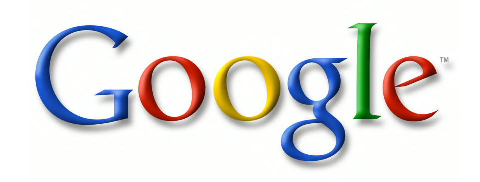
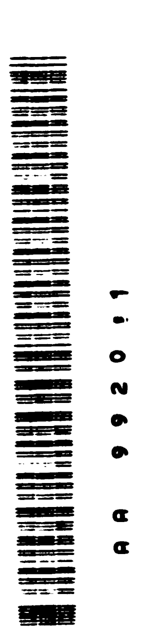










# HISTOIRE

DE LA

# RÉVOLUTION FRANÇAISE

DE 1848.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. ET V. PENAUD FRÈRES,
10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE.



FUITE DE LOUIS PHILIPPE.
le 24 Février 1848.

# HISTOIRE

DE LA

# RÉVOLUTION

# FRANÇAISE

## DE 1848

PAR

## CHARLES ROBIN

[illegible]

TOME PREMIER

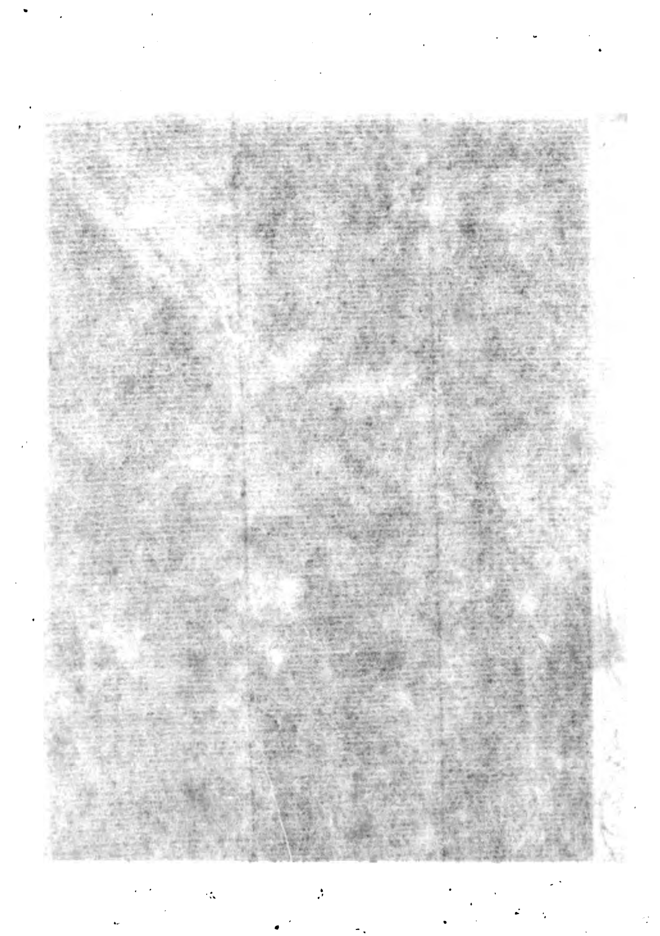
> Lorsque dans le silence de l'abjection l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples.
>
> [illegible]UBRIAND.


PARIS

EUGÈNE ET VICTOR PENAUD FRÈRES

IMPRIMEURS - LIBRAIRES - ÉDITEURS

10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE



# HISTOIRE

DE LA

# RÉVOLUTION

# FRANÇAISE

# DE 1848

PAR [Joseph-Nicolas]

***CHARLES ROBIN***

Dessins de R. de Moraine

TOME PREMIER.

> Lorsque dans le silence de l'abjection l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir la faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples.
>
> CHATEAUBRIAND.



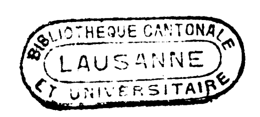
PARIS

EUGÈNE ET VICTOR PENAUD FRÈRES

IMPRIMEURS - LIBRAIRES - ÉDITEURS

10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

[1849]


BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

# INTRODUCTION.

## I.

Pendant cinquante ans, les grands écrivains de la France, les penseurs d'élite, ont tourné leurs regards vers la grande et sublime époque qui renfermait le secret de nos destinées futures. Comme certains problèmes de la philosophie, la révolution de 89 poussait naturellement les esprits réfléchis à saisir le nœud de la civilisation dans ces magnifiques épopées, issues de l'enthousiasme révolutionnaire. Chacun voulait expliquer la portée de ce drame héroïque au profit de ses doctrines, et il en est résulté des pages éloquentes, qui subsisteront comme expression des idées politiques de diverses écoles.

Mais on a été forcé de reconnaître que « l'histoire ne commence et ne finit nulle part. » Il y a donc eu témérité à vouloir fixer un point de départ à la révolution de 89, et il serait présomptueux de sonder l'avenir pour rechercher tout ce que la révolution de 1848 renferme dans sa mystérieuse profondeur.

Toutes deux sont de vastes champs d'étude, remplis d'utiles enseignements; toutes deux apparaissent avec un splendide cortége d'espérances pour la liberté et le bonheur des peuples; mais il faut que l'historien ait le courage de se soustraire à ces séduisantes attractions qui conduisent à des abîmes, à ces éblouissements vertigineux qui s'emparent de tout esprit poétique, au moment de franchir le seuil d'un édifice imposant.

En nous bornant à écrire l'Histoire de la Révolution de Février, nous n'aurons pas à rechercher les germes lointains des événements antérieurement accomplis, et encore moins à nous lancer sur la trace des hommes et des choses, que d'autres, avant nous, ont habilement suivie. Plus heureux que ces historiens, nous n'avons pas, pour accomplir notre tâche, à remonter vers la lumière à travers un dédale de mémoires apocryphes, de documents douteux, de récits passionnés. Mêlé depuis longues années aux luttes politiques, nous avons pu prêter une oreille attentive aux grondements sourds qui annonçaient l'orage. Nous avons vu se dérouler les faits qui devaient naturellement amener la chute de la monarchie; et quand le peuple,

dans sa colère, courut s'armer pour revendiquer les droits sacrés qu'on lui contestait, quand l'indignation qui bouillonnait dans son âme depuis si longtemps se manifesta, nous étions à ses côtés, l'admirant et le secondant de tous nos efforts.

Placé au premier rang, nous avons été tout à la fois acteur et spectateur dans ce drame populaire, commencé sous le titre de *Réforme*, et tragiquement terminé aux cris mille fois répétés de *Vive la République !* Nous en avions suivi toutes les péripéties comme sentinelle avancée de la presse militante, nous en avons admiré les tableaux saisissants comme soldat-citoyen. Nous allons donc tenter de peindre avec vérité, sinon avec talent, ce que nous avons vu ; et, dans l'appréciation des faits à laquelle nous serons forcément appelé à nous livrer, nous essayerons de remonter aux causes qui les ont provoqués, sans nous préoccuper des inintelligentes exagérations de l'opinion publique, toujours trop prompte à faciliter la circulation aux erreurs propagées par l'esprit de parti, aux calomnies répandues par des hommes qui espèrent satisfaire leur ambition, ou faire accueillir leurs audacieuses prétentions, en mettant en pratique cet axiome si tristement célèbre : Diviser pour régner.

Ce qui nous attire irrésistiblement vers le sujet que nous allons traiter, c'est moins le sujet lui-même, peut-être, que le désir d'exprimer nettement notre pensée sur des événements qui ont donné lieu à des controverses si animées, et où la passion joue le principal rôle au détriment de la vérité historique. Notre position exceptionnelle, au milieu des partis et des coteries qui s'agitent, nous permet de pousser hardiment notre barque sur le vaste océan de la politique contemporaine, de la laisser monter ou descendre le flot instable et capricieux des événements, sans évolutions calculées, sans être jamais contraint de lui imprimer des allures tyranniques. Avancer toujours avec les principes démocratiques pour guides; juger les hommes d'après leurs actes et selon l'influence qu'ils exercent; les actes, selon leurs conséquences : telle est l'unique loi à laquelle nous voulons obéir. Comme Télémaque fuyant les séductions de la belle Eucharis, nous saurons, au besoin, nous soustraire aux charmes de toute narration romanesque.

De tout temps, il s'est trouvé des hommes qui ont pris leurs espérances vagues, indéterminées, les fantasmagories de leur imagination pour des réalités : c'est ce qui explique la fausse origine que l'on assigne trop souvent aux faits accomplis. Soit ignorance, soit nécessité politique, on égare l'opinion publique sur les moteurs réels. Ces hommes, quand ils sont sincères, et le cas est rare, ressemblent beaucoup aux puissants de toutes les époques, qui prennent pour l'opinion de tous l'opinion de ceux qui les entourent. Certes, tout se lie, tout s'enchaîne ici-bas, dans l'ordre moral et politique comme dans l'ordre matériel. De même que l'on peut faire remonter la révolution de 1848 au 20 juin 1789, ce jour à jamais célèbre où l'Assemblée

nationale, trouvant le lieu de ses séances fermé, se rendit au Jeu-de-Paume, on peut surprendre les premiers élans de la liberté dans le berceau des peuples européens, et retrouver les principes sociaux dans le christianisme. Mais nous ne remonterons pas jusque-là, assurément.

La révolution faite le 24 février était en germe dans les esprits, depuis le jour où la monarchie de Juillet, reniant son origine, manquant à ses solennelles promesses, fut assez imprudente pour négliger les besoins du peuple et méconnaître sa volonté.

Louis-Philippe ne se dissimulait pas qu'il avait reçu sa couronne des mains de la classe de la nation intéressée à une politique de conservation; et, pour complaire à cette coterie qui l'avait placé sur le trône, il résolut de ne faire aucune concession à l'esprit du peuple. De là, cette résistance opiniâtre à tout progrès, ce refus obstiné d'accueillir la moindre innovation.

Qu'advint-il? Pendant que la Vendée s'agitait pour chasser une dynastie usurpatrice, des doctrines nouvelles s'élaboraient et des hommes de talent préparaient une révolution dans l'ordre social. Ils aspiraient à gouverner par la pensée une nation que le gouvernement, retranché dans son égoïsme, essayait de maintenir, de gouverner par la force militaire. L'école saint-simonienne, forte de l'imprévoyance du pouvoir, de ses tendances rétrogrades, du désordre et de l'anarchie qu'engendrait le triste système de la concurrence, crut le moment opportun pour lancer un appel au peuple en faveur de réformes radicales. Entre autres choses, elle demanda que l'organisation du travail, l'association de tous les intérêts, fussent substitués au triste régime du *laissez-faire, laissez-passer*. Cette école remua des idées profondes; elle mit à nu toutes les plaies du siècle avec une hardiesse sans égale. Bien des préjugés furent ébranlés par la haute intelligence avec laquelle les novateurs exposèrent leur système régénérateur; mais, découragés par les railleries, qui accueillent toutes les innovations, bien plus que par les persécutions qui les assaillirent, ils abandonnèrent la lutte, laissant en germe dans l'esprit du peuple, où elles subirent de fécondes et d'utiles transformations, les idées au nom desquelles ce même peuple devait pousser, plus tard, au renversement de la monarchie. La révolution, qui poursuivait son cours dans l'ordre social par l'épreuve hardie que tentèrent les adeptes de Saint-Simon et de Fourier, se manifesta plus audacieuse encore dans l'ordre politique, d'abord dans la presse, au nom du parti républicain, ensuite dans la Chambre, et enfin dans la rue.

Le vrai sentiment populaire, qui s'était déjà révélé à Lyon, où le canon couvrit la grande voix du peuple, éclata dans toute sa puissance à l'occasion des funérailles de Lamarque, ce courageux citoyen qui avait compris qu'avec les d'Orléans il ne pouvait y avoir pour la France qu'une politique de honte et d'abaissement. Aussi mourut-il avec le regret de n'avoir pu venger la France des infâmes traités

de 1815, sur lesquels était basée la politique de Louis-Philippe.

Toute la révolution s'était donné rendez-vous à ce convoi, bien décidée à revendiquer son caractère méconnu, et préparée à tirer vengeance de ses oppresseurs. La mêlée fut horrible, la lutte acharnée; les combattants, pendant soixante heures, déployèrent derrière les barricades un courage dont on rechercherait vainement des exemples dans les pages de nos annales; mais l'heure n'était pas venue, l'idée n'était pas mûre pour la victoire, et elle fut éprouvée dans le sang. La République reçut un nouveau baptême dans ces mémorables journées des 5 et 6 juin 1832.

Comprimée à Paris comme elle le fut à Lyon, la révolution reparaît en avril 1834, en mai 1839. En province surtout, elle se manifesta avec puissance, dans les grandes villes manufacturières, où on la vit grandir en proportion des efforts violents que l'on faisait pour l'étouffer.

La contre-révolution, organisée par la royauté sortie des barricades de juillet, s'arma de nouvelles lois liberticides. Après avoir mis Paris en état de siége, elle l'entoura de bastilles; les gardes nationales furent illégalement dissoutes dans les principales villes du royaume, les prisons se remplirent, il y eut des victimes!... Mais il était réservé à l'avenir de démontrer à cette phalange audacieuse et criminelle, qui assurait son impunité par de lâches complaisances ou des dévouements aveugles, que réprimer n'est pas prevenir.

En 1840, la question d'Orient surgit. La France, cette France de Marengo, de Wagram et d'Austerlitz, se vit ravir son titre de grande puissance, par la coalition de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. On froissa l'armée en la condamnant à l'inaction, après l'avoir, en quelque sorte, conviée au combat contre l'Europe, de nouveau coalisée contre nous; on méconnut tout ce qu'il y avait de noble et de généreux dans les instincts du peuple, si justement indigné, et par respect pour cette entente cordiale, que l'on devait sacrifier plus tard à un arrangement ambitieux de famille, le pays fut condamné à subir cette honteuse note du 8 octobre 1840, c'est-à-dire que son honneur fut immolé sur l'autel de la paix à tout prix. La flotte, qui stationnait dans les eaux du Levant, fut rappelée; les épées furent remises dans le fourreau, avec des frémissements de rage; mais au jour du danger, quand on fit appel à leur dévouement pour sauver ce système qui les avait déshonorées, avilies, elles y restèrent. Toute lâcheté porte avec elle son châtiment.

Pour prix de sa coupable condescendance à la volonté du roi, le ministère Thiers fut renvoyé, et M. Guizot monta au pouvoir. La nation, blessée de l'humiliation qu'on lui imposait, confondit les hommes qui lui faisaient subir des conditions honteuses dans une haine commune. Cette haine ne se démentit pas un instant, jusqu'au jour où elle éclata impétueuse, irrésistible, quand cette politique contre-révolutionnaire osa s'attaquer à des droits conquis par un demi-siècle

de luttes. Car, en attendant ce grand jour de la justice populaire, le pouvoir continuait ses envahissements progressifs, auxquels la tribune et la presse opposaient une vaine résistance.

En entrant aux affaires, M. Guizot, l'un des chefs les plus ardents de la coalition, cette tactique d'ambitieux qui, dans l'apparente et hypocrite intention de substituer la vérité du régime représentatif à l'influence de la royauté, ne cherchaient qu'un moyen d'escalader le pouvoir, M. Guizot, disons-nous, dès qu'il fut en possession de l'unique objet de ses vœux, c'est-à-dire d'un portefeuille, modifia complétement son système politique, et se fit naturellement l'instrument docile de la volonté du roi. Il se plaçait fatalement, vis-à-vis du pays, dans une situation fausse, en se condamnant à donner des démentis successifs à sa conduite de la veille. N'était-ce pas offrir le spectacle de la plus impudente palinodie, que d'employer comme ministre, pour subordonner la chambre à la couronne, toutes les forces qu'il avait dépensées, comme député, pour obtenir le résultat opposé?

Cette condescendance à la volonté royale, ou plutôt cette humiliation volontaire à laquelle M. Guizot soumettait son orgueil pour satisfaire son ambition, indigna la nation. L'irritation populaire, déjà grande par suite de la conduite analogue de M. Thiers, avait pris des proportions dangereuses; mais l'impudeur de M. Guizot provoqua une réprobation qui combla la mesure du mépris public pour le gouvernement et amena cette désaffection qui devait se traduire par une révolution. Car, que voulait Louis-Philippe, en ne choisissant pour ministres que des hommes disposés à asservir le parlement et à comprimer toutes les forces vives de la nation? La royauté de Juillet aspirait à régner avec les mêmes prérogatives que les autres souverains de l'Europe, près de qui elle voulait à tout prix rentrer en grâce, en se faisant pardonner son origine révolutionnaire. C'est pour atteindre ce but chimérique que l'on organisa en France une nouvelle croisade pour combattre tous les sentiments généreux, et qu'une ligue fut formée pour étouffer l'esprit d'indépendance qui se manifesta en Pologne, en Italie, en Espagne, en Portugal et en Suisse.

Ainsi donc, en deçà comme au delà des frontières, compression de l'esprit révolutionnaire qui éclatait partout en scènes terribles, préoccupation incessante, exclusive, de servir les intérêts de la classe dominante, de repousser tout système novateur favorable au peuple, d'enchaîner la France démocratique et conquérante pour rassurer les rois sur les conséquences de la révolution de Juillet : telle fut la politique de Louis-Philippe, qui ne recula devant aucun sacrifice pour assurer l'avenir de sa dynastie. Etrange aveuglement des hommes! Prendre le génie de l'intrigue pour le génie de la politique! Ne pas comprendre qu'arracher du cœur de la nation les idées, les espérances, les sympathies qu'un siècle y avait déposées, c'était soulever une tempête! Avec cette politique mesquine, étroite, hypocrite,

dictée par l'unique désir de conserver une couronne, on obtint provisoirement la paix à l'extérieur, l'ordre à l'intérieur, mais une paix illusoire; car, le jour où l'on voulut arborer le drapeau du protectorat sur une île à laquelle l'Angleterre avait refusé cet honneur, la guerre fut sur le point d'éclater entre les deux nations; le jour où on osa bombarder Tanger, la France, effrayée de son audace, se résigna bien vite à payer les frais de sa propre gloire, pour se faire pardonner son courage. Quant à l'ordre, il n'existait qu'en apparence, à la surface : au fond, ce n'était partout que graves perturbations, mécontentements invétérés, aspirations vagues, antagonisme dangereux. Et comment pouvait-il en être autrement, avec un pouvoir qui faisait de l'empirisme gouvernemental en aggravant le mal au lieu de l'atténuer, et dont l'existence n'était qu'une longue protestation contre les idées d'où il était sorti? Pour être logique avec son système, ne devait-il pas s'opposer à tout progrès utile, à toute exigence légitime, à toute réforme salutaire, et restreindre une à une toutes les libertés conquises par la révolution de Juillet?

La cour avait d'autres préoccupations. A l'aide de sa politique de compression et de corruption dans les Chambres, elle se rétablissait peu à peu avec tous ses abus. L'aristocratie ancienne, dont les principales familles restaient à l'écart, fut circonvenue, flattée, caressée, et, grâce à certains délabrements de fortune, à d'insatiables ambitions, on obtint quelques défections subitement encouragées, de même que l'on fit capituler plus d'une conscience. A défaut de l'ancienne aristocratie, pour ressusciter les vieilles traditions, on créa une aristocratie nouvelle, en s'adressant à toutes les vanités ambitieuses, et l'on vit cette noblesse improvisée encombrer toutes les avenues du pouvoir et étaler ses titres de fraîche date aux Tuileries, où l'habit de cour devint de rigueur. On le voit, par défiance et mépris du peuple on flattait les sentiments les plus vils, les plus égoïstes des classes privilégiées; on s'adressait à toutes les cordes basses du cœur humain. Ce système ne tarda pas à produire ses fruits. Les atteintes portées aux mœurs publiques amenèrent la démoralisation, le mépris du pouvoir, la déconsidération des classes aisées, et enfantèrent la zizanie, sinon la haine, entre les citoyens. Pour maintenir sa prépondérance, et sous prétexte de conserver, il jeta la société dans le désordre et l'anarchie. Car, pour s'assurer une entière liberté d'action en présence d'une assemblée qui avait droit de contrôle, il dut la corrompre. Il fallut se composer une majorité assez complaisante, assez servile, pour sanctionner par son vote l'asservissement de la France au dedans et son abaissement au dehors. Cette majorité, on ne put la trouver qu'en spéculant sur toutes les mauvaises passions.

Aux vanités incorruptibles par l'or, on prodigua les honneurs et les dignités; aux cupidités avides, on ouvrit les coffres du Trésor, par le moyen des sinécures ou des places les plus grassement rétri-

buées. Entre le ministère, d'une part, et les députés conservateurs, de l'autre, il se forma une espèce de société en participation, dont le budget fit les frais. Les électeurs censitaires en arrivèrent à leur tour à considérer le droit de suffrage comme une propriété privée. Ils ne recherchaient plus quelle était l'opinion de leur député sur les affaires publiques, mais bien quels étaient les services personnels qu'ils pouvaient en réclamer.

La France, par le fait de ce système, tomba sous le joug d'une monarchie absolue. Chateaubriand avait prévu le cas, en écrivant ces prophétiques paroles : « La tyrannie a un moyen d'intervenir dans « la monarchie représentative ; voici comment : Les trois pouvoirs « pourraient s'entendre pour détruire toutes les libertés ; un minis- « tère conspirateur contre ces libertés, deux chambres vénales et « corrompues votant tout ce que voudrait ce ministère, plongeraient « indubitablement la nation dans l'esclavage. On serait écrasé sous « le triple joug de l'orgueil royal, de l'avilissement des hautes fonc- « tions de la pairie, de l'ignorance et de la servilité des députés aux- « quels des lois astucieuses auraient donné le droit de représenter « la nation. Alors le gouvernement représentatif deviendrait la plus « formidable machine de servitude qui fut jamais inventée par les « hommes. Heureusement, par la nature même de la coalition des « trois pouvoirs, cette coalition serait de courte durée : quelle ex- « plosion extérieure, quelle réaction, même dans les Chambres « déshonorées, au moment du réveil ! » La réaction ne se fit point attendre et le réveil fut terrible ! La Charte n'étant plus un obstacle aux débordements d'une puissance ainsi exercée, la royauté n'eut plus devant elle qu'un abîme. On entendait dans le gouvernement, comme dit madame de Staël, cette sorte de craquement qui précède l'écroulement de l'édifice. Il n'y avait plus d'hommes en France, il n'y avait plus que des événements. Chacun pressentait une catastrophe. Il y avait des nuages en l'air qui annonçaient une tempête : on éprouvait ce malaise, cet accablement, cette lassitude que l'on sent à l'approche d'un orage. Mais le pouvoir était loin de se douter que son heure était venue. Ce fut comme un coup de foudre. Et pourtant les divisions, les idées républicaines, les doctrines sociales, les protestations, le manque d'unité, l'absence de dignité chez les fonctionnaires, la corruption, les déficits, la défiance, les catastrophes industrielles et commerciales qui produisaient la détresse des classes ouvrières sans pain et sans travail, la souffrance de tous les intérêts et le cri de l'honnêteté publique contre le scandale des dignités et des places données à ceux qui ne le méritaient pas, la médiocrité et la fortune en haut, le mérite et la misère en bas, telle était la situation d'où il fallait sortir.

D'un bout de la France à l'autre, retentissait ce mot qui résumait un règne de dix-huit années : corruption ! Corruption des électeurs privilégiés qui vendaient leurs suffrages, corruption des fonction-

naires publics qui les achetaient, corruption des députés qui se faisaient donner des emplois ou qui subordonnaient leurs votes à la part qu'ils avaient prise dans des tripotages industriels ou financiers, corruption des agents comptables qui commettaient impunément des malversations dans la gestion des deniers de l'Etat, corruption des écrivains à la solde du pouvoir qui trafiquaient de priviléges de théâtres et de projets de loi, corruption chez d'anciens ministres que l'on dut condamner à la prison et à la dégradation civique, corruption partout enfin, sans préjudice des scandales qui retentissaient chaque jour dans la presse ou à la tribune des deux Chambres, et dont la révélation, en donnant au peuple un dernier avertissement, venait confirmer ces tristes paroles d'un ancien ministre : « Le pouvoir est dans des mains avides et corrompues ! »

Mais ce n'était pas assez d'avoir conduit la France à ce désordre moral qui faisait monter le rouge de la honte au visage, à cette immoralité politique qui donnait le droit à la presse étrangère d'écrire: « Jamais on ne vit le nom français si abaissé ! » A toutes ces lâchetés, à toutes ces souillures cyniquement couronnées par le *satisfecit* d'une majorité vénale, on osa ajouter l'insulte. Paris, ce foyer des généreuses initiatives, avait donné le signal de démonstrations pacifiques en faveur d'une réforme électorale seule susceptible d'opérer un changement radical dans la politique de ces hommes qui semblaient braver le mépris public, et aussitôt des banquets s'organisèrent sur toute la surface du royaume. On éleva tribune contre tribune. De grandes et d'utiles vérités se firent entendre, de sages avertissements furent donnés; mais dans cet immense mouvement national le pouvoir ne vit que de vaines menaces, et il considéra comme une injure l'omission du nom du roi dans les toasts développés par les orateurs.

Il est vrai que ces manifestations avaient un caractère différent. Le parti de la gauche dynastique, déçu dans ses espérances, se borna à émettre le vœu d'une réforme électorale, comme moyen de consolider la monarchie constitutionnelle et d'amener la chute du ministère, qui était un obstacle à son ambition. Le parti démocratique, au contraire, sachant qu'on ne pourrait extirper les abus qu'en détruisant la cause qui les avait provoqués, laissait percer sa secrète intention de renverser le système tout entier. Les républicains trouvaient, avec raison, que c'était une dérision de vouloir améliorer le sort du peuple sur la base étroite de la Charte.

De là ces marques de déférence envers la couronne dans les banquets purement réformistes, et le silence significatif sur le même sujet dans les banquets démocratiques.

Profondément blessé par des manifestations qui s'adressaient autant à sa personne qu'à la royauté, M. Guizot eut l'imprudence d'associer le roi à sa colère, et Louis-Philippe, sous l'empire de la folie ou du vertige, lança un blâme injurieux sur tous les députés indis-

tinctement qui avaient assisté aux banquets. Le pouvoir, dans son égarement, crut que les colères qu'il avait allumées se contenteraient d'une phrase insolente! Il fit la folie de qualifier de *passions ennemies* ou *aveugles* cette louable et salutaire réaction de l'honnêteté publique indignée, cette sublime et éloquente protestation de l'honneur national méconnu. A cet arrogant défi, la France sentit bouillonner son vieux sang révolutionnaire. Une étincelle suffisait pour l'embraser. En d'autres termes, la mesure de la patience française était comble. Une goutte encore et le vase débordait. Cette goutte, le pouvoir, dans un de ses accès de vertigineuse démence, la laissa tomber en invoquant une loi de 1790 pour attenter au droit de réunion. Non content de flétrir les banquets réformistes dans le discours de la couronne, il poussa la rancune jusqu'à vouloir les interdire, et le 21 février parut l'ordonnance de police qui défendait un banquet organisé à Paris par les électeurs du 12ᵉ arrondissement. Cette dernière entrave, apportée au nom de la loi à l'exercice d'un droit constitutionnel, était un appel à la violence. La provocation était directe, flagrante, brutale : la réponse ne se fit pas attendre. Le peuple se leva tout entier, comme se réveillant d'une longue léthargie, pour repousser l'outrage et opposer la force à la force. Il faut le dire à l'honneur des écrivains éminents qui, dans des pages éloquentes, avaient ravivé la passion de la démocratie un instant assoupie en France : la mission sainte qu'ils accomplirent en entreprenant de ressusciter d'immortels souvenirs eut pour résultat d'arracher la nation à son engourdissement. L'imagination du peuple s'enflamma au récit des exemples de courage et de patriotisme qui nous ont été donnés par nos pères.

Ceci nous rappelle que, trois mois avant les événements de février, un homme de beaucoup d'esprit et de bon sens, quoique pair de France, nous disait, en nous montrant l'*Histoire des Girondins* : « Cet ouvrage enfantera une révolution ! » Paroles prophétiques qui pouvaient également s'appliquer aux pages brûlantes de MM. Louis Blanc et Michelet. Aussi essaya-t-on vainement de tromper encore le peuple le jour où, descendu dans la rue pour faire respecter sa souveraineté outragée, on vint lui promettre de demander la mise en accusation des ministres. Ne savait-il pas à quoi s'en tenir, ce peuple si fort et pourtant si patient, sur les décisions de la majorité parlementaire et sur les promesses? C'est en vain également qu'à l'heure suprême du danger, Louis-Philippe se résigna à entrer dans la voie des concessions. Ni le renvoi du ministère ni l'abdication du roi ne purent calmer la juste colère d'une nation armée, non-seulement pour la revendication de ses droits, mais pour chasser ses oppresseurs. Les innombrables forfaits dont le pouvoir s'était rendu coupable exigeaient un sévère châtiment. Qu'importait un changement de ministère ou de royauté? C'était continuer le même système sous une autre forme, et le peuple en avait assez de ce système corrupteur,

avili, liberticide, qui déshonorait la France en l'asservissant. Il répondit donc comme il l'avait fait, dix-huit ans auparavant, à un autre roi parjure : « Il est trop tard ! » La révolution reprenait tout à coup et comme par enchantement ses droits méconnus par l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet, qui, le 24 février, à une heure de l'après-midi, quittait les Tuileries, ce foyer de tant d'intrigues, pour céder la place au souverain naturel, légitime et inviolable de la France : le peuple ! A la même heure, la révolution envahissait le palais législatif, et dans cette enceinte où sa volonté avait été tant de fois méprisée, ses besoins méconnus, sa puissance niée, le peuple nommait un gouvernement provisoire en présence des débris de la monarchie expirante qui, par un suprême effort, espérait faire respecter le pouvoir héréditaire. Mais cette dynastie, qui avait poussé sur la terre étrangère les aînés de sa race, devait, à son tour, prendre la route de l'exil. Son règne finissait, comme il avait commencé, dans des flots de sang !

Le lendemain, le peuple, victorieux et calme dans son triomphe, s'unissait dans un même élan d'enthousiasme pour proclamer la République avec la sainte devise de nos pères : Liberté, Égalité, Fraternité, qui était gravée au fond des cœurs avant d'être inscrite sur le fronton de tous les monuments publics.

La nouvelle de cette révolution alla ébranler jusque dans ses fondements les plus intimes la vieille Europe monarchique. Cette victoire si inattendue de la démocratie en France provoqua un tressaillement immense, universel, chez tous les peuples opprimés, et produisit des perturbations dont les conséquences sont encore le secret de l'avenir.

## II.

On peut assigner plusieurs causes à la chute de la monarchie de Juillet. La principale entre toutes, celle qui tôt ou tard devait contribuer à la renverser, ce fut l'œuvre audacieuse d'une conception insensée que Louis-Philippe tenta de réaliser avec une persistance déplorable et par tous les moyens en son pouvoir : la constitution de la bourgeoisie. C'était là le grand mot, le mot d'ordre, la suprême raison de sa politique : constituer la bourgeoisie ! c'est-à-dire que Louis-Philippe voulait organiser définitivement, d'une manière absolue, le droit politique, et le renfermer dans le cercle étroit de ce que M. Guizot appelait emphatiquement le *pays légal*. Mais, pour consolider sans retour l'aristocratie du cens électoral, le gouvernement de Juillet s'obstina à repousser toute demande de réforme tendant à en altérer l'intégrité. Par ce système on voulait rendre la bourgeoisie payant le cens, autrement dire la propriété, maîtresse suprême des destinées de la France, et l'inféoder indissolublement à la royauté constitutionnelle.

N'était-ce pas là une pensée profondément inintelligente, une œuvre radicalement impossible, un monument politique bâti sur le sable et qui manquait de largeur par la base? Quoi ! on espérait gouverner indéfiniment un grand peuple avec un système inique appuyé sur une représentation fictive de la nation ! Car ce système ne laissait pas seulement en dehors de l'action parlementaire cette masse imposante avec laquelle il faut compter un jour ou l'autre : le peuple! mais encore il frappait d'ostracisme une grande fraction, une fraction active, intelligente, de la bourgeoisie glorifiée. La bourgeoisie, après tout, ne se compose pas uniquement en France des deux cent mille électeurs que représentait le cens. Elle compte incontestablement dans son sein un nombre supérieur d'hommes que leur naissance, leur éducation, leur esprit, rattachent à elle. Or, la constitution de la bourgeoisie telle que Louis-Philippe la rêvait et l'avait établie repoussait cette force redoutable. Aussi, qu'arriva-t-il? Comme il était facile de le prévoir, cette force, blessée dans sa dignité par la loi électorale de 1831, irritée d'être maintenue en tutelle, devint un puissant élément de dissolution de cet ordre de choses qui l'excluait impitoyablement de la vie politique. En un mot, l'intelligence se révolta contre la suprématie des écus. Les déshérités de la bourgeoisie, où l'on avait rétabli le droit d'aînesse, devaient infailliblement déterminer, par la revendication de leurs droits, la destruction de ce régime étroit, ridicule, où la maladresse le disputait à l'injustice. Le sceptre de la bourgeoisie du cens électoral ne fut pas seulement brisé sous les attaques des bourgeois dédaignés et du peuple : le pays légal entraîna la royauté dans sa chute. C'est qu'aussi le régime constitutionnel n'était plus qu'une fiction. Le vice fondamental était dans la Charte même, qui plaçait un pouvoir irresponsable, héréditaire, inviolable, en présence de deux assemblées ayant droit de contrôle, l'une nommée par le roi, et par conséquent composée de serviteurs éprouvés, l'autre élue par une fraction minime de citoyens dont la majorité était facile à corrompre. Aussi la royauté eut-elle bientôt substitué le gouvernement personnel au régime représentatif. Ce système, en poussant au culte des intérêts matériels, altérait profondément le caractère national, et devait inévitablement enfanter des révoltes. Quand la partie honnête de la bourgeoisie demanda des réformes, ce fut dans le chimérique espoir d'arrêter le pouvoir sur la pente fatale où il était placé, et pour enlever toute chance de succès à la révolution qu'elle pressentait. Cette demande de réformes, dictée par l'égoïsme autant que par la peur, eût-elle été accordée, la monarchie n'en devait pas moins périr, car elle avait au cœur un germe de mort. Les plus clairvoyants savaient bien que le mal avait des racines que l'on ne pouvait extirper qu'en changeant le système tout entier.

Et d'ailleurs le pouvoir, comme tout ce qui est exclusif et aveugle, se crut assez fortement consolidé pour repousser tous les vœux exprimés.

Blessée par ce refus obstiné, effrayée des tendances dont elle redoutait les suites à l'égal du progrès de l'esprit révolutionnaire, la gauche parlementaire se lança dans la lutte engagée par la démocratie, autant pour reconquérir sa suprématie dans les affaires gouvernementales que pour être à même de faire servir le mouvement populaire à ramener sous sa domination la royauté effrayée. N'était-ce pas pitié de voir des hommes ne chercher, dans une agitation qui devait régénérer le monde par le triomphe des principes démocratiques, qu'un moyen de se soustraire au joug oligarchique qu'ils avaient forgé? Il leur était réservé d'aider au déchaînement de l'ouragan populaire qui devait les emporter dans sa course impétueuse, et avec eux l'œuvre qu'ils avaient édifiée.

Ce qui étonne à bon droit tous les esprits sensés, c'est que les hommes si directement intéressés au maintien du régime monarchique aient pu conserver des illusions jusqu'au dernier moment. Certes, quand bien même ce régime n'eût pas été condamné par sa vicieuse constitution, les scandales qui se multiplièrent dans les dernières années de son existence ne pouvaient laisser aucun prétexte à la crédulité. Chaque jour des révélations monstrueuses apprenaient à la France à l'aide de quelles hontes, de quelles souillures, ce système avili prolongeait son agonie. En remontant l'échelle sociale, on trouvait l'immoralité planant au sommet. Les inventeurs de la triste maxime : « Chacun pour soi, chacun chez soi » avaient tant crié sur tous les tons : « Enrichissez-vous! » que partout on trouvait des agioteurs, des marchands, des tripoteurs qui vendaient tout, qui spéculaient sur tout.

Non-seulement les ministres vendaient des priviléges de théâtre pour payer les services de leurs zoïles, mais ils avaient entamé des négociations pour vendre des nominations à la pairie et des projets de loi. M. Petit, receveur des finances à Corbeil, démontrait qu'il avait acheté sa charge dans le cabinet de M. Guizot, et à cette affaire se rattachaient de cyniques mystères d'alcôve que nous ne voulons pas soulever ici. Et, pendant que deux anciens ministres et pairs de France étaient dégradés pour avoir vendu et acheté une concession de mines, on découvrait dans les archives de l'enregistrement un acte par lequel M. de Jussieu s'engageait à faire voter un projet de loi sur les chemins de fer moyennant 450,000 francs. La Providence intervenait pour faire connaître les crimes, quand les complices ne dénonçaient pas les coupables. De vives lueurs éclairaient enfin les hauteurs de cette société corrompue. M. Drouillard, député, était condamné pour achat de votes; le prince de Berghes avait été envoyé en prison pour faux ; un comte de l'Empire, officier d'ordonnance du duc de Nemours, était surpris volant au jeu, et, pour couronnement à toutes ces *nobles* infamies, le cadavre d'une femme labouré de coups de poignard par la main de son mari, un duc et pair de France, ami des princes d'Orléans.

Certes, les classes élevées sont aussi morales en France qu'en aucun autre pays. Mais, par une fatalité dont on se fit une arme contre la monarchie, le crime semblait tout à coup s'être réfugié au sein des familles privilégiées. Et, à chaque infamie nouvelle que l'on découvrait dans ce terrain fangeux, l'hydre était là, la gueule béante, pour recevoir cette réputation qu'on lui jetait à dévorer. Quant au peuple, jugeant des turpitudes inconnues, et le nombre en était grand, par les turpitudes dévoilées, il souffrait et s'irritait de voir que les hommes qui régissaient ses destinées étaient tombés dans la démoralisation la plus profonde, dans la situation la plus dégradante.

Cet état de choses faisait naître de graves sujets d'alarme. La cour commençait à s'épouvanter des cris de réprobation qui partaient des cœurs honnêtes. Elle comprenait que par tous ces crimes, toutes ces ignominies qui se commettaient dans les hautes régions, le peuple apprenait à mépriser cette classe aristocratique et privilégiée qui était son ouvrage. Et c'est cette classe qui avait osé prétendre insolemment au monopole de l'honneur et de la probité. Le prestige tombait enfin. Et que restait-il ? de la boue et du sang! Dans l'administration, ou plutôt dans l'exploitation de la France, c'était pis encore. Par les procès scandaleux de corruption et de concession dont tous les tribunaux étaient saisis, le peuple trouvait l'origine des fortunes scandaleuses qui insultaient a sa misère, et il puisait dans ce long énoncé de forfaits l'énergie nécessaire pour punir les coupables. Il se préparait à faire justice lui-même de cette poignée d'intrigants qui ne reculaient devant aucun moyen pour satisfaire toutes leurs mauvaises passions. Car, que pouvait attendre le peuple de députés qui n'étaient pas ses représentants, et qui, seuls, pouvaient arrêter ce débordement? Pouvaient-ils se condamner eux-mêmes en blâmant des actes dont ils profitaient? Ne vivaient-ils pas de cette corruption qu'on les conviait à flétrir? Aussi fallait-il voir la morgue et l'assurance des ministres quand quelques députés courageux portaient à la tribune la grave question qui agitait toute la France. La Chambre offrait dans ces moments un étrange spectacle. Là, quatre cents voix criaient, hurlaient, mugissaient; c'était un feu croisé de démentis, d'accusations, de menaces, d'insolences, d'injures. Le président brisait sa sonnette, les députés conservateurs brisaient des couteaux à papier, des pupitres. Il y avait des convulsions, des rages épileptiques, des trépignements, des bonds, des sauts, des soubresauts, des vociférations, des grincements de dents, et tout cet effroyable tumulte s'appelait demander et donner des explications; après quoi, la majorité, c'est-à-dire le parti ministériel, qui est le même à toutes les époques, s'empressait de se déclarer satisfaite. Satisfaite de quoi ? « De ressembler [illegible]ne bande de brigands exploitant la France, » comme le disait ironiquement M. de Morny. Et en effet l'enceinte législative n'était plus qu'une cour d'assises [illegible]ol, les fraudes, l'escroquerie, [illegible] des débats. [illegible]ez de la colère de la majorité

quand on avait la bonhomie d'en appeler à elle des scandales qui étaient son propre ouvrage! C'était une très-mauvaise plaisanterie de vouloir les rendre juges impartiaux de leurs méfaits, ces pauvres satisfaits qui gémissaient de ce que le pouvoir ne gorgeait pas suffisamment toutes leurs lignées. Et Dieu sait ce qu'il y avait à pourvoir de femmes, d'enfants, de neveux, de cousins, d'électeurs, et de parents à tous les degrés de ces électeurs!

On comprend les luttes des partis, les emportements de l'âme, les discussions violentes, la passion naissant d'une idée, d'un système, le combat acharné des opinions, les grandes colères qu'allument l'indépendance nationale menacée, la liberté outragée; mais on ne peut avoir que du mépris pour ces fureurs provoquées par une soif ardente des jouissances, par la cupidité et la corruption. Les cris, les combats, les applaudissements, les murmures, qui éclataient des combles de la salle à ses portes, n'inspiraient qu'un glacial sentiment de répulsion à l'extérieur.

M. Marrast, alors qu'il était encore rédacteur de la *Tribune*, fut mandé à la barre de cette Chambre vénale; et là, dans une éloquente improvisation, il lança à la face de cette Assemblée des vérités cruelles. Cette histoire de la corruption, telle que le régime constitutionnel l'avait enfantée, telle qu'il la rendait nécessaire, il la résumait ainsi : « La Chambre qui consentit aux tribunaux d'exception et aux cours prevôtales; la Chambre qui toléra les conspirations de police; la Chambre qui laissa violer la Charte impunément; la Chambre qui prodigua les trésors de l'Etat aux intérêts dont elle profitait la première; la Chambre qui abandonna la sûreté individuelle des citoyens à l'arbitraire des ministres; la Chambre qui poursuivit à outrance la liberté des opinions....., qu'étaient-elles? quel nom leur donner? La Chambre qui accrut incessamment les traitements des fonctionnaires, qui les livra ensuite pieds et poings liés à l'administration; la Chambre qui entassa emprunt sur emprunt, qui prodigua les fonds secrets, qui maintint tous les priviléges, qui éleva des autels aux basses passions de l'avidité, qui encouragea l'agiotage par l'amortissement, qui fit tout graviter vers le centre impur de la Bourse, qui jeta honneur, dignité nationale, trésor public, à la voirie des loups-cerviers; toutes ces Chambres, messieurs..., prostituées! prostituées! » Et parlant de la corruption du jour, il révélait les importantes opérations de bourse consommées à l'aide de nouvelles connues de la veille et publiées seulement le lendemain; il rappelait l'indifférence des députés dans la question de la prime des sucres, prime qui s'était accrue, en trois ans, de 7 à 19 millions, et il expliquait cette indifférence en démontrant que le tiers à peu près de cette somme était partagé entre six grandes maisons, au nombre desquelles marchaient celles de plusieurs députés conservateurs, et notamment celle d'un ministre.

**Plus tard, des scandales analogues devaient se renouveler dans la**

question des chemins de fer. En voyant figurer un ministre parmi les plus forts actionnaires d'une des compagnies, à la tête desquelles ne se trouvaient que des pairs de France et des députés conservateurs, on eut le secret de l'abandon fait par l'État des importantes voies de communication de la France à d'éhontés agioteurs.

Comment s'étonner, après cela, des actes de cette Chambre, de ces magnifiques coups de majorité, que le pays acceptait avec toutes leurs conséquences et qui faisaient les délices de la cour? On dansait aux Tuileries, et les princes donnaient des fêtes superbes à Vincennes. Mais avant d'arriver au parc des Minimes, brillamment décoré, les invités devaient traverser les quartiers les plus populeux de Paris, et, tout le long du faubourg Saint-Antoine, une double haie d'ouvriers sans ouvrage, de figures pâles et tristes, le peuple, enfin, tel que l'avait fait la prospérité toujours croissante du système monarchique, se tenait dans une attitude sombre et menaçante, qui épouvanta ces heureux du jour.

Malgré la rapidité de leurs brillants équipages, ils purent voir l'air morne, les regards menaçants de cette laborieuse population, si héroïque dans la misère et si terrible le jour où, lassée de souffrir, elle revendique ses droits. Aigrie par les souffrances et douloureusement impressionnée par les scandales officiels, elle n'épargnait ni les quolibets caractéristiques, ni les apostrophes véhémentes, à ces gens richement parés, voluptueusement étendus sur de moelleux coussins, qui lui devaient tout le bonheur dont ils jouissaient et qui ne faisaient rien pour elle. L'allusion prenait, dans la bouche de certains spectateurs sinistres, la forme brutale de reproches amers, de protestations énergiques, qui ne manquaient ni d'esprit ni d'à-propos. Ce fut de ce peuple des faubourgs que partit le premier cri : *A bas les voleurs!* Le prestige dont s'entouraient les courtisans n'imposait plus au peuple. La chute de la monarchie s'annonçait par l'expression du mépris public : *Vox Dei, vox populi!* La voix du peuple est la voix de Dieu! N'y avait-il pas un salutaire avertissement pour qui eût voulu se préoccuper du sentiment national dans cette apostrophe violente : *A bas les voleurs!* Mais, heureusement pour l'avenir des peuples, les pouvoirs oppresseurs sont sourds et aveugles quand il s'agit de leur salut; ils n'écoutent que la fatalité qui les pousse à leur ruine. Car une voix amie, dont les conseils avaient toujours été suivis, fit entendre également au roi des vérités amères. Madame Adélaïde, à son heure suprême, prévoyant le sort réservé à son frère, usa de la grande et légitime influence qu'elle exerçait sur lui pour le sauver. Elle l'avait, en quelque sorte, décidé elle-même à accepter la couronne, et cela seul lui donnait incontestablement le droit de se faire écouter. Pénétrée des dangers que courait la monarchie, et comme si, au moment de sa mort, elle eût entrevu les événements qui allaient s'accomplir, madame Adélaïde combattit longtemps la politique de résistance du ministère; elle fit tous ses efforts surtout pour détourner Louis-Philippe de jeter un blâme officiel sur cent

députés. Sa perspicacité de femme, augmentée de sa tendre sollicitude, de son incommensurable affection pour Louis-Philippe, lui avait fait entrevoir le péril de ce défi imprudemment lancé à la nation ; vainement elle usa ce qui lui restait de forces à vaincre l'obstination du roi : il fut inflexible. Madame Adélaïde tomba épuisée par cette lutte, et elle mourut le désespoir dans l'âme de voir que son dévouement était méconnu par ce frère qu'elle voulait empêcher de marcher à sa perte.

C'est que Louis-Philippe n'était plus, sur la fin de son règne, l'esprit facile, conciliant, rempli de cette bonhomie apparente qu'on avait cru remarquer en lui au début de sa royale carrière. Il était devenu intraitable, impérieux, colère, emporté, très-irritable à la contradiction. Son caractère, rusé, flottant, irrésolu, s'était transformé en vieillissant. Dès qu'il crut son pouvoir solidement établi, il ne prit plus conseil que de ce qu'il nommait *sa vieille expérience*, et il laissa éclater dans toute sa violence le despotisme de ses idées. Avec son scepticisme, il ne voulait voir dans la société que des intérêts ; il était trop positif pour croire à l'existence de sentiments vrais, de convictions sincères. Cœur sec et froid, aigri par le malheur, il était inaccessible à la souffrance ; l'ambition et la cupidité, ces deux uniques mobiles de sa vie, l'avaient rendu d'un égoïsme invulnérable. En montant sur le trône, dernier terme de ses plus secrètes espérances, il devint le plus dangereux de tous les despotes. Il avait, outre une volonté patiente, toute l'obstination aveugle des hommes éblouis par l'éclat de leur position et qui ne voient plus d'obstacles possibles à leur puissance. Il faut croire que c'est la hauteur même de cette position, où nul ne peut atteindre, qui donne le vertige. Peut-on attribuer à une autre cause cette conduite illogique, contradictoire, de Louis-Philippe dans les circonstances les plus graves, les plus décisives de son règne ? Il suffit d'examiner ses actes pour avoir la mesure de son esprit à la fois imprévoyant et irrésolu, pour se former une idée de son invincible entêtement de vieillard, se substituant parfois à l'extrême faiblesse de son caractère.

D'une part, on le voit refuser la couronne de Belgique offerte au duc de Nemours, refus motivé par la crainte d'attirer sur sa dynastie les colères des grandes puissances ; d'autre part, à quinze ans de distance, il brave l'Europe pour faire épouser au duc de Montpensier une infante d'Espagne. Il s'exposait donc pour un intérêt de second ordre à ces mêmes dangers qu'il avait voulu éviter en refusant un trône. Etait-ce pour se venger des refus qu'il avait essuyés dans toutes les cours absolutistes, qu'il fut si acharné à conclure le mariage du duc de Montpensier ? Etait-ce par ambition de famille, ambition qu'il laissa percer à l'intérieur en élevant ses enfants à de fantastiques hauteurs ? Mais alors, pourquoi ne pas avoir accepté d'abord le trône de Belgique, et ensuite la main d'Isabelle II, qui lui fut offerte également par la reine-mère, Marie-Christine ? Les conséquences n'au-

raient assurément pas été plus déplorables, et le résultat eût été bien autrement avantageux. Où la contradiction, pour ne pas dire la folie, est bien plus manifeste encore, c'est dans sa politique avec l'Angleterre. Pour l'alliance anglaise, il sacrifie la Belgique, l'Égypte et les plus chers intérêts de la France; pendant dix-sept ans il fait au cabinet britannique toutes les concessions que celui-ci exige, puis, tout à coup, à propos de nous ne savons quelle ridicule affaire de Madagascar, pour deux ou trois îlots où un troupeau de chèvres ne trouverait pas de quoi brouter, Louis-Philippe se sent enflammé, comme par enchantement, d'une ardeur belliqueuse, et, sans se préoccuper des susceptibilités ombrageuses de sa chère alliée, il s'expose à une rupture en se préparant à envoyer une expédition dans ce pays sauvage, perdu au milieu de l'Océan. L'expédition n'eut pas lieu parce que la Chambre refusa de l'autoriser, et la rupture fut ajournée. Le mariage du duc de Montpensier la précipita, et alors la dynastie d'Orléans vit s'écrouler cette fameuse entente cordiale tant de fois proclamée. L'Angleterre lui montra plus tard qu'elle avait au cœur une haine implacable.

La mort de madame Adélaïde fit sur Louis-Philippe une impression profonde. Il perdait en elle un cœur dont le dévouement à sa personne ne s'était jamais démenti depuis le berceau jusqu'à la tombe. C'était une sœur qui, sans autre stimulant qu'une affection aveugle, avait été pour lui une amie intelligente, une compagne de toute sa vie, et dont l'esprit viril, le coup d'œil sûr, l'énergie éclairée, la pénétration rare, l'avaient plus d'une fois arraché à des situations critiques, à des indécisions dangereuses, à des irrésolutions qui pouvaient lui être fatales. Cette mort imprévue, en laissant autour de sa personne un vide immense, plongea Louis-Philippe dans une morne stupeur. La consternation était peinte sur son visage. Le frère éploré songeait-il à l'ingratitude du roi? La vue de ce cadavre faisait-elle pénétrer le remords dans son âme ulcérée, ou de vagues appréhensions, de sinistres présages, envahissaient-ils son esprit? Était-ce l'effroi ou la douleur qui brisait son stoïcisme? Toujours est-il qu'il laissa couler ses larmes en conduisant sa sœur à sa demeure dernière, lui qui avait conservé un visage impassible en remplissant le même devoir envers l'aîné de sa race, l'espoir de sa dynastie, arrêté au milieu de sa course par un mystérieux arrêt du destin!

Les destinées fatales et tragiques n'ont pas manqué, du reste, au règne de Louis-Philippe. Parmi les dévoués à sa personne, combien sont morts en le maudissant!

Casimir Périer, tombant épuisé, l'âme bourrelée de remords, ne s'est-il pas écrié dans un dernier accès de colère et de désespoir : « Ah! je suis perdu! ils m'ont tué! »

Laffitte, le banquier populaire, qui a tenu en ses mains les destinées de la Révolution de 1830, n'est-il pas mort ruiné et dévoré par les

chagrins, en demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir posé une couronne sur la tête de Louis-Philippe?

Et le maréchal Mortier, tombant sous le plomb meurtrier destiné au roi? Et M. Humann, foudroyé par une attaque d'apoplexie en voyant que la France marchait à une banqueroute? Et le général Pajol, glissant pour ne plus se relever sur les escaliers des Tuileries? Et M. Martin (du Nord), ministre de la justice, disparaissant tout à coup de la scène politique et du monde, à la suite d'une mystérieuse intrigue de boudoir? Et M. le comte Alfred de Montesquiou, s'enfonçant un poignard dans la poitrine? Et M. le comte Bresson, pair de France, ambassadeur à Naples, ami intime de la maison d'Orléans, le célèbre négociateur du mariage de M. le duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne, se coupant la gorge, lorsqu'il ne lui fut plus possible de conserver le moindre doute sur l'ingratitude du roi? Et Lafayette, tué par les remords d'avoir été le complice involontaire de toutes les réactions lâches et cruelles dont la royauté, qu'il avait édifiée, flétrissait notre époque?

Ce n'est pas tout encore. Ceux qui ne tombaient pas sous le poids des remords ou qui ne succombaient pas à des pensées de suicide, furent foudroyés par d'invisibles tonnerres. M. le comte Mortier, pair de France et ex-ambassadeur, fut atteint d'une folie furieuse qui fit courir les plus grands dangers à sa famille; M. Villemain, ministre de l'instruction publique, fut également victime d'un long accès d'aliénation mentale qui, heureusement pour les lettres, se dissipa; le prince d'Eckmuhl, pair de France, disparut de Paris à la suite d'un grave attentat, que l'on chercha à excuser en l'attribuant à un dérangement des facultés intellectuelles de son auteur.

Toutes ces scènes tragiques, auxquelles il serait injuste d'attribuer une portée qu'elles n'ont pas, sont cependant de terribles révélations pour l'histoire. Mais quel sujet d'amertume profonde pour un écrivain qui se voit forcé de passer par le crime et la folie, à travers des ruines et des décombres, pour pénétrer dans le domaine historique de son pays! Et quand il croit en avoir fini avec cette longue succession de calamités, que trouve-t-il? des tyrannies qui s'élèvent à côté des tyrannies qui succombent! N'est-on pas tenté de désespérer de l'avenir de l'humanité, en voyant que la lutte entre le bien et le mal semble devoir être perpétuelle? Gardons-nous cependant de toute défaillance. Il est impossible que la Providence condamne les hommes à d'inutiles efforts.

CHARLES ROBIN.

# HISTOIRE

# DE FRANCE.

## CHAPITRE PREMIER.

### POLITIQUE EXTÉRIEURE.

#### SITUATION DE L'EUROPE AVANT LE 24 FÉVRIER.

Les événements sont des leçons de Dieu données aux hommes pour les punir ou les éclairer. Telle est la croyance générale. Et cependant, si on remonte un peu haut dans l'histoire, on se prend à douter de la salutaire influence de l'intervention divine dans les choses humaines, en reconnaissant qu'en politique les mêmes fautes se renouvellent sans cesse en dépit des fréquents exemples du terrible châtiment infligé à ceux qui les commettent. Tous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis un demi-siècle, se sont rendus coupables des mêmes excès, des mêmes abus de pouvoir, et tous ont péri victimes de leur conduite sacrilège. A dix-huit ans de distance seulement, deux monarchies tombent pour avoir commis la même impiété.

Les Bourbons, enhardis par le succès momentané d'une politique arbitraire, poussent l'audace et la haine jusqu'à toucher à la plus importante des libertés publiques, garanties par le pacte fondamental, conquises par des luttes sanglantes, par d'héroïques efforts, et l'ouragan populaire les jette de nouveau sur la plage étrangère.

La dynastie des d'Orléans s'élève sur ce trône chancelant, et à peine se croit-elle affermie qu'à son tour elle succombe à la même tentation, en s'attaquant au droit de réunion, qui était une entrave à l'exécution de ses autres projets liberticides. L'expérience n'est-elle donc que cette voix de Cassandre, toujours inécoutée? Elle a beau multiplier ses leçons, nous les voyons tomber dans le néant, comme cette poussière du sablier que les vents emportent!

Ce fait d'une monarchie que rien ne peut arrêter dans ses fureurs despotiques, pas même le triste sort de sa devancière, fut si concluant contre les royautés, à jamais convaincues d'être incorrigibles,

que le peuple fit un auto-da-fé de ce trône qui donnait de si dangereuses tentations.

Avant de résumer les principaux faits de la politique intérieure de la France, qui ont nécessité les graves changements de la forme gouvernementale, il importe de jeter un coup d'œil sur la politique extérieure, qui a contribué pour une si large part à l'explosion de Février.

La Restauration, à son éternelle honte, avait fait subir à la France les traités de Vienne, qui ont été l'humiliation la plus complète qu'ait subie une nation indépendante, et elle dut, quoique à regret, plus tard, soumettre sa politique à ces odieux traités. Mais la Révolution de 1830 imposait à la monarchie qui en était sortie le devoir d'adopter une politique libérale, sinon révolutionnaire, et le premier acte à accomplir était d'affranchir la France du joug des infâmes traités acceptés par la Restauration, sous le canon des puissances coalisées. Il n'en fut rien cependant. Par un inexplicable aveuglement, Louis-Philippe crut que l'avenir de sa dynastie exigeait qu'il méconnût le caractère national, et qu'il foulât aux pieds l'honneur de tout un peuple. Le vice du pouvoir héréditaire condamnait déjà la France à cette politique d'abaissement, dont les conséquences furent si désastreuses, et cela dans un moment où il suffisait d'un peu d'énergie pour reconquérir nos anciennes limites, car de toutes parts les peuples asservis par la force attendaient avec des frémissements d'impatience un signal pour se ranger sous le drapeau tricolore. Les monarques absolus étaient glacés d'épouvante. Ce fut Louis-Philippe qui les rassura par sa diplomatie, en adoptant pour base de sa politique, quoi? ce qui aurait dû à jamais rester enseveli sous les pavés de Juillet : le maintien des traités de 1815! C'était se mettre volontairement, par un intérêt dynastique mal entendu, dans la position où était la Restauration, c'était appeler le pays à consacrer par des protestations ce que le général Lamarque appelait des haltes dans la boue. On sait ce que coûta à la France ce système de paix à tout prix. Il fallut tenter l'extinction de toute ardeur nationale, comprimer au dedans l'esprit révolutionnaire, appuyer partout les réactions les plus sanglantes, corrompre le régime représentatif, et tout cela pour respecter des traités que les puissances signataires violèrent elles-mêmes le jour où le besoin de leur politique l'exigea. La république de Cracovie, qui n'avait dû son existence qu'à des rivalités jalouses, incapables de s'entendre, fut violemment incorporée à l'Autriche. C'était une république dont le voisinage devenait gênant, et, pour protester contre le mariage du duc de Montpensier, on jugea à propos de la confisquer, de l'absorber, de la détruire. L'occasion était belle pour mettre en lambeaux les traités de Vienne, si audacieusement déchirés par les cours du Nord, au mépris même du droit des gens. Le gouvernement de Juillet ne voulut pas sortir de son immobilité systématique qui encourageait au dehors toutes les vio-

lences. Il se contenta de protester! Or, une protestation de M. Guizot, de l'homme qui eut le triste courage de défendre à la tribune de la Chambre des députés les assassins de la Gallicie et qui fut un de ceux qui proclamèrent que « l'ordre régnait à Varsovie! » une protestation, enfin, du complice de toutes les tyrannies exercées contre les peuples, c'était une dérision!

Cette démonstration insultante des trois puissances étrangères n'était, du reste, que la conséquence fatale de la conduite du cabinet français dans ce qu'on nomma, en langage diplomatique, les mariages espagnols. Cette double union de la reine d'Espagne avec son cousin François d'Assises, parent de la famille d'Orléans, et de l'infante avec le duc de Montpensier, froissa les cours du Nord, parce que cet événement inattendu dérangeait leur politique, et la nationalité d'un peuple fut sacrifiée à leurs rancunes. C'est l'histoire du bonhomme Chrysale, se vengeant de la conduite de Bélise sur le dos de Philaminte. La Russie, la Prusse et l'Autriche frappaient sur la Pologne des coups destinés à la France. Quant à l'Angleterre, trompée dans ses calculs, abusée jusqu'au dernier moment par des promesses mensongères, elle fut si indignée d'avoir été jouée, prise pour dupe par le cabinet des Tuileries, qu'elle laissa éclater toute sa colère, et une rupture violente s'ensuivit.

Ainsi, pour un mariage de famille, la paix de l'Europe était compromise, l'alliance anglaise, pour laquelle on avait fait tant de sacrifices, était rompue. On laissa égorger, anéantir la Pologne, démanteler la Belgique, évacuer Ancône, bombarder Beyrouth, massacrer les chrétiens du Liban, pour ne pas altérer une *entente cordiale* nécessaire, disait-on, à la paix du monde. On avait aussi abandonné l'Egypte, subi toutes les hontes, toléré toutes les spoliations, enduré tous les affronts, sous le prétexte de maintenir l'équilibre européen, et, après dix-sept ans de cette politique humiliante, on jeta tout à coup la France dans l'isolement, non parce que son honneur l'exigeait, mais dans un intérêt purement dynastique. Quoi! pendant dix-sept ans tous les efforts politiques furent dirigés vers une alliance considérée comme l'axe de tous nos mouvements, comme une nécessité absolue de notre existence politique, et sans autre utilité que de satisfaire une mesquine ambition de famille on brisa cette alliance! La conduite de Louis-Philippe dans cette circonstance mit complétement à nu son esprit flottant, irrésolu, imprévoyant. Il laissa bien voir qu'il n'avait qu'une politique d'expédients, vivant au jour le jour, sans songer à l'avenir. La contradiction était flagrante dans cette question espagnole, flagrant aussi était l'entêtement de vieillard que Louis-Philippe laissa percer. Comment! une fois, une seule fois, le roi ose avoir une volonté, il ose braver les menaces de l'Angleterre, les colères des cours du Nord, et c'est pour un mariage de second ordre!

Quoi! Louis-Philippe refuse le trône de Belgique pour un de ses

fils, il laisse même mutiler ce malheureux pays pour ne pas indisposer les grandes puissances, il refuse également la main d'Isabelle pour un autre de ses fils, toujours pour rester en bonne intelligence avec l'étranger, et tout à coup on le voit changer de tactique : il devient entreprenant, audacieux jusqu'à la témérité; il rejette bien loin de lui cette vieille prudence dont il ne s'était jamais séparé, et tout cela pourquoi? pour faire épouser au duc de Montpensier une infante d'Espagne! Donc, ni la crainte de compromettre la paix européenne, ce *statu quo* si péniblement obtenu, ni les graves embarras, les dangers sérieux qui pouvaient surgir d'un mariage qui était une chose nulle ou dangereuse pour la France, nulle si la reine donnait des héritiers au trône d'Espagne, dangereuse si elle n'en donnait pas, ni les inconvénients d'une solidarité fâcheuse, rien ne l'arrêta. Il marcha résolument à son but, prenant des voies tortueuses, quand il ne pouvait suivre le droit chemin, pour être plus sûr de l'atteindre, sans se laisser intimider par la certitude d'une rupture éclatante avec l'Angleterre, sans tenir compte des hostilités faciles à prévoir de la part des cours du Nord. Ce n'est pas de cette lueur d'énergie que l'histoire blâmera Louis-Philippe, c'est de l'application tardive qu'il en fit, application contraire aux intérêts de la France. Le danger n'était pas dans la rupture de l'alliance anglaise, et encore moins dans l'humeur manifestée par les puissances du Nord. Louis-Philippe pouvait, au contraire, tirer un très-grand parti de cette rupture et de cette humeur, en profitant de l'isolement de la France pour adopter une politique révolutionnaire.

Quand, en 1840, notre pays fut menacé d'une guerre avec les grandes puissances, et que l'Espagne vit dans la France la révolution, tous les partis dans la Péninsule se sont écriés : Notre cause est commune ; l'Espagne doit marcher avec la France.

Il ne s'agit pas de savoir si c'était un droit de chercher à s'unir étroitement à l'Espagne, si c'était une obligation rigoureuse, une tradition séculaire de la politique française, un intérêt constant et de premier ordre.

Il s'agit d'examiner si, après avoir renversé l'œuvre de Louis XIV en reconnaissant Isabelle II, on pouvait tenter de continuer cette œuvre. Il faut rechercher si le mariage du duc de Montpensier, en resserrant les liens des deux familles, a uni plus étroitement les deux nations. Avait-on attiré l'Espagne dans notre sphère d'action par cet hymen? Les événements ont démontré le contraire. Il eût été difficile, du reste, de se concilier les sympathies du peuple espagnol en appuyant les réactions les plus sanglantes, en donnant la main à ceux qui ont détruit la constitution, supprimé le jury, traqué la presse en tous sens, effacé enfin du pacte fondamental le principe de la souveraineté du peuple. Qu'a donc produit pour la France ce mariage qui, tôt ou tard, devait faire sortir les épées du fourreau, si la révolution de février n'était venue en annihiler les effets en en détruisant la cause?



Il n'a servi qu'à soulever un mécontentement général en Espagne et à mettre en relief les incroyables procédés, les intrigues machiavéliques de la politique des Tuileries. Laissons de côté les petits coups d'État qui se sont accomplis dans l'ombre, et reprenons la question d'un peu haut, comme l'a fait M. Berryer à la tribune de la Chambre des députés, car à cette question était lié le sort de la monarchie de Juillet. Si elle avait su tirer parti de la position qui lui était faite par les puissances absolutistes et par le dépit de l'Angleterre, elle pouvait conjurer l'orage amoncelé sur sa tête.

En contemplant le tombeau de Charles-le-Hardi, Louis XI disait : « Il y a là le berceau de longues guerres. » Il avait raison. Louis XIV vint heureusement changer la situation créée par les caprices soupçonneux de Louis XI à l'occasion du mariage de Marguerite de Bourgogne. Louis XIV a voulu couvrir notre frontière du midi en acceptant la succession d'Espagne ; on peut s'en convaincre par ses instructions à Philippe V. Entré bien vieux dans cette tâche, Louis XIV l'a poursuivie à travers des désastres et des revers auxquels il n'était pas habitué. Enfin il a pu consommer cette œuvre et assurer la succession d'Espagne par cette pragmatique acceptée des cortès qui mit la France à l'abri de l'étranger du côté des Pyrénées.

Mais ce n'est pas parce que Louis XIV a mis son petit-fils sur le trône d'Espagne qu'il a fait cesser la vieille hostilité de la France et de l'Espagne. Pour qui réfléchit sérieusement à l'histoire, il est facile de se convaincre que si Louis XIV a atteint son but comme roi, il a été déçu comme père. Ce qui a définitivement placé l'Espagne et la France dans la situation respective qu'elles doivent avoir et qui fait qu'il n'y a plus nécessairement contre la France de politique ennemie à Madrid, c'est que Louis XIV a poussé l'Europe à arracher les Pays-Bas à l'Espagne. Cette politique a été complétée par la prise de Gibraltar par l'Angleterre. C'est en perdant les Pays-Bas par suite de la guerre de succession, c'est par l'occupation de Gibraltar, que l'Espagne, qui jusqu'alors avait, territorialement et maritimement, redouté avant tout la France, fut reportée vers les Pyrénées, ramenée à des sympathies pour elle. Quant à la parenté, au moyen de laquelle Louis XIV crut faire entrer intimement la Péninsule dans la politique de la France, cette parenté n'eut pour lui que des résultats affligeants, et, sous le régent, Philippe V déclara la guerre à la France, non pas dans l'intérêt de l'Espagne, mais dans un intérêt de famille. Napoléon eut à se repentir également d'avoir introduit une question de parenté dans sa politique en Espagne.

Trop tard, Napoléon, quand il conduisait les destinées de ce pays au gré de son génie, a cherché à replacer la France, vis-à-vis de l'Espagne, dans la situation que lui avait faite Louis XIV par sa politique, c'est-à-dire comme roi et non comme père. Eh bien ! malgré tant de malheurs, n'est-il pas étrange que Louis-Philippe, pour ne pas encourager les espérances du duc de Bordeaux en reconnaissant don

Carlos, ait poussé à l'abolition de la loi salique, introduite en Espagne par Louis XIV, avec sa politique? Cette détermination pouvait amener un prince étranger, hostile à la France, sur le trône d'Espagne; mais elle laissait des chances à un prince ami.... Cette espérance décida la politique que l'on a suivie.

A l'heure où se résolvait la question de la succession féminine en Espagne, changement considérable qui permettait à l'Angleterre de prétendre à poser, dans un avenir prochain, son intimité dans les conseils du cabinet espagnol, la France recherchait l'alliance anglaise, et l'Angleterre s'empressa d'accepter ce qu'on lui livrait sans coup férir. Grâce à ce sacrifice, l'alliance fut cimentée.

Quand l'Angleterre eut assuré sa prépondérance en Espagne, prépondérance que l'on eut le tort de ne pas combattre par une intervention, quand, à travers de grands embarras, on arriva à la question du mariage de la reine, on comprit la nécessité de rentrer, autant que cela était possible, dans les vieilles traditions de la politique française, car, depuis le jour où la France et l'Angleterre s'étaient alliées, ces deux puissances se faisaient en Espagne une guerre d'influence déplorable. La France patronait un parti, l'Angleterre en patronait un autre; la France patronait les modérés, dont Marie-Christine était le chef; l'Angleterre patronait les progressistes, qui avaient à leur tête le prince Henri, cousin d'Isabelle. Cette politique était malheureuse. On agitait ainsi le pays, théâtre de ces rivalités, on attentait à son indépendance, à sa dignité, pour protéger des intrigants ou des ingrats. Cette situation était cependant inévitable. La lutte engagée, il fallut en sortir. C'est alors que Louis-Philippe travailla à restreindre les avantages que l'abolition de la loi salique avait faits, au préjudice de la France, à l'Angleterre. En 1842, le cabinet français, pour éloigner la maison de Cobourg, posa ce principe absolu: un descendant de Philippe V, exclusivement. C'était protester contre la spoliation de la succession masculine; mais c'était aussi saper la base fondamentale de l'entente cordiale, puisqu'on anéantissait, par ce fait, la seule chance qu'avait l'Angleterre de faire asseoir un de ses princes dans les conseils de l'Espagne. Néanmoins, la contradiction était flagrante. En cette même année 1842, lord Aberdeen écrivait à son ambassadeur anglais à Vienne :

« La France avait déclaré qu'elle renonçait à la main de la reine « pour un prince de la famille du roi des Français. Ce sacrifice, que « le roi a fait, a conduit son gouvernement à la tentation déraison- « nable de forcer la reine à choisir quelque autre membre de la « maison de Bourbon, à l'exclusion absolue de tout autre concurrent. « On a été jusqu'à insinuer que la paix de l'Europe en pouvait dé- « pendre. Or, il est possible que la famille de Bourbon offre à l'Es- « pagne la source la plus convenable pour y choisir le mari de la « reine; mais si, sur ce sujet, nous n'avons aucune opinion à émettre, « notre avis est, du moins, que l'Espagne demeure complétement

« libre de son choix. Que ce mariage soit désirable ou non, la manière
« dont il est proposé par la France est de nature à exciter des sen-
« timents d'indignation et de résistance dans le cœur de tout Espa-
« gnol qui tient à la dignité et à l'indépendance de son pays. »

Il a donc été injuste d'attribuer à lord Palmerston, ministre des affaires étrangères en Angleterre au moment où les mariages espagnols ont été conclus, un dissentiment prévu, annoncé cinq ans avant l'événement par lord Aberdeen, qui qualifiait le principe de déraisonnable, et qui parlait déjà d'indignation, de résistance. Cette question était celle de toute l'Angleterre.

Eh bien, quand le cabinet français s'est décidé à sortir des conditions qui formaient les bases de l'alliance anglaise, il devait avoir un plan de conduite pour se trouver dans une position favorable en Europe le jour où le vœu, le but de sa politique serait réalisé. Quand on interrogea M. Guizot sur sa politique future, un coup inattendu vint prouver son imprévoyance et blesser dans ses sentiments les plus intimes la nation française. Ce coup inattendu, c'était l'incorporation de Cracovie, qui rendit impossible toute tentative de négociation, de rapports pacifiques avec les grandes puissances coupables de cet abominable attentat. Et d'ailleurs, la France pouvait-elle être l'alliée de ceux qui opprimaient l'Italie, de ceux qui violaient l'indépendance de la Suisse, de ceux qui assassinaient lâchement la Pologne, de ceux qui menaçaient Constantinople? Et M. Guizot prétendait avoir fait une grande chose, une chose utile aux intérêts français, en concluant les mariages espagnols; il s'applaudissait du succès de sa politique, lui qui, à une autre époque, s'était prononcé contre les alliances intimes. Il l'emportait sur l'Angleterre, c'est vrai; mais, pendant qu'il s'ingéniait à tromper le cabinet britannique, il ne voyait pas se former cette ligue de despotes qui préludait à d'autres tyrannies par l'anéantissement de la dernière ombre de la nationalité polonaise. Ainsi, le mariage d'un des fils du roi était la grave, l'importante, l'unique occupation du gouvernement de la France; l'intérêt dynastique dominait tout, absorbait tout. Et quand l'événement de Cracovie vint troubler un peu la joie qui éclatait partout aux Tuileries, que fit-on? Encore surexcité par l'énergie qu'on avait dû déployer pour la plus grande gloire de la famille royale, on ne parla de rien moins que de relever Huningue. Mais ici il ne s'agissait que de l'honneur, de la dignité de la France, et, le naturel revenant au galop, on ne tarda pas à montrer moins de vigueur. Quelques jours après, on déclara seulement que les traités de 1815 avaient cessé d'exister, puis, la peur progressant, on se borna à glisser dans l'adresse de la Chambre une insinuation dont on s'efforça d'amoindrir le plus possible le sens et la portée.

On comprenait donc, après le fait accompli avec une inqualifiable obstination, que l'on s'était bénévolement placé dans une position fausse, position dont on ne pouvait sortir qu'en rompant avec les sou-

verains pour marcher avec les peuples. Alors qu'importait d'être seul contre quatre! La France, seule, n'avait-elle pas eu raison déjà de la coalition de Pilnitz? La France, seule, ne pouvait-elle pas relever le dernier défi porté à son protectorat? Au prix d'immenses gloires, d'immenses malheurs, toutes les questions qui touchent à l'équilibre européen ont été expérimentées par la France; nous avons été loin l'épée à la main pour connaître les ressources, les sympathies de tous les Etats de l'Europe; nous avons été visiter toutes les capitales pour ne rien ignorer. Pendant ces grandes guerres, la France a su ce qu'étaient les Etats intermédiaires en Europe; elle a appris qu'elle pourrait braver les cabinets absolutistes et l'Angleterre le jour où elle voudrait protéger l'indépendance de l'Italie, de la Suisse, des Etats secondaires de l'Allemagne, le jour où elle s'allierait avec les Etats barbaresques pour rendre indépendants de la Porte l'Egypte, le Maroc et Tunis.

Les grandes puissances peuvent être dangereuses pour la France dans les conférences, dans les souterrains des congrès diplomatiques, dans ce qu'on nomme le concert européen; mais au grand jour, au soleil, en face de la France armée pour l'indépendance et non pour la conquête, c'est autre chose! Avec notre unité puissante, notre attachement au droit, la résolution de venir en aide à tous ceux qui ont besoin d'appui pour faire reconnaître leurs droits, que feraient ces grandes puissances avec leurs rivalités, leurs jalousies, leurs défiances, avec une Pologne et une Irlande attachées à leurs bras?

Mais le principe monarchique s'opposait à ce que le gouvernement français prît devant l'Europe une attitude noble, digne, fière, à ce que la question des grands intérêts des peuples fût posée. On était peu tenté, du reste, à l'étranger, de recommencer l'épreuve de Pilnitz. Ce qu'on voulait, c'était resserrer peu à peu le cercle où vivotait la monarchie de Juillet, faire le vide dans cet espace, la priver d'air et de mouvement; sa pusillanimité garantissant qu'elle n'oserait jamais se retremper à ce foyer populaire qui donne la vie; la placer, enfin, dans ce double isolement des rois au dehors et de la révolution au dedans, la faire périr lentement d'impuissance et d'étisie entre ces forces qui devaient lui manquer à la fois, ou la tuer plus sûrement en l'associant à des crimes nouveaux. C'est à la mort, en effet, qu'est venue aboutir cette politique de la ruse et de la peur, si bien qualifiée par ce mot: Juste-milieu!

Le juste-milieu n'était plus possible pour la dynastie de juillet après les mariages espagnols. Elle était placée dans une situation tellement critique, qu'il aurait fallu plus que du génie pour en sortir honorablement. La coupable complaisance des hommes chargés des destinées de la France fut le malheur de la royauté qui, sans la lâcheté servile de ses conseillers, aurait été forcée d'adopter une politique plus conforme au vœu, aux intérêts de la nation. Avec un peu

d'audace, elle pouvait trouver appui au dedans, en détournant à son profit la population attachée à une attitude énergique, et au dehors en faisant cause commune avec les peuples. Toute la science politique consistait à enlever au parti progressif ses propres armes pour le combattre, et à s'opposer aux projets perfides des grandes puissances. L'élément démocratique dominait partout, il fallait l'encourager simplement et non le combattre. Dans les situations périlleuses, il faut savoir employer des remèdes violents. Louis-Philippe ne comprit rien de tout cela. Il continua à se faire le complice des bourreaux des peuples.

Pendant que l'Angleterre intriguait en Espagne pour ressaisir son influence un moment compromise par l'œuvre du cabinet des Tuileries, que faisait l'Autriche au delà des Alpes? Là des nations frémissantes se révoltaient contre sa domination et aspiraient de nouveau, avec une patience croissante, à secouer le joug des traités de Vienne. L'amour de l'indépendance, plus vivace que jamais au fond de tous les cœurs, depuis la Révolution de Juillet, tenait la Péninsule italique dans un état permanent de combustion. Les regards tournés vers la France, les patriotes italiens semblaient l'interroger pour savoir s'ils pourraient compter sur son appui le jour où ils tenteraient d'affranchir leur pays de l'odieuse servitude que faisait peser sur l'Italie tout entière l'infâme politique de l'Autriche.

Un moment on crut que la venue d'un pape guelfe allait résoudre toutes les questions italiennes. Les concessions de Pie IX à l'opinion publique faisaient même espérer que le sol latin allait enfin être purgé de ses maîtres étrangers. Mais sitôt que l'Autriche s'aperçut que sa prépondérance était menacée, que Pie IX entrait dans la voie des réformes, elle le réduisit à l'impuissance de faire le bien. Metternich s'était servi de Grégoire XVI pendant seize ans pour composer à son gré le personnel du sacré collége. Ceux qui se rattachaient franchement à Pie IX formaient la minorité; les autres, pour se faire pardonner d'avoir nommé à leur insu un réformateur, intriguaient, s'agitaient pour paralyser les bonnes intentions du souverain pontife. Quand leur opposition ne suffisait pas, l'Autriche apparaissait alors, la menace à la bouche. Ainsi, elle intrigua d'abord pour amener l'Église romaine à se prononcer contre les intentions libérales du nouveau pape et pour le contraindre à apposer le prétendu sceau de Saint-Pierre à une encyclique furieuse, monument d'orgueil et de démence digne de ce Grégoire-le-Grand qui condamnait, comme également impies, toutes les sciences, toutes les études; digne de ces autres barbares qui, du cinquième au dixième siècle, se montrèrent les implacables persécuteurs de toute pensée libre, de toute intelligence suspecte d'avoir quelque penchant pour la nouveauté. Pie IX a dû vivement ressentir l'outrage qu'on se plaisait à lui faire en l'obligeant à signer de sa main cette brutale invective contre ses propres tendances; mais il ne pouvait se défendre de subir cette con-

trainte, et il l'a subie. Dès lors s'évanouirent bien des illusions: il ne fallait plus attendre de Pie IX aucune réforme ecclésiastique. Si Grégoire XVI était descendu dans la tombe, son esprit, plus puissant que la mort, lui survivait. D'autres actes non moins déplorables ne tardèrent pas à confirmer et à consolider la victoire remportée sur les intentions du nouveau pape par l'Eglise romaine, par les cardinaux et par les jésuites que l'Autriche faisait mouvoir au gré de sa politique.

Après que l'Eglise eut obtenu de Pie IX le désaveu public des projets de réforme qui lui étaient attribués, la politique autrichienne intervint sous une autre forme et fit connaître de nouvelles exigences. On publiait des journaux qui, avec beaucoup de modération, avec une grande réserve, parlaient des vieilles gloires de la patrie et réveillaient dans les esprits le sentiment de la liberté. L'Autriche réclama l'établissement d'un tribunal de censure, chargé d'étouffer ces voix indiscrètes. Pie IX voulut rejeter cette requête; mais, après la prière, l'Autriche fit entendre la menace, et aussitôt elle eut ses censeurs. Ce ne fut pas tout. Depuis l'avénement de Pie IX, ce n'étaient que fêtes dans les Etats romains. Quand ce peuple enthousiaste veut manifester une espérance, une satisfaction, il éclate en transports publics, il chante, il déclame, il témoigne, par les signes les plus expressifs, la pensée qui le possède, l'allégresse qui le remplit. Ayant ôté la parole aux lettres, l'Autriche ne pouvait tolérer ces assemblées populaires, dans lesquelles on proférait des discours malsonnants à ses oreilles. Exiger de Pie IX qu'il défendît ces réunions, c'était lui aliéner l'affection de ces populations qui l'avaient récemment salué comme le libérateur si longtemps attendu. Pie IX dut courber la tête et obéir. Ah! si cet homme, qui sortit du conclave en prononçant le mot de *liberté* que les échos du Capitole avaient oublié, si ce pontife qui fut l'objet de tant d'ovations imméritées, qui souleva dans le monde entier tant d'espérances et d'illusions pour la grande cause de la liberté et de l'indépendance de l'Italie, eût été sincèrement, fermement résolu à poursuivre l'émancipation des peuples de la Péninsule, il aurait pris le drapeau fédéral dans une main, le drapeau des institutions et des progrès dans l'autre, il aurait posé, devant l'Europe, la limite des réformes, comme il posa à Ferrare la limite des Etats, et nul doute que les espérances que son avénement avait fait concevoir n'eussent été réalisées. Mais, à dater du jour où Pie IX refusa de suivre le mouvement dont il avait lui-même donné le signal, l'agitation prit dans les villes romaines un caractère grave. C'est en vain que le souverain temporel à qui l'Italie centrale devait, entre autres institutions vraiment libérales, l'établissement de municipalités romaines, essaya de calmer l'émotion populaire par la création d'une garde civique et par d'autres concessions tardives, il n'était plus en son pouvoir d'arrêter la révolution. En admettant que l'abandon de la France, et les menaces, les intrigues de l'Autriche, aient exercé une

funeste influence sur les bonnes intentions dont Pie IX avait donné des preuves au commencement de son règne, la protection qu'il a demandée au bourreau de la Sicile, à l'assassin de Naples, a dessillé tous les yeux.

C'est au mois de novembre 1847 que l'immense popularité de Pie IX entra par degrés dans la phase du déclin. Des faits démontrèrent que le pontife était noble, généreux, loyal, mais faible de caractère, que son horizon n'était pas très-large, que les préjugés religieux l'enchaînaient, qu'il s'était tracé d'avance un certain cercle de concessions au delà desquelles il ne voudrait pas avancer. Le 15 novembre 1847, Pie IX étonna, par une allocution absolutiste, les représentants des provinces romaines, membres de la Consulte. Voici comment il s'exprima :

« Je remercie les députés de leur bon vouloir, et je fais grand « compte d'eux pour le bien de la chose publique. C'est pour obtenir « ce bien que, dès le premier moment de mon élection, et suivant « l'inspiration divine, je me suis trouvé disposé à tout faire pour l'a- « venir sans rien diminuer du pouvoir souverain que j'ai reçu plein « et entier de mon prédécesseur et que je dois transmettre tel à ceux « qui viendront après moi. Trois millions de sujets me sont témoins, « et l'Europe l'est également, de tout ce que j'ai fait jusqu'à ce jour « pour me rapprocher de mon peuple, pour l'unir à moi, pour con- « naître de près ses besoins et pour les satisfaire... C'est dans ce but « que j'ai réuni autour de moi une Consulte permanente pour re- « cueillir ses avis dans mes résolutions souveraines... Ce serait se « tromper grandement que de voir autre chose dans son concours; « ce serait se tromper grandement que de voir dans la Consulte « quelque moderne utopie et le germe d'une institution incompatible « avec la souveraineté pontificale. »

L'extrême froideur avec laquelle cette allocution fut accueillie dut faire comprendre à Pie IX que s'il avait le droit de conserver entière la souveraineté spirituelle, il ne pouvait soustraire la souveraineté temporelle à la volonté populaire. Aussi la Consulte débuta-t-elle par décider, contrairement au vœu du pontife, qu'elle publierait le procès-verbal de ses délibérations et de ses rapports. C'était le commencement des hostilités.

Le 29 décembre, un *motu-proprio* de Pie IX avait établi à Rome le principe du ministère responsable; mais le pontife ne marchait plus à l'avant-garde, il n'avait plus l'initiative du mouvement. Il fallait que la population romaine le stimulât par de fréquentes démonstrations. Et à toutes les réclamations du parti libéral se joignait, comme un *delenda Carthago,* la demande d'expulsion des jésuites.

La conduite du cabinet français entrait pour beaucoup dans le rôle de modérateur que jouait Pie IX, d'une manière si inattendue. L'attitude de M. Guizot, lors de l'invasion autrichienne, ne pouvait

lui laisser aucun doute sur la complicité de la France avec le cabinet de Vienne. Voici ce qui s'était passé :

Pour n'être pas surprise par les événements, l'Autriche, impatiente de punir les populations romaines de leur inclination trop vive pour des institutions libérales, avait disposé depuis longtemps des troupes sur les frontières des États du pape, et elle profita des premiers soulèvements qu'elle avait excités pour envahir les Légations. Après avoir introduit successivement dans la citadelle de Ferrare un supplément de garnison, l'Autriche s'empara, le 1er août 1847, de la ville pour faire sur ce point, en attendant son entrée à Modène et à Parme, l'essai de la terreur que peuvent inspirer des baïonnettes à un État faible et désarmé. En chassant la milice urbaine de ses postes pour les occuper aussitôt, les Autrichiens étalaient avec un faste sauvage la supériorité de leurs forces; ils promenaient leurs canons sur toutes les places, mèches allumées, et, pour couronnèr cette œuvre de violence, ils insultaient par des propos dérisoires le représentant du Saint-Siége, le cardinal Ciacchi, qui protesta au nom de son souverain. L'occupation de Ferrare souleva en Europe une indignation générale contre l'Autriche. L'Angleterre consultée par M. de Metternich sur la question italienne, le cabinet britannique répondit qu'il fallait respecter tous les territoires, les petits comme les grands. Il ajouta : « Ce « ne sont pas seulement les territoires qu'il faut respecter, mais encore « les prérogatives des gouvernements; et les prérogatives des gouver- « nements, c'est le droit de modifier leurs institutions. » Enfin l'Angleterre déclara que, si on voulait employer la force, elle s'y opposerait.

Lord Palmerston n'agissait ainsi qu'en haine du gouvernement français. Il cherchait à rendre l'Angleterre populaire en Italie par des faux semblants de protection qu'il n'avait nullement l'intention de réaliser. Et, soit que M. de Metternich eût été assuré de la neutralité du cabinet anglais, soit que la politique des Tuileries lui fût un sûr garant d'impunité, il se montra résolu à n'écouter ni conseils ni remontrances venant de l'étranger, et à faire, suivant les circonstances, tout ce que lui semblerait exiger l'intérêt bien entendu de l'Autriche. Or, on sait quelles sont les prétentions de l'Autriche sur l'Italie. Elle espérait en 1815 annexer à ses possessions méridionales et les États du pape, et la Toscane, et Naples, et le Piémont : quand elle se vit contrainte de renoncer à cet espoir, elle se trouva mal partagée, et dès lors elle s'employa de tous ses efforts à conquérir la suprême influence partout où il ne lui fut pas accordé d'exercer l'empire souverain. Ce fut l'occupation constante, pendant trente ans, de l'esprit tenace et rusé de M. de Metternich. Aucune entreprise ne l'a détourné de celle-là. En se remémorant les affaires de Naples en 1820, celles de Piémont en 1821, et les mille intrigues ourdies à Florence, à Parme, à Modène, à Lucques, en tous lieux, on voit que l'Autriche avait pour but unique d'établir, de consolider son protectorat sur toutes les couronnes royales ou ducales qui se partagent le territoire

de la Péninsule. Mais le principal objet de la convoitise autrichienne, c'était, c'est encore l'ancienne métropole de l'Italie, Rome, la ville natale des Césars. Après l'issue malheureuse de l'intervention de 1831, M. de Metternich n'a-t-il pas, en 1844, offert aux patriotes des Légations l'appui, le concours de son influence contre le gouvernement abhorré de Grégoire XVI, s'engageant même à favoriser leur soulèvement et à leur faire octroyer des institutions libérales, s'ils consentaient à se séparer du Saint-Siége pour unir à la Toscane Ancône, Ferrare, Ravenne et Montefeltro? L'Autriche n'a jamais eu qu'un intérêt en Italie : c'est un intérêt de domination absolue. En 1832, la France, indignée, se crut obligée de mettre un terme aux outrecuidantes ambitions de l'Autriche en faisant occuper Ancône. Mais, en 1847, on avait les mariages espagnols à se faire pardonner, et M. Guizot estimait que la France, repue de jouissances matérielles, n'avait pas à s'inquiéter de ce que M. de Metternich tramait contre l'Italie. Ce même M. Guizot avait cependant dit en 1832 : « L'Autriche a grande envie, sinon de conquérir, du moins de maintenir « ou d'étendre sa prépondérance dans la Péninsule. L'Autriche veut « que l'Italie lui appartienne par voie d'influence. La France, de son « côté, ne peut le souffrir. Eh bien! là où l'on voudrait une cause « de collision générale, ce sera seulement une cause de difficultés, « de négociations entre les deux puissances. Il faut que chacun « prenne ses positions. L'Autriche a pris les siennes. Eh bien! nous « prendrons les nôtres. Nous lutterons pied à pied contre l'influence « autrichienne en Italie. Nous éviterons une collision générale; mais « nous ne souffrirons pas que l'Italie tout entière tombe décidément « et complétement sous la prépondérance autrichienne. »

Ces paroles sont claires, précises. L'honneur et les intérêts de la France exigeaient que ce programme fût suivi. Il n'en fallait pas davantage pour que M. Guizot le reniât, comme il en avait renié tant d'autres. Chaque jour cet homme donnait à son passé un démenti éclatant. Et en 1839 il avait l'impudence de s'étonner de la facilité avec laquelle on renonçait à des engagements pris au profit des intérêts de la France! Il critiquait l'évacuation d'Ancône, parce que cette évacuation avait eu lieu avant l'obtention des institutions libérales promises aux Italiens! On est confondu, quand on examine la carrière politique de M. Guizot, de l'audacieux cynisme avec lequel il entassait palinodies sur palinodies.

Pour bien apprécier les devoirs qui étaient imposés à la politique de la France en 1847, rappelons brièvement la conduite du gouvernement français en 1831, et les événements qui se sont accomplis.

Pie VIII venait de mourir. Mauro Capellari montait sur le trône pontifical et ceignait la tiare sous le nom de Grégoire XVI. Des bords de la Vistule aux bords du Tibre le bruit de la révolution de Juillet retentissait. Elle avait rempli d'enthousiasme toute l'Italie, qui, croyant déjà voir apparaître sur la cime des montagnes les enseignes bien

connues de la liberté française, s'était levée, défiant ses tyrans domestiques et chassant devant elle leurs satellites étrangers. Mais déjà le gouvernement de Juillet cherchait à se concilier la faveur des rois et des princes absolus. Les patriotes italiens, livrés à leurs propres forces, succombèrent, et expièrent par l'exil ou par la mort les espérances que la Révolution de 1830 leur avait fait aussitôt concevoir. C'est à Modène, le 3 février 1831, qu'éclata cette révolution qui tendait à rayer le pape de la liste des souverains temporels, tout en lui laissant le titre de chef suprême et inviolable de l'Eglise. Cette insurrection de la Romagne contre le pape avait donc un caractère démocratique et universel. A ce titre, la France devait l'appuyer. C'était pour elle une affaire de haute politique. L'ami de François IV, duc de Modène, qui devait plus tard être livré au bourreau pour ensevelir dans la tombe le secret d'une coupable complicité, le célèbre et infortuné Menotti, était à la tête de la conspiration qui échoua d'abord, mais qui se releva ensuite triomphante. Toute la Romagne avait levé l'étendard de l'indépendance. Mais l'Autriche, qui avait cent mille hommes en Lombardie, intervint; le mouvement fut comprimé, et la Romagne retomba sous le joug de la cour de Rome. La France laissa écraser par l'Autriche les patriotes italiens qu'elle avait promis de protéger, et le principe de non-intervention, que le cabinet français s'était engagé à faire respecter, fut violé. Cette tolérance coupable de la France donna lieu, dans le berceau de la chrétienté, à des scènes dignes de la barbarie des anciens âges. Le chef miséricordieux des fidèles se livra à toutes les fureurs horribles d'une vengeance impitoyable. Ce ne fut que plus tard, alors que l'Autriche entrait à Bologne, que Casimir Périer résolut de mater les vues ambitieuses de la cour de Vienne en faisant occuper Ancône, pour montrer à M. de Metternich qu'il devait renoncer à changer en droit de conquête sa sollicitude hypocrite pour le souverain pontife.

Abstraction faite du jugement sévère que l'histoire peut porter sur la conduite de Louis-Philippe dans la révolution de la Romagne, le gouvernement français comprenait en 1832 qu'il ne devait pas laisser l'Italie livrée à la seule influence de l'Autriche. Or, les événements de 1847 commandaient plus impérieusement encore une vigilance active et des démonstrations efficaces. Le parti républicain, que l'on redoutait tant, ne se retrouvait plus dans le mouvement de 1847. C'était le Saint-Siége lui-même qui, cette fois, donnait l'impulsion; c'était le chef de l'Eglise qui voulait entrer dans la voie de ces réformes et des institutions libérales que le gouvernement français réclamait de Grégoire XVI quinze ans auparavant. Et ici la fourberie de l'Autriche était manifeste. Elle, qui avait feint en 1832 de se joindre à la France pour engager les souverains à accorder aux peuples italiens des réformes, s'y opposait perfidement en 1847. Cependant c'était au chant de l'hymne de Pie IX que les autres Etats de l'Italie suivaient l'exemple donné par Rome ; c'étaient les princes

eux-mêmes qui, cette fois, allaient au devant des réformes demandées. Certes, il y avait urgence pour la politique française à ne pas rester indifférente ou immobile. Il lui appartenait de prêter à cette grande émancipation le secours de son assistance morale. Il fallait que sa voix, que ses encouragements, que ses sympathies hautement exprimées, soutinssent l'énergie du Saint-Père et de tous ceux qui l'aidaient à fonder la liberté et l'indépendance italiennes. Il fallait empêcher Pie IX, enfin, de retomber sous le joug de l'Autriche. Tout faisait une loi à la France de l'appuyer efficacement. Dans aucune hypothèse, sous aucun prétexte, M. Guizot ne pouvait rester neutre sans manquer d'une manière déplorable, non-seulement à ses principes, ce qui n'était qu'un tort personnel, mais aux traditions que tous les cabinets, en France, s'étaient fait une loi de respecter.

L'occupation de Ferrare fit courir aux armes toute l'Italie centrale, et le cri d'alarme qui fut poussé trouva de l'écho en dehors des Etats romains. L'agression des Autrichiens réveilla partout les vieilles haines, les ressentiments longtemps comprimés, et tout un peuple que l'on croyait descendu dans la tombe se leva plein d'ardeur, plein de vie, invoquant le Dieu des combats. Le roi de Piémont, qui subissait d'assez bonne grâce les effets inévitables du progrès démocratique, espérant trouver dans l'agrandissement de son territoire une compensation à la perte de ses prérogatives absolutistes, et rêvant une Italie unitaire dont il pensait être le chef, Charles-Albert protesta dans les termes les plus énergiques, se préparant à faire respecter par la force des armes l'indépendance de tous les États de la Péninsule italique.

La détermination de Charles-Albert de courir sus à l'Autriche, et les réformes qu'il accorda à son peuple, furent accueillies avec un indescriptible enthousiasme. Cependant, à Turin, le parti rétrograde, excité par les jésuites qui en étaient là, comme partout ailleurs, le dernier mot et la quintessence, n'abandonna pas sans résistance la haute position qu'il occupait. Des promenades du peuple dans les rues aux cris de : A bas les jésuites! furent nécessaires pour montrer au gouvernement que l'opinion publique ne le suivrait plus dans la vieille ornière du passé. C'est ce qui décida Charles-Albert à promettre, par une proclamation du 8 février 1848, une constitution à son peuple.

En Toscane, malgré les menaces de l'Autriche, le grand-duc Léopold entra franchement, sincèrement, dans la voie constitutionnelle. Dévoué au progrès, il se lança dans le mouvement, et le 11 février 1848, après avoir autorisé la création de la garde civique, il promit également une constitution.

A Lucques, le noble sang de Philippe V, voulut s'insurger contre les vœux populaires, et alors les pavés, qui ont toujours joué un grand rôle dans l'histoire des Bourbons, forcèrent le souverain récalcitrant, Autrichien des pieds à la tête, à faire au peuple les justes concessions

réclamées et à suivre le mouvement. Le 17 décembre 1847, la veuve de Napoléon, archiduchesse de Parme, qui avait trahi ses devoirs d'épouse et de mère, qui avait deshonoré le grand nom qu'elle était indigne de porter, Marie-Louise mourut. Le prince le plus justement haï et méprisé de l'Italie démocratique, après François Ier, duc de Modène, le duc de Lucques, lui succéda.

C'est à ce duc de Modène que les patriotes de Livourne expédièrent une caisse de soldats de plomb, le 19 novembre 1847, pour qu'il complétât sa formidable armée et se dispensât de recourir aux Autrichiens pour l'exécution de ses projets despotiques.

A Naples, un autre Bourbon, Ferdinand II, dont la lâcheté et la fourberie sont proverbiales, fit massacrer des populations entières avec une férocité sans exemple, pour repousser l'insurrection qui vint frapper au seuil de son palais; mais ce monarque sanguinaire, qui avait été publiquement sifflé au théâtre de San-Carlo, fut contraint de céder au torrent. En Sicile, en Calabre, de toutes parts, la lutte terrible engagée entre la liberté et l'absolutisme se poursuivait.

Le 25 janvier 1848, une manifestation imposante de trente mille personnes obtint du Bourbon perfide une promesse de constitution et le renvoi de l'infâme ministre de la police, le fameux Del Carreto. La vie de bourreau de cet agent cruel, que la politique autrichienne avait tenu si longtemps sous son influence à Naples, est écrite avec du sang dans les annales de l'Italie. Commencée par l'assassinat de Murat, elle se continue jusqu'au supplice des nobles frères Bandiera, pour finir par les fureurs sanguinaires froidement accomplies sous les yeux de Ferdinand II, qui faisait sabrer le peuple désarmé par ses gendarmes. Quant aux prisonniers du parti libéral, il les envoya au bagne dans l'île San-Stefano, et, du haut de son balcon, il considérait avec une lunette d'approche le ferrement des condamnés. Les crimes de ce monstre couronné sont encore impunis, mais le digne séide de Metternich, Del Carreto, a clos sa carrière d'infamies comme son noble maître. Tous deux ont dû se soustraire, par une fuite honteuse, au châtiment que leur réservait la justice populaire.

Entraîné, vaincu par le mouvement irrésistible qui soulevait l'Italie, Ferdinand II publia, le 29 janvier 1848, la promesse de constitution qui lui avait été arrachée quatre jours auparavant. Ce fut une espèce de Charte calquée sur celle que l'on bâcla en France en 1830. Cette concession tardive qu'il fit pour sauver sa couronne calma un moment l'irritation, tant il est facile de tromper les nations les plus indignement outragées!

Mais il refusa à la Sicile la constitution particulière, avec un parlement distinct, qu'elle réclamait. Déjà il s'était vengé des triomphes du peuple en préludant à une nouvelle série d'iniquités par le bombardement de Palerme. Pour avoir demandé des droits équitables, une ville de 200,000 âmes fut bombardée pendant quarante-huit

heures, non par des étrangers, mais par son propre gouvernement.

Du haut de la tribune française, M. Thiers, oubliant ses propres actes, protesta contre cette infamie au nom de l'humanité.

« Lorsqu'il y a cinquante ans, » a-t-il dit, « les Autrichiens, pour « s'épargner la longueur d'un siége, bombardaient Lille; lorsque « l'Angleterre, pour échapper aussi aux dangers et aux lenteurs d'un « siége, bombardait Copenhague, il s'éleva un cri d'indignation dans « toute l'Europe. Plus récemment, lorsque le régent Espartero fit « bombarder Barcelone pour réprimer une insurrection, ce ne fut, « dans tous les partis, qu'un cri d'indignation. En quels termes faut-« il donc parler de ce bombardement de Palerme? »

Après avoir déclaré que Ferdinand II avait méconnu toutes les lois de l'humanité, M. Thiers ajouta :

« Quand la liberté se sera développée en Europe, sans autre « complicité de notre part que Montesquieu, Descartes, Pascal, ces « sublimes agitateurs de la pensée humaine, sans autre complicité « de notre part que la prise de la Bastille et la révolution de Juillet, « quand la révolution se sera développée ainsi, elle est sacrée.

« Elle est sacrée, et personne ne doit y toucher, personne : ce se-« rait un attentat contre la nature et l'humanité.

« Nous ne devons porter la liberté nulle part, mais nous ne devons « pas souffrir qu'on y touche lorsqu'elle est venue comme l'herbe « pousse au printemps. Non, la France ne doit pas le souffrir. Là « est le principe de sa politique. Est-ce nous qui avons fait les évé-« nements d'Italie? On peut y voir le génie de la France; sa main, « nulle part.

« Oui, nous menons le monde depuis cinquante ans, depuis plus « longtemps encore. Oui, nous sommes de grands criminels qui avons « fondé, avec Descartes, la liberté de penser; qui, avec Bossuet, « avons fondé l'indépendance de l'Eglise; qui, avec Montesquieu, « avons fixé les droits éternels des peuples. Oui, nous sommes ces « grands criminels. Et nous ne sommes pas seuls! L'Angleterre « avec Bacon, l'Allemagne avec Leibnitz, ont commis leur crime « aussi! Mais nous sommes les plus criminels. Et puissent d'autres « partager bientôt cette criminalité-là! Mais quand nous n'aurons « pas d'autres torts, sachons défendre la liberté qui naît. »

L'Autriche, qui avait applaudi aux réactions sanglantes du roi de Naples, ne vit pas sans inquiétude que Ferdinand II entrait à son tour dans la voie constitutionnelle. Le consul de cette nation protesta contre les promesses royales par l'abaissement de son pavillon.

L'audace de l'Autriche provenait de l'odieuse complicité de la France de Juillet, qui lui laissait le champ libre en Italie. Aussi M. de Metternich ne mettait-il pas de bornes à ses prétentions et encore moins à ses exactions. Il resserrait d'une main plus dure encore le réseau de fer dont il avait enveloppé déjà les malheureuses populations de la Lombardie. Ce n'était pas assez de les opprimer,

de les livrer à la vengeance d'une soldatesque ivre, furieuse, il tenta de les disjoindre et de les ruiner. Il appliquait dans la Lombardie la politique suivie par la Russie à l'égard de la Pologne. Et comme M. de Metternich avait aussi mal géré les affaires de son pays qu'il avait grassement augmenté sa propre fortune, il commença par faire main-basse sur les riches et nombreux établissements de bienfaisance de la Lombardie. Il fit plus que de voler les pauvres : il enleva à la Lombardie le *Monte-Napoleone*, établissement chargé d'administrer la dette publique. Cette institution, fondée par Napoléon, avait traversé les plus mauvais jours de 1815 ; mais M. de Metternich voulait river de plus en plus la chaîne qui attachait la Lombardie à l'Autriche, en faisant disparaître les derniers vestiges de ses institutions financières. Ainsi, l'Autriche, qui pesait déjà de tout son poids sur la Péninsule entière, où elle régnait arbitrairement, rendait plus dure l'oppression de la Lombardie en la privant même de ce qui lui fut garanti par les traités de Vienne. La politique autrichienne, qui avait d'excellentes raisons pour détester Charles-Albert, n'était pas moins violente envers Turin. Le gouvernement de Sardaigne avait eu le projet utile et vaste de lier Gênes et Turin au nord de l'Europe par des chemins de fer, d'établir ensuite une communication analogue entre le Piémont, la Toscane, Rome et Naples. L'Autriche vit dans ce dessein une atteinte à sa prépondérance, et s'y opposa en faisant avancer contre le Piémont des troupes qui menaçaient du même coup la Suisse, les États romains et les pays sardes. L'armée autrichienne pouvait donc envahir à nos frontières, outre les Légations, tous les pays dont les intérêts étaient placés sous l'égide de la France. En mettant ses baïonnettes sur la poitrine de nos voisins et alliés, en s'avançant avec tant de hardiesse, M. de Metternich prouvait que nos stériles protestations pour la Pologne et pour Cracovie couvraient, non une impuissance radicale, mais une secrète approbation de toutes les violences, de toutes les tyrannies.

On avait tant de fois tâté le pouls au cabinet des Tuileries, qu'on savait jusqu'où on pouvait aller dans la guerre sourde que l'on entreprenait autant contre la France, fille de la Révolution, que contre la dynastie de Juillet, qui jouait si niaisement son rôle de dupe. L'absolutisme n'avait pas pardonné à la France révolutionnaire. L'esprit de temporisation inhérent à tous les pouvoirs aristocratiques lui commandait un silence qu'on avait pris pour un rapprochement. La défiance et la haine couvaient toujours au fond des gouvernements ennemis, et il n'a fallu qu'une opportunité pour qu'on vît éclater de nouveau ces sentiments, comme on voit se reproduire ces caractères écrits à l'encre blanche, et que le moindre réactif fait reparaître en les colorant.

Avaient-elles donc prescience, ces puissances absolutistes, du coup mortel que la France allait leur porter? Alors, comment expliquer cet aveuglement stupide qui les poussait à hâter le moment de leur

ruine? Comment expliquer surtout de la part de Louis-Philippe la continuation de ce système de lâche hypocrisie que la diplomatie française promenait par le monde? La haine de la sainte-alliance pour la dynastie de Juillet, après les mariages espagnols, était aussi manifeste que son aversion pour la France; et en présence de cette haine avouée que fait le cabinet des Tuileries? Va-t-il enfin comprendre qu'il n'y a de salut pour lui qu'en s'appuyant sur la liberté? En vérité, on doute que l'on écrive l'histoire de son pays quand on apprécie la conduite déshonorante des hommes sans foi et sans principes qui, chargés de représenter le peuple français, servaient toutes les causes excepté celle de la France. Dévorés par la lèpre du matérialisme politique, dominés par l'insatiable désir de conserver le pouvoir, ils réunissaient en même temps les inconvénients de la témérité à ceux de la peur, selon que les intérêts de la dynastie, auxquels les leurs étaient indissolublement liés, exigeaient qu'ils fussent altiers ou rampants.

De quelque façon qu'on envisage la politique extérieure du ministère du 29 octobre, avant et après les mariages espagnols, on est forcé de reconnaître que cette politique devait aboutir à des catastrophes.

Une guerre européenne était inévitable, malgré l'empressement que mettait le cabinet des Tuileries à désavouer toutes les traditions françaises, à déserter la cause des peuples, malgré ses lâches intrigues au profit des idées et des intérêts absolutistes. Y a-t-il dans aucune langue des mots assez énergiques pour flétrir cette abominable trahison de M. Guizot s'alliant avec M. de Metternich, de la révolution conspirant à la fois avec la tyrannie contre l'indépendance de la Suisse, contre la liberté du Portugal et de l'Italie! Dans l'ordre des idées, c'était une nouveauté monstrueuse! Dans l'ordre des faits, c'était un crime inouï qui devait soulever toutes les consciences. La dynastie de Juillet eut bientôt à se repentir d'avoir défié l'esprit révolutionnaire avec tant de cynique outrecuidance. Mais elle suivait sa pente, sa loi fatale! La lumière se faisait sur la politique extérieure comme sur la politique intérieure, la justice devait suivre son cours.

Quoi! pendant que par une nuit d'hiver l'instinct de la nation italienne se révélait par une flamme mystérieuse qui courait sur la chaîne des Apennins, pendant que, des Alpes à la Calabre, des populations héroïques versaient leur sang pour conquérir leur nationalité, M. Guizot laissait audacieusement envahir l'Italie centrale, Parme, Modène, par l'Autriche! Il condamnait le nouvel ambassadeur de France à Naples à être paisible spectateur des cruautés dignes de Tibère que commettait Ferdinand II! M. Bresson n'y put tenir: dans un accès de désespoir, il se coupa la gorge avec un rasoir!

Mal reçu dans toute l'Italie par les populations et par les chefs de gouvernement, qui voyaient dans l'auteur de l'intrigue des mariages espagnols la cause de la politique cauteleuse et louche du cabinet

français qui marchait à la suite du gouvernement autrichien, M. Bresson, ayant en vain sollicité son rappel, succomba à la douleur que lui occasionnait la réprobation unanime que sa présence soulevait.

A Turin, il fut l'objet de très-désobligeantes manifestations dans les rues : plusieurs fois des sifflets se firent entendre autour de lui. Charles-Albert lui parla avec regret de la part qu'il avait prise aux mariages espagnols, des déplorables résultats que ces mariages pouvaient avoir pour la paix européenne. A Rome, Pie IX reçut M. Bresson tres-froidement, et à Naples Ferdinand II lui reprocha très-vivement d'avoir empêché la reine Isabelle de s'unir au comte de Trapani.

M. Bresson a été fort sensible à tous ces reproches. Déjà en proie à des chagrins domestiques, il n'a pu résister aux souffrances morales qu'il éprouvait de la triste réception qui lui était faite de toutes parts.

En Lombardie, l'agitation allait croissant. Dans la nuit du 3 au 4 janvier 1848, une collision sanglante éclata dans Milan entre la population et la garnison autrichienne. L'origine de la rixe fut l'interdiction mise par le peuple sur le tabac pour l'année 1848. Les Milanais, ne voulant plus remplir les caisses de la régie autrichienne, s'abstenaient de cigares et persiflaient les fumeurs. Des militaires ayant bravé cette prohibition, des coups furent échangés et le sang coula. A Turin, un service solennel fut célébré en l'honneur des Milanais tués. En France, les sympathies, les encouragements de l'opinion libérale, ne faisaient pas défaut aux populations lombardes. Partout on sonnait le tocsin contre l'Autriche.

M. de Cormenin, entre autres, publia, sur l'indépendance de l'Italie, un pamphlet qui était un appel aux armes d'une énergie presque sauvage. Aussi cette première lutte à Milan ne fut-elle que le signe précurseur de l'explosion qui se préparait.

Le débat sur les affaires extérieures, à la Chambre des députés, dans la discussion de la fameuse adresse qui devait faire éclore une révolution, avait un caractère imposant et solennel. C'est un curieux chapitre d'histoire à consulter. La révolution, déjà puissante et forte, lançait l'anathème sur cette contre-révolution agonisante, frappée de stupeur, qui voyait béant devant elle le gouffre où le génie de la liberté allait la précipiter. Entre autres orateurs qui furent les dignes défenseurs de la dignité nationale outragée, méconnue, par un pouvoir avili soutenu par une majorité vénale, M. de Lamartine fit entendre de nobles paroles qui furent accueillies avec la plus sympathique émotion par le peuple. C'est avec son âme qu'il parla des liens d'affection, d'intérêt et d'espérance, qui doivent rattacher la Péninsule italique à la France. M. Thiers, dans un de ses rares instants d'inspiration révolutionnaire, avait flétri en traits de flamme et les massacres de Milan, et le bombardement de Palerme, et ces iniques sentences qui, tant de fois, ont frappé de nobles victimes et ont été rendues par les bourreaux. M. de Lamartine a montré la France

captive et asservie, signant avec la plus dure contrainte les traités odieux qui enchaînaient les peuples. C'est alors qu'il fut grand et vrai. Il renvoya M. Guizot à l'histoire des gouvernements qui, issus d'une révolution, ayant juré de défendre la cause de la liberté et des peuples, abandonnèrent, désertèrent leurs principes et leurs alliés naturels. Puisant un exemple dans nos annales républicaines, il rappela que, vers la fin de la République, il y eut un moment où les Cinq-Cents, les Anciens, épuisés d'hommes, de force, de persévérance, pour conduire à bien la République, qu'ils avaient reçue de la Terreur, s'adressèrent à ceux qui n'étaient pas leurs alliés, les conservateurs de ce temps-là, qui voulaient rétrograder de sept ans; ils eurent le tort de se confier aux puissances qui n'étaient pas leurs amies. La nation se retira d'eux et ils tombèrent. C'est là le miroir que l'histoire présentait au gouvernement de Juillet. Lui aussi devait périr pour avoir menti à son origine, renié ses principes et sa force.

Et malgré la réprobation unanime que soulevait sa politique, malgré la perspective du désastre qu'on lui annonçait, le cabinet des Tuileries continuait à poursuivre la réalisation de ses criminelles espérances. Il feignait hypocritement de respecter le principe de non-intervention en dépit des violations flagrantes dont ce principe avait été l'objet de la part de l'Autriche, parce qu'au fond on se réjouissait des triomphes du despotisme, triomphes auxquels on coopérait sourdement par l'intermédiaire de MM. Rossi, de Montebello (remplacé par M. Bresson) et Bourgoing, qui, à Rome, à Naples et à Turin, étaient à la tête du parti contre-révolutionnaire.

Mais voici qu'en Portugal le peuple se lève contre une reine parjure; partout l'insurrection est victorieuse, la couronne vacille sur la tête de dona Maria, et alors la France n'hésite pas : elle intervient! La France de Juillet tire l'épée contre la souveraineté du peuple! Une royauté qui avait ramassé sa couronne dans la rue, sous des pavés, sur les ruines d'une monarchie qui avait violé le pacte fondamental, cette royauté, issue d'une insurrection, se prononçait en faveur d'une reine extravagante qui avait suspendu la constitution, manqué à son serment, provoqué la guerre civile. Empêcher un peuple irrité de faire descendre d'un trône souillé une royauté coupable, n'était-ce pas condamner le principe en vertu duquel on avait détrôné Charles X? n'était-ce pas légitimer d'avance l'intervention armée de l'Europe contre la Révolution de 1830?

Ou la logique humaine n'existe pas, ou le cabinet des Tuileries était le plus insensé du monde. Sous l'empire de son vertige contre-révolutionnaire, Louis-Philippe chargeait la mine qui pouvait le faire sauter lui-même; il laissait imprudemment éclater ses sentiments secrets d'hostilité contre les peuples. Il poussait la démence jusqu'à condamner le principe en vertu duquel il existait, pour satisfaire ses rancunes contre les idées d'indépendance qui se manifestaient en Europe. En commettant cette monstrueuse inconséquence, cette ini-

quité, de concert avec l'Espagne et l'Angleterre, le gouvernement français tomba dans le piége que lui tendait le cabinet britannique. Lord Palmerston, depuis les mariages espagnols, attaquait sans cesse l'influence française, il la poursuivait sans relâche, il cherchait à la ruiner partout où il la rencontrait. Or, tant que cette influence fut prépondérante à Madrid, il refusa avec énergie de s'associer à une intervention en Portugal; mais dès qu'il eut animé la haine d'Isabelle contre les artisans d'un hymen qu'elle maudissait, sitôt qu'il put conduire, régler cette intervention, la faire servir au profit de l'Angleterre, il y consentit, il en prit même l'initiative. Le droit restait identique, les circonstances seules avaient changé.

L'Angleterre n'avait pas reculé devant un acte de violence contre la liberté et l'indépendance d'un peuple; elle n'avait reculé que devant la crainte de l'accomplir sous l'influence de la France et de l'Espagne. Aussitôt que lord Palmerston fut maître à Madrid, il songea à exploiter la situation du Portugal en faveur de la prépondérance commerciale de l'Angleterre dans les deux Péninsules. Tout puissant auprès d'Isabelle dont il flattait les passions extra-conjugales pour obtenir la direction des troupes espagnoles, il voulut l'être à Lisbonne, où il se posa, vis-à-vis de dona Maria, en sauveur du trône, en même temps qu'il persuadait aux chefs de la junte que sans l'Angleterre ils étaient perdus. Cette double tactique avait pour but de rendre la France impuissante en Espagne, et odieuse ou ridicule en Portugal. Et M. Guizot, pour avoir l'air de faire quelque chose avec l'Angleterre, se fourvoya dans une intrigue où l'honneur et les intérêts de la France devaient être une fois de plus indignement sacrifiés.

Et le gouvernement de Juillet osait protester contre la confiscation de Cracovie, lui qui justifiait et reproduisait tous les excès de la sainte-alliance, lui qui, non content de se faire le champion des intérêts britanniques en Portugal, se traînait à la remorque de l'Autriche en Italie et en Suisse! Au moment où l'opposition à la Chambre des députés interpellait M. Guizot sur le fait accompli en Portugal, le gouvernement de Juillet, prenant goût à la guerre contre les peuples, se joignait au cabinet de Vienne pour protéger et défendre les oligarques et les ultramontains des petits cantons en Suisse contre la diète fédérale. C'était chose curieuse, en vérité, que ce vieux reste d'ardeur éteinte que montrait Louis-Philippe sur sa fin. Ne pressentait-il donc pas qu'il serait vaincu dans cette guerre à outrance qu'il déclarait au parti démocratique? Il fallait être aveugle pour ne pas voir la révolte de l'opinion française contre tant d'actes odieux et lâches, attentatoires à l'indépendance des peuples.

Que se passait-il en Suisse? La majorité des cantons voulait apporter des modifications au pacte fédéral. C'était, sans contredit, le droit d'un Etat indépendant. Mais l'Autriche, ayant intérêt à s'opposer à tout changement dans l'organisation intérieure de la Suisse

telle qu'elle avait été réglée par les traités de Vienne, l'Autriche encourageait la minorité à la résistance ; elle protégeait cette minorité, formée des sept cantons catholiques, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, Zug, Fribourg et Valais, où les jésuites régnaient despotiquement ; et c'est la France, la France de Juillet, qui se faisait l'ardente auxiliaire, la complice de la politique de M. de Metternich ! Là, comme en Portugal, on consacrait imprudemment le droit d'intervention de la sainte-alliance, on renversait le principe qui avait placé une couronne sur la tête du duc d'Orléans. Les hommes qui, en quelques jours, bâclèrent une Charte, constituèrent une royauté nouvelle, sans même consulter la nation, défendaient à un peuple indépendant de réviser sa constitution ! Vouloir interdire à la Suisse la faculté souveraine dont la France avait si largement usé, c'était une prétention ridicule et monstrueuse. Mais signifier cette interdiction en invoquant les traités de Vienne, comme le fit M. Guizot, c'était infâme. Jamais on ne vit pareille lâcheté. Comment ! M. Guizot poussait l'audace jusqu'à se porter le défenseur des principes sous lesquels la France avait succombé dans un jour de malheur, il osait se servir de nos propres humiliations et des hontes que nous avons subies, pour opprimer la Suisse ! Était-ce donc à tort que la presse anglaise disait : « Jamais on ne vit le nom français plus abaissé ! »

Le lendemain d'une protestation contre les violences des cours du Nord envers la république de Cracovie, le ministre des affaires étrangères de la royauté de Juillet ramassait les lambeaux de ces mêmes traités, qu'aucune puissance ne respectait plus, pour en tirer des arguments favorables à sa politique contre-révolutionnaire. Après tout, que pouvait-on attendre du pèlerin de Gand, qui était rentré dans son pays au milieu des baïonnettes de la coalition ? N'était-il pas digne de donner la main au bourreau de la Gallicie ?

Pour apprécier à sa juste valeur la conduite des cabinets français et autrichien dans les affaires de la Suisse, il importe de définir la lutte qui agitait ce pays. Cette lutte existait depuis plusieurs années entre deux partis bien distincts : les radicaux, qui voulaient une constitution unitaire, un pouvoir central et fort, et les catholiques, qui, tout en consentant à modifier le pacte fédéral, insistaient pour le maintien du système fédératif.

Le parti radical, partisan de l'unité, ayant la majorité dans la diète, les sept cantons catholiques dissidents, partisans du système fédéral, refusèrent de se soumettre à la volonté exprimée par la majorité de la diète, et se préparèrent à la résistance. Dans ce but, ils formèrent entre eux une ligue, ils constituèrent un Etat dans l'Etat, une puissance dans la puissance générale, et cette ligue ainsi organisée séparément avec une armée, un gouvernement, prit le nom de *Sonderbund*. Cet acte n'était rien moins qu'une révolte ouverte d'une minorité qui violait manifestement la constitution en refusant d'obéir au pouvoir souverain. Or, c'était un débat intérieur dans

lequel aucune volonté étrangère n'avait à intervenir. Que fit M. Guizot cependant? Pour plaire à l'Autriche, qui avait un puissant intérêt à paralyser la prépondérance du parti radical en Suisse et à maintenir la division des cantons, M. Guizot se prononça en faveur de la minorité insurgée. La Suisse lui demanda naturellement en vertu de quel droit il s'initiait dans les affaires intérieures d'un pays libre. C'est alors que M. Guizot essaya de justifier sa conduite en invoquant les traités de Vienne. C'était ajouter un mensonge à une lâcheté, car il n'y a aucun article dans les traités de 1814-1815 qui interdise à la Suisse la liberté de changer son organisation intérieure. L'article VI du traité de Paris, en date du 30 mai 1814 et relatif à la Suisse, est très-précis : « La Suisse indépendante, y est-il dit, continuera à se gouverner elle-même. » La Suisse se trouve donc dans la position de tous les peuples libres. Elle n'a jamais été déshéritée du droit que possèdent les nations indépendantes. De la part de M. de Metternich, une protestation se comprenait. Après l'Italie, la Suisse était le pays où le cabinet autrichien avait le plus grand intérêt à combattre le triomphe du radicalisme. Mais il y avait inconséquence et folie à s'immiscer dans les affaires d'un pays libre au nom des traités de Vienne. Quoi! des mares de sang, des cadavres encore chauds, attestaient, en Italie et à Cracovie, le cas que faisait l'Autriche des pactes de 1815, et elle osait rappeler à une nation le respect dû à ces traités! Quand la mauvaise foi prend un tel caractère, il faut renoncer à la qualifier. Ce revoltant cynisme ne pouvait émaner que d'un gouvernement qui faisait égorger ses propres sujets. Et ce gouvernement avait les sympathies d'un pouvoir issu d'une insurrection populaire! Au nom d'une royauté dont l'existence prouvait que les traités de Vienne avaient été déchirés, M. Guizot reformait ces liens brisés par les révolutions, pour enchaîner le génie de la liberté en Suisse. Et cet acte odieux d'arbitraire, cette choquante inconséquence, ce criminel oubli de toute pudeur, de toute dignité, cette exécution des traités enfin, était réclamée par la France de Juillet qui en était la négation absolue, et par l'Autriche qui en représentait le flagrant démenti.

Qu'aurait dit Louis-Philippe si la Suisse l'avait prié de donner l'exemple du respect aux traités de 1815 en rendant le trône à la branche aînée des Bourbons, à qui il était garanti? Ces traités garantissaient également la Belgique au roi de Hollande : pourquoi avait-on soutenu Léopold? Et l'Autriche, qu'aurait-elle répondu si on l'eût sommée de rendre l'indépendance à la république de Cracovie? Et la Russie, n'avait-elle pas aussi de grands comptes à régler avec les traités? La Pologne était-elle restée un royaume indépendant, avec des lois et une constitution distinctes?

La haine folle et lâche de MM. Guizot et de Metternich contre les doctrines de progrès et de liberté ne souleva, au sein de la majorité de la diète, qu'un profond sentiment de mépris. Mais quand ils cherchèrent à faire prévaloir leurs absurdes prétentions par des me-

naces, M. Ochsenbein, président de la diète, déclara courageusement, le 4 juillet 1847, dans son discours d'ouverture, que la Suisse, étant un pays libre et voulant rester tel, saurait faire respecter son indépendance. M. Bois-le-Comte, ambassadeur de France, était présent à la séance, et il put juger du merveilleux effet produit par l'indigne politique dont il était l'interprète.

L'allocution de M. Ochsenbein était l'œuvre d'un esprit brillant et d'un cœur ferme. Par les passages suivants on pourra juger des considérations élevées qu'il fit valoir en faveur du principe d'unité :

« On ne peut douter, » disait M. Ochsenbein, « que la tendance au « progrès ne soit générale. Tandis que la Pologne saigne encore, « tandis que tout récemment la destruction significative de l'indépen- « dance d'une sœur de l'Helvétie, de la république de Cracovie, a eu « lieu contre le droit des gens et au mépris du monde civilisé, et que, « sur les rives du Tage, l'indépendance d'une nation a été foulée aux « pieds, nous voyons sur l'Escaut et sur l'Isar des faits que naguère « encore on considérait comme des impossibilités ; dans cette caté- « gorie il faut mettre l'affermissement essentiel du principe consti- « tutionnel dans le nord de l'Allemagne, étoile depuis longtemps « annoncée et promise, mais qui ne fait que de paraître.

« Au milieu du nouveau monde intellectuel, on aperçoit les an- « ciennes colonnes des temps anciens, les institutions sociales *momi- « fiées*, appartenant à des idées depuis longtemps évanouies, à « d'autres notions et besoins, n'ayant d'autre appui que la puissance « de l'habitude, de l'ambition et de l'égoïsme, construction qui, à la « plus légère oscillation, menace de s'écrouler comme un vieux mur. « Ainsi, il faut attribuer l'agitation qui règne dans les Etats de l'Eu- « rope uniquement à l'entêtement qui repousse le progrès, à l'oubli « des institutions et aux constitutions politiques qui, par leur con- « tenu, ressemblent à un volcan éteint. L'éclair brille, mais le colosse « des Etats européens n'y fait pas attention, car il dort, mais d'un « dangereux sommeil.

« L'image que l'Europe offre en grand trouve un pendant fidèle en « petit dans notre patrie, avec cette seule différence, que la nature « de ses institutions favorise infiniment mieux le frottement des opi- « nions divergentes en matière politique et religieuse que partout « ailleurs. En sorte que la possibilité d'une explosion des sentiments « opposés est plus prochaine, et que, sur tel point, les idées poli- « tiques et économiques ont fait des progrès réels, tandis qu'ailleurs « on y aspire seulement. »

Après avoir fait en quelques mots l'apologie de la liberté du commerce et constaté les beaux résultats qu'elle a produits en Suisse, l'orateur s'est exprimé en ces termes sur la nécessité d'une révision du pacte fédéral :

« Nous ne sommes unis extérieurement et comme Etat que par un « faible lien, et nous offrons l'image d'un vaisseau qui, formé de

« planches usées d'un précédent naufrage et dépourvu de gouvernail « et de boussole, avance lentement et péniblement.

« Représentants des États, votre devoir le plus sacré est de porter « remède à cette situation, et de mettre la Confédération en harmonie « avec les sentiments et les opinions du peuple. Il faut vaincre ici, « avec résolution, fermeté et amour de la patrie, les obstacles qui « semblent insurmontables. Les principes essentiels qui s'accordent « dans tous les cantons pourront et devront former les bases équi- « tables d'un nouveau pacte qui, en partant de ce point et en ména- « geant autant que possible la souveraineté cantonale et l'existence « propre des divers cantons, représente une confédération générale, « c'est-à-dire la garantie la plus sûre du maintien de l'indépendance « nationale et de la mise à exécution de toutes les mesures qui ont « pour but la prospérité réelle et durable du peuple. L'époque pré- « sente n'est nullement défavorable à la réalisation de cette idée au « plus haut point patriotique.

« On dit que les puissances cosignataires du traité de Vienne ne « seront pas favorables à une réforme du pacte fédéral ; et déjà on a « de nouveau montré en perspective le fantôme d'une intervention « étrangère ; mais les intérêts de ces puissances sont encore les « mêmes que ceux qui les ont engagées à déclarer « que l'intérêt « général des États exige la reconnaissance d'une neutralité perma- « nente en faveur de la Confédération suisse. »

« Il existe, en outre, un motif plus sûr pour assurer le respect de « l'indépendance de la Confédération, et ce motif est le principe de « paix, si soigneusement recommandé et observé comme la garantie « la plus sûre du maintien non interrompu de l'état de choses actuel « et du prétendu équilibre européen.

« Il y a plus : le droit positif ne permet aux puissances étrangères « aucune intervention dans nos affaires intérieures ; car ce n'est pas « en vertu du traité de Vienne que la Confédération possède le droit « d'une constitution indépendante, mais en vertu de sa souveraineté, « et ce n'est pas le pacte fédéral des vingt-deux cantons qui a été « garanti par les puissances contractantes, mais le territoire appar- « tenant à la Confédération, en vertu du traité de Vienne.

« Or, si, en dépit de ces faits, nous nous trompions, si la chose la « plus invraisemblable, une intervention étrangère dans les affaires « intérieures de la Confédération, était tentée, alors le monde appren- « drait que la Suisse, forte de son bon droit, grandie par l'immense « sympathie des peuples libres ou des peuples luttant pour la liberté, « sacrifiera la dernière goutte de son sang pour maintenir l'indépen- « dance conquise par ses pères dans tant de batailles, et transmettre « le plus précieux de tous les biens tel qu'elle l'a reçu, intact et dans « toute sa pureté, comme un legs sacré, à ses enfants. »

L'effet que ce discours produisit en Europe fut immense. Le ton en était à la fois digne et ferme. Le nom des jésuites qui étaient cause

de la contestation soulevée dans la question fédérale n'y fut point prononcé. Cependant les députés avaient pour instructions la dissolution de la ligue et le renvoi des jésuites de la Suisse, où les passions religieuses couvraient un intérêt aristocratique et autrichien : c'était pour détruire cette influence que M. Ochsenbein présentait la révision du pacte comme une nécessité nationale.

Ce que voulait la Suisse, n'était-ce pas accomplir l'œuvre que poursuivait la Prusse pour rallier autour d'elle les divers États de l'Allemagne, la Russie pour s'assimiler tous les peuples de race slave, l'Autriche pour donner à ses possessions anciennes et nouvelles l'ensemble qui leur manque? La France elle-même n'avait-elle pas donné l'exemple de ce travail auquel la diète préludait ? La Suisse fédérale avec ses souverainetés diverses et ses indépendances nombreuses, c'était la France féodale d'autrefois. Les droits des cantons dissidents n'étaient pas plus légitimes que ceux des ducs d'Anjou, de Normandie et d'Aquitaine. Est-il jamais venu à la pensée de M. Guizot d'accuser Louis XI ou Richelieu d'oppression ? La Constituante n'avait-elle pas le droit de détruire les dernières barrières qui séparaient les anciennes provinces en France ? Eh bien, cette imitation de nos efforts constituait, de la part de la Suisse, un hommage rendu à notre initiative et à l'admirable unité de notre pays.

La Confédération ne pouvait permettre à une autre confédération de s'établir ainsi au milieu d'elle pour y fomenter le désordre. Bien que l'insurrection soit la ressource dernière des cœurs opprimés et que souvent elle soit légitime, il faut, au moins, avoir le courage de proclamer le droit auquel on se confie, et ne pas invoquer sans franchise des pactes écrits, lorsque, par le fait, on s'adresse au droit révolutionnaire. Et, au fond, les ultramontains en étaient là en Suisse. Le mot leur répugnait, mais ils pratiquaient la chose. Il est important de constater ce fait pour démontrer que la France de Juillet, en soutenant le Sonderbund, encourageait une révolte.

La diète ne se laissa intimider ni par les notes diplomatiques, ni par les menaces de la France et de l'Autriche. Elle décréta coup sur coup la dissolution du Sonderbund, comme étant incompatible avec le pacte fédéral, et l'expulsion des jésuites, comme étant une cause de troubles, en exprimant nettement son intention bien arrêtée de faire respecter son autorité par la force. Grande fut la colère du cabinet français, mais il dissimula ses mauvais desseins. La pression de l'opinion publique indignée de sa honteuse conduite ne lui permettait pas d'aller tout d'abord au delà d'envois d'armes et de munitions au Sonderbund. Rien ne fut épargné par M. Guizot pour pousser les cantons de la ligue à une résistance désespérée et pour jeter un pays ami dans les horreurs de la guerre civile. Arrêté par le sentiment de son impuissance, jamais le Sonderbund n'aurait rêvé des projets de rébellion, si les cabinets de France et d'Autriche ne l'eussent encouragé à mettre la main sur le pacte qui porte, article VIII, que

« Les cantons ne peuvent former entre eux de liaisons préjudiciables au pacte fédéral. » Formé par le clergé ultramontain renforcé des jésuites, et par les restes d'une aristocratie aux abois dont l'incapacité, l'égoïsme et les idées rétrogrades avaient motivé son exclusion du gouvernement, le parti séparatiste, réduit à ses seules forces, n'ayant point de racines dans le pays, ne pouvait songer à une lutte s'il n'y eût été excité par l'étranger. Aucun conflit n'était possible sans les notes de M. Bois-le-Comte, les armes fournies par M. Guizot et les subsides de l'Autriche. Ce sont les excitations indignes, les encouragements perfides, les promesses mensongères, qui ont fait couler le sang en Suisse.

Mais la majorité légale de la diète devait établir son autorité contestée par une faction, et le sort des armes a décidé la question. En dix jours les troupes fédérales ont eu raison de la résistance de ce Sonderbund si tristement célèbre. A côté du rôle odieux de la diplomatie française, dans toute cette affaire il y a eu le côté ridicule. Le Sonderbund était dispersé, les jésuites évanouis, que les secrétaires de M. Bois-le-Comte couraient encore par monts et par vaux après un pouvoir qui n'avait laissé d'autres traces que les débris de sa honteuse défaite. C'était chose curieuse, assurément, de voir l'ambassadeur de France demandant à tous les échos des nouvelles du Sonderbund pour l'engager à tenir bon. Hélas! le drame était joué. En galopant sur les grands chemins, la diplomatie française n'a pu rattraper l'ombre qui fuyait. La guerre était éteinte, M. Guizot voulait la rallumer. Mais les cantons dissidents, un moment égarés par les calomnies répandues contre la diète, avaient reconnu qu'ils étaient les instruments involontaires d'une intrigue ourdie par l'étranger, et ils avaient jeté leurs armes. Voilà ce qui désespérait M. Guizot, le protestant, qui s'était servi des jésuites pour semer les divisions, exciter les jalousies, aigrir les passions, alarmer les croyances, mentir partout, mentir sans cesse. Qu'espéraient donc la France et l'Autriche en fomentant la guerre civile en Suisse avec la secrète approbation de la Russie et de la Prusse? En se souvenant qu'autrefois il y eut une Pologne avec une diète où l'Europe avait maintenu avec soin le *liberum veto* de chaque membre, il est facile de deviner quel était le projet de ces puissances. Elles comptaient sur des discordes prolongées, sur une lutte cruelle, persistante, pour avoir le droit d'intervenir, comme en Pologne, où, grâce au droit, que l'on voulait faire respecter en Suisse, une minorité soudoyée paralysa toute action, ruina l'unité et enfanta la discorde. C'est alors que l'absolutisme intervint pour commettre un crime qui pèse encore sur le monde, et les gouvernements qui en ont profité étouffent leurs remords dans le sang. On supportait impatiemment la république helvétique au sein de l'Europe monarchique. Mais l'attitude imposante de la diète et la révolution de Février ont renversé les beaux projets que l'on avait formés. Dans les liasses poudreuses des affaires étrangères on peut

suivre la trace des espérances folles que l'on avait conçues. Une insatiable avidité et un incroyable orgueil, alimentés par la bassesse des courtisans, avaient fait rêver l'unité de la Suisse par la monarchie. C'est en partie dans ce but qu'on mettait tout en œuvre pour qu'elle restât livrée aux inquiétudes que des souverainetés fragmentaires causent toujours. Ainsi, il a suffi d'une ambition insensée pour que le gouvernement de Juillet rendît sa politique odieuse à tous les peuples.

M. Guizot ne recueillit pas seulement pour tout butin beaucoup de mépris et de confusion dans sa sotte et inique campagne en Suisse. Il lui était réservé de recevoir un démenti formel de l'Angleterre qu'il avait tenté d'associer à sa politique contre-révolutionnaire. Aux Tuileries, on se disait certain de l'adhésion de lord Palmerston à la jésuitique interprétation que l'on donnait aux traités relativement à la neutralité de la Suisse et à l'inviolabilité de son territoire.

L'Autriche et la France disaient : « La Suisse a beau conserver son caractère de neutralité vis-à-vis de ses voisins ; si elle s'organise chez elle de telle manière que les petits cantons soient assujétis aux grands, nous nous en mêlerons quand cela nous plaira ; si sa politique nous inquiète, et qu'il nous convienne d'intervenir pour la changer, nous interviendrons. Nous ne connaissons pour cela d'autre juge que nos intérêts tempérés par notre prudence. »

L'Angleterre répondit : « Si la Suisse fait envers un de ses voisins un acte d'agression, elle en doit subir les conséquences. Hors ce cas d'attaque déclarée, évidente, et tant qu'elle conserve son caractère de neutralité, elle est seule maîtresse de s'organiser suivant les vœux de sa population ; nul n'a le droit d'intervenir dans ses affaires intérieures, et les engagements pris par l'Europe de maintenir l'inviolabilité de ce territoire doivent être strictement et littéralement respectés. »

La leçon était rude et surtout bien méritée. Lord Palmerston, fidèle à la haine implacable qu'il avait vouée aux auteurs des mariages espagnols, ne laissait échapper aucune occasion de se poser en protecteur des peuples opprimés, qui avaient des griefs sérieux à articuler contre la politique odieuse du cabinet français. En Portugal, l'Angleterre, pour déguiser ses secrets desseins de prépondérance commerciale, avait coloré son intervention d'un vernis philanthropique. Ses agents insinuaient à la junte que la France ayant résolu de soutenir dona Maria par les armes, l'Angleterre s'était décidée à intervenir dans le seul but de soustraire les populations insurgées aux vengeances de la reine. Habile perfidie qui porta un coup mortel à l'influence française. En Italie et en Suisse, lord Palmerston changea de tactique. Là, M. Guizot donnait la main à l'Autriche. Que fit l'Angleterre? Pour se concilier les sympathies des peuples qui maudissaient la politique française, le cabinet de Saint-James défendit le principe de neutralité, car il s'était même retiré, ainsi que la Russie,

de la célèbre médiation proposée à Vienne, débattue à Londres et ridiculement manquée à Berne par la fuite du malencontreux Sonderbund, après lequel courait la diplomatie française.

A quelque point de vue qu'on se place pour juger la conduite politique de MM. Guizot et Palmerston, on trouve partout l'influence de la France détruite, soit par ses propres fautes, soit par les embarras que lui suscitait l'Angleterre. Ne savoir ni faire la guerre, ni régler la paix, tel était le rôle joué par le cabinet des Tuileries.

En Grèce, la politique anglaise, toujours en haine de la France, enflammait un différend survenu avec la Turquie, à propos d'une prétendue insulte faite à un bal de la cour à M. Mussurus, représentant de la Porte, et lord Palmerston, pour aggraver les inextricables difficultés au milieu desquelles se trouvait M. Coletti, premier ministre du roi Othon, dévoué à la France, poursuivait avec une opiniâtre avidité le remboursement des intérêts de l'emprunt. Voulant se débarrasser à tout prix de M. Coletti et de l'influence française en Grece, lord Palmerston exigea du gouvernement grec le paiement du semestre échu et il eut soin de faire appuyer sa brutale demande par trois vaisseaux de guerre. La Grèce ne pouvait payer, ce que savait fort bien lord Palmerston, mais il cherchait un pretexte pour s'emparer de quelques îles en garantie de la dette, et pour mettre insolemment le pied sur le territoire hellénique. Le danger était des plus graves pour le gouvernement grec. C'est alors que M. Eynard, connu par son dévouement à la Grèce, comprenant le péril de la situation, ouvrit au gouvernement grec un crédit de 500,000 francs sur les premières maisons de Paris, pour satisfaire lord Palmerston. Grande fut la colere du ministre anglais contre le citoyen généreux qui, par une offre spontanée, déjouait ses projets d'intimidation et de conquête. Chose incroyable cependant, l'aristocratique Angleterre, si fière et si susceptible, accepta des mains d'un particulier le payement d'une créance due par un gouvernement étranger. Aveuglé par sa haine pour M. Coletti, lord Palmerston n'hésita pas à compromettre la dignité du gouvernement anglais.

Ce qui rendait M. Coletti si odieux à lord Palmerston, c'étaient les sentiments de déférence et de bon vouloir qu'il affichait à l'égard de la France. Toutes les intrigues de M. Lyons, le ministre anglais à Athènes, n'avaient pu réussir à le faire changer de dispositions. Et aucun appui efficace du cabinet français ne vint en aide au rare dévouement de M. Coletti, dont l'habileté fut vaincue. La diplomatie française, par son impéritie, vit donc s'effondrer sous elle le seul théâtre où elle avait conservé quelque supériorité sur ses rivales. Par son impuissance à empêcher la Porte, excitée par l'Angleterre, de pousser à la dernière extrémité la mauvaise querelle qu'on appelait le différend Mussurus, et à arrêter lord Palmerston dans l'accomplissement de ses rigueurs au sujet des semestres de l'emprunt, l'influence française fut ébranlée à Athènes. Elle fut perdue complétement le

jour où M. Coletti, dévoré par les chagrins, succomba à la douleur que lui causaient les maux qui affligeaient son pays.

M. Coletti avait pris une part glorieuse aux luttes de l'affranchissement de la Grèce, et il laissa à Paris, où il demeura longtemps comme ambassadeur, le souvenir d'un caractère honorable et d'un esprit distingué. Son attitude digne vis-à-vis de la Turquie, son refus d'humilier son pays devant d'anciens maîtres, prouvent qu'il avait conservé intact et vif le sentiment de la nationalité. Il mourut le 11 septembre 1847, laissant la royauté dont il était le plus ferme appui dans une situation très-critique. Au dehors, le gouvernement grec était en butte aux menaces de la Turquie ; au dedans, il avait à lutter contre des difficultés financières insurmontables, contre l'opposition du sénat et les intrigues du parti anglais qui se traduisaient par des insurrections formidables à la tête desquelles étaient les généraux Grivas et Griziotis.

Que fit M. Guizot pour maintenir la prépondérance de la France en Orient, et pour combattre l'influence russe et l'influence anglaise, représentées, l'une par M. Metaxas, l'autre par M. Maurocordato qui, après la mort de M. Coletti, recommencèrent la lutte qui a si longtemps déchiré ce malheureux pays, et qu'avait pu seule suspendre la présence prolongée de ce ministre aux affaires ? M. Guizot laissa le champ libre à la Russie et à l'Angleterre. Il rappela M. Piscatory, ministre de France à Athènes ! C'est tout ce qu'on pouvait attendre de l'homme qui, après avoir promis son appui à M. Coletti, l'avait condamné à recourir à la médiation de l'Autriche pour terminer le différend Mussurus ! Émonder la carrière politique de M. Guizot, pour y trouver un acte de dignité nationale, c'est chercher l'histoire d'un fleuve remontant le cours de ses ondes rapides.

Comme en Italie et en Suisse, les idées françaises triomphaient au-delà du Rhin. Aucune question n'était plus digne d'occuper l'attention du gouvernement français que la lutte engagée en Prusse entre l'absolutisme et la liberté. Mais, là encore, le cabinet des Tuileries avait laissé l'Angleterre propager au sein de la nation gouvernante en Prusse ces mille préventions qu'elle a travaillé sans cesse à répandre contre la France. Lord Palmerston avait entraîné le cabinet de Berlin dans sa haine contre les mariages espagnols.

La lutte engagée en Prusse, et qui aura nécessairement une solution plus ou moins concluante, plus ou moins décisive pour l'Europe monarchique et absolutiste, se résumait en 1847 dans l'opposition de deux mots dont il faut bien connaître le sens pour comprendre les débats de la diète convoquée par la patente royale du 3 février, les prétentions de la couronne, et le soulèvement des esprits contre ces prétentions. Ces deux mots, consacrés par une polémique qui dure depuis un demi-siècle, sont inscrits sur les enseignes des bataillons belligérants, et ils ne sauraient être remplacés par d'autres. Ainsi que l'Espagne a ses progressistes et ses modérés, l'Angleterre ses

whigs et ses tories, les deux partis en lutte et qui allaient se trouver en présence dans les Etats s'appellent, l'un HISTORIQUE, l'autre RATIONALISTE. Chaque nation a son génie, son naturel, ses goûts. Le génie, ou, pour mieux dire, le goût qui, propre à toute la race germanique, s'est principalement développé chez la nation prussienne, est celui de l'abstraction verbale : là , tout principe se produit sous la forme d'un argument, d'une thèse ; de quelque ordre que soient les questions, on les discute dans un langage conventionnel, le langage de l'école, de cette école qui, restaurée par le péripatéticien Mélanchton, s'est maintenue avec ses traditions, avec son influence sur la société religieuse et sur la société civile, et semblait partager la nation en deux légions de docteurs soulevés , ameutés les uns contre les autres par quelque débat scolastique.

Mais ce n'est là que la surface des choses : qu'on cherche la réalité sous ces noms étranges, bizarres qui lui servent d'enveloppe, et l'on verra sortir les questions les plus graves, celles qui intéressent le plus, non-seulement telle ou telle nation, mais toutes les nations ensemble, ces grandes questions d'ordre public, d'équité, de liberté, dont les philosophes doivent laisser la solution finale à la charge des peuples, c'est-à-dire, pour parler plus clairement, à la charge des révolutions.

Examinons quel est en Prusse le parti du système historique.

Quand on remonte le cours des siècles, on arrive aux beaux jours de la monarchie, au temps où la volonté souveraine du prince était la loi vivante, où les peuples ne s'attribuaient, ne prétendaient exercer aucune espèce de droit. Comment les héritiers actuels des insignes et des titres monarchiques ne regretteraient-ils pas sincèrement cet âge heureux qui diffère tant de notre époque? Mais quelles qu'aient été les atteintes portées par la main du temps à l'antique puissance des rois, ils sont encore en assez bonne condition pour avoir des courtisans. C'est ainsi que, parmi les courtisans de la monarchie prussienne, il s'est rencontré quatre ou cinq docteurs qui, pour lui complaire, pour légitimer toutes ses résistances au progrès naturel des esprits, ont imaginé le système historique qui a fait tant de bruit. Ce système consiste à nier la nécessité du mouvement, à rechercher dans le passé les meilleures garanties de l'ordre social, à condamner toute innovation comme séditieuse, comme attentatoire à des droits consacrés par Dieu même. Telles sont les sentences sur lesquelles argumentent tous les adhérents de l'école dite historique, MM. Stahl, Haller, Schelling, sous la présidence du plus absolu, du plus fanatique et du moins désintéressé de ses adeptes, Frédéric-Guillaume IV.

A l'opposé se trouvent les rationalistes, c'est-à-dire les libéraux prussiens. Voici ce qu'on professe dans leur parti : Les constitutions anciennes, les établissements du passé, sont des faits qui, sans doute, ont eu dans ce passé leur raison d'être, qui ont réalisé des idées relativement vraies, mais qui ont cessé d'être légitimes depuis qu'ils

ne répondent plus au besoin des esprits, depuis qu'ils sont en contradiction avec les idées nouvelles qu'est venue proclamer la raison toujours mobile, toujours entraînée par une loi, par une force invincible, vers des régions dont elle n'avait pas même antérieurement soupçonné l'existence. Ainsi, pour les rationalistes, le droit se fonde sur la conscience des masses; la souveraineté n'est pas en haut, mais en bas, et aussitôt qu'un instinct s'éveille, aussitôt qu'une idée se produit et recherche sa formule pratique, il faut que cet instinct soit obéi, il faut que cette idée soit transportée de l'ordre intellectuel dans l'ordre réel et que tous les faits historiques lui cèdent la place. C'est à la raison qu'appartient l'empire!

Tels sont les principes du parti rationaliste, parti formé dans une école fameuse, qui en est sorti pour se répandre dans le pays, pour faire au sein du peuple une propagande active, résolue, malgré toutes les entraves de la censure, malgré les inquisitions, les interdictions, les persécutions sans nombre, malgré les iniques décrets qui ont tour à tour frappé ses plus illustres têtes, et qui fit si noble figure dans les Etats, représenté par les deux tiers au moins des membres de la chambre basse, et appuyé, dans la chambre haute, par toute la jeune noblesse.

Ces partis sont anciens en Prusse; mais ils n'ont, pour ainsi parler, pris un corps que depuis les événements de 1815. Pour rétablir les affaires si fort compromises de la maison de Hohenzollern, Frédéric-Guillaume III avait fait un appel au peuple contre les armées françaises, et il avait pris l'engagement d'abdiquer le pouvoir absolu, afin de placer au nombre des nations constitutionnelles la Prusse affranchie de la tutelle étrangère. Cet engagement est encore rappelé dans l'ordonnance du 22 mai 1815. Mais quand Frédéric-Guillaume III crut n'avoir plus rien à redouter du côté de la France, il ne manqua pas de prétextes pour ajourner l'exécution de ses promesses. Alors l'agitation commença, alors arrivèrent de toutes parts des requêtes, des réprimandes respectueuses dans la forme, suivant l'usage, mais, au fond, assez impérieuses pour alarmer le vieux monarque.

Il fallut au moins faire quelques concessions, et dans cet esprit fut rédigée et promulguée l'ordonnance du 5 juin 1823, qui constitua les états-généraux de la Prusse. Mais ce n'était pas là tout ce qu'on avait promis, et les réclamations continuèrent sous toutes les formes, sous tous les prétextes, tantôt dans un discours académique, tantôt dans un pamphlet affranchi par sa dimension du contrôle de la censure; au théâtre, on vit paraître sur la scène d'anciens héros qui vinrent gravement déclamer, aux applaudissements de la foule, contre la tyrannie des institutions féodales, et célébrer sur le mode le plus poétique les charmes tout puissants de la liberté; dans les universités, on entendit des docteurs argumenter contre toutes les lois, contre toutes les doctrines, contre toutes les traditions, contre le Dieu même du moyen âge, avec une véhémence que n'ont peut-être pas

égalée les écrits les plus agitateurs, les plus audacieux, de notre école encyclopédiste. Aussi, quand au mois de juillet 1830 la grande voix de la France vint encore une fois retentir aux oreilles des nations, le roi de Prusse feignit-il d'applaudir à l'acte de justice qui frappait une tête couronnée, craignant pour lui-même et s'efforçant d'éloigner par de douces paroles la révolution qu'il voyait approcher en courroux du seuil de son palais. Alors eut lieu l'assemblée populaire de Hambach, où 30,000 hommes se rendirent de toutes les parties de l'Allemagne, où furent prononcées les plus vives paroles, d'où l'on crut un instant qu'une armée de volontaires allait s'élancer contre les trônes des rois absolus; alors éclata l'insurrection de Francfort, et les bases historiques de la dynastie des Hohenzollern, ébranlées, chancelantes, menacèrent ruine. Cependant ces tumultes s'apaisèrent, cet orage se dissipa, et l'on vit bientôt en Prusse les deux partis belligérants déposer les armes pour recommencer leurs controverses.

Dans les nouveaux débats qui coûtèrent tant de larmes à la vieillesse de Frédéric-Guillaume III, c'est toujours le parti rationaliste, le parti libéral, qui remporta l'avantage, qui prit possession du terrain contesté. En 1840, Frédéric-Guillaume IV, appelé sur le trône de ses aïeux, manifesta tout d'abord les sentiments les moins modérés; il était du parti des jurisconsultes historiques, et il joignait à l'obstination d'un sectaire les allures hautaines, intolérantes d'un prince allemand. Dès le 7 septembre 1840, une députation de la province de Kœnigsberg vint réclamer de lui le complément d'institutions depuis si longtemps annoncé. La réponse ne se fit pas longtemps attendre, et elle fut aussi significative qu'elle pouvait l'être : le nouveau roi déclara qu'il considérait comme lettre vaine, comme lettre morte, tout ce que les ordonnances invoquées pouvaient contenir de relatif à l'établissement d'une représentation nationale. Cette réponse émut les esprits, l'agitation devint plus vive, et la querelle des partis plus ardente. Loin de la calmer, l'ordonnance du 29 fevrier 1841 ne fit qu'augmenter les défiances de la nation à l'égard de la royauté. Cette ordonnance, soumise aux Etats provinciaux, y fut accueillie par des protestations unanimes. Partout on dénonça comme une infraction aux droits les mieux établis, comme un déni de justice effronté, ce décret du bon plaisir, qui ne laissait plus même au parti libéral les illusions de l'espérance.

Dès lors, tout projet d'accommodement fut abandonné; la séparation fut complète, irrévocable. On vit, d'un côté, la royauté avec son système, son code, ses clients, ses juristes, ses philosophes; de l'autre, le parti populaire avec ses tendances avouées, ses jeunes docteurs, ses notables urbains, ses orateurs exercés dans les diètes provinciales. Des deux parts on fit une propagande active; des deux parts on se promit de combattre jusqu'à ce qu'une victoire décisive eût mis une des armées à la discrétion de l'autre. La lutte fut sérieuse, solennelle. La question posée dans les états-généraux de la Prusse,

forcément convoqués par la royauté vaincue, est celle qu'a résolue la France, en 1789, par l'immortelle séance du Jeu-de-Paume. Le tempérament de la nation prussienne n'est pas celui du peuple français, si prompt dans tous ses mouvements, si dégagé de préjugés, allant si vite et si résolument des principes posés à leurs conséquences; c'est pourquoi les débats de la diète prussienne ont laissé la question mal vidée entre la nation et le trône, entre la tradition et les instincts nouveaux, entre le despotisme et la liberté.

Mais si la solution finale fut ajournée, même après la terrible commotion produite en Allemagne par la révolution de février, un grand résultat fut du moins obtenu. Le roi s'étant placé hors de la nation par son refus opiniâtre de remplir ses engagements, la nation, par le vote de l'adresse, se sépara à jamais du roi.

Frédéric-Guillaume IV ne s'était pas converti tout à coup, comme par miracle, aux idées libérales; il n'entendait pas faire à son peuple le don gracieux de nouveaux droits par sa patente du 3 février 1847; mais, assiégé par d'impérieux besoins, il s'était décidé à convoquer les états-généraux pour obtenir des subsides, ne pouvant, aux termes des ordonnances du 17 janvier 1820, concernant la dette publique, en obtenir autrement. Aussi la nation prussienne fut-elle loin d'être satisfaite de cette indécente comédie que jouait le roi de Prusse.

Dans un décret du 20 mai 1815, promulgué par Frédéric-Guillaume III, et qui servait censément de base à la constitution dont Frédéric-Guillaume IV voulait, selon le préambule de sa patente du 3 février, continuer la pensée, le feu roi s'exprimait en ces termes : « Pour donner, » disait-il, « à la nation prussienne un gage de notre « confiance, et à la postérité un document authentique des principes « d'après lesquels nos ancêtres et nous-mêmes avons gouverné notre « royaume, en ayant toujours en vue le bonheur de nos sujets; enfin, « pour que ces principes puissent être toujours constamment rappelés « d'après un document écrit qui soit la *constitution* de la monar- « chie prussienne, nous avons résolu ce qui suit :

« Article 1er. — Il sera formé *une représentation du peuple.*

« Art. 2. — Les assemblées provinciales seront rétablies.

« Art. 3. — Des assemblées provinciales il sera tiré une *assem- « blée de représentants* du royaume, qui se réunira à Berlin.

« Art. 4. — Les fonctions des *représentants nationaux* s'étendent « à délibérer sur tous les objets de législation qui concernent les « droits personnels des citoyens et leurs propriétés, y compris les « impôts.

« Art. 5. — Un comité sera formé sans retard, à Berlin, d'officiers « de l'Etat, expérimentés, et d'habitants des provinces.

« Art. 6. — Le comité s'occupera de l'organisation de la *repre- « sentation nationale*, et de former une constitution d'après les prin- « cipes qui viennent d'être établis, etc. »

On voit quel était le caractère du décret de Frédéric-Guillaume III

et de la constitution promise. Elle devait établir une *représentation nationale,* une *représentation du peuple;* ses membres devaient être les *représentants du royaume;* enfin, elle devait être consacrée par un *document écrit*, qui fût la charte de la monarchie prussienne. Or, Frédéric-Guillaume IV était-il réellement le continuateur de la pensée du feu roi? Évidemment non, puisqu'il voulait précisément le contraire de ce qui était mentionné dans le décret ci-dessus cité.

Frédéric-Guillaume IV ne voulait pas que les rapports naturels entre le souverain et son peuple fussent fixés par une constitution, il ne voulait pas de représentation du peuple, et il avait la prétention d'empêcher les membres de la diète de jouer le rôle de représentants; enfin, il ne voulait pas qu'une charte écrite s'interposât entre Dieu et son pays. Il reniait donc les engagements formels de son père, tout en se posant en continuateur de son œuvre. Cette flagrante contradiction était un fait grave, curieux même, qu'il importait de signaler aux observateurs impartiaux du mouvement qui s'accomplit en Prusse.

Tout le secret des jésuitiques ordonnances du 3 février 1847 se trouve dans la loi du 17 janvier 1820, sur l'administration des finances, qui exigeait le concours et la co-garantie des états-généraux pour les emprunts, car l'État restait sans crédit légal, à défaut de cette garantie. Il fallait, par conséquent, que le roi, pour trouver des ressources financières, sortît de la situation qui lui était faite par la loi.

Le procédé adopté par Frédéric-Guillaume IV pour constituer l'assemblée générale des Etats, sans laquelle il ne pouvait résoudre les questions pécuniaires qui le préoccupaient, est d'une mauvaise foi insigne. Il s'est borné à décréter la réunion, au centre de la monarchie, de toutes les diètes spéciales des provinces, avec tous leurs membres, auxquels il en a même ajouté de nouveaux pour les quatre provinces dont les diètes n'avaient pas de seigneurs, et à composer de toutes ces diètes provinciales une diète unique, formée de six cent dix-sept membres de toutes les classes d'habitants de son royaume. De même qu'il a réuni les diètes, il a réuni les commissions permanentes des Etats, sous le titre de comité réuni, et en a rendu la convocation périodique; de sorte que la Prusse, au lieu d'une seule assemblée nationale, en a réellement deux, l'une plus étendue, l'autre plus restreinte, mais qui sont investies à peu près des mêmes attributions. Il faut ajouter que la première, la diète réunie, se partage en deux chambres ou curies, celle des seigneurs, sorte de chambre haute héréditaire, et celle des trois autres ordres; deux chambres qui tantôt délibèrent ensemble et tantôt séparément, tantôt aussi *par ordres* et par provinces. La seconde, au contraire, le comité réuni des Etats, délibère comme assemblée unique, et la majorité y décide les questions.

Quant aux attributions qui fixent le véritable caractère de ces pouvoirs, Frédéric-Guillaume a déclaré, dans son discours d'ouverture, que ces attributions restent, comme dans les diètes provinciales, purement consultatives. L'orgueilleux monarque ne voulait point de partage du pouvoir, d'affaiblissement de l'omnipotence royale, de loi des majorités, de représentants de la nation, de rien, en un mot, de ce qui donnerait à la diète ou aux comités réunis une part quelconque de la souveraineté. Ce n'était pas là ce qu'avait voulu le feu roi : il avait annoncé, lui, une représentation nationale, une charte écrite, un pacte entre le souverain et son peuple, c'est-à-dire une de ces constitutions modernes qui concilient dans une transaction solennelle les droits du chef de l'Etat et ceux de la nation. C'était là ce que la Prusse attendait, ce qu'elle avait droit d'exiger. C'est vainement que le roi se réservait arbitrairement, entre autres attributions monstrueuses, le droit de consulter ou de ne pas consulter la diète réunie sur les lois générales et sur les changements à introduire dans la constitution ; c'est vainement qu'il prétendait rester maître de ne pas donner suite aux plaintes des états-généraux, ou de ne pas satisfaire à leurs vœux; l'omnipotence de sa couronne n'était plus intacte, il dépendait désormais de la diète, il avait les mains liées, puisqu'aucun impôt ne pouvait être établi, aucun emprunt ne pouvait être contracté, sans le consentement des états-généraux. Leur *veto*, dans ces questions, suffisait pour susciter à la couronne des embarras graves, des dangers sérieux.

Le vote des emprunts et des impôts emporte nécessairement le contrôle de toute l'administration publique, l'examen et la censure du budget de l'Etat. Or, tout découle du budget. Le pouvoir qui tient en ses mains la clé de ce réservoir des forces vives d'une nation est bien près d'être le pouvoir dominant. Le roi devait donc se résigner à voir la diète participer réellement à la souveraineté, ou briser l'instrument qu'il avait créé. Ce dernier parti, il l'employa plus tard, malgré l'exemple de Charles Ier et de Louis XVI, après des luttes redoutables et des orages qu'il était facile de prévoir et de prévenir. En voulant garder la royauté féodale, c'était provoquer la guerre civile. La diète ne pouvait se contenter d'une constitution basée sur les détestables préceptes de l'école historique. Elle voulait des droits réels et il était compréhensible qu'elle en poursuivrait l'obtention. Mais Frédéric-Guillaume voulut se raidir contre le vœu de son peuple, il chercha à arrêter le développement de tous progrès, de tous faits sociaux contraires aux doctrines surannées qui formaient la base de son œuvre. Il ne voulut pas comprendre qu'il n'avait pas affaire à la vieille société qu'il avait vue dans l'histoire, mais bien à une société imbue d'un autre esprit, animée de tout autre sentiment, possédée de besoins différents. Ses lettres-patentes n'étaient donc qu'un leurre, qu'une lettre morte. Aussi que d'échecs, que d'humiliations étaient réservés à la couronne, et combien Frédéric-Guil-

laume eut à se repentir de s'être placé, par la mauvaise gestion de ses affaires, dans la nécessité de convoquer les états-généraux ! Il s'agite étourdiment dans un cercle vicieux, il s'opiniâtre dans une résistance qui a perdu de meilleures causes que la sienne. Quand le peuple prussien sera à bout de patience, il se rappellera comment l'Angleterre a fondé sa liberté politique, comment la France s'est débarrassée de ses rois, non moins fiers de leurs priviléges traditionnels, non moins obstinés dans leur aveugle résistance à toute réforme que l'est le burlesque héritier du grand Frédéric. L'histoire contient de grandes leçons. Que la Prusse libérale les étudie : cette étude lui profitera ; mais qu'elle renonce à faire entrer dans la pauvre cervelle de Frédéric-Guillaume cette maxime de l'apôtre de la Germanie : *Omnis principatus ab hominum consensu pendet :* Tout gouvernement a son origine dans la volonté du peuple.

De la Prusse l'agitation s'étendit à la Bavière, au Hanovre, à la Saxe, au grand-duché de Bade et à tous les États de la Confédération germanique. L'Allemagne était livrée à des déchirements intérieurs qui faisaient présager des secousses plus violentes. Une révolution s'accomplissait dans les esprits, et les vieux pouvoirs absolus voyaient approcher avec terreur le moment de leur décadence. Ils luttaient de toute l'énergie que donne le désespoir pour étouffer ces cris de liberté qui retentissaient d'un bout de l'Allemagne à l'autre ; mais que peut la résistance des rois quand la grande voix des peuples se fait entendre?

La Belgique se ressentit également de cet esprit révolutionnaire qui agitait le monde. Secouant sa torpeur habituelle, elle se rappela qu'elle avait fait en 1830 une révolution au profit de la liberté, et, aux élections générales en 1847, elle mit fin à l'existence du ministère rétrograde qui ne servait d'autres intérêts que ceux des jésuites. Un nouveau cabinet, à la tête duquel fut placé M. Rogier, un des chefs les plus avancés du parti libéral, vint heureusement affranchir le pouvoir civil des tyrannies de l'Église et mit un terme aux tentatives réactionnaires de la faction des ultramontains, les dignes compères des hommes que protégeaient MM. Guizot et Montalembert en Suisse. Et en Hollande, au moment même où M. Guizot faisait dire à Louis-Philippe, dans le discours de la couronne, que la Charte était immuable, le roi des Pays-Bas reconnaissait que le pacte fondamental devait être révisé.

Ce mot *immuable* fait naturellement songer que les hommes ont besoin de se réfugier dans les mots quand ils sentent les choses s'écrouler.

Il faudrait écrire des volumes pour marquer tous les grands événements qui se sont accomplis dans le cours de l'année 1847. Pendant que quelques-uns de nos hommes d'État disparaissaient par une fin tragique, la troisième figure, la plus grande du siècle, avec Mirabeau et Napoléon, l'illustre O'Connell, le grand agitateur de l'Irlande, s'éteignait doucement sous un tiède rayon du soleil d'Italie, loin de sa

chère Irlande qu'il a tant aimée. Il est mort à Gênes le 15 mai 1847. Né en 1774, dans le comté de Kerry, en Irlande, il avait soixante-treize ans.

Daniel O'Connell eut pour premier précepteur un prêtre de campagne qui, empruntant aux anciennes légendes le récit des malheurs de l'Irlande, courbée sous une oppression séculaire, jeta dans l'âme de son élève les premiers germes des idées d'émancipation. O'Connell avait seize ans lorsque son père, Morgan O'Connell, propriétaire aisé, l'envoya continuer ses études d'abord à Louvain, chez les dominicains, et plus tard à Saint-Omer, chez les jésuites. Ce fut en 1793 qu'il revint en Irlande, au moment où le gouvernement anglais entrait dans la voie des concessions envers l'Irlande, et où le parlement rendait le mémorable acte 33 du règne de Georges III, ouvrant aux catholiques les portes du barreau qui leur avait été jusqu'alors interdit. O'Connell fut reçu avocat en 1798. En 1823, il fonda l'Association catholique. En 1829, il fut élu au parlement par le comté de Clare. Son élection précéda de quelques mois seulement l'émancipation des catholiques, dont le bill fut promulgué le 13 avril de la même année. Ayant refusé de prêter les serments voulus, O'Connell vit son élection annulée par un vote solennel, mais les électeurs du comté de Clare lui donnèrent de nouveau leurs suffrages à l'unanimité, et il prit enfin possession de son siége au parlement en avril 1830. La même année, il fonda l'association du *Repeal*.

Cet astre, qui s'est levé à l'horizon de l'Irlande quand Mirabeau s'éteignait dans son midi, est une de ces figures gigantesques qu'il faudrait pouvoir peindre sans en diminuer les proportions, en jugeant l'homme politique sans demander à ses actes un sens et une portée qu'il n'a jamais voulu leur donner. Mêlé pendant cinquante ans à l'histoire de son pays, l'Irlande se personnifie dans O'Connell. Jamais, en aucun siècle et en aucun pays, aucun homme ne prit sur sa nation un empire aussi souverain, aussi absolu, aussi complet. De l'avis de M. Cormenin, O'Connell était en quelque sorte, à lui seul, l'armée, le parlement, l'ambassadeur, le libérateur, l'apôtre, le Dieu de l'Irlande. Il vivait de sa vie, il riait de ses joies, il saignait de ses plaies, il criait de ses douleurs. Il l'entraînait de la crainte à l'espérance, de la servitude à la liberté, du fait au droit, du droit au devoir, de la supplication à l'invective, et de la colère à la miséricorde et à la pitié.

Entré jeune dans la vie publique, la mort seule l'en a fait sortir au moment où il atteignait sa 74ᵉ année : les amis de sa gloire ont pu trouver que sa mort était tardive. S'il eût succombé, cinq ans plus tôt, sous les nouvelles persécutions des tories, dans cette prison où un peuple entier l'accompagnait, il aurait été, selon les expressions de Bossuet, « enseveli dans son triomphe » ; sa destinée ne l'a pas permis : elle l'a frappé sur la terre étrangère, et, pendant les dernières années où l'on voyait peu à peu s'affaiblir cette organisation puissante,

l'Irlande, décimée par la famine, l'Irlande, victime résignée, n'avait plus la force de faire entendre les gémissements de sa douleur.

Alors, de tous côtés, on se tournait vers cet homme qui tenait le peuple suspendu à ses volontés : on lui rappelait tant de discours pleins d'espérances, tant d'illusions entretenues par sa parole ; on l'accusait d'avoir, par ses transactions, paralysé tous les élans de courage, étouffé dans leur germe toutes les tentatives réelles d'affranchissement. On lui a demandé compte de l'inclémence du ciel et de la saison malveillante. « Que nous manque-t-il donc ? » s'écriait récemment un patriote de la jeune Irlande. « Ni le sol, ni les bras, ni le « cœur, ni l'intelligence. Tout cela est à nous au nom des droits éter- « nels. Rien de tout cela ne nous appartient pourtant : et les violences « de la conquête et *la coupable faiblesse de ceux qui ont pactisé* « *avec nos ennemis* font durer ce désordre impie, homicide, qui fait « d'une nation de huit millions d'Irlandais le type des misérables « parmi les peuples civilisés ! »

L'amertume de ces plaintes tombait goutte à goutte sur le cœur d'O'Connell, dont le sang refroidi n'avait plus ces excitations énergiques par lesquelles il domina si longtemps en imposant la discipline. Il sentait lui-même que la virilité de ses plus beaux jours aurait à peine suffi pour faire face à une situation désespérée. Cet aspect de l'Irlande dont toutes les plaies étaient béantes, ces accusations qui semblaient faire tomber sur lui une part de la plus cruelle responsabilité, les projets hardis des jeunes Irlandais qui le glaçaient d'épouvante, le sentiment de sa propre défaillance, tout est venu hâter ses derniers moments.

Il ne faut pas être injuste au point de méconnaître les grands services qu'O'Connell a rendus; il n'a pas, sans doute, accompli une œuvre proportionnée à la puissance dont il jouissait; mais ce qu'on voulait de lui, il ne le voulait pas. Fut-il réellement un tribun du peuple ? S'il en eut les dehors, la haute stature, la force athlétique, la passion extérieure, les mots, la vigueur, la fougue, en eut-il les instincts et la résolution ? Rien de plus commun que de se méprendre sur ce génie exceptionnel. Devenu l'écho infatigable de douleurs qu'il n'éprouvait point, il a passé, à tort peut-être, pour un tribun du peuple, tandis qu'il fut seulement l'avocat puissant de la bourgeoisie tout en se croyant et se disant peuple, parlant comme le peuple, dont il avait les préjugés, les passions, la pensée, le cœur, un cœur qui battait de toutes ses forces pour l'Irlande, qui haïssait de toutes ses forces la tyrannique Albion.

Daniel O'Connell avait vu dans sa jeunesse les efforts de la multitude, les impatiences ardentes de cette nation opprimée, les insurrections mystérieuses, les violences souvent sanglantes de l'Irlandais mourant de faim, ces protestations à main armée des sociétés secrètes se réunissant à minuit, et procédant aussitôt à de terribles exécutions dont on retrouvait la trace sur les grandes routes ou au seuil

des châteaux : toute cette histoire d'un peuple réduit au désespoir, qui sent toujours le poids de l'invasion sur sa poitrine, et qui lutte par le fer et le feu contre l'étranger.

Eh bien ! cette histoire, il l'exécrait : il n'était pas venu pour organiser cette armée, mais pour la détruire ; il le dit dans le premier plaidoyer qui recommanda son nom ; il voulait substituer à la lutte de minuit la lutte au grand jour, aux moyens violents les moyens légaux, aux vengeances du désespoir l'activité que donne l'espérance. Dès le premier jour il parla du respect de la légalité, il s'emporta avec une véhémence assez hardie contre les opprimés *qui, par leurs crimes, semblaient vouloir justifier les oppresseurs,* et c'est en 1811 qu'il prononça ces paroles si souvent répétées par lui : que *les plus grands progrès de l'esprit humain ne valent pas une goutte de sang humain.*

On put voir dès ce moment dans quel cercle il s'était enfermé lui-même. Le spectacle des massacres, des procès politiques et des condamnations à mort qui eurent lieu en 1798, frappa son esprit d'une horreur invincible pour ces saturnales de la force. Plus tard, insulté lui-même par un de ses compatriotes, il se battit en duel et le tua. Troublé, éperdu après cette rencontre, il courut à une église catholique et jura qu'il ne toucherait de sa vie à aucun instrument de destruction. Cette double impression précéda et détermina sa carrière politique. Ainsi, l'oppression pouvait tendre ses ressorts et redoubler ses victimes : O'Connell, décidé à la combattre, à la poursuivre sans relâche, avait d'avance tracé la ligne qu'il ne franchirait pas. C'est dans la légalité qu'il mit son espoir, c'est la légalité qui fut son seul drapeau : ce fut la cause de sa faiblesse, et en dernier lieu de son impuissance ; ce fut aussi sa force comme agitateur et comme orateur. Il avait dit, comme d'autres : *La paix partout et toujours;* mais cette paix n'était ni fainéante ni honteuse ; elle n'était ni la stérilité, ni la corruption, ni l'inertie, ni le sommeil. Il sut rendre cette paix féconde, redoutable à l'Angleterre, et il en a retiré toutes les conquêtes qu'elle pouvait donner.

De cette population de paysans irlandais enrôlés sous la bannière des *White-Boys*, il voulut faire une immense légion catholique, et le clergé fut son état-major. Il ne fit pas de calcul en recherchant cet auxiliaire qui s'offrait naturellement à lui. Lord Byron fait prononcer à un de ses héros ces belles paroles, analogues à celles que Lucain prêtait à Caton : « *Je suis toujours de la religion des persécutés.* » Cette religion avait la foi d'O'Connell, une foi vive et qui ne se démentit jamais. La persécution du catholicisme en Irlande prolongeait le fanatisme du moyen âge dans les temps modernes. On a peine à croire, en lisant le dernier mémoire d'O'Connell, que des lois aussi sanguinaires aient pu être appliquées au commencement de ce siècle. Le titre de catholique proscrivait celui de citoyen : pas de droit, pas de propriété, point d'asile inviolable. Ce n'est pas ici qu'il importe de

remuer cette mare de sang, mais on se fera une idée de l'état civil des personnes quand on saura qu'un protestant rencontrant, soit dans les rues, soit sur les routes, un catholique à cheval, avait le droit de le faire descendre et de s'emparer de sa monture sans autre indemnité.

Telle était l'Irlande au moment où O'Connell entra dans la vie publique. C'était l'époque où Pitt, à force de séductions, de menaces et d'argent, avait détruit le parlement irlandais et proclamé l'acte d'union. Le patriotisme en était vivement ému, et l'on affichait dans les rues de Dublin ces tristes paroles d'un des orateurs qui avaient résisté : « *L'Irlande n'est plus désormais qu'une colonie à esclaves de l'Angleterre.* » O'Connell eut bientôt l'occasion de s'expliquer à cet égard dans un procès politique; et ses accents furent si déchirants, son invocation à la patrie si pathétique, qu'en sortant de l'audience il fut salué comme le chef d'un nouveau parti. Toutefois, ses succès au barreau le retinrent encore. Depuis 1809 jusqu'à la paix, sa réputation et sa clientèle avaient tellement grandi, que son cabinet lui rapportait 500,000 fr. par an. Il ne négligeait pas pour cela les intérêts généraux : pas un meeting où sa voix ne se fît entendre, pas un banquet dont il ne fût l'orateur applaudi, pas une pétition ou une protestation dont il ne fût le rédacteur. Jurisconsulte consommé, il se faisait une arme de ces lois destinées à l'écraser.

Cependant l'Angleterre, qui avait tout promis pour obtenir l'acte d'union, se montrait implacable. « Elle ne nous accorde rien, » s'écriait O'Connell en 1820, « parce que nous ne remuons pas. Agitons-« nous ! Unissons-nous ! Que le poids de nos pétitions fasse crouler « le bureau du speaker, et qu'au bruit de ce meuble brisé, la cham-« bre des Communes soit enfin avertie que nous sommes ici des mil-« lions d'hommes écrasés par les iniquités. » Vaines prières ! Il y a des heures où les peuples semblent perdre dans la torpeur tout principe de vie.

Dans l'année 1823, deux hommes égaux par l'éloquence se rencontrèrent à Wicklow chez un ami commun. Patriotes tous deux, et tous deux assez jeunes encore, ils versaient des larmes sur le sort de l'Irlande. C'étaient Sheell et O'Connell. Soutenus l'un par l'autre, ils résolurent d'arracher enfin cette population à son apathie en fondant une vaste Association catholique. Les bases en furent arrêtées immédiatement, et l'on se donna rendez-vous à Dublin, dans l'arrière-boutique d'un libraire. Dix membres devaient suffire pour fonder l'Association. On se réunit quatre fois, et, malgré les invitations les plus pressantes, les dix membres ne se trouvèrent pas. Le dernier jour, ils étaient huit, attendant depuis deux heures et prêts à se séparer enfin, lorsque O'Connell entend parler dans la boutique du libraire. C'étaient trois séminaristes qui venaient acheter des livres Or, tout prêtre était, dans les statuts, membre-né de l'Association en germe : O'Connell les invite à venir prendre place. Ils hésitent, et celui-ci, se

rappelant à propos ce principe des jésuites ses maîtres : *Compelle intrare,* pousse brutalement ces jeunes clercs par les épaules, et, entrant rapidement après eux, il ferme la porte et s'écrie d'une voix tonnante : « Nous voilà constitués ; la séance est ouverte : M. Sheell, » vous avez la parole. »

Ce noyau si faible se grossit bientôt ; le gland devient un chêne immense ; tous les prêtres sont nommés officiers de l'Association ; elle embrasse en deux années l'étendue du territoire ; présente partout, partout elle proteste ; s'il y a une violence commise envers un Irlandais, un homme de loi est appelé, poursuit l'affaire, dénonce la persécution dans la presse et dans les meetings. Les pétitions portent à la fin de l'année douze cent un mille signatures ; l'année suivante, plus de deux millions. L'Irlande semblait réveillée en sursaut, et le sentiment de sa nationalité ranimait tous ses enfants. L'activité d'O'Connell semblait dépasser les forces humaines : il parlait sept ou huit heures par jour, haranguant tout le monde ; ici sur les places publiques, là dans les assemblées, le même jour dans des banquets, et, le lendemain, il paraissait dans les journaux de l'Association une lettre signée de lui, quelque pamphlet, quelque dénonciation ou d'une loi abominable ou d'un acte d'administration révoltant. Il soufflait l'agitation de toute la puissance de ses robustes poumons ! C'est alors qu'il fit éclater au grand jour toutes les ressources de cette éloquence sans pareille, peu soucieuse de littérature, mais montant au sublime et descendant au grotesque avec la même facilité, éloquence toute spontanée, multiple, variée, touchant toutes les cordes de l'âme humaine, excitant à son gré le rire ou les pleurs suivant l'auditoire et les circonstances, enflammant les passions, soulevant et calmant les tempêtes ; tantôt brûlante et tantôt pittoresque, mais toujours, toujours animée de ce souffle inspirateur que donne l'amour de la patrie, la haine de l'oppression. Il se complaisait à redire les vieux mots du patriotisme, même quand ils heurtaient le fond de sa pensée. Combien de fois n'a-t-il pas répété ce refrain célèbre : « *Esclaves héréditaires, souvenez-vous que pour être libres il faut frapper !* » Et puis, il invoquait toutes les beautés de sa chère Irlande, et ses vertes collines, et ses pittoresques aspects, et ses lacs immenses, et sa population brave, honnête, dévouée, spirituelle, si digne d'être heureuse, si bien douée pour le devenir, et que la main brutale du Saxon étouffait comme une fleur dont on brise la tige ! *L'Irlande, le plus beau joyau de la terre, la plus belle perle de la mer !* Et il mêlait à cet enthousiasme les histoires traditionnelles, les hauts faits d'armes, l'antique gloire de ce pays, qui donnait des maîtres à l'Europe entière et qui était docte quand les autres croupissaient dans l'ignorance et la barbarie !

C'était là le fond inépuisable de ses discours, et c'est ainsi qu'en réchauffant cet amour de la patrie, toujours plus vif, il sut conquérir l'empire et la popularité la plus étendue dont un homme ait pu jouir.

L'histoire de cette première Association contient toutes les autres, et le talent, comme la puissance d'O'Connell, a conservé depuis le même caractère. Les Anglais, voyant cette lutte nouvelle au nom de la loi, voulurent la clore par la loi. Le bill de 1825, présenté par Goulburn, donna l'occasion à Robert Peel de prononcer un discours remarquable, mais qui lui a causé depuis les embarras et peut-être les remords d'une mauvaise action. Il résume toute la constitution anglaise dans ce mot : *la haine du catholicisme, la méfiance* envers les Irlandais idolâtres. Le bill adopté interdisait tous les meetings et toute association durant plus de quatorze jours ! Il n'en fallait pas tant à O'Connell pour continuer à développer son œuvre. La loi était promulguée dans le mois de mars. Le 13 juillet suivant, l'Association catholique était refondue sur de nouvelles bases légales. Elle n'avait plus un centre, une durée constante : elle avait autant de centres que de villes, autant de meetings que de villages ! Les orateurs principaux, et O'Connell à leur tête, parcouraient l'Irlande dans tous les sens, et des réunions innombrables les accueillaient avec des transports d'enthousiasme. C'est le 13 juillet, dans l'église de Waterford, au milieu des prélats et d'une foule qui remplissait la vaste étendue de la nef, que fut inaugurée la nouvelle Association !

On ne se contentait plus de parler, il fallut agir. Les catholiques étaient exclus du parlement ; il fallut en forcer l'entrée. Fitz-Gerald, représentant de Clare, était devenu ministre et se présentait à la réélection. L'ordre fut donné de nommer O'Connell à sa place, O'Connell non éligible. Les détails de cette démonstration solennelle ne sont pas un des chapitres les moins curieux de l'histoire de l'Irlande. Pendant trois jours, les électeurs irlandais, escortés d'une multitude de paysans, venaient au scrutin voter à haute voix pour O'Connell, pendant trois jours le peuple en masse fit sentinelle, et, chose inouïe, pas un désordre, pas un signe d'intempérance, ne vint troubler cet immense réunion. Une circonstance solennelle ajouta au dramatique de cet événement : la nuit tombait, et l'on allait proclamer le résultat du scrutin, lorsqu'un prêtre s'avance, monte sur les hustings, commande le silence de la main et prononce lentement ces paroles : « Irlandais, mes frères, un catholique impie a eu le malheur « de voter pour Fitz-Gerald. » (Honte ! honte ! s'écrie le peuple indigné.) « Silence ! reprend l'orateur avec sévérité, l'indignation des « hommes est faible auprès de la colère de Dieu ! Le doigt du Tout- « Puissant l'a puni : je vous annonce qu'il vient d'être foudroyé par « l'apoplexie. Une prière pour son âme ! » Et aussitôt toute cette foule s'incline et s'agenouille, lorsque des voix retentissantes poussent ce cri : *O'Connell est nommé ! O'Connell pour toujours* ! *O'Connell et l'Irlande libre !* Puis tout ce monde, se répandant dans toutes les directions, alla porter jusqu'aux extrémités du pays la grande nouvelle qui fit tressaillir tous les cœurs. Il vint à Londres, il entra aux Communes ; on lui demanda un serment qu'il ne pouvait

pas prêter : il se retira en protestant. Les électeurs de Clare ne voulurent pas nommer un autre député, et, cette agitation de l'Irlande devenant de plus en plus menaçante, l'aristocratie anglaise dut fléchir, et l'émancipation des catholiques fut proclamée par ce même Robert Peel dont la fortune a toujours grandi par cette étrange circonstance, qu'il a été obligé de faire triompher les idées le plus violemment combattues par lui-même et par son parti.

A quoi bon poursuivre plus loin la biographie d'O'Connell? Les événements nous touchent de trop près, et la trace qu'il a laissée dans le parlement anglais ne s'effacera pas de sitôt. Quand les whigs reprirent le pouvoir, O'Connell, confiant dans leurs bonnes intentions, éteignit les feux qu'il avait allumés et qu'il put rallumer encore pendant la durée du ministère tory. Son influence sur les masses durait toujours. Son action sur les patriotes éclairés et résolus déclinait depuis longtemps. Le cabinet de Robert Peel retrempa la popularité de l'agitateur, en renouvelant contre lui les persécutions judiciaires qu'il avait déjà subies et dont il avait triomphé dans un autre temps. Mais, au retour de lord John Russell, toutes ces colères, toutes ces promesses de rappel, tout ce mouvement imprimé à une population qu'il était sûr de contenir, toute cette éloquence ardente, moqueuse, et qui conservait dans sa vieillesse la force et l'imprévu de ses plus beaux jours, tout cela disparut comme un fantôme. Alors l'opposition se forma autour de lui et bientôt contre lui... Ce fut son coup de grâce. Il aurait dû s'y attendre; il l'avait prévu, et on ne saurait mieux terminer ce résumé incomplet d'une vie si pleine, on ne saurait mieux indiquer les perspectives nouvelles ouvertes à l'Irlande, qu'en citant quelques phrases de l'éloquent discours prononcé par O'Connell dans la célèbre réunion de Waterford :

« Moi, j'ai juré dès l'enfance les principes de la soumission aux « lois, et mes contemporains ont appris à les respecter. Il n'en est « pas ainsi de ceux qui nous succéderont... Oui, l'avenir m'apparaît, « et il me semble, au pied de ces autels, apercevoir dans le lointain « les scènes qui se préparent pour notre pays. La génération qui « nous pousse vers la tombe ne sera pas aussi résignée que le furent « ses pères.

« . . . . Cette ardente jeunesse, dont un sang riche précipite les « pulsations, combien de fois j'ai vu du sang dans ses regards, quand « je lui racontais quelques épisodes d'une tyrannie de six siècles! Je « le sens, je le devine, elle ne sait pas, elle ne saura jamais courber « sous le joug un front libre et fier. Tant que nous vivrons, nous, les « hommes d'un autre âge, nous pourrons retenir ses justes colères; « mais quand la tombe se fermera sur ceux qui se sont fait une loi de « la patiente prière, des supplications constitutionnelles et des agita- « tions légales; quand le trépas aura éteint pour jamais ces voix qui « prêchent la modération, oh! puisse alors l'Angleterre apercevoir « clairement les malheurs affreux qui la menacent, malheurs déplo-

« rables pour l'humanité, cruels pour l'Irlande, dont une victoire « même rouvrirait les veines à peine fermées ; puisse l'Angleterre se « montrer à temps et juste et sage, tandis qu'elle pourra s'élever en- « core en s'honorant elle-même et en ajoutant à sa force comme à « sa dignité ! »

L'orgueilleuse Angleterre, qui, du haut de ses palais et sur son lit de pourpre, prêtait en frissonnant l'oreille au bruit de cet Encelade mugissant sous le mont où elle le tenait enfermé, ne suivit que les conseils de sa haine. Le jour où l'Irlande, exténuée de maladie et de faim, à bout de patience, se leva pour se venger de ses oppresseurs, pour conquérir sa nationalité, l'Angleterre fit avancer ses canons et ses baïonnettes. A ce peuple opprimé, brisé de sanglots, demandant du pain et la liberté, elle répondit par la loi martiale.

Chose consolante et dont la postérité se souviendra : la France démocratique était profondément touchée des maux qui accablaient l'Irlande ; les âmes généreuses, et elles sont nombreuses dans notre pays, compatissaient à tant de douleurs, aux souffrances de ce malheureux peuple irlandais, couvert de haillons, tombant d'inanition au milieu de ses huttes, sur la paille fétide, non loin des hôtels somptueux de l'insolente aristocratie anglaise.

La France étreignait aussi de ses ardentes sympathies les peuples d'Italie, elle applaudissait a leurs courageux efforts, elle les encourageait de la voix, elle les confondait dans un même amour avec ces braves compatriotes de Guillaume Tell qui s'étaient levés pour leur indépendance. Mais, depuis Juillet 1830, le gouvernement condamnait la nation à faire des vœux pour le triomphe de ses alliés naturels. Il s'était placé entre la nécessité ou de sacrifier nos vieux ressentiments nationaux contre l'Angleterre, en formant à ce prix l'alliance des peuples libres du Midi ; ou bien de sacrifier la liberté des peuples et l'esprit de révolution, en mendiant l'alliance de l'Autriche. Son option ne fut pas douteuse : il sacrifia les peuples et la cause de la liberté. Les mariages espagnols ont été le sceau de ce pacte avec la contre-révolution en Suisse, en Espagne, en Portugal, dans tout l'univers. L'anneau nuptial de Madrid devint un anneau de fer qui enchaîna la politique libérale de la France à l'immobilité ou aux exigences impérieuses des puissances du Nord. Le ministère du 29 octobre avait joué le sort du monde sur une incompatibilité d'humeur et sur la fécondité d'une enfant. La France était astreinte à ne pas agir ou à agir contre sa nature, contre ses dogmes, contre sa liberté, contre sa dignité, contre sa popularité dans le monde, depuis Constantinople jusqu'à Madrid, depuis Madrid jusqu'à Rome, depuis Rome jusqu'à Genève, de Genève à Varsovie, de Varsovie à Lisbonne ! Le résultat était obtenu, l'œuvre accomplie : la révolution s'était retournée contre elle-même, comme une arme faussée dans la main. Voilà la grande politique qui avait encadré la France au dehors dans l'impossible. Elle ne pouvait tenir dans ce cadre qu'en




**GARDE DES MONTAGNARDS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE, INFANTERIE ET CAVALERIE — Mars 1848.**

se rapetissant; elle ne pouvait le briser qu'en éclatant. Petitesse ou folie, voilà à quoi la France de Juillet était condamnée.

Pauvre gouvernement! L'Angleterre, qui lui était perfidement hostile, ne négligeait aucun moyen de ruiner partout son influence, en Espagne, en Portugal, en Grèce, en Suisse, en Italie, en Allemagne; la Russie, qui le méprisait, continuait ses exactions et ses envahissements en Moldavie et en Valachie, elle s'apprêtait de l'autre côté de la mer Noire à se jeter sur la Turquie; l'Orient l'invoquait en vain; l'Italie et la Suisse l'accusaient ; les peuples, furieux de ses complicités liberticides, lançaient sur lui l'anathème: mais l'absolutisme européen était content.

Elles ne se doutaient pas, ces aveugles monarchies, que leur triomphe était le signal précurseur de leur décadence; qu'en tombant, cette monarchie, issue des barricades, qui s'était avilie pour leur plaire, les entraînerait dans sa chute.

---

## CHAPITRE II.

### SITUATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE AVANT LE 24 FÉVRIER.

La politique intérieure de la France avant la révolution de Février pourrait se résumer par ceci: extinction de toute ardeur nationale pour obtenir la paix à tout prix, compression de l'esprit révolutionnaire pour maintenir le pays dans une immobilité nécessaire à la réalisation des projets liberticides et ambitieux de la dynastie, corruption du régime représentatif pour assurer la prépondérance exclusive du gouvernement personnel.

Pour arriver à ce but, que des esprits en démence pouvaient seuls rêver d'atteindre, il fallait refouler toutes les idées, froisser toutes les sympathies, flétrir tous les sentiments élevés, corrompre tous les cœurs honnêtes de la France, la condamner à renier son passé glorieux et lui enlever tout espoir de voir s'accomplir des destinées futures en harmonie avec ses nobles instincts. C'était vouloir aboutir à une situation impossible par des moyens faux et impraticables. Comment en effet rebrousser le véritable esprit d'une nation et l'amener à trahir les intérêts réels du pays? On peut trouver des

complices pour commettre n'importe quelles iniquités, mais on ne peut associer tout un peuple à des actes criminels.

Aussi le ministère se borna-t-il à faire irruption dans les consciences des hommes appelés à faire fonctionner la machine gouvernementale. La corruption fut pratiquée d'abord à l'égard des membres du parlement, d'où elle descendit ensuite au corps électoral. Electeurs et élus qui étaient à vendre furent achetés par le gouvernement, qui devint ainsi maître absolu. Le régime représentatif n'étant plus qu'une fiction, la nation se trouva nécessairement livrée à l'arbitraire du pouvoir. L'inévitable conclusion de cette dangereuse omnipotence gouvernementale était facile à prévoir.

Les scandaleux exemples donnés par les ministres étant suivis par leurs subalternes, les dilapidations et la corruption s'infiltrèrent à tous les degrés de la hiérarchie administrative. L'impunité fut assurée aux coupables pendant bien des années; mais la Providence avait assigné un terme à cette immoralité qui exerçait tant de ravages. Il était impossible que le poison circulât plus longtemps sans que des symptômes éclatants et terribles vinssent révéler son action dissolvante.

L'épidémie acquit tout à coup un tel degré d'intensité que la France ne vit pas sans effroi toute l'étendue des désastres dont elle était menacée. Le mal n'avait pas seulement des racines profondes dans les hauts et bas-fonds du pouvoir, dans le parlement et dans le corps électoral, il avait envahi les régions supérieures de la société, dont les mœurs dissolues furent subitement dévoilées par une série d'événements tragiques qui plongèrent la France dans la stupéfaction. Après la haute tragédie, vinrent les drames secondaires ; au procès Teste et Despans-Cubières, à l'infâme assassinat commis par le duc de Praslin, à la mort mystérieuse de M. Martin (du Nord), au suicide de M. Bresson, à la folie criminelle de M. Mortier, qui donna lieu à des débats cyniques, succédèrent les procès scandaleux, les révélations les plus monstrueuses. Pendant l'année 1847, chaque jour apportait quelques découvertes faites dans l'antre de la corruption. L'affaire des officiers comptables Lagrange et Bénier dévoila les désordres de l'administration de la guerre, le célèbre procès de Rochefort ceux de l'administration de la marine.

Tous les ministères y passèrent à leur tour, et ainsi se trouva justifiée cette phrase du général Cubières : « Le pouvoir est dans des mains avides et corrompues. »

Un proverbe antique dit : Rien n'est le résultat de rien. C'est d'une évidence aussi banale que cet autre axiome plus moderne : Il n'y a pas d'effet sans cause. De même que tout système arrivé à son développement, tout fruit mûr, qu'il produise nectar ou poison, fut d'abord en germe : remonter à ce germe est l'opération naturelle à laquelle se livrent les esprits réfléchis. Mais, à défaut d'esprit ou de réflexion, le peuple a un admirable instinct, et cet instinct lui a suffi

pour trouver la source, l'origine des forfaits qui lui étaient révélés par la presse et à la tribune des deux Chambres. Il poussa si loin ses investigations, qu'il arriva droit aux causes premières.

Les faits étaient d'ailleurs précisés avec tant de netteté, les preuves si accablantes, que le doute ne fut plus permis. La position des coupables qui avaient échappé par la mort ou par la fuite au châtiment qui leur était réservé, la qualité des concussionnaires, les révélations tardives des complices, permettaient de marquer au front les promoteurs de ce brigandage organisé. La vérité se faisant jour, le pouvoir essaya vainement de repousser la responsabilité des graves perturbations qui entraînaient la France sur une pente fatale. Il devint le point de mire de toutes les attaques. Pour arrêter les effets désastreux d'un système corrupteur qui avait des ramifications dans tout le pays, on résolut logiquement de détruire la cause en coupant le mal à sa racine.

Il y avait accord unanime pour reconnaître que le gouvernement ne pouvait plus occuper la scène. Tout le monde s'attendait à un grand événement: c'était la préoccupation universelle, mais peu de personnes prévoyaient quel serait cet événement.

Ce n'était pas seulement l'opposition qui ébranlait la monarchie en battant le ministère du 29 octobre en brèche. Quelques conservateurs-progressistes, jugeant par la situation des esprits que le seul moyen d'éviter une révolution était d'entrer dans la voie des réformes, sommèrent M. Guizot de réaliser ses promesses de Lisieux ; mais le ministre, qui depuis son programme de 1846, avait vu sa majorité s'augmenter, les traita avec une hauteur tellement dédaigneuse, qu'ils se séparèrent de la phalange ministérielle.

Au nombre de ceux qui, blessés de la morgue offensante du ministre, rompirent brusquement avec un pouvoir qu'ils avaient servi, conseillé, défendu, était M. Emile de Girardin, député de la Creuse et rédacteur en chef du journal la *Presse*.

En réalité, M. de Girardin se souciait très-peu des réformes. Homme d'argent avant tout, son intérêt propre fut souvent le seul guide de sa conduite politique, l'unique mobile de toutes ses actions. N'aspirant qu'à la fortune, il n'eut jamais dans sa vie ni l'orgueil des grandes choses ni l'ambition des vastes desseins. Pour satisfaire son âpre passion du gain, il créa de bonnes choses peut-être; mais elles portent toutes ce cachet d'industrialisme qui nuit aux plus utiles innovations. La pensée mercantile chez lui est dominante dans toutes ses conceptions. Ses débuts dans la carrière politique ont été signalés par des spéculations et par une catastrophe : la fondation de journaux à bon marché et la mort d'Armand Carrel. Depuis lors, son existence dans les hautes régions où il sut atteindre ne fut pas exempte de blâme. Si de spéculateur qu'il était des pieds à la tête, comme le prouvent toutes les affaires industrielles auxquelles il se trouva mêlé, il devint homme politique, c'est qu'à l'exemple de tant

d'autres plagiaires du vice heureux, il reconnut qu'en faisant avec un pouvoir corrupteur, un abominable et funeste usage de cette science, bien des difficultés étaient aplanies avec une moins grande somme d'efforts.

Doué d'une activité d'esprit prodigieuse, lutteur infatigable, dialecticien habile, par sa double position de député-journaliste M. de Girardin était une puissance avec laquelle le pouvoir déchu devait compter.

Mais M. Guizot, aveuglé par son immense orgueil et par le chiffre élevé de sa majorité, se crut assez fort pour braver toutes les colères et s'affranchir enfin des impérieuses sollicitations de quelques-uns de ses fidèles dont les exigences prenaient des proportions effrayantes. Il tenta d'agir comme un pouvoir fort, s'appuyant sur le peuple, aurait seul pu le faire, et il succomba. Vivant par la corruption, il devait en subir les conséquences ou perdre sa puissance fictive.

Peu habitué à rencontrer une résistance opiniâtre à ses volontés, M. de Girardin, à la fois lésé dans ses intérêts et blessé dans son amour-propre, devait aspirer à se venger. C'est une de ces natures bilieuses, atrabilaires, qui s'exagèrent l'importance de leur personnalité et qui pardonnent rarement une offense à leur vanité. Ardent à la haine, le rédacteur de la *Presse* puise dans la violence même de ses rancunes la patience nécessaire pour étudier toutes les causes qui peuvent lui fournir des armes contre les adversaires qu'il veut terrasser. Peu lui importent après cela les malheurs qu'engendrent ses violentes agressions, pourvu qu'il satisfasse sa passion haineuse.

Ferme sur ses arçons, quand il est en lice, il se laisse difficilement démonter, et il combat jusqu'à ce qu'il succombe ou que son ennemi soit à terre.

Doué d'une rare énergie, M. de Girardin, on est forcé de le reconnaître, est la personnification du courage civil.

Il a toute l'audace de tête que donnent la haine, l'ambition et la soif de l'or. En général, ses passions sont plus concentrées qu'extérieures. Mais l'éclat de ses yeux fauves et la pâleur de son visage trahissent parfois les tempêtes de son âme.

Mobile comme tous les hommes sans convictions, partisan de la liberté en France et du despotisme en Allemagne, M. de Girardin n'est invariable que dans la haute admiration qu'il professe pour lui-même dans tous ses écrits, et dans son impudent système qui consiste à substituer incessamment ses rancunes personnelles à l'intérêt général. Comme Fontenelle et Sterne, c'est le moi humain. Sa manie est de parler de lui, toujours de lui, comme si l'Europe se préoccupait sérieusement de ses moindres faits et gestes. Il a même le talent de poser sans se mettre en scène. Son silence est souvent plus significatif que ses paroles. Sans être ni un utopiste ni un rêveur, c'est un

esprit faux qui se complaît dans l'étude et la présentation de systèmes impraticables, de réformes impossibles. M. Guizot disait de M. de Girardin : « Il est chimérique comme s'il n'était pas un roué; mais il faudrait laisser l'esprit chimérique aux honnêtes gens. »

Dépouillez l'homme de ses défauts, vous avez en M. de Girardin un écrivain riche de verve et d'imagination, abondant en traits vifs, en tours ingénieux, qui ne serait pas seulement un des publicistes les plus éminents de ce temps-ci, mais qui, par ses connaissances spéciales, variées, étendues, par son aptitude laborieuse sinon rompue aux affaires, pouvait aspirer à être une des autorités les moins contestées.

L'origine de cette scission de la majorité conservatrice, dont M. de Girardin profita pour se séparer du ministère, remonte à l'année 1846.

Le 2 août, M. Guizot, s'adressant solennellement à toute la France, avait dit au banquet qui lui fut offert à Lisieux par les électeurs de son collége électoral :

« Toutes les politiques vous promettront le progrès; la politique « conservatrice seule vous le donnera. »

Ces paroles pleines d'avenir, qui constituaient un engagement formel, furent prises au sérieux par quelques crédules conservateurs; mais l'illusion fut de courte durée : le démenti devait suivre de près la trompeuse déclaration. Le 26 mars 1847, on discutait à la Chambre sur la prise en considération d'une proposition de M. Duvergier de Hauranne relative à la réforme électorale, dont la lecture avait été autorisée grâce à l'appui des légitimistes et des prétendus conservateurs-progressistes qui avaient ajouté foi aux paroles de Lisieux. Il est bon de noter que les légitimistes se servaient aussi de la réforme électorale et parlementaire pour saper dans sa base la dynastie de Juillet.

Cette proposition réclamait : un abaissement de cens assez problématique, pouvant être évalué à 15 ou 20 francs au plus; l'augmentation du nombre des électeurs dans les colléges où ils étaient au-dessous de quatre cents ; l'adjonction des capacités ; une répartition plus équitable des députés à élire, et devant amener la création de soixante-dix-neuf députés nouveaux.

Certes, cette proposition, qui avait le tort de méconnaître le principe de la souveraineté populaire, n'avait rien de bien effrayant. La démocratie portait ses désirs bien au delà de ce cercle étroit. Toute modeste qu'était cette proposition, espèce de vengeance doctrinaire, le pouvoir, mis en demeure de réaliser ses promesses, la repoussa. Les ministres et les conservateurs endurcis trouvaient la loi qui les avait produits excellente; ils avaient pour elle un respect filial. Etrange contradiction! ils affirmaient qu'ils étaient la véritable expression du pays, et ils avaient peur! Puisqu'ils étaient si certains

que leur opinion était l'opinion dominante, pourquoi refusaient-ils avec tant d'acharnement une extension de suffrages? Ils assuraient que la France marchait avec eux, et ils tremblaient devant des colléges de quatre cents électeurs, ils s'épouvantaient d'une adjonction de capacités! Evidemment il y avait de leur part contradiction ou mensonge. De deux choses l'une : ou bien ils étaient l'expression sincère des intérêts les plus nombreux de la nation, et alors ils n'avaient qu'à gagner en autorité, en puissance morale, en renforçant le corps électoral; ou bien ils ne représentaient qu'une infime minorité, et alors comment osaient-ils se vanter d'être l'expression du pays? Ce dilemme leur fut posé; mais qu'importait la logique à des hommes qui tranchaient les questions les plus embarrassantes avec des boules?

Et, à propos de cette discussion sur la réforme électorale, l'histoire ne peut passer sous silence un fait qui atteste combien était grand l'aveuglement de ces hommes :

M. Guizot, ayant recruté une majorité compacte dans les élections générales de 1846, trouvait que le système électoral en vigueur était aussi bon, aussi légitime, en théorie qu'en pratique. Et, rappelant les efforts qui avaient été faits depuis 1789 pour appliquer le système électoral au plus grand nombre, il ajouta qu'il n'entendait nullement faire allusion au suffrage universel, que personne ne voulait en France...

A ce mensonge audacieux, une voix de la gauche l'interrompit : « Le jour viendra! » lui cria-t-on.

C'est alors que M. Guizot, se redressant de toute sa hauteur, prononça ces paroles impies :

« Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel, pour ce système « absurde qui appellerait toutes les créatures vivantes à l'exercice « des droits politiques. »

Les discours des hommes qui ont gouverné la France pendant dix-sept ans sont hérissés de vérités de cette nature. Ces hommes s'ignoraient si bien eux-mêmes, ils avaient tant de foi dans leur propre infaillibilité, ils se croyaient si supérieurs par l'intelligence à la nation tout entière, qu'ils disaient sérieusement : « L'orgueil de « l'esprit est une des maladies de notre temps, la cause de beaucoup « de nos fautes; l'intelligence a besoin d'être éclairée, guidée par la « situation sociale... »

Les malheureux prononçaient leur propre condamnation sans s'en douter.

C'est dans cette séance du 26 mars que M. Guizot lança aux conservateurs partisans de la réforme cet insolent défi : « Ceux qui ne « sont pas contents de la marche du gouvernement peuvent passer « dans le camp de l'opposition. Ils appuient une proposition mau- « vaise et inopportune, nous la repoussons. »

L'apostrophe était violente. En langage vulgaire, cela voulait

dire : « Vous êtes des ingrats de vous plaindre d'un système électoral qui réalise pour nous l'âge d'or. Vous avez pris au sérieux mes « paroles de Lisieux : cela me démontre que vous n'entendez rien à la « grande politique, et, pour prévenir désormais toute erreur, je vous « déclare que le gouvernement n'accordera aucune réforme. Si vous « n'êtes pas contents, vous pouvez aller où bon vous semblera, j'ai « une majorité assez forte pour me passer de votre concours. »

C'était la paraphrase des paroles d'Isabelle à Narvaez : « Tu peux « t'en aller ! »

Les plus timides se le tinrent pour dit et rentrèrent sous la férule du maître. L'égoïsme, la cupidité et la peur, ces puissants leviers de toute majorité ministérielle, l'emportèrent chez eux sur l'amour-propre offensé. D'autres ressentirent si vivement l'injure, qu'ils acceptèrent le brutal congé qu'on leur signifiait...

De cette rupture naquit l'opposition de M. de Girardin, qui depuis longtemps attendait qu'un prétexte honorable lui permît de se venger d'un ministère qui avait été forcé de mettre des bornes à ses exigences et à ses exorbitantes prétentions.

La guerre à outrance qu'il fit au pouvoir fut impitoyable. Habitant du sérail, il en connaissait les détours.

Initié à tous les tripotages ministériels, à tous les trafics honteux à l'aide desquels le cabinet du 29 octobre gouvernait la France, il devint un adversaire dangereux.

Admirablement secondé par les événements, il put se livrer à toutes les fureurs que lui soufflaient ses espérances trompées, son ambition déçue, sa vanité froissée, et engager une lutte terrible avec d'incontestables avantages,

Outre les armes qu'il avait dans son arsenal intime, les scandales officiels qui éclataient de toutes parts lui fournissaient une abondante moisson d'arguments péremptoires contre un pouvoir décrié, en butte à de graves complications à l'extérieur et à l'intérieur, où l'esprit révolutionnaire déjouait toute prudence, tout calcul et toute habileté.

Il arriva que M. de Girardin, comme beaucoup d'autres du reste, coopéra involontairement au renversement de la monarchie pour faire tomber le ministère.

S'emparant des paroles d'un des conservateurs qui, pressentant une réaction dans le pays, voulaient la prévenir par le progrès en forçant le cabinet à s'affranchir du joug sous lequel le tenaient et la couronne et les conservateurs ultrà, M. de Girardin, pour se concilier les sympathies du plus grand nombre, accusait violemment le ministère d'avoir rétracté ses déclarations de Lisieux, de n'avoir pris l'initiative d'aucune amélioration, de ne vouloir attacher son nom à aucune réforme, de croupir obstinément dans les bas-fonds de l'immobilité, où nul germe ne peut éclore, où nul fruit ne peut mûrir.

Un membre de la majorité, M. Desmousseaux de Givré, avait dit dans la séance du 27 avril : « Depuis sept ans le ministère existe; qu'a-t-il fait? que fait-il? que veut-il faire? Rien, toujours rien, rien sous toutes les formes! »

Ces paroles si pleines de vérité : Rien, rien, rien! servaient d'épigraphe au journal de M. de Girardin, en attendant qu'elles se changeassent en épitaphe sur la tombe du ministère et de la monarchie.

Ce triste résumé des sept années de règne du ministère du 29 octobre : Rien, rien, rien! qui eut un si grand retentissement, n'était vrai qu'autant qu'il signifiait que le cabinet n'avait supprimé aucun abus, résolu aucun problème dont la solution importât au peuple, fondé aucune institution utile, aplani aucune difficulté; car on ne pouvait avoir la prétention d'appliquer les mots : Rien, rien, rien! aux dilapidations, aux scandales, aux réactions, aux mesures arbitraires, liberticides, d'un pouvoir qui avait causé la ruine et la honte de la France. Certes, c'était quelque chose et quelque chose de grave que le déficit énorme de nos finances produit par la corruption, que la liberté opprimée et l'honneur national compromis. Voilà ce qui avait affaibli, discrédité, déconsidéré le ministère bien plus que les attaques combinées des conservateurs-progressistes et de l'opposition. Succombant sous le poids de ses propres fautes, subissant chaque jour des échecs graves, malgré sa majorité compacte votant comme un seul homme, les principaux membres du ministère réclamèrent le concours de la couronne pour tenter de relever, de fortifier le cabinet en cherchant un remède au mal qui le rongeait dans un changement de personnes. MM. de Mackau et Moline-Saint-Yon furent priés par le roi de donner leur démission. Quant à M. Lacave-Laplagne, dont MM. Guizot et Duchatel exigèrent également le renvoi, comme il refusa de se dessaisir volontairement et sans bruit de son portefeuille, on le destitua, en lui offrant toutefois la pairie et les fonctions de procureur général près la Cour des comptes en compensation du sacrifice qu'on exigeait. On redoutait les indiscrétions d'un dépositaire des secrets de la grande politique. Mais M. Lacave-Laplagne ne voulut rien accepter. Quant à MM. Moline-Saint-Yon et de Mackau, leur position dans l'armée et dans la marine était une garantie de leur silence.

Si MM. Guizot et Duchatel attribuèrent sérieusement l'impopularité du ministère à la faiblesse ou au manque d'expérience de quelques-uns de leurs collègues, il ne put leur rester aucune illusion lorsqu'ils entreprirent de donner des successeurs à leurs victimes. Partout où ils s'adressèrent, ils recueillirent les refus les plus humiliants. Nul à la Chambre, même parmi les médiocrités ambitieuses, ne se souciait de prendre la responsabilité des actes du cabinet du 29 octobre.

Force fut donc à MM. Guizot et Duchatel d'avoir recours aux

absents. Le 10 mai 1847, le *Moniteur* annonça à la France que M. Dumon, ministre des travaux publics, passait aux finances en remplacement de M. Lacave-Laplagne ; M. de Montebello, ambassadeur à Naples, à la marine ; M. Jayr, préfet du Rhône, aux travaux publics ; M. Trézel, commandant la 11ᵉ division à Nantes, à la guerre, c'est-à-dire que l'on tombait de Charybde en Scylla : à des médiocrités on substituait des médiocrités pires encore. Cette modification, qui était un défi à la Chambre, à l'opinion et au bon sens, attestait, mieux que n'auraient pu le faire tous les arguments, à quelle triste extrémité MM. Guizot et Duchatel en étaient réduits. De tous les présages sinistres, cette adjonction d'incapacités notoires était le plus grave. Eh ! qu'importait un changement du personnel ! Ce n'était pas dans les hommes qu'existait le mal, mais bien dans les choses. La France protestait contre l'esprit du système, contre la politique de Louis-Philippe pratiquée par le ministère, et non contre tels ou tels hommes. Pendant que le replâtrage du cabinet s'opérait, M. le maréchal Bugeaud, fort de l'appui du roi, entreprenait sa fameuse campagne de la Kabylie, malgré l'opposition constante de la Chambre et malgré l'avis du ministère qui n'osait cependant ni l'arrêter dans sa marche ni le désavouer.

L'autorité fictive du nouveau ministre de la guerre fut déjà manifeste dans cette circonstance. Et en effet le vaincu de la Macta était un contre-poids insuffisant à opposer à l'influence toute-puissante du vainqueur d'Isly. L'insignifiance de MM. de Montebello et Jayr n'était pas moins grande, et si le cabinet ainsi remanié ne cessa pas complétement d'exister, il ne lui resta pas la moindre parcelle de cette autorité morale sans laquelle aucun pouvoir n'est possible.

Mais la France est un pays où les forces sont organisées d'une manière si puissante, qu'il ne faut pas moins que le suicide même du gouvernement pour qu'il succombe. Tout semblait se réunir pour le pousser à une dissolution imminente par l'exhibition des vices inhérents à sa nature. Exposé au grand jour, la vitalité factice qui l'avait soutenu l'abandonnait.

C'est qu'aussi jamais les affaires n'avaient été conduites avec un tel désordre, jamais on n'avait vu surgir de déprédations aussi effrontées, de scandales aussi odieux, jamais tableau plus triste et plus hideux d'un déréglement sans mesure n'avait été déroulé aux yeux du pays. Au ministère de la marine, on avait trouvé le moyen de résoudre ce problème : Posséder d'autant moins de vaisseaux qu'on dépensait plus d'argent pour en construire ! Là, comme au département de la guerre, le pillage était organisé, les marchés frauduleux s'y opéraient presque ostensiblement, l'administration y était dans un désordre affreux.

On avait des ports maritimes en mauvais état, des fortifications délabrées, des chantiers sans approvisionnements, des arsenaux remplis d'armes et de munitions qui semblaient avoir été fabriquées

spécialement pour ne porter aucun ombrage à la susceptibilité de l'Angleterre. Les colonies étaient dans un état d'abandon, de décadence déplorable; l'Algérie, livrée à tous les genres d'exploitation et à l'arbitraire du maréchal Bugeaud, ne rapportait que des bulletins pompeusement mensongers en échange des hommes et des millions qu'elle engloutissait. Par compensation, des comptables y réalisaient en trois ans des fortunes de 150,000 francs avec des appointements de 3,000 fr. Au ministère des finances, on comptait un budget de 1,500 millions, un déficit patent de 500, et on avouait avec terreur que toutes les ressources de l'avenir étaient engagées. Il avait fallu satisfaire tant d'appétits insatiables que les travaux publics concédés ou entrepris sans nécessité rendaient pour longtemps impossible l'exécution des travaux urgents, indispensables. Les chemins de fer, livrés à l'agiotage, restaient inachevés, les compagnies concessionnaires ayant été victimes elles-mêmes de leurs propres excès. Mais les pairs de France, les députés conservateurs qui, à la honte de cette cynique époque, s'étaient faits les patrons de ces compagnies, avaient eu le temps de réaliser d'importants bénéfices. Le ministre de l'agriculture, M. Cunin-Gridaine, fut même convaincu d'avoir trempé quelque peu dans ce commerce illicite. On découvrit qu'il était possesseur de 500 actions, et cette révélation eut lieu quelques jours après que MM. Guizot et Duchâtel eurent solennellement déclaré à la tribune de la Chambre que toute participation d'un membre du cabinet à une opération industrielle de ce genre serait une action honteuse, infâme!... Ces sévères puritains étaient si vertueux, dans leurs discours bien entendu, que pour eux la corruption n'était que de l'esprit de parti. Malheureusement l'esprit de parti, empruntant la plume d'un député conservateur et très-conservateur, fit tomber l'auréole de probité dont ils voulaient s'entourer.

« Les lumières sont comme les fluides qui pèsent sur leurs bords, disait M. Mauguin : elles cherchent toujours à s'étendre. » Il en était de même des scandales produits par la corruption.

M. Émile de Girardin, poursuivant sans relâche les hommes qui l'avaient dédaigné, ne se contenta pas de mettre le pied dans le Rubicon : il y entra tout entier. Il révéla simultanément :

Que le ministère avait ostensiblement laissé vendre par ses *condottieri* le privilége de l'Opéra-National moyennant cent mille francs;

Qu'un certain Mémoire, gros de preuves irrécusables au sujet de cette transaction, avait été acheté trente mille francs par le ministre de l'intérieur, pour étouffer cette affaire;

Qu'un million deux cent mille francs avaient été demandés aux maîtres de poste pour la présentation d'un projet de loi sur les relais;

Que le journal le *Globe* recevait du ministère une subvention de cinq mille francs par mois;

Qu'on avait trafiqué de titres nobiliaires ;

Que des croix de la Légion-d'Honneur payaient de honteux services, et qu'une entre autres avait été donnée à un négociant ayant déposé son bilan, mais qui était membre du conseil de surveillance du journal l'*Epoque*, au bénéfice de qui le privilége de théâtre avait été accordé par le ministère et vendu cent mille francs ;

Que M. Guizot avait mis à la nomination à la pairie du général Alexandre de Girardin la condition que ce dernier userait de son influence sur le journal la *Presse* pour le rendre favorable au ministère ;

Qu'une somme de quatre-vingt mille francs avait été exigée pour une autre nomination à la pairie...

Ces graves accusations, formulées avec une assurance qui donnait lieu de croire qu'elles pouvaient être appuyées de preuves, produisirent une douloureuse impression dans le public. Le silence du ministère et l'inaction de la justice, en présence de cette téméraire articulation de faits qui tombaient directement sous le coup de la loi, semblaient être une consécration de leur authenticité. Le pays, déjà violemment ému par des révélations non moins accablantes pour le pouvoir, était dans un dangereux état de fermentation. On s'interrogeait avec anxiété, et les suppositions les plus singulières volaient de bouche en bouche.

M. de Girardin n'était pas homme à laisser son œuvre inachevée. Il lui fallait le retentissement de la tribune, des débats solennels dans les deux Chambres, tout le scandale des discussions parlementaires provoquées par des faits de corruption. Mais les Chambres restaient muettes. Alors M. de Pontois, ami de M. de Girardin, signala, le 3 juin 1847, à la Chambre des pairs, l'allégation concernant la promesse de pairie comme étant de nature à porter une grave atteinte à la considération et à la dignité de la Chambre. En conséquence, il proposa que l'auteur fût mandé à la barre. Après de vifs débats et une épreuve douteuse, la Chambre des pairs adopta la proposition de M. de Pontois, ancien ambassadeur à Constantinople et en Suisse, qui fut heureux de jouer ce mauvais tour au ministère pour se venger du double rappel dont il avait été l'objet.

La décision de la Chambre des pairs fut transmise à la Chambre des députés, qui eut à statuer sur la demande en autorisation de poursuites. C'est ce que désirait secrètement M. de Girardin.

Les débats sur cette affaire s'ouvrirent le 17 juin à la Chambre des députés. L'appétit du scandale, le désir, l'espoir de dramatiques émotions, avaient attiré une foule immense. Les tribunes, les couloirs, tout était encombré. De la base au sommet, il y avait une agitation extraordinaire, un bruissement indéfinissable. L'assemblée était frémissante, et une sorte d'impatience fébrile tenait tous les esprits en haleine. La lutte fut ce qu'elle devait être, vive, animée, grosse de cris, d'injures, de trépignements, d'imprécations, de mots

vides, de gestes tapageurs, d'affirmations et de dénégations, de démentis donnés et reçus. Les dialogues véhéments, les menaces, les défis, s'échangeaient d'une extrémité de la salle à l'autre. A mesure que M. de Girardin, maître de lui-même au milieu de cet effroyable tumulte, produisait des preuves accablantes, l'ouragan augmentait d'intensité, les incidents, les péripéties, se multipliaient. Le ministère, gravement compromis dans l'esprit même de la majorité, n'eut d'autre ressource que de frapper de discrédit son accusateur. Triste moyen de se justifier! Pour s'excuser d'avoir exigé le silence ou l'appui de la *Presse* en échange de la nomination du général Alexandre de Girardin à la pairie, M. Guizot prouva, ce qui ne le lavait assurément pas, que cette condition qu'on lui reprochait, M. Emile de Girardin l'avait offerte, acceptée, en 1838. Et comment M. Guizot démontra-t-il ce fait? Par la lecture d'une lettre confidentielle, obtenue Dieu sait à quel prix, qui attestait qu'à cette époque M. Emile de Girardin avait abandonné son journal pendant quatre mois, consenti à ce qu'il déviât de sa ligne habituelle, parce qu'on lui avait promis d'accorder la pairie au général de Girardin. Le député-journaliste avait donc fait déjà ce qu'il accusait M. Guizot d'avoir exigé par sa réponse au général : « Rien pour rien. »

On avait le droit de trouver indigne sans doute que celui qui avait offert sa feuille osât accuser l'homme qui, plus tard, réclamait le même sacrifice; mais n'était-il pas indigne également d'un ministre de faire usage à la tribune d'une lettre confidentielle adressée de province à un ancien rédacteur de la *Presse*, qui eut l'indélicatesse de la livrer? De pareils moyens déconsidèrent ceux qui s'en servent.

Et que signifiait cette lettre? Que M. Emile de Girardin trafique de son journal? En vérité, la trouvaille n'était pas neuve. Prouvait-elle que M. Guizot n'avait pas essayé de trafiquer, à son tour, d'un titre de pair de France? Pas le moins du monde. Sur ce point, l'accusation subsistait. Néanmoins, M. Emile de Girardin, qui n'avait pas prévu l'incident, fut cloué immobile sur son banc, et la majorité triomphante le livra à la Chambre des pairs.

Déjà il avait été embarrassé au sujet de la vente projetée d'un titre de pairie pour une somme de 80,000 francs. Sommé de s'expliquer à l'égard de cette transaction, il refusa obstinément de répondre. Pour donner la preuve exigée, il eût été forcé d'entrer dans de mystérieux détails et de livrer à la publicité un nom qu'il avait intérêt à ménager. Par des visites assidues, par exemple, dans un intérieur, le hasard vous fait surprendre certains secrets que l'on ne peut divulguer publiquement sans se compromettre soi-même. Quoi qu'il en soit, il se laissa provisoirement écraser sans rebondir. M. Benoît Fould, qui avait paru souffrir beaucoup de la situation de M. Emile de Girardin, fut le seul qui lui tendit affectueusement la main à l'issue du vote.

En politique, les situations fausses sont les plus dangereuses. La

position de M. Emile de Girardin et ses tristes antécédents ont fait la force du cabinet. Si l'accusation rédigée par M. de Girardin eût été lancée par un homme dont la vie et le caractère auraient pu défier les représailles des ministres, MM. Guizot et Duchâtel ne se seraient pas relevés du coup qui leur fut porté, car l'évidence de leur culpabilité se trouvait dans le refus persistant qu'ils opposèrent à une demande d'enquête. En ne livrant pas à l'investigation des tribunaux les faits dénoncés, le ministère prononçait sa propre condamnation. Nier ne suffisait pas pour le pays. Quand un pouvoir est attaqué dans son honneur, il faut qu'il en réfère à la justice, s'il veut que son innocence soit solennellement reconnue.

M. Teste, ancien ministre, nia aussi, avec une superbe arrogance, les faits de corruption dont il fut accusé, et, quelques jours après, il se tira un coup de pistolet dans la poitrine pour ne pas survivre à sa condamnation.

Une majorité servile s'est contentée des dénégations de MM. Duchatel et Guizot ; mais l'histoire, en présence des preuves recueillies, des noms cités, des défis de poursuivre auxquels ils n'ont pas osé répondre par un appel à la loi, doit les condamner et les flétrir.

Cinq jours après le vote de la Chambre des députés, le 22 juin, M. Emile de Girardin comparaissait devant la Chambre des pairs. Une foule non moins avide, non moins empressée qu'au palais législatif, assaillait de bonne heure les abords de l'antique palais des Médicis, de la vieille demeure consulaire.

A deux pas de l'historique monument, de gigantesques arbres séculaires ont abrité sous leur ombrage le front majestueux du poëte que frappa la hache révolutionnaire. C'est là, dans ces allées ombreuses, tant de fois sillonnées par des rois et des poëtes, que l'auteur d'*Atala* allait souvent rêver au néant de la gloire et à la fragilité des grandeurs. C'est là aussi, alors que tout sommeille, qu'une ombre menaçante se dresse, et que des paroles mystérieuses s'échappent de la poitrine ensanglantée du courageux soldat qu'un arrêt inique livra aux balles impitoyables de la Restauration.

Depuis l'accomplissement de ce crime monarchique, que d'autres arrêts, non moins iniques, ont été arrachés au lâche servilisme de cette assemblée caduque qui siégeait au Luxembourg ! que de valeureux soldats de la démocratie furent livrés aux vengeances dynastiques par ces esclaves de la volonté de tous les despotes qui ont régné sur la France !

Mais M. Emile de Girardin, dont le dévouement à la famille royale n'était un mystère pour personne, n'avait rien à redouter de ses juges.

Singulier rapprochement ! Le jour où le député-journaliste, qui avait révélé des faits graves de corruption, comparaissait devant ses juges, on remarqua que le fauteuil du général Despans-Cubières, qui n'était alors que prévenu, était veuf déjà de son titulaire. Ainsi,

cette corruption que l'on niait était empreinte sur les bancs mêmes de la cour.

Le résultat fut tel qu'il avait été prévu à l'avance. M. Emile de Girardin, tout en protestant de son profond respect pour la pairie, déclara qu'il n'avait jamais eu l'intention de l'offenser et qu'il n'avait eu que le ministère en vue dans ses attaques. Relativement au fait qui avait éveillé les susceptibilités de la noble Chambre, il répéta qu'un sentiment honorable lui défendait d'en donner la preuve, mais il argua de sa foi dans la vérité : « Une vérité opprimée est une force qui s'amasse, un jour de triomphe qui se lève ! »

L'Assemblée, émue de ces touchantes et vertueuses explications, prononça un verdict d'acquittement. Une dernière flatterie fut le remercîment de M. de Girardin : « Je n'attendais pas moins de la justice et de l'indépendance de la Chambre, » a-t-il dit en s'inclinant devant ses juges.

Nul assurément ne songea à blâmer messieurs les pairs de cette absolution. Ce que l'on critiqua avec raison, ce fut le comité secret ordonné par une Chambre siégeant comme assemblée politique, faisant un acte politique.

Quand les cours ou tribunaux délibèrent en secret dans un intérêt social, on n'est pas admis à supposer des passions qui altèrent leur impartialité. Mais un corps politique doit compte au pays des raisons qui le déterminent. Sa vie, c'est la publicité. Pour que le soupçon ne puisse l'atteindre, il faut qu'il agisse au grand jour. L'opinion est son juge. Que l'accusé soit absous ou condamné, le public a le droit de savoir pourquoi, surtout quand l'accusation a été portée, discutée ouvertement.

Les pouvoirs politiques ne sont que des partis triomphants. Eh bien ! les partis ce sont les passions : elles peuvent paraître sincères, honorables, quand elles se montrent; on ignore ce qu'elles sont quand elles se cachent. Louis XVI fut jugé publiquement par la Convention. Sont-ce ces souvenirs révolutionnaires, pour lesquels la Chambre des pairs avait une si profonde horreur, qui l'ont décidée à juger en secret ? Son vote ne laissa, du reste, ni doute ni incertitude dans les esprits sur la réalité des faits dénoncés. Le pouvoir ne pouvait honnêtement rester dans la situation dégradante où le plaçaient d'aussi graves accusations. Comme hommes, les ministres étaient intéressés à faire disparaître des soupçons qui avaient pris un caractère alarmant depuis l'acquittement prononcé par la Chambre des pairs. Le ministère n'avait qu'un moyen de prouver qu'il n'était ni coupable ni complice des trafics affirmés, répétés avec une audace qui allait toujours croissant : c'était de demander à la Chambre une enquête et à la justice une information. Bien décidé à le pousser dans cette voie, M. Emile de Girardin, dont la colère s'était changée en une espèce de rage depuis l'humiliation qui lui avait été infligée, fort de son

triomphe au Luxembourg, remit le ministère sur la sellette dans la séance du 25 juin à la Chambre des députés.

Prenant texte de l'envoi fait en province par M. Duchatel, aux frais de l'Etat, des discours que lui et M. Guizot avaient prononcés le 17 juin, sitôt qu'on eut annoncé le budget de l'intérieur, M. de Girardin s'élança à la tribune. Superbe d'arrogance, le front haut, l'œil étincelant, on put juger de suite qu'il ne lâcherait pas prise cette fois. La face contractée par l'impatience d'étreindre son ennemi, il débuta par une sanglante apostrophe, en accusant nettement M. Duchatel de l'avoir diffamé. « Vous avez répandu votre discours, s'écria-t-il, et vous avez falsifié le mien ; vous avez reproduit vos dénégations, vous n'avez pas donné les accusations que vous n'avez pas osé démentir. »
— Je les ai démenties! répondit M. Duchatel.

L'action engagée en ces termes, que l'on juge de la tempête qui éclata.

Lorsque M. de Girardin releva ce démenti en déclarant qu'il l'acceptait avec toutes ses conséquences, on crut un instant que la chambre allait s'effondrer sous le poids des fureurs déchaînées. Depuis la fameuse séance où M. Guizot, se glorifiant d'avoir été rejoindre les Cosaques en 1815, s'écriait à la tribune, où il se débattait comme un patient au pilori : « Oui, j'ai été à Gand! » on n'avait rien vu de pareil. La droite, la gauche, les centres, hurlaient à se briser la poitrine. Les pupitres, les couteaux à papier, volaient en éclats sous la pression de mains crispées. Les uns poussaient des exclamations formidables, les autres bondissaient, se tordaient dans des convulsions d'une rage bien triste à voir. Tout ce que l'humanité a de laid, de difforme, d'odieux, de repoussant, fut étalé ce jour-là aux regards des spectateurs terrifiés, muets, épouvantés, des tribunes.

Et M. de Girardin, dont l'attitude avait quelque chose de méphistophélique, planait comme le génie du mal au-dessus de cet horrible chaos. Il contemplait son ouvrage avec une infernale satisfaction.

Lorsque l'Assemblée haletante, époumonée, n'avait plus ni voix ni forces, M. de Girardin profitait des éclaircies du silence causé par l'épuisement pour reprendre une à une toutes ses imputations. Avec une énergie indomptable, il poursuivait les ministres, il les défiait, il les accablait par la production de pièces qui prouvaient leur complicité dans les tripotages qu'il signalait. « Si je suis un calomniateur, mettez-moi en jugement, s'écriait-il : j'accepte! » Et les centres de rugir, et l'opposition de répéter : L'enquête!... ordonnez l'enquête!... Vains efforts! Le ministre de la justice, le célèbre auteur de la complicité morale, M. Hébert enfin, déclara que pour poursuivre il fallait que le gouvernement crût à l'existence des faits. De la part d'un homme qui, sur la plus simple présomption et sans la moindre preuve matérielle, faisait arrêter, emprisonner et juger les citoyens qui portaient ombrage au pouvoir, cet excès d'audace avait de quoi confondre. Mais, lorsque de sa voix grinçante et rauque, de son ton

insolent, M. Hébert ajouta qu'en considérant la nature des faits et la qualité de ceux qui les alléguaient, il ne croyait pas à l'existence de ces faits, ses paroles soulevèrent l'indignation de la gauche. Comment! le ministre de la justice osait parler avec dédain de la qualité de l'accusateur, de celui qui pendant sept ans avait défendu le ministère avec sa plume et avec son vote, d'un homme à qui tous les membres du cabinet avaient serré la main! Eh! qu'importait la qualité de l'accusateur! Il offrait de prouver des faits graves en demandant une enquête ou un procès, le devoir du ministère était de rechercher la vérité. En ne poursuivant pas, le cabinet donnait le droit de penser qu'il n'y avait pas de calomniateurs, mais bien des coupables qui redoutaient la lumière. Telle fut l'opinion de l'opposition; telle fut aussi l'opinion du plus grand nombre des conservateurs, qui ne voulurent cependant pas laisser le ministère dans la fosse où il était tombé.

Il était donc devenu bien difficile en fait de preuves, ce magistrat impitoyable qui poursuivit pour crime de complicité M. Dupoty devant la Cour des pairs, parce que cet écrivain avait simplement reçu d'un inconnu, d'un accusé, une demande de secours qui se terminait par ces mots : Je vous serre fraternellement la main !

N'était-ce pas pitié, n'était-ce pas une amère dérision, qu'un tel homme osât faire le scrupuleux en matière de poursuites?

Malgré les plus pressantes sollicitations, le pouvoir en appela à sa majorité, et, au milieu de vociférations que la plume la moins chaste ne peut reproduire, 225 députés, sur la proposition de M. de Morny, se déclarèrent satisfaits des explications données par le ministère.

Le pays ne se borna pas à gémir du spectacle que la Chambre avait donné à l'Europe dans cette mémorable séance du 25 juin, il rougissait de son gouvernement. Cette lutte dans la boue a un nom dans l'histoire: c'est la journée des satisfaits. Quoi qu'ils fassent, jamais ces 225 satisfaits ne parviendront à effacer la flétrissure qui s'attache à leurs noms. Pendant longtemps l'épithète de *satisfait* fut et sera la plus sanglante injure à adresser à un homme.

Le vote du 25 juin fut le suicide moral du parti conservateur. Quant au ministère, il était descendu si bas, qu'à moins de tomber il ne pouvait être plus bas. Blessé à mort dans cette bataille désastreuse, l devait expier sa victoire par la plus honteuse de toutes les chutes.

Ce coup de majorité de la séance du 25 juin ne fut pas seulement fatal au cabinet du 29 octobre, il alla frapper au cœur la monarchie; car, en rapprochant les accusations portées contre MM. Guizot et Duchatel de la condamnation qui frappait à l'heure même deux anciens ministres, à la Chambre des pairs, pour des faits analogues, niés d'abord avec une égale obstination, avec une arrogance non moins grande, le pays n'eut plus aucun doute sur l'immoralité profonde du système tout entier. C'est donc contre ce système corrompu et corrupteur que la nation s'apprêta à protester.

La coupe n'était pas épuisée cependant. Le lendemain de la séance des satisfaits, c'était la liste civile que l'on traduisait à la barre, à l'occasion de la loi sur le reboisement des forêts. M. Lherbette, député de la gauche, se faisant l'écho de plaintes nombreuses, prouva que, par des coupes déréglées dans les forêts dont la liste civile n'était qu'usufruitière, elle avait trouvé moyen d'encaisser de 60 à 75 millions. Et ces dévastations qui menaçaient de ruiner les bois de l'Etat s'exerçaient sans contrôle du gouvernement, comme l'exigeait la loi. A une époque où l'amour du gain dominait dans certaines régions, c'était prouver que, loin de venir d'en bas, ces doctrines funestes émanaient d'en haut.

Après l'administration dévastatrice de la cour, vint la corruption administrative. Le 6 juillet, M. Lanjuinais demandait des explications sur la gestion de M. Bénier, chargé en qualité de comptable du service si important de la manutention de Paris. A l'aide de documents irréfutables, de documents authentiques, dans une exposition lumineuse, méthodique des faits, ce député formula une accusation qui ne laissa aucun doute sur des vols commis au préjudice du trésor et s'élevant à la somme énorme de 400,000 francs. Peu de réquisitoires ont été aussi complets que le discours de M. Lanjuinais, et jamais interpellations ne furent plus claires, plus précises. Il prouva qu'au mépris des réglements, l'officier comptable Bénier avait été dispensé de tout cautionnement. Vivant dans la plus grande intimité avec les fonctionnaires chargés de le surveiller, non-seulement il échappait à tout contrôle, mais, pendant les quinze années de son administration, on ne tarissait pas d'éloges sur son compte. On vantait sa probité, son intégrité; on faisait valoir la supériorité de ses services. Le sous-intendant lui prodiguait la louange, l'intendant amplifiait, et ce ne fut qu'après la mort de cet honnête fonctionnaire que l'on trouva des déficits considérables. On s'aperçut qu'il s'était livré à des spéculations dangereuses, qu'il avait commis de graves infidélités et des détournements nombreux. Ce comptable avait pris le service de la manutention en 1830, et sa mort seule put faire découvrir qu'on l'avait laissé commettre impunément les malversations les plus incroyables et des fraudes énormes à l'aide de faux. Cet honnête homme était la personnification la plus remarquable du système qui régissait la France.

Les débats sur cette affaire, qui était un des tristes exemples des procédés administratifs du gouvernement de Juillet, donnèrent lieu à des scènes semblables à celles de la séance tempêtueuse du 25 juin. Les injures s'échangeaient entre les révélateurs et les accusés. M. Evrard-Saint-Jean, directeur de l'administration de la guerre, qui siégeait à la Chambre en qualité de commissaire du roi, et M. Boissy d'Anglas, intendant de la 1re division, député, se renvoyaient réciproquement la responsabilité des délits. Ils s'adressaient mutuellement les accusations les plus déshonorantes, les injures les plus graves, et les épithètes de calomniateurs, qu'ils se lançaient, plongeaient la Chambre

dans une morne stupeur. Les satisfaits étaient confondus, attérés. Les ministres, silencieux sur leurs bancs, paraissaient abattus. Après la discussion, qui fut renvoyée au lendemain, il resta démontré que MM. Boissy d'Anglas et Evrard-Saint-Jean n'étaient restés étrangers ni l'un ni l'autre aux dilapidations commises. Depuis longtemps les fraudes avaient été dénoncées au ministre de la guerre par un employé du ministère, M. Texier. Le courage de cet honorable citoyen fut récompensé par une brutale destitution. On le traita de calomniateur, et il en mourut de chagrin. A propos de cet acte infâme, qui frappa un homme d'honneur, M. Luneau, député de l'opposition, proposa à la Chambre de réparer solennellement l'iniquité commise en ajoutant à la pension de la veuve Texier un supplément annuel de 3,000 fr. Cette réhabilitation éclatante devait être un encouragement pour les fonctionnaires honnêtes, et une preuve qu'il y a toujours une heure où la probité est reconnue et honorée. Mais le président comprima ce mouvement de généreuse justice en rappelant que le réglement s'opposait à la prise en considération de la proposition. M. Hébert, forcé de prendre part au débat en qualité de garde des sceaux, eut l'indignité, par une de ces expressions dures, sèches, maladroites, repoussantes, qui lui étaient familières, de qualifier simplement la destitution de M. Texier d'acte trop sévère! C'était infâme de la part d'un ministre d'employer une pareille expression pour un acte qui méritait d'être flétri. Aussi une grande partie de la Chambre força-t-elle M. Hébert de se rétracter en lui coupant, par ses clameurs, ce mot atroce dans la bouche. Le garde des sceaux objecta que la justice étant saisie, c'était à elle d'apprécier les faits reprochés à Bénier et la moralité de la commission qui avait destitué Texier. Comme toujours, le ministère voulait se soustraire à l'accomplissement de tout acte pouvant déverser un blâme quelconque sur ses séides.

Cette affaire Bénier n'était qu'un exemple entre mille des dilapidations qui se commettaient dans toutes les branches administratives. Il y avait chez certains fonctionnaires mépris inouï de toute pudeur, négation absolue de tout sens moral. L'impudence et l'audace des familiers des ministres étaient si grandes, qu'ils imprimaient même un caractère authentique aux infamies qu'ils commettaient. On en a vu pousser le cynisme jusqu'à faire enregistrer leurs transactions criminelles, comme s'ils eussent voulu consacrer leurs honteuses machinations par un monument judiciaire.

En consultant, à Paris, les registres de l'enregistrement des actes sous seing privé, 2e bureau, volume 45, folio 115, recto, cases 8 et 9, on découvrit la pièce suivante :

« Le 19 mai 1841, enregistré un acte sous seing privé du 18 mai « dernier, portant : lettre missive adressée par M. Labaleu à « M. Alexis de Jussieu, énonçant que M. Gouze a fait demander le « signataire et l'envoie lui dire *qu'il est prêt, pour satisfaire à ses*

« *désirs, à faire rendre la loi dans cette session*, pour l'obtention « de la concession du chemin de fer de Paris à Meaux, à la condi- « tion de *recevoir, pour indemnité de ses frais, démarches, etc.*, « 450 *actions de mille francs chacune, sans être tenu d'apporter* « *aucuns fonds quelconques.* »

C'était une habitude chronique, invétérée, en haut lieu, de tout vendre, et particulièrement des projets de loi. Le prix différait selon l'importance : un projet de loi pour les maîtres de poste, 1,200,000 fr.; un petit chemin de fer de Paris à Meaux, 450,000 fr. Il est vrai que ces projets n'ont pas reçu d'exécution ; mais le fait de l'offre n'en est pas moins constant. Et, pour rendre tout dédit impossible entre les parties, on prenait l'incroyable précaution de faire enregistrer, parmi les actes sous seing privé, les conditions d'un marché qualifié et puni comme crime par la loi.

Or, l'on peut juger des transactions de cette nature qui s'opéraient à huis clos, sans laisser de traces, par la découverte de cet acte officiel. Que de pairs de France, de députés conservateurs, de fonctionnaires de tout rang, ont trempé dans les ignobles tripotages qui se sont accomplis ! Que de fortunes rapides, scandaleuses, ont été réalisées par l'abus des influences ! Que l'on remonte aussi haut que l'on voudra dans l'histoire, nulle part on ne trouvera des symptômes aussi effrayants de la corruption des mœurs, à aucune époque on ne rencontrera une telle témérité parmi les agents du pouvoir, une telle vénalité cynique dans les hautes classes. Comme on pratiquait fidèlement la hideuse maxime : *Enrichissez-vous !*

Sous le titre d'*Annales de la dépravation*, il y aurait assurément un curieux livre à écrire pour l'homme patient et courageux qui recueillerait ces édifiantes histoires de corruption, d'hommes roués, d'affaires vendues, d'administrations souillées, de ministres avilis. Mais qui donc voudrait entreprendre de remuer jusque dans ses intimes et mystérieuses profondeurs cet ancien monde officiel, où on ne rencontrerait ni un sentiment honnête, ni une idée élevée, ni une ombre de patriotisme? Fatales et inévitables conséquences de ce système de politique intérieure dont la démoralisation était à la fois le principe et le moyen !

Pendant que la partie honnête de la nation se préparait à opposer une digue aux envahissements du mal, à l'étranger on se préoccupait sérieusement de cette situation intérieure de la France. En résumant la session de 1847, le *Times* du 15 août déclarait que l'édifice entier du gouvernement était sapé dans sa base :

« Nous ne pouvons considérer, » disait le journal anglais, « ces « état des esprits et des faits en France sans tristesse et sans effroi ; « car tout ce qui ramène de nouvelles convulsions dans ce pays est « éminemment dangereux pour la paix de la société européenne. Si « le gouvernement actuel a manqué à sa mission, s'il a mis au service « exclusivement d'une dynastie la puissance qui lui avait été donnée

« pour le bonheur de la nation, s'il perd le respect et l'affection du « peuple après avoir trahi la confiance de ses principaux alliés, si les « expédients employés pour la convenance des gouvernants ont « ébranlé la stabilité de la société, il faut considérer ce mal comme « une calamité européenne. Nous sommes convaincus qu'un gouver- « nement appuyé sur les classes moyennes n'est jamais dans un plus « grand péril que lorsqu'il a recours à des moyens de corruption, « moyens beaucoup moins dangereux dans une monarchie absolue. « La France est encore languissante, inerte; mais les événements « des derniers mois sont d'une telle nature, qu'ils doivent appeler « la méditation des hommes sages, et faire réfléchir même la multi- « tude. La session s'est terminée dans les nuages et dans l'obscurité. « Le sentiment universel est celui du mécontentement pour ce qui a « été, d'inquiétude pour ce qui sera. Nous verrons si cet avenir se « révélera bientôt et ce qu'il recèle de formidable. »

On le voit, à l'intérieur et à l'extérieur, la pensée était saisie d'angoisses involontaires, et l'on semblait avoir le pressentiment des événements graves dont cette dépravation était le signe précurseur.

Le peuple gémissait au récit de ces histoires qui commençaient par le vol et finissaient par l'assassinat. Vainement le pouvoir tenta de donner le change à l'opinion publique sur la source du mal : le manteau d'innocence dans lequel il essayait de se draper était si percé à jour par les discussions des deux Chambres et par les débats des cours d'assises, que les noms des auteurs réels de cette démoralisation profonde étaient sur toutes les lèvres. On savait que M. Teste, reconnu trop véreux pour rester au ministère, avait été créé pair de France et chargé d'un des postes les plus éminents de la magistrature. Le gouvernement n'avait donc ni intégrité, ni sentiment du juste et de l'honnête, puisqu'il donnait de semblables exemples. S'agissait-il, au contraire, de fonctionnaires loyaux, probes, ayant assez de courage, comme l'infortuné Texier, pour dénoncer la corruption, on les frappait sans pitié de destitution, tandis que Bénier était comblé d'éloges, et que l'officier comptable du Gros-Caillou, Lagrange, signalé également comme concussionnaire, montait en grade en proportion de ses malversations.

On ne saurait trop le répéter, parce qu'enfin il faut au moins que le passé soit la leçon de l'avenir, tous ces affreux désordres, qui n'avaient d'autre origine que la coupable conduite des hommes qui sacrifiaient toutes les ressources du budget et l'honneur de la France à la durée de leur propre existence, ont fait courir les plus grands périls à la société. Ils ont prêché l'égoïsme, et l'égoïsme leur répondit. Leurs théories et leurs pratiques firent faire irruption à l'âpre passion du gain dans le milieu social. Si on ne montrait plus aucun scrupule dans les étages inférieurs de l'administration, si la cupidité débor-

dait de toutes parts, c'était la conséquence rigoureuse des actes du pouvoir supérieur.

Quand un gouvernement refuse toute satisfaction aux instincts du beau, du grand, de l'honnête, aux aspirations nobles, généreuses, quand il ferme toutes les issues par lesquelles l'âme s'élève, il fait forcément rentrer tout individu dans le culte exclusif de son bien-être, il lui ravit la pensée générale qui lie l'homme à ses frères par des devoirs; et la foi morale ne servant plus de contre-poids, toutes les passions basses doivent inévitablement faire irruption dans une société factice, ainsi créée au milieu de la société française que la révolution a faite, et qui n'a jamais eu d'autre contact avec toutes les souillures du gouvernement de Juillet que l'indignation dont elle était pénétrée. La maladie était au faîte de l'arbre, mais le tronc conservait une sève saine et pure.

Comme à toutes les époques, plus la situation prenait un caractère alarmant, plus la presse ministérielle devenait insolente et provocatrice envers l'opposition. Mais la presse indépendante continuait à remplir dignement sa mission. Elle prodiguait les avertissements sous toutes les formes, et dans de remarquables articles elle prophétisait la chute de la vieille société, elle la montrait tombant ou plutôt s'affaissant dans sa corruption. Un journal parisien, qui se distinguait par une prescience assez rare, parlait ainsi de la perturbation sociale :

« Quels enseignements terribles ! Voilà où ils en sont arrivés en dix-sept ans de paix, en dix-sept ans de pouvoir, ces tribuns hypocrites de la bourgeoisie, ces princes de la banque, ces héros de la spéculation, ces hommes qui, ayant en main le gouvernement d'une noble nation, ont cru pouvoir dompter, au profit de leur immonde égoïsme, les généreuses tendances de sa destinée libératrice !

« En d'autres temps ils avaient arboré la bannière du progrès, proclamé les principes de justice et de liberté. Mais ces principes n'étaient pour eux que des armes de guerre. Il leur fallait, pour renverser l'ancienne aristocratie et se mettre à sa place, avoir avec eux la force nationale, la volonté, le courage et les bras du peuple; et, pour avoir la nation et le peuple, ils prodiguaient alors les principes et les promesses.

« Aujourd'hui le monde les a vus à l'œuvre et le monde les a jugés ! Cette puissance qu'ils avaient conquise par la propagation des principes d'affranchissement, ils ne l'ont employée qu'à avilir, à amortir, à corrompre. Ils ont semé l'égoïsme et le matérialisme : ils récoltent le crime et la mort...

« Quel spectacle ! quels enseignements! La peur les gagne; la stupeur s'empare d'eux; à la vue d'une société qu'ils ont empoisonnée, les voilà, comme le meurtrier interrogé devant la victime sanglante, tremblants, balbutiants, pétrifiés.

« La victime, c'est la société qu'ils devaient protéger, aimer,

guider dans la voie de sa destinée. Les juges instructeurs et accusateurs devant qui ils pâlissent, ce sont les cœurs animés du saint amour de la liberté et de la justice ; ce sont les hommes qui scrutent et dévoilent toutes les infamies de ce monde gangrené, qui les révèlent chaque jour, qui instruisent le grand procès social, qui dressent l'acte d'accusation d'une société criminelle, et qui, laissant à la justice officielle de ce monde l'exécution des hautes œuvres et l'enterrement de ses morts, portent dans les esprits la lumière de ces enseignements sinistres, rallument dans les âmes le feu sacré des sentiments divins de l'humanité, invoquent les principes du juste et les droits des peuples, et préparent aux nations enveloppées du linceul de l'égoïsme et de la mort une résurrection glorieuse.

« Le défenseur patenté du matérialisme officiel, l'organe de la corruption systématique, ce *Journal des Débats* qui, par son exemple, par sa servilité, par le cynisme de ses complaisances, a tant contribué à faire perdre le sentiment moral à la tourbe des repus, des satisfaits, des gorgés, dont il est l'évangile quotidien, essaie, comme le coupable sous la parole du juge, de balbutier quelques dénégations indignées... A qui donc croit-il faire illusion? L'ardeur imprudente qu'il met à défendre *sa société*, tout en se refusant, dit-il, à une pareille polémique, n'est-elle pas elle-même une révélation du trouble de sa conscience?

« Non. Vous connaissez bien votre culpabilité; vous savez bien que toutes ces révélations, toutes ces corruptions et ces crimes de honte ou de sang qui impriment leur sceau à une époque historique que vous gouvernez et que vous avez faite à votre image, vous savez bien que ce sont des *signes du temps!*

« Vous avez tué toute foi ; vous avez cherché à éteindre toute noble idée, tout généreux sentiment; vous avez traité en ennemi tout ce qui pouvait régénérer les âmes, éclairer les esprits, échauffer les cœurs; vous avez voulu faire un monde où les seuls intérêts légaux fussent les intérêts repus; vous avez honni le dévouement, la passion sociale; vous avez honoré toutes les bassesses, glorifié toutes les lâchetés, décoré toutes les turpitudes qui trahissaient à l'extérieur et à l'intérieur, partout et toujours, les traditions, les devoirs et les sentiments de la France; vous avez enfin couronné votre écusson de gouvernement avec ces deux exergues infâmes : pour le dehors, *chacun chez soi!* pour le dedans, *enrichissez-vous!...* Et c'est quand vous avez ainsi, travailleurs infatigables, labouré pendant dix-sept ans chaque jour le sol national pour y verser vos semences de dissolution, de matérialisme, d'athéisme politique, social et religieux, que vous ne voulez pas laisser constater l'empoisonnement du sol par vous ensemencé, et que vous vous défendez en disant : Nous ne sommes pas coupables!

« Allez ! vous tremblez. — Vous tremblez, parce que vous sentez que votre heure est proche. Et, nous vous le disons en vérité, nous

qui voyons en vous les plus grands ennemis de l'ordre aussi bien que de la liberté, si vous vous aveuglez assez sur vos propres intérêts pour ne pas donner, en vous retirant, prompte satisfaction à l'indignation publique, l'indignation publique se changera en *colère du peuple;* et vous aurez provoqué une tempête terrible qui pourra bien entraîner avec vous tout ce que vous avez défendu... Voilà le grand danger politique et social de la situation... Déjà la main de feu du festin de Balthazar écrit les premiers mots de la malédiction fatale... Repus ! nous vous aurons du moins avertis! »

A ces tristes et courageuses vérités le gouvernement n'opposait que des procès de presse. Il se vengeait sur certains journaux de son impuissance à se justifier des accusations dont il était l'objet. Il cherchait à les ruiner par des condamnations et des amendes obtenues par un jury trié que l'on faisait mouvoir comme une machine. Ces procès, loin de lui être favorables, augmentaient le mépris du pays pour les autorités, en présentant les magistrats sous un triste aspect.

Un homme qui fut dans le dernier siècle l'honneur de la magistrature, le chancelier d'Aguesseau, adressait un jour ces belles paroles à ses collègues.

« Elevés au-dessus des peuples qui entourent votre tribunal, vous « n'y êtes que plus exposés à leurs regards; vous jugez leurs diffé« rends, ils jugent votre justice! »

Mais il y avait quelque différence entre ce langage et les principes élastiques de M. Hébert, garde des sceaux, qui s'attribuait tout simplement le droit d'ordonner des instructions et des poursuites, selon les besoins de la politique du ministère. Et, malheureusement, ses paroles à la Chambre avaient trouvé trop d'écho dans les parquets et tribunaux. Depuis le procès Teste et Cubières surtout, on redoutait les enquêtes de peur d'arriver à des découvertes inattendues, compromettantes. C'est ce qui explique le refus de poursuivre judiciairement M. Emile de Girardin, le silence et l'inaction de la justice dans maintes circonstances où la presse révélait des crimes en indiquant les circonstances des délits, les noms des témoins et des coupables.

Quand on se décidait à poursuivre, on le faisait avec tant de précautions, on y mettait tant de lenteur et de mollesse, que la justice, pour complaire au ministère, semblait vouloir couvrir tous les scandales d'un voile officieux. Dans un des procès intentés à la *Réforme*, M. Ledru-Rollin fit admirablement ressortir cette indigne partialité en rappelant que MM. Gouze et de Jussieu restaient impunis après le trafic authentiquement constaté, par acte sous seing-privé, d'un projet de loi. Le rédacteur de l'*Epoque*, qui avait reçu les cent mille francs du privilége de théâtre, fut également mis à l'abri de toutes poursuites. Au moment où la justice réclamait son témoignage dans le jugement d'un duel dont les débats produisirent de si tristes révélations de cette jeunesse qui, par la presse ministérielle, se rat-

tachait au pouvoir, on l'envoya en mission en Italie. C'est que ce publiciste en savait long sur l'intégrité et l'austérité des ministres!

Comme elle fut bien mise à nu cette jeunesse dorée, issue de la vieille société corrompue, dans le procès de M. Rosemond de Beauvallon, qui avait tué en duel M. Dujarrier, gérant de la *Presse!* Quelles édifiantes histoires de tripots, d'escroqueries, de concubinage, se déroulèrent devant la cour d'assises! Par la moralité de ceux qui défendaient la plume à la main le gouvernement, on put juger de l'innocence des hommes qui les employaient ou qui acceptaient leurs services.

Tous les prévaricateurs ou complices d'escroqueries ne pouvaient cependant pas être soustraits à la justice. Mais, pour une victime qu'on livrait, que de coupables restaient impunis! On ne poursuivait, avec l'autorisation de M. Hébert, que ceux dont on n'avait rien à redouter, comme M. Lassalle, par exemple, sous-chef de bureau au ministère de la guerre, qui fut traduit en police correctionnelle sous prévention d'avoir reçu de l'argent pour faire obtenir des emplois en Algérie.

Le ministère était fier de prouver par des actes semblables qu'on le calomniait indignement en insinuant qu'il protégeait la corruption. Malheureusement pour lui, les événements les plus fortuits déjouaient toute son habileté, toute sa ruse, toute sa prudence. A peine M. Lassalle fut-il mis en jugement pour trafic, que tout à coup M. Guizot se vit accusé d'avoir commis un méfait à peu près identique. Une révélation soudaine, imprévue, arrivant comme la foudre, ne permit plus l'ombre du plus léger doute sur la complicité de l'austère ministre dans les tripotages officiels. M. Guizot ne fut pas précisément convaincu d'avoir vendu des places à son profit personnel, mais d'avoir fait acheter des démissions afin d'assurer des emplois à ses créatures.

M. Félix Petit, receveur des finances à Corbeil, se prétendant outragé dans son honneur marital par un pair de France familier du château, se vengea en publiant un mémoire qui produisit dans le monde politique l'effet d'un projectile incendiaire. L'année 1847 venait de finir sous la qualification si méritée d'année des scandales, et 1848 s'annonçait déjà en promettant de dépasser sa devancière. C'était dans les premiers jours de janvier; le palais des Tuileries était encore encombré de cette foule de courtisans de tous les régimes, qui déposaient aux pieds du roi leurs respectueux hommages; ils félicitaient le vieux monarque sur sa haute sagesse, ils faisaient des vœux pour que Dieu lui accordât un long règne; tous protestaient de leur inaltérable dévouement à sa personne.

Deux mois plus tard les mêmes hommes se pressaient à l'Hôtel-de-Ville autour du gouvernement provisoire, reniant leur idole, lui prodiguant autant d'injures qu'ils lui avaient adressé de louanges. A l'heure du danger, cette phalange de la pire espèce des lâches aban-

donnait indignement celui qu'ils avaient juré de défendre. Inutile et cruelle leçon donnée aux souverains qui prennent pour des éloges sincères les basses flatteries dont ils sont abreuvés! M. Guizot, de son côté, recevait les félicitations des satisfaits et de ceux qui aspiraient à le devenir, quand le Mémoire Petit parut.

Accusé de devoir sa place à la protection du pair de France dont M. Petit avait à se plaindre comme mari, il ne trouva pas de meilleur moyen de se justifier qu'en prouvant que cette place il l'avait achetée! Il démontra nettement qu'il avait obtenu sa recette par l'intermédiaire de M. Génie, chef de cabinet et confident intime de M. Guizot, qui avait exigé en échange une démission de conseiller-maître à la Cour des comptes, achetée par lui, Petit, moyennant une rente viagère de six mille francs, réversible sur la tête de la femme du démissionnaire. On ne saurait imaginer combien le gouvernement déchu avait besoin de places à la Cour des comptes. Les fidèles étaient si impatients de toucher le prix de leur servile dévouement que le ministère, pour faire droit à leurs exigences, et aussi pour tenir ses promesses, sous peine de se voir trahi, abandonné, en était réduit à provoquer des démissions par les moyens révélés dans le Mémoire de M. Petit. Et n'est-ce pas triste de songer que le sentiment moral était tellement affaibli dans certaines classes, que si les coupables, inspirés par leurs rancunes ou leurs vengeances, n'avaient parfois dénoncé leurs complices, les crimes contre l'ordre public et les vertus sociales seraient presque toujours restés inconnus ou impunis?

Il a fallu que M. Petit eût à se plaindre de sa femme pour qu'il dénonçât le marché conclu dans le cabinet de M. Génie, au ministère des affaires étrangères, en vertu des ordres de M. Guizot. Le 15 juin 1846, M. Luneau avait appelé l'attention de la Chambre et du gouvernement sur la vente des charges de la Cour des comptes. Le ministère avait nié avec le ton de l'indignation. M. Luneau ayant insisté, en offrant d'apporter des preuves, le ministre des finances s'était écrié: « Cela est faux! » Mais, comme toujours, on refusait l'enquête demandée. En janvier 1848, M. Petit montrait M. Guizot pris la main dans le sac de ces marchés odieux. La participation du ministère était écrite en toutes lettres, minutieusement, dans la relation de M. Petit. On ne pouvait la nier, elle était flagrante. Aussi, quand M. Léon de Maleville, dans la discussion de l'adresse, lança l'épithète de recéleur à la face de M. Guizot, ce dernier laissa échapper un cri de rage et de douleur, mais il n'essaya pas de nier.

Voilà donc ces ministres qui demandaient toujours des preuves! Et quand on leur en apportait d'irrécusables, ils restaient cloués, muets, sur leurs bancs. Ce n'était un mystère pour personne que le talent et la probité ne donnaient aucun titre aux emplois sous le gouvernement de Juillet. On ne les obtenait qu'en les payant en argent ou en influence électorale. Il en était de même de l'avancement. C'est ainsi que le ministère avait composé cette majorité vénale qui absol-

vait toutes les infamies commises à son profit. Quant aux preuves palpables de la complicité directe des ministres dans les indignes tripotages révélés, il était presque impossible d'en obtenir, et il était dérisoire d'en exiger. Qui ne sait que les ministres, dans les transactions scabreuses, emploient toujours des intermédiaires? Sans un reçu du Trésor, miraculeusement découvert, quelles preuves avait-on contre M. Teste? Et M. Petit, qu'aurait-il pu produire devant les tribunaux contre M. Guizot? Cette affaire Petit, d'ailleurs, qui eut un si grand retentissement dans le pays, était à peu près l'histoire de tous les fonctionnaires de la monarchie. Depuis les ministres, qui auraient été fort embarrassés de justifier de leur fortune, jusqu'au plus infime employé, qui n'aurait osé avouer comment il avait obtenu son emploi, tout ce qui tenait au gouvernement était corrupteur ou corrompu. Ce qui se faisait pour les recettes générales ou particulières s'étendait à toutes les fonctions. M. Guizot ne l'avait-il pas dit lui-même, le gouvernement ne donnait rien pour rien. Le silence ou l'appui d'un journal, le vote d'un député, l'influence d'un électeur, tout cela s'escomptait. C'est honteux à dire; mais la demande la plus juste, la réclamation la plus équitable, faite dans un ministère sans être appuyée par un député, n'était ni lue ni écoutée. La question invariable à tout demandeur postulant, pétitionnaire ou réclamant, n'était pas : Quels sont vos droits? mais bien : Quels sont vos protecteurs? A d'autres on disait : Que nous offrez-vous en échange de ce que vous sollicitez? Qu'ils soient à jamais flétris ceux qui regrettent ce déshonorant état de choses en France, car leurs regrets font deviner ce qui les inspire ! Le pouvoir ne servait que les intérêts de ceux qui le faisaient vivre. Appuyé sur une minorité de deux cent mille électeurs, il ne songeait qu'à eux, et naturellement cette fraction privilégiée, qui obtenait toutes les places, tous les honneurs, toutes les faveurs du budget, a dû entendre avec peine prononcer sa déchéance. C'est donc un sentiment vil, bas, cupide, froidement égoïste, qui fait pousser des plaintes à la caste privilégiée du dernier règne. Placé dans la dépendance du capital, le pouvoir protégeait outre mesure les prêteurs d'argent, les vendeurs du crédit, les banquiers enfin, cette lèpre de tout état social.

A ceux-là il donnait les travaux publics, les chemins de fer, les emprunts, la viabilité publique. Grâce à leur aide, il formait ce nouveau système féodal qui tenait l'industrie dépendante, captive, et le travail affamé et asservi. Ce désordre était inévitable. Avec un pouvoir assis sur une minorité, le privilége naît comme une conséquence inévitable. Ayez donc un pouvoir généreux, sensible à l'honneur, quand toutes les ressources du pays sont employées à solder les dévouements de cette nouvelle féodalité qui sert par la corruption au lieu de servir par les armes! Machiavel avait prévu le cas en écrivant : « Quand la bourse est vide, les gouvernants ont toujours une valable excuse de laisser saigner l'honneur. » Ce système à l'intérieur

comprimait forcément le développement des intérêts généraux. En dix-sept ans, ni l'agriculture, ni l'industrie, ni le commerce, considérés dans les vastes intérêts qu'ils embrassent, n'ont reçu aucune institution efficace. S'il y a eu quelques améliorations, elles furent exclusivement dues à l'activité industrielle et au mouvement général des affaires, qu'une population croissante développe par le seul fait de sa progression. Mais aucune tentative n'a été faite par le pouvoir pour donner à l'agriculture le crédit dont elle avait besoin, pour l'arracher à l'usure qui la dévorait, pour augmenter la production agricole en détruisant la routine des mauvais systèmes, pour lui rendre les bras qu'elle perdait, pour acquérir les méthodes perfectionnées qui lui manquaient. Quant au commerce, sa dépréciation se constatait chaque année par une effrayante diminution de la marine marchande, par le chiffre sans cesse décroissant des exportations. Et l'activité industrielle, comment a-t-elle été encouragée, protégée, garantie? Quelle solution a-t-on tenté d'apporter à ce problème fondamental que soulevait un antagonisme constant entre les divers agents de la production? S'est-on jamais avisé de regarder de près si la paix, l'ordre, la justice, peuvent régner dans une société où l'homme valide meurt faute de travail, où le travailleur ne recueille qu'un salaire insuffisant, où il n'a d'autre perspective que la misère quand il est fort, l'abandon et le désespoir quand il est faible ou courbé par l'âge? Ces questions agitées partout appelaient et appellent encore la réflexion non pas seulement des hommes intelligents, mais de ceux qui sont humains. Le gouvernement de Juillet les a-t-il soumises à la discussion publique? A-t-il présenté une loi quelconque pour mettre le producteur, obligé d'emprunter, à l'abri des exactions des capitalistes? Il avait bien autre chose à faire vraiment! Et quel moyen a-t-il pris, quelle étude a-t-il faite, pour égaliser les conditions du crédit, pour le rendre accessible à ceux qui transforment la matière et créent sans cesse de nouvelles richesses? Comment a-t-il essayé de prévenir les ruines que fait parfois autour d'elle une production désordonnée? Toutes ces grandes et profondes questions, qui touchent aux viscères mêmes des sociétés poussées par le progrès, demandaient, de la part d'un pouvoir vigilant, la sollicitude la plus active et pour protéger des intérêts respectables, et pour conserver la liberté, stimulant nécessaire de tout travail, et pour que cette liberté bienfaisante ne conduise pas l'industrie qui s'en sert au suicide. En dix-sept ans le gouvernement n'a pas même porté son attention sur ces graves intérêts. Les industriels épuisés par le capital, il les abandonnait à la banqueroute, et à ceux que la faim poussait à la révolte il répondait par des balles. Un tel système devait tôt ou tard aboutir à la ruine ou à la mort.

Ne pouvant faire le bien sans mécontenter les éléments de sa majorité, le gouvernement était réduit à l'impuissance. Ne pouvant augmenter les dépenses sans augmenter le déficit permanent qu'il

traînait derrière lui, comme le forçat son boulet, il appliquait une partie des fonds votés pour travaux publics à des accroissements de traitements et à des créations de places, à des faveurs, indemnités ou autres dons illicites de toute nature qui servaient à rendre les conservateurs de plus en plus satisfaits. M. J. de Lasteyrie démontra à la Chambre que, sur les deux milliards quatre cent millions auxquels s'élevaient les dépenses diverses faites par le ministère du 29 octobre en dehors des prévisions ordinaires fixées par le budget, trois cent cinquante millions seulement ont reçu une application réelle dans les chemins de fer ou aux travaux publics. Le surplus avait été employé en subventions directes, encore insuffisantes, tant l'avidité des satisfaits était grande, puisque le ministère dut recourir aux subventions indirectes à l'aide de priviléges de théâtre, d'offres de pairie, de croix d'honneur, de charges à la Cour des comptes, de recettes, de consulats, espèce de monnaie courante dont on usa et abusa.

En administration, les membres du parti conservateur méritaient bien, comme en politique, l'épithète de bornes. Stationnaires en tout, ils semblaient avoir horreur du mouvement. Pour eux, le temps marchait vainement en changeant les hommes et les choses: ils se trouvaient si satisfaits du bien-être que leur procurait le *statu-quo*, qu'ils ne faisaient pas un pas en avant. Une de leurs manies était l'ajournement indéfini des choses les plus importantes. Par la seule affaire des canaux, on peut juger de la stérilité absolue de tous les cabinets qui se sont succédé sous la monarchie. Puisque les mariages espagnols ont été, au dire de M. Guizot, la plus grande chose du règne, cette malheureuse affaire des canaux en fut assurément la plus sublime au point de vue de l'inertie savante et de l'apathie ministérielle ou administrative. Jamais l'art de ne rien faire en ayant l'air de s'occuper ne fut poussé plus loin. Et cette question de canalisation était une des plus simples, des plus urgentes et des plus faciles à résoudre. Pour assurer la navigation à bon marché dans l'intérieur du pays, la France avait déjà dépensé deux cent cinquante millions, et les canaux restaient inachevés, ne servant par conséquent à rien. Les frais d'administration et d'entretien étaient en partie à la charge de l'État, ce qui rendait l'affaire ruineuse et complétement nulle pour le commerce. Il s'agissait donc uniquement de terminer les canaux et de les rendre productifs. Or, et c'est là une curieuse (chronologie à établir, de 1828 à 1847 on a négocié, commissionné, paperassé sans agir!

En 1828, le ministère Martignac, sentant la nécessité de tirer un parti avantageux des canaux créés à si grands frais par l'Etat, institua une commission à l'effet de rechercher ce qu'il y aurait à faire. Cette commission, après examen, en 1829, conclut à l'achévement et à l'affermage. Un appel sans résultat fut fait à l'industrie privée.

En 1833, après quatre ans de suspension, M. Humann, ministre des finances, entreprend des négociations pour arriver au rachat des actions de jouissance. En 1836, l'industrie, le commerce et l'agriculture, ne voyant rien se terminer, adressent des pétitions aux Chambres pour qu'on en finisse. Les pétitions sont renvoyées au gouvernement après que la nécessité d'une solution fut reconnue. En 1847 une compagnie sérieuse soumissionne pour obtenir l'affermage, et on ne décide rien.

En 1838 et 1839, les pétitions et les plaintes reviennent aux Chambres, qui pressent de nouveau le gouvernement d'agir. Une commission est nommée au ministère des finances. Un projet d'affermage est préparé par MM. Passy et Dufaure, ministres des finances et des travaux publics. Ce projet s'embourbe comme tant d'autres dans les bureaux, et, en 1840, M. Jaubert présente une proposition à la Chambre des députés, en vertu du droit d'initiative. Les deux ministres y donnent leur assentiment. En vue d'une solution prochaine, les compagnies se mettent en règle; tout est arrangé, conclu, avec le gouvernement et les actionnaires, quand, au moment de terminer, le ministère du 12 mai disparaît. Arrive le ministère du 1er mars. M. Jaubert étant ministre des travaux publics, ses dispositions ne pouvaient être douteuses. On se remet à l'œuvre, on touche à la conclusion si ardemment désirée par les Chambres et par le pays... Le ministère du 1er mars disparaît à son tour. Le nouveau cabinet met de côté tout ce qu'avait fait l'ancien, et avec M. Teste, à qui on n'offrit sans doute pas un pot-de-vin de cent mille francs, l'horizon des ajournements s'élargit. Un projet de loi pour l'expropriation et le rachat des actions de jouissance fut préparé, mais ce projet resta à l'état de rapport.

En 1842, un nouveau projet est présenté; on le discute, on l'adopte. Il va à la Chambre des pairs et y reste. En 1843, une nouvelle soumission est faite; en 1844, on négocie; et en 1845, pour se tirer provisoirement d'embarras, le ministre des finances rend une ordonnance illégale sur les tarifs, ordonnance successivement condamnée dans le conseil d'Etat, dans les Chambres et devant les tribunaux. Pour sa responsabilité et revenir à cette solution qu'on était si près d'atteindre, le ministre nomme une nouvelle commission. En 1846, on recommence à négocier; en 1847, on se trouve enfin d'accord. Un traité est signé, un projet de loi rédigé, avec approbation de MM. Dumon et Lacave-Laplagne. Le conseil des ministres adopte le tout à l'unanimité. Pour le coup, c'est chose faite! Il ne reste plus qu'une simple formalité à remplir dans les bureaux des ponts et chaussées. Un mois se passe en lenteurs inexplicables : dans cet intervalle arrive le remaniement ministériel qui appelle M. Jayr à la place de M. Dumon, et le commerce, l'industrie et l'agriculture continuèrent à attendre l'achèvement des canaux. Voilà une Iliade administrative et gouvernementale qui prouve combien la monarchie

était empressée à se rendre aux vœux du pays. Pour une chose d'utilité publique, on ne pouvait faire adopter un projet de loi en vingt ans; mais quand il s'agissait de porter atteinte à la liberté, en vingt-quatre heures les lois étaient bâclées.

Le remaniement ministériel qui donna des successeurs à MM. Moline-Saint-Yon, Mackau et Lacave-Laplagne, ne fut pas la seule modification qui s'opéra dans le cabinet du 29 octobre dans le courant de l'année 1847. Le 19 septembre parut dans le *Moniteur* une nouvelle depuis longtemps attendue : par une lettre au roi, où le courtisan se retrouve tout entier, le maréchal Soult se démit de ses fonctions de président du conseil, motivant sa détermination sur son grand âge et sur un impérieux besoin de se reposer de ses longues fatigues au sein de la sécurité générale que la sagesse de Louis-Philippe avait faite à la France! C'était clore par un mensonge une carrière glorieuse à son origine, gravement compromise par la passion du gain, par une ambition inquiète et par une complaisance servile. M. Guizot, qui était de fait président du conseil, le devint de nom; il hérita du titre abdiqué par le vétéran de l'empire. Ce changement, prévu, tant de fois annoncé, mais que l'impopularité de M. Guizot et les susceptibilités ombrageuses du maréchal avaient empêché d'effectuer, ne pouvait rendre le cabinet ni plus fort, ni plus honnête, ni plus intelligent. Cette dignité convoitée avec tant d'ardeur par M. Guizot, il l'avait bien gagnée, et Louis-Philippe, qui ne brillait cependant pas par la reconnaissance, ne pouvait refuser cette haute fonction à celui qui était descendu si bas dans l'opinion de la France et de l'Europe pour se faire l'esclave servile d'un odieux système politique. M. Guizot n'avait-il pas conclu les mariages espagnols? n'était-il pas le chef du parti conservateur-satisfait, l'expression symbolique de cette école perverse, dépravée, qui ne croit ni à la liberté ni à la patrie, et, comme tel, digne de présider un cabinet qui avait compromis l'honneur de la France à l'étranger, et dont le principe à l'intérieur était de gouverner par la compression et la corruption?

M. Hébert fut traité de tartufe de justice du haut de la tribune de la Chambre des députés, et l'épithète de tartufe politique ne fut pas épargnée à M. Guizot. Sous un grave et austère maintien, sous un extérieur glacial, imposant pour la multitude, M. Guizot a l'art de dissimuler toutes les passions que l'orgueil et l'ambition mettent au cœur de l'homme. Sa physionomie blafarde, anguleuse, profondément altérée par les luttes politiques, inspire une antipathie qui est encore augmentée par un air sec, dédaigneux, hautain, sous lequel il cache habilement les troubles de son âme et les inquiétudes de son esprit dominateur. Tout est étudié chez lui : langage, gestes, regards. Quand parfois il laisse errer un sourire sur ses lèvres sèches et minces, il y a tant d'ironie, de tristesse et de dédain dans ce sourire, qu'on est tenté de le prendre pour une raillerie. Mais, dans

les assemblées, quand il répond aux provocations de ses adversaires, sa figure, habituellement impassible, s'anime, son front élevé s'éclaire, son œil lance des flammes. C'est avec des gestes superbes qu'il jette des sarcasmes impitoyables, des traits envenimés à ses ennemis. Fier et audacieux jusqu'à la démence, dans maintes circonstances on l'a vu donner des preuves d'une énergie sombre, farouche, indomptable. A mesure que gronde l'orage, son courage augmente. Dans cette séance si tempêtueuse où une opposition menaçante lui jetait à la face son voyage à Gand, il se cramponnait à la tribune, blême de fureur, dardant des yeux flamboyants sur les plus acharnés de ses accusateurs, et, avec une arrogance superbe, il lançait ces paroles :

« Quelle que soit la fureur redoublée de vos cris, ils n'ébranleront « pas mon courage, et vous aurez beau faire, vous n'éléverez jamais « vos injures à la hauteur de mes dédains. »

A part des emportements de cette nature, remplis d'une éloquence inspirée par des situations périlleuses, M. Guizot n'a jamais eu dans ses discours de ces élans du cœur, de ces transports de l'âme, généreux, sympathiques, qui émeuvent une assemblée. Son langage était pur, correct, châtié, méthodique, mais terne, monotone, sans chaleur. On devinait l'homme sans conviction à sa prédication dogmatique, à ce sang-froid avec lequel il développait des idées qu'il savait fausses. Lucide, clair, concis, ne disant juste que ce qu'il fallait dire, et le disant avec précision quand il défendait son budget spécial comme ministre, il était vide, creux, boursouflé dans les grands débats politiques. Rien ne révélait mieux l'étroitesse de ses vues, le manque de grandeur de ses sentiments, que les pompeuses métaphores qu'il employait pour éblouir ses admirateurs.

M. de Cormenin l'a montré tel qu'il est, manquant de foi, de foi vive, de cette foi qui éclaire les replis tortueux de la conscience et du doute, parce qu'elle porte devant soi son flambeau. L'éclectisme l'assiége, le surmonte dans tous les sens et le bat de ses vagues changeantes. Il tend sa voile aux quatre vents, et il doit se faire d'effroyables tempêtes dans son esprit. En politique, il ne croit ni à la légitimité du droit divin, ni à la souveraineté du peuple. En religion, il n'est ni juif, ni mahométan, ni protestant, ni catholique, ni athée. En philosophie, il n'est ni pour Descartes, ni pour Aristote, ni pour Kant, ni pour Voltaire. Est-il religieux cependant? Oui, mais de quel dogme et de quelles pratiques ? Est-il philosophe? Oui, mais de quelle philosophie? Est-il libéral? Oui, mais de quel libéralisme? N'importe, il s'étudiera, par jeu de thèse, à amalgamer en tout les contraires. Ainsi, il mêlera la pureté des principes démocratiques avec les corruptions de la monarchie. Il voudra que deux religions ennemies, non-seulement se tolèrent sur leur coexistence, mais encore qu'elles s'accommodent sur leurs mystères, et qu'elles fassent ensemble la pâque sur le rebord du même autel. M. de Cormenin

n'est pas le seul qui ait flétri avec justice, talent et vérité, cette fatale école de l'éclectisme qui a abusé de tous les généreux instincts de la jeunesse qu'elle avait à gouverner et qui a corrompu sa vive et pure intelligence. Il est malheureusement trop vrai que cette école funeste n'a engendré que des esprits faux, que des cœurs sans foi, sans flamme et sans amour de la patrie, des cœurs que les grands sentiments n'ont jamais dilatés, que la soif des plaisirs égoïstes et brutaux consume, que le spleen du doute tue, des cœurs éteints et mourants. En trois jours on peut faire justice des hommes qui pendant dix-sept ans ont causé la ruine et la honte de la France; mais, on l'a bien prévu, l'empoisonnement moral et systématique des âmes, la perversion des générations lettrées, cette lèpre hideuse, cette gangrène intellectuelle, ce mal que ne connurent jamais nos pères et qui aplatira peut-être nos enfants sous le sabre de quelque despote, ce mal laissera longtemps eucore de profondes racines dans le pays. Et c'est à ces chefs de l'éclectique université qu'il faut s'en prendre si tant d'hommes, frappés d'une lente et précoce consomption, ne peuvent suffire aux luttes viriles de la liberté, si tant d'intelligences, pétrifiées par des doctrines iniques, méconnaissent les voies progressives de l'esprit humain.

C'est à Genève, où s'étaient réfugiés les débris du patriciat bourgeois, que M. Guizot étudia la philosophie et l'histoire. Conduit à Paris par son ambition, il vit ses services dédaignés par l'Empire, et ses talents littéraires lui ayant procuré l'entrée du salon de Suard, il forma là des liaisons avec le parti royaliste, qui le porta aux affaires sous la Restauration. M. de Fontanes lui confia l'enseignement de l'histoire moderne au Collége de France, et rarement il se dépouilla dans sa carrière politique de ce langage raide, dogmatique, tranchant, hérissé de termes inféconds qui ne peuvent aboutir, dont il avait contracté l'habitude dans sa chaire de prédicant. Imbu des vieilles doctrines de l'oligarchie anglaise, il n'admet pas d'autre forme de gouvernement. C'est ce malheureux entêtement de système qui a engendré tant de luttes, tant de résistances acharnées, tant de lois liberticides. La présence de M. Guizot au pouvoir n'a été qu'un état de guerre permanent. Il ne gouvernait pas, il combattait. Toutes ses hautes facultés se sont usées au service d'un principe faux. Dieu sait ce qu'il a dépensé d'intelligence et d'énergie pour changer le cours des destinées d'une grande nation. Et qu'on ne dise pas que cet homme agissait par conviction, car si dans certains moments décisifs il eut l'outrecuidance de dire : « Il ne faut jamais rien « accepter de ses adversaires, il ne faut jamais transiger avec eux! », sa vie entière est une protestation permanente contre cette théorie. Où sont donc les partis qu'il n'ait pas servis et flattés tour à tour? en 1814, l'étranger; en 1815, les cours prévôtales et le régime exécrable de ce temps; en 1817, l'opposition doctrinaire; en 1824, l'opposition libérale; en 1829, l'opposition républicaine; en 1830, le parti orléa-

niste; en 1837, la résistance à outrance; en 1839, la coalition; en 1840, M. Thiers. Demain, qui servira-t-il? Il n'y a peut-être pas un homme politique qui se soit enrôlé sous plus de drapeaux, qui se soit fondu dans autant de nuances, qui, sous des dehors pédants, ait montré plus de souplesse. Il n'a jamais eu en réalité qu'un principe: son ambition, son amour effréné du pouvoir, son désir insatiable d'y arriver par toutes les voies, d'y monter par toutes les échelles, de s'y maintenir au prix des plus indignes humiliations! Chaque fois qu'il fut renversé ou seulement menacé de l'être, on vit ce que son amour-propre irrité renferme de haines, ce que toute blessure faite à sa vanité distille de fiel.

Il ne faut jamais rien accepter de ses adversaires! Et c'est M. Guizot qui osait mettre en avant une telle maxime! Mais que n'a-t-il pas osé? Quoi! Est-ce que le pouvoir, qui doit être le protecteur de tous les intérêts, ne doit pas faire son profit de toutes les idées justes qui se produisent, écouter tous les avis, prendre de quelque main qu'elles viennent toutes les choses utiles, se montrer soucieux des sentiments généraux et des besoins de la nation? Le seul avantage du régime représentatif, c'est que la discussion peut tout éclairer, et que le gouvernement, au lieu de s'isoler, est mis en contact par la tribune et par la presse avec les citoyens. Par ce moyen il reçoit de toutes parts de nouveaux aliments au foyer de ses lumières, son cercle d'action s'élargit, et il lui est loisible de s'élever à cette impartialité calme qui permet de tout entendre, de tout juger! M. Guizot ne comprend pas le pouvoir ainsi. Pour lui le pouvoir est une force artificielle escamotée un jour d'élection, mise dans les mains d'un parti, faisant la fortune politique de ce parti et employée exclusivement au service de ce parti. M. Guizot ne s'est jamais servi du pouvoir parlementaire que pour forcer la main à la royauté, et, quand il était aux affaires, il asservissait la Chambre pour assurer la prépondérance du gouvernement personnel. Lui et M. Thiers, son rival, son émule, ont donné pendant dix-sept ans à l'Europe le triste spectacle de deux champions infatigables se disputant le gouvernement de la France, de cette noble France, destinée longtemps encore peut-être à être le prix réservé au vainqueur de ces indignes tournois. M. Thiers, de son propre aveu, jouait au pouvoir le même air que M. Guizot, mais il avait, avec quelque raison peut-être, relativement à la politique extérieure, la prétention de le jouer mieux. Et ces hommes se disent dévoués à leur pays, eux qui ont laissé l'amour des richesses envahir tous les cœurs, les mœurs se corrompre, l'égoïsme se renfler; eux qui ont mis les intérêts matériels bien au-dessus des intérêts moraux; eux qui, au lieu de suivre le siècle dans ses voies de progrès, dans ses transformations, ont réuni tous leurs efforts pour accomplir une œuvre contre nature en étranglant toutes les libertés conquises; eux enfin qui, pour avoir méconnu ces nobles penchants qui sont le charme, la vie et la grandeur des peuples civilisés, ont jeté la société

dans des désordres effroyables! La postérité, dans son inflexible jugement, les condamnera plus encore pour n'avoir pas accompli le bien qu'ils pouvaient faire que pour les fautes et les crimes, sans excuse cependant, qu'ils ont commis. Tous deux portés au pouvoir par le flot révolutionnaire, ils ont renié l'origine de leur puissance et de leur fortune, ils ont oublié qu'il n'y a de sacré que les principes et le peuple. L'éclat de leur génie d'historiens sera terni par leur conduite comme hommes d'État. Pauvres et obscurs tous deux à leur début dans la vie, ils ont voulu acquérir de la fortune et se faire un nom. Eh bien, qu'ont-ils fait de ce nom qui pouvait être glorieux? Ils l'ont attaché à tous les exploits contre-révolutionnaires du pouvoir issu de la révolution de Juillet. L'un, M. Guizot, avec une apparente raideur dans le caractère, l'autre, M. Thiers, quoique doué d'une nature indépendante, d'un caractère altier, se sont faits tous deux les instruments les plus dociles de la monarchie, à laquelle ils s'étaient livrés corps et âme. Pour paraître régner, M. Guizot s'avilissait jusqu'à se faire l'humble esclave de la volonté royale. Et, par une détestable et cruelle ironie, cet homme parlait sans cesse de dignité, d'honneur national, de liberté, d'amour de la patrie, de fidélité aux principes, c'est-à-dire qu'il avait sur les lèvres ce qu'il n'eut jamais dans le cœur. Le peuple ne se laisse plus prendre à tous ces mensonges. Il sait que ces mots dans certaines bouches sont autant de blasphèmes, et, à l'heure de la justice, il a assez d'intelligence pour punir ceux qui lui ont donné le spectacle de toutes les apostasies. M. Guizot président du conseil, c'était la personnification, dans l'homme le plus justement impopulaire de France, du génie de l'arbitraire et de la corruption. Et on choisissait pour l'élever à cette haute position le moment où le déchaînement de l'opinion contre lui était arrivé à son comble! Chose remarquable! M. Guizot a une si grande idée de lui-même, il professe tant d'admiration pour les vertus et les talents dont il se gratifie, qu'étant au pouvoir il croyait qu'il pouvait tout oser impunément. On l'a comparé à juste titre à ces anges d'orgueil qui bravaient la colère du Dieu vivant et qui, les ailes renversées, étaient précipités dans les profondeurs de l'abîme.

Quant au maréchal Soult, qui se retira comme M. de Talleyrand en faisant un salut d'hommage à Louis-Philippe, le pays ne s'en préoccupa que pour lui reprocher en termes amers d'avoir couvert de son nom les lâches trahisons du ministère du 29 octobre, d'avoir laissé souiller le drapeau de la France qu'il avait défendu dans vingt batailles. Après mars, il voulut servir Mercure, le dieu tutélaire des intérêts matériels, et à ce sujet on rappela qu'en d'autres temps, en 1815 et en 1825 notamment, il s'était déjà trouvé associé à certains actes qui prouvaient que les lauriers n'avaient pas toujours été son unique souci dans sa carrière de soldat. Le châtiment qui lui fut infligé ne fut ni trop sévère ni trop cruel. Il dépendait de lui de ne laisser dans la mémoire de la France que les journées de Gênes, de

Zurich, d'Austerlitz et d'Iéna. Mais quand on se fait le complice de toutes les vilenies d'un pouvoir corrupteur et corrompu, on doit s'attendre à encourir un blâme mérité.

La cour, fidèle à ses habitudes de récompenser les hommes dont la conduite était frappée d'une réprobation générale, songea à accorder une nouvelle dignité au maréchal. Quoique peu scrupuleuse à l'endroit des promesses, la dynastie, pour fortifier les dévouements chancelants, tenait à montrer qu'on l'accusait à tort d'être ingrate; qu'au contraire elle savait reconnaître les grands services rendus à sa cause. La difficulté était de trouver un titre élevé, solennel, supérieur à celui de maréchal de France. La loi n'en reconnaissait pas : mais qu'importait la loi à un pouvoir qui la violait tous les jours! On forma donc le dessein de faire du maréchal Soult un connétable, c'est-à-dire un personnage inviolable comme le roi. C'était un commencement de retour vers ces vieilles traditions monarchiques que l'on aspirait avec tant d'ardeur à ressusciter; c'était aussi un moyen détourné pour arriver plus tard à investir un des fils du roi de cette nouvelle dignité conférée à un vieillard. Mais on manqua d'audace, et l'ex-président du conseil fut simplement nommé maréchal-général, titre qu'avaient autrefois obtenu Turenne et Villars de la reconnaissance de Louis XIV. Cette nomination, faite par ordonnance royale, sans l'assentiment du pouvoir législatif, n'en était pas moins une illégalité. Pourquoi créait-on un titre inconnu de l'Empire? Après avoir rabaissé, avili toutes les institutions, toutes les récompenses léguées par l'âge précédent au nôtre, ne pouvait-on au moins respecter dans ses souvenirs la vieille gloire militaire de la France? Quoi! ni le maréchal Davoust, ni le maréchal Lannes, ni l'intrépide Ney, ni l'illustre Masséna, n'avaient été élevés à cet honneur, et on en gratifiait le maréchal Soult qui avait renié l'empereur et porté un cierge sous la Restauration! Turenne a été le premier capitaine de la vieille monarchie; l'estime du monde l'a placé au-dessus même du grand Condé. Le maréchal Soult est-il égal à Turenne? Villars a eu le bonheur insigne de sauver la France épuisée, envahie, et de lui conserver la plupart de ses conquêtes par sa victoire de Denain. Le maréchal Soult croit-il que l'histoire reconnaît qu'il a sauvé la France à Toulouse, et qu'il l'a préservée en 1814 des désastres de l'invasion? C'est donc pour avoir couvert, par une lâche complaisance, l'irresponsabilité royale, avec les ministères les plus divers, qu'on lui décernait ce titre extraordinaire, espèce de hochet jeté à sa vanité et à ses exigences. Pitoyable bouffonnerie qui provoqua des railleries qu'il était facile de prévoir et d'éviter! La haine passe, le ridicule reste.

Le premier acte de M. Guizot comme président du conseil fut donc un acte illégal et une puérilité. Pauvre gouvernement! pauvre dynastie! En présence de la démocratie débordant de toutes parts, des demandes d'élargissement du cercle électoral, de l'extension du

paupérisme, de l'abus du morcellement du sol, de l'accroissement de la population aux prises avec le perfectionnement des machines, de la lutte entre le capital et le travail, des flots populaires montant et menaçant de les engloutir, ces restaurateurs, ces politiques à longue vue faisaient, quoi? un maréchal-général!

Poursuivant avec une lente et patiente obstination la réalisation de ses folles espérances, la dynastie éleva le duc d'Aumale au titre de gouverneur général de l'Algérie. C'était un premier pas vers la vice-royauté, comme le maréchalat-général était un acheminement à la connétablie. La distance qu'on n'osait franchir d'un bond, on se proposait de la parcourir à l'aide d'une petite halte entre les deux dignités. Le rêve de Louis-Philippe était de multiplier dans ses fils le prestige de la royauté en les plaçant en dehors et au dessus de la nation, à des hauteurs où nul n'aurait pu atteindre. Le duc de Nemours, réservé pour la régence, gouvernait l'armée; le duc de Joinville la marine, en attendant sa nomination au grade de grand amiral; le duc de Montpensier l'artillerie, dont il était destiné à devenir grand-maître; et le duc d'Aumale l'Algérie. C'était le moyen d'absorber dans la famille toutes les forces de l'Etat et d'obtenir de riches dotations.

La nation française croyait avoir conquis, par deux révolutions, ce principe : que les fonctions de l'Etat n'appartiennent qu'au mérite et non à la naissance; que pour avoir le droit de disposer d'un grand pouvoir, il fallait avoir prouvé qu'on a l'intelligence, la maturité, le courage, l'esprit supérieur exigés pour une position officielle supérieure, donnant le droit de disposer d'un budget de cent millions, d'une armée de cent mille hommes, de distribuer des grades et des emplois. Combien elle s'abusait! Pour être un grand homme, propre à tout, à gouverner, à administrer, à commander, à coloniser, il suffisait d'être né prince. Sous un régime constitutionnel, on osait appeler à d'éminentes fonctions par privilége de naissance! On ne donnait pas des hochets, des croix, des rubans, des distinctions honorifiques enfin, mais une action réelle dans les affaires de l'Etat, à des jeunes gens tout au plus aptes à faire des lieutenants de l'armée. On confiait à un jeune homme à peine échappé des bancs du collége un poste qu'un pouvoir sage, prévoyant, n'aurait pas donné sans hésitation à l'homme le plus intelligent, le plus habile au maniement des affaires gouvernementales. Cette nomination ne pouvait être considérée comme une puérilité dans le genre de l'élévation du maréchal Soult : c'était un abus de pouvoir, une faute politique et une insolence à l'adresse des braves généraux qui avaient conquis tous leurs grades en versant leur sang sur le sol africain, et qu'on déclarait par-là indignes ou incapables de gouverner. Des controverses animées s'engagèrent dans la presse au sujet de cette promotion. Comme on devait s'y attendre, elle souleva une immense réprobation, même dans l'armée où elle causa une très-fâcheuse impression. Le gouver-

nement général de l'Algérie était une espèce d'avenue à la dignité de maréchal : un prince venant l'obstruer, les lieutenants-généraux avaient lieu de se plaindre. Pour apaiser de justes ressentiments, on commit une nouvelle illégalité en nommant les lieutenants-généraux Reilhe et Dode de la Brunerie maréchaux de France.

Il est à remarquer que tous les actes du gouvernement de Juillet manquaient de sagesse et de prudence. Rien ne fut plus impolitique que la nomination du duc d'Aumale au gouvernement de l'Algérie. Le plus vulgaire bon sens aurait dû faire comprendre au cabinet qu'il assumait sur lui une grave responsabilité, et que, pour satisfaire une ambitieuse fantaisie, il imposait une délicate solidarité à Louis-Philippe. Or, si M. Guizot eût été un homme d'État sérieux, prévoyant, assez soucieux du principe monarchique pour résister à des demandes compromettantes, il aurait compris que le prestige de la royauté allant toujours en décroissant, il était dangereux d'affaiblir encore et de déconsidérer le chef de l'État par une imprudence qui l'exposait inévitablement à de violentes attaques. Que des princes prouvent qu'ils ont du courage, rien de mieux. Mais que sans nécessité aucune ils livrent leurs capacités à la discussion en acceptant des fonctions publiques, c'est plus que de la folie. Quelque grand que soit le talent d'un homme, dès que ce talent est soumis à la critique, il est on ne peut plus facile de le nier. Et pouvait-on espérer que le duc d'Aumale serait plus habile que ses prédécesseurs MM. les maréchaux Valée, Clauzel et Bugeaud, à qui certes les critiques ne furent pas épargnées? Est-ce la responsabilité ministérielle qui pouvait empêcher les attaques dirigées contre les fautes ou l'insuccès du fils d'atteindre le père? On savait qu'avec un fils du roi pour gouverner l'Afrique, la responsabilité ministérielle devenait une fiction. Qui ignorait que les ministres au contraire subissaient le contrôle, la domination des princes? M. Trézel nommait il seulement un simple capitaine sans l'assentiment du duc de Nemours? MM. de Joinville et de Montpensier n'avaient-ils pas également le monopole de l'avancement dans la marine et dans l'artillerie?

On remettait donc bien tout entières les destinées de l'Algérie aux mains d'un jeune prince à qui personne, excepté la presse indépendante, n'aurait eu l'audace de demander compte de ses actes politiques et administratifs.

La politique du gouvernement de Juillet est tout entière dans le système qu'il a pratiqué à l'égard de l'Algérie, où les affaires allaient comme elles pouvaient, livrées au caprice, à l'abandon, au hasard ou à l'arbitraire. Jamais les ministres de Louis-Philippe, à aucune époque, n'ont eu la moindre idée arrêtée sur l'occupation pas plus que sur la colonisation. Pendant dix-sept ans on a fait en Algérie des expériences de tout genre sans aboutir à un résultat efficace. Après le régime militaire, on eut des intendants civils et des conflits d'autorité, puis on revint à l'hygiène du sabre, et enfin à l'adminis-

tration civile, en spécifiant les attributions de chacun. Toutes ces expériences avaient amené une crise financière qui entassait ruines sur ruines, et une disette affreuse qui pouvait pousser les indigènes à des actes de désespoir. Tout était donc à faire et à créer en matière de colonisation. Les recettes étaient à l'état de problème dans presque toute l'Algérie; dans l'administration civile, il n'y avait que désordre, anarchie, ahurissement général; dans l'administration militaire, un manque absolu de contrôle rigoureux avait engendré tous les abus. Là, comme en France, les dilapidations étaient épouvantables. Et, dans ce pays qui pouvait être appelé à jouer dans le premier conflit européen un rôle décisif pour l'avenir de la France, l'armement des côtes était plus nul qu'en 1830.

C'est en présence de cette situation qu'on envoyait le duc d'Aumale gouverner l'Algérie. Il fallait à ce pays des institutions libres, assurant aux colons des droits et des garanties; il fallait organiser une administration honnête, simple et active, rendre les impôts légers, le commerce libre, la propriété du sol accessible aux travailleurs, entrer largement dans la voie des réformes judiciaires et autres, abolir la censure, réprimer les abus, faire affluer par tous les moyens praticables, enfin, la population européenne sur le sol africain, où il y a tant de routes à construire, de ponts à édifier, de villages et de villes à bâtir, de champs à défricher: et, pour réaliser tous ces avantages, toutes ces conditions de prospérité, de sécurité, on investissait un prince de l'autorité suprême, lequel prince, pour répondre à tant de besoins, donna des fêtes splendides.

L'assimilation de l'Algérie à la France était de tous les remèdes le plus efficace, le plus prompt et le plus applicable; car ce qui manquait à l'Afrique, c'étaient des colons, et on ne peut jamais espérer une émigration sérieuse dans un pays où l'on ne jouit ni des droits ni des garanties que l'on possède dans la mère-patrie. Toute colonie régie par des institutions particulières, par des lois exceptionnelles, n'est qu'une terre d'exploitation, un ver rongeur, quelque chose comme ce qu'est l'Irlande à l'Angleterre. Déjà, en Algérie, les propriétés sont grevées d'hypothèques s'élevant à quarante millions, et presque tous les bailleurs de fonds sont en France, où ils jouissent des revenus qu'on leur envoie, au taux minimum de dix pour cent. L'Algérie est donc grevée annuellement de quatre millions au profit de quelques capitalistes. Or, la colonie a le travail, et quelques-uns la jouissance.

M. Leblanc de Prébois, capitaine d'état-major, a savamment traité la question d'assimilation dans un livre remarquable. « Ce qui constitue la force d'un État, dit-il, c'est la réunion sous un gouvernement homogène d'une étendue de territoire la plus vaste possible, « habitée par une population compacte de citoyens, c'est-à-dire par « une population n'ayant aucun intérêt, ni même aucun motif, de se « séparer de l'unité gouvernementale. Ainsi, la France est une puis-

« sance de premier ordre parce qu'elle réunit ces conditions à un « degré suffisant dans la balance actuelle des grands États de l'Europe; mais si, par un événement quelconque, le nord de la France « se séparait du midi, ou l'est de l'ouest, il est évident que, chacune « des deux moitiés n'ayant plus qu'une population, une armée et des « ressources financières réduites de moitié, descendrait subitement « au rang de puissance de deuxième ou troisième ordre, et leur influence sur le reste de l'Europe diminuerait d'autant. Le même « résultat aurait lieu si, la France restant stationnaire, les autres « grands États augmentaient ou doublaient leur puissance. »

M. Guizot trouvait l'assimilation inopportune, dangereuse et inapplicable. Ce qu'on a fait pour la Corse, on craignait de le faire pour l'Algérie. Quelle pitié ! Ne fallait-il pas tenir ce pays en réserve pour y élever une espèce de trône à un fils de Louis-Philippe?

Que pouvait-on attendre d'un ministère qui ne savait qu'obéir aveuglément au dispensateur des portefeuilles? Le vit-on jamais toucher une seule question, résoudre la moindre difficulté? Ce qu'il blâmait la veille, il l'approuvait le lendemain. C'est ainsi qu'à propos de l'expédition de la Kabylie, entreprise par le maréchal Bugeaud, qui tranchait du pacha, M. Guizot déclara que cette expédition était utile, glorieuse, opportune, nécessaire, oubliant que l'année précédente il l'avait qualifiée d'impolitique et d'inique! Mais M. Bugeaud était le protégé du roi! Il avait rendu de si grands services à la dynastie qu'il pouvait tout oser.

Pendant que M. le duc d'Aumale faisait les délices de la haute société algérienne, un événement inattendu, qui fit pousser des cris de triomphe à tous les courtisans, vint inopinément le surprendre et le combler de joie.

M. le maréchal Bugeaud avait déclaré Abd-el-Kader imprenable, et, après sept années de poursuites infructueuses, il y avait renoncé, en avouant, avec sa modestie accoutumée, que César, Alexandre et le grand Frédéric auraient échoué contre l'émir. Cependant Abd-el-Kader, traqué par nos soldats, avait dû se réfugier dans le Maroc où il était parvenu à dominer en sultan dans la partie orientale de cet empire et à menacer même le trône d'Abder-Rahman. L'empereur, redoutant une révolution dans ses États en faveur d'Abd-el-Kader, avait envoyé des troupes pour l'observer, sous les ordres du caïd El-Amar. Abd-el Kader surprit le camp marocain, fit le caïd prisonnier et lui fit trancher la tête comme à un rebelle. Dès lors il sembla n'avoir plus qu'à marcher contre la grande ville de Fez; toutes les tribus kabyles du Rif, entre notre frontière et Tanger, reconnaissaient son autorité, et elles se seraient précipitées en masse à sa suite pour avoir part au pillage.

Abd-el-Kader fut en effet sur le point de tenter l'exécution d'une entreprise de ce genre. Deux grandes tribus algériennes, réfugiées dans le Maroc et campées dans la plaine de Fez, devaient se soulever

tout d'un coup et commencer la guerre, pendant que l'émir s'avancerait pour faire sa jonction avec elles. Le fils de l'empereur fit échouer ce projet; les deux malheureuses tribus furent massacrées. Pour contre-balancer l'effet d'un pareil désastre, Abd-el-Kader exécuta une impitoyable et terrible razzia sur les Guelaïa, tribu qui avait fourni son contingent contre lui, et resta encore assez redoutable, assez fort, pour braver les troupes marocaines, et pour compter sur la victoire dans le cas où l'on aurait osé l'attaquer.

L'empereur Abder-Rahman, qui habitait la ville de Maroc, capitale très-éloignée du théâtre de la guerre, avait cru d'abord que ses caïds, avec quelques troupes de maghzem et des contingents de tribus, suffiraient à réprimer les tentatives d'Abd-el-Kader; mais, éclairé par des rapports exacts, par les pressantes dépêches de nos agents diplomatiques, il s'avança enfin vers Fez, rassemblant sur sa route toutes les forces disponibles de la province de Maroc. Sa marche fut très-lente, car il mit trois mois à se rendre à Fez. Mais il s'arrêta deux mois à Rabat, grande ville sur l'Océan, voulant profiter de la réunion de son armée pour soumettre un grand nombre de tribus des montagnes qui refusaient l'impôt depuis plusieurs années, et pour ne point laisser de rebelles derrière lui. Il y eut de sanglantes razzias, des pillages, des confiscations, des amendes excessives et beaucoup de têtes coupées. La terreur se répandit dans tout l'empire; chacun tremblait à l'approche des troupes impériales et s'empressait de manifester la plus complète obéissance aux ordres de l'empereur et de ses dignitaires.

Enfin l'empereur arriva à Fez dans le courant du mois de novembre. Ses deux fils, qui jusque-là campés près de Taza s'étaient bornés à couvrir la route de Fez, reçurent des renforts considérables et se portèrent en avant dans la direction de la Moulouïa, rivière qui court du sud au nord et qui se jette dans la Méditerranée à quatre lieues de notre frontière et à six du port de Djemma-Ghazouat (la nouvelle ville de Nemours). Leurs forces opéraient en deux colonnes. Celle de gauche longeait les montagnes du Rif, et celle de droite s'avançait dans la direction de la Moulouïa; en même temps le caïd d'Ouchda réunissait son maghzem et ses goums pour seconder ces deux mouvements. Ce déploiement de forces et le terrible exemple des exécutions précédentes imposèrent aux montagnards du Rif et aux autres tribus kabyles. Voulant éviter le châtiment et avoir part à la destruction d'Abd-el-Kader, qu'ils jugèrent désormais certaine, ils s'empressèrent de mettre tous leurs contingents aux ordres des fils de l'empereur, qui se trouvèrent ainsi à la tête de trente à quarante mille hommes de toute espèce.

Abd-el-Kader, qui méprisait cette cohue de combattants, jugea qu'un coup de vigueur et de désespoir pouvait seul le sauver. Ses cavaliers, ses fantassins, étant aguerris par leurs nombreux et rudes combats contre les Français, il crut pouvoir mettre encore une fois

en déroute ces Marocains qu'il avait toujours battus malgré la supériorité du nombre. Son parti fut pris. Avec ses deux mille hommes d'élite, il tomba à l'improviste pendant la nuit sur un des deux camps marocains et s'en empara. Mais le lendemain toute la masse de ses adversaires se rua contre lui. Obligé de se retirer vers la Moulouïa, toutes les hauteurs environnantes se couronnèrent d'ennemis, et il lui fut impossible de reprendre l'offensive, car il fallait qu'il réunît à lui et qu'il protégeât sa deïra, dépôt composé de six mille individus : femmes, enfants, serviteurs, avec toutes leurs bêtes de somme et leurs bagages.

Dès lors Abd-el-Kader dut renoncer à vaincre, et même à combattre. Il se borna à protéger pendant quelques heures sa deïra contre le massacre et le pillage. Quant à lui, accompagné de cavaliers fidèles, il comptait s'échapper et se réfugier dans le désert, d'où il espérait reparaître dans des circonstances plus favorables. L'important était de conduire tout son monde sur le territoire français pour y faire acte de soumission à nos généraux. Pour cela il fallait franchir la Moulouïa par un gué difficile.

Aussitôt que le mouvement de retraite se dessina et que le passage de la rivière commença à s'effectuer, la masse des Marocains se précipita sur les Algériens comme à une curée certaine. Mais Abd-el-Kader tint ferme avec ses intrépides réguliers; la moitié de ces braves succomba sous la grêle de coups de fusil qui se croisaient de toutes parts. Néanmoins la deïra fut sauvée; elle traversa la rivière sans perdre un seul mulet, et Abd-el-Kader accomplit ainsi noblement son devoir envers ceux qui suivirent sa fortune jusqu'au dernier jour. On franchit le Kiss, ruisseau qui marque la frontière; les Marocains s'arrêtèrent à cette limite, et la deïra fit demander l'aman au général Lamoricière, qui lui envoya des escadrons pour la protéger et des chirurgiens pour soigner ses nombreux blessés.

Cependant Abd-el-Kader n'avait pas perdu l'espoir de se dérober à la dure nécessité de se soumettre à la France; mais les dispositions prises par le général Lamoricière l'empêchèrent de s'y soustraire. Il est facile de se représenter sa situation dans cette circonstance. Pour sortir du territoire algérien et gagner le sud, il fallait qu'il traversât un passage dans les montagnes; au débouché du col s'étend une plaine qu'il faut aussi traverser. Le général Lamoricière, devinant la route que prendra l'émir s'il veut échapper, envoya en éclaireur un détachement dans la direction où il prévoyait qu'Abd-el-Kader passerait infailliblement, et ce détachement, commandé par le lieutenant de spahis Bou-Krauïa, rencontra en effet l'escorte de l'émir, avec laquelle il échangea quelques coups de feu. Voyant qu'il ne pouvait s'échapper, Abd-el-Kader songea sans doute à l'odieux massacre de nos prisonniers de guerre à Sidi-Brahim, et la perspective d'être fait prisonnier intimida son courage et sa conscience. Il s'assura les béné-

fices d'une reddition volontaire en se confiant à la générosité française.

Le général Lamoricière rendit compte au gouverneur général des circonstances qui ont précédé la soumission d'Abd-el-Kader, par la dépêche suivante :

« Le 18 décembre au soir arrivent à mon camp des émissaires de « Sidi-Mustapha, frère de l'émir. La négociation avec ces personnages, « fort heureusement conduite par le commandant Bazaine, touche à « son terme. Dans la nuit du 19 au 20, il passe la frontière et vient « camper chez les Lasirdas. J'en suis informé le 20 dans l'après-« midi, et je l'envoie chercher par quatre cents chevaux, sous les « ordres du colonel Montauban. Le 21, il arrive à mon camp vers « deux heures de l'après-midi, avec une suite d'environ cinquante « personnes : la lettre d'aman que V. A. R. lui a adressée et la « dépêche qu'elle m'écrivait le 19 courant venaient de m'arriver; je la « lui remis, et il ne fut tout à fait rassuré qu'après l'avoir lue.

« Le 19 au matin, sur une demande instante du caïd d'Ouchda, « campé chez les Beni-Snassen, j'envoie à Ouchda trente mulets char-« gés de cartouches, sous l'escorte de quarante spahis; la cavalerie « va se former en bataille sur la frontière pour protéger ce mouve-« ment. M. Schousboë, mon interprète, qui a de nombreuses relations « à Ouchda, accompagne cet envoi et me rapporte que c'est le 20 ou « le 21 que les camps marocains doivent attaquer Abd-el-Kader.

« Pendant les journées du 19 et du 20, les camps des fils de l'em-« pereur descendent la Moulouïa, par la rive gauche; le caïd « d'Ouchda s'avance jusqu'à Cheraâ; Abd-el-Kader vient camper « à Aguiddim, sur le rivage même de la mer.

« Un ancien brigadier du 2e chasseurs d'Afrique, qui servait dans « les troupes marocaines, enlevé par l'émir dans le coup de main de « la nuit du 11 au 12, s'échappe de la deïra au moment où elle vient « camper à Aguiddim et nous donne des détails intéressants sur les « embarras de la situation.

« Le bruit se répand que l'émir livrera encore un combat, après « lequel il escortera la deïra jusque sur le territoire français, et qu'il « se retirera dans le sud avec tous ceux qui voudront l'y suivre. Les « Bouïbou-Zeggeu et les Hamyou-Gharabas sont en relation avec lui « et promettent de faciliter l'exécution de ce projet.

« Le 20, le mauvais temps empêche les Marocains d'attaquer « l'émir; mais on apprend à la deïra que le frère de l'émir a fait sa « soumission. On voit la Moulouïa grossir et les contingents des « camps marocains augmenter à chaque instant.

« Le 21, la rivière est régulièrement guéable; on commence à la « passer pour venir dans la plaine de Taïfa. Un combat opiniâtre « s'engage; plus de la moitié des fantassins réguliers et la meilleure « partie des cavaliers y sont tués; mais le passage de la deïra s'exé-« cute sans que les bagages soient pillés. Au moyen des postes de

« correspondance qui ont été établis le long de la frontière, je suis
« informé de ces faits pendant qu'ils s'accomplissent.

« Le soir, à cinq heures, les fantassins et cavaliers réguliers sont « dispersés; la deïra a passé le Kiss, est entrée sur notre territoire. « Les Marocains cessent de la poursuivre. Abd-el-Kader, seul, à « cheval, est en tête de l'émigration, qu'il dirige dans les sentiers des « montagnes des Msirdas. Il demande le chemin à un des cavaliers « de notre caïd qui allait reconnaître les arrivants. Le fait m'est « annoncé à neuf heures du soir, le 21. J'apprends en même temps « que l'émir s'est enquis de la route qu'il peut suivre pour gagner les « sources du Kiss et les Beni-Snassem.

« J'étais convaincu, et je ne me trompais pas, que la deïra venait « faire sa soumission; mais l'émir, suivant le projet que l'on m'avait « annoncé, cherchait à gagner le désert. J'ignorais le chiffre de ceux « qui l'accompagnaient.

« A l'heure où j'avais été prévenu, il devait avoir gagné le pays des « Beni-Snassem, mais il s'agissait d'en sortir. Or, la seule fraction « assez bien disposée pour lui pour qu'il pût la traverser est pré- « cisément la plus rapprochée de notre territoire.

« Le col qui débouche dans la plaine par le pays de la fraction dont « je viens de parler a son issue à environ une lieue et demie de la « frontière. Je me décidai à faire garder ce passage, et ce qui me « détermina, c'est que le frère du caïd d'Ouchda nous avait écrit « le soir même pour nous engager à surveiller cette direction, par « laquelle l'émir devait sans doute passer.

« Mais il fallait prendre cette mesure sans donner l'éveil aux tribus « qui sont campées sur la route.

« Dans ce but, deux détachements de vingt spahis choisis, revêtus « de burnous blancs, commandés le premier par le lieutenant Bou- « Krauïa, l'autre par le sous-lieutenant Brahim, furent chargés de « cette mission.

« Le premier se rendit au col même, et le deuxième avait une posi- « tion intermédiaire entre ce point et notre camp. La cavalerie sella « ses chevaux, et le reste de la colonne se tint aussi prêt à partir « au premier ordre.

« Enfin, pour être prêt à tout événement, après avoir calculé la « marche probable de l'émir, je fis prendre les armes à deux heures du « matin, pour porter ma colonne sur la frontière: je ne craignais plus, « à ce moment, que ma marche fût connue en temps utile par Abd-el- « Kader.

« J'avais à peine fait une lieue et demie, que des cavaliers envoyés « par le lieutenant Bou-Krauïa me prévinrent qu'il était en présence « d'Abd-el-Kader et qu'il était engagé. Le deuxième détachement s'était « porté à son secours, et je fis de même, aussi vite que possible, avec « toute ma cavalerie. Il était environ trois heures du matin.

« Chemin faisant, je reçus les députés de la deïra, qui venaient se

« soumettre, et auxquels j'ai donné l'aman au grand trot, en les envoyant « à mon camp pour y chercher des lettres. (Je l'avais laissé sous la garde « de dix compagnies.)

« Enfin, quelques instants après, je rencontrai le lieutenant Bou-« Krauïa lui-même, qui revenait avec deux hommes des plus dévoués « de l'émir, et qui étaient chargés de me dire qu'Abd-el-Kader, voyant « qu'il ne pouvait déboucher dans la plaine et suivre son projet, deman-« dait à se soumettre. Bou-Krauïa avait causé lui-même avec l'émir, « qui lui avait remis une feuille de papier sur laquelle il avait apposé « son cachet, et sur laquelle le vent, la pluie et la nuit l'avaient empê-« ché de rien écrire. Il me demandait une lettre d'aman pour lui et « ceux qui l'accompagnaient.

« Il m'était impossible d'écrire par la même raison qui s'était oppo-« sée à ce que l'émir pût le faire, et, de plus, je n'avais point mon « cachet. Les hommes voulaient absolument quelque chose qui prouvât « qu'ils m'avaient parlé. Je leur remis mon sabre et le cachet du com-« mandant Bazaine, en leur donnant verbalement la promesse d'aman « la plus solennelle. Les deux envoyés de l'émir me demandèrent de « les faire accompagner par Bou-Krauïa, que je fis partir avec quatre « spahis.

« Tout cela se fit en marchant, car je voulais néanmoins arriver « avant le jour au point de notre frontière le plus rapproché du col de « Kerbans (celui dont j'ai parlé plus haut).

« Parvenu à ce point, vers cinq heures et demie, j'y restai jusqu'à « onze heures et demie. Je ne recevais aucune réponse, mais j'étais « bien convaincu que la présence de ma cavalerie avait fait renoncer « l'émir à traverser la plaine. A ce moment, j'ai dû prendre des dis-« positions différentes. Nos coureurs avaient rencontré et m'avaient « amené plusieurs cavaliers réguliers qui erraient à l'aventure dans « le pays, peut-être dans le dessein de rejoindre Abd-el-Kader : ce « qui me le ferait croire, c'est qu'il y avait parmi eux deux agas. Je « sus par eux que la deïra, qui m'avait envoyé demander l'aman, « mais qui ne l'avait pas encore reçu, était fort inquiète chez les « Msirdas, qui avaient commencé à la troubler par des brigandages « pendant la nuit précédente, et qui se disposaient à continuer.

« J'envoyai alors le colonel Montauban, avec cinq cents chevaux, « bivouaquer près de la deïra. Je fis partir le colonel Mac-Mahon, « pour aller camper sur les puits de Sidi-Bou-Djenan, avec les zouaves « et un bataillon du 9$^{e}$ de ligne ; et, après être resté encore près de « deux heures en observation, j'ai regagné mon camp avec le reste « de mes troupes.

« Mon intention première était de faire venir la deïra près de la « position que j'occupe et de prendre des dispositions pour renvoyer « dans leur pays toutes les familles importantes dont elle se com-« pose ; mais, en arrivant ici, j'y ai trouvé non-seulement tous les « chefs de la deïra, mais tous ceux des troupes régulières qui n'avaient

» point été tués dans le combat du 21, et qui venaient me demander
« ce que je voulais faire d'eux et me prier de laisser à la deïra deux
« jours de repos sur place, à cause de son extrême fatigue et des
« nombreux blessés qui l'encombraient. J'ai dû me rendre à cette
« demande, et j'irai moi-même demain camper à la deïra avec deux
« cents chevaux et l'infanterie du colonel Mac-Mahon. Je la diri-
« gerai ensuite sur Nemours.

« La venue de tous les hommes avec lesquels j'ai causé ce soir
« me montrait l'abandon dans lequel était l'émir, et me portait à
« croire à l'embarras très-réel dans lequel l'avaient mis nos quelques
« coups de fusil de cette nuit. J'avais commencé cette lettre sous
« cette impression, lorsque m'est revenu Bou Krauïa et les deux
« émissaires d'Abd-el-Kader. Il me rapportait mon sabre et le cachet
« du commandant Bazaine, et en outre une lettre de l'émir, qui est
« de l'écriture de Mustapha Ben-Thami. Je vous adresse ci-joint
« copie de la traduction de cette lettre, ainsi que de la réponse que
« j'y ai faite. J'étais obligé de prendre des engagements : je les ai
« pris, et j'ai le ferme espoir que Votre Altesse royale et le gouver-
« nement les ratifieront, si l'émir se confie à ma parole.

« Bou-Krauïa et ses deux compagnons sont repartis ce soir; les
« quatre spahis étaient restés avec l'émir, qui avait été bien aise de
« garder ce renfort pour la sûreté de sa famille chez les Beni-Snas-
« sem. J'ai donné à Bou-Krauïa quatre autres spahis choisis, et avec
« ces huit hommes il sera aussi fort que toute l'escorte de celui
« contre lequel l'empire de Maroc se ruait, avant-hier, avec trente-
« huit mille hommes.

« Les principaux compagnons d'infortune de l'émir sont aujour-
« d'hui : Mustapha-Ben-Thami, kalifa de Mascara, son beau-frère ;
« Abd-el-Kader-Bou-Klika, caïd de Saudempt; Caddour-Ben-Allah,
« neveu de Sidi Embarak. J'ai fait écrire aux deux premiers par
« leurs proches qui sont ici. Enfin, Si-Ahmedi-Sakhal, caïd de
« Tlemcen, qui m'a beaucoup servi dans toutes ces affaires, a écrit
« à l'émir pour l'engager à avoir confiance dans la parole que je lui
« ai donnée au nom du gouvernement.

« Demain ou après-demain, au plus tard, nous saurons à quoi nous
« en tenir.

« J'ai oublié de dire que je ne déciderai rien que provisoirement
« relativement aux familles importantes de la deïra et aux chefs des
« troupes régulières, non plus qu'à leurs soldats.

« *Le lieutenant-général commandant la province d'Oran,*

« DE LAMORICIÈRE.

« Le 23, à neuf heures du matin.

« *P. S.* Je monte à cheval à l'instant pour me rendre, comme je
« vous l'annonçais, à la deïra. Le temps me manque pour joindre ici
« les copies de la lettre que j'ai reçue de l'émir et de celle que je lui

« ai répondue. Il me suffit de vous indiquer que j'ai uniquement
« promis et stipulé que l'émir et sa famille seraient tous portés à
« Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Ce sont les deux seuls lieux
« que j'aie indiqués. C'étaient ceux qu'il désignait dans sa demande,
« que j'ai acceptée. LAMORICIÈRE. »

Le colonel de Montauban, envoyé à la rencontre d'Abd-el-Kader, se dirigea avec sa cavalerie vers Sidi-Brahim. Arrivé à peu de distance du marabout, il aperçut quelques cavaliers et il apprit que l'émir était dans le voisinage. En effet, un cavalier se détacha de la troupe arabe et vint au galop dire au colonel de Montauban qu'Abd-el-Kader le priait de faire arrêter sa cavalerie.

Le colonel s'informa auprès de cet homme des forces qui accompagnaient l'émir, et, rassuré sur le nombre, il ordonna à la cavalerie d'arrêter, et composa ainsi qu'il suit son escorte pour se porter au devant de l'émir : le colonel de Cotte, du 2e régiment de chasseurs de France ; le capitaine Aron, détaché près de lui en qualité d'officier d'ordonnance ; le capitaine adjudant-major Dartis, du 2e chasseurs de France ; l'adjudant Palliot, du 2e spahis ; le trompette-major Pochon, du 2e spahis ; le maréchal-des-logis Viennot, du 2e spahis, portant le fanion aux trois couleurs.

Cette opération terminée, le colonel de Montauban, qui se porta par le galop le plus rapide au-devant de l'émir, s'arrêta à dix pas de lui et le salua. L'émir continua à marcher, vint près du colonel et lui tendit la main, en lui disant qu'il savait qu'il était le chef de la cavalerie, qu'il l'avait appris par des anciens spahis déserteurs. Le colonel se plaça à la gauche de l'émir, et tout le monde se dirigea vers la troupe arrêtée. Pendant ce temps, le colonel de Montauban, qui parle arabe, entretenait Abd-el-Kader et le rassurait sur son avenir ; il lui dit également qu'il entrait dans nos mœurs de rendre honneur au courage malheureux.

L'ordre fut donné d'ouvrir les rangs, la troupe se faisant face. A peine ce mouvement fut-il exécuté qu'Abd-el-Kader arrivait à la tête de la colonne. Les trompettes sonnèrent ; l'émotion était grande dans ce moment solennel, mais aucune émotion visible ne se manifesta sur la physionomie de l'émir. Il dit seulement au colonel : « Si « j'avais eu des hommes comme les tiens, je serais actuellement à « Fez. »

Et cette scène, par un singulier rapprochement, se passait où tant de braves soldats de notre armée succombèrent : Abd-el-Kader se rendait à la France à Sidi-Brahim ! Par une autre coïncidence dont l'histoire a plus d'un exemple, c'est dans cet endroit même que Jugurtha, auquel on l'a tant de fois comparé, avait vu finir sa fortune. C'est sur les bords de la Moulouïa, en latin *Malva*, que Jugurtha fut livré aux Romains.

Le même jour, c'est-à-dire le 23 décembre 1847, Abd-el-Kader fut

reçu au marabout de Sidi-Brahim par le général Lamoricière et le général Cavaignac. Conduit immédiatement à Djemma-Ghazaouat (Nemours), où le duc d'Aumale était arrivé de la veille, Abd-el-Kader fit présent au jeune gouverneur général de l'Algérie de sa fameuse jument noire comme cheval de soumission. De Nemours Abd-el-Kader fut dirigé sur Oran, où le bateau à vapeur l'*Asmodée* l'attendait pour le transporter en France. A Toulon, il descendit au lazaret, où des appartements avaient provisoirement été préparés pour le recevoir avec toute sa suite, et quelques jours après il fut interné au fort Lamalgue en attendant la décision définitive du gouvernement à son égard.

Abd-el-Kader est le deuxième des six enfants de Sid-el-Hadj-Mahiddin, marabout de famille distinguée, et aussi vénéré pour sa piété que pour sa sagesse et ses lumières. Il est né dans la tribu des Hachem-Garaba, sur l'Oued-el-Hamman, non loin de Mascara. Il a fait à quinze ans, en compagnie de son père, le pèlerinage de la Mecque. Après la chute de la puissance turque, en 1830, sa famille fut tout à coup appelée à jouer un rôle politique. A la suite de la prise d'Oran par les Français, une déplorable anarchie éclata parmi les Arabes de la province occidentale. Pour les rallier sous une commune bannière, Mahiddin prêcha la guerre sainte, et à sa voix des milliers d'indigènes se réunirent sous les murs d'Oran pour attaquer la garnison française. Abd-el-Kader se fit remarquer au premier rang des assaillants et eut un cheval tué sous lui. Bientôt les tribus, fatiguées de la division que l'absence de toute autorité avait introduite dans leur sein, recoururent à l'expérience du vieux marabout. Une assemblée générale eut lieu dans la plaine d'Eghrès, qui entoure Mascara, et ce fut là que Mahiddin, usant de son ascendant et s'appuyant sur certaines prophéties faites pour la circonstance, proposa son fils au choix de ses compatriotes. Le jeune guerrier, qui déjà s'était fait connaître par son instruction, sa piété, son intelligence et sa bravoure, fut accepté sans discussion et proclamé sultan au milieu des acclamations d'une multitude enthousiaste. Ceci se passait à la fin de l'année 1832. Abd-el-Kader avait alors vingt-trois ou vingt-quatre ans.

Le premier soin du nouvel émir des croyants fut d'organiser le pays au triple point de vue politique, militaire et financier. Ses conceptions attestent un esprit déjà mûr et une rare aptitude au gouvernement d'une société musulmane. Elles ont été fidèlement respectées par le maréchal Bugeaud, qui a conservé, à tort suivant nous, le mode créé par notre adversaire. Abd-el-Kader dirigea ensuite une expédition contre quelques tribus qui n'avaient pas reconnu son élection. En quelques jours les populations de la Mina et du Chéliff furent soumises et payèrent l'impôt.

Dès le début du commandement du général Desmichels à Oran, nos troupes se trouvèrent en face d'Abd-el-Kader sous les murs de

Mostaganem, puis, le 29 mai 1833, autour du blockhaus d'Orléans. Dans cette dernière affaire, on vit l'intrépide sultan se précipiter tête baissée dans la mêlée pour arracher à nos cavaliers le corps d'un de ses neveux qu'aucun Arabe n'avait osé enlever.

De nombreux combats auxquels prit part le jeune émir ensanglantèrent les environs d'Oran. Mais des défaites successives, des pertes cruelles, firent sentir aux Arabes et à leur chef le besoin de la paix. Abd-el-Kader la proposa et elle fut acceptée avec empressement.

Dans le traité signé par le général Desmichels et ratifié par le gouvernement, Abd-el-Kader était reconnu comme ***Émir-el-Mouménin,*** c'est-à-dire prince des fidèles. Nous lui faisions des avantages matériels considérables et augmentions à plaisir son influence morale sur ses compatriotes. Aussi songea-t-il dès ce moment à conquérir l'autorité effective que comportait le titre de sultan; il ne voulut plus souffrir autour de lui de puissance rivale, et se mit immédiatement à l'œuvre pour débarrasser sa route de tous les obstacles qui pouvaient s'y rencontrer.

Il commença par Mustapha-Ben-Ismaïl, vénérable chef des Douairs et des Smélas. Après une lutte acharnée, l'adversaire de l'émir dut se jeter dans nos bras pour échapper au ressentiment de son persécuteur.

Mettant à profit les conseils de quelques-uns de nos officiers, envoyés en mission auprès de lui, et la présence de quelques déserteurs français, disposés à s'enrôler sous ses drapeaux, Abd-el-Kader créa un noyau de troupes disciplinées. Il eut bientôt un millier de fantassins réguliers, bien armés et suffisamment aguerris.

Vainqueur de Sidi-el-Aribi, un de ses khalifas qui avait marché contre lui à la tête de toutes les tribus du Chéliff, l'émir eut à faire tête aux difficultés nées à la suite de l'invasion du choléra. Dans l'intervalle, un rival nouveau s'était levé, mais une victoire signalée livra au sultan tout le territoire compris entre le Chéliff et Médéah. C'est de cette époque que date l'autorité d'Abd-el-Kader sur la capitale du Tittery et sur Miliana.

Des circonstances encore mal expliquées ayant amené la rupture de la paix avec la France, le général Trézel se trouva, au mois de juin 1835, en présence de l'émir. Au sanglant combat de la forêt de Muley-Ismaïl succéda la terrible journée de la Macta, où l'honneur de nos armes reçut un cruel échec. L'expédition de Mascara vengea cet affront. Pendant la marche du maréchal Clauzel sur la capitale arabe, les tribus, saisies d'une terreur panique, abandonnèrent leur chef, qui se vit ainsi forcé de renoncer à ses projets de résistance. Seul, errant, comme un lion vaincu, autour de sa métropole en flammes, le cœur plein de colère et de douleur, il prit tristement le chemin de la retraite où il avait laissé sa famille. Il trouva sa femme, sa mère, tous les siens en proie au désespoir : les malheureux avaient

été dépouillés par les Arabes, par ses propres partisans. A ce spectacle, l'émir sentit faillir son courage, et il conçut un moment la pensée d'abandonner à eux-mêmes les misérables qui, non contents de fuir les enseignes de l'islamisme à l'approche du chrétien, venaient de l'outrager, lui, leur sultan, dans ce qu'il avait de plus cher au monde. Mais la voix du fanatisme et le fidèle appui des Hachem le rappelèrent à ses devoirs et relevèrent son énergie un moment abattue. Il monta à cheval et, accompagné d'un petit groupe de cavaliers, il suivit notre armée qui se retirait, s'attachant à ses pas, la menaçant de loin, et protestant ainsi, au nom de l'Algérie musulmane, contre la souillure que l'infidèle venait d'infliger au sanctuaire de sa puissance.

A son retour, il se trouva dans le plus complet dénûment : il ne lui restait plus qu'une misérable petite tente, en lambeaux, qu'il fut obligé de dresser lui-même. Dans le pillage de ses effets, un de ses lieutenants lui avait volé son parasol de commandement ; un autre avait poussé l'audace jusqu'à lui arracher des pieds ses éperons. S'il ne mourut pas de faim pendant le temps qu'il passa à Argoub-Ismaïl, ce fut grâce au dévouement du kaïd El Boukari, qui prit soin de le nourrir. Peu à peu, cependant, le remords remplaça dans le cœur des Arabes le lâche sentiment qui leur avait inspiré une aussi honteuse conduite ; ils vinrent se jeter aux pieds d'Abd-el-Kader, qui leur pardonna, et cette habile générosité rallia immédiatement autour de lui ceux qui d'abord n'avaient pas osé affronter sa colère. La fortune lui souriait de nouveau ; il l'avait forcée à lui rendre ses faveurs.

Tlemcen venait d'être occupée par nos troupes, et l'armée du maréchal Clauzel explorait la route de la Tafna. Le 26 janvier 1836, l'émir nous barra résolument le passage sur les bords de l'Isser. Après plusieurs combats meurtriers, le maréchal rétrograda sur Tlemcen, ce qui fit croire aux Arabes qu'il était vaincu. La réputation militaire d'Abd-el-Kader s'en accrut singulièrement, et les Kabyles des montagnes voisines du Maroc lui jurèrent, dès lors, obéissance et fidélité. Battu le 15 avril à El-Gazer, par le général d'Arlanges, il prit sa revanche le 25 du même mois à Sidi-Yacoub, et établit autour de notre camp de la Tafna un blocus si rigoureux, que des renforts, partis de France, dûrent aller, sous le commandement du général Bugeaud, délivrer la garnison prisonnière. Il fallut en même temps débloquer le commandant Cavaignac, qui, enfermé dans la citadelle de Tlemcen, bravait héroïquement, depuis plusieurs mois, les efforts de l'émir et de ses khalifas. Mais la victoire de la Sikkak (7 juillet 1836) rendit à nos armes leur éclat un moment terni, et nous vengea de Sidi-Yacoub. Après cette bataille, où il paya bravement de sa personne, Abd-el-Kader vit encore le vide se faire autour de lui, et se trouva presque seul, comme au lendemain de la prise de Mascara. Il ne lui fut pas facile de réorganiser ses forces

dispersées; pourtant il y parvint, et fut en mesure de résister au général Létang, tandis que d'un autre côté il faisait rentrer dans l'obéissance quelques tribus insoumises.

La paix du 30 mai 1837 fut un triomphe pour l'émir, comme l'avait été le traité Desmichels. Abd-el-Kader était de nouveau reconnu prince des croyants ; nous lui abandonnions les deux provinces si longtemps disputées, en nous y réservant seulement quelques points isolés ; nous lui rendions sous condition Tlemcen et le camp de la Tafna, avec toute son installation ; nous lui livrions nos alliés les Douairs et leur territoire tout entier ; par des conventions particulières, on s'engageait à lui donner des armes et des munitions. Enfin, le traité était tout à l'avantage de notre ennemi. Faut-il rappeler les circonstances qui accompagnèrent cette triste paix de la Tafna, la hauteur dédaigneuse de l'émir en présence du général Bugeaud, l'humiliation subie par le négociateur français?... Il semblait que la France prît plaisir à grandir ce héros barbare, qui s'était donné pour mission de la combattre au nom de la religion et de la patrie.

Les loisirs de la paix furent employés par Abd-el-Kader à plusieurs expéditions contre les populations récalcitrantes et à la consolidation de son établissement politique. La guerre, déclarée à la fin de 1839, le retrouva infiniment plus fort qu'il ne l'avait jamais été. Il avait alors à nous opposer sept ou huit mille fantassins réguliers, dix-huit cents cavaliers disciplinés, douze mille cavaliers des tribus et six ou huit mille Kabyles.

Quelque vaillants que fussent nos soldats, ils durent faire de vigoureux efforts pour venir à bout d'un adversaire aussi entreprenant et aussi tenace. La campagne de 1840 et celles de 1841, qui eurent pour théâtre les sommets de l'Atlas, furent meurtrières pour les deux armées. La prise du Théniah de Mouzaïa, les divers combats dans le bois des Oliviers, les fréquents et difficiles ravitaillements de Médéah et de Miliana, apprirent à nos généraux que la guerre était devenue sérieuse en Algérie, et par conséquent plus glorieuse pour eux. La victoire nous resta. La destruction de Tagdempt, l'occupation définitive de Mascara par le général Lamoricière, celle de Tlemcen par le général Bedeau, la soumission des tribus de l'Ouanseris, due au général Changarnier ; enfin de nombreux combats, tous à notre avantage, et la dispersion des peuplades qui nous résistaient, réduisirent l'émir à la dernière extrémité, et l'obligèrent à aller chercher un asile dans le Maroc.

Il ne trouva d'abord dans son exil qu'abandon et misère. Réduit, pour faire vivre lui et ses serviteurs, à vendre les bijoux de sa femme, il attendait avec une résignation toute musulmane que la Providence lui envoyât des jours meilleurs. Aussi bien, des perspectives toutes nouvelles s'offraient à son ambition. S'il parvenait à déplacer la lutte, il transportait la question sur le terrain diplomatique, car l'Angleterre, dont la sympathie lui était assurée, ne permettrait pas au

pusillanime cabinet des Tuileries de pousser ses conquêtes jusque dans le Maroc. Une propagande active réunit bientôt autour de lui de nombreux partisans, sujets de l'empereur. Peu à peu il réussit à entraîner ce souverain dans un conflit avec la France. C'est à lui, à lui seul, qu'il faut faire remonter la cause des luttes sanglantes qui aboutirent à la bataille d'Isly, aux bombandements de Tanger et de Mogador. Si une guerre avec l'Angleterre ne sortit pas de ces événements, c'est que de nouvelles lâchetés de notre gouvernement firent amnistier notre gloire africaine.

Un an après nos victoires, l'indomptable émir agitait de nouveau l'Algérie entière et reparaissait menaçant au sommet des montagnes des Traras. Blessé à l'affaire de Sidi-Brahim, il procéda néanmoins sans délai à l'exécution du plan qu'il avait conçu. Il parcourut toute la frontière méridionale des provinces d'Oran et d'Alger, pénétra dans la grande Kabylie, parut aux portes mêmes d'Alger, et opéra sa retraite par le Sahara, course audacieuse qui épuisa nos colonnes mobiles et obligea le maréchal Bugeaud à déclarer qu'Abd-el-Kader était imprenable. Le résultat de cette longue échauffourée fut l'émigration au Maroc de plusieurs milliers de familles algériennes.

Ce fut alors que se dessinèrent plus nettement les vues ambitieuses de l'émir. Affaibli par ses défaites, compromis aux yeux de ses sujets par son alliance avec un peuple chrétien, l'empereur du Maroc lui semblait peu en mesure de faire tête à une agression qui aurait pour prétexte la réhabilitation de la foi musulmane outragée, et pour but véritable l'avènement du fils de Maheddin au trône de Maghzeb. Les événements ont donné tort à ses prévisions. Un dénoûment inattendu a terminé le drame, et, grâce aux Marocains, l'imprenable émir fut forcé de se constituer prisonnier.

L'histoire de l'Afrique septentrionale doit réserver une place notable à cet homme qui a occupé quinze ans le premier plan sur la scène politique de l'Algérie, à cette physionomie originale et vigoureuse qui apparaît dans le tableau de nos luttes opiniâtres comme la personnification de la nationalité arabe et d'un principe religieux. Par la facilité que la France rencontrera désormais dans l'organisation de sa colonie, elle jugera de la place qu'y occupait jusqu'ici l'adversaire dont la chute fut le plus heureux événement qu'on pût souhaiter.

Plus d'un Bou-Maza, plus d'un aventurier, pourra tenter de confisquer l'héritage du prince des croyants; mais l'Algérie ne verra jamais s'élever un autre Abd-el-Kader.

Malgré les fatigues de la guerre qu'il a essuyées, l'ex-émir, taciturne, sombre, comme tous les Arabes, ne paraissait pas, à son arrivée en France, avoir plus de trente-cinq ans. Il a des traits purs, délicats. Son teint est blanc, d'un pâle mat; son front est large et haut; ses sourcils noirs et bien arqués surmontent deux grands yeux bleus bordés de cils noirs et remplis de cette humidité qui donne à l'œil

tant de brillant et de douceur; son nez est bien fait et légèrement aquilin; ses lèvres sont minces sans être pincées; sa barbe est noire, fournie sans être épaisse, et se termine en pointe. Il a la figure ovale; un petit signe de tatouage entre les deux yeux relève la pureté de son front. Ses mains, maigres et petites, sont remarquablement belles; une d'elles, quand il est assis, est presque toujours appuyée sur son pied. Sa taille n'excède pas cinq pieds et quelques lignes, mais il est fortement constitué.

Les gens de sa suite observent à son égard le plus grand respect. Tous marchent à une longue distance de leur chef, et nul ne lui adresse la parole.

Les principaux personnages qui l'ont accompagné en France sont :

Hadj-Abd-el-Kader-ben-Mahiddin, sa mère, ses trois enfants en bas âge et une suite de vingt personnes;

Hadj-Mustapha-ben-Tchami, cousin et beau-frère d'Abd-el-Kader, ses deux femmes et sa suite; c'est ce chef qui fut chargé d'exécuter l'ordre barbare de massacrer les prisonniers faits à Sidi-Brahim;

Hid-Kadderibn-Mahiddin, frère de Ben-Allah-Kalifa, sa femme et sa suite;

Plusieurs agas de cavalerie et d'infanterie.

En tout quatre-vingt-dix-sept personnes : soixante-un hommes, vingt-une femmes, quinze enfants des deux sexes.

Dans ce personnel se trouvait une jeune Française nommée Juliette, née à Arles, qui, faite prisonnière, avait servi d'interprète à l'émir et était devenue la femme de l'un de ses principaux chefs. Accoutumée à sa nouvelle existence et aux habitudes arabes, elle ne voulut pas se séparer de celui à qui elle avait lié son sort.

Cette nouvelle inespérée de l'importante capture d'Abd-el-Kader, qui, en d'autres temps, aurait eu un immense retentissement, détourna à peine l'attention publique des graves préoccupations qui l'absorbaient. Les courtisans ne manquèrent pas de l'exploiter en faveur du jeune prince et même de la dynastie; mais leur voix resta sans écho. D'ailleurs, aux Tuileries, la joie que causa cet événement fut éteinte dans les larmes que faisait couler la mort de madame Adélaïde, sœur du roi. De sinistres symptômes de la tempête qui allait éclater glaçaient tous les cœurs d'épouvante.

On ne commenta la reddition d'Abd-el-Kader que pour blâmer sévèrement et à juste titre le duc d'Aumale d'avoir acquiescé, de son autorité privée, à la demande de l'ex-émir d'un séjour à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie. On concevait que le général Lamoricière, s'il eût eu la moindre crainte de voir un ennemi si redoutable lui échapper, ne se fût pas amusé à débattre longuement la soumission de l'émir. Le général savait que sa parole devait être ratifiée par le gouverneur général et par le gouvernement. L'émir lui-même était trop au courant de la hiérarchie pour s'y tromper un instant. M. La-

moricière devait surtout être préoccupé d'un fait : avoir Abd-el-Kader et le mettre à la disposition de la France. Son devoir était aussi d'insister pour qu'on tînt la parole qu'il avait donnée, et il l'a fait. Mais le duc d'Aumale était dans une situation toute différente. Dépositaire d'un grand pouvoir et déjà mis en possession de l'émir, il avait à considérer toute la portée de l'engagement qu'il allait prendre comme gouverneur-général. Au premier coup d'œil il devait apercevoir le péril du séjour d'Abd-el-Kader dans tout autre pays que la France, et, au lieu d'ajouter le poids de sa position et de sa parole à la concession faite par le général Lamoricière, il aurait dû comprendre qu'il n'avait qu'à s'en remettre au pouvoir central, et qu'il commettait une faute très-grave en gênant, même à un faible degré, la liberté de ceux qui pouvaient seuls prendre une décision définitive. Tout homme mûri par les affaires, tout fonctionnaire accoutumé aux liens de la discipline, aurait suivi cette ligne de conduite. Mais, non content de confirmer la parole du général Lamoricière, il s'engagea lui-même, et, chose incroyable! dans une proclamation officielle il parla au nom du gouvernement de la façon la plus affirmative et la plus tranchante.

Voici cette étrange proclamation :

« Abd-el-Kader a fait sa soumission à la France.

« Battu par les Marocains, abandonné de la plupart des siens, qui « s'étaient réfugiés sur notre territoire, il tâchait de gagner le sud « par le pays des Beni-Snassem; mais, cerné par les cavaliers du lieu- « tenant général de Lamoricière, il a dû se rendre; il est arrivé à « Nemours le 29 décembre. Il vient d'arriver à Oran avec moi, pour « être dirigé sur Marseille aux ordres du gouvernement *qui l'en-* « *verra en Orient.* »

Il n'y a ni ambiguïté, ni circonlocutions, ni doute dans cette proclamation. M. Bugeaud, qui n'a certes pas moins d'outrecuidance qu'un prince, n'avait jamais employé cette forme raide, acerbe, cet air impérieux. Où M. le duc d'Aumale avait-il puisé le droit de faire savoir que le gouvernement enverrait l'émir en Orient? Et puisque Abd-el-Kader, cerné par nos troupes, avait dû se rendre, comment lui, gouverneur général, convaincu de ce fait, avait-il pu ratifier les conditions que ce chef avait osé mettre à une soumission inévitable? Il y avait bien du jeune homme ou du vice-roi dans cette proclamation.

L'Angleterre, qui tenait beaucoup à avoir Abd-el-Kader sous sa main en Orient comme une menace ou comme un agent de sa politique, poussait vivement le gouvernement français à ratifier la parole du duc d'Aumale. Or, c'était bien le cas de suivre le conseil du sage : « Abstiens-toi de ce que désire ton ennemi. » Tout le monde n'abandonnait pas cet Arabe déchu, courbé sous le poids d'une fatalité qui l'écrasait. L'Angleterre voulait se réserver la possibilité de pouvoir un jour le prendre à son bord, lui donner des armes, des munitions, de

l'argent, lui offrir de nouveaux et puissants moyens de relever l'étendard de la révolte. Et le jour où Abd-el-Kader aurait mis le pied sur un territoire de la Turquie, est-ce le sultan qui l'aurait mis hors d'état de nous nuire? Le sultan n'est-il pas le souverain le plus jaloux de la souveraineté de la France en Afrique? Quant à l'engagement pris par Abd-el-Kader, on pouvait le considérer comme nul. La force impose, elle n'oblige point, surtout un musulman envers des infidèles.

Et c'est sous les feux de l'Orient, au sein d'un pays où sa religion, son culte, sa langue, pouvaient ranimer les flammes de son fanatisme et donner des ailes à son génie, que M. le duc d'Aumale voulait que le gouvernement envoyât Abd-el-Kader! Dans la force de l'âge et avec un caractère déterminé, croit-on qu'Abd-el-Kader aurait oublié ses quinze ans de luttes, la guerre avec ses émotions, l'orgueil du commandement, les tribus enchaînées à sa voix, une puissante nation tenue en échec par une poignée de bohémiens, le serment fait à son vieux père, et le Coran, enfin, qui commande la haine et qui souffle à une âme irritée tous les conseils de la vengeance? Non. Abd-el-Kader, c'était un péril, c'était pour les tribus fidèles un espoir de chaque heure que le fanatisme n'aurait pas manqué de faire briller, c'était une arme dangereuse pour la France entre les mains des puissances étrangères, et le gouvernement français ne pouvait sacrifier de si graves intérêts à l'étourderie d'un prince.

Des négociations furent entamées cependant, et Dieu sait ce qu'aurait fait le ministère du 29 octobre si les événements n'étaient venus trancher cette question, ainsi que d'autres, en le mettant dans l'impossibilité de commettre une nouvelle félonie et un nouvel acte de servilisme envers la royauté.

Un fait d'une haute importance, la prise d'Alger, la capture du dey et de ses trésors en 1830, ne retarda pas d'un jour la chute de Charles X. La reddition d'Abd-el-Kader n'ajouta pas une heure au règne de Louis-Philippe. Il faut que les événements suivent leur cours. Un fait isolé ne peut rien contre la marche des idées et le torrent de l'opinion.

A deux mois de distance, il était donné au monde de voir deux hommes placés dans des positions opposées, ayant des caractères différents, succomber pour des causes complétement contraires : l'un pour avoir défendu jusqu'au dernier moment sa religion, sa nationalité, l'indépendance de son pays; l'autre pour avoir trahi tout ce qu'il avait juré de défendre. De ces deux vaincus, le dernier est le seul qui ne trouvera jamais grâce devant l'histoire.

La question de savoir si on se déciderait à ratifier ou non la promesse inconsidérément faite par le duc d'Aumale était un des moindres embarras du pouvoir. Il se trouvait en présence de complications bien autrement graves. La session de l'année 1847 n'était pas encore close que la nation se réunissait sur tous les points de la France dans une pensée commune pour protester contre la poli-

tique glorifiée par la majorité des deux cent vingt-cinq satisfaits. C'est que les conséquences hideuses de la corruption des mœurs politiques ne se produisirent pas seulement dans le monde officiel. Toutes les branches du corps social furent plus ou moins atteintes par la démoralisation. L'Église eut à déplorer quelques faits regrettables. Qu'elle y réfléchisse!.. Le but de la société est le progrès en morale comme en religion et en politique. Tout système reconnu mauvais, que l'on persiste à ne pas améliorer, s'écroule et entraîne dans sa chute les imprudents qui se sont obstinés à le maintenir.

Il faut le dire cependant, les partis ont parfois des fureurs injustes : ils insultent des hommes honorables et attaquent des choses utiles. Mais quand la guerre est dans un Etat, la haine est peu scrupuleuse sur le choix des armes. Elle confond souvent le bon et le mauvais dans un même anathème.

Toulouse ne fut pas une des dernières villes de province à protester contre les scandales de toute nature qui éclataient à la fois sur tous les points du pays. A Paris, on avait crié : A bas les voleurs! en voyant défiler au faubourg Saint-Antoine les équipages des invités qui se rendaient à Vincennes à une fête donnée par le duc de Montpensier; à Toulouse, au mois d'août 1847, lors de l'élection de M. Pagès (de l'Ariége), membre de l'opposition, le peuple fêta cette élection et cria également dans les rues : A bas les voleurs! Aux protestations des prolétaires se joignirent celles des conseils généraux, au sein desquels des voix généreuses s'élevèrent contre la corruption et la lâcheté qui déshonoraient la France au-dedans comme au dehors. Partout on demandait avec unanimité la réforme d'un système électoral et parlementaire qui peuplait les Chambres de corrompus. Quelques fonctionnaires honnêtes refusèrent même de servir plus longtemps le pouvoir vénal qui s'obtinait à ne donner aucune satisfaction à l'opinion publique alarmée. M. Tuja, conseiller à la préfecture de la Haute-Loire, donna sa démission en publiant une lettre où il qualifiait le monde officiel de caverne empestée. Cette France, que le gouvernement de Juillet croyait si bien façonnée à l'indifférence et au repos, montra enfin que, fidèle à sa vieille réputation d'honneur et de loyauté, elle savait s'arracher à l'engourdissement dangereux qui pouvait en se prolongeant la faire déchoir dans l'esprit des peuples. Paris donna le signal du réveil, et à l'apathie succéda une agitation salutaire.

Pendant quinze ans l'opposition dynastique et le parti radical essayèrent vainement d'obtenir de la Chambre soit l'extension des incompatibilités parlementaires, soit l'élargissement du cercle électoral. Le pouvoir, tant qu'il ne se crut pas solidement affermi, se borna à trouver des prétextes pour faire ajourner; mais, après les élections de 1846, enlevées par une corruption effrénée qui fit entrer à la Chambre deux cents fonctionnaires publics, le gouvernement leva le masque et déclara nettement qu'il n'accorderait aucune

réforme politique. Cette invasion de fonctionnaires était un fait monstrueux dont la Restauration n'offrait même pas d'exemple, et c'était certes le plus puissant argument à invoquer en faveur de la réforme parlementaire. Les amis du pouvoir restés indépendants en furent effrayés. Mieux éclairés sur les périls du gouvernement représentatif, ils tentèrent de le sauver. Vains efforts! Le ministère, fort de cette majorité qui lui appartenait puisqu'il l'avait achetée, eut l'audace de présenter l'esprit des colléges électoraux comme une sanction de sa politique et comme une consécration de sa résistance aux réformes. Il laissa de côté le bienheureux argument de l'inopportunité, dont il avait tant abusé, et il avoua fièrement qu'il ne ferait rien. La majorité se montra naturellement très-satisfaite de cette déclaration, à l'exception pourtant de quelques conservateurs progressistes qui virent un danger sérieux dans cette manie d'immobilité.

Quant à l'opposition, elle comprit que la question de réforme devait être résolue ailleurs que dans la Chambre. Ce n'était pas à ceux qui vivaient de la corruption qu'il fallait en appeler pour la détruire.

D'un autre côté, le parti radical, qui avait si longtemps poursuivi par l'audace et par la force le triomphe de ses doctrines, résolut à son tour de faire appel à la puissance de l'opinion et de n'en provoquer que l'expression légale.

Ainsi, d'une part, l'opposition constitutionnelle reconnaissait qu'elle n'avait à attendre aucune réforme politique du pouvoir existant; elle était réduite à chercher ailleurs le salut du gouvernement représentatif. Faire appel au pays, à ses vrais sentiments, provoquer sa grande voix, faire peser la nation sur ses représentants, telle était la seule ressource qni restât à l'opposition.

D'autre part, les radicaux, renonçant à agir isolément, durent chercher en dehors d'eux-mêmes un appui et presque un patronage dans un parti plus accrédité, plus nombreux aussi, dont l'attachement à la constitution n'était douteux pour personne, et dont la tolérance douteuse pour toute opinion sincère ne demandait provisoirement ni abjuration ni engagements.

La nécessité d'accroître leurs forces, bien plutôt qu'une saine intelligence, poussait donc l'un vers l'autre et unissait momentanément ces deux grands partis, puissants à divers titres; mais les républicains sincères, fidèles aux principes immuables de la démocratie, s'élevèrent avec violence contre une transaction qu'ils qualifièrent de défection. Il en résulta de graves dissidences et une polémique acerbe entre le parti du *National* et les hommes de la *Réforme*. La brochure de M. Carnot intitulée : *Les Radicaux et la Charte,* fut surtout critiquée à très juste titre par les organes de la démocratie. Dans son opuscule, qui justifiait la marche parlementaire des chefs modérés du radicalisme et leur accord avec l'opposition de gauche, M. Carnot admettait que le parti radical pouvait trouver dans la Charte les moyens d'atteindre son but, l'expression vraie de la vo-

lonté nationale et le gouvernement du pays par le pays. Cette hérésie, qui était le signe précurseur d'une véritable défection, devait provoquer des jugements sévères de la part des hommes qui portaient leurs vœux bien au delà du cercle étroit et restreint de la Charte de 1830, complétement incompatible avec les progrès démocratiques. Comment M. Carnot pouvait-il témoigner de ses sympathies toutes républicaines et se soumettre aux institutions de Juillet? Ces institutions avaient-elles été fondées avec l'assentiment général? Répondaient-elles aux besoins du pays? Renfermaient-elles la moindre garantie pour les travailleurs? Évidemment, par son manifeste le parti radical modéré se ralliait à la monarchie, et M. Carnot pouvait très-bien devenir un ministre de Louis-Philippe. Les événements n'ont pas permis au pays de savoir si la brochure *Les Radicaux et la Charte* était un acheminement à ce but. Malgré ses idées monarchiques si subitement révélées, M. Carnot devint au contraire un ministre de la République.

Mais ce revirement qui s'opéra dans le radicalisme est un fait trop grave, trop important, pour qu'on ne l'examine pas dans tous ses détails et dans ses conséquences. Ce n'était point un fait isolé d'ailleurs. M. Carnot, dans sa brochure, parlait au nom de ses amis, et ils ont tous joué un rôle assez sérieux après la révolution pour qu'on apprécie leur conduite, leurs opinions, leurs tendances avant. L'œuvre de M. Carnot exprimait une pensée collective, et cette pensée explique clairement certaines trahisons qu'il était facile de prévoir, car les nouveaux radicaux constitutionnels, avec l'ambitieuse espérance qu'il n'est certes pas difficile de deviner, acceptaient par l'organe de M. Carnot : la Charte, la royauté, la dynastie d'Orléans, l'hérédité dans cette dynastie, avec la réforme électorale pour but et M. Thiers pour ministre indispensable. Ainsi, après seize années de triste expérience, et malgré les solennelles paroles de MM. Lafayette et Laffitte, on exhumait de la tombe, où on le croyait à jamais enseveli, le malencontreux programme de l'Hôtel de-Ville, programme désavoué par ses pères, renié par ceux qu'il prétendait engager. Et c'était un homme grave qui, au nom d'un parti, voulait faire prendre au sérieux une comédie sifflée par ses auteurs mêmes. Est-ce qu'une monarchie n'est pas une monarchie, comme une république est une république? Tout le monde est au moins d'accord sur ce point. Cependant M. Carnot avouait qu'il n'était pas tellement jaloux d'une satisfaction grammaticale qu'après avoir obtenu la chose il eût désiré une révolution nouvelle pour obtenir le mot. On ne pouvait se montrer plus accommodant.

Et, tout en confessant que la volonté nationale ne fut pas régulièrement consultée après la révolution de Juillet, M. Carnot et ses amis ayant vu que l'opinion publique se manifestait en faveur de la monarchie, ils acceptèrent cette forme de gouvernement parce qu'ils pratiquent le dogme de la souveraineté nationale. Cette logique n'est

pas moins surprenante que celle d'une autre découverte faite par M. Carnot. Selon lui, si on n'avait pas en 1847 la République, ou du moins la chose sans le mot, c'est que beaucoup de radicaux s'étaient trompés dans l'appréciation de la loi fondamentale. M. Hébert n'aurait certes pas tenu un autre langage, et Louis-Philippe était loin de se douter que les républicains avaient fait avorter ses bonnes intentions. Mais de 1839 à 1847 la cité fut calme; et puisque l'on pouvait faire sortir tant de belles choses de la Charte, comment se fait-il que M. Carnot et ses amis n'ont rien pu en faire sortir? Ils ont eu tout le loisir nécessaire pour arracher un progrès à cette Charte, pourquoi n'en ont-ils pas extrait une institution utile? Pourquoi n'essayaient-ils pas de justifier leurs paroles par des actes? Qui les empêchait de réaliser pacifiquement ce que les républicains avaient eu le tort de demander aux luttes de la place publique? La raison en est simple. Les radicaux constitutionnels attendaient que l'opinion publique comprît que, dans le jeu des institutions de Juillet, une majorité radicale, un *ministère radical*, n'étaient pas constitutionnellement plus impossibles qu'une majorité et un ministère de la gauche ou du centre gauche! Rien de plus clair. MM. Carnot, Garnier-Pagès, Marie et leurs amis, désespérant de voir triompher le parti démocratique, rêvaient, dans leur impatience du pouvoir, un ministère radical dont ils auraient été les membres, bien entendu. Voilà tout le secret de la conversion subite des radicaux. En un mot, l'extrême gauche et la gauche s'alliaient ensemble pour prendre en main les affaires sous la présidence de M. Thiers. Des deux côtés il y avait une égale impatience d'arriver au pouvoir; et en vertu du vieil adage: L'union fait la force, ils donnaient un démenti à leur passé pour atteindre plus promptement et plus sûrement leur but. Cette fusion était prévue depuis longtemps, car en 1845 M. Garnier-Pagès l'avait provoquée ouvertement dans un discours aux électeurs de Verneuil.

Donc, l'homme d'état à qui la démocratie n'avait cessé de reprocher d'avoir conduit la négociation avec Deutz et acheté la capture de la duchesse de Berry, d'avoir au 6 juin 1831 provoqué la mise en état de siége de Paris, présidé aux mitraillades de Lyon et aux massacres de la rue Transnonain, arraché à la Chambre le vote des vingt-cinq millions pour l'Amérique, tendu le filet dans lequel est venu se prendre le prince Louis Bonaparte, donné à Louis-Philippe les bastilles, les lois de septembre, la loi de régence, détruit et désorganisé l'opposition en l'absorbant, tel était le chef qu'acceptaient des hommes qui feignaient de former des vœux pour la république. Ils consentaient à se ranger sous la bannière du plus fervent auxiliaire de la royauté, de celui qui avait aidé à tous les empiétemens qu'elle a commis.

On a peine à concevoir aujourd'hui l'aveuglement inconcevable de ces radicaux qui prétendaient mettre en vigueur la fameuse maxime: Le roi règne et ne gouverne pas. « La royauté, disait M. Carnot, « étrangère aux différends des partis et juge paisible du combat, n'a

« d'autre mission que de décerner le prix au vainqueur en remet-« tant le pouvoir exécutif entre ses mains. » Et d'abord, la constitution n'avait point fait une telle injure à la royauté. La Charte disait formellement : Au roi seul appartient la puissance exécutive ; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, sanctionne et promulgue les lois, institue la justice, nomme à tous les emplois. Et si l'énormité de ces attributions n'est pas assez clairement comprise, dix-sept années d'application dispensent de tous commentaires sur l'inoffensive mission que l'on voulait attribuer à Louis-Philippe.

Etrange contradiction ! Isoler la royauté, en faire une espèce d'automate, n'était-ce pas la détruire en la rendant superflue et onéreuse? En Angleterre, la royauté représente l'aristocratie: mais toute royauté qui n'est pas un symbole est une tyrannie ou une superfluité. Vouloir une monarchie sans puissance réelle, sans distinctions injustes, sans priviléges, c'est demander qu'un corps subsiste sans conditions de vitalité. Les doctrines des radicaux, leurs espérances, reposaient donc sur des utopies monstrueuses, car le principe démocratique est l'égalité, et la Charte de 1830 consacrait le privilége.

Aussi les républicains, dont la fidélité aux principes fut toujours persévérance, firent-ils comprendre à M. Carnot et à ses amis qu'ils pouvaient marcher à la conquête légitime du pouvoir sous le commandement de M. Thiers, mais qu'ils devaient renoncer à entraîner la démocratie à leur suite. Les défectionnaires, qui croyaient livrer la forteresse démocratique, n'auraient pu déposer aux pieds du pouvoir que les clefs d'une enceinte vide ; tout au plus auraient-ils livré un état-major sans soldats. L'armée refusait de les suivre et le peuple portait ailleurs ses espérances et sa foi.

Qu'importaient au parti démocratique ces défections soudaines ou habilement ménagées? Pour des ambitieux qui désertaient, pour des traînards qui restaient en arrière, il voyait chaque jour ses rangs se grossir d'innombrables recrues, s'éclairant et propageant à leur tour l'esprit de vérité. La gloire du parti démocratique, ce qui a fait sa vie et sa force, c'est qu'il n'a conservé pour chefs et pour guides que ses principes, guides inflexibles, chefs impérissables. Les autres partis n'avaient rien de pareil : ils étaient conduits par des hommes. Or, on peut désintéresser les éloquences les plus cupides, corrompre les consciences, acheter des dévouements ; les prétendants, les ambitieux disparaissent tour à tour de la scène, le peuple seul ne meurt pas : seul il est au-dessus de la corruption et de toutes les intrigues des partis.

Quand parut le manifeste de M. Carnot, M. Duvergier de Hauranne venait de publier un ouvrage que l'on pouvait regarder comme des avances faites au parti libéral : la brochure *Les Radicaux et la Charte* venait tout à point pour lui servir de réponse. C'était un de ces hasards que savent faire naître les hommes habiles.

Le livre de M. Duvergier de Hauranne, dont la proposition sur la réforme électorale et parlementaire fut repoussée par la Chambre, était un appel au public contre la Chambre, à l'opinion du dehors contre l'opinion du dedans. En admettant que cette proposition fût sortie triomphante de l'épreuve et qu'elle eût passé sans subir trop de mutilations par la filière des trois pouvoirs constitutionnels, les griefs amassés pendant seize ans n'auraient assurément pas été effacés, et les radicaux dynastiques se seraient néanmoins empressés de vanter la merveilleuse facilité avec laquelle la Charte de 1830 se pliait aux exigences du progrès. Après cela, le parti démocratique aurait pu user le reste de sa vie à calculer dans combien de siècles la France, assise sur la tortue du centre gauche, aurait regagné tout le terrain perdu depuis la révolution de 1789.

De pareils essais étaient trop longs pour un peuple qui souffrait et qui demandait que l'on songeât à lui. Ils étaient trop stériles pour entraîner des esprits sérieux à y chercher la raison d'une transaction quelconque. Que dire de ceux qui voulurent y voir la cause et l'excuse d'une abjuration?

Qu'on les prenne tous l'un après l'autre, ces docteurs constitutionnels; qu'on les suive pas à pas dans leur enseignement si austère et si libéral: quand leur génie se trouvait en exil dans l'opposition ce ne fut jamais le droit qui les inspira, leur orgueil le niait: c'était la nécessité des ambitions qui les poussait.

Bonnes gens, qui, sortis d'une révolution ouverte et consommée par le peuple, mesuraient à ce peuple, selon les nécessités de leur ambition, le droit électoral et la souveraineté qui les mit au monde; parvenus de la philosophie, affranchis de la veille, qui formulaient, arrêtaient la loi, distribuant ou retenant des libertés à leur fantaisie, se faisant concile après deux révolutions, et mettant à la place du droit, cette base sur laquelle repose la société tout entière, les catégories de l'orgueil et les servitudes de la peur; loyaux opposants, qui patronaient auprès des colléges électoraux des praticiens de razzias destinés à commander le feu sur les républicains, et dont les amitiés puritaines s'égaraient dans les ateliers où l'on fabriquait les récompenses de la corruption! Les ralliés de l'extrême-gauche surent bientôt à quoi s'en tenir sur le chef qu'ils s'étaient donné. Quand ils demandèrent, après leur défection, si le centre gauche voulait faire de la réforme électorale un drapeau autour duquel les amis du progrès viendraient concentrer leurs efforts, M. Thiers répondit sans hésiter: Non!

Le futur ministre de la régence, que l'on avait envoyé dans l'opposition pour y refaire sa popularité, sachant que le château avait les yeux sur lui, repoussait formellement toute espèce d'engagement pour son compte, et il apprenait aux fusionnaires que s'ils voulaient épouser sa fortune, ils devaient accepter pour bannière un lambeau de cet habit d'arlequin sous lequel il a joué tant de rôles.

La défection des députés de l'extrême-gauche accomplie, M. Thiers ne se gêna plus pour déclarer qu'il n'aimait point à remanier les institutions. Le tour étant fait, c'est-à-dire des membres de l'opposition radicale s'étant à jamais compromis sur la foi de ses idées de progrès, il leva le masque. Il traita ses alliés, ou plutôt ses dupes, avec l'impertinence dédaigneuse dont il avait donné un faible échantillon le jour où il accusa M. Odilon Barrot, en pleine Chambre et le lendemain d'une fusion, de ne rien entendre à la politique pratique.

En traînant l'extrême-gauche aux pieds de la dynastie afin de s'en servir comme d'un pont pour passer le fossé de la régence, son but était rempli. Il les repoussa ensuite. La leçon fut bien méritée.

Quant à M. Duvergier de Hauranne, lui au moins n'eut pas à transiger avec les principes républicains pour lesquels il n'avouait aucune sympathie. Rétablissant à son point de vue les principes du gouvernement représentatif, il rappelait que s'il a pour organe la royauté constitutionnelle, il a pour bases fondamentales un corps électoral pur, une Chambre des députés indépendante, et pour principal ressort le pouvoir parlementaire, pour dernier mot le pays. Dans son imparfaite ébauche, il indiquait comme remède au mal une triple réforme, administrative, parlementaire, électorale. Tout en précisant ses idées, mais sans en repousser d'avance aucune autre, il appelait sur ce terrain commun toutes les nuances de l'opposition, faisant voir par les raisons et par les exemples que leur union y était légitime, praticable, et pouvait seule sauver le gouvernement représentatif. Il provoquait enfin le réveil de l'esprit public, gourmandait en maître les défaillances, les lâchetés de l'opinion, et se demandait comment l'opposition n'avait pas encore dressé ses banquets en regard des banquets ministériels.

C'est ainsi que l'on vit s'accomplir dans le pays, entre les principales fractions du parti libéral, l'union nécessitée par les exigences du présent. Paris en donna le signal. Son comité central d'élections était très-propre à cette mission. Composé d'électeurs du centre gauche, de la gauche et de l'extrême-gauche, délégués par les comités locaux des quatorze arrondissements de la Seine, il était déjà par lui-même un modèle de cette union, et, grâce aux nombre des mécontents de la politique du ministère, il avait fourni plus d'un exemple de ses bons résultats. Le triomphe presque complet des candidats de l'opposition de toutes nuances dans le département de la Seine en 1842 et 1846, les majorités croissantes obtenues par elle dans les élections municipales, dans celles des candidats aux mairies et des officiers de la garde nationale, avaient été, selon le comité central, le fruit du bon accord et du sage esprit de conciliation entretenus par lui.

Tandis que la droite, c'est-à-dire le parti légitimiste, par l'organe de M. de Larochejacquelein, faisait signer une pétition en faveur de la réforme électorale et parlementaire, demandant que tous les contri-

buables fussent électeurs, le comité central faisait circuler une autre pétition, qui, se fondant sur les vices nombreux et reconnus de la loi électorale de 1831, en réclamait simplement la révision. Cette dernière pétition, et ceci est bon à noter, ne précisait pas les réformes à faire. Formulée en termes insignifiants, adoptée par tous les comités locaux d'arrondissement de la Seine et de quelques départements qui recevaient leurs inspirations de la gauche dynastique, approuvée par les chefs parlementaires de la cause réformiste, accueillie par la presse de ce parti, cette pétition emporta l'assentiment de toutes les nuances de l'opposition constitutionnelle. Mais il fallait constater cette adhésion par une manifestation éclatante, qui retentît et se propageât dans le pays entier, donnât le branle à l'opinion engourdie des départements et commençât l'agitation pacifique pour la réforme. C'est alors qu'il fut décidé qu'un grand banquet inaugurerait la campagne réformiste que la gauche et les radicaux constitutionnels se proposaient d'entreprendre et d'exploiter à leur profit.

C'est alors que le comité central et un grand nombre d'électeurs de Paris organisèrent le banquet du Château-Rouge. Ce n'était pas chose nouvelle assurément qu'un banquet. Bien des députés en avaient reçu de leurs commettants ou leur en avaient donné. Mais il s'agissait cette fois de quelque chose de plus sérieux qu'un dîner d'électeurs. Malgré la juste défiance qu'inspiraient à la nation les organisateurs de ce banquet, on accueillit cette manifestation avec sympathie, parce qu'on prévoyait qu'elle en engendrerait d'autres où les vœux du pays seraient plus clairement exprimés, les droits du peuple plus énergiquement proclamés.

Le banquet du Château-Rouge était offert aux députés de toutes les nuances de la gauche dynastique qui s'étaient hautement prononcés pour la réforme électorale et parlementaire, aux radicaux ralliés, aux principaux rédacteurs des journaux de l'opposition constitutionnelle, aux représentants de la presse libérale des départements, et aux présidents de certains comités électoraux de plusieurs villes voisines.

Un mois avant la clôture de la session, le 9 juillet 1847, douze cents citoyens, dont quatre-vingts députés représentant le vieux libéralisme ou à peu près, se trouvaient réunis au Château-Rouge sous la présidence de M. de Lasteyrie. Il est bien entendu que tous les convives n'étaient pas animés par la même foi politique, par les mêmes espérances, et il serait difficile d'affirmer s'ils étaient tous sincèrement unis dans un sentiment commun, celui de proclamer la nécessité de la réforme électorale et parlementaire, de protester avec énergie contre la corruption qui dominait dans les hautes régions du pouvoir et de la société, car plusieurs d'entre eux avaient plus ou moins trempé d'une manière indirecte dans la corruption. Quoi qu'il en soit, ce banquet du Château-Rouge fut une solennité remarquable à plus d'un titre. Voici les bases de l'union réformiste qui y furent posées :



BANQUET DU CHATEAU-ROUGE.

Nul désaveu, mais réserve entière des opinions individuelles; ne pas récriminer sur le passé, ce qui était une sage prévoyance, une condition que beaucoup avaient intérêt à faire accepter; ne pas anticiper sur l'avenir. Tel fut le mot d'ordre donné au Château-Rouge et provisoirement adopté, sinon toujours suivi, partout ailleurs. La capitale prit donc l'initiative de cette agitation qui devait se propager sur tous les points de la France. Étrange coïncidence! Pendant que la corruption étalait ses plaies hideuses au Luxembourg où se poursuivait le procès Teste, pendant que le déficit apparaissait avec son noir cortége au Palais-Bourbon encore retentissant d'odieux scandales, la révolution, sous le nom de réforme, reprenait ses droits à Montmartre, où, bien à l'insu des convives, elle dominait déjà Paris en attendant qu'elle dominât la France.

Le pouvoir ne s'attendait pas à une telle démonstration; il comptait encore moins sur l'ordre qui présida à cette réunion, bien que les noms de MM. Odilon-Barrot, Duvergier de Hauranne et autres dynastiques, fussent des garanties certaines de modération. Toutefois le gouvernement se consola de ne rien trouver à reprendre en songeant que ce banquet serait vite oublié, et les organes de la cour ne laissèrent percer qu'un léger dépit en qualifiant de Jacobins les citoyens qui avaient absorbé les phrases nuageuses de M. Barrot. C'était ridicule et maladroit, car on se moqua des épithètes de la presse dynastique qui, en réveillant de vieux souvenirs, rappelait imprudemment que Louis-Philippe avait été en 1791 un Jacobin des plus assidus. Contrairement à bien des prévisions, le banquet du Château-Rouge fut immédiatement suivi de banquets semblables et de quelques autres beaucoup plus sérieux, beaucoup plus significatifs, dans les départements. Partout on était d'accord pour déraciner le mal qui rongeait la France; mais, suivant les divers partis opposants, les causes du mal étaient plus ou moins profondes et on différait sur les remèdes à appliquer. La gauche dynastique, renforcée de ses nouveaux alliés les radicaux-constitutionnels, trônait dans ses banquets en la personne emphatique de M. Barrot. Ces messieurs s'en prenaient seulement au ministère. Violemment irrités contre les satisfaits, ils eussent été pleinement satisfaits à leur tour s'ils avaient pu les remplacer en élargissant quelque peu les listes électorales. Mais pour les démocrates sincères qui, restés en dehors du mouvement, ne devaient pas tarder à y prendre part, la réforme électorale ne pouvait être qu'un prétexte pour marcher à la conquête des principes démocratiques, et conséquemment au renversement de la monarchie.

Ne voyant pas d'amélioration possible sur les bases étriquées de la Charte de 1830, ils durent se séparer nettement de ceux qui faisaient du maintien du régime existant la condition première de toute amélioration. Ainsi la Gironde et la Montagne reparaissaient avec leurs luttes.

A Mâcon, le banquet offert à M. de Lamartine eut un caractère grandiose. Les villes et les campagnes voisines avaient député plus de trois mille personnes à cette fête publique. Tout à coup, au moment des toasts, un orage éclate sur les tentes, emporte les toiles, ébranle les charpentes, la pluie tombe à torrents. Alors il y eut un admirable spectacle. Les convives et les spectateurs se rapprochent du centre sans désordre, sans tumulte; les dames elles-mêmes, à qui des places avaient été réservées à part, restent intrépidement à leur poste, et là, au milieu des éclairs, au bruit de la foudre, des mugissements du vent, un chant gravement accentué s'élève comme pour braver la tempête : c'est le dernier couplet de la *Marseillaise :* « Amour sacré de la patrie », répété sur un mode lent et religieux. On voulait entendre M. de Lamartine. Son discours fut ce qu'il devait être, brillant de toutes les qualités dont l'illustre orateur a donné tant de preuves.

« Je cède, a-t-il dit aux personnes qui le pressaient de parler, à « vos flatteurs et patriotiques encouragements, car vous me rappelez « ces Gaulois dont vous êtes les dignes fils, et qui disaient le jour « d'une bataille : Si le ciel tombait, nous le soutiendrions sur la « pointe de nos lances. » Et, faisant un retour rapide sur l'histoire de la révolution, exposant la fortune des idées nouvelles sous l'Empire et sous la Restauration, M. de Lamartine improvisa de ces pages éloquentes qui subsisteront pour attester jusqu'où peut s'élever le génie qu'inspire le patriotisme. M. de Lamartine continua en ces termes :

« Maintenant, où en sommes-nous? Ici, messieurs, ne craignez « pas que je fasse descendre la vérité historique de sa hauteur sereine « et impartiale pour en faire une arme de parti. Nous sommes dans « l'histoire ; n'en descendons pas ! Mais voyons, cependant, à quelle « distance nous avons été rejetés de nos principes par les réactions : « non pas par les réactions de gouvernement seulement, — celles-là « sont les moins dangereuses, — mais par les réactions de l'poinion, « qui se manque à elle-même en France depuis trente ans.

« Le dogme de la révolution, c'est la souveraineté exercée par « l'universalité des citoyens; le fait, c'est une élection qui n'embrasse « encore que des catégories restreintes. L'exercice de la souveraineté « est borné par un chiffre et laisse des millions d'âmes en dehors du « droit, c'est-à-dire en dehors de la justice. L'élection est matéria- « liste. La raison dit que l'élection doit être spiritualiste comme la « pensée de la révolution, et compter des âmes, et non des centimes. « Mesurez la distance !

« En principe, la représentation nationale doit exister sans accep- « tion de classes, de catégories, de fortune, de professions sociales. « En fait, la loi d'éligibilité, le cens obligatoire, le salaire national aux « députés supprimé, excluent des catégories entières d'intérêts de « la représentation, et livrent les droits et les intérêts des plus grandes « masses à la merci des intérêts des moins nombreux !

« Le principe? c'est la liberté réelle des cultes sans opposition « comme sans faveurs. Le fait? c'est une religion non d'État, mais de « majorité; c'est un concordat civil comme Louis XIV ou Napoléon! « Qu'est-ce qu'un concordat civil, si ce n'est un pacte par lequel l'État « traite du régime des consciences dans l'empire? A quelle distance « cela ne nous tient-il pas de la véritable et impartiale liberté des « consciences?

« Le principe libéral, c'est la pensée et la presse libres comme l'air « vital de l'opinion. En fait, c'est le gouvernement étouffant les « uns, vivifiant les autres, mettant dans les organes de la pensée « publique le poids de ses faveurs ou de ses antipathies, et frappant, « pour ainsi dire, à l'usage des citoyens, une fausse monnaie d'opi- « nion publique.

« Le principe enfin, c'est le patronage moral et avoué de la France « libre sur tous les peuples attardés, voulant, à son exemple, trans- « former leurs institutions et corriger leurs vieilles servitudes. En fait, « c'est la France qui affaiblit la liberté de tous et la sienne, en isolant « sa cause en Europe! qui cherche ses alliances dans les dynasties, « et non dans les idées, qui recrée en Espagne les *pactes de famille* « au lieu des pactes de peuples, et qui, ici même, à quelques pas de « nous, dans cette Suisse dont nous voyons les montagnes de la place « où je parle, menace d'une intervention à contre-sens, non pas seu- « lement l'esprit de démocratie, qui y est aussi vieux que ses Alpes, « mais l'esprit de confédération plus forte et de nationalité mieux « constituée, qui s'y révolte contre l'anarchie de ses cantons; en sorte « que nous irions faire la police de l'Autriche en Suisse avec une ar- « mée française, et que nous irions reporter au bout de nos baïon- « nettes le joug de sa propre faiblesse à cette Helvétie d'où a soufflé « sur nous l'air pur de la liberté civile et de la liberté religieuse! Non, « cela n'est pas possible! Nos baïonnettes se retourneraient d'elles- « mêmes! Nous ne devons pas nous mêler des questions intérieures « de constitution qui s'agitent en ce moment en Suisse: là où l'on « n'a pas son sang, on ne doit pas avoir son opinion! Mais souffrir, « mais aider une intervention extérieure contre ce pays, dont l'indé- « pendance est aussi nécessaire à nos frontières que les Alpes à la « pondération du globe, jamais!

« Et voilà cependant où nous en sommes! Où nous arrêterons-nous? « et jusqu'où l'esprit humain se laissera-t-il dévier ainsi et déposséder « une à une de toutes les vérités où il était entré? Ah! si nous conti- « nuons encore quelques années à abandonner, par notre propre « inconstance, tout le terrain gagné par la pensée française, prenons « garde! ce ne sont pas seulement tous les progrès, toutes les lumiè- « res, toutes les conquêtes de l'esprit moderne; ce n'est pas seulement « notre nom, notre honneur, notre rang intellectuel, notre influence « d'initiative sur les nations qu'il nous faudra déserter, laisser honteu- « sement derrière nous : c'est la mémoire et le sang de ces milliers

« d'hommes, combattants ou victimes, qui sont morts pour nous assu-
« rer ces conquêtes.

« Mais ne nous occupons pas beaucoup de la durée de ces réactions, « et voyons ce qui se passera quand elles auront achevé leur mouve- « ment irrégulier en arrière.

« Si la royauté trompe les espérances que la prudence du pays a « placées, en 1830, moins dans sa nature que dans son nom ; si elle « s'isole sur son élévation constitutionnelle; si elle ne s'incorpore pas « entièrement dans l'esprit et dans l'intérêt légitime des masses; si « elle s'entoure d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple « tout entier; si, sous prétexte de favoriser le sentiment religieux des « populations, le plus beau, le plus haut, le plus saint des sentiments « de l'humanité, mais qui n'est beau et saint qu'autant qu'il est libre, « elle se ligue avec les réactions sourdes de sacerdoces affidés pour « acheter de leurs mains les respects superstitieux des peuples; si « elle se campe dans une capitale fortifiée; si elle se défie de la nation « organisée en milices civiques et la désarme peu à peu comme un « vaincu; si elle caresse l'esprit militaire à la fois si nécessaire et si « dangereux à la liberté dans un pays continental et brave comme « la France; si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, « elle corrompt cette volonté, et achète, sous le nom d'influences, une « dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le « manteau de la Constitution; si elle parvient à faire d'une nation de « citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant conquis leur liberté « au prix du sang de leurs pères que pour la revendre aux enchères « des plus sordides faveurs ; si elle fait rougir la France de ses vices « officiels, et si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en « ce moment même dans un procès déplorable, si elle nous laisse « descendre jusqu'aux tragédies de la corruption ; si elle laisse affli- « ger, humilier la nation et la postérité par l'improbité des pouvoirs « publics : elle tomberait cette royauté, soyez-en sûrs ! elle tomberait « non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tomberait dans « son piége ! Et, après avoir eu les révolutions de la liberté et les con- « tre-révolutions de la gloire, vous aurez la révolution de la con- « science publique et la révolution du mépris !

« Aussi nous triompherons, soyez-en sûrs !

« Et si vous demandez : « Quelle est donc cette force morale qui « pliera le gouvernement sous la volonté nationale ? » je vous répon- « drai : « C'est la souveraineté des idées, c'est la royauté des esprits ! « c'est la république ! la vraie république ! la république des intelli- « gences ! en un mot, c'est l'opinion ! cette puissance moderne dont « le nom même était inconnu de l'antiquité. Messieurs, l'opinion est « née le jour même où ce Guttemberg, que j'ai appelé le mécanicien « d'un nouveau monde, a inventé par l'imprimerie la multiplication « et la communication indéfinie de la pensée et de la raison humaine ! « Cette puissance incompréhensible de l'opinion n'a besoin pour

« régner ni du glaive de la vengeance, ni de l'épée de la justice, ni « de l'échafaud de la terreur. Elle tient dans ses mains l'équilibre « entre les idées et les institutions ; elle tient la balance de l'esprit « humain ! Dans l'un des plateaux de cette balance on mettra long- « temps, sachez-le bien, les crédulités d'esprit, les préjugés soi- « disant utiles, le droit divin des rois, les distinctions de droits entre « les castes, les haines entre les nations, l'esprit de conquête, les « unions simoniaques entre le sacerdoce et l'empire, la censure des « pensées, le silence des tribunes, l'ignorance et l'abrutissement sys- « tématique des masses !

« Dans l'autre nous mettrons, nous, messieurs, la chose la plus « impalpable, la plus impondérable de toutes celles que Dieu a « créées : la lumière ! un peu de cette lumière que la révolution « française fit jaillir, à la fin du dernier siècle, d'un volcan, sans « doute, oui, mais d'un volcan de vérités ! »

Le pouvoir avait défié l'opposition d'intéresser le pays à la réforme : le pays faisait plus, il se passionnait pour elle. En quelques mois, malgré les tracasseries sans nombre d'un gouvernement d'autant plus ombrageux qu'il s'égarait davantage et se sentait compromis, malgré des chicanes puériles, des provocations, des défenses de toute nature, des électeurs, des éligibles, des membres de conseils de département et d'arrondissement, des officiers de la garde nationale, des magistrats même de cours royales, de grands propriétaires, de riches industriels, affluèrent aux banquets qui s'organisèrent, comme par enchantement, dans toutes les villes de France. Jamais on ne vit un mouvement s'étendre de ville en ville, gagner toutes les parties de la France, avec une telle rapidité. Réforme ! réforme ! tel était le cri qui, de la capitale, allait retentir jusqu'au fond du plus obscur hameau. Ce n'était ni un accès de fièvre, ni un entraînement irréfléchi de passions longtemps contenues : c'était l'expression d'un sentiment universel et national qui se manifestait avec une énergie digne d'une nation vivant sur la terre sacrée du patriotisme. Le génie de la France se révélait dans ces manifestations provoquées par les dangers que faisait courir au pays, dans sa liberté, dans sa dignité, dans sa moralité, une législation électorale vicieuse. Tous ces notables citoyens, qui se réunissaient pour aviser en commun aux moyens de conjurer les périls que renfermait l'avenir, prouvaient par leur attitude qu'il est des jours solennels où les nations comprennent qu'elles ne doivent attendre leur salut que de leur courage. L'indifférence, l'égoïsme, une coupable inertie, avaient laissé prendre au mal des racines profondes; mais tout à coup le pays, s'arrachant à sa torpeur, voulut se venger des reproches qu'on lui adressait en Europe. L'apathie ne convient pas aux peuples libres. Pour être digne de la liberté il faut la pratiquer sérieusement, en prendre les mœurs, et avoir le courage de la défendre lorsqu'elle est opprimée par un pouvoir tyrannique. C'est la longanimité des peuples qui

enfante les gouvernements despotiques. La prudence des uns fait l'audace des autres, et la plus haute inconséquence qu'une nation puisse commettre, c'est d'attendre qu'un gouvernement reconnaisse lui-même ses erreurs et répare ses fautes. L'histoire ne nous en montre pas un seul qui ait perdu ses illusions avant de perdre l'existence.

Les avertissements les plus loyaux sont toujours méconnus ou traités de séditieux par les hommes trop subitement élevés au faîte de la puissance. Arrivés à cette hauteur, ils perdent le sentiment du juste et de l'injuste. Sous l'empire du vertige qui s'empare de leur esprit, rien ne les frappe, rien ne les touche, ni l'inégalité la plus choquante, ni la demande la plus légitime, ni la justice la plus vulgaire.

La majorité produite par les élections faites en 1846 au milieu de la débauche, du débordement des intérêts matériels, ne s'est-elle pas déclarée satisfaite même des dénis de justice qui laissaient en suspens l'opinion publique sur des faits de la plus haute immoralité? N'a-t-elle pas accepté le misérable argument auquel M. Guizot eut recours pour faire repousser la proposition de M. Duvergier de Hauranne?

« On vous demande la réforme de la loi électorale par laquelle « vous existez, disait M. Guizot aux conservateurs; mais c'est vous « proposer tout simplement le suicide : or, y êtes-vous disposés? » Argument égoïste et bas, dans lequel se cachait à peine le mépris de celui qui l'employait pour ceux à qui il l'adressait; argument profondément impolitique et téméraire, qui rendait toute réforme impossible et portait en lui-même une révolution violente. Il fut cependant toujours accueilli par des acclamations, toujours sanctionné par les votes de la majorité. Comment pouvait-il en être autrement? La Chambre des députés n'était en quelque sorte qu'une succursale de l'administration. Le ministère nommait les députés à peu près comme il nommait les préfets. Les électeurs choisissaient des fonctionnaires pour en faire des fonctionnaires. Ainsi tout venait du pouvoir et tout retournait à lui dans cette portion du pays si insolemment nommée le pays légal. L'électorat n'était plus ni un droit ni même une fonction : c'était un trafic. Chacun exploitait à son profit le privilége dont il était nanti, et les plus chers intérêts de la patrie se voyaient asservis à une politique besogneuse et stérile qui portait l'empreinte des passions honteuses dont elle était l'expression.

Il n'y avait donc rien, absolument rien à attendre d'une Chambre ainsi constituée. L'expérience avait démontré qu'elle ne céderait pas la moindre parcelle du privilége en vertu duquel elle existait. La pression de l'opinion publique pouvait seule lui arracher le monopole exorbitant dont elle jouissait. C'était une lutte à soutenir, et pour cela il fallait réveiller le pays, y provoquer une agitation salutaire. Car partout, dans le monde physique, dans le monde moral, et surtout en

politique, le mouvement est la loi essentielle et la manifestation nécessaire de la vie dans ses infinis développements. La politique répugne à la vie latente, qui est pour les sociétés une concentration, un engourdissement, un sommeil frère de la mort et image du néant. Toute société ne peut exister qu'à la condition de se déconcréter, de se fluidifier, de se développer, de grandir, en un mot de progresser incessamment dans la vie. Mais y a-t-il une fluidité, un développement possible sans le mouvement? Le progrès et le mouvement sont solidaires et s'impliquent l'un l'autre. Les eaux vives, courantes, ne gèlent pas et portent partout la fécondité sur les bords qu'elles arrosent.

Le mouvement politique maintient dans les âmes cette fluidité, cette activité morale, qui font du peuple français le peuple initiateur et généreux par excellence. La France tendait à se cristalliser, à se solidifier, à s'annihiler complétement au souffle glacé de l'égoïsme et des intérêts matériels ; elle allait stationner, s'immobiliser dans l'indifférence et le repos qui atrophient et paralysent un peuple. Les banquets vinrent à temps pour la tirer de cette léthargie fatale à elle-même, fatale au monde, car la vie de la France est la vie des nations.

Mais l'agitation étant produite au delà de toute espérance, il fallut songer à la faire tourner au profit du peuple, et non à la laisser exploiter par les ambitieux de la gauche dynastique, qui ne voyaient dans le mouvement réformiste qu'un moyen d'arriver au pouvoir. Peu de personnes en France avaient pleine conscience du pouvoir énorme de cette agitation qui arrachait tant de citoyens à leur repos et à leur travail. Oh! les imprudents qui ont méconnu cette grande voix de la nation, et attendu pour y satisfaire qu'elle commandât au lieu de réclamer! Avec leur mauvaise foi habituelle, ils niaient la valeur de ce mouvement, ils en riaient entre eux. Les uns appelaient cela un fantôme, et ils se chargeaient de le faire évanouir ; les autres prétendaient que c'était une fantaisie, une maladie de peau, un caprice d'un moment. Les journaux ministériels, passant tour à tour de l'injure à la plaisanterie, insultaient les orateurs des banquets ou se moquaient de leurs discours en torturant les phrases, en équivoquant sur les mots. Cela dura ainsi jusqu'au jour où la maladie de peau gagna les chairs jusqu'à la moelle, jusqu'à ce que le fantôme prit un corps qui leur arrêta le rire sur les lèvres et les fit fuir honteusement sur la plage étrangère.

C'est la grande ressource des lâches de toutes les époques, qui mettent au peuple les armes dans la main, le font descendre dans la rue en l'insultant à travers un triple rempart de baïonnettes, et se cachent ou disparaissent quand le danger approche. En a-t-on jamais vu un seul de ces arrogants ministres ou députés, épuisant à la Chambre toutes les formules de l'insolence, faire acte de courage le jour où leurs provocations, leur conduite liberticide, ont jeté le pays

dans une conflagration générale? Et ces hommes, du haut de la tribune, fulminent des anathèmes, ils parlent de leurs devoirs, de leur courage! Du fond de leurs cabinets ils donnent froidement les ordres barbares qui doivent faire couler le sang de généreux citoyens, et quand les canons sont impuissants à protéger leurs actes, ils revêtent leur livrée, ils se sauvent sous le costume de laquais, laissant derrière eux des ruisseaux de sang et des monceaux de cadavres!

La gauche dynastique ne devina point qu'elle allait être mystifiée à l'issue du mouvement qu'elle provoquait et entretenait dans toute la France. Les républicains eux-mêmes ne pressentirent pas que cette agitation devait amener le triomphe de leur cause. Mais ils comprirent qu'ils devaient intervenir dans la lutte pour sauvegarder les droits du peuple.

M. Odilon Barrot, le héros de ces fêtes patriotiques, se montrait infatigable, et, dans ses harangues, il variait avec une verve intarissable le thème ingrat de la probité politique. Ce qu'il débita de phrases pompeuses et vides est prodigieux. Le chef de la gauche dynastique n'était invariable que dans l'expression de son dévouement à la monarchie de Juillet. Quant aux droits imprescriptibles du peuple, il n'en faisait jamais mention. Ce qu'il voulait, c'était un portefeuille d'abord, et ensuite il aurait octroyé quelques réformes, comme si chaque individu ne tenait pas son droit de lui-même ou de la nature. Il semblait ignorer que les droits ne sont point une concession d'un homme à un autre, ni des membres d'une classe aux membres d'une autre classe. Ainsi, au banquet de Saint-Germain, il réduisait au droit de pétition la part de l'universalité des citoyens dans la souveraineté active. Ce qu'il y avait d'inconcevable, c'est que M. Barrot osait parler de 89 quand il foulait aux pieds tous les principes de cette époque. Pour lui les députés étaient de magnifiques seigneurs qui ne laissaient aux citoyens que le droit de remontrance et de conseil. Il blâmait le ministère de trier une majorité dans les colléges électoraux, et il voulait trier une majorité dans la nation. Il s'agitait dans un cercle vicieux pour tâcher de sortir de la position qu'il s'était faite en 1830; mais pour changer cette situation il devait sortir de ce cercle: et il ne voulait pas faire un pas en avant, il n'admettait pas le principe de l'égalité des droits.

En 1830, il pouvait se placer sur le terrain large du droit national et de la convocation de la France: il a préféré se mettre sur le terrain étroit du monopole parlementaire. C'était déserter tous les grands principes de 1789. Pourquoi a-t-il conseillé à M. de Lafayette de prendre sur lui d'agir pour la France sans la consulter? Pourquoi en 1831 a-t-il maintenu dans la loi électorale la confiscation des droits de trente-cinq millions de Français? Comment croyait-il pouvoir rester libéral en commettant les actes les plus illibéraux qui jamais aient été accomplis par des hommes politiques? Comment ne comprenait-il pas

qu'en maintenant la confiscation des droits des citoyens, il fondait la domination des ministres de Louis-Philippe, et qu'en parlant de réviser la loi de monopole contre eux, sans y appeler tout le monde, il assurait la suprématie au parti républicain? Que pouvait-on penser d'un homme politique qui faisait un outrage à l'opinion en restant dans l'arbitraire, qui voulait redresser les faits en repoussant les principes?

Il se plaçait inévitablement entre M. Guizot, qu'il prétendait chasser du ministère, et M. Ledru-Rollin, qui le chassa du banquet de Lille.

Il n'y avait que M. Barrot au monde pour aspirer, dans la situation où il s'était placé, à diriger un mouvement national. Au banquet de Meaux, il déclarait qu'il fallait refaire ce qui avait été manqué en 1830. Or, en 1830, M. Barrot a eu la direction des affaires, et si elles ont été manquées c'est par lui. Eh bien! quand un pilote a heurté contre un écueil, on ne lui confie plus la direction d'un navire.

Ce fut un événement grave que cette scission qui éclata à Lille entre les radicaux et la gauche dynastique. Elle jeta la plus vive lumière sur le mouvement réformiste, et montra que M. Barrot ne pouvait pas représenter l'esprit de la réforme. M. Barrot n'avait pas voulu de la nation à l'Hôtel-de-Ville en 1830, il ne voulut également pas de la nation à Lille, et son vernis de libéralisme s'usant de plus en plus, on vit l'homme d'arbitraire sous le vêtement du tribun soi-disant libéral.

C'était le 7 novembre 1847. M. Barrot et ses amis s'étaient rendus à Lille pour assister au banquet réformiste organisé par les patriotes du Nord. Mais, au moment de pénétrer dans la salle, M. Barrot eut des scrupules. Dans le secret espoir de faire exclure M. Ledru-Rollin, qu'il considérait comme son rival d'influence, ou du moins de le forcer à se retirer, il trouva le toast qu'il avait accepté trop républicain, et aux mots: « *A la réforme électorale et parlementaire,* » il prétendit ajouter ce complément: « *comme moyen d'assurer la pureté des institutions représentatives fondées en juillet* 1830. »

Grande fut la colère des radicaux. De vives réclamations se firent entendre, la discussion s'échauffa, des paroles sanglantes qualifièrent cette étrange prétention, et enfin l'assemblée des souscripteurs décida qu'aucun changement ne serait apporté au programme. M. Barro essaya vainement de tenir tête à l'orage et de faire accepter l'hommage de son dévouement dynastique. L'assemblée demanda avec énergie l'exécution du programme, et M. Barrot, blessé dans son orgueil beaucoup plus que dans sa foi monarchique, se retira, entraînant dans sa retraite les députés de la gauche qui l'accompagnaient.

Quelques mois plus tard ces mêmes hommes, qui manifestaient une si profonde horreur pour tout ce qui se rattachait de près ou de loin à la République, promenaient leurs convictions vénales dans les antichambres républicaines. L'un d'eux, M. Crémieux, ce flatteur

de tous les régimes, reniant cette royauté à laquelle il voulait porter publiquement des toasts, fut un des plus ardents à la flétrir pour s'élever sur ses ruines. On les a vus le 24 février, tous ces fougueux royalistes, et leur conduite ultérieure a donné la mesure de la sincérité de leurs convictions.

La fermeté des patriotes du banquet de Lille débarrassa le terrain politique de ces tribuns endormeurs qui s'étaient faits les champions de la liberté pour avoir le droit de la livrer, et qui, pendant dix-sept ans, ont empêché que la France ne fût défendue en tenant la place de ses défenseurs.

Fidèle à ses antécédents, M. Barrot avait voulu escamoter le mouvement de la réforme : Lille a été son Leipzig. Les Girondins, disait la presse ministérielle, ont succombé devant les Montagnards. Le banquet de Lille fut-il en effet le 31 mai de ces nouveaux Girondins ?...

M. Ledru-Rollin dut être fier de son triomphe. Jamais on ne vit pareil enthousiasme à celui qui accueillit le député de la Sarthe à son entrée dans la salle du banquet, et cette ovation brillante, patriotique, dont il fut l'objet, était bien digne de le flatter. On honorait en lui le chef de la démocratie, le député courageux qui défendait hautement l'honneur du drapeau républicain. Son discours au banquet de Lille est un remarquable morceau de cette éloquence du cœur que peut seul inspirer un profond amour du peuple.

C'est au milieu d'applaudissements frénétiques qu'il porta un toast *à l'amélioration du sort des classes laborieuses ! aux travailleurs !*

Et, protestant contre les accusations d'incapacité, d'ignorance, de grossièreté, systématiquement portées contre le peuple par ses implacables ennemis qui voulaient lui interdire la vie politique sous prétexte que ce peuple, tant de fois calomnié, est une puissance aveugle, explosible, que le laisser jouir de ses droits c'est vouloir des révolutions, du sang, l'anarchie, le chaos, M. Ledru-Rollin continua en ces termes :

« Messieurs, vous le connaissez, le peuple, vous, dans cette ville « industrielle à la fois si opulente et si pauvre ; croyez-vous que ce « tableau soit vrai ?

« Oh ! sans doute, si nous jetons les yeux sur les œuvres de quel- « ques romanciers, à qui le grand côté des choses a paru trivial, vul- « gaire, qui ont cherché des effets d'art dans le bizarre, le fantasque, « l'exceptionnel, le peuple, c'est cela ! Prenant pour la vie normale « de nos villes celle d'un point où se réfugient les repris de justice, la « lie, l'écume des sociétés, ils nous ont dit : Voilà le peuple !

« Sans doute encore tel serait le peuple, si nous en croyions ces « écrivains mercenaires qui, pour effrayer ceux qui possèdent, crient « à l'invasion des barbares !

« *Barbares !* Ils ont jeté ce mot au peuple comme la plus outra-





« geante des injures. Ah! si *barbares* signifie toujours hommes pleins « de naïveté, de sève, d'énergie communicative et rajeunissante, ces « barbares seuls peuvent sauver votre vieux monde officiel qui se dis- « sout dans l'impuissance et la corruption !

« Non, mille fois non, ce n'est pas là le peuple ! Ce n'est pas sur le « théâtre du crime et de la débauche qu'il faut le chercher. Pour le « connaître, il faut se transporter dans ces villes manufacturières, où « le fabricant, luttant contre une concurrence sans frein qui l'écrase, « entre la pression tyrannique du capital et la résistance du salaire « qui le ronge, est obligé de réduire ce salaire, à peine de faillir et « de se déshonorer ! Ah! ne croyez pas que le peuple accuse toujours « les maîtres de cette dure nécessité. Ne sait-il pas que notre indus- « trie manque de débouchés, que nous nous sommes vu fermer la « plupart des marchés du monde, et que notre commerce a péri, là « où notre drapeau a été foulé aux pieds?

« Eh bien ! au milieu de ces incertitudes, de ces fluctuations, de « ces crises de salaires, que devient l'ouvrier? Le travail du père ne « suffisant plus au pain de la famille, la fille se prostituera pour man- « ger; l'enfant ira, avant l'âge, servir la formidable machine, y épui- « ser ses forces non encore développées, et à côté de ces admirables « tissus, merveilles de notre industrie, vos yeux se porteront tris- « tement sur des enfants rachitiques, des jeunes filles fanées, des « hommes affaiblis, brisés sous le fardeau de leurs travaux préma- « turés !

« Et cependant, de ces populations physiquement déchues, ce qui « aura pu échapper à l'énervation, à la maladie, ce qui aura pu pous- « ser jusqu'à la taille légale, ira bravement, pour défendre le pays, se « faire tuer sous les drapeaux !

« Voilà le peuple des villes, sociable, bon, patient au milieu de ces « tortures quotidiennes, faisant plus, prenant de lui-même l'essor « vers la lumière de l'intelligence qui lui est si parcimonieusement « mesurée, lisant sur le métier, composant quelquefois des vers sur « ses douleurs ou sur ses espérances, se cotisant pour publier des « journaux qui l'éclairent et préparent les redoutables problèmes « de l'avenir des sociétés! C'est ce peuple des villes que des écri- « vains, qui ne l'ont jugé que par ses lambeaux, appellent des bar- « bares !

« Et le peuple des campagnes, est-il moins méconnu, moins calom- « nié? Il est, dit-on, égoïste, intéressé, avide; ah ! sans doute il est « avide, comme la terre qui boit ses sueurs et ne dit jamais assez !

« Oui, le paysan, dans un légitime amour de la liberté, ne dort pas « qu'il n'ait acquis une parcelle de terre. Selon lui, et à raison, la pro- « priété est un premier élément d'indépendance. Il sera donc pro- « priétaire ; mais, avec les charges qui pèsent sur la propriété, cette « position nouvelle ne sera pour lui qu'un éternel combat. Usure du

« capital emprunté, hypothèques, frais, impôts, façons; tout cela « cumulé, il devra plus chaque année qu'il n'aura récolté, malgré sa « parcimonie et son avidité.

« Et l'on reproche au paysan d'être intéressé, cupide! Que l'on « protége l'agriculture au lieu de tolérer les joueurs, les dilapida- « teurs, les concussionnaires, les voleurs! Oui, que l'on protége « l'agriculture, que cette mère féconde obtienne plus d'un cent-hui- « tième dans nos dépenses, elle qui compte pour plus de moitié « dans nos recettes, et le paysan ne sera plus égoïste, il ne sera « plus avide. Aujourd'hui, ce n'est pas vice chez lui, c'est nécessité, « je dirai presqne que, pour faire honneur à ses engagements, c'est « vertu. J'ai entendu dire bien souvent : pas d'institutions politiques « sans les mœurs; et ceux qui parlent ainsi corrompent toujours les « mœurs, pour ne pas améliorer les institutions. Je réponds à mon « tour que ce sont les institutions qui font, dans une grande pro- « portion, les vertus ou les vices d'un pays. Améliorer, compléter « l'œuvre ébauchée de la Providence, a dû être, dans de secrets des- « seins, la mission de l'homme sur cette terre, le grand problème « proposé à l'activité du génie humain. Non, non, la perpétuité du « mal ne peut pas être une nécessité, comme certains fatalistes se « plaisent à le proclamer. L'ardente, l'universelle protestation qui « s'élève des profondeurs de la conscience humaine; la succession, « lente d'abord, et si rapide aujourd'hui, la succession non inter- « rompue du progrès depuis les rudiments de l'histoire, voilà ce qui « montre que la doctrine de la perpétuité du mal est un mensonge « à l'usage des impuissants ou des aristocrates. Telle est ma foi.

« Dans cette esquisse rapide, incomplète, nous n'avons vu du « peuple que sa vie habituelle, que sa lutte quotidienne; mais qu'il « se présente tout à coup un de ces fléaux imprévus et dévastateurs; « qu'une inondation fougeuse entraîne tout dans l'immensité de ses « flots; qu'un incendie, que le choléra sévisse : qui courra des pre- « miers, qui oubliera la famille pour l'humanité, sa femme sur son « grabat, ses enfants qui pourront mourir de faim, qui prodiguera sa « vie sans compter, et fuira, le service rendu, sans laisser son nom? « Le peuple!

« Intelligence ou dévouement, tête ou cœur, le peuple est donc « digne d'exercer les droits qu'il réclame.

« Et qui le sait mieux que la bourgeoisie, qui a vaincu, par les « efforts sublimes du peuple, la double tyrannie de la noblesse et du « clergé?

« C'est à ce clergé, c'est à cette noblesse qu'aux états de 1614, je « crois, un membre de la bourgeoisie disait : « Vous nos frères « aînés, vous nos frères puînés, car nous sommes tous frères, ne « formant qu'une seule et même nation. »

« Et le clergé et la noblesse voulurent faire rétracter, et fustiger

« par leurs valets, le courageux membre du tiers, tenant pareil rotu-
« rier pour race inférieure et conquise.

« L'iniquité qui a fait souffrir la bourgeoisie si longtemps, vou-
« drait-elle à son tour la faire endurer au peuple, qui fut son compa-
« gnon de délivrance?

« Non-seulement, messieurs, le peuple est digne de se représenter
« lui-même, mais c'est que, si l'on veut être juste, lui seul peut
« utilement se représenter. Qui donc, en effet, dans une Chambre
« législative, connaît assez aujourd'hui ses intérêts, ses besoins, pour
« oser les défendre?

« Sans doute j'ai défendu le peuple, sans doute je l'ai fait, le cœur
« saignant de toutes ces misères, les larmes aux yeux; mais si mon
« cœur me rapproche de lui, plusieurs générations déjà m'en sépa-
« rent, l'éducation, les habitudes, le bien-être. Est-ce que jamais j'ai
« éprouvé, moi, les quarante-huit heures de la faim? Est-ce que j'ai
« jamais vu autour de moi, l'hiver, entre quatre murs humides, les
« miens sans pain, sans espoir d'en avoir, sans feu, sans argent pour
« payer le loyer, prêts à être jetés à la porte, pour de là tomber dans
« la prison? Est-ce que j'ai jamais été placé dans cette terrible alter-
« native, ou de mourir mille fois par l'agonie des miens, ou de me
« faire voleur? Ah! que ceux qui ont passé par tous ces vertiges en
« parleraient autrement que moi!

« Vous vous rappelez tous cette nuit immortelle du 4 août 1789,
« dans laquelle la noblesse vint, sur l'autel de la patrie, offrir en
« holocauste les débris de la féodalité. Certes il y avait dans l'Assem-
« blée des bouches éloquentes, des hommes animés de sentiments
« généreux; mais, entre tous ce fut le plus simple, il en était un qui
« produisit une indescriptible effet. C'était un paysan breton, au
« visage rude, au costume grossier. « Qu'on nous apporte, dit-il, ces
« titres qui outragent la pudeur, qui insultent à l'humanité, qui
« forcent des hommes à s'atteler à une charrette comme les animaux
« du labourage. Qu'on nous apporte ces titres en vertu desquels des
« hommes passent les nuits à battre les étangs pour empêcher les
« grenouilles de troubler le sommeil d'un voluptueux seigneur! »

« Et l'assemblée frémissante fut entraînée par un mouvement una-
« nime. Si donc le peuple est assez intelligent, assez éclairé, assez
« calme pour se représenter; si lui seul, en outre, peut raisonnable-
« ment le faire, dans quelle mesure, dans quelle proportion doit s'ef-
« fectuer la réforme?

« Pour moi, mon opinion est connue: chaque citoyen a le droit de
« choisir librement et directement ses représentants; et en dehors
« de cette formule il n'y a que transaction et abâtardissement. Que
« celui-là qui paie de son travail, de son argent, de son sang, prenne
« part au gouvernement qui dispose par l'impôt de toutes ces ri-
« chesses.

« Voilà mon principe; je le crois le seul bon, parce qu'il s'appuie

« sur la base solide et large du droit ; je l'estime le seul habile, parce « que, comprenant tous les intérêts, il n'en laisse aucun en dehors, « à l'état d'exclusion, et que le gouvernement n'est plus environné « d'une espèce d'Océan qui vient incessamment le battre et le « miner.

« Je le répète, c'est mon système ; mais je comprends parfaitement « que d'autres, plus timorés, ou se croyant plus prudents, n'aillent « vers ce but qu'à leur pas, par des essais et des transitions. Je crois « qu'ils ont tort et qu'ils laissent grossir les orages en pensant les « conjurer ; mais enfin la liberté pour moi n'est pas un masque, et, « dans la discussion comme ailleurs, je la veux pour tout le monde. « Aussi je regrette que d'autres que moi, par suite de prétentions « que vous avez jugées, ne se soient pas fait entendre. Je n'invoque « pour mon opinion que la propagande, ils auraient pu en faire « autant. Il faut respecter les convictions d'autrui et ne pas se croire « assez le maître pour leur fermer la porte ; aujourd'hui, comme « autrefois, brûler n'est pas répondre. On vous aurait soutenu que « l'électorat n'est pas un droit absolu, mais une fonction. Cette con- « viction n'est pas la mienne. J'aurais essayé de la combattre, car j'ai « compris ces banquets comme une occasion de lutte dans le cercle « de la légalité, et non comme une pure occasion de dithyrambe. « J'aurais tenté de prouver comment, au nom de la justice et de la « prudence, il fallait, en cette matière, aller jusqu'à la racine du « droit.

« Si, dans la réforme, perdant de vue la satisfaction due au droit, « on ne se propose pour objet qu'un remède transitoire contre une « corruption devenue trop dangereuse, je me serais efforcé de prouver « que, dans ce cas encore, la réforme doit être complète, radicale.

« On nous dit avec raison que la corruption s'infiltre partout, « qu'elle déborde ; trop de scandales se révèlent chaque jour pour « que je vous en fasse le hideux tableau : de la cime à la base, tout « est contagion.

« A un si grand mal qui a empoisonné pour longtemps le pays « légal, quel antidote propose-t-on ? Des demi-mesures, de petits « moyens, des étais vermoulus déjà et qui ne peuvent faire digue. « On me découvre avec indignation des plaies honteuses ; où est le « fer puissant qui va les cicatriser ? Parfois aussi les flaques d'eau du « Nil desséché, les détritus en dissolution sur ses rives, apportent la « corruption et l'épidémie ; mais que l'inondation arrive, le fleuve, « dans son cours impétueux, balaiera puissamment toutes ces impu- « retés, et sur ses bords resteront déposés des germes de fécondité « et de vie nouvelle.

« Tel serait le suffrage universel !

« On corrompt une agglomération d'hommes, des catégories ; mais « une nation ne s'achète point elle-même.

« En dehors de ce principe, la réforme ne fera que reculer la dif-

« ficulté sans la trancher; on agrandira le cercle, on ne le brisera « pas; on menacera le donjon, la forteresse ducale, on conservera le « fief. Combattre si faiblement le mal, c'est, à son insu, s'en faire « l'auxiliaire.

« Eh bien, messieurs, il est beaucoup d'hommes qui iraient droit à « notre principe, car il est l'évidence même; mais ils doutent encore « des destinées prochaines de la démocratie, et jamais cependant « mouvement solennel et décisif dans la marche de l'humanité n'a été « précédé par de plus significatifs augures. »

Il y a loin de ce langage ferme, énergique, de cette franche déclaration de principes, de cet hommage à la souveraineté nationale, c'est-à-dire au gouvernement du pays par le pays, aux phrases ampoulées, pleines d'ambiguité, de doubles sens, de restrictions, prononcées par M. Barrot.

Au banquet de Valenciennes, par exemple, il disait : « Tout ne se « passe pas pour les pays libres dans le monde officiel. Il y a, Dieu « merci! *quelque chose* en dehors, et ce quelque chose est la na- « tion prise dans sa généralité, envers laquelle le corps électoral « lui-même est responsable de la délégation qui lui a été faite. »

Ainsi, pour M. Barrot, la nation, *qui est tout*, était seulement *quelque chose*. Et pourquoi plaçait-il la nation *en dehors*, quand elle doit être *en dedans* du monde officiel! Que signifiait un corps électoral responsable d'une délégation envers la nation prise dans sa généralité? Cela indique une abstraction au lieu d'une réalité, et une fiction de délégation, car M. Barrot ne disait pas de qui le corps électoral l'avait reçue ou devait la recevoir. Voilà des obscurités qui révélaient à coup sûr des dénis de justice, des mystifications, des escamotages et grand nombre de tours d'habileté à l'usage des hommes qui ne font jamais un pas dans la voie politique sans arrière-pensées. Le véritable motif de toutes ces réticences est facile à deviner. En tenant l'un et l'autre langage, M. Barrot se préparait à tenir l'une et l'autre conduite.

Quant à M. Thiers, qui se croyait seul possible, il se garda bien d'assister à aucun banquet. Il est à remarquer qu'il se tint également en dehors de toutes les grandes luttes engagées à la Chambre sur la corruption. Il espérait donc recueillir le bénéfice de l'action réformiste sans en subir l'inconvénient. Mais il faut plus d'esprit pour se moquer du pays tout entier que pour faire jouer à MM. Barrot et consorts le rôle de Raton. L'invasion de la démocratie dans le mouvement déjoua toutes les combinaisons.

Trois jours après le banquet de Lille, les patriotes de Dijon apprirent ce qui s'était passé dans cette imposante manifestation : étonnés du mépris qu'avaient affecté les députés dynastiques pour les idées de la démocratie, ils voulurent prouver que la force est là où sont les principes. Aussi un projet de banquet démocratique fut-il aussitôt formé; des listes de souscription circulèrent; en quelques

jours elles furent chargées de signatures, et la difficulté de trouver un vaste local obligea à refuser les adhésions qui arrivaient par centaines de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Il est remarquable qu'à peine la nouvelle répandue que les patriotes dijonnais allaient planter le drapeau de la démocratie au sein de leur généreuse cité, de toutes parts accouraient les plus énergiques et les plus dévoués représentants de l'opposition populaire.

Les propositions qui tendirent à faire appel aux opinions soi-disant libérales furent unanimement repoussées par le comité d'organisation. Sans écarter personne, on ne voulait pas s'exposer à devoir combattre des prétentions qui, sous prétexte d'une conciliation hypocrite, cherchaient à exercer une domination exclusive. On voulait que ce banquet eût une signification franche, qu'il fût exclusivement composé de patriotes sincères, nettement décidés à se ranger sous cette bannière démocratique où la Providence a inscrit en caractères lumineux ce symbole éternel : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ !

C'est à cette fête patriotique de Dijon que M. Etienne Arago, ce vétéran de la démocratie, développa un toast *aux beaux-arts et à la littérature du peuple !*

Blâmant avec énergie la coupable indifférence des artistes et des hommes de lettres en matière politique, il rappela qu'ils manquaient à leur mission en ne servant pas d'initiateurs divins, ou au moins d'auxiliaires actifs et puissants à la cause de la démocratie ; que, par leur conduite impie, ils rompaient complétement avec la tradition la plus ancienne.

N'est-ce pas un crime social que commettent certains apôtres de l'intelligence en restant en dehors de ce grand mouvement qui doit assurer la liberté et l'indépendance des peuples ? Comme l'a fort bien dit M. Etienne Arago, il serait beau de chercher à ramener ces esprits égarés à leur véritable mission :

« Est-ce qu'ils n'avaient pas une pensée grande, utile, populaire, « ces sculpteurs de l'antique Grèce, quand ils taillaient les images « de leurs héros, de leurs hommes illustres, dans le marbre de Paros?

« Est-ce qu'ils n'avaient pas souci du peuple, les Eschyle, les So- « phocle, les Euripide, les Aristophane, quand ils faisaient réciter « leurs drames devant la foule assemblée ?

« Oui, certes, ils savaient qu'ils faisaient œuvre d'éducateurs pu- « blics. Mais il faut dire aussi que le gouvernement d'Athènes les « aidait merveilleusement. Il disait à Phidias et à Praxitèle : « Peu- « plez les temples et les places publiques des chefs-d'œuvre éclos « sous votre ciseau immortel. » Il se gardait bien de leur dire, « comme nos gouvernants, à propos de la statue de Molière : « Un « coin de rue est bon pour ce comédien ; il faut réserver nos places « publiques pour les rois de France. »

« Et, loin de faire de leurs vastes théâtres ce que l'on fait de nos « salles de spectacle, des lieux de priviléges, où l'homme de travail,

« le prolétaire, ne peuvent entrer qu'à de rares intervalles, le gou-
« vernement d'Athènes appelait le peuple tout entier aux solennités
« de la tragédie et de la comédie; on le payait même pour qu'il allât
« écouter les grandes, les sublimes, les utiles leçons du génie.

« Le théâtre! le peuple! ces deux mots me rappellent une
« anecdote.

« Peu de jours après la grande semaine, un projet d'organisation
« des théâtres en France fut conçu par un ami du peuple; il deman-
« dait que les hautes places des théâtres subventionnés par la nation
« fussent réservées à la population ouvrière, qui y arriverait avec
« des billets dont les maîtres, les chefs d'atelier disposeraient en fa-
« veur des travailleurs honnêtes et laborieux. On fit néant à la re-
« quête. A celui qui voulait faire concourir les arts de la peinture, de
« la danse, de la musique, de la déclamation, à un but d'utilité, de
« moralisation; à celui qui résumait sa pensée en disant que les théâ-
« tres devaient être *les journaux du soir*, on répondit en haut lieu :
« Non, les théâtres ne doivent être qu'un délassement aux occupa-
« tions du jour. »

« Cette réponse ne fut pas seulement un acte d'ingratitude envers
« le peuple, qui venait de faire une révolution; ce fut aussi un mal-
« heur pour l'art. Du mélange des spectateurs serait née infailliblе-
« ment la nécessité d'heureuses modifications dans la littérature dra-
« matique. Loin de refaire du vieux ou de rester dans la fantaisie,
« l'art se serait inspiré des intérêts palpitants de la société, il aurait
« jeté un regard sur l'existence de ce peuple qu'il aurait eu pour pu-
« blic, juge et partie; il aurait fouillé dans ses vices pour les corri-
« ger, dans ses défauts pour les redresser, dans ses vertus pour les
« donner en exemple... Quels drames! quelles comédies alors! Oh!
« la mine était riche et vierge encore, car il y a du nouveau dans le
« passé du peuple; il y a des richesses dans sa pauvreté. En l'obser-
« vant de près, on aurait découvert bien des pleurs jusque dans sa
« joie, et quelquefois aussi du rire dans ses larmes.

« Est-ce donc une chose nouvelle que nous demandons aux artistes
« et aux littérateurs? Les plus grands n'ont-ils pas retrempé leur gé-
« nie au sentiment populaire, au saint amour de la patrie?...

« Voyez le front radieux du Dante et de Michel-Ange en Italie, de
« Milton en Angleterre... Mais pourquoi sortir de la France? ne
« sommes-nous pas assez riches de nos propres souvenirs?

« L'esprit de liberté et d'opposition, l'esprit frondeur, l'esprit fran-
« çais dans les arts et dans la littérature, remonte à nos premiers
« livres, à nos premiers poëmes, à nos plus anciennes chansons.

« Nos trouvères étaient de gentils moqueurs qui chansonnaient les
« grands avec autant de sens que de raison.

« L'auteur du vieux *Roman de la Rose* flagellait la *papelardie*
« bien avant Rabelais, le grand satirique.

« Sous Louis XII, les enfants sans souci, les clercs de la basoche,
« jouaient en plein théâtre l'avarice du roi.

« Sous la Ligue, d'Aubigné, le grand-père de madame de Mainte-
« non, jeta à pleine verve la honte et le mépris sur les saturnales de
« Henri III.

« Combien d'autres, avant et après la Ligue, sont arrivés à la gloire
« en se préoccupant des intérêts du pays, en prenant part aux con-
« troverses religieuses, en se mêlant activement aux guerres ci-
« viles !

« Dans la poésie, Clément Marot, dont les vers servirent d'auxi-
« liaires au réformateur Luther ;

« Dans l'histoire, le président de Thou ;

« Dans l'éloquence, Lhôpital, qui dit aux hommes de se garnir de
« vertus et de se munir de bonnes mœurs en face des bûchers et des
« tortures ;

« Dans la philosophie, Michel Montaigne, et La Boétie, qui eut les
« idées d'un républicain au temps des infâmes Valois.

« Lorsqu'à la Ligue succède la Fronde, La Rochefoucault se trouve
« jeté au milieu de cette insurrection galante, parfumée, et y apprend
« à connaître les hommes dont il formule les sentiments, les passions,
« les penchants, bons ou mauvais, en spirituelles maximes.

« Corneille arrive, et il ressuscite, au profit de l'avenir, toute la
« république romaine.

« Molière, enfant, a vu la bourgeoisie qui commençait à jouer un
« rôle politique, et plus tard il la constitua en la corrigeant de ses
« ridicules, tandis qu'il montra sans cesse la noblesse pleine de vices
« incorrigibles.

« Je ne dirai rien de Voltaire... qui parle assez pour lui ; de Rous-
« seau, qu'à Dijon surtout on ne doit pas oublier ; de tous les ency-
« clopédistes, ces immortels précurseurs de la Révolution française ;
« de Beaumarchais, qui mêla les conditions dans sa comédie, comme
« elles allaient être mêlées dans le monde... Mais je m'arrête un
« moment à cette époque où le peuple voulut compter et compta pour
« quelque chose. Quels sont les noms de ces temps-là qui sont restés
« dans l'histoire des lettres et des arts ? Ceux précisément des
« hommes pour qui le peuple n'était pas un vain mot : Fabre d'É-
« glantine, qui eut le mâle courage de continuer Molière, et qui n'y
« succomba point ; Chénier, chez lequel la forme se subordonne à la
« leçon ; Lemercier, qui ne termina pas à l'Empire et à la Restaura-
« tion son opposition patriotique ; Picard, qui eut son théâtre révolu-
« tionnaire ; et, dans les arts, David, dont le pinceau était romain ;
« Prudhon, qui prouva que la force d'une opinion n'exclut pas la
« douceur de la palette ; le sculpteur Houdon, qui comprit à la fois
« le génie de Molière et celui de Voltaire, et qui, en reproduisant
« leurs figures, nous a laissé deux immortels ouvrages.

« Que les temps sont changés !

« Produisant sans principes, marchant à l'aventure, voyez comme « les arts ont dévié à la fois de la double ligne parallèle du *beau* et de « l'*utile*. Aussi, quel a été le résultat de leurs explorations sans gou- « vernail ni boussole ? Qu'ont-ils trouvé au bout de leur course vaga- « bonde? Le *scepticisme railleur* et la *corruption*.

« Pouvait-il en être autrement? Ne cherche-t-on pas à amuser au « lieu d'instruire? à reveiller les sens et non à élever l'âme? Dans « leur plus noble appellation, les artistes sont donc tout au plus « aujourd'hui des complaisants et des amuseurs.

« Presque jamais le théâtre ou le roman, presque jamais le dessin, « la sculpture, la peinture, ne représentent le peuple que grossier ou « ridicule : il faut qu'il provoque le rire ou qu'il fasse naître le dégoût!

« A quoi bon étaler ses vices, qui sont les fruits de l'ignorance où « on le tient et de l'abandon où on le laisse? A quoi bon montrer les « plaies des pauvres lépreux, sur lesquelles, à défaut de baume, on « devrait au moins jeter un voile compatissant?

« Peintres, dessinateurs, auteurs dramatiques, vous traînez com- « plaisamment le peuple en haillons jusqu'à la borne et au ruisseau, « et vous oubliez à plaisir de nous le montrer dans l'atelier, où il use « ses forces ; au fond d'une mine, où il s'étiole, privé d'air et de « soleil; sur les échafauds chancelants, où il passe ses jours pour « gagner un pain insuffisant. Vous nous le présentez dans ces rares « exceptions de paresse ou de débauche, et vous nous le cachez là « où il est grand, généreux, patient, plein de dévouement et de « vertu.

« Ah! si les artistes avaient songé à se mettre au service du peuple, « ils auraient pesé fortement dans la balance politique, sans compter « que, travaillant pour lui, ils eussent travaillé pour eux-mêmes. « Les beaux-arts sont les fils aînés de la République. Déchus un « instant, il faut, pour se relever, qu'ils se retrempent dans le sen- « timent démocratique. »

Le mal dont se préoccupait M. Étienne Arago sous la monarchie subsiste toujours sous la République, et subsistera longtemps encore, parce qu'il n'est pas un accident, mais le résultat inévitable d'un état de choses tenant à des causes profondes.

Depuis quelque temps même le mal empire ; c'est là un grave symptôme. A part quelques exceptions qui s'en vont comme s'évanouissant dans un vaste naufrage, *rari nantes*, le niveau du mauvais gagne et monte. C'est un débordement qui menace de tout envahir, ou une atonie qui prend des proportions effrayantes. De tous les bons esprits qui ont signalé des plaies profondes, combien en a-t-on vu se préoccuper sérieusement du remède qui pourrait les guérir? Quels sont les hommes qui, investis d'une autorité suffisante, ont tenté d'obtenir du gouvernement une protection efficace pour les lettres et les arts? N'est-ce pas au gouvernement à ne pas laisser aux prises avec la nécessité celui qui travaille pour l'avenir avec l'amour des

hommes et sous l'œil de Dieu? n'est-ce pas au pouvoir, issu de la nation, à favoriser l'essor du génie vers les conceptions nobles, à encourager une heureuse émulation, à mettre à l'abri des tentations de la faim les grandes intelligences et les nobles cœurs? Si l'art a trop souvent élaboré la dégradation du goût et des mœurs, si parfois il est devenu agressif et dangereux, s'il s'est déconsidéré enfin en manquant à sa mission, c'est que le gouvernement n'a rien fait pour l'élever à toute sa dignité. Arrachez les lettres et les arts à la servitude, au mercantilisme qui les exploite, à la misère qui les ronge, au désespoir qui les tue; faites que les hommes de talent puissent vivre de leur travail, que l'excès du malheur n'étouffe plus chez eux les nobles aspirations de la pensée; qu'ils trouvent les moyens de faire imprimer leurs œuvres; ne laissez pas dans une condition dégradante ceux qui sont indépendants par caractère; ne laissez pas dégénérer des vertus en autant de tourments; empêchez que ce qu'ils portent de générosité dans le sang se change en fiel : alors ils utiliseront pour la gloire de leur pays des forces dispersées ou énervées et tout ce que Dieu leur a donné d'intelligence, de courage et de patriotisme. Faites que de nos jours les écrivains n'en soient pas réduits, pour vivre, à implorer des secours, comme le firent bon nombre des hautes intelligences dont parle M. Etienne Arago.

Clément Marot, par exemple, qui était gueux comme un poète, ne fut-il pas souvent forcé d'avoir recours au roi de Navarre, à qui il demandait sans façon *cent escus* dans quelque joli dizain :

> Plaise au Roy ne refuser point
> Ou donner, lequel qu'il voudra,
> A Marot cent escus apoinct,
> Et il promet qu'en son pourpoint
> Pour les garder ne les coudra...

M. Louis Blanc, l'historien de la Révolution française, qui fut amené, par les plus cruelles souffrances, à intenter à la société ce grand procès qui est pendant devant le monde, a développé au banquet de Dijon un toast *à l'avenir de la France !* Il a salué cette ville inspiratrice d'où est partie l'étincelle qui alluma le génie du plus éloquent apôtre de la démocratie, de l'immortel Jean-Jacques.

Et, rappelant l'histoire de la France depuis un demi-siècle, traçant un tableau saisissant de cette société moderne, telle que l'avaient faite des institutions vicieuses, partout livrée au plus cruel antagonisme, il termina par un magnifique morceau oratoire en montrant la France donnant la liberté au monde.

« Au temps des croisades, a dit M. Louis Blanc, lorsque l'Europe « partit pour aller conquérir le tombeau du Christ, où reposait la « liberté, ce fut la France qui prit le mouvement sous son aile. Plus « tard, quand les prêtres ultramontains voulurent imposer le joug de « la papauté, ce furent les évêques gallicans qui défendirent les

« consciences. Et, aux derniers jours de la monarchie, qui soutint, « dans le Nouveau-Monde, la jeune Amérique? La France, toujours « la France! Et, par un mystérieux calcul de la fortune, ce fut la plus « vieille monarchie de l'ancien monde qui vola au secours de la pre- « mière république du monde nouveau!

« Et ce qui est vrai, messieurs, de la France monarchique, com- « ment ne le serait-il pas, surtout, de la France républicaine? Où « rencontrer, dans l'histoire, quelque chose qui ressemble à cet « admirable dévouement de la République, quand, épuisée par le sang « qu'elle a versé sur les frontières et sur les échafauds, elle en trouve « encore à répandre pour ses frères bataves; lorsque, vaincus ou « vainqueurs, elle illumine ses ennemis mêmes des éclairs de son « génie?

« Que l'Europe nous envoie seize armées, nous lui rendons la « liberté.

« Et, en effet, nous l'avons apportée à toute l'Europe, et si géné- « rale, si large, que c'est encore en vertu de ses principes que des « peuples qui paraissent abattus se soulèvent. La Révolution, qui « sommeille en France, prend sa revanche en Suisse et en Italie.

« Mais que personne ne s'y trompe, c'est toujours l'idée française « qui combat, car la France des idées, la France des sentiments, se « retrouve sur tous les points du globe.

« Aussi ne mourra-t-elle jamais! car son existence est une des « nécessités de la vie européenne. Le jour où la France viendrait à « périr, il se ferait un vide immense qui ne pourrait être comblé.

« Nous avons vu les portes de Paris ouvertes à l'invasion de nos « plus cruels ennemis. Eh bien! à peine touchaient-ils cette terre « sacrée, ils l'ont tellement sentie frémir sous les pas de leurs che- « vaux, qu'ils en sont sortis tout pleins de l'effroi de leur triomphe. « Ils espéraient nous imposer le despotisme: ils ont remporté la « contagion de la liberté! »

Sous le rapport de la beauté du style, de l'art, de la puissance, de la grandeur et de la majesté de l'image, cette dernière partie du discours de M. Louis Blanc se rapproche de l'éloquence antique.

M. Ledru-Rollin porta un toast *à la souveraineté du Peuple!* Fidèle à ses antécédents, il combattit glorieusement les objections soulevées par certains peureux contre le suffrage universel, et démontra que vouloir balayer la corruption sans le suffrage universel c'était tenter un effort inutile.

Aux craintes hypocrites que l'on manifestait à cette époque, dans les banquets de la gauche, de voir l'ordre troublé par l'agitation à un jour donné, par le remuement de toute une grande nation, il opposa l'histoire, où l'on pouvait se convaincre que l'urne du scrutin fut respectée, environnée de garanties, au milieu des passions les plus incandescentes et les plus opposées de la révolution. Comment alors un principe saint en lui-même, éminemment pacificateur,

pratiquement applicable, ne devait-il pas être, par la volonté du peuple, prochainement reconquis? La raison, comme les lois de la nature, en rendaient témoignage.

Après Dijon vint Châlon-sur-Saône, qui voulut aussi avoir son banquet démocratique. Les patriotes étaient jaloux de montrer que le pays n'avait pas donné sa démission, qu'il sentait les douloureuses blessures faites à son honneur, à sa dignité, et qu'il voulait à tout prix reconquérir le terrain perdu. L'époque avancée de l'année, l'approche de l'hiver, les neiges qui commençaient à tomber dans les montagnes, rendaient bien difficile l'organisation d'un banquet à Châlon. En outre, l'ouverture de la session ne permettait aucun retard. Mais tous ces obstacles, loin de ralentir le zèle des démocrates, augmentèrent leur énergie. Ils étaient impatients, avides de protester contre la lâcheté et les violences d'un pouvoir qui ne dissimulait plus ses tendances liberticides.

Le 18 décembre donc, les voitures publiques, les voitures particulières, les bateaux à vapeur, versaient des flots d'étrangers dans la ville. Cette réunion, où se trouvait tout le conseil municipal, fut imposante comme celles de Lille et de Dijon. M. Ledru-Rollin, ce champion courageux des droits du peuple, y porta un toast « à l'unité de la révolution française, à l'indivisibilité des trois grandes époques qui la caractérisent, des trois grandes assemblées qui la personnifient : à la Constituante! à la Législative! à la Convention! » Ce toast lui fut inspiré par les ennemis de la révolution, qui ne faisaient figurer sur les devises qui ornaient leurs fêtes que ces deux dates : 1789 — 1830.

« Pourquoi ces deux dates et pas une autre? demanda M. Ledru-« Rollin. Pourquoi la Constituante et pas la Convention? Est-ce un « cercle que vous voulez tracer, où doivent s'éterniser les destinées du « monde, 1789 qui ouvrit la carrière à la bourgeoisie, 1830 qui, à « vos yeux, la referme sans doute? 1789-1830, des ébauches à « compléter. Et le peuple donc!... Le peuple effraie, la Conven-« tion fait peur, voilà pourquoi 1792-1793 sont restés au bout du « pinceau.

« Et ici alors l'éternel refrain, oui, refrain chevrotant et hébété « de la peur : 1793, la Convention, c'est le génie du mal, le chaos, la « Terreur!

« La Terreur! Ah! citoyens, nous pouvons en parler librement, « nous à qui elle a légué une patrie, et qui n'aurons point à la recom-« mencer. Laissons-la donc dormir au plus profond de l'histoire, « mais répondons éternellement, à ceux qui en font éternellement un « épouvantail, que les écrivains mêmes qu'elle contriste le plus sont « obligés de reconnaître que sans elle il n'y aurait plus de France. « Plus de France! entendez-vous? Ah! je l'avouerai : à cette idée, « ma tête se trouble. Oui, plus de France, les rois le disaient déjà; « ses frontières étaient envahies, Toulon aux Anglais, Lyon, la Ven-

« dée aux royalistes, nos ports bloqués, des baïonnettes et des vais-
« seaux à la circonférence, une conspiration permanente au centre.
« La France était perdue: et c'est pour l'avoir sauvée, pour avoir
« sauvé les destinées du monde, que vous comptez avec la Terreur
« pour le sang répandu! Avez-vous auparavant compté avec les
« nobles, avec les prêtres, avec les rois, eux qui ont si longtemps fait
« verser le sang de millions d'hommes pour un mot, pour un vain
« trophée, souvent pour l'étroit et stérile espace d'un champ de
« bataille!

« Je le répète, aujourd'hui plus de Terreur à redouter. La violence
« de l'attaque est en raison des forces de la résistance. La résistance,
« où est-elle? Il y avait alors la ligue formidable des nobles et des
« prêtres. A l'heure qu'il est, il n'y a plus sérieusement de noblesse;
« elle est un mot; je me trompe, elle est un ridicule!

« Il n'y a plus de nobles depuis qu'un paysan a pu répondre à un
« émigré qui se vantait bien haut que ses ancêtres avaient gagné des
« batailles : « Moi aussi j'en ai gagné ; donc je suis un ancêtre. »

Cette Convention, que M. Barrot et ses amis rayaient de leurs anniversaires, c'est elle cependant qui a consacré d'une manière ineffaçable les droits imprescriptibles de l'homme; c'est elle qui a fait appel à la solidarité des peuples et établi entre eux une espèce de mutualité; c'est elle qui a fondé l'unité de l'administration, de la dette publique, des poids et mesures, qui a même essayé de l'unité des codes; qui a décrété pour l'enfance l'éducation commune et gratuite, une pension pour la famille surchargée, une retraite pour les invalides de l'industrie et de l'agriculture. Et dans le domaine de la pensée, des sciences, des arts, la France, tous les peuples, vivent de l'esprit des grandes fondations qu'elle jeta, en passant, sur sa route. Ce fut la Convention qui créa l'Institut, l'Ecole des arts et métiers, l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale, le Conservatoire de musique, en un mot, tout ce qui est grand, tout ce que le monde envie. Ainsi, ce que le centre gauche et la gauche dynastique retranchaient de leurs écussons fut, dans l'histoire de l'humanité, sous le rapport des institutions, la source la plus puissante et la plus féconde. Ils étaient conséquents, ces pygmées modernes, en ne rappelant pas cette assemblée de géants qui s'est immortalisée par tant de faits glorieux, par son courage et son patriotisme. La stérilité et l'impuissance ont toujours horreur de la virilité.

Ces banquets démocratiques, où les droits du peuple furent si courageusement proclamés, contrastaient singulièrement avec les banquets des dynastiques. M. Barrot et ses amis furent visiblement alarmés du caractère imprimé au mouvement qu'ils avaient provoqué. Mais aux justes attaques dont ils furent l'objet ils répondirent avec une imperturbable importance que ceux qui les accusaient de jouer devant le pays une indigne comédie étaient des voltigeurs de 93; à quoi les démocrates répliquèrent, en faisant allusion à M. Bar-

rot, qu'ils valaient bien les voltigeurs de 1815. C'est par ces menaces, ces défis, ces exclusions, que se termina la campagne réformiste.

M. Barrot avait monté un coup de tête à Lille, M. Dufaure frappa le sien à Saintes en refusant la présidence du banquet préparé dans cette ville.

Comme M. Thiers, M. Dufaure était ennemi de toute manifestation ayant pour but d'agiter le pays; il craignait de se rendre impossible en assistant aux banquets, et, comme il tenait à ménager son avenir ministériel, il s'abstenait. Il rendit même son sacrifice plus complet en le proclamant. Les prétendants au pouvoir sont les mêmes à toutes les époques : quand il s'agit du salut du pays, ils ne se préoccupent que de leurs intérêts personnels. Périsse la France plutôt que leur insatiable ambition ! Que signifie donc ce renom de droiture austère et de fermeté politique que l'on accordait à M. Dufaure? M. Dufaure n'eut pas même l'excuse banale du toast au roi, puisqu'on lui offrit de le porter et de régler tous les autres à son gré. Les banquets déplaisaient à la cour, et il n'en fallut pas davantage pour que M. Dufaure lançât l'anathème sur ces réunions, qui, loin de rentrer sous terre à sa voix, se multiplièrent davantage et prirent des proportions plus imposantes.

Le toast au roi, qui fut l'occasion de tant de dissentiments, le prétexte de tant d'abstentions, n'était qu'une habile machine de guerre que faisait mouvoir le gouvernement à défaut d'armes plus sérieuses. Le schisme qui en est sorti a dessiné nettement les positions de chacun; mais n'était-ce pas la plus grave des inconséquences, un non-sens, que ce toast au roi porté par des hommes qui attaquaient avec acharnement le gouvernement personnel de la royauté? Quoi qu'il en soit, le pouvoir se montra tellement susceptible à cet égard, qu'un magistrat, M. Gambon, qui s'était opposé à ce qu'on portât la santé du roi dans un banquet réformiste, fut suspendu de ses fonctions pendant cinq ans. Qu'aurait dit M. Guizot si on lui eût demandé, en 1839, d'ouvrir ou de couronner une de ses vigoureuses harangues contre les empiétements de la prérogative royale par le cri de : Vive le roi!

En exagérant et envenimant cette puérilité, le pouvoir n'avait d'autre but que d'en faire une pierre d'achoppement. Sur ce point, comme sur tant d'autres, ses espérances ont été déçues, ses manœuvres déjouées.

Le *Journal des Débats*, qui avait tour à tour affiché un pessimisme affreux, une ironie barbare, un persiflage ridicule, parut cependant avoir une demi-intelligence de la situation. Il sentait le danger que courait la monarchie, et surtout les périls de la féodalité industrielle dont il était l'instrument; mais aurait-il eu assez de cœur pour se rallier à la cause nationale au détriment des intérêts égoïstes qu'il représentait, assez de lumières pour comprendre que le succès des idées démocratiques pouvait seul sauvegarder tous les droits, tous les intérêts en les conciliant, qu'il était condamné à défendre quand

même qui le payait? De là des réticences, des idées confuses, un mélange d'égoïsme, d'ignorance et de perspicacité.

« Les banquets, disait-il à la fin de décembre, ont déchiré le voile! « Il est clair que ce n'est pas au cabinet que l'on en veut, mais à la « majorité tout entière, au parti conservateur dans toutes ses nuan- « ces, au gouvernement, en prenant ce mot dans son acception la « plus étendue. Déjà, il est facile de le voir, le centre gauche est « dépassé de beaucoup; la gauche elle-même ne serait pour le mouve- « ment qu'une étape bien courte, un point d'arrêt bien faible. C'est à « peine si les radicaux croient encore avoir besoin de se dissimuler « derrière M. Barrot. Les radicaux, à leur tour, ont tout au plus quel- « ques pas d'avance sur les socialistes. Ceux-ci forment le dernier « bataillon de l'anarchie, et déclarent sans détour que toute réforme « politique ne sera pour eux de quelque valeur qu'à titre de brèche « faite à la société. Tout pas imprudent ou mal assuré sur cette « pente rapide pourrait-il avoir d'autre résultat qu'une chute « affreuse? »

Malgré son ton d'assurance, le gouvernement se sentait dangereusement blessé. Il ne pouvait pas se sauver; mais il est probable qu'il aurait ajourné sa perte en entrant dans la voie de la réforme politique, en acceptant un ministère libéral, ou bien, ce qui eût été plus radical, plus hardi, plus efficace, en secouant le joug de la féodalité financière et en entrant largement dans la voie des institutions démocratiques.

En cette circonstance Louis-Philippe montra bien qu'il avait tout usurpé, sa réputation de haute capacité, de vieille expérience, comme son trône. Il se défendit, comme tous les pouvoirs qui vont tomber, par une aveugle et violente réaction contre l'opinion publique. Son gouvernement multiplia les procès de presse, les mesures arbitraires, les persécutions.

Le *National,* pour l'article dont voici un passage, fut condamné à huit mois de prison et 6,000 francs d'amende :

« Il faut que l'agitation légale se propage d'un bout du pays à « l'autre, et que le cri de la nation, réclamant d'une même voix la « réforme électorale, contraigne le gouvernement, qui osait nier le « besoin et le désir de la réforme, à s'incliner devant le vœu unanime « de l'opinion. Il doit céder, ou tomber s'il refuse; mais, quoi qu'il « fasse, le salut de la France est au bout. »

M. Cabet, ancien député, chef du parti des communistes icariens, qui songeait à aller fonder une colonie dans le Texas pour y mettre ses idées en pratique, fut arrêté; défense formelle fut faite aux Polonais de se réunir dans un banquet pour la fête du prince Czartoriski; M. Bakounine, réfugié polonais, fut expulsé pour un discours hostile à la Russie; des ouvriers, qui avaient fondé une société philanthropique sous le titre de l'*Union,* furent traduits en police correctionnelle. Dans l'enseignement supérieur, on persécuta les profes-

seurs. A Montpellier, M. Bernard perdit le décanat de la Faculté de médecine pour avoir donné son adhésion aux protestations réformistes. A Paris, le pouvoir n'attendait qu'un prétexte pour fermer le cours de M. Michelet au Collége de France, qui fut suspendu ultérieurement. Enfin on marchait d'un pas accéléré par les mêmes voies et vers le même dénoûment que la Restauration. Les mauvais gouvernements ont une haine commune qui ne saurait se manifester de deux manières différentes : c'est la haine de la pensée large, hardie, généreuse, de la parole libre. Après avoir poursuivi un ennemi de son repos dans les associations, dans la presse; après l'avoir maudit dans les banquets politiques où il se produisait vif, ardent, le ministère devait l'attaquer jusque dans les régions hautes de la science et de la théorie. M. Michelet ne pouvait échapper au sort de MM. Adam Mickievicz et Quinet, hommes de génie et de cœur, dont la parole animée, pleine de vérité, réveillait au sein de la jeunesse des écoles, avec des sentiments généreux, l'amour de la patrie, de la liberté, de l'humanité.

Les causes les plus diverses concouraient à augmenter l'ébranlement des esprits, à produire des résistances opiniâtres, des luttes dangereuses : actes de corruption, suicides mystérieux, scènes criminelles dans les hautes sphères sociales, dans les régions du pouvoir, procès scandaleux, agitation réformiste, poursuites contre la presse, atteintes à la liberté d'enseignement, scission de partis. Toutes ces choses devaient frapper vivement l'esprit gouvernemental de M. Thiers. Il souhaitait ardemment le renversement du ministère; mais il ne voulait pas qu'il entraînât la monarchie dans sa chute, et, à certains symptômes, il jugea que c'était ce qui allait infailliblement avoir lieu. Il songea donc sérieusement à tout faire, dans la limite de ses forces, pour prévenir une catastrophe qui lui paraissait imminente. Voyant le péril dans l'agitation produite par les manifestations réformistes, dans l'exaltation des esprits qui en était la conséquence, il résolut de manœuvrer pour faire cesser cette agitation. L'ouverture des Chambres était proche, la discussion de l'adresse promettait d'être vive : ses amis ne pourraient se passer de son concours; c'est là qu'il les attendit.

M. Thiers avait toujours obstinément refusé de paraître aux banquets. Il était trop politique, trop soucieux de son avenir, pour s'associer à des manifestations qui déplaisaient au roi. Arrivé à la puissance et aux honneurs par une révolution, M. Thiers comprenait qu'il avait tout à perdre dans une révolution nouvelle. Il était donc, par esprit de conservation, l'ennemi de toute mesure susceptible de provoquer des crises violentes. Cependant, tout en condamnant le système de ses amis de la gauche, il les laissa faire sans approuver ni improuver officiellement leur conduite. Et, en effet, le *Constitutionnel,* en partie dévoué à M. Thiers, ne laissa rien transpirer de l'opinion personnelle de l'ex-président du 1er mars. Ce journal fut au contraire

favorable à l'agitation réformiste. On espérait s'en servir comme d'un levier. Mais quand M. Thiers vit qu'on dépassait le but, il eut peur, et il se prononça énergiquement contre les banquets. Il s'en ouvrit d'abord librement à ses amis. Il exposa que la société s'acheminait vers un état révolutionnaire qu'il fallait prévenir.

L'attitude du peuple sur le passage des invités qui se rendirent à la fête donnée par M. le duc de Montpensier, à Vincennes, l'avait épouvanté. Il avait vu le germe d'une révolution dans les regards irrités, menaçants, des populations du faubourg Saint-Antoine; et, comprenant que l'agitation populaire produite par les banquets finirait par amener des coups de fusil si on la prolongeait, il résolut d'empêcher une explosion, s'il en était temps encore. Chaleureusement appuyé par M. de Rémusat, il déclara donc nettement à ses amis que si la campagne réformiste continuait pendant la session, l'opposition constitutionnelle ne devait pas compter sur son concours dans la discussion de l'adresse. Il menaça même ouvertement ses amis d'attaquer les banquets à la tribune, de les combattre par tous les moyens en son pouvoir, de les désavouer d'une manière éclatante, si on persistait à entretenir l'agitation dans le pays. Et comme l'opposition dynastique ne comptait pas dans ses rangs des hommes d'un talent assez éprouvé pour entreprendre avec avantage, dans la discussion de l'adresse, une lutte sérieuse contre le ministère, elle fut forcée de transiger avec M. Thiers pour obtenir son concours, c'est-à-dire qu'elle renonça formellement aux banquets.

A cette condition, M. Thiers promit de battre en brèche le cabinet du 29 octobre, non sur le terrain de la réforme, où il n'avait jamais voulu s'engager, mais à propos de la politique extérieure et de la situation financière de la France.

M. Thiers, sans être partisan de la réforme, avait cependant consenti à ce que le nombre des députes des villes fût augmenté. Il avait été amené à convenir qu'il était monstrueusement injuste qu'un bourg-pourri, comptant trois mille habitants, fût représenté par un député, tandis que le 2e arrondissement de Paris, par exemple, où il y a une population de deux cent mille âmes, n'était représenté que par trois députés. Il ne s'opposait donc pas à ce qu'on mît un terme à cette anomalie en faisant entrer à la Chambre quatre-vingts nouveaux députés. Mais, au fond, peu lui importait le nombre des électeurs. Le mal, à ses yeux, ne gisait pas dans la loi électorale de 1831. Logicien rigoureux, et fidèle interprète des sentiments de la haute bourgeoisie, il refusait au peuple cette aptitude électorale que lui avait pourtant reconnue Montesquieu. Voué à la défense des intérêts et des priviléges de la caste financière, M. Thiers craignait, bien à tort sans doute, que toute extension du cadre électoral ne produisît de graves perturbations. Lui, enfant du peuple, apôtre de l'intelligence, il n'était pas ému de tout ce qu'il y avait d'injuste, d'inique, à priver le peuple de l'exercice de sa souveraineté, à accorder aux

écus ce qu'on refusait aux capacités. Ce sont là des considérations toutes démocratiques qui touchaient peu l'ex-président du 1er mars. Selon lui, en adoptant un système politique conforme aux vœux du pays, aux instincts de la nation, on pouvait gouverner avec sécurité et à la satisfaction générale avec n'importe quelle Chambre, fût-elle produite seulement par cinquante mille électeurs, comme si l'unique moyen pour le peuple d'exprimer sa volonté, c'est-à-dire son approbation ou sa désapprobation de la conduite de ses gouvernants, n'était pas précisément ce libre exercice de sa souveraineté que M. Thiers lui refusait !

Il déclara donc qu'il ne toucherait pas un seul mot de cette réforme pour laquelle ses amis avaient, à son grand regret, et peut-être aussi au leur, révolutionné le pays. Il décida qu'il attaquerait le ministère sur sa politique extérieure, en faisant ressortir tout l'odieux de la politique indigne suivie en Suisse et en Italie, et qu'il présenterait le tableau vrai de la triste situation financière de la France par suite de la mauvaise administration. Quant à MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Léon de Maleville, de Rémusat et autres, ils se partagèrent les questions secondaires à l'aide desquelles on pouvait battre le cabinet en brèche, et avec ce plan ainsi concerté d'avance on se prépara à livrer bataille.

Voilà sous quels auspices s'ouvrit la session de 1848.

Le 28 décembre 1847, par un temps froid, sombre, brumeux, Louis-Philippe se rendit, pour la dernière fois, à la Chambre des députés, où il prononça le discours suivant :

« Messieurs les pairs, messieurs les députés,

« Je suis heureux, en me retrouvant au milieu de vous, de n'avoir « plus à déplorer les maux que la cherté des subsistances a fait peser « sur notre patrie. La France les a supportés avec un courage que « je n'ai pu contempler sans une profonde émotion. Jamais, dans de « telles circonstances, l'ordre public et la liberté des transactions « n'ont été si généralement maintenus. Le zèle inépuisable de la « charité privée a secondé nos communs efforts. Notre commerce, « grâce à sa prudente activité, n'a été que faiblement atteint par la « crise qui s'est fait sentir dans d'autres Etats. Nous touchons au terme « de ces épreuves. Le ciel a béni les travaux des populations, et « d'abondantes récoltes ramènent partout le bien-être et la sécurité. « Je m'en félicite avec vous.

« Je compte sur votre concours pour mener à fin les grands tra- « vaux publics qui, en étendant à tout le royaume la rapidité et la « facilité des communications, doivent ouvrir de nouvelles sources de « prospérité. En même temps que des ressources suffisantes conti- « nueront d'être affectées à cette œuvre féconde, nous veillerons « tous, avec une scrupuleuse économie, sur le bon emploi du revenu « public, et j'ai la confiance que les recettes couvriront les dépenses



« dans le budget ordinaire de l'Etat, qui vous sera incessamment « présenté.

« Un projet de loi spécial vous sera proposé pour réduire le prix « du sel et alléger la taxe des lettres dans la mesure compatible avec « le bon état de nos finances.

« Des projets de loi sur l'instruction publique, sur le régime des « prisons, sur nos tarifs de douanes, sont déjà soumis à vos délibéra- « tions. D'autres projets vous seront présentés sur divers sujets im- « portants, notamment sur les biens communaux, sur le régime des « hypothèques, sur les monts-de-piété, sur l'application des caisses « d'épargne à de nouvelles améliorations dans la condition des classes « ouvrières. C'est mon vœu constant que mon gouvernement tra- « vaille, avec votre concours, à développer en même temps la mora- « lité et le bien-être des populations.

« Mes rapports avec toutes les puissances étrangères me donnent « la confiance que la paix du monde est assurée. J'espère que les « progrès de la civilisation générale s'accompliront partout de con- « cert entre les gouvernements et les peuples sans altérer l'ordre « intérieur et les bonnes relations des Etats.

« La guerre civile a troublé le bonheur de la Suisse. Mon gouver- « nement s'était entendu avec les gouvernements d'Angleterre, d'Au- « triche, de Prusse et de Russie, pour offrir à ce peuple voisin et « ami une médiation bienveillante. La Suisse reconnaîtra, j'espère, « que le respect des droits de tous et le maintien des bases de la con- « fédération helvétique peuvent seuls lui assurer les conditions dura- « bles de bonheur et de sécurité que l'Europe a voulu lui garantir « par les traités.

« Mon gouvernement, d'accord avec celui de la Grande-Bretagne, « vient d'adopter des mesures qui doivent parvenir enfin à rétablir « nos relations commerciales sur les rives de la Plata.

« Le chef illustre qui a longtemps et glorieusement commandé en « Algérie a désiré se reposer de ses travaux. J'ai confié à mon bien- « aimé fils le duc d'Aumale la grande et difficile tâche de gouverner « cette terre française. Je me plais à penser que, sous la direction de « mon gouvernement et grâce au courage laborieux de la généreuse « armée qui l'entoure, sa vigilance et son dévouement assureront la « tranquillité, la bonne administration et la prospérité de notre éta- « blissement.

« Messieurs, plus j'avance dans la vie, plus je consacre avec « dévouement au service de la France, au soin de ses intérêts, de sa « dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a donné et me con- « serve encore d'activité et de force. Au milieu de l'agitation que « fomentent les passions ennemies ou aveugles, une conviction « m'anime et me soutient : c'est que nous possédons dans la monar- « chie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, les « moyens les plus assurés de surmonter tous ces obstacles, et de

« satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère
« patrie. Maintenons fermement, selon la Charte, l'ordre social et
« toutes ses conditions. Garantissons fidèlement, selon la Charte, les
« libertés publiques et tous leurs développements. Nous transmet-
« trons intact aux générations qui viendront après nous le dépôt
« qui nous est confié, et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu
« l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres. »

On l'a dit avec raison, il y a une chose bien ennuyeuse et bien insipide : c'est la monotonie du descriptif. Depuis qu'Homère a peint le soulèvement des vagues écumantes, toutes les tempêtes des livres font le même bruit ; depuis la chasse de Méhul, toutes les chasses des théâtres soufflent dans le même cuivre et donnent du même cor ; depuis que l'on voyait des séances royales, le tapissier dressait le même trône, le monarque, couvert du même habit, débitait les mêmes niaiseries, la masse touffue des centres hurlait le même cri, et le rideau tombait : la comédie était jouée.

Cette fois du moins la harangue royale avait le mérite d'être plus nette que d'habitude ; elle était agressive et insolente. On prenait hautement le parti de l'Autriche en invitant l'Italie à respecter les bonnes relations des États, et on osait mettre la Suisse en tutelle en lui prescrivant les conditions de sa sécurité. Malgré la rude leçon que M. Guizot avait reçue, malgré le ridicule dont il s'était couvert aux yeux du monde par cette note fameuse qui a couru comme une bohémienne après le Sonderbund, et dont lord Palmerston s'était emparé pour l'appliquer sur la joue de M. Guizot, on persistait à donner des conseils qui eurent le même sort que les menaces.

Ces défis jetés à l'Italie et à la Suisse étaient couronnés par une provocation violente adressée à la France. L'action réformiste avait engendré une telle colère, que les milliers de citoyens, députés, magistrats, électeurs, maires, conseillers généraux, conseillers municipaux, gardes nationaux, propriétaires, écrivains, qui s'étaient réunis pour demander la réforme électorale, pour flétrir la corruption et les actes honteux du gouvernement, étaient accusés de n'avoir obéi qu'à des passions ennemies ou aveugles. On traitait des manifestations légales comme une sédition. Le monarque, transformé en chef de parti, jetait des paroles violentes aux adversaires de ses ministres, il se mêlait aux passions de la polémique.

Or, les premiers symptômes révolutionnaires de Février ayant porté au pouvoir des membres de l'opposition, le roi s'est trouvé avoir pour ministres des hommes qu'il avait appelés ennemis de son trône ou complices de ses ennemis. Dire à cent députés : Je vous tiens pour des ennemis personnels de ma couronne ou pour des imbéciles ayant agi sans discernement, n'était-ce pas le renversement le plus complet des plus simples notions du régime constitutionnel ? A cet oubli de toute mesure, à cet outrage, on reconnaissait la politique insensée, provocatrice de M. Guizot. Et cet homme prétendait servir la dynas-

tie en disant comme la Restauration : Point de concessions! Il faisait plus : à la résistance il joignait l'insulte. Et, pour montrer sur qui il comptait pour se défendre, le gouvernement glorifiait le maréchal Bugeaud.

Les satisfaits étaient contents et prêts à le prouver; qu'avait à réclamer la France? Ainsi, appuyé sur sa majorité, le pouvoir interdisait à la nation toute expression collective d'un sentiment, d'une idée, d'un désir. Il continuait sa marche en bravant, en se moquant de tout, de la presse, des Chambres et du pays. Voilà comment Louis-Philippe et M. Guizot entendaient le gouvernement libre. Et, par une incroyable aberration, ils espéraient transmettre intact aux générations futures ce système modèle, ils se flattaient d'être bénis pour avoir fondé et défendu cet édifice à l'abri duquel la France devait vivre heureuse et libre.

Mais les générations futures n'ont pas jugé à propos de s'abriter sous l'édifice si laborieusement élevé par ce système corrupteur, et leurs bénédictions se sont manifestées par des coups de fusil.

Les premiers actes des conservateurs ont prouvé que le pouvoir avait exprimé leurs sentiments et qu'ils étaient bien décidés à le suivre, à le soutenir, dans la voie où il était entré. Tous les membres des bureaux furent choisis parmi les candidats du pouvoir. Après la réélection de M. Sauzet comme président, MM. Bignon, F. Delessert, Bugeaud et Lepeletier d'Aulnay furent nommés vice-présidents.

L'opposition laissa à ses ennemis tout l'avantage et aussi tout l'odieux de leurs choix exclusifs. Elle comprit qu'elle n'avait rien à espérer d'une lutte sur le terrain du scrutin. La politique de résistance jouait sa dernière partie, l'opposition sérieuse n'avait donc qu'à profiter de la liberté de la tribune pour indiquer à la France sa seule voie de salut. L'erreur est logique comme la vérité. Forte dans le parlement, mais sans point d'appui dans la nation, la monarchie marchait d'un pas rapide à sa ruine. Elle allait être victime de la docilité de cette majorité formée par la corruption.

Le gouvernement fut bien plus violent encore dans ses journaux qu'à la Chambre. Depuis ses emportements écervelés contre la Suisse, le *Journal des Débats* n'avait jamais employé dans ses impertinentes philippiques un style d'énergumène aussi outrageant. Les développements qu'il donna à la véritable pensée du discours du trône mirent le comble à l'indignation publique.

Il trouvait que messieurs les députés réformistes, si durs pour les autres, avaient la fibre bien délicate quand il s'agissait d'eux-mêmes.

« Le roi a parlé, disait-il, d'une agitation que fomentent *des* « *passions ennemies ou aveugles :* trouvez donc *des expressions* « *plus douces* pour caractériser vos banquets! On parle de *passions,* « on ne parle pas de *calculs jaloux*, de *rivalités personnelles,* et « de tout ce qui est entré *de bas* et *de petit* dans la composition de « vos grandes manifestations.

« . . . . . On parle de passions aveugles, ah! oui, et bien « aveugles! Le mot est honnête; *on aurait pu dire des passions in-« sensées.* Comment voulez-vous qu'on appelle le sentiment qui a « porté M. Odilon Barrot, un homme attaché au fond à la monarchie « constitutionnelle, nous le savons et nous lui rendons cette justice, « comment voulez-vous qu'on appelle l'inconcevable aberration qui « l'a porté *à remuer toute la tourbe des factions?* Ce n'est pas de « l'aveuglement? Qu'est-ce donc? Trouvez le mot vous-mêmes! Et « M. Duvergier de Hauranne, un ancien conservateur, ce n'est pas « la passion la plus aveugle qui a pu lui dicter certains passages de « ses discours? *Ah! nous voulons le croire, ce n'est que de l'aveu-« glement.* Vous êtes députés, et votre dignité s'offense des paroles « de la couronne. *Vous vous en souvenez bien tard de votre dignité!* « Il ne vous en coûtait pas tant *de la laisser à la porte de vos ban-« quets!* Vous êtes cent députés sur lesquels retombe *le jugement « porté dans le discours du trône.* Il y a dans la Chambre plus de « deux cents députés, composant la majorité de la représentation « nationale, que vous n'avez pas craint de livrer publiquement aux « plus grossiers outrages, dont vous avez attaqué avec une violence « inouïe le caractère, le mandat, l'honneur. Que faisiez-vous de leur « dignité? et ils n'étaient pas là pour se défendre! *Qu'avez-vous fait « de la dignité de la couronne elle-même?* Vous avez dit appa-« remment ce que vous pensiez de nous. Nous, majorité, nous vous « disons, *par l'organe du gouvernement,* ce que nous pensons de « vous. »

Ce n'était pas assez de ce langage imprudent, la feuille de la cour renchérissait encore et annonçait fort clairement que les paroles du discours de la couronne, offensantes pour cent députés et pour un nombre considérable de citoyens, étaient l'expression des sentiments personnels du roi. Il faut citer pour ne laisser aucun doute:

« Et certes, si les paroles du discours de la couronne semblent « avoir cette fois une portée plus haute, si, *malgré la fiction consti-« tutionnelle, elles semblent l'expression* VIVE ET NATURELLE DES « SENTIMENTS DU ROI et *un appel* DE SA SAGESSE à la sagesse et à la « justice du pays contre d'odieuses attaques, prenez-vous-en à vous-« mêmes! C'est vous qui n'avez pas respecté la fiction constitu-« tionnelle! c'est vous qui avez déchiré le voile! Voilà quatre mois « que vous faites retentir toute la France de vos menaces de ré-« volution. Ce n'est pas pour renverser un ministère qu'on a besoin « d'une révolution. Vous avez tout attaqué. *Tout* ce que vous avez « attaqué a le droit de se défendre. »

On mettait donc la royauté en cause. Le roi attaqué se défendait. Il n'exprimait pas la pensée du cabinet, il donnait l'expression vive et naturelle de ses propres sentiments. Il ripostait du haut du trône aux toasts des banquets. Que devenait alors la fiction constitution-

nelle? Quoi! la royauté que l'on avait faite inviolable, impeccable, pure comme un rayon de lumière, à qui on ne pouvait faire remonter aucun acte, à qui on ne pouvait demander compte d'aucune offense, cette royauté montrait qu'elle avait des passions, des colères, des rancunes! Au lieu de rester juge suprême de toutes les luttes, elle intervenait dans les débats engagés entre le ministère et le pays! N'était-ce pas indiquer au pays qu'il devait s'adresser à la royauté et lui renvoyer l'injure?

Le contre-coup de la phrase sur les passions ennemies ou aveugles se fit sentir à la bourse, ce thermomètre de la confiance publique, où les fonds baissèrent. La panique commençait, ou plutôt se continuait. Si Louis-Philippe n'osa point parler de la prospérité croissante, il se félicita néanmoins du bien-être des populations. Or, M. de Rambuteau, préfet de la Seine, se chargea involontairement de donner un démenti à la harangue royale en déclarant, dans un discours prononcé au tribunal de commerce, que les prêts du mont-de-piété excédaient ceux de l'année précédente, que la caisse d'épargne avait remboursé *trois millions* de plus qu'en 1846, ce qui lui faisait un passif de *huit millions*, et que le chiffre des faillites s'était accru dans une proportion considérable. Pour les onze premiers mois de 1847, on comptait à Paris 1,204 faillites, 503 de plus que dans les onze premiers mois de 1846. Ces chiffres sont éloquents. La classe ouvrière, pour laquelle la ville avait dépensé *neuf millions* en bons de pain, et la classe bourgeoise, avaient été atteintes par des désastres que le gouvernement ne sut ni prévoir ni combattre. Qui donc, en dehors des satisfaits, de ceux qui avaient sous la main les libéralités du budget, pouvait se féliciter du bien-être de la France?

Ce fut le 10 janvier que s'ouvrit la discussion de l'adresse à la Chambre des pairs. Au train dont cette assemblée caduque marchait, elle pouvait prendre les devants.

Mais telle était l'effervescence publique, que les pairs eux-mêmes semblèrent galvanisés. Dans ce Luxembourg d'habitude si calme, si paisible, le gouvernement avait un rude adversaire en M. d'Alton-Shée. Ce fut ce jeune pair de France qui, dans un discours inspiré par le plus ardent patriotisme, dénonça à l'indignation publique la honteuse politique de la France, et, passant en revue les monarchies hostiles à la liberté des peuples, il cloua au pilori tous ces infâmes despotes qui répondent à des demandes légitimes par des exécutions sanglantes. A M. d'Alton-Shée succéda M. Boissy qui, reprenant une à une toutes les accusations portées contre le cabinet, exprima l'espérance que les ministres passeraient des bancs qu'ils occupaient sur les bancs des criminels. Il ne parla de M. Guizot que pour l'appeler courtier de corruption et président de tripotages! Dans la même séance, M. Greffulhe, se tournant vers les ministres, les apostropha d'une voix tonnante : « Osez donc réunir la garde na-

« tionale, s'écria-t-il, nous vous en défions! » Puis vint M. de Montalembert, le fougueux ultramontain, qui, passionné jusqu'au délire, exalta toutes les terreurs, tous les égoïsmes, dans l'espoir d'en former une digue contre la démocratie. Il attaqua la diète suisse, il attaqua les banquets réformistes, il attaqua M. de Lamartine pour son *Histoire des Girondins*, il insulta les républicains, la Convention, l'Empire, la justice et le bon sens ; et le ministère, la pairie, s'associèrent publiquement aux idées, aux paroles, aux imprécations, aux espérances, aux cris de rage de ce jésuite vaincu, de ce fanatique exaspéré, qui, dans sa folie réactionnaire, n'épargnait aucun outrage à la révolution française. De tous ces pairs qui applaudissaient ces invectives, ces calomnies systématiques, combien y en avait-il qui ne dussent pas à cette révolution l'habit qu'ils portaient, leur nom, leur position sociale?

Cet énergique appel à tous les ennemis de la démocratie devait être récompensé par M. Guizot. Mais M. le duc de Nemours, en joignant ses félicitations à tant d'autres, oublia que son grand-père avait joué un rôle dans cette Convention tant insultée. M. d'Alton-Shée essaya de faire entendre quelques protestations. L'assemblée, fanatisée, étouffa la voix de ce courageux apôtre de la démocratie sous des clameurs inconvenantes. Par sa conduite dans cette séance, la Chambre des pairs justifia pleinement l'arrêt dédaigneux qui, six semaines plus tard, prononça sa dissolution.

C'est sous l'impression du discours de M. de Montalembert que le lendemain fut votée l'adresse au Luxembourg.

Toutes ces menaces, tous ces défis à l'opinion, hâtaient la crise. A la veille des débats parlementaires décisifs à la Chambre des députés, les moteurs de l'action réformiste résolurent de frapper un dernier coup en installant au sein de Paris un banquet qui devait être une protestation éclatante contre les insolentes paroles du discours royal.

Mais un fait significatif prouva que le ministère était décidé à faire passer de son langage dans ses actes son invincible résistance au vœu national.

Le banquet organisé par les électeurs du 12e arrondissement devait avoir lieu le 19 janvier 1848, rue Pascal, sous la présidence de M. Boissel, député. Le gouvernement, se croyant assez fort pour parer ce coup qu'on voulait lui porter, fit déclarer par le préfet de police que cette réunion ne serait pas tolérée. La commission du banquet n'avait pas demandé une autorisation dont elle croyait pouvoir se passer ; elle s'était bornée à donner un simple avis. Aussi déclara-t-elle qu'elle ne tiendrait aucun compte de la défense qui lui avait été signifiée.

Voici sa réponse :

« Vu la sommation de M. le préfet de police,

« La commission du banquet réformiste du 12e arrondissement



« s'est réunie, et, considérant qu'en fait nulle autorisation n'a été sol-
« licitée, que M. le préfet a bien voulu confondre une déclaration
« pure et simple du lieu et du jour du banquet avec une demande en
« autorisation qu'on n'avait ni à demander ni à refuser ; s'appuyant
« sur les lois de 1831 et 1834, qui ne prohibent point les réunions
« accidentelles ; sur les déclarations formelles de l'orateur du gou-
« vernement dans la discussion de ces lois ; sur le récent arrêt de la
« Cour de cassation et sur la pratique constante du gouvernement,

« La commission décide à l'unanimité qu'elle regarde la sommation
« de M. le préfet de police comme un acte de pur arbitraire et de
« nul effet. »

Pour bien comprendre la portée du conflit qui s'engageait, il est nécessaire de remarquer que ce banquet, qui avait M. Boissel, député du 12e arrondissement, pour président, M. Poupinel, lieutenant-colonel de la 12e légion, pour vice-président, comptait parmi ses commissaires des officiers supérieurs de la 12e légion, des capitaines, des lieutenants, des membres du conseil général, des propriétaires; c'est-à-dire que c'était toute une légion, représentée par ses chefs, qui provoquait les colères et les défiances du gouvernement. La décision ministérielle était donc un acte d'une haute portée, et la résolution du comité du 12e arrondissement faisait pressentir des conséquences graves.

Ce qui paraissait inexplicable, c'était le revirement subit du gouvernement depuis la réunion des Chambres. Dans l'intervalle des deux sessions, il n'avait pas osé interdire l'usage parfaitement légal que les citoyens faisaient de leur droit, et tout à coup ce qui lui avait paru innocent la veille devenait coupable le lendemain. Il est vrai que l'arbitraire était couvert par une vieille loi de 1790. C'était assurément un luxe inutile pour un pouvoir ayant une majorité dévouée. Ce nouveau défi adressé à l'opinion fut suggéré au cabinet par les députés conservateurs qui avaient apporté aux ministres leur colère et leur épouvante. « Permettre les banquets, s'écrièrent-ils, mais c'est amener la réforme ; et la réforme, c'est notre ruine et la vôtre ! » Le ministère, heureux de se laisser convaincre, lança l'interdit sur les manifestations qui lui inspiraient d'autant plus d'inquiétude que le calme et la modération qui avaient présidé aux banquets réformistes ne permirent jamais au parquet, toujours en éveil, d'intenter le moindre procès à personne. On y exprima des sentiments plus ou moins vifs; mais nulle opinion ne dépassa la limite posée par la loi. On faisait par conséquent de l'arbitraire sans prétexte plausible. Par cette mesure le gouvernement se plaçait sur la pente qui devait le faire glisser au fond de l'abîme.

Ce fut sous l'empire de ces préoccupations que, le 20 janvier 1848, commença à la Chambre des députés, par la discussion de l'adresse, la lutte si impatiemment attendue. A aucune époque il n'y en eut de plus animée. Ce grand tournoi eut pour préface de nouvelles révéla-

tions sur la corruption électorale et sur le trafic des emplois. Un préfet de la Haute-Loire n'avait pas craint de faire servir à des influences électorales des fonds destinés à secourir les victimes d'une inondation récente. On prouva que l'élection de M. Richond des Brus, conservateur endurci, était entachée d'immoralité; le nouvel élu nia audacieusement, malgré l'offre faite par l'opposition de produire des preuves, et la majorité, refusant d'être éclairée, se déclara satisfaite. Ainsi, comme l'a énergiquement dit M. Garnier-Pagès, une élection commencée par la corruption finissait par le mensonge. La Providence voulut que la première séance, en vengeant les banquets, fût destinée à proclamer solennellement l'impérieuse nécessité de la réforme réclamée par le pays.

Vint ensuite l'affaire Petit, qui procura une fois de plus aux 225 satisfaits l'occasion d'amnistier un ministère flétri. La phalange immortelle sauva l'homme à qui M. Lherbette avait appliqué l'épithète de « tartufe de la probité politique. » Et M. Guizot continuait à parler de son honneur, de la dignité du pouvoir !

La lutte engagée sur la situation financière fit peser sur le ministère une responsabilité terrible. M. Thiers, à qui on est forcé de reconnaître un remarquable talent d'exposition, analysa, selon sa promesse, le budget ordinaire et le budget extraordinaire. Il compara les ressources aux dépenses, il montra comment, avec le système de prodigalité employé, on appelait fatalement les crises les plus périlleuses. Certes, et ceci est bon à constater, on ne pouvait suspecter M. Thiers d'être hostile au gouvernement de Juillet. Eh bien ! voici comment il établissait la situation :

Un budget ordinaire de 1,400 millions.

Un budget extraordinaire de 150 millions.

Une dette flottante de 750 millions.

En cinq ans l'augmentation s'était élevée à 300 millions.

C'est ainsi qu'on administrait les finances dans des temps calmes, au sein de la tranquillité intérieure et extérieure, sous le régime de la paix.

Au moindre trouble, à quelles ressources aurait-on eu recours ? Que serait devenu le crédit du gouvernement, dont toutes les valeurs étaient dépréciées ? Avec quoi aurait-on fait face à d'impérieuses nécessités ? Et si les caisses d'épargne avaient redemandé leurs fonds à un trésor vide, quel expédient aurait-on employé ? Les emprunts étaient impossibles. De quel mot alors faut-il qualifier la situation dans laquelle on se serait trouvé ? L'activité industrielle était fécondée par une paix de dix-sept ans, et les budgets avaient acquis une telle ampleur que les ressources devenaient insuffisantes. L'impôt de chaque année ne couvrait pas les dépenses ordinaires. Que faisait le gouvernement pour combler les déficits ? Il absorbait d'avance les réserves de l'amortissement, et il était poussé à porter la dette flottante à une proportion dont l'imprudence était démesurée.

Voici ce qu'il avait pris dans les huit dernières années de son existence à l'amortissement et à l'emprunt :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sur les fonds destinés au rachat | | | |
| du 5 0/0. . . . . | 632,521,486 fr. 66 c. | | |
| du 4 1/2. . . . . | 4,817,215 13 | 649,719,637 fr. | 02 c. |
| du 4 0/0. . . . . | 12,380,935 23 | | |
| Et de plus on avait emprunté : | | | |
| En 1841. . . . . . . | 150,000,000 fr. | | |
| En 1844. . . . . . . | 200,000,000 | 600,000,000 | 00 |
| En 1847. . . . . . . | 250,000,000 | | |
| Il avait donc été dévoré une somme de | | 1,249,719,637 fr. | 02 c. |

Voilà l'héritage que léguait au pays une monarchie qui avait joui pendant dix-sept ans des bienfaits de la paix.

Et c'est M. Thiers, l'un des instruments les plus fidèles, les plus dévoués à la royauté, qui traçait ce sombre tableau.

Loin d'amortir pendant la paix, afin de pouvoir emprunter pendant la guerre, on dissipait les réserves de l'amortissement et on empruntait.

Comment pouvait-il en être autrement avec un pouvoir qui, en 1846, avait eu 88 millions, et, en 1847, 128 millions de crédits extraordinaires? Ce surcroît de dépenses ne donnait-il pas la valeur du dévouement fanatique des 225?

La situation financière était si critique, que des valeurs cotées 900 francs étaient tombées en quelques mois à 500 francs. Le gouvernement ne persista pas moins à trouver la situation excellente; mais, au premier mot sur la réforme postale et sur la réduction de la taxe du sel, il se récria. M. Duchatel déclara qu'il fallait user d'une grande prudence, d'une grande réserve. Cette prudence et cette réserve étaient d'autant plus nécessaires, que le budget de 1848 présentait déjà un déficit connu de 48 millions.

Et l'on osait glorifier la politique qui produisait de tels résultats !

En passant en revue la gestion financière des deux gouvernements qui ont précédé la République, on peut démontrer comment les monarchies, au sein d'une paix prolongée, administrent les finances de la France. Les chiffres de cet accroissement donnent la valeur de certaines récriminations et d'une foule d'attaques aussi ridicules qu'injustes contre la République.

La Restauration trouva sur le Grand-Livre 63 millions de rentes inscrites. Pendant les quinze ans de son existence, elle a, indépendamment des ressources ordinaires qui lui étaient fournies par l'impôt, porté la dette publique de 63 milions de rentes à plus de 218 millions, c'est-à-dire qu'elle l'a presque *quadruplée!*

Quant à la monarchie de 1830, qui trouva cette dette inscrite de 218 millions, elle l'a laissée à 240 millions, et la dette flottante a été portée, pendant les dix-sept ans de règne de Louis-Philippe, de 270 millions au chiffre colossal de 960 millions.

De 1830 à 1847, la monarchie de Juillet a dépensé chaque année, en moyenne, une somme de CENT VINGT-DEUX millions au delà des ressources ordinaires qui n'ont elles-mêmes cessé de s'accroître.

Ces chiffres sont trop éloquents pour qu'on y ajoute le moindre commentaire. Il faut cependant faire encore cette remarque : pour les exercices 1831, 1832, 1833, après une révolution, la différence entre les recettes ordinaires et les dépenses qu'on s'imposait ne s'éleva pas à moins de 457 millions !...

Les coups se succédaient, le péril grossissait d'heure en heure, et si les ennemis du ministère ne se multipliaient pas, ils suppléaient au nombre par l'habileté de leurs attaques. MM. Léon de Maleville, Billaut, de Lasteyrie, stygmatisèrent l'emploi des moyens corrupteurs dans une dialectique serrée, nourrie de faits récents; puis vint M. Duvergier de Hauranne, dont l'ironie méprisante fut cruelle. M. de Lamartine, qui jusqu'alors s'était tenu en dehors du débat, infligea de sa parole brûlante une flétrissure à la politique honteuse qui pactisait avec les bourreaux de l'Italie. L'auditoire entier, ému, agité, palpitant, écoutait avec transport cette voix retentissante qui foudroyait les complices de la politique autrichienne. Jamais le génie de l'illustre orateur n'avait brillé d'un tel éclat. C'est qu'il trouvait dans ses propres sentiments les plus patriotiques inspirations pour venger cette noble France des crimes de son gouvernement. Il y avait dans son geste et dans son accent une indignation si vraie, une conviction si ferme, que des applaudissements frénétiques consacrèrent les émanations de cette pensée, qui était celle de la patrie.

M. Thiers à son tour, fidèle au programme arrêté avec ses amis, aborda la politique extérieure, et montra avec une grande habileté combien la conduite tenue en Suisse et en Italie par le cabinet des Tuileries était contraire à toutes les traditions de la politique française.

Infatigable et hardi, M. Thiers poursuivait le ministère à outrance et avec d'autant plus de succès qu'il savait faire vibrer la fibre nationale en s'indignant de voir la France humiliée devant l'Europe, liguée avec ses plus mortels ennemis. A voir M. Guizot, dont la parole ne laissait percer qu'une faible partie des colères que contenait son regard, qui eût dit que ces deux hommes avaient été alliés, qu'au fond ils suivaient presque la même politique ! Brillant et ingénieux, M. Thiers dissimulait sous la pompe des mots, sous un apparent patriotisme, l'excès de son ressentiment et cet âpre besoin d'omnipotence qui le rongeait. Mais la fatigue des traits de M. Guizot, sa lèvre haineuse, son geste dédaigneux, ne pouvaient dérober à des regards investigateurs les souffrances qu'il endurait de trouver tant d'opiniâtreté, et surtout tant d'accusations fondées, dans les attaques qu'il endurait.

Les deux discours de M. Thiers sur la politique extérieure produisirent un immense effet en France et en Europe. Par son discours

sur la Suisse notamment, qui était tout à la fois une éloquente protestation contre les projets d'intervention de M. Guizot en Suisse, et une réponse indirecte, péremptoire, aux furibondes et ridicules déclamations de M. de Montalembert contre les libéraux suisses, un éclatant démenti donné du haut de la tribune aux calomnies de ce fanatique ultramontain, M. Thiers se vit de nouveau l'objet de cette popularité éphémère, capricieuse, qui plus tard fut impuissante à couvrir la royauté.

Restait une dernière épreuve et la plus rude : le paragraphe dirigé contre les passions ennemies ou aveugles. Ce ne fut ni une lutte ni un combat : ce fut un quasi-égorgement.

Un amendement tendant à introduire dans l'adresse un vœu de réforme fut rejeté à une simple majorité relative de seize voix.

Le ministère, appuyé sur sa majorité, déclara par l'organe de M. Hébert, comme l'avait fait M. Duchatel à la Chambre des pairs, que le gouvernement ne tolérerait plus de banquets. La gauche tout entière répondit par un furieux défi. « Jamais Polignac ni Peyronnet, s'écria M. Barrot, n'ont osé tenir un pareil langage! » M. Ledru-Rollin, dans un discours élevé, substantiel, qui fut vivement applaudi, défendit énergiquement le droit de réunion. Il démontra la profonde incompétence de cette législation exhumée pour les besoins d'un abus de pouvoir. Son argumentation logique, forte et contenue n'ôta cependant pas à la séance un caractère général d'emportement.

A l'issue d'effroyables tempêtes et après le résultat de l'amendement Sallandrouze, l'opposition laissa la majorité voter son paragraphe et son adresse, c'est-à-dire la paraphrase du discours de la couronne. Cela se fit en famille le 14 février, entre 7 et 8 heures du soir, à la majorité de 241 voix sur 244 votans. Tous les députés flétris avaient quitté la salle avant le vote en renouvelant l'engagement de ne plus paraître aux Tuileries, et les journalistes qui avaient impunément mêlé leurs clameurs à celles de l'Assemblée sortirent de leur tribune en se disant : « Nous arrivons aux coups de fusil! » Toutes ces magnifiques controverses suscitées à la Chambre par les questions de politique extérieure et intérieure étaient suivies avec passion par le pays, qui en recueillait de grands et utiles enseignements. La tribune française s'éleva à une hauteur inaccoutumée, et l'on peut dire que pendant quelques jours elle fut vraiment la tribune de l'Europe entière. Les plus vives sympathies de la nation se manifestèrent en faveur des députés que le pouvoir avait vainement tenté d'atteindre. M. de Lamartine se montra noble et brillant dans ces graves débats.

« Venez donc, dit-il aux ministres, mettre les mains de la police
« sur la bouche du pays ! Rappelez-vous que le Jeu-de-Paume n'a pas
« été autre chose que l'interdiction arbitraire du droit de réunion
« dans un lieu public. Le Jeu-de-Paume fut un lieu fermé par le
« ministère, ouvert par la liberté ! »

L'attention du public était partagée entre la Chambre des députés et le banquet du douzième arrondissement. La réponse du comité d'organisation restait à l'horizon politique comme ces nuages qui recèlent des tempêtes. C'est d'abord un point noir, puis il avance, grandit, grossit, aspirant les vapeurs de la terre, se chargeant de son électricité, et amoncelant dans ses profondeurs les foudres destinées à frapper le faîte des palais et à terrifier les superbes. C'était le dernier recours, la dernière arme de l'opposition, et la majorité l'eut bientôt mise dans la nécessité de s'en servir, en repoussant tous les efforts faits pour la modérer, toutes les tentatives essayées, même dans son sein, pour amener une transaction. Qu'allait faire l'opposition parlementaire vaincue sur le paragraphe des passions ennemies ou aveugles? Comment devait-elle répondre au vote du 14 février? La question de savoir si on en appellerait de la majorité parlementaire à la majorité électorale, si on traduirait le gouvernement devant le pays, fut débattue. Mais parmi les membres de l'opposition se trouvaient un grand nombre d'ambitieux qui voulaient rester possibles et qui repoussaient tout moyen extrême capable de blesser trop vivement la cour. Le projet de démission fut donc écarté. M. Émile de Girardin seul donna sa démission avec éclat. Les temporiseurs, en ne l'imitant pas, entraient déjà dans la voie des reculades où le peuple les abandonna. Puisque l'opposition voulait réveiller l'esprit public endormi et l'arracher à son indifférence apparente ou réelle, la convocation de cent et quelques colléges électoraux leur permettait de créer une agitation plus efficace que celle des soixante-dix banquets dont la liste s'ouvrit au Château-Rouge. Cette détermination eût été plus logique et plus digne.

En décidant qu'elle resterait à son poste l'opposition s'engagea à poursuivre par tous les moyens légaux et constitutionnels le droit de réunion. Et, comme première protestation contre le vote du 14 février et l'arbitraire du pouvoir, tous les députés flétris décidèrent qu'ils assisteraient au banquet du douzième arrondissement qui était devenu banquet de Paris. Une commission fut en conséquence nommée par les députés réformistes pour s'entendre avec le comité des électeurs de Paris. Le point le plus délicat de la situation qui préoccupa beaucoup les esprits fut la question de la participation de la garde nationale à la démonstration.

« Si les choses se passent constitutionnellement, selon la disci-
« pline, disait-on, les députés de la majorité n'ont aucunement le
« droit de réclamer l'assistance d'un corps constitué, même lorsqu'il
« s'agit de faire une démonstration légale.

« Si, au contraire, le banquet projeté doit avoir l'allure nette et
« courageuse d'un acte de résistance à des tendances contre-révolu-
« tionnaires, il est certain que les gardes nationaux peuvent se mêler
« à l'opposition, absolument comme les autres citoyens. »

La difficulté fut résolue de cette manière dans une réunion spon-

tanée des députés de la gauche. Un grand nombre d'officiers de la garde nationale y donnèrent leur avis aux promoteurs du banquet. Selon ces officiers, rien ne s'opposait à ce qu'ils fussent échelonnés en uniforme et sans armes sur la route que devait parcourir le cortége, comme ils l'avaient fait maintes fois depuis 1830 en assistant à des convois funéraires. Ce fut uniquement en qualité de gardiens vigilants de l'ordre qu'ils proposèrent leur concours. Ces motifs d'adhésion avaient un but trop louable pour n'être pas unanimement agréés. Il fut donc décidé que tous les autres officiers, sous-officiers et gardes nationaux de Paris seraient invités à faire partie de cette manifestation.

Il fut pareillement résolu dans la même séance qu'à la première sommation des agents du pouvoir on rebrousserait chemin, mais toutefois après avoir protesté par l'organe d'une commission de députés.

On convint également qu'au premier symptôme de collision tous les citoyens présents seraient invités à regagner paisiblement leur domicile, tandis que les membres du parlement, frappés dans l'exercice de leur droit, iraient porter leurs griefs à la tribune. Toutes les dispositions étant prises pour assurer un caractère pacifique et grandiose au banquet de Paris, les ouvriers travaillèrent activement à construire un vaste pavillon dans un terrain clos dépendant de la propriété que possède aux Champs-Élysées le général Thiars, député.

En attendant le jour de cette imposante manifestation, l'opinion était dans une agitation extrême, et quand les agitations populaires sont réelles, elles cachent toujours un sens profond.

Les émotions d'un grand peuple sont un symbole de ses croyances, un indice du mouvement des générations, le signe précurseur de quelque grand événement politique.

Le discours du roi avait soulevé une telle indignation, qu'au cours de M. Michelet les étudiants, en attendant l'arrivée du professeur, en firent une lecture ironique et le déchirèrent publiquement avec des démonstrations injurieuses pour la royauté. C'était là le prétexte qu'attendait le pouvoir. Le cours de M. Michelet fut suspendu, comme si un professeur devait être rendu responsable de faits qui se passent en son absence et à son insu. Mais on redoutait cette voix éloquente et on l'étouffa. On imitait en tout la Restauration.

Les étudiants protestèrent contre cette nouvelle atteinte portée à la liberté de l'enseignement. Le 3 février ils se rendirent, au nombre de trois mille, à la Chambre des députés pour demander justice au nom de la liberté violée dans les personnes de MM. Mickievicz, Quinet et Michelet.

Voici la pétition, adressée à MM. les députés, qu'ils déposèrent entre les mains de M. Crémieux :

« Nous soussignés, élèves des Écoles et auditeurs au Collége de « France, avons l'honneur de vous exposer ce qui suit :

« Les chaires de MM. Mickievicz, Quinet et Michelet ayant été

« successivement frappées d'interdit par le ministre de l'instruction « publique, qui a agi en dehors des lois, soit en mutilant le pro- « gramme de ces cours, soit en déclarant à tort le professeur respon- « sable de faits auxquels il est complétement étranger ;

« La suppression de ces chaires, ou seulement la suspension des « professeurs, étant une grave atteinte portée à l'enseignement supé- « rieur, à son indépendance, et par là même à la liberté de pensée « consacrée par la Charte ;

« Nous venons vous prier, messieurs les députés, d'opposer à l'ar- « bitraire ministériel l'autorité de la loi, pour qu'elle nous rende les « professeurs dont nous aimons la parole, parce que cette parole nous « éclaire l'esprit et nous élève le cœur. »

Les jeunes gens des Écoles se montraient dignes de leurs aînés de 1830. Aux actes arbitraires du pouvoir la jeunesse française répondait, comme sous la Restauration, par d'éloquentes protestations et par des manifestations publiques.

De la Chambre des députés l'imposant cortége se rendit successivement au siége des journaux démocratiques pour les féliciter de leur opposition chaleureuse, de leur attitude ferme et résolue.

« Le temps de la liberté est proche, disaient ces braves jeunes « gens : malheur à ceux qui veulent l'étouffer ! »

Au *National,* M. Thomas, l'un des rédacteurs, leur répondit :

« Soyez convaincus, messieurs, que nous nous associons de tout « cœur à la protestation que vous venez de faire entendre. Oui, vous « avez raison : vouloir entraver aujourd'hui la liberté de pensée, ce « n'est pas seulement un contre-sens, c'est un acte de folie ! Vous « l'avez dénoncé à l'opinion publique avec la dignité dont vous êtes « capables ; nous serons vos interprètes auprès d'elle. Cette mission « nous honore et nous serons heureux de l'accomplir.

« Au moment où la liberté fait palpiter le cœur de toute la jeunesse « en Europe, vous avez compris que la jeunesse française devait se « trouver à l'avant-garde ; vos actes et vos paroles ne seront pas « perdus pour la Pologne, l'Italie, la Suisse... Nous dirons avec vous « aux combattants que la jeunesse française est prête à se dévouer « corps et âme aux grandes idées de notre Révolution. Si nous avons « bien compris, c'est là ce que vous voulez, et nous le ferons avec la « chaleur et la sympathie que nous inspirent de tels sentiments. »

A la *Réforme,* M. Ferdinand Flocon rappela que pendant trop longtemps les cris d'alarme poussés par la presse démocratique avaient paru tomber sans écho dans le silence d'un pays indifférent et corrompu.

« La contre-révolution, maîtresse du pouvoir, ajouta-t-il, sem- « blait ne plus trouver de résistance. Au dehors, elle trahissait ouver- « tement les intérêts de la France. Au dedans, elle s'étudiait à démo- « raliser la nation ; elle se vantait d'y être parvenue. La protestation « dont vous nous invitez à être l'organe prouvera d'une manière écla-

« tante que l'opinion se réveille dans ce qu'elle a de plus vif et de plus « généreux. »

Et, au nom des principes de l'égalité politique et de la fraternité humaine, M. Flocon, en engageant les étudiants à persévérer, leur donna rendez-vous, pour la dernière lutte, au premier rang des enfants du peuple, sous le drapeau de la liberté.

Le gérant de la *Démocratie pacifique* fut plus explicite encore :

« Nous sommes vos aînés de 1830, dit M. Cantagrel aux visiteurs. « Pourrions-nous avoir oublié le souvenir des trois mémorables « journées et des réactions aveugles qui les ont provoquées? Nous « avons fait notre devoir alors ; à vous de faire le vôtre aujourd'hui ! « Amis, il faut jeter un trait d'union entre 1830 et 1848 ! il faut signer « un pacte d'alliance entre la jeunesse de 1848 et ses aînés de 1830 !

« Depuis quinze ans la jeunesse française a fait peu de manifesta- « tions publiques, pour deux raisons : d'abord, il fallait attendre les « actes du pouvoir nouveau pour apprécier son esprit et ses ten- « dances ; ensuite, pourquoi ne le dirions-nous pas ? on a forgé à « l'usage de la jeunesse, on a cherché à lui inculquer ce code des « intérêts matériels, qui, pour un instant du moins, a semblé agir sur « elle comme un narcotique énervant. Mais ils se sont trompés ceux « qui ont cru prolonger votre sommeil. C'est dans les rangs de la « jeunesse qu'on retrouve toujours, ardents et vivaces, les sentiments « de justice et de liberté. Aussi, toutes les fois que son heure a « sonné, la jeunesse s'est émue ; elle s'est ébranlée ; elle n'a jamais « manqué à la cause du progrès contre celle de la rétrogradation. « Or, voilà que vous vous levez !... »

Après trois heures de marche dans Paris, la jeunesse des Écoles retourna sur la place du Panthéon d'où elle était partie, et se dispersa. Mais chaque jour elle manifestait son ardeur révolutionnaire. Tous les soirs la salle de l'Odéon, théâtre fréquenté par les étudiants, retentissait de chants patriotiques. Il y avait partout une agitation profonde.

Dans le sein de la garde nationale régnait une activité extraordinaire. Les commandants réunissaient leurs officiers, et dans plusieurs légions on préparait des adresses aux députés de l'opposition pour les engager à être immuables dans leur projet de résistance légale. Les membres du conseil municipal firent de leur côté une démarche collective auprès du préfet de la Seine pour l'avertir des périls de la crise que des violences téméraires de la part du pouvoir pourraient amener dans la population de la capitale. Jamais on n'avait vu un concours plus général, une cohésion plus forte de l'opinion.

« Où allons-nous ? » tel était le cri général ; cri d'angoisse pour quelques-uns, cri d'espérance pour d'autres. De toutes parts la réaction contre les mauvais instincts du gouvernement se montrait menaçante. La France, qui est le phare et le guide des peuples, comprenait les dangers de la situation, elle prévoyait une catastrophe ;

le pouvoir seul se faisait illusion en se préparant à prévenir par la force les effets terribles de l'orage qui s'amoncelait. Il concentrait autour de Paris des forces imposantes. Des canons étaient dirigés sur les forts, et chaque jour on transportait des munitions dans les casernes. Les gardes municipaux et les soldats de la garnison avaient reçu chacun cinquante cartouches. A Vincennes, l'artillerie était prête à marcher. L'on vit même passer sur les boulevards des caissons chargés de bombes et de projectiles. « — Qu'est-ce que c'est donc que ça ? demandait un enfant à son père.— Ça? répondit le bourgeois : c'est la loi de 1790. » Le ministère était décidé à jouer le sort de la monarchie sur une équivoque de procédure.

M. le duc de Montpensier avait donné l'ordre à Vincennes, où l'on travaillait nuit et jour à confectionner des munitions, d'expédier sur l'École militaire deux batteries d'artillerie de campagne caissons chargés, vingt caissons d'infanterie chargés, trois cents boîtes à mitraille, quatre cents pétards, et un caisson de flambeaux pour le service de nuit.

Les troupes affluaient dans la capitale, et, au fur et à mesure que de nouveaux régiments arrivaient, les chefs de corps, habillés en bourgeois, étaient conduits par des officiers d'état-major, aussi en bourgeois, sur les différents points que leurs corps devaient occuper en cas d'attaque.

Le pouvoir avait tant de fois vaincu l'émeute qu'il s'apprêtait à combattre avec la certitude de triompher. Il ne voyait pas qu'il s'était usé depuis ses anciennes victoires, que la mesure de l'indignation était comble. Malgré ses projets meurtriers et son intention bien arrêtée de rendre la lutte sanglante, il devait succomber devant l'attitude de la garde nationale. Le général Carbonnel, chef d'état-major, avait essayé d'obtenir des billets de service en blanc afin de pouvoir convoquer, en cas de besoin, des citoyens choisis; mais les sergents-majors déjouèrent cette petite manœuvre en refusant d'obtempérer à cette demande.

L'engagement pris par cent députés et trois pairs de France, MM. d'Alton-Shée, Boissy et d'Harcourt, d'assister au banquet, avait primitivement fait renoncer le pouvoir à l'idée d'opposer la garde municipale aux convives. Le caractère des représentants l'arrêtait. Après des démarches nombreuses et de longs pourparlers, MM. Vitet et de Morny, qui s'étaient interposés entre l'opposition et le ministère, avaient obtenu de ce dernier qu'il laisserait faire le banquet, sauf à faire constater officiellement par un commissaire de police le prétendu délit et à envoyer les délinquants devant des tribunaux serviles qui les eussent infailliblement condamnés.

De part et d'autre la peur était grande, et, sans avoir l'air de reculer, on avait hâte de terminer la comédie que l'on jouait, en ayant soin d'éviter toute espèce de dénoûment tragique.

Mais l'appel fait à la garde nationale changea la face des choses.

Cet appel élargissait les proportions du défi, il en faisait une manifestation révolutionnaire dont nul procédé judiciaire n'eût pu atténuer l'effet. Ce fut la présence de la garde nationale au banquet qui décida tout-à-fait le gouvernement à ne rien permettre, et, dans la prévision d'un combat, il se prépara à une résistance énergique. L'attitude de la garde nationale lui causait cependant quelque inquiétude. Malgré la confiance affectée par l'état-major, le ministère ne pouvait oublier que depuis longues années il n'osait passer les légions en revue, et qu'à leur dernière réunion générale, aux funérailles de l'Empereur, plusieurs d'entre elles avaient crié : A bas Guizot! On ne pouvait oublier non plus que des gardes nationaux avaient figuré en uniforme dans tous les banquets réformistes. Le cri de : Vive la Réforme! que fit entendre la 5e légion à la garde montante, dans la cour des Tuileries, en défilant sous les fenêtres du roi, n'était pas de nature à dissiper les craintes légitimes du gouvernement.

Le banquet de Paris devait avoir lieu le dimanche 20 février, mais une nouvelle reculade du parti Barrot le fit renvoyer au mardi 22. Vainement on essaya d'expliquer ce retard en prétendant que de nouvelles difficultés s'étaient élevées au sujet du local. Il fut visible qu'au fond de ce nouveau répit laissé aux tentatives d'accommodement, se trouvait toujours cet effroi que l'opposition dynastique éprouvait en pensant à la dure nécessité où elle allait être de brûler ses vaisseaux en vue du pouvoir. Elle espérait en outre, tant son effroi était grand, qu'un jour de travail la foule serait moindre que le dimanche, et plus facile à contenir ou à diriger. Il est même certain que les députés de la gauche espéraient trouver, dans cet intervalle de deux jours, une combinaison quelconque qui leur épargnerait d'en venir, malgré eux, à une rupture éclatante en place publique. Il est facile de prévoir ce qui serait sorti du conflit engagé, sans la fermeté du parti démocratique. Déjà quarante députés conservateurs, effrayés des conséquences de la lutte qui s'annonçait, avaient proposé à M. Odilon Barrot, par l'entremise de M. Thiers, de renoncer à la manifestation du 22 février. A cette condition, des interpellations auraient été adressées au ministère sur la question du droit de réunion et sur les suites déplorables qu'avaient eues ses provocations réactionnaires. Les interpellations eussent été closes par un ordre du jour motivé contre le ministère, et les 189 députés formant, depuis le dernier vote, la minorité parlementaire, auxquels se seraient joints les quarante nouveaux dissidents, auraient renversé le cabinet. Ce plan était adopté, à la grande satisfaction du parti Barrot, quand un malentendu vint soulever une question d'amour-propre et couper court à ces stratégies pacifiques élaborées par la peur. Ainsi, pour certains hommes la vanité est un mobile plus puissant que l'honneur national. Sauf la défection projetée des députés de la gauche, les autres adhérents au banquet restèrent inébranlables et

fermement décidés à trancher la question par un acte énergique.

Malgré toutes les tentatives faites par le pouvoir et l'opposition dynastique pour ne se porter que des bottes à distance, le duel devint inévitable. Mais on sentait que des deux côtés l'on avait également peur de cet engagement qu'ils s'étaient vus forcés de prendre : l'un de défendre le droit de réunion sans équivoque, l'autre de l'opprimer sans dissimulation. Les plus clairvoyants appréciaient à leur juste valeur cette exaspération apparente et ce grand bruit de défis et de ferraillements d'épées.

De la capitale, l'agitation avait gagné les départements, qui, de bonne foi, étaient dupes de la conduite courageuse en apparence de l'opposition. Partout on rédigeait des adresses de félicitations aux députés réformistes qui se préparaient censément à braver le gouvernement; partout on s'attendait à une crise orageuse. Les grands mots qui reviennent périodiquement à l'approche de toute révolution volaient de bouche en bouche : « Une catastrophe est imminente! « nous dansons sur un volcan ! l'horizon politique s'obscurcit ! »

Jamais révolution ne fut si généralement prévue et annoncée. « Si le ministère n'est pas renversé, disaient la plupart des jour- « naux, si la majorité n'est pas détruite, une révolution devient en « France inévitable; nous ne la désirons pas, nous la voyons. »

Des étrangers, rappelés par leurs familles inquiètes, quittaient précipitamment Paris. Les transactions s'arrêtaient, le commerce restait en suspens, les ouvriers désertaient leurs ateliers : tout enfin indiquait l'approche d'une grave perturbation. Les recettes des théâtres, ce thermomètre de la tranquillité publique, étaient presque nulles. La France tout entière avait les yeux fixés sur le banquet de Paris.

A la violente agonie de la Chambre des pairs avait succédé le calme de la mort, et la Chambre des députés, depuis la discussion de l'adresse, restait vide : toute l'agitation politique s'était transportée dans la rue.

Les membres les moins violents de la majorité ministérielle étaient dans une grande anxiété. Ils commençaient à reconnaître à quel point on les avait abusés en les poussant à des provocations contre la minorité, sous le prétexte mensonger de l'ordre à maintenir et des droits de l'autorité à défendre. Voici en quels termes le journal de la cour avait excité les passions des conservateurs :

« Il n'y a pas de milieu : ou les banquets réformistes seront une « grande leçon pour la France, ou ils seront pour elle un grand « malheur ! ou le spectacle d'anarchie dont nous sommes les témoins « depuis quatre mois sera le commencement d'une nouvelle ère de « courage et de dévouement pour les amis de l'ordre, ou ce sera le « commencement d'une grande victoire pour les amis du désordre ! « Des passions révolutionnaires ont eu l'audace de se déployer sous « nos yeux sans provocation, sans prétexte, dans un temps calme et « paisible. Si *nous sommes faibles,* que n'oseront-elles pas ? Si nous

« sommes fermes et *que nous les refoulions dans l'abîme*, que « deviendra leur prestige? Quel espoir leur restera-t-il de séduire, « de tromper, d'intimider la France? *Marchez sur le fantôme, il « s'évanouira ; fuyez, il va grandir jusqu'au ciel!* »

Cédant à ces absurdes conseils, la majorité fut provocatrice et violente. Plus tard, quand l'agitation se fut accrue jusqu'aux proportions d'un danger pour la dynastie, le même journal s'écriait : « Que « veut l'opposition? contester un droit? Mais ce droit qu'elle réclame, « il a été admis, consacré par plus de soixante banquets que le gou- « vernement a tolérés, respectés si l'on veut. Le gouvernement ne « s'est point arrogé un droit absolu de défense. »

Cette impudente palinodie prouvait que le cabinet avait la conscience de l'illégalité de ses prétentions et le sentiment des dangers auxquels la politique irréconciliable exposait le pays. Mais un député bien intentionné ayant essayé de faire entendre quelques paroles de conciliation à M. Guizot, l'impérieux ministre répondit : « Nous avons besoin de votes et non de conseils. Si vous vous « déclarez mon ennemi aujourd'hui, demain je serai le vôtre. »

Louis-Philippe, de son côté, prouva qu'il recevait des hommages et non des avis. M. Sallandrouze, député conservateur progressiste, mû par le louable désir de trouver une issue pour échapper aux embarras de la situation, se rendit auprès du roi pour le supplier, au nom de l'industrie parisienne, de ne point attacher une importance désastreuse à la manisfestation qui se préparait. Louis-Philippe l'écouta quelque temps d'un air distrait; puis, l'interrompant tout à coup : « Vendez-vous bien vos tapis? » lui demanda-t-il?

Louis-Philippe devait cruellement expier ces excès de dédain dont il donna tant de preuves.

Tout en affectant la plus grande sécurité, le gouvernement prenait ou plutôt croyait prendre les plus minutieuses précautions pour réduire ses ennemis à une impuissance matérielle. Les troupes, prêtes à combattre, étaient consignées dans leurs casernes; de nombreuses visites domiciliaires avaient lieu chez les principaux républicains connus par leur audace, et les commissaires de police examinaient avec soin dans les boutiques d'armuriers si tous les fusils étaient, suivant l'ordonnance, hors d'état de faire feu. Quelques saisies d'armes et de munitions furent mêmes opérées. Mais, comme on le verra par la suite, quand vint l'heure du danger, on s'aperçut que les mesures prises dans la prévision d'une émeute étaient insuffisantes pour réprimer un mouvement révolutionnaire.

Toute la capitale était en émoi, attendant avec impatience la grande manifestation préparée de concert par les députés de l'opposition et les commissaires du banquet du douzième arrondissement pour assurer le libre droit de réunion. Les jeunes gens des Écoles, eux aussi, devaient avoir leur banquet; mais, en présence de la résolution des députés, et pour ne point faire de diversion, ils se

réunirent, nommèrent des délégués, et ceux-ci, suivant ce qui fut convenu, se rendirent chez M. Odilon Barrot et offrirent le concours des Écoles. Ce concours fut accueilli ave des démonstrations d'une joie hypocrite. On convint tout d'abord que les Écoles entreraient dans la manisfestation. Combien alors devait-on donner aux délégués de cartes d'admission à la table du banquet pour que la jeunesse des Écoles fût dignement représentée? M. Barrot offrit vingt cartes qui furent aussitôt acceptées; mais en même temps le jeune délégué qui portait la parole ajouta que le banquet des étudiants ayant eu pour but de confondre toutes les classes, de réunir et faire fraterniser les ouvriers et les jeunes gens des Ecoles, il était nécessaire de joindre à ces vingt admissions un certain nombre de cartes pour des ouvriers. Sur cette demande ultra-radicale, M. Barrot, qui s'était chargé de répondre aux délégués et de recevoir leur proposition, fut tellement stupéfait qu'il se retourna vivement et invita du regard M. Garnier-Pagès, qui était présent, à le remplacer. M. Barrot avait l'air extrêmement fatigué et abattu. Le banquet lui avait tourné la tête. M. Garnier-Pagès s'exprima en termes assez obscurs, assez équivoques.

« Mais, messieurs, dit-il, ne sommes-nous pas tous ouvriers? Vous « donneriez à croire que vous pensez qu'il y a encore des classes et « des castes. Il n'y a plus de classes; nous sommes tous du peuple. »

Les délégués des Ecoles, sans se laisser prendre à ce miel, répondirent nettement que l'adhésion et le concours des Ecoles étaient au prix de l'admission des ouvriers, et il fallut bien en passer par là. On leur dit alors de partager leurs cartes et d'en confier prudemment dix à dix ouvriers bien connus et de leur choix. Ce petit fait a une signification qui rend tout commentaire superflu.

Le lundi matin, 21 février, parut la grande convocation pour le lendemain, le fameux ordre du jour relatif au banquet. Un cri de joie l'accueillit. On s'arrachait les journaux. Dans quelques salons de Paris, des hommes bien au fait de la portée qu'on avait voulu donner à la manifestation disaient triomphalement : « La royauté est « mise en échec; ce sont les journées des 5 et 6 octobre. » L'opposition dynastique fut atterée. Voici ce célèbre programme :

« La commission générale chargée d'organiser le banquet du 12e « arrondissement croit devoir rappeler que la manifestation fixée « à demain mardi a pour objet l'exercice légal et pacifique d'un « droit constitutionnel, le droit de réunion politique, sans lequel le « gouvernement représentatif ne serait qu'une dérision.

« Le ministère ayant déclaré et soutenu à la tribune que la pratique « de ce droit était soumise au bon plaisir de la police, les députés de « l'opposition, des pairs de France, d'anciens députés, des membres « du conseil général, des magistrats, des officiers, sous-officiers et « soldats de la garde nationale, des membres du comité central des « électeurs de l'opposition, des rédacteurs des journaux de Paris,

« ont accepté l'invitation qui leur était faite de prendre part à la ma-
« nifestation, afin de protester, en vertu de la loi, contre une préten-
« tion illégale et arbitraire.

« Comme il est naturel de prévoir que cette protestation publique « peut attirer un concours considérable de citoyens; comme on doit « présumer aussi que les gardes nationaux de Paris, fidèles à leur « devise de *Liberté, Ordre public*, voudront en cette circonstance « accomplir ce double devoir, qu'ils voudront défendre la liberté en « se joignant à la manifestation, protéger l'ordre et empêcher toute « collision par leur présence; que, dans la prévision d'une réunion « nombreuse de gardes nationaux et de citoyens, il nous semble « convenable de prendre des dispositions qui éloignent toute cause « de trouble et de tumulte,

« La commission a pensé que la manifestation devait avoir lieu « dans un quartier de la capitale où la largeur des rues et des places « permît à la population de s'agglomérer sans qu'il en résultât d'en- « combrement.

« A cet effet, les députés, les pairs de France et les autres per- « sonnes invitées au banquet s'assembleront mardi prochain, à onze « heures, au lieu ordinaire des réunions de l'opposition parlemen- « taire, place de la Madeleine, n° 2.

« Les souscripteurs du banquet qui font partie de la garde natio- « nale sont priés de se réunir devant l'église de la Madeleine et de « former deux haies parallèles entre lesquelles se placeront les « invités.

« Le cortége aura en tête des officiers supérieurs de la garde « nationale qui se présenteront pour se joindre à la manifestation.

« Immédiatement après les invités et les convives se placera un « rang d'officiers de la garde nationale.

« Derrière ceux-ci les gardes nationaux formés en colonnes sui- « vant le numéro des légions.

« Entre la troisième et la quatrième colonne, les jeunes gens des « Écoles, sous la conduite de commissaires désignés par eux.

« Puis les autres gardes nationaux de Paris et de la banlieue dans « l'ordre désigné plus haut.

« Le cortége partira à onze heures et demie et se dirigera, par la « place de la Concorde et les Champs-Élysées, vers le lieu du banquet.

« La commission, convaincue que cette manifestation sera d'autant « plus efficace qu'elle sera plus calme, d'autant plus imposante « qu'elle évitera même tout prétexte de conflit, invite les citoyens à « ne pousser aucun cri, à ne porter ni drapeau ni signe extérieur; « elle invite les gardes nationaux qui prendront part à la manifesta- « tion à se présenter sans armes; il s'agit ici d'une protestation « légale et pacifique, qui doit être surtout puissante par le nombre et « l'attitude ferme et tranquille des citoyens.

« La commission espère que, dans cette occasion, tout homme pré-

« sent se considérera comme un fonctionnaire chargé de faire res-
« pecter l'ordre ; elle se confie à la présence des gardes nationaux ;
« elle se confie aux sentiments de la population parisienne, qui veut
« la paix publique avec la liberté, et qui sait que, pour assurer le
« maintien de ses droits, elle n'a besoin que d'une démonstration
« paisible, comme il convient à une nation intelligente, éclairée, qui
« a la conscience de l'autorité irrésistible de sa force morale et qui
« est assurée de faire prévaloir ses vœux légitimes par l'expression
« légale et calme de son opinion. »

Ce programme était un véritable manifeste de guerre. La population parisienne était dans la joie. On s'abordait sans se connaître, on s'aimait sans s'être jamais vu.

A la Chambre des députés on discutait un projet de loi relatif à la banque de Bordeaux. M. Léon Faucher occupait la tribune. Nul ne l'écoutait. Aussi l'orateur s'excusa-t-il de détourner l'attention des quelques membres présents à la séance des graves préoccupations politiques qui les agitaient visiblement. Toujours altier, M. Guizot répondit en levant les épaules : « Comment donc! mais il n'y a rien « dans Paris, rien de sérieux; pourquoi ne parlerait-on pas des « banques ? »

Ce rien dont parlait si dédaigneusement M. Guizot, c'étaient les premières rafales de la tempête qui allait le jeter, lui et la monarchie, sur les côtes d'Angleterre.

Vers quatre heures et demie, M. Barrot entra dans la salle, suivi de ses fidèles. Le bruit s'était répandu que l'autorité était fermement décidée à interdire le banquet et à dissiper tout rassemblement par la force. Cela seul avait suffi pour faire évanouir tout à fait le courage patriotique de M. Barrot. Complétement démoralisé par cette menace que tout le monde avait prévue, qu'il avait lui-même provoquée, il monta à la tribune pour y prononcer quelques phrases retentissantes sous lesquelles se cachait le honteux désistement qui avait déjà été décidé entre lui et ses amis.

Il se plaignit de l'intention hautement annoncée par le gouvernement de faire trancher par la force brutale une question judiciaire. Le ministre de l'intérieur répondit qu'avant le manifeste du comité le gouvernement avait résolu de s'en remettre aux tribunaux du soin de prononcer entre ses adversaires et lui. « Mais, ajouta M. Duchatel, ce manifeste viole toutes les lois sur lesquelles reposent l'ordre « et la tranquillité publique. C'est l'acte d'un gouvernement qui se « pose à côté du gouvernement établi, et le pouvoir existant ne vou- « lait pas, ne devait pas le souffrir. »

C'est alors que M. Odilon Barrot déclara que, tout en avouant les intentions de cet acte, il en désavouait les expressions. M. Duchatel fut clair, précis, dans ses explications. Il menaça, sans ambiguïté, les convives du banquet de toutes les colères du pouvoir. M. Barrot, au contraire, fut diffus ; il laissa clairement pressentir qu'il ne ferait

pas honneur à sa signature, apposée au bas de la lettre d'adhésion des députés au banquet.

A cinq heures la séance fut levée, et, en se retirant, les députés purent se convaincre que le gouvernement était décidé à aller jusqu'au bout. On commençait à afficher aux quatre coins de Paris l'arrêté du préfet de police qui interdisait le banquet, la loi contre les attroupements, et la loi qui applique les articles 234 et 258 du Code pénal aux gardes nationaux agissant comme tels sans réquisition. Les députés de la gauche dynastique et les radicaux constitutionnels se rendirent chez M. Louis Perrée, où l'opposition parlementaire passa toute la soirée du 21 à délibérer, comme elle le faisait depuis dix-sept ans toutes les fois qu'elle aurait dû agir. C'est là qu'un délégué des Ecoles, M. P. Vernet, étudiant en droit, indigné des lâchetés dont il était témoin, adressa à M. Garnier-Pagès une de ces épithètes outrageantes qui exigent une réponse. M. Garnier-Pagès se tut.

Le résultat de cette délibération ne pouvait être douteux pour qui connaissait l'opposition dynastique. Sa défection fut rendue complète et définitive par l'intervention de M. Thiers dans une réunion postérieure qui eut lieu sur la fin de la soirée chez M. Odilon Barrot. Là, M. Thiers, rappelant les paroles de Cicéron, s'écria :

« Je ne veux pas la guerre entre Pompée et César, car il y aura « vaincu et vainqueur. Vaincu, je ne me soucie pas de l'être ; vain- « queur, je ne saurais que faire de la victoire. »

Habile à exploiter la peur qui s'était emparée de tous les députés de la gauche, il les décida sans peine à renoncer au banquet, en leur démontrant qu'ils dépasseraient infailliblement le but qu'ils voulaient atteindre s'ils ne s'empressaient de calmer au plus vite toutes les passions soulevées.

Dans une conversation qu'il eut avec M. Odilon Barrot, l'ex-président du 1er mars fut catégorique et absolu :

« — Voulez-vous renverser la monarchie ? demanda-t-il au chef « de la gauche.

« — Dieu m'en préserve ! répondit M. Odilon Barrot.

« — Alors que voulez-vous ? reprit M. Thiers. L'agitation que « vous et vos amis provoquez ne tend à rien moins qu'à faire des- « cendre le peuple dans la rue. Dans cette hypothèse, vous serez « évidemment débordés, à moins que vous ne suiviez le torrent. Or, si « vous êtes vainqueurs, que ferez-vous de la victoire ? Entrerez-vous « avec le peuple aux Tuileries ? Proclamerez-vous la république ? »

M. Barrot fit un geste d'horreur.

« — Si au contraire vous êtes vaincus, ajouta M. Thiers, on vous « rendra responsables du sang versé. Ce sera de toute justice. « Eh bien ! comment vous justifierez-vous ? »

M. Odilon Barrot a maintes fois prouvé qu'il est d'une extrême faiblesse en logique gouvernementale. L'idée qu'il pouvait servir à son

insu la cause républicaine et encourir une terrible responsabilité le fit trembler. Il se rendit à discrétion. Ses amis l'imitèrent, et la désertion fut bientôt générale. C'est donc à M. Thiers que revient le triste honneur de cette reculade. Voici en quels termes l'opposition dynastique expliqua sa retraite, monument de honte qu'elle prit soin de léguer à l'histoire :

« Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui en faveur du droit de réunion contesté par le gouvernement. « Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et pour « prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit « depuis plusieurs jours de ces mesures, et savait quelle serait la « force de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se ren- « draient en corps au lieu du banquet, accompagnés d'un grand « nombre de citoyens et de gardes nationaux sans armes. Il avait an- « noncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstra- « tion, tant que l'ordre ne serait point troublé, et de se borner à « constater par un procès-verbal ce qu'il regarde comme une con- « travention et ce que l'opposition regarde comme l'exercice d'un « droit. Tout à coup, en prenant pour un prétexte une publication « dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu « naître d'une grande affluence de citoyens, le gouvernement a fait « connaître sa résolution d'empêcher par la force tout rassemble- « ment sur la voie publique, et d'interdire, soit à la population, soit « aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation pro- « jetée. Cette tardive résolution du gouvernement ne permettait plus « à l'opposition de changer le caractère de la démonstration. Elle se « trouvait donc placée dans l'alternative ou de provoquer une colli- « sion entre les citoyens et la force publique, ou de renoncer à la pro- « testation légale et pacifique qu'elle avait résolue. Dans cette situa- « tion, les membres de l'opposition personnellement protégés par « leur qualité de député ne pouvaient pas exposer volontairement « les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste à l'ordre « qu'à la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir « et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ses mesures. « Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

« En ajournant ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend envers « le pays l'engagement de faire prévaloir ce droit par toutes les voies « constitutionnelles. Elle ne manquera pas à ce devoir, et elle pour- « suivra avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais la lutte « qu'elle a entreprise contre une politique corruptrice, violente et « antinationale.

« En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un « grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à « accomplir un grand acte de fermeté et de justice. »

Cette inqualifiable déclaration de députés qui désertaient le combat après l'avoir rendu inévitable excita une pitié universelle, un

mépris général. Dix-huit députés et trois pairs de France, MM. Boissy, d'Alton-Shée et d'Harcourt, refusèrent de s'associer à la reculade du parti Barrot. Ils se rendirent chez M. de Lamartine. Là, on protesta énergiquement contre la décision de l'opposition dynastique et on décida que le lendemain, malgré les baïonnettes, on irait maintenir, par un acte de présence, le droit de réunion. « La place de la Con-« corde dût-elle être déserte, s'écria M. de Lamartine, et tous les « députés dussent-ils se retirer de leur devoir, j'irai seul au banquet, « sans autre compagnon que mon ombre. »

Mais à minuit on apprit que le comité organisateur, entraîné par la défection de la réunion Barrot, ajournait la manifestation en laissant au pouvoir la responsabilité de ses provocations et de ses violences.

Tandis que ces diverses scènes se passaient chez MM. Louis Perrée, Barrot et de Lamartine, les principaux chefs du parti démocratique, qui étaient toujours restés étrangers aux actes de l'opposition dynastique, se trouvaient réunis dans les bureaux de la *Réforme*. MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, des délégués des Écoles, tout le personnel de la rédaction et différents membres du parti tenaient conseil sur la conduite à suivre. M. d'Alton-Shée arriva sur la fin de la soirée. Tout le monde fut d'accord pour une prise d'armes le lendemain. On convint que le parti engagerait la lutte si on entrevoyait la moindre chance de succès.

La plus grande animation régnait dans Paris. De tous les côtés, à tous les coins de rue, on s'arrêtait pour lire les proclamations du ministre de l'intérieur, du préfet de police et du commandant supérieur de la garde nationale ; des enfants avec des lumières éclairaient les placards et lisaient à haute voix avec des commentaires plus ou moins ironiques. De temps en temps des ouvriers arrivaient, écoutaient et s'en allaient en disant :

« Eh bien ! c'est bon, à demain, nous verrons !... »

Parmi ces groupes qui stationnaient sur la voie publique on entendait des paroles de menace, des rires de colère, des moqueries, on voyait luire sur de sombres figures une indignation contenue. Toute la soirée s'écoula dans une agitation curieuse et profonde. Les cafés, les établissements publics, regorgeaient d'une foule tumultueuse, impatiente. La grande ville n'avait plus qu'un bras, qu'un regard, qu'une tête. Dans tous les cœurs il y avait ou un pressentiment sinistre ou une vague espérance, et sur toutes les lèvres errait ce mot, ce seul mot : demain !... Au bruit des boutiques qui se fermaient se mêlait un grondement sourd qui se répercutait dans le silence de la nuit. Quelques passants attardés semblaient interroger les pavés du regard. Des officiers d'ordonnance parcouraient les boulevards et les quartiers populeux.

La royauté, avant de s'endormir, voulait connaître l'état de la capitale. — Paris est tranquille ! telle fut la réponse des estafettes. Paris

ne dormait pas cependant. Dans plus d'un modeste appartement, dans plus d'une humble mansarde, on fondait des balles et on faisait de la poudre et des cartouches. Le peuple veillait et se préparait à combattre. Il attendait le jour avec impatience pour venir dire à cette opposition sans dignité, qui pendant dix-sept ans avait donné à la France le spectacle de luttes stériles, d'escarmouches ridicules : « Votre rôle est fini, le mien commence ! »

## CHAPITRE III.

### RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

#### PREMIÈRE JOURNÉE (22 FÉVRIER).

Le mardi 22 février, de bonne heure, tout Paris fut en mouvement. A voir cette population de la capitale à son réveil, on devinait qu'elle pressentait de lointains événements.

Le ciel était couvert, un vent humide soufflait de l'ouest, l'air était chaud, et l'on sentait que cette tiède atmosphère était surchargée d'électricité.

Sur le seuil de presque toutes les portes, des personnes agitées, inquiètes, échangeaient de rapides paroles. Dès les premières heures de la matinée, des groupes nombreux de toutes les classes couvraient les places publiques, les boulevards, et se mouvaient par les rues. Les rumeurs les plus alarmantes circulaient. Une émotion visible était empreinte sur toutes les physionomies. Des pensées de guerre éclataient dans des regards courroucés. On se communiquait la résolution du comité Barrot, et la conduite plus que pusillanime des députés défectionnaires était l'objet de blâmes énergiques.

« C'est honteux ! c'est une indignité ! s'écriait-on. Ils ont peur, ils « reculent... Eh bien ! marchons ! Nous ne faisons pas de discours « pour parler incessamment de notre courage, mais nous descendons « dans la rue pour montrer que nous en avons. Puisque les députés « abandonnent le peuple, puisqu'ils manquent de cœur pour « défendre nos droits, nous les défendrons nous-mêmes. »

Un même sentiment perçait à travers cette infinie variété d'attitudes, de paroles, de mouvements. Le peuple, dont l'anarchie réelle est toujours grande et majestueuse comme lui, voulait fermement opposer la résistance à l'arbitraire du pouvoir.

Jamais il ne s'était rencontré une telle unanimité parmi la population pour flétrir une défection. Un seul cri de réprobation s'éleva

contre M. Barrot et la majorité des députés de l'opposition. Les uns disaient : « C'est la journée des dupes. » D'autres trouvaient cela d'une lâcheté impardonnable : « Était-ce donc ainsi qu'on devait « se jouer du peuple? Des phrases, toujours des phrases! Des dis- « cours, toujours des discours, et rien que des discours! Une ques- « tion d'administration ne vaut pas une goutte de sang versé, avait « dit M. Barrot. Mais la liberté est-elle donc une question d'admi- « nistration? Quant au sang dont il parle, c'est sans doute le sien « pour lequel il a peur ; car il doit bien savoir que le peuple ne peut « se rendre à une pareille raison, et que la crainte de verser son « sang ne l'arrêtera point. Si M. Barrot eût été prêt à sacrifier sa « vie, il eût trouvé naturel que le peuple en fît autant. »

A dix heures du matin, on vit la foule s'ébranler et se mettre en marche. Chacun se dirigeait vers les Champs-Elysées. Le long des boulevards, de la rue Saint-Honoré et des quais, ces trois grandes artères de Paris, roulaient pêle-mêle des gardes nationaux en uniforme, des bourgeois, des ouvriers, des femmes, des enfants. De toutes parts on se rendait, avec des intentions diverses, à un rendez-vous que personne n'avait donné, à un banquet qu'on savait décommandé. La population des faubourgs descendait bras dessus, bras dessous, de ses quartiers éloignés, en fredonnant quelques refrains patriotiques et en laissant échapper quelques cris de : Vive la réforme! à bas Guizot!

Sur la rive gauche de la Seine retentissaient également le chant de la *Marseillaise* et le chœur des *Girondins*. Les étudiants, se conformant au programme dont ils n'admettaient pas l'inexécution, s'étaient réunis sur la place du Panthéon. Organisés sur deux rangs, ils s'avancèrent en ordre, au nombre de quinze ou dix-huit cents, vers la place de la Madeleine, qui leur avait été assignée comme point de réunion, pour de là se rendre au banquet. Arrivés près du Pont-Neuf, ils rencontrèrent un cortége d'environ deux mille ouvriers, et, tous ensemble, se confondant dans un même élan d'enthousiasme et de fraternité, se dirigèrent, sans altérer l'ordre parfait de leur marche, vers le lieu indiqué, où ils débouchèrent par la rue Duphot. Là, aux abords de la Madeleine, se trouvait une foule compacte, curieuse, passive, sans parti pris, mais intelligente et ne se faisant pas illusion sur le conflit qui s'annonçait sous des auspices menaçants. On s'entretenait chaleureusement d'une lutte probable, car chacun comprenait que, dans une société si pleine de trouble et de désordre, il suffisait d'en rapprocher les éléments pour que leur contact rendît une effroyable catastrophe imminente.

Les étudiants traversèrent cette foule irrésolue, flottante, qui encombrait la place de la Madeleine et tous ses aboutissants en chantant la *Marseillaise* et en lançant dans l'espace des cris formidables de : Vive la Réforme! à bas Guizot! Cette ardeur patriotique se communiqua aux plus indifférents; les têtes s'échauffèrent, les âmes s'enflam-

mèrent à ces cris de liberté, et bientôt l'hymne révolutionnaire, entonné par des milliers de voix, monta dans les airs, majestueux, imposant, au milieu des vivat qui se croisaient et des anathèmes que fulminait contre le pouvoir un peuple outragé. Tout cela disposait les esprits à une exaltation pleine de périls et ne laissait aux passions, ainsi surexcitées, qu'une issue sanglante.

On savait que la maison du café Durand, située au coin de la place de la Madeleine et de la rue Royale, était le rendez-vous précédemment assigné aux députés de la gauche pour point de départ de leur manifestation avortée, et le centre habituel de leurs conférences. Alors les clameurs universelles se dirigèrent contre cette maison, et les membres de l'opposition dynastique furent enveloppés dans les mêmes cris de réprobation qui frappaient le ministère. Puis le cortége des étudiants, renforcé d'une immense colonne de peuple, s'ébranla de nouveau, fit le tour de la Madeleine, se déroula le long de la rue Royale et atteignit la place où tomba la tête de Louis XVI. Cette avant-garde de la Révolution se dirigeait vers la Chambre des députés. A l'entrée du pont de la Concorde la tête de la colonne heurta un peloton de gardes municipaux qui croisèrent la baïonnette. A la vue de ces fusils abaissés et menaçants, les premières files de la phalange tentèrent de s'arrêter; mais l'énorme pression de la multitude la poussa sur les armes. Alors un jeune homme s'avança, ouvrit son habit, mit sa poitrine à nu: « Tirez, si vous l'osez! dit-il. » Cet acte d'héroïsme toucha-t-il les gardes municipaux? Il est permis d'en douter. Il est plus que probable qu'ils n'avaient pas encore reçu les ordres impitoyables qu'ils exécutèrent plus tard avec un déplorable acharnement. Toujours est-il qu'ils relevèrent leurs fusils, et la colonne passa. Pendant quelque temps elle resta serrée, onduleuse, entre les deux parapets, puis elle alla battre dans toute leur largeur les soubassements du Palais-Bourbon. A de courts intervalles s'élevaient, du fond de cette foule, de confuses clameurs. Enfin elle escalada les grilles, monta sur les degrés du péristyle, déborda dans toutes les parties du monument et s'étendit jusque dans les jardins environnants. Les plus audacieux et les plus avancés avaient déjà pénétré dans les couloirs des tribunes lorsque des huissiers de la Chambre accoururent, suivis bientôt de quelques députés, parmi lesquels on distinguait M. Crémieux, qui harangua les plus exaltés pour ramener un peu de calme au sein de cette jeunesse irritée. M. Marie était à ses côtés; tous deux promirent justice et exhortèrent à la prudence. Soudain les portes de la caserne du quai d'Orsay s'ouvrirent pour livrer passage à un escadron du 8ᵉ dragons, qui arriva au trot, le sabre nu, sur la foule. Mais tout à coup les soldats s'arrêtèrent, remirent leurs sabres au fourreau, et passèrent graves, silencieux, se contentant de labourer l'attroupement du poitrail de leurs chevaux. Le peuple, comprenant leur intention, cria: Vivent les dragons! Les dragons saluèrent le peuple de la tête et de la main.

Après la cavalerie, accourut au pas gymnastique un bataillon de troupes de ligne qui prit position sur la place du Palais-Bourbon. Un commissaire de police, ceint de son écharpe et prêt à faire les sommations d'usage, le précédait. En même temps surgissaient de tous côtés de forts piquets d'infanterie et de cavalerie. Bientôt on vit toutes les avenues conduisant à la Chambre barrées par des chasseurs, des dragons et des municipaux. Dans la rue de Bourgogne on mettait deux pièces de campagne en batterie.

Le général Perrot, suivi de son état-major, passa au galop pour surveiller la position des troupes et cria au commandant de la garde du palais :

« — Vous pouvez être tranquille, le pont est gardé, les meilleures « troupes de l'Europe ne le forceraient pas. »

La Chambre était si bien défendue, en effet, que les députés pouvaient à peine y entrer eux-mêmes.

Refoulés, dispersés par ce déploiement formidable de forces, les étudiants regagnèrent la place de la Concorde et les Champs-Elysées.

En cet instant un scène d'un autre genre se passait sur le boulevard des Capucines. Une partie du peuple, massé sur la place de la Madeleine, au lieu de suivre le gros de la colonne, s'était dirigé vers l'hôtel du ministère des affaires étrangères, où tout était silencieux et désert. On apercevait seulement derrière les carreaux de chaque fenêtre des têtes inquiètes et curieuses, d'informes silhouettes humaines qui allaient et venaient comme des ombres fugitives. Les portes de l'hôtel étaient closes, aucune troupe ne se montrait. La foule criait, sifflait, huait. Quelques pierres furent lancées contre l'édifice, un bruit de vitres brisées répondit, et toute trace d'existence disparut de la façade extérieure. C'est alors que l'on vit surgir d'une des rues voisines un garde municipal à cheval qui se dirigea vers la large porte donnant sur le boulevard. Un tonnerre de formidables huées et d'imprécations accueillit cette apparition inattendue. Loin de s'épouvanter, loin de chercher à se réfugier dans le ministère, le cavalier fit tourner son cheval, l'accula contre la porte, et sembla vouloir braver cette multitude furibonde par des regards provocateurs, par une orgueilleuse attitude de défi. Une pierre lui arriva droit sur le visage ; il baissa la tête et la reçut sur son casque. Mais il ne put éviter un énorme morceau de bois qui l'atteignit en pleine poitrine. Il pâlit, on crut même le voir chanceler. D'autres projectiles allaient pleuvoir. Une minute s'était écoulée déjà, une de ces minutes qui sont des siècles. Il se décida enfin à la retraite, et disparut poursuivi par un ouragan de pierres, de sifflets et de huées. L'entrée de l'hôtel étant libre, la foule se rua sur la porte en criant : A bas Guizot! à bas l'homme de Gand! Déjà les panneaux étaient ébranlés, les gonds criaient, mais tout à coup les deux battants se reployèrent en dedans et les cours de l'hôtel vomirent sur le boule-

vard un détachement de municipaux à cheval qui s'élancèrent à fond de train sur la chaussée, tourbillonnèrent sur les trottoirs, et balayèrent en un moment les avenues du ministère, écrasant les uns, frappant les autres, et ne laissant partout d'autres traces de leur passage que des traces de sang. Un garde municipal, plus acharné que tous les autres, quitta les rangs et se précipita seul pour arrêter un homme du peuple qui continuait à crier : A bas Guizot ! Le cheval de ce militaire glissa sur l'asphalte, il tomba et fut fort maltraité. Il aurait infailliblement succombé si quelques personnes, pour l'arracher à la colère excitée par sa conduite, ne l'eussent protégé et transporté chez un pharmacien voisin où on pansa ses blessures. C'était une leçon d'humanité donnée à une soldatesque barbare qui n'en fut pas moins impitoyable.

Les fuyards haletants et meurtris revinrent quelque temps encore sur les municipaux en criant avec une recrudescence d'énergie : A bas l'homme de Gand ! Mais, toujours repoussés à coups de sabre, ils se décidèrent à quitter momentanément la place pour se porter vers les masses disséminées sur la place de la Concorde et aux Champs-Elysées. Ils rencontrèrent en chemin un escadron de dragons qui allait prendre position devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères. L'alarme était répandue. Sur un signal parti de l'état-major, toutes les troupes qui étaient sur pied dans les casernes s'élançaient dans des directions diverses. Sur la place de la Madeleine, à gauche de l'église, de forts détachements du 21e de ligne se rangèrent en bataille. Les soldats étaient équipés comme pour entrer en campagne. Outre les vivres et les munitions dont ils étaient pourvus, sur leurs sacs se dessinaient les silhouettes des haches et des pioches qui leur avaient été distribuées pour enfoncer les portes des maisons et détruire les barricades.

Comme si cela eût été fait exprès, l'autorité avait fait émonder et tailler les arbres du boulevard de la Madeleine, et au pied de chaque arbre on trouvait des fascines dont les hommes du peuple se faisaient des armes.

Dans la rue Basse-du-Rempart, d'autres faits significatifs, qu'il est facile d'apprécier aujourd'hui, se sont produits. Un peloton de gardes municipaux à cheval s'était engagé dans cette rue, y avait fait des charges successives pour la faire évacuer ; mais, à mesure que les municipaux chassaient les groupes devant eux à coups de sabre, de nouveaux groupes descendaient par les escaliers qui conduisent du boulevard dans la rue Basse ; et les groupes se reformaient, puis se dissipaient dès que la troupe revenait sur eux. Que signifiaient de pareilles violences, tout-à-fait inutiles dans une rue située au-dessous du niveau du boulevard, et par conséquent inoffensive?... *Quos Jupiter vult perdere dementat.*

Le 22 février, la première division militaire, qui s'étend d'Orléans aux frontières du Nord, avait un effectif de soixante-douze mille

hommes dont vingt-sept mille, donnant, présents au feu, seize ou dix-sept mille hommes, étaient casernés à Paris. Toutes les autres troupes disponibles dans la division, sur les quarante-cinq mille hommes restants, étaient prêtes à marcher sur la capitale. Une partie était déjà même cantonnée dans les environs. De fortes garnisons occupaient Vincennes et le Mont-Valérien.

La force armée occupant Paris était ainsi composée : trente-sept bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs d'Orléans, trois compagnies du génie, vingt escadrons de cavalerie et cinq batteries d'artillerie. Il y avait en outre quatre mille hommes de gardes municipaux et de sous-officiers vétérans.

Ce n'est pas sur ce seul appui que le ministère comptait pour faire respecter la loi de 1790 et défendre au besoin la royauté. Indépendamment des troupes de la première division, toutes celles disponibles dans les départements les plus rapprochés et dans les villes traversées par les chemins de fer avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes à se mettre en route au premier signal du télégraphe.

A midi Paris était militairemeut occupé. Cependant les masses étaient encore inoffensives. Les estafettes, porteurs d'ordres, se croisaient dans toutes les directions sans être inquiétées sur leur passage. L'attitude des troupes n'avait également rien de menaçant. Les dragons et les chasseurs, qui sillonnaient les boulevards, remontaient et descendaient les allées et contre-allées des Champs-Elysées, avaient le sabre au fourreau et souriaient à la foule qu'ils dispersaient par des simulacres de charges. La ligne avait un air morne et attristé.

Mais les gardes municipaux, dont la conduite changea la face des choses, avaient au contraire un air provocateur et insolent. Habitués dès longtemps à être les instruments des répressions violentes, cette garde prétorienne marchait aux émeutes comme à la parade. Aux premiers mouvements de l'effervescence on remarqua, chez les soldats ainsi que chez les chefs, une irritante cruauté, une sorte de haine farouche. Il est douloureux de le dire, parce qu'on parle de soldats français, les gardes municipaux ont montré une sauvage barbarie dont les Suisses de Juillet, dans leur aveugle dévouement à la royauté, n'avaient pas donné d'exemple.

C'est sur la place de la Concorde que la garde municipale, par ses brutales agressions, donna le signal de la lutte. C'était l'image réelle d'un cirque gigantesque envahi par une foule immense, massive, n'ayant d'autres mouvements que ce mouvement d'ondulation qu'on remarque à la surface des blés quand le vent les agite. Là, des groupes nombreux sans cesse augmentés par des flots de peuple qui affluaient par les quais, les rues de Rivoli, Royale et les Champs-Elysées, faisaient ressembler la vaste enceinte à une plaine humaine. Sur les pavillons, sur les parapets, aux statues, aux candélabres, aux vasques des fontaines muettes et fermées, étaient

accrochés des hommes et des enfants. C'est au milieu de cette imposante arène, où s'élève tristement l'obélisque de Louqsor présent du pacha d'Egypte, sur l'emplacement même où cinquante ans plus tôt la hache révolutionnaire dévora tant de force, de courage, de beauté et de génie; c'est sur l'immense théâtre où se sont dénoués tant de drames révolutionnaires, que se joua en quelque sorte le prologue de la révolution de Février.

En détournant ses yeux fatigués de cette richesse de parvenu qui s'étale sur la place, de toutes les petitesses de l'œuvre moderne qui y sont entassées; en élevant le regard pour contempler au loin les grandeurs du passé, on se sentait l'âme émue et attristée par la sombre majesté du spectacle qui s'offrait à la vue :

Au midi la Chambre des députés, avec son large amphithéâtre et son sévère péristyle, hérissés de troupes; au nord deux palais jumeaux, puis la Madeleine avec sa voie romaine; à l'est les arbres séculaires du jardin tracé pas Lenôtre, puis au fond le palais des Tuileries, cet asile d'une royauté déjà chancelante, sur lequel le temps a répandu cette teinte sombre et sévère qui fait de la vieillesse des monuments l'âge de leur beauté; au delà, dans le lointain, les gothiques tours de Notre-Dame se mirant dans les eaux du fleuve; enfin, à l'ouest, la magnifique avenue des Champs-Elysées qui débouche à gauche sur les Invalides et que borne à l'horizon la gigantesque majesté de l'Arc-de-Triomphe. En contemplant tant de merveilles, on sent qu'une nation qui élève de tels édifices n'a pas reçu de Dieu seulement le sceptre des arts, mais aussi la puissance du glaive.

Les oscillations d'abord légères de l'océan populaire encadré dans ce féerique espace se changèrent vers une heure et demie en une houle tumultueuse, et au-dessus de ces vagues humaines qui bouillonnaient en s'entre-choquant on vit briller les sabres et les casques des municipaux. Cette foule, qui un instant auparavant pouvait à peine se mouvoir, s'ébranla et se mit à fuir dans toutes les directions. Aux vivat en faveur de la réforme, aux cris de réprobation contre le ministère, succédèrent des imprécations, des menaces, des paroles de vengeance. Ce n'était plus de la turbulence, c'était un effroyable désordre.

La garde municipale, impatiente de se signaler, venait d'engager la bataille, et parmi cette multitude mouvementée, retentissante, se précipitant par toutes les issues pour se soustraire à de féroces attaques, à de lâches poursuites, on prononçait déjà l'arrêt de mort de ces séides de la royauté.

Les premières charges de la garde municipale commencèrent près du pont de la Concorde, dans la direction des Champs-Elysées. Sans avertissement préalable, ces satellites du pouvoir se ruèrent, le sabre au poing, sur des attroupements inoffensifs, et, envahissant la place au galop, ils frappèrent sur tous les malheureux qu'ils purent atteindre. Les municipaux à pied leur vinrent en aide et chassèrent

devant eux hommes, femmes, vieillards, enfants, appuyant leurs impérieuses injonctions de coups de crosse de fusil, et se servant même de la baïonnette envers quelques fuyards.

Ce n'est pas que les gardes à cheval hésitassent à se lancer au galop sur les trottoirs. Dans leur aveugle fureur, ils ne voyaient pas le danger qu'ils couraient en faisant piétiner leurs chevaux sur l'asphalte. Un d'eux tomba. Il se releva la figure ensanglantée.

Des gardes nationaux sans armes s'avançaient entre les groupes et les gardes municipaux, et protestaient hautement contre les violences dont ils étaient témoins. Mais leur voix fut méconnue. La panique fut soudainement si générale et la terreur qu'inspiraient les municipaux était si grande que plusieurs personnes, pour échapper à ces sauvages agressions, se précipitèrent dans les fossés-jardins de la place au risque de se briser la tête. Un employé à la *Démocratie pacifique*, M. Chauvelot, prit ce dernier parti et en fut quitte pour de nombreuses meurtrissures à la poitrine et de légères contusions à la tête. On préférait courir la chance d'une chute que d'affronter la mort. Cette invasion inattendue de la garde municipale eut pour résultat l'évacuation complète de la place de la Concorde; mais un vieillard et deux femmes furent tués; signal fatidique de toutes les révolutions, les premières victimes sont toujours des êtres faibles et inoffensifs... Un ouvrier tomba aussi sous le tranchant d'un sabre, et plusieurs citoyens reçurent de graves blessures. Une sorte de combat s'engagea autour du corps de l'ouvrier mortellement atteint. Malgré les charges meurtrières, malgré les coups multipliés des baïonnettes municipales, des bras généreux soulevèrent le blessé, le portèrent à travers la foule et allèrent le déposer auprès du café des Ambassadeurs. Le peuple s'empressait autour de cette victime à la blouse sanglante, autour de cet ouvrier perdu peut-être pour sa famille, autour de ce frère dont le terrible destin menaçait une population tout entière. Aussi les poings étaient crispés, les regards étincelaient. On songeait à de cruelles représailles.

L'obélisque s'élevait solitairement au milieu de la place. Les fontaines se mirent à jaillir comme pour célébrer ce triste triomphe.

Tandis que ces scènes affligeantes se passaient, la musique d'un régiment de chasseurs, échelonné devant la Chambre des députés, jouait des fanfares de chasse et des airs d'opéra. M. de Courtais s'approcha du colonel et lui signala l'inconvenance de ce choix dans un jour de deuil.

La musique cessa.

Le premier moment de stupeur passé, l'indignation et la colère firent croître et grandir dans les esprits des idées de résistance. Un courant électrique passa dans les rangs des masses acculées le long du ministère des finances, du ministère de la marine et du garde-meuble de la couronne. Un premier pavé fut enlevé devant le minis-

tère de la marine, rue de Rivoli. La canne d'un étudiant en droit servit à cet usage. On mit vingt minutes à cette opération. Des ouvriers, impatientés de cette lenteur, se jetèrent sur les grilles des arcades du ministère de la marine, rue de Rivoli. Les énormes barreaux de fer furent tordus, arrachés comme par enchantement, et, transformés en leviers, ils servirent à desceller plusieurs pavés en peu d'instants. On essaya de faire une barricade, quelques voitures furent arrêtées dans ce but, mais la garde municipale à cheval, qui ne s'était pas encore approchée des rues, accourut à bride abattue et fit des charges dans toute la longueur de la rue de Rivoli. Les soldats pénétrèrent même jusque sous les arcades du ministère des finances, où la foule, surprise à l'improviste, s'était réfugiée, ne pouvant fuir par aucune issue. La mêlée fut horrible. Des hommes, des femmes, des enfants, entièrement étrangers aux projets de résistance qui s'étaient manifestés, furent foulés aux pieds des chevaux. Celui qui écrit ces lignes reçut là, à côté de MM. Alexis Duménil, Pilhes, Antonio Watripon et Jeanty-Sarre, un coup de sabre qui le renversa. Une jeune femme tomba blessée au sein gauche; un coup de sabre atteignit également un jeune homme à la tempe et lui fit sauter l'œil. Voilà comment les municipaux préludèrent à ces scènes de carnage qui, pendant trois jours, ensanglantèrent la capitale et les rendirent des objets d'horreur pour la population parisienne. Non contents de frapper indistinctement sur des citoyens sans armes, et par conséquent incapables de se défendre, ils vociféraient de grossières insultes: Canailles! brigands! s'écriaient-ils. Le peuple exaspéré se replia sur la rue Saint-Honoré, où il tenta d'élever sérieusement des barricades. Des cris: Aux armes! commençaient à se faire entendre et trouvaient de l'écho. L'inquiétude ainsi que le mouvement gagnaient toute la cité. De vagues rumeurs annonçaient que des engagements graves avaient eu lieu au faubourg Saint-Marceau; qu'une dizaine de municipaux blessés avaient été transportés au Val-de-Grâce; qu'un capitaine avait été tué. Sur d'autres points, des luttes étaient engagées.

Mais l'action principale avait encore pour théâtre les Champs-Elysées, où les gardes municipaux continuaient à exécuter des charges réitérées et impitoyables. De nombreuses arrestations s'opéraient. Les postes se remplissaient de prisonniers. Accueillis par de sifflets, des huées et des grêles de pierres, la fureur des municipaux redoublait. Les citoyens qu'ils pouvaient atteindre étaient saisis par leurs vêtements, souvent par les cheveux ou par les bras, et ces malheureux, ainsi suspendus entre les chevaux, étaient rapidement entraînés vers le poste le plus voisin, où on les jetait brisés. Quant aux municipaux à pied, ils frappaient leurs prisonniers avec une cruauté révoltante. Et dans l'intérieur de leurs postes, que de mystérieuses infamies s'accomplirent!

Le prologue de la révolution de Février eut, comme le drame lui-

même, ses scènes originales, ses incidents burlesques. A côté des larmes le sourire, et, comme dans la grande comédie humaine, le grotesque en regard du sublime.

Quelques enfants intrépides, véritables gamins de Paris, insouciants et braves, campaient vers le milieu des Champs-Elysées. Ils couraient, criaient, jetant au vent des chansons et des cailloux. Lassés de ce rôle passif et voulant jouer au combat, ils avisèrent des chaises de paille, les élevèrent en pyramide et en firent un joyeux bûcher. La flamme et l'enthousiasme pétillaient à la fois. Mais soudain une voix enfantine donna l'alarme. Des soldats accoururent. Aussitôt les bambins, trop fiers pour fuir le danger, formèrent autour d'eux une espèce de rempart avec de nouvelles chaises. C'était une fausse alerte. La troupe avait pris une autre direction. Alors la tapageuse cohorte fortifia sa barricade de toutes les chaises qu'elle put trouver. Son travail était à peine terminé, qu'un peloton de cavalerie arriva au galop pour disperser les perturbateurs. La troupe avança; cent frêles mains s'armèrent de chaises et les présentèrent bravement à la tête des chevaux pour s'opposer à leur passage. Heureusement c'étaient des dragons. Ils passèrent en riant, à la grande satisfaction des jeunes héros.

Mais si les événements avaient sur ce point une allure plaisante, ils ne devaient pas tarder à prendre des proportions plus graves. La nouvelle des odieux attentats commis par les municipaux volait de bouche en bouche, et allait allumer les colères dans la capitale. Tout Paris était en ébullition. Les citoyens se réunissaient instinctivement et marchaient en corps. Vers trois heures, un rassemblement d'environ cinq cents ouvriers, tous en blouse ou en veste, déboucha sur la place de la Concorde. Ils n'avaient pas d'armes, et pourtant plusieurs boutiques s'étaient fermées sur leur passage. Un énorme drapeau tricolore les précédait, la *Marseillaise* les conduisait. Ils pénétrèrent, sans rencontrer d'obstacles, dans les Champs-Élysées, et s'arrêtèrent près de l'incendie des chaises, qui jetait alors ses plus brillantes étincelles. Un poste se trouvait près de là. Les ouvriers l'aperçurent, et, avant que les soldats eussent eu le temps de refermer les grilles, un assaut fut résolu. Un des plus audacieux s'élança sur les barreaux, atteignit le mur, puis le toit, et on le vit aussitôt agiter en l'air le drapeau qu'il venait d'arracher au fronton du bâtiment. A cette vue des vivat éclatèrent, le groupe entier se précipita à l'escalade et le poste fut envahi par les fenêtres. Stupéfiés, surpris, n'ayant pas le temps de faire usage de leurs armes, ou ne voulant pas en arriver à cette cruelle extrémité, les soldats évacuèrent le corps de garde, où l'escouade destructive des enfants transporta les derniers brandons de son feu de chaises. Le bâtiment s'enflamma, et les vives lueurs projetées par cet incendie attirèrent des forces considérables. Une lutte s'engagea entre le peuple et les municipaux, qui ne faisaient encore usage que de l'arme blanche. Les ouvriers n'opposè-

rent pas de résistance sérieuse ; ils n'avaient que des pierres pour se défendre.

Quant à la troupe de ligne, elle assistait immobile et l'arme au bras à ce navrant spectacle.

Traqué de toutes parts dans les Champs-Élysées, le peuple comprit enfin combien sa position était désavantageuse dans cet immense espace où les troupes pouvaient affluer par toutes les issues et se mouvoir dans tous les sens avec une merveilleuse facilité. Il y avait folie à provoquer un combat sur ce champ de bataille. C'était vouloir marcher à la mort sans profit et sans gloire. Aussi, sans proférer un seul cri, sans échanger une seule parole, toute cette foule sembla soudainement dominée par une pensée unique. Tous les regards exprimèrent une seule et même idée. Les ouvriers reprirent leurs rangs, les enfants se placèrent à l'avant-garde, et la phalange regagna la rue Royale et la rue Saint-Honoré, où elle se mêla aux groupes qui y stationnaient. De ses mains, habituées à tordre le fer, le peuple arracha les grilles de l'Assomption et construisit des barricades.

A la Chambre, M. Barrot et ses amis accomplissaient le grand acte de fermeté et de justice dont ils avaient parlé dans leur fameux manifeste. Ils déposaient sur le bureau du président une demande de mise en accusation du ministère. M. Guizot alla prendre le papier des mains de M. Sauzet, le parcourut d'un regard et se prit à sourire.

N'était-ce pas pitié, en effet, de voir des hommes formuler un ridicule réquisitoire dont les bureaux n'autorisèrent la lecture que pour l'enterrer plus vite, quand, par leur faute, le sang coulait déjà dans Paris ! Ils avaient excité toutes les passions du peuple en lui parlant de ses droits méconnus, ils l'avaient convié à descendre dans la rue pour les faire respecter, et, à l'heure suprême, alors que ce peuple, répondant à leur appel, offrait sa poitrine aux baïonnettes d'un pouvoir liberticide, arbitraire, ils l'abandonnaient lâchement ! Ils proposaient de mettre le ministère en accusation comme coupable :

1° D'avoir trahi au dehors l'honneur et les intérêts de la France ;

2° D'avoir faussé les principes de la Constitution, violé les garanties de la liberté et attenté aux droits des citoyens ;

3° D'avoir, par une corruption systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs de l'intérêt privé, et de pervertir ainsi le gouvernement représentatif ;

4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques, ainsi que de tous les attributs et priviléges du pouvoir ;

5° D'avoir, dans le même intérêt, ruiné les finances de l'État, et compromis ainsi les forces et la grandeur nationales ;

6° D'avoir violemment dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte, par les lois et par les précédents ;

7° D'avoir enfin, par une politique ouvertement contre-révolution-

naire, remis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions et jeté dans le pays une perturbation profonde.

Ce malencontreux et inopportun réquisitoire de l'opposition résumait simplement ce qu'elle avait dit sur tous les tons et avec une infinie variété d'expressions dans ses banquets. Est-ce que l'opinion publique n'avait pas le droit d'exiger autre chose que cette hostilité banale, que l'inébranlable consistance des satisfaits prédestinait évidemment à l'impuissance et à la stérilité? Que dirait M. Barrot de soldats marchant au combat sans armes, ou répondant à des balles et à des boulets par des bulles de savon ou des boules de neige? Il est vrai que l'opposition dynastique avait toujours la ressource, à elle connue, de baisser le front, dût le plomb liberticide voler par-dessus sa tête, et derrière elle frapper le peuple, qui ne s'incline pas, lui, sous le feu du canon.

Une démission en masse de toute l'opposition pouvait seule répondre au vœu général et à l'attente du peuple ; c'est ce que lui fit nettement savoir le comité électoral du deuxième arrondissement, dans la note suivante :

« Les membres du comité électoral de l'opposition du deuxième « arrondissement, informés que MM. les députés de l'opposition ont « résolu de ne pas se rendre au banquet du douzième arrondissement, « ont décidé, à l'unanimité, que le deuxième arrondissement exprime « par son organe son étonnement de la décision prise sans qu'elle soit « accompagnée de la démission des députés de l'opposition, et invite « MM. les députés de l'opposition à déposer sans retard leur démis- « sion ; seule mesure capable de donner, en ce moment, une satisfac- « tion à l'opinion publique. »

C'est aussi ce qu'avait vainement conseillé M. Thiers. Mais, parmi les députés de la gauche, beaucoup, après leurs fautes et leurs trahisons, n'étaient pas certains d'être réélus dans leurs colléges, et cette crainte prévalut sur l'influence toute-puissante de l'ex-président du 1er mars. Placée fatalement dans une situation fausse, engagée malgré elle dans un conflit qu'elle avait tout fait pour éviter, l'opposition dynastique ne fit que bévues sur bévues. Et quand elle eut à opter entre son honneur et ses intérêts, elle fit le sacrifice de son honneur. Elle manqua tout à la fois de courage, de désintéressement et de dignité. M. Thiers n'ayant pu arracher à ses amis une honorable démission, voulait que l'on réservât la mise en accusation des ministres pour le jour où le gouvernement interviendrait en Suisse. Et ce jour n'était pas éloigné. Sans la révolution de Février on aurait tenté d'accomplir ce crime, malgré les généreuses protestations de la France indignée. Il avait été définitivement résolu que l'armée française franchirait la frontière pour soutenir en Suisse la cause de l'absolutisme. Alors c'eût été le moment de demander efficacement la mise en accusation d'un ministère parjure. La France entière se serait levée pour appuyer cet acte de patriotisme. Il n'y aurait eu qu'une

voix dans la nation pour flétrir la tentative coupable d'un gouvernement qui, par ce seul fait, serait tombé sous l'immense réprobation que cette intervention aurait infailliblement soulevée dans le pays. La France n'aurait pas souffert qu'on la déshonorât aux yeux de l'Europe. Pour l'honneur du peuple français, on peut affirmer que le ministère eût été instantanément foudroyé par l'indignation qu'aurait produite la réalisation d'un projet enfanté, comme tant d'autres, par la démence.

La vaine bravade, la menace sans résultat possible des députés de la gauche, acheva de les déconsidérer complétement. Dès ce jour le pays put les apprécier; on sut en France que tout le bruit qu'ils avaient fait n'était qu'une immense mystification. De son côté et presque en même temps, M. de Genoude, député de Toulouse, déposa un autre papier tout ouvert sur le bureau du président ; c'était une seconde mise en accusation du ministère dont voici les termes :

« Attendu que les ministres, en se refusant à la réforme d'une loi « électorale qui prive les citoyens de toute participation aux droits « politiques, violent la souveraineté nationale et sont cause, par « conséquent, des troubles et des dangers de l'ordre social ; attendu « qu'ils maintiennent ainsi la France dans un système immoral et « ruineux au dedans, funeste et dégradant au dehors, le soussigné, « député de la Haute-Garonne, demande à la Chambre la mise en « accusation du président du conseil et de ses collègues. »

En formulant un acte d'accusation particulier, motivé sur le refus fait à trente-cinq millions de citoyens de participer aux droits politiques, M. de Genoude montra que le parti légitimiste dont il était l'organe attendait impatiemment un changement de système et non un changement de ministère.

Mais, tout en proclamant bien haut son respect pour les droits de la nation, la fraction du parti légitimiste infidèle au culte de la monarchie absolue n'admettait cependant que le suffrage universel indirect. Par ce moyen la légitimité espérait arriver à dominer les populations des campagnes, qui n'ont jamais su résister aux influences de la noblesse, du clergé et des grands propriétaires. Ainsi entendu, le principe de la souveraineté est violé : ce n'est plus qu'un instrument entre les mains de la richesse et de l'habileté.

Parmi les Ecoles, il y avait la fraction républicaine qui, par son initiative courageuse, par son attitude digne, ne cessait de rendre de grands services à la démocratie ; puis venaient de nombreux dissidents qui ne faisaient de la politique que dans les moments décisifs. Ce sont les étudiants de cette dernière catégorie qui déposèrent à la Chambre la pétition suivante, où la question est posée en des termes qu'explique leur inexpérience politique :

« La manifestation patriotique empêchée par le gouvernement est « la plus grande preuve qu'il craint un appel à la justice du pays.

« Il ne nous reste plus, pour arriver à la conservation des droits

« que 1830 a consacrés, que notre confiance dans les députés de l'op-
« position. Nous attendons d'eux la demande de la mise en accusa-
« tion du ministère. Comme d'avance, nous en sommes convaincus,
« elle sera repoussée par la majorité, vu les liens qui la retiennent,
« nous espérons que chaque député véritablement attaché à nos
« libertés saura prendre une résolution énergique qui répondra à
« l'attente générale. »

Sans l'explication qui précède on aurait eu lieu de s'étonner d'entendre les Écoles parler de confiance dans les députés de l'opposition et exprimer l'espoir qu'elles attendaient d'eux une preuve d'énergie. La conduite de ces députés défectionnaires pouvait-elle laisser le moindre doute sur leurs résolutions ultérieures? N'avaient-ils pas suffisamment montré que leurs feintes colères n'étaient que d'indignes jongleries? Leur place, à ces égoïstes ambitieux, n'était pas à la Chambre, leur devoir n'était pas d'accomplir un acte de banale hostilité. Ils devaient à la nation, ils se devaient à eux-mêmes, ces hommes si avides après la victoire d'en recueillir les fruits, de faire un rempart de leur corps aux citoyens que l'on assassinait. Mais ils n'eurent jamais ce genre de courage.

La séance du 22 à la Chambre des députés s'écoula péniblement au milieu d'une pâle discussion sur le privilége des banques. Les ministres paraissaient tranquilles, et les satisfaits, puisant dans cette superbe confiance de leurs aveugles maîtres un surcroît d'assurance, se montraient hautains et dédaigneux.

Pas un mot dans cette séance ne s'éleva de la tribune sur les circonstances du jour, pas une parole ne fut prononcée sur l'épouvantable perturbation de la capitale. Cependant la quiétude et l'arrogance officielles n'étaient qu'à la surface. En grattant un peu on aurait trouvé la peur sous l'épiderme. « Je puis répondre de la journée,
« disait M. Guizot à quelques intimes, mais je ne suis pas sans in-
« quiétude pour la nuit. »

M. Bugeaud, au contraire, après avoir été examiner du haut du péristyle le caractère des agitations extérieures, se frottait les mains en disant :

« Nous aurons une chaude journée!... »

M. Duchatel, le sourire sur les lèvres, ne fit qu'une courte apparition à la Chambre. Il était en paletot et tenait son chapeau à la main. Il monta au fauteuil, adressa quelques mots au président, et, après une courte conversation avec ses collègues, il quitta la salle tout rayonnant. Le matin, on avait porté par son ordre deux cents livres de viande au ministère de l'intérieur! En revanche, on s'aperçut le lendemain que la troupe manquait de vivres à quatre heures. La séance fut levée au milieu de visibles et graves préoccupations. M. Thiers, en quittant le palais Bourbon, voulut juger par lui-même de l'état des esprits dans la capitale; mais, arrivé aux Champs-Élysées, il fut reconnu, pressé, entouré, saisi et enlevé du sol par quel-

ques ouvriers, qui, par maligne plaisanterie, beaucoup plus que par impulsion politique, lui imposèrent une ironique et tumultueuse ovation. M. Thiers, ne se méprenant pas sur le mobile réel de cet élan populaire, cria, se débattit vivement pour se soustraire à des étreintes qui l'alarmaient sérieusement. A force d'efforts, il parvint à se dégager, à reprendre pied, et, par une fuite précipitée, il réussit à échapper aux fureurs et aux caustiques hommages de la foule qu'avait attirée cet incident. Mais il fut poursuivi dans sa retraite par les huées et les sifflets d'enfants obstinés et d'ouvriers qui s'élancèrent sur ses pas. Enfin, à demi protégé par les uns, à demi menacé par d'autres, il atteignit, au milieu de cris, de vociférations et d'une grêle de pierres, un bâtiment en construction attenant à l'hôtel Pontalba. Grâce à l'architecte qui présidait aux travaux et qui le reconnut, les grilles s'ouvrirent pour lui donner passage et se refermèrent derrière lui assez à temps pour le sauver d'un burlesque enthousiasme qui frisait la colère ; car, en voyant sa victime lui échapper, la foule se montra exaspérée. Elle se rua sur les grilles et les aurait infailliblement arrachées sans l'arrivée d'un escadron de dragons envoyé par le général Tiburce Sébastiani, qui, de la place de la Concorde, avait vu ou entendu ce qui se passait. Déjà les barreaux cédaient à de violents efforts lorsque les dragons chargèrent.

Commencé par une tentative d'envahissement du palais législatif, poursuivi dans le sang, le mouvement révolutionnaire de la place de la Concorde et des Champs-Elysées se termina par une scène moitié comique, moitié dramatique, dont M. Thiers fut le héros. Quelques heures après toute trace d'agitation disparut de ce dangereux champ de bataille.

Questionné le jour même et le lendemain à la Chambre sur la nature des dangers qu'il avait courus, M. Thiers ne se méprit pas sur l'hypocrite sollicitude dont il était l'objet, et, pour couper court à d'inutiles commentaires ou à toute compassion ironique, il se tut ou il s'efforça d'atténuer la gravité des faits. Mais, avec son expérience des émeutes, il put lire sur la physionomie du peuple la perte de la monarchie.

— Vos mesures sont-elles bien prises? demanda-t-il à M. Duchatel.

— Mais oui, répondit le ministre de l'intérieur. Nous avons des troupes, beaucoup de troupes.

— Quel est l'effectif?

— L'effectif? fit M. Duchatel d'un air étonné. J'ignore le chiffre. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a beaucoup de troupes à Paris, plus qu'il ne nous en faut même.

Selon son habitude. dans certaines circonstances périlleuses ou désespérées, M. Thiers enfla ses joues, avança les lèvres, tendit le cou, et faisant un petit mouvement de tête, invariablement suivi d'un léger claquement des lèvres, il ouvrit ses bras et les laissa retomber avec découragement. A ce moment on aurait pu traduire sa pensée par

ceci : **Pauvres gens !** Et, en effet, ministres et royauté étaient sur le bord d'un abîme sans s'en douter.

Le danger était visible cependant. Mais, pour quelques esprits perspicaces, que d'aveugles, et dans tous les partis !... Les deux conversations suivantes en fournissent la preuve :

M. Etienne Arago, qui se trouvait dans la salle des Pas-Perdus de la Chambre des députés, où il était arrivé avec la première masse populaire mise en mouvement, fut accosté par M. Guizard, député et préfet de Louis-Philippe. Anciens condisciples, ces deux citoyens s'abordèrent, et la conviction dans laquelle était M. Arago, que la lutte qui allait s'engager devait être fatale à la royauté, frappa tellement M. Guizard, que dès le soir même ce fonctionnaire déclarait à M. Thiers qu'à son avis tout était perdu.

Plus *avancés* cependant dans le radicalisme, MM. Marie et Baroche se laissèrent moins convaincre par les prévisions de M. Etienne Arago qui, dans la salle des Pas-Perdus, leur peignit aussi la situation de Paris.

— Bah ! ce ne sera rien, dit M. Baroche.

— Non, rien qu'une révolution, répliqua M. Etienne Arago.

Les deux députés-avocats sortirent ; M. Arago les accompagna. Ils trouvèrent le pont occupé par des troupes, la place de la Concorde à peu près balayée.

— Vous le voyez, dit M. Baroche en montrant tout ce vaste espace entièrement désert : les soldats ont passé par là.

— Et le peuple aussi y a passé, répondit M. Arago, en montrant à son tour la grille du ministère de la marine brisée en plusieurs endroits, les bornes en fer de la place soulevées et renversées, et une barricade commencée dans la rue Rivoli, à l'entrée de l'ancienne place de la Révolution. Oui, le peuple a passé par là, et demain il prendra possession de ce terrain qu'il vient de marquer de son empreinte.

— Mais qu'entendez-vous que demande le peuple? Est-ce un changement de ministère?

— Mieux que cela : une république.

M. Baroche leva les épaules ; M. Marie sourit. Bientôt ils arrivèrent à la rue Saint-Honoré par la rue de la Paix. Là des cavaliers qui dispersaient la foule séparèrent M. Arago des deux avocats.

Le jour touchait à sa fin. On continuait à élever des barricades rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes. Les voitures étaient arrêtées, renversées ; la ligne survenait, rétablissait la circulation interrompue, et à peine avait-elle fait quelques pas que l'on reconstruisait les barricades. Quelquefois les soldats tiraient un véhicule d'un côté, le peuple tirait de l'autre, et l'on se disputait ces étranges proies. La ligne s'y prêtait avec une espèce de courtoisie. Il arrivait parfois que quelques mains se serraient en se rencontrant dans cette lutte innocente. Les barricadeurs en vinrent bientôt à organiser leurs

remparts sous les yeux de la troupe qui, le sourire sur les lèvres, se borna à jouer un rôle passif. Aussi criait-on avec force: Vive la ligne! Mais la garde municipale, survenant, excitait de plus en plus les fureurs populaires. Elle multipliait les arrestations et les brutalités. Sa rage croissait en proportion de l'énergie du peuple. Des scènes identiques à celles qui s'étaient passées aux Champs-Elysées et sur le boulevard des Capucines se reproduisirent dans toute la longueur de la rue Saint-Honoré et de ses affluents. Là aussi un cavalier commit l'imprudence de s'élancer seul, le sabre haut, au milieu d'un groupe pour y chercher une victime. Renversé, foulé aux pieds, vingt bras étaient prêts à lui faire expier sa farouche témérité, lorsque quelques généreux citoyens se précipitèrent et parvinrent à le délivrer. Transporté chez un pharmacien du voisinage par ces mêmes hommes qui, un instant auparavant, faisaient entendre des cris de mort, on les vit aider au pansement des plaies que peut-être ils avaient faites. C'est dans ces circonstances, où les représailles étaient légitimes, que le caractère du peuple se révéla, cruel en apparence, mais au fond généreux et humain. A quelques pas de là, deux femmes portant des fardeaux furent tuées ou plutôt assassinées par des municipaux qui, dans leur aveugle fureur, frappaient sur tout ce qu'ils rencontraient.

L'agitation devenait de plus en plus sérieuse, et le peuple, comprenant que sa position était aussi désavantageuse dans les grandes rues qu'aux Champs-Elysées ou sur la place de la Concorde, se décida définitivement à s'enfoncer au cœur de Paris. Poursuivi, harcelé, brutalisé depuis le matin, il commençait à se lasser de n'avoir que des pierres ou des bâtons à opposer aux sabres et aux baïonnettes des municipaux. Il comprenait la nécessité de se pourvoir d'armes défensives plus sérieuses.

Mues par le même sentiment, les cohortes qui s'étaient animées à la résistance dans des luttes inégales quittèrent spontanément le vaste théâtre où les évolutions meurtrières de la garde municipale ne permettaient pas d'engager un combat.

En se retirant, le peuple n'eut qu'une pensée: courir aux armes. En face du Théâtre-Français, cette pensée reçut un commencement d'exécution. La foule se rua sur les magasins de Lepage-Moutier, arquebusier; mais les portes, solidement fermées, résistant aux secousses qu'on leur imprimait, on dut recourir à une baliste d'un nouveau genre. Un homme du peuple, voyant venir un omnibus, s'écria: « Patience, voici qui multipliera nos forces. » Aussitôt il donna l'ordre au cocher d'arrêter. Les personnes que portait le véhicule furent priées poliment de descendre, et les chevaux dételés furent remis aux mains du cocher. Alors le timon, habilement dirigé contre la devanture, la fit voler en éclats. Le magasin fut envahi, et bientôt après on vit reparaître quelques hommes brandissant avec menace des armes blanches et des fusils démontés. Le pouvoir avait

pris ses précautions. Par un etrange hasard, ce fut Lepage-Moutier, arquebusier du roi, qui fournit les premières armes à la révolution.

Une charge de dragons, partis de la place du Carrousel, termina cet incident. La foule se dispersa en criant : Vivent les dragons ! et la cavalerie se borna à débarrasser la voie publique de l'omnibus, qui avait fait l'office d'un de ces béliers antiques dont se servaient nos pères pour enfoncer les portes massives des villes qu'ils prenaient d'assaut.

Le mouvement prit dès lors un caractère grave. Le peuple refluait vers les boulevards par les rues Richelieu et Vivienne. Les quelques boutiques restées ouvertes se fermèrent comme par enchantement sur le passage des phalanges révolutionnaires. Rue Vivienne, à la porte d'un boulanger, se trouvait une voiture de bois en déchargement. Chaque main puisa en passant dans cet arsenal ; et la cohorte ainsi armée de barreaux de fer arrachés aux grilles de Saint-Roch et de l'Assomption, d'armes prises chez Lepage-Moutier, de quelques sabres recueillis sur la route et de bûches, déboucha en chantant sur la place de la Bourse. A la vue de cette troupe bruyante, à sa démarche hostile, les sentinelles de la Bourse se retranchèrent à l'intérieur de la grille qui entoure le monument. Précaution superflue ! Nul ne songea à faire la moindre démonstration contre l'asile de l'agiotage. On avait hâte de gagner des quartiers plus propices à l'exécution de projets qui fermentaient dans toutes les têtes. Arrivée sur les boulevards, cette troupe se dispersa, se confondit avec les innombrables bandes qui allaient et venaient dans toutes les directions. De la Madeleine à la Bastille roulaient tumultueusement des flots de peuple ; mais depuis le matin quel changement s'était opéré dans la marche, le geste, le regard, l'attitude de cette foule ! Les agressions brutales de la garde municipale portaient leurs fruits. Le peuple était menaçant et songeait à venger les victimes qu'il comptait dans ses rangs.

Chez Devisme, armurier, boulevard des Italiens, les magasins furent enfoncés et les armes pillées. Partout, à la même heure, toutes les boutiques où l'on espérait trouver des armes furent envahies. Quelques-uns de ces pillages eurent une physionomie vraiment pittoresque.

M. Charles Deslys a raconté, dans quelques pages sur la Révolution de Février, qu'étant au coin de la rue de Bondy et du boulevard Saint-Martin, près du théâtre, puis un peu plus tard à côté de l'Ambigu, il fut témoin de scènes moitié graves, moitié comiques, qui se passèrent dans ces parages. Avec cet esprit fin et original que l'on retrouve dans toutes ses productions, M. Charles Deslys a très-brillamment reproduit la physionomie de ces incidents révolutionnaires.

« Quelques groupes, dit-il, bourdonnaient autour de la Porte-
« Saint-Martin et sur les quatre trottoirs qui y aboutissent. Le café



« de Malte commençait à éclairer ses vitraux encore à découvert. « Tout à coup une centaine d'hommes accourent. D'où venaient-ils? « qui les avait réunis? Eux seuls pourraient répondre. Ils se précipi- « tent vers l'angle que forment la rue de Bondy et le boulevard. « C'est là, au n° 23 de la rue de Bondy, que demeurait le suc- « cesseur de Boudeville, fournisseur des théâtres, dont l'enseigne « belliqueuse, composée d'une armure et d'une épée gigantesques, « les a sans doute attirés. Les plus jeunes, les plus hardis, arrivent « les premiers; le reste de la bande les rejoint en criant : Des « armes! On frappe à la porte; le silence seul répond. Les cris « redoublent et les coups aussi. Bientôt la porte vole en éclats. Les « uns entrent, les autres attendent au dehors qu'on distribue à cha- « cun sa part dans la capture. Mais il n'y avait là que des armes de « théâtre et de fantaisie : des épées, des poignards, des lances, des « masses d'armes, imitations ou reliques du moyen âge. Les assail- « lants les accueillent néanmoins avec enthousiasme. Celui-ci revêt « une incomplète cuirasse, celui-là se coiffe fièrement d'un casque « de chevalier. Deux ou trois ne parviennent à saisir qu'une paire « de brassards, ou même qu'un seul cuissart. Tel brandit un arc « indien, tel autre une longue hampe garnie de velours où flotte une « bannière héraldique. Certains ont des lances dignes de Don Qui- « chotte; certains des hallebardes qui feraient l'orgueil du suisse « d'une paroisse campagnarde. Nul fusil à piston ou à pierre, mais « de minces carabines arabes, à la crosse incrustée de nacre; des « tromblons à larges embouchures, des mousquets à roulette ou des « martinets jaspés de rouille. Et, qui plus est, bien des mains res- « tent impatientes et vides.

« A l'Ambigu! dit une voix; vingt voix répètent aussitôt ce cri de « ralliement, et le second arsenal, encore moins sérieusement as- « sorti que le premier, achève l'équipement dépareillé de cette « horde bizarre qui aurait pu faire croire à la résurrection d'une « patrouille de ligueurs de M. de Guise.

« Les chefs, ou les plus forts si l'on veut, se sont emparés des « sabres et des yatagans; les plus faibles, en attendant mieux, se « contentent des fourreaux jetés sur le trottoir, et toute la nuée pil- « larde disparaît sans laisser d'autres traces de son passage que « quelques carreaux brisés, des magasins nus, et des marchands « ébahis. »

Un fait digne de remarque et qui prouve de la manière la plus évidente que le pouvoir avait une secrète envie de laisser le combat s'engager pour avoir une émeute à réprimer, dernière ressource des gouvernements aux abois, c'est que la présence des sergents de ville ne fut remarquée sur aucun des points de la capitale qui furent parfois, durant cette journée, le théâtre de scènes regrettables. Eux, toujours si prompts à réprimer par la violence les actes les plus inoffensifs, ils avaient disparu comme par enchantement du sol pa-

risien si souvent ensanglanté par leurs exploits. Mais à défaut de leur uniforme bien connu on put entrevoir, semées en grand nombre parmi les groupes, certaines figures équivoques dont les habitudes de surveillance se trahissaient dans le regard et dont l'attitude d'observation passive dénoncait une habitude du métier. On en vit aussi sous divers déguisements se mêler au peuple, exciter les passions, proférer les premiers les plus virulents cris révolutionnaires; puis, lorsque l'impulsion était donnée, ils se ruaient en masse sur les imprudents qui imitaient ce machiavélique enthousiasme.

Vers le centre de Paris tout prenait un aspect menaçant et sombre. Réfugié en partie dans les environs des Halles et de l'Hôtel-de-Ville, dans cet inextricable dédale de rues étroites qui s'entrelacent et relient entre elles les rues Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple, dans toutes les ruelles qui aboutissent à la rue Saint-Antoine, le peuple, muni des armes qu'il avait enlevées aux armuriers, des leviers arrachés aux grilles des monuments dans la campagne de la journée, commençait à entasser pavés sur pavés, à élever ces formidables barricades contre lesquelles devaient venir se briser des efforts impuissants.

Au cœur du vieux Paris, presque au milieu d'un labyrinthe dont il faut connaître les petites issues sombres et dormantes pour en sortir, dans ces thermopyles parisiennes l'indignation plébéienne se manifestait librement. Dans le voisinage de ces grandes artères où la vie industrielle vient frapper ses pulsations, le peuple était dans sa sphère, dans son élément. Là il avait conscience de sa force, il comprenait sa puissance.

Au Marais, la population ouvrière ne restait pas inactive. Des barricades se formaient et plusieurs postes étaient attaqués avec succès. Celui de la rue Geoffroy-Langevin fut pris et les soldats donnèrent leurs armes.

Sur la place de la Bastille, des luttes avaient été engagées dès le matin entre les gardes municipaux et la population du faubourg Saint-Antoine. Parmi la foule se trouvaient de nombreux sergents de ville déguisés. L'un d'eux fut reconnu, renversé, et il serait infailliblement resté sur la place sans l'intervention de la garde municipale. Mais le désordre prit vers le soir un caractère grave.

Tous les petits postes furent abandonnés. Les soldats de la ligne rentrèrent à la caserne de Reuilly et les municipaux au Petit-Musc. Dans tous les faubourgs l'exaspération prenait des proportions effrayantes. A toutes les barrières le peuple s'agglomérait grondant et sinistre. A Belleville, à Montmartre, aux Batignolles, à la barrière du Roule, on brisait les réverbères, on s'emparait des postes de l'octroi, des bureaux d'omnibus, et on construisait des barricades. Aux Champs-Elysées les populations de l'extérieur revenant à la charge brûlaient le corps de garde Marigny. Les municipaux qui l'occupaient tentèrent de se réfugier dans un poste voisin, spécialement

affecté aux gardiens de la promenade; mais on les débusqua de cette position en dressant autour de leur asile des branches d'arbres auxquelles on se préparait à mettre le feu. Pour échapper à ce nouveau danger ils prirent la fuite au milieu des sifflets et des huées de la foule triomphante.

De l'autre côté de la Seine les fureurs populaires n'étaient pas moins alarmantes. Sur la place de l'Ecole polytechnique des rassemblements nombreux, composés d'étudiants et d'ouvriers, conviaient leurs frères, les élèves de l'Ecole, par des chants patriotiques, à franchir leurs murs comme en 1830. Mais l'autorité avait pris des précautions extraordinaires. On avait enlevé aux élèves leurs habits et leurs épées. Aux portes stationnaient des forces imposantes. Les jeunes gens de l'École ne purent donc répondre à l'appel qui leur était fait qu'en unissant leurs voix à celles du dehors qui chantaient la *Marseillaise* et le chœur des *Girondins*. La troupe de ligne essaya de disperser la foule, puis de brutales escouades de municipaux survinrent, des luttes s'engagèrent, et trois des leurs furent reportés grièvement blessés à la caserne de la rue de Tournon. Aux abords du Panthéon, des scènes identiques avaient lieu; sur la place Maubert, où l'on enfonçait plusieurs boutiques, un ouvrier fut atteint d'un coup de baïonnette dans les reins; on le transporta à la clinique de l'École de médecine.

Dans tout Paris le mouvement grandissait au delà des proportions d'une émeute, et le gouvernement organisait la défense avec promptitude; mais il n'avait pas osé convoquer la garde nationale. Dans le plan de campagne arrêté aux Tuileries, il avait été décidé qu'on se passerait du concours de la milice citoyenne : faute irremédiable dont l'avenir révéla toute l'immense portée. C'était une injure de plus lancée imprudemment à la population parisienne, à l'opinion publique déjà si justement indignée. C'était le fait de ministres impopulaires qui, connaissant les antipathies de la nation et craignant de se trouver en présence de juges inexorables, de la nation légale même, armée pour la défense de l'ordre, enlevèrent à la monarchie penchée vers l'abîme le seul soutien qui aurait peut-être tenté de retarder sa chute.

Pour prouver à la garde nationale qu'on ne lui pardonnait ni sa participation aux banquets réformistes ni l'esprit d'indépendance dont elle avait donné quelques preuves, on risqua un trône. Depuis longtemps, du reste, le pouvoir avait un parti pris presque absolu de défiance à l'égard de ce corps; et cependant son inaltérable dévouement à la cause de l'ordre s'était montré assez éclatant pour engager un gouvernement moins aveugle à tenir compte de ses légitimes exigences.

**En ne convoquant pas la garde nationale le pouvoir commit une de ces fautes qui engendrent des catastrophes terribles, des maux irréparables.**

L'ordre de battre le rappel dans toutes les légions le matin à sept heures avait été donné la veille à neuf heures du soir ; mais quand on sut que la grande majorité des gardes nationaux avaient pris entre eux l'engagement de satisfaire à la liberté après avoir satisfait à l'ordre, on fit contremander à trois heures du matin la convocation arrêtée. C'était plus que de la défiance, c'était de l'ingratitude envers un corps qui, à l'issue d'illustres funérailles et en deux autres circonstances graves, avait sauvé la monarchie d'une ruine certaine. Aussi se vengea-t-il cruellement de cette royauté ingrate en la laissant s'écrouler dans le sang qu'elle fit inutilement répandre.

Trois députés de Paris, MM. Taillandier, Carnot et Vavin, mus par un louable patriotisme, se rendirent, après la séance de la Chambre, auprès de M. de Rambuteau, préfet de la Seine, pour lui exprimer, au nom de la députation de Paris, l'étonnement pénible qu'avait éprouvé la population en remarquant l'absence de la garde nationale. C'était plus haut qu'il aurait fallu porter ce témoignage de sollicitude pour les citoyens dont ils étaient les représentants. Mais c'eût été une peine superflue. Le coup fatal était porté.

Trois jours auparavant, M. de Rambuteau s'était rendu chez le roi et lui avait exposé les dangers de la situation. Il l'avait conjuré de se départir de son système de rigueur et de faire quelques concessions à l'opinion publique pour éviter des malheurs irréparables. N'écoutant que son dévouement à la dynastie, le préfet de la Seine laissa échapper de dures vérités. Il pria, supplia même : tout fut inutile.

— Mon cher Rambuteau, répondit Louis-Philippe, je vous remercie de votre sollicitude ; mais vous seriez bien penaud si dans quelque temps je vous rappelais vos terreurs.

MM. Duchatel et Guizot lui avaient mis un bandeau si épais sur les yeux qu'il ne voyait rien.

Quand, à cinq heures du soir, M. Berger, député et maire du deuxième arrondissement, voyant que les événements avaient pris un caractère alarmant, se décida, à défaut d'ordres supérieurs, à faire battre le rappel dans la deuxième légion, il était déjà trop tard ! C'est en vain qu'une heure après toutes les autres légions furent également appelées à la défense du trône de Louis-Philippe ; la garde nationale, qui aurait peut-être oublié l'injuste défiance, le dédain dont elle était l'objet depuis plusieurs années, ne pardonna pas l'insulte récente qui venait de lui être faite. Quelques citoyens seulement descendirent dans la rue et prirent le chemin du drapeau. Dans la deuxième légion, qui se composait de huit mille hommes, cinq cents cinquante-quatre seulement se rendirent à la mairie ; la proportion fut à peu près la même dans la première et dans la troisième légion. Sur la place du Caire, où étaient réunis les officiers du deuxième bataillon de la cinquième légion, les soldats étaient moins nombreux que les chefs. Il en fut presque ainsi dans les autres légions.

Sur la place du Panthéon, où bivouaquait le 5ᵉ de ligne, une

faible partie de la douzième légion se rassembla. Les nombreux groupes populaires qui s'y trouvaient firent immédiatement entendre quelques sifflets. Les gardes nationaux répondirent à cette injure imméritée par de vigoureux vivats en faveur de la Réforme! La foule répéta aussitôt : Vive la Réforme! et elle ajouta : Vive la garde nationale! L'alliance entre le peuple et la milice citoyenne se cimentait. M. Lavocat, protecteur de Fieschi, conservateur satisfait et colonel de la douzième légion, fut forcé de prendre la fuite.

Les officiers du 5$^{e}$ de ligne vinrent fraterniser avec ceux de la garde nationale, et le peuple cria : Vive la ligne! L'armée à son tour embrassait la cause de la nation.

Dans différents quartiers, le peuple, ne connaissant pas encore les sentiments intimes qui animaient les rares gardes nationaux qui se rendaient aux mairies, en arrêta un grand nombre et les dépouilla de leurs armes. Plusieurs tambours furent aussi réduits à l'impuissance par des insurgés qui crevèrent leurs caisses.

Ce simulacre de prise d'armes de la garde nationale, due à la patriotique initiative du maire du deuxième arrondissement, n'eut aucun résultat salutaire. L'état-major n'envoyait pas d'ordres aux quelques gardes nationaux rassemblés aux lieux habituels de leurs réunions. Or, lassés d'attendre, ne sachant que faire, la plupart d'entre eux regagnèrent leur domicile. Les plus zélés restèrent dans les mairies pour y passer la nuit. Le pouvoir persistait à dédaigner le concours de la milice citoyenne.

Cependant, déjà le peuple passait de la menace à la violence : il pénétrait dans les maisons et se faisait délivrer des armes. Ainsi, vers huit heures du soir, une colonne composée de plus de deux mille personnes, qui se portait, par les boulevards, sur le quartier du Marais, descendit la rue Saint-Louis et éleva, dans les environs de la place Royale, de fortes barricades, derrière lesquelles on vit bientôt après briller des fusils. Sur leur chemin, plusieurs des hommes qui faisaient partie de cette phalange révolutionnaire s'étaient fait ouvrir les portes des maisons et y avaient pris, aux divers étages, toutes les armes qu'ils avaient pu trouver.

Le même procédé était employé avec succès sur d'autres points de la capitale. Partout l'émotion était extrême. A mesure que le vide se faisait dans les grands centres, que le silence succédait dans les quartiers spacieux et riches au tumulte de la journée, l'agitation, réfugiée dans les quartiers populeux, redoublait d'intensité; mais c'était une agitation sourde, c'était le bruit sinistre de ces colères intérieures qui grondent avant d'éclater. A quelques pas du mouvement, on ne se doutait même pas qu'il existât. Et cependant au Marais, dans le bas des rues Saint-Martin et Saint-Denis, aux environs des Halles, on amoncelait les pavés, on transportait silencieusement des matériaux de toute nature qui, avec les voitures égarées dans ces parages et dont on s'emparait impitoyablement, servaient à

construire de solides barricades. La police ne fut pas étrangère à de certains préparatifs. Des pièges infâmes furent tendus aux républicains. Vers neuf heures du soir, le sieur Lucien Delahodde, qui fut reconnu plus tard pour être un des agents secrets de M. Gabriel Delessert, vint à la *Réforme* annoncer qu'on élevait une barricade rue Tiquetonne. Immédiatement MM. Etienne Arago et Jules Gouache s'y rendirent. La rue Tiquetonne était plongée dans l'obscurité. Les tuyaux de gaz avaient été coupés. Ils pénétrèrent avec précaution dans cette petite rue par la rue Montmartre; mais, à peine avaient-ils fait quelques pas, qu'une horrible décharge balaya la rue. MM. Arago et Gouache se jetèrent de côté et se cramponnèrent aux barreaux de fer d'une maison. Bien leur en prit, car une seconde décharge suivit la première.

Ne comprenant rien à cette agression et ne pouvant reconnaître à quels ennemis ils avaient affaire, ils quittèrent leur périlleuse position et regagnèrent les bureaux de la *Réforme* en toute hâte : le sieur Delahodde n'y était plus, mais il avait cherché à entraîner M. Ledru-Rollin dans un guet-apens analogue. M. Arago, voulant s'éclairer sur cette mystérieuse fusillade, retourna en compagnie de M. Charles Didier rue Tiquetonne; la rue était déserte et la barricade abandonnée. Un marchand de vin leur apprit que cette barricade avait été occupée par des municipaux!...

Ne soupçonnant pas encore l'affreuse trahison dont ils avaient failli être victimes, M. Arago et M. Charles Didier, qui se fit plus tard le chantre de la légitimité, continuèrent leur course vers les boulevards par la rue Saint-Denis. Dans cette rue ils rencontrèrent Marc Caussidière et quelques-uns de ses amis :

— Quelles nouvelles? demanda M. Arago.

Nous venons de visiter les quartiers populeux de la capitale, répondit M. Caussidière. Ça chauffe!... ça chauffe!...

Bientôt le quartier Saint-Denis et Saint-Martin, théâtre de lugubres apprêts, fut plongé dans une nuit profonde. Les tuyaux de gaz furent coupés, les réverbères brisés, et, à voir les barricadeurs ainsi travailler dans les ténèbres, avec une énergie presque sauvage, ne s'arrêtant parfois dans leur pénible labeur que pour échanger à voix basse quelques paroles mytérieuses; à considérer ces ombres fugitives qui semblaient vouées à l'accomplissement de quelque œuvre infernale, la pensée était saisie d'effroi; on devinait tout un drame dans ces mornes préparatifs. Le bruit sec, sépulcral, des leviers frappant les pavés pour les desceller, retombait sur le cœur comme autant de coups de pioche de fossoyeurs.

Tandis que se creusait si activement la tombe de la monarchie au centre de la vieille cité, Louis-Philippe, accompagné de deux de ses fils, passait en revue une armée de dix mille hommes dans la cour des Tuileries. Il était à pied. Partout, sur le passage du souverain, les aides-de-camps provoquaient le cri de : Vive le roi! Mais les soldats

semblaient répondre à ces excitations bien plutôt par obéissance que par enthousiasme. Ce fut l'avant-dernière fois que ce cri menteur vint frapper l'oreille de Louis-Philippe. S'y méprit-il ? Il est permis de le croire, car en rentrant il paraissait plein de sécurité. Cependant le peuple ne tarda pas à protester contre ce zèle coupable, inconsidéré, de ces vils courtisans qui, à l'heure suprême, trompaient encore la royauté, l'entouraient de basses flatteries, de lâches adulations, du mensonge de leur sollicitude.

La fusillade se fit entendre!... Le combat venait de s'engager sur plusieurs points à la fois. Aux Batignolles, à la barrière du Roule, le peuple échangeait des coups de feu avec les patrouilles et s'emparait de plusieurs postes.

Rue Grénetat, rue Bourg-l'Abbé, des détonations successives répandirent l'alarme dans le quartier et allèrent réveiller les échos étonnés de la capitale déjà presque endormie.

Il était environ onze heures du soir. Nulle troupe n'avait encore osé s'aventurer dans les défilés tortueux et sombres des quartiers Saint-Martin et Saint-Denis. Les insurgés n'avaient donc pas été troublés dans leur travail. Mais soudain un détachement d'environ trois cents hommes, composé de troupe de ligne et de garde municipale, arriva par la rue Saint-Denis au coin de la rue Grénetat. L'obscurité était complète, et partout régnait un silence de mort. Les soldats s'arrêtèrent saisis d'angoisse. Enfin la troupe de ligne, perfidement accolée à la garde municipale, fit volte-face et retourna sur ses pas. Dans ce moment un coup de feu inoffensif retentit dans la direction de la rue Bourg-l'Abbé. Les gardes municipaux armèrent leurs armes; mais ils crurent à une fausse alerte et ne tirèrent pas. Quelques minutes s'étaient écoulées, toute crainte de conflit paraissait dissipée; la confiance renaissait, et un enfant, un jeune homme de dix-sept ans, qui avait un instant suspendu sa course, se décida à poursuivre sa route. Avec toute l'insouciance de la jeunesse, il s'avança vers l'espace occupé par la garde municipale. Il allait sans doute regagner la mansarde où l'attendait sa mère. A peine eut-il fait quelques pas que l'officier qui commandait les municipaux s'élança, l'épée à la main, et lui traversa la poitrine. On entendit un cri suprême, douloureux, navrant, puis la chute d'un corps sur le pavé. Un frémissement d'horreur courut dans les rangs des insurgés qui, muets et immobiles derrière les barricades, le cou tendu, l'œil hagard, avaient été témoins de cet assassinat. Un cri d'indignation expira dans leurs poitrines haletantes; de leurs mains crispées ils armèrent leurs armes; vingt canons de fusil, prêts à punir l'assassin, brillèrent au-dessus des pavés. L'officier eut peur et recula. Croyant avoir à lutter contre un grand nombre d'ennemis, il compta ses soldats épouvantés, donna l'ordre de la retraite, et le détachement s'enfuit à la hâte dans le bas de la rue Saint-Denis.

Le peuple des barricades ne céda cependant pas à son désir de

venger celui de ses frères que l'on venait d'assassiner. Il se borna à relever pieusement le cadavre déjà refroidi de cette malheureuse victime d'une lâche et inique agression.

La fuite des municipaux n'avait eu pour but que d'aller requérir du renfort. Ils reparurent bientôt plus nombreux. Le même officier, à la lame encore sanglante, commandait les nouvelles forces considérablement augmentées. Aussitôt que le détachement fut à portée de la barricade, on entendit commander le feu et une détonation générale illumina de cent éclairs rapides la rue Grénetat, déjà replongée dans une obscurité profonde. Deux hommes furent mortellement atteints derrière la barricade. Ce crime resta également impuni. Les insurgés, en très-petit nombre, manquant de munitions, comprenaient que toute résistance était impossible. Ils délibérèrent, et la rue fut sillonnée d'une seconde décharge. Alors, n'écoutant que leur courage, ils ripostèrent. Mais que pouvaient les héroïques efforts de quelques hommes, n'ayant ni poudre ni balles, contre des troupes amplement pourvues et dont le nombre allait toujours croissant? Et dans ces épaisses ténèbres comment ajuster les poitrines ennemies?

Les municipaux, n'osant avancer encore sur la barricade, rechargèrent leurs armes, et pour la troisième fois le plomb de ces satellites du pouvoir alla chercher la mort dans les profondeurs de la nuit. Cette inutile barbarie provoqua parmi les insurgés un élan unanime d'héroïque colère. Transportés de fureur, ils se montrèrent sur le faîte de la barricade, menaçants et sombres, brandissant des armes vides, adressant à leurs ennemis d'effroyables gestes de défi, mais fiers de pouveir braver une mort certaine, sachant que le sang du peuple enfante toujours des vengeurs! Quelques-uns des combattants brûlèrent leur dernière cartouche, et tous attendirent ainsi, environnés de silence et d'obscurité, se doutant que s'ils ne voyaient pas le soleil du lendemain, leur mort ne serait pas stérile pour la cause de la liberté. Leur espérance fut réalisée. Une terrible décharge les foudroya. On aurait pu croire qu'ils étaient tous tombés du même coup, car il ne resta sur la barricade d'autres traces humaines que quelques taches de sang. Quand les assaillants se hasardèrent à tenter au pas de course l'escalade de ce rempart qui les avait tant effrayés, ils ne trouvèrent de l'autre côté que deux cadavres.

La victoire ne pouvait suffire aux municipaux. Il fallait un aliment à leur colère. Mais ils émoussèrent vainement leurs baïonnettes sur les pavés, ils parcoururent inutilement la rue dans tous les sens, enfonçant les portes des maisons, fouillant les boutiques et les appartements, descendant jusque dans les caves : ils ne purent exercer leur rage sur aucun de leurs adversaires. Tous avaient disparu comme par enchantement. Déçus dans leurs espérances, les municipaux se vengèrent en tirant au hasard dans toute la longueur de la rue Saint-Denis, au risque d'atteindre d'innocentes victimes. Heureuse-

ment la rue était déserte ; un seul passant, qui regagnait paisiblement son domicile, fut blessé.

La rue Bourg-l'Abbé avait été dans la soirée le théâtre de scènes également meurtrières. Là, les frères Lepage, armuriers faisant le commerce de l'exportation, ont de vastes magasins d'armes et de quincaillerie situés au premier, au second et au troisième étage d'une antique maison ouvrant sur la rue, en face du passage Saucède, par une large porte cochère. Par cette porte on pénètre sous une voûte obscure. A gauche se trouve l'entrée de l'escalier tournant qui conduit aux magasins des frères Lepage. De la voûte on débouche sur une cour assez spacieuse, splendidement éclairée, aboutissant à un second corps de bâtiment habité par divers industriels.

L'arsenal des frères Lepage, visité par chaque émeute, ne pouvait échapper à l'attention du peuple. Aussi, dans la soirée, alors que toutes les boutiques d'armuriers de la capitale étaient envahies, une cinquantaine d'hommes se présentèrent-ils rue Bourg-l'Abbé en demandant des armes à grands cris. Mais ils tentèrent vainement de se faire ouvrir ou d'ébranler la massive porte de la maison qui contenait les objets de leur convoitise, ils durent provisoirement ajourner leurs projets. Ce ne fut que vers dix heures du soir qu'un rassemblement nombreux s'avança hardi et menaçant, bien déterminé à vaincre toute résistance. Dans l'intervalle, un des frères Lepage, prévoyant cette nouvelle invasion, avait été requérir main-forte, et une douzaine de municipaux s'étaient installés sous la voûte. Les portes étaient solidement fermées, et rien à l'extérieur ne pouvait faire soupçonner leur présence. Le peuple essaya donc d'enfoncer les portes après plusieurs sommations restées sans réponse, et déjà les panneaux du milieu volaient en éclats lorsque par ce vide on aperçut les uniformes abhorrés. Un cri de colère s'éleva dans les rangs populaires, et les municipaux tirèrent presque à bout portant sur le peuple par les brèches qui les avaient mis à découvert. Dans tous les massacres populaires commis par la garde municipale on retrouve la perfidie alliée au crime.

Saisie d'effroi par cette décharge imprévue, la foule se mit à fuir dans un épouvantable désordre, laissant un mort sur le pavé ; mais la colère, l'indignation, l'emportant sur la prudence, elle revint presque aussitôt renouveler l'assaut, et de nouvelles balles sillonnèrent ses rangs. Pleins de bravoure, les assaillants ne se découragèrent pas. A plusieurs reprises ils tentèrent de forcer l'entrée de la maison des frères Lepage, et, malgré leurs armes, malgré l'avantage de leur position, les municipaux allaient être écrasés par une intrépide irruption lorsqu'un renfort providentiel vint les soustraire aux justes fureurs déchaînées contre eux. Soixante nouveaux municipaux prirent position dans la maison après en avoir balayé les alentours. Un peloton de ligne occupa la rue Bourg-l'Abbé du côté de la rue aux Ours, et une autre compagnie se plaça

en travers de la rue Neuve-Bourg-l'Abbé et de la rue du Petit-Hurleur. En voyant cette formidable agglomération de troupes, le peuple se dispersa dans les rues avoisinantes où il laissa éclater sa colère en de véhémentes imprécations. Quant aux municipaux, ils firent de continuelles sorties, déchargeant leurs armes dans toutes les directions et se repliant ensuite derrière la ligne.

Sous cet implacable feu de tirailleurs quelques barricades s'élevèrent, et le peuple tenta maintes fois de délivrer les prisonniers qui étaient entre les mains de la garde municipale. Dans la rue Beaubourg notamment, où des municipaux avaient établi un poste dans une maison particulière, il fit de prodigieux efforts pour rendre ses frères à la liberté. Des coups de fusil furent échangés à bout portant; de part et d'autre il y eut des morts et des blessés: mais les captifs restèrent néanmoins au pouvoir des municipaux. Le gouvernement tenait sous les verrous plus de trois cents prisonniers de cette orageuse journée. Pendant toute la nuit il y eût de nombreuses escarmouches dans le quartier Saint-Martin et Saint-Denis, non loin de ce cloître célèbre où, seize ans auparavant, soixante hommes défièrent un gouvernement et tinrent en échec une armée. Dans d'autres quartiers on ne combattait pas, mais on se préparait à engager une lutte décisive en entassant des pavés, en fondant des balles, en fabriquant de la poudre. Le pouvoir, de son côté, combinait pour le lendemain des mesures nouvelles d'oppression et de stratégie; il donnait des ordres pour faire arriver les troupes qui environnaient la ville en attendant que le télégraphe pût appeler de toutes parts, à trente lieues à l'entour, de nouveaux renforts. A Paris, toutes les troupes étaient sur pied, disséminées par bataillons, par compagnies, par piquets, sur les boulevards, sur les places, sur les quais, dans les rues, aux angles des carrefours. Pas une ruelle qui ne fût gardée dans les environs des Halles par quelques sentinelles. La capitale était un immense camp où bivouaquait, par un temps pluvieux et froid, devant des feux allumés sur tous les points, une armée équipée comme pour entrer en campagne. En face du Gymnase, boulevard Bonne-Nouvelle, place du Carrousel, place de la Concorde, à l'Ecole militaire, à l'Hôtel-de-Ville, à la Bastille, stationnaient des canons chargés. Des patrouilles à pied et à cheval circulaient au milieu d'une profonde sécurité. Le silence de la nuit n'était troublé que par les qui vive! qui se perdaient dans l'espace et auxquels répondaient de loin en loin quelques coups de feu tirés par les hommes énergiques qui n'avaient pas abandonné leur quartier central. Combien ce calme apparent était menaçant! On eût dit que les pavés remuaient sourdement sous les pas des patrouilles. Enfin le jour parut et éclaira ce sombre tableau d'une ville métamorphosée en un vaste bivouac. Les soldats purent contempler à quelques pas d'eux le travail silencieux et redoutable qui s'était accompli durant la nuit.

## CHAPITRE IV.

### DEUXIÈME JOURNÉE (23 FÉVRIER).

Le temps était sombre comme les physionomies, triste comme l'aspect de la ville. Un vent froid poussait sur la cité de pluvieuses rafales qui achevaient d'éteindre les feux agonisants des bivouacs. La parole fameuse de Pétion : « Il pleut, le peuple n'est pas à « craindre, » devait recevoir dans cette journée un éclatant démenti. Aucune incertitude n'était possible sur les intentions réciproques du pouvoir et de la population.

Déjà les troupes mandées dans la nuit arrivaient à marche forcée par la barrière de Passy et allaient s'engouffrer sous les guichets du Carrousel.

La direction suprême des opérations militaires était confiée à deux généraux connus par leur dévouement à la monarchie : le général Jacqueminot avait le commandement supérieur de la garde nationale, et le général Tiburce Sébastiani dirigeait les troupes de la division.

Le général Jacqueminot était souffrant; il relevait d'une maladie grave. A moitié couché sur un canapé, il se soulevait à peine pour entendre les rapports des officiers d'ordonnance et ne prenait aucune initiative. Il sentait qu'une sourde opposition, qui n'attendait qu'un moment opportun pour éclater, régnait dans la garde nationale, et cette pensée le décourageait.

Le général Tiburce Sébastiani, peu aguerri à cette guerre de barricades qu'il pressentait, était effrayé de la responsabilité qui pesait sur lui. Dans les ordres qu'il donnait on remarquait de l'hésitation, de la contradiction même; on voyait qu'il ne voulait prendre que des demi-mesures ou qu'il lui répugnait d'engager un de ces combats dont aucune école militaire n'a formulé les règles, et qui ont pour résultat de faire couler le sang français. Il serait injuste de le rendre solidaire des cruautés commises par la garde municipale sur laquelle il n'avait aucune action. Le général Tiburce Sébastiani avait antérieurement prouvé combien son horreur était grande pour les actes barbares ou inhumains. Est-ce à son inexpérience ou à un honorable sentiment que l'on doit attribuer sa négligence et sa légèreté? Comme l'a justement fait observer M. Eugène Pelletan dans les quelques pages élégantes qu'il a écrites sur la révolution :

« Au lieu d'être concentrée dans les principales positions, l'armée « était éparpillée. Ses canons avaient été oubliés sur les places ; de « sorte que, si les barricades qui se sont élevées dans la nuit de « mercredi avec une merveilleuse rapidité s'étaient élevées dans « la nuit de mardi, toute l'artillerie était prise comme dans les « mailles d'un vaste filet. »

Malgré le feu de ses bivouacs la troupe était transie de froid et fatiguée par ses nocturnes incursions. Le peuple au contraire descendait généralement frais et dispos sur son champ de bataille.

Vers sept heures du matin un groupe d'ouvriers en blouse, précédé d'un tambour, déboucha sur les boulevards par le faubourg Poissonnière. Un homme à longue barbe, qui semblait les diriger, agitait en l'air un petit drapeau tricolore qui flottait au vent du matin. Ils tournèrent le boulevard et descendirent du côté des Halles, se renforçant sur leur passage de tous les ouvriers et curieux qu'ils rencontraient. Arrivés à l'entrée de la rue des Prouvaires, près du marché, ils essayèrent de construire une barricade ; mais l'intervention d'un peloton d'infanterie les força de renoncer provisoirement à leur dessein. L'attroupement se dissémina dans les Halles, que les soldats avaient mission de dégager. Aussitôt les marchandes de la Halle intervinrent ; elles se groupèrent autour des militaires, qui furent de leur part l'objet de prévenances et de la plus tendre sollicitude. Ces braves femmes les forcèrent d'accepter gratuitement des provisions de toute nature, en accompagnant leur offrande de ces paroles vivement senties qui, pour manquer de distinction, n'en sont pas moins empreintes de cette éloquence du cœur qui touche et persuade : « Amis, s'écriaient-elles, épargnez « nos hommes, nos frères, nos enfants ! »

Applaudis, fêtés, entourés de soins, les soldats remercièrent avec effusion et se retirèrent vivement émus. Les dames de la Halle restèrent donc maîtresses du terrain, fières et glorieuses d'avoir peut-être empêché un conflit, heureuses d'avoir éveillé de sincères sympathies.

Les insurgés quittèrent les Halles à leur tour et se rallièrent aux abords de la pointe Saint-Eustache. Ils passèrent près du poste placé derrière l'abside de l'église sans l'attaquer. Ils avaient tout au plus une douzaine de fusils ; la majeure partie de la bande n'était armée que de barres de fer et de bâtons garnis de baïonnettes. Dans cette situation, toute attaque contre des troupes fortifiées eût été imprudente. Les insurgés le comprirent. Ils remontèrent la rue Montmartre, prirent la rue Neuve-Saint-Eustache et s'arrêtèrent à l'extrémité de la rue Poissonnière. Dans ce long trajet ils s'abstinrent de pousser un cri, d'entonner un chant. C'est en observant le même mutisme que toute cette multitude, sans cesse augmentée par les affluents des artères adjacentes, se prépara à fortifier la position qu'elle avait choisie. Des voitures furent arrêtées, des pavés arrachés, et une pre-

mière barricade s'éleva rue Poissonnière, avec l'aide d'une voiture de transport et d'un haquet de porteur d'eau. Deux fiacres furent jetés en travers de la rue de Cléry, des pavés formèrent un rempart à l'entrée de la rue Neuve-Saint-Eustache, et une quatrième barricade coupa transversalement la rue du Petit-Carreau un peu au-dessous de la rue Thévenot. Ces opérations durèrent environ trois quarts d'heure et s'exécutèrent sans aucun empêchement en présence de curieux et d'habitants du quartier qui, de leurs maisons, suivaient tous les mouvements de l'escouade révolutionnaire. Soudain la scène changea. Un peloton de gardes municipaux à pied venait de déboucher par la rue de Cléry. Les travailleurs surpris se réfugièrent à la hâte derrière la barricade de la rue Poissonnière. Les portes et les fenêtres se fermèrent précipitamment, et au bruit, à l'animation, succéda un silence de mort. Il y eut un moment d'attente terrible. Les insurgés, soit qu'ils manquassent de munitions, soit que le moment ne leur parût pas opportun ou la situation assez favorable pour engager l'action, ne tirèrent pas un seul coup de fusil, ne firent pas la moindre démonstration hostile. Cependant les gardes municipaux armèrent leurs armes et firent feu. Les balles passèrent au-dessus de la barricade sans atteindre les insurgés, mais trois personnes qui n'avaient pu fuir assez promptement furent victimes de cette sauvage agression. Deux malheureuses femmes et un porteur d'eau, qui regagnait forcément son domicile après avoir perdu son tonneau, tombèrent sous le plomb meurtrier de cette soldatesque impitoyable. Quand quelques insurgés s'élancèrent au péril de leur vie pour leur porter secours, ils ne trouvèrent que des cadavres. En présence de ce douloureux spectacle les municipaux rechargèrent leurs armes avec une sauvage impassibilité. La vue du sang, qui émeut parfois des barbares, semblait au contraire les exciter. Ils restèrent menaçants et attentifs au sommet de la rue Poissonnière, prêts à foudroyer de nouvelles victimes. Mais leur attention fut bientôt attirée dans une autre direction.

Du reste, des forces considérables arrivaient par les boulevards. Un détachement de troupe de ligne, guidé par un officier général, prenait position au bas de la rue Poissonnière et se mettait en mesure de débarrasser la voie publique. Les cris de : Vive le général ! vive la ligne ! partirent alors de tous les groupes et paralysèrent secrètement l'élan de la discipline dans ces cœurs vraiment généreux qui battent sous l'uniforme français.

Dans le cours de cette matinée, la police chercha encore à attirer les républicains dans un piége. Cette action infâme, ces machinations infernales si audacieusement niées par la police occulte de Louis-Philippe dans les mouvements populaires, ne sont pas les moindres hontes de son règne. Il était neuf heures environ. Le sieur Delahodde rencontra MM. Etienne Arago et Napoléon Chancel près de la Pointe-Saint-Eustache.

— J'ai découvert une position excellente dont les républicains doivent s'emparer, leur dit-il : c'est la place Saint-Jacques-la-Boucherie. Il faut absolument élever des barricades en cet endroit et s'y fortifier. On peut en faire une forteresse imprenable.

MM. Etienne Arago et Chancel suivirent Delahodde, en qui ils avaient toute confiance, sur la place Saint-Jacques-la-Boucherie. Là, cet agent secret les conduisit chez un marchand de vins et les présenta à une foule d'individus à mine suspecte.

— Voici M. Arago, dit Delahodde à haute voix, afin de le bien faire reconnaître. Vous savez, ajouta-t-il avec une intonation étrange, M. Arago, l'auteur des *Bleus et des Blancs*, le rédacteur de la *Réforme*.

Une conversation s'engagea, et M. Arago, ne reconnaissant aucun des siens parmi ces hommes, se retira, malgré les vives instances de Delahodde qui l'engageait à amener ses amis sur cette place pour y organiser un centre de résistance.

On le voit, la police cherchait à réunir les principaux membres du parti démocratique sur un point indiqué où on les aurait fait fusiller par des agents déguisés. Que de tentatives de cette nature furent faites par les sicaires de la monarchie !... La Providence déjoua toutes ces odieuses trames !...

A l'extrémité supérieure de la rue Poissonnière, sur tous les points du quartier, des barricades surgissaient. Rue Bourbon-Villeneuve on renversait des voitures, et à l'entrée de toutes les rues débouchant sur la rue Montorgueil on élevait des barrières infranchissables avec des fiacres, des camions, des voitures de déménagement, des tombereaux, derrière lesquels on amoncelait des pavés pour se préserver des balles. Tous ces travaux étaient en partie exécutés par des enfants du peuple, et aux alentours veillaient des hommes armés. Malgré ces précautions, il arrivait souvent que des gardes municipaux apparaissaient à quelque angle oublié, d'où ils faisaient feu sans sommations préalables. Or, à chaque instant, d'innocentes victimes étaient frappées. Chose remarquable et qui n'a pas peu contribué à jeter la population parisienne dans le mouvement révolutionnaire, la plupart des personnes atteintes par la garde municipale, depuis la veille, étaient presque toujours des êtres faibles et inoffensifs. Ainsi, sur la place du Caire, des jeunes gens munis de bâtons renversèrent la guérite du surveillant des voitures et huèrent quelques gardes municipaux. Ces derniers firent inopinément feu, et ce fut encore une femme, parente d'un herboriste du quartier, qui tomba raide morte sous cette décharge meurtrière. D'autres citoyens, complétement étrangers aux faits qui se passaient, furent blessés. La Providence semblait vouloir épargner les combattants pour en faire des vengeurs. Mais déjà cette partie de la population en dehors de laquelle s'accomplissent tous les mouvements révolutionnaires ne pouvait plus retenir son indignation. De toutes parts

on criait : Aux armes! La barbare et inintelligente conduite de la garde municipale créa en quelques heures des milliers d'implacables ennemis au pouvoir. Que de bras s'armèrent à la vue des innocentes victimes lâchement assassinées dans les rues ! Que de citoyens furent portés à embrasser le parti de la révolution par les cruautés commises sous leurs yeux ! On vit des femmes, les yeux brillants de colère, rechercher les armes qu'elles avaient elles-mêmes cachées dans un premier moment de tendresse égoïste, et les mettre aux mains de leurs époux, de leurs frères, de leurs fils. Avec une énergie toute romaine, elles les équipaient pour le combat et les exhortaient à mettre un terme aux fureurs d'un pouvoir qui glissait déjà dans le sang. Sur la place du Caire, la population, ne pouvant contenir son indignation, manifesta une telle colère, que les assassins s'enfuirent épouvantés. Un peloton de garde nationale, qui se trouvait sur la place, se préparait à faire usage de ses armes.

Dans la rue Montmartre, d'autres municipaux attaquaient une barricade et faisaient feu. Un enfant fut tué. Deux ouvriers et trois femmes grièvement blessés furent transportés dans une ambulance établie chez un pharmacien. Les municipaux ne parvenaient pas toujours à dérober au peuple les preuves sanglantes de leur barbarie, comme ils s'empressaient de le faire aussitôt que des victimes tombaient sous leurs coups. M. Charles Deslys a raconté que, parmi les malheureux tombés obscurément sans combattre, se trouvait un jeune homme dont la mort avait été occasionnée par un coup de baïonnette reçu dans le sein droit. Les gardes municipaux qui l'avaient assailli s'étaient hâtés de cacher son cadavre dans le poste de la rue Mauconseil, alors occupé par un détachement de troupe de ligne. Quelques hommes du peuple se présentèrent courageusement, sans armes, pour réclamer le cadavre de leur frère assassiné ; mais les soldats refusèrent de le livrer. La porte du poste se referma ; on menaça de faire feu. Vain obstacle, inutile menace! Le peuple voulait le cadavre... On se rua sur les portes ; on les ébranla : on allait les briser. Les canons des fusils parurent aux meurtrières débouchées, là comme dans tous les postes, par ordre supérieur. On ne recula pas.

Le cadavre! le cadavre! criait toujours le peuple.

Nous allons tirer ! menaçait-on de l'intérieur.

Tant mieux ! répondit une voix ; nous en emporterons plusieurs.

Oui... oui ! hurla la foule. Chaque cadavre fera lever un bataillon de vengeurs !

A quelques pas on brûlait la guérite du factionnaire ; en face même du poste, on improvisait une barricade. Les assaillants augmentaient à chaque minute, et les soldats, peu nombreux, n'osant plus céder, se croyaient déjà perdus.

En ce moment un commissaire de police survint, précédé d'un petit nombre de gardes nationaux, et le peuple, régulièrement

sommé, recula de quelques pas, mais sans perdre de vue le poste qui recélait l'objet de son ardente convoitise.

A la persistance des insurgés, à leur menaçante attitude, le commissaire de police jugea qu'il était prudent d'éviter un combat dont le triomphe n'eût été que la possession d'un cadavre, et il emmena avec lui tous les soldats du poste. A peine furent-ils sortis que la foule s'élança à l'intérieur, où se trouvait le corps étendu sur un brancard. Le peuple le transporta au milieu de la rue en criant: Vengeance! aux armes! Quatre hommes saisirent le brancard, l'élevèrent sur leurs épaules, et se dirigèrent du côté de la rue Saint-Denis, suivis par une foule grossissante qui demandait des armes avec des accents de rage.

Lorsque le cortége fut près d'arriver à la Halle, deux pelotons de gardes municipaux surgirent tout à coup et entourèrent les hommes qui transportaient le corps de leur frère mort. Il fallut céder à la force et abandonner le brancard sur lequel se ruaient à tour de rôle la passion révolutionnaire et l'aveugle acharnement d'une soldatesque impitoyable.

Cette nouvelle agression, loin de maîtriser l'ardeur des insurgés, l'accrut encore davantage. Une barricade fut élevée sous les yeux mêmes des gardes municipaux. Ceux-ci s'empressèrent de déposer au poste de la Halle le cadavre dont ils s'étaient emparés, et ils songèrent ensuite à débarrasser l'angle de la rue Saint-Denis de la foule qui l'obstruait; ils s'engagèrent ainsi tête baissée au milieu du flot populaire qui s'ouvrit pour les laisser passer, et, au moment où ils allaient s'applaudir du succès de leur entreprise, ils virent le flot se refermer sur eux et les cerner. Quelques hommes armés s'approchèrent et les sommèrent, sous peine de mort immédiate, de se rendre. Le peuple amoncelé fermait toutes les issues, et les gardes municipaux, au nombre de vingt environ, durent se constituer prisonniers. Toujours généreux lorsqu'il est vainqueur, le peuple ne leur fit aucun mal; il se contenta de les désarmer. La foule alors pénétra dans le corps de garde, s'empara du cadavre sans rencontrer aucune résistance, et le promena dans toutes les rues environnantes en faisant retentir l'air d'hymnes patriotiques et d'imprécations vengeresses. Le funèbre cortége monta jusqu'au milieu du faubourg Saint-Denis, puis tourna, grondant et sombre, vers le faubourg Saint-Martin. Là le peuple ne se laissait plus égorger sans combattre, là déjà le sang des bourreaux se mêlait au sang des martyrs.

L'action n'était engagée nulle part, et on combattait partout. Le peuple, répandu de tous côtés, formait une barricade, puis l'abandonnait pour la reformer plus loin, et se rendait ainsi insaisissable. La fusillade s'entendait au loin dans toutes les directions à la fois; mais il n'existait aucun centre de résistance. Ce n'était qu'une succession continue d'alertes, d'escarmouches, qui harcelaient et fatiguaient la troupe sans lui laisser de prise sérieuse. On enfonçait les boutiques

d'armuriers, on désarmait les petits postes, et, au milieu de cet immense feu de tirailleurs ouvert sur toutes les lignes, la force armée s'épuisait en efforts inutiles. Toute stratégie était impossible, toute combinaison était déjouée par cette insurrection que l'on ne pouvait saisir, et qui apparaissait partout formidable, menaçante.

Dans la matinée, le maréchal Bugeaud, suivi de deux aides-de-camp, parcourut la longue ligne des boulevards; il visita les principaux postes, saluant partout de droite et de gauche, sans que personne parût songer à lui rendre son salut.

Vers neuf heures du matin les évènements avaient déjà pris un tel caractère de gravité que le pouvoir songea enfin à appeler la garde nationale à son secours. La générale fut battue. A ce cri suprême de la royauté on connut toute l'étendue du danger. En effet, on se battait avec acharnement dans les quartiers Saint-Martin, Saint-Denis, du Temple, au Marais, au carré Saint-Martin. Des barricades tombaient sous le canon, d'autres surgissaient. Le feu éteint dans une rue recommençait dans une autre. La lutte s'étendait, se prolongeait, et des milliers de combattants affluaient par toutes les issues et disparaissaient sans qu'on pût dire ni d'où ils venaient, ni où ils allaient. Rue Rombuteau, une barricade, formée de deux diligences renversées et remplies de pavés, avait été élevée. Le 69e de ligne et un bataillon de chasseurs de Vincennes y furent repoussés trois fois et ne s'en emparèrent qu'à la quatrième tentative. Le régiment perdit douze hommes et le bataillon quatre. Rues de Tracy et Phélippeaux, la même résistance était opposée. Sur la place du Châtelet, le 34e de ligne perdait un de ses chefs de bataillon. Souvent les luttes s'engageaient corps à corps. Dans un de ces combats un officier de la garde municipale perça d'un coup de sabre un homme qui avait tiré sur lui et dont le pistolet avait fait long feu.

Sur la rive gauche, un régiment de ligne, précédé d'une batterie d'artillerie, allait prendre position dans l'île Saint-Louis, où on entendait la fusillade, ainsi que dans les quartiers Saint-Jacques et Saint-Marceau.

Mais les troupes de ligne persévéraient presque partout dans leur rôle pacifique. Rue Saint-Martin, un bataillon marchait sur une barricade d'où on faisait un feu nourri ; les soldats s'apprêtaient à tirer à leur tour, lorsque tout à coup un héroïque enfant s'élança au sommet de la barricade, et là, debout, sublime de courage, il s'écria, en s'enveloppant dans les plis flottants d'un étendard tricolore : Tirez donc sur le drapeau de la France !

Ce noble exemple excita des transports d'enthousiasme parmi les insurgés. Par un élan unanime ils jetèrent leurs fusils, se précipitèrent de l'autre côté de la barricade, où, calmes, superbes, intrépides, ils découvrirent leur poitrine en s'écriant :

« Frappez, si vous l'osez, sur des citoyens sans armes. »

Que pouvaient les soldats en présence de tant de courage? Leurs

fusils auraient refusé d'envoyer la mort, ou peut-être eût-on vu, selon une énergique expression, les balles françaises rétrograder en chemin. La ligne se retira.

Ces sentiments généreux, fraternels, éclataient entre les soldats et la population dans toute l'étendue des boulevards, où, à partir de la porte Saint-Denis jusqu'à la Bastille, la circulation ne tarda pas à être interrompue. Les longues lignes d'infanterie qui barraient les boulevards dans toute leur largeur, à des distances très-rapprochées, ne s'ouvraient que pour livrer passage à la cavalerie.

On voulait sans doute empêcher le peuple de s'engouffrer dans les rues et faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple, où le bruit du canon et de la fusillade, dans les profondeurs inextricables de ces quartiers populeux, redoublait d'intensité.

Pendant ces collisions, on incendiait les barrières. Les populations de la banlieue descendaient dans Paris, et à toutes les extrémités de la capitale des conflits étaient engagés. La pluie continuait à tomber, l'air était froid, et les combattants, avec cette insouciante gaîté qui n'abandonne jamais le peuple français, même au milieu des situations les plus graves, les plus périlleuses, saluaient les bourrasques en disant: C'est le ciel qui se charge aujourd'hui des rafraîchissements.

Le gouvernement s'épuisait en efforts prodigieux pour écraser cette insurrection qui se propageait avec une si effrayante rapidité. Le télégraphe ne cessait d'appeler de nouvelles troupes dans la capitale. Mais un auxiliaire puissant venait d'apparaître et allait faire irrévocablement pencher la balance du côté du peuple.

Cet auxiliaire qui, à son insu, assura la victoire de la révolution, était la garde nationale. Son attitude déjoua toutes les sanglantes, toutes les meurtrières combinaisons du pouvoir.

Aussitôt dans la rue, la garde nationale n'hésita pas sur la conduite à tenir. Son parti était pris d'avance. Elle se rassembla au cri de: Vive la réforme! à bas le ministère! Cette fois, ce n'est plus pour aider le gouvernement à triompher de ses ennemis qu'elle prend les armes ; c'est pour arrêter le feu, se faire intermédiaire entre le peuple et la royauté, mais à deux conditions : le ministère sera changé, la réforme sera adoptée.

La bourgeoisie s'était volontairement donné un maître, et, par une étrange inconséquence, elle cherchait à humilier cette royauté qu'elle avait déclarée inviolable et impeccable ; elle voulait abaisser l'orgueil royal, lui assigner des limites, après lui avoir permis de considérer la nation comme la propriété de sa race, après avoir imprudemment satisfait à toutes ses exigences. Louis-Philippe tenait à M. Guizot, la bourgeoisie renversera M. Guizot ; il refusait la réforme électorale, elle le forcera à l'accorder. En un mot, la bourgeoisie s'insurgeait contre la puissance qu'elle avait édifiée, consolidée.

C'est que dans cette bourgeoisie même, sur laquelle la monarchie

de Juillet avait follement cru pouvoir compter pour assurer l'avenir de la dynastie, la majorité se trouvait exclue de ce que M. Guizot nommait le pays légal. Et toutes les intelligences frappées d'ostracisme, à défaut d'une position de fortune qui leur permît de payer le cens électoral, étaient indignées de ce qu'on leur refusait obstinément toute participation à la vie politique. Quoique l'amour de l'argent fût dans les mœurs, on était fatigué de subir le joug de la féodalité financière dans les institutions. C'est donc cette majorité, condamnée depuis tant d'années à céder le pas à la fortune, qui prit l'initiative, à la suite de l'entrave apportée à la manifestation de leurs vœux dans les banquets, d'une résistance sérieuse à la tyrannie du capital. Elle pactisa avec le peuple, cette autre majorité formidable de la nation si injustement maintenue en état de tutelle, pour amener la chute des hommes qui persistaient à ne vouloir admettre au banquet de la vie politique que les gens en possession de biens, qu'ils aient été légitimement ou frauduleusement acquis. En un mot, l'exercice de la souveraineté était permis à la propriété ou au capital et interdit à l'intelligence. Despotisme aussi monstrueux qu'humiliant, qui écrasa ceux qui s'en étaient fait un instrument de gouvernement.

Pour rendre toute méprise impossible sur le mobile qui les avait fait répondre à l'appel du tambour, et mettre immédiatement leurs actes en harmonie avec leurs paroles, les gardes nationaux de la quatrième légion, réunis à la mairie du Chevalier-du-Guet, arrêtèrent de signer une pétition pour réclamer le renvoi du ministère du 29 octobre. En une demi-heure cette pétition fut couverte de signatures. Un bataillon de la deuxième légion, commandé par M. Léon Delaborde, fils d'un ancien général de l'Empire, quitta la mairie du deuxième arrondissement et s'élança au cri de : Vive la réforme ! vers les Tuileries. On prétendait que Louis-Philippe ignorait le vœu populaire, et ce bataillon avait résolu de le lui porter. Mais le roi, quoique montrant beaucoup de sérénité dans son intérieur, était renfermé dans son château comme dans une forteresse. Des baïonnettes et des canons empêchaient la vérité d'approcher. Le bataillon dut retourner sur ses pas. Arrivé au boulevard, il rencontra un escadron de cuirassiers prêts à charger sur le peuple. Il se plaça en face de la cavalerie, et la charge fut arrêtée. Les militaires comprirent que derrière ces gardes nationaux le pays tout entier protestait contre les atteintes portées à ses droits.

La dixième légion s'était ébranlée en criant : Vive la réforme! à bas le ministère! malgré les exhortations de son colonel. En passant sur la place Bourbon, elle rencontra des fourgons d'artillerie et les arrêta. « Pas plus de munitions aux troupes qu'au peuple! » s'écrièrent énergiquement les gardes nationaux ; « il faut que le sang cesse « de couler. » Les autres légions se montrèrent animées du même esprit. La troisième légion laissa surtout éclater un ardent patrio-

tisme. Sur la place des Petits-Pères stationnait une foule nombreuse. Un détachement de la troisième y arriva, en confondant ses cris de : Vive la réforme ! avec ceux du peuple. Ces vivat furent entendus de la place des Victoires, où se trouvaient des forces imposantes. Le commandant expédia un escadron de dragons pour dissiper le rassemblement. Les citoyens, brusquement assaillis, invoquèrent la protection des gardes nationaux. Aussitôt les officiers se jetèrent au devant des dragons et les invitèrent à rétrograder. Ceux-ci néanmoins firent mine de vouloir charger ; alors les soldats-citoyens croisèrent la baïonnette, et la cavalerie jugea prudent de renoncer à son dessein et de se retirer. Elle tourna bride et disparut par la rue des Bons-Enfants.

La nouvelle de cette intervention de la garde nationale, tout amicale pour le peuple, toute menaçante pour le pouvoir, se propagea rapidement. Ce devait être un avertissement salutaire pour la garde municipale. Il n'en fut rien. Des municipaux à pied tentèrent de réparer l'échec moral subi par les dragons sur la place des Petits-Pères, de reprendre l'œuvre si sagement abandonnée. Un détachement se présenta audacieux et menaçant. La multitude se replia en criant : Voici les municipaux ! à l'aide ! La garde nationale, par un mouvement courageux, se plaça entre le peuple et les gardes municipaux. Les soldats, d'abord interdits, s'arrêtèrent, puis firent un pas pour se précipiter en avant. Mais la garde nationale croisa la baïonnette, et, intimidés par cette attitude ferme et résolue, les satellites du pouvoir battirent en retraite.

Vers onze heures du matin, Paris était sillonné de gardes nationaux, qui, par détachements, parcouraient les rues, les boulevards, les quais. Pas un acte d'hostilité ne fut échangé entre eux et les troupes. Les soldats ne criaient pas : Vive la réforme ! à bas le ministère ! mais ils laissaient la milice citoyenne et le peuple le crier à leur bon plaisir.

Bien décidés à poursuivre leur mission pacificatrice, une centaine de gardes nationaux de la troisième légion prirent la direction du boulevard par la rue de Cléry, en criant : Vive la réforme ! à bas la fusillade ! A la porte Saint-Denis, il y avait du canon, la gueule tournée vers le boulevard Saint-Martin. A l'approche de la milice citoyenne, l'artillerie fut pointée sur sa poitrine. La petite colonne poussa droit aux artilleurs en répétant : Vive la réforme ! et se rangea résolument en bataille devant les canonniers. Le général qui commandait les troupes à la porte Saint-Denis salua les gardes nationaux, et ils continuèrent paisiblement leur route vers la rue Saint-Martin, où leur présence désarma moralement les troupes. Ils se portaient ainsi au pas de course partout où ils entendaient la fusillade, et faisaient cesser le feu. Leur apparition obligeait les soldats à mettre l'arme au pied. Le peuple criait : Vive la garde nationale ! vive la ligne ! C'est ainsi que l'on vit insensiblement se fondre, au con-

tact de la milice citoyenne et de la population, la rigueur de la discipline militaire.

A l'état-major de la sixième légion, on délibérait sur la conduite à tenir en d'aussi graves circonstances. Les citoyens les plus avancés par leurs opinions proposaient de se rendre à la demeure du colonel, et de l'inviter à faire une démarche auprès de l'autorité supérieure afin de déclarer que l'esprit de la légion était toujours favorable au maintien de l'ordre, mais qu'elle se refusait cette fois à marcher, dans la crainte que le pouvoir ne prît cette démonstration pour une adhésion à sa politique. Ce sage avis ne prévalut pas; les plus modérés restèrent inactifs, et les vrais patriotes organisèrent seuls des patrouilles qui parcoururent les rues où l'affervescence populaire atteignait son dernier paroxysme.

Dans la huitième légion, il en était de même. Les gardes nationaux, rassemblés sur la place Royale, ne voulaient sortir qu'avec ces mots inscrits sur une bannière : Vive la réforme ! à bas Guizot !

Les premières patrouilles s'ébranlèrent en chantant la *Marseillaise*. Sur la rive gauche de la Seine, au pont Saint-Michel, la garde nationale se prononçait également en faveur de la cause populaire. Une ardente fermentation régnait depuis la veille dans le quartier des Écoles. Vers onze heures une cohorte d'étudiants, débouchant par la rue de la Harpe, apparut sur le quai Saint-Michel et se mit en devoir de traverser la Seine pour gagner le centre de Paris. Les abords du pont étaient gardés par des troupes de ligne et par environ trois cents gardes nationaux. Aucun sergent de ville ne circulait dans les rues de la capitale. Mais là, comme sur divers autres points, se trouvaient une vingtaine d'individus à face patibulaire, espèce de police royale occulte que l'on remarquait dans toutes les agitations publiques remplissant un ignoble rôle.

A peine les étudiants eurent-ils salué la garde nationale de chaleureuses acclamations, que l'on vit ces argousins se ruer comme des furieux sur cette patriotique jeunesse, frappant à coups de bâton sur tous les malheureux qu'ils pouvaient atteindre, et tentant d'opérer de brutales captures. Les gardes nationaux intervinrent et firent relâcher les prisonniers. Néanmoins l'agression se poursuivit avec une espèce de rage, et l'un des officiers de la milice citoyenne fut tellement indigné de cette lâche et odieuse férocité dont il était témoin, que, ne pouvant maîtriser sa colère, il leva son sabre sur le plus fanatique des hommes de police. On lui retint le bras, et les alguazils s'éloignèrent à pas précipités.

Dans le quartier Saint-Denis, l'agitation allait croissant. Les boutiques, un moment ouvertes, furent aussitôt fermées. Près de la porte Saint-Denis, à la hauteur de la rue Meslay, deux barricades étaient élevées, et une vive fusillade était engagée entre les troupes et les insurgés. En se dirigeant vers le centre, dans les rues Aumaire, Transnonain, Phelippeaux et Beaubourg, les barricades, mieux dé-

fendues les unes que les autres, semblaient se multiplier. Il en était de même dans les rues aboutissant aux rues Saint-Martin, du Temple et Saint-Avoye. La garde municipale continuait à jouer le principal rôle dans la partie active de la lutte. La troupe de ligne prenait une très-faible part à quelques attaques. Au coin de la rue Vieille-du-Temple et de la rue Saint-François, au Marais, on avait établi une barricade. Un bataillon de ligne, commandé par un général, reçut l'ordre de l'attaquer. Une décharge eut lieu, malgré les efforts d'un officier pour relever les fusils de ses soldats, et plusieurs victimes tombèrent. La troupe se replia ensuite dans la rue de l'Oseille. C'est alors que deux cents gardes nationaux débouchèrent par la rue de Poitou en criant : Vive la réforme ! Une masse de peuple les accompagnait en poussant le même cri. La troupe, croyant à une attaque, fit feu une seconde fois dans cette direction. Un garde national tomba mortellement atteint ; deux autres furent blessés. Cette catastrophe mit fin à la lutte sur ce point, lutte meurtrière et terrible ; mais on combattait toujours avec acharnement rue Rambuteau, rue Jean-Robert, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, rue Montmorency, au coin des rues Grenier-Saint-Lazare et Michel-le-Comte, rue Chapon, rue des Gravilliers, et enfin dans tout ce noyau de résistance dont la rue Transnonain était le centre. Rue Royale-Saint-Martin, le combat, engagé depuis le matin, redoublait d'effervescence. On se disputait le terrain barricade par barricade, pavé par pavé. La garde municipale, poursuivant le cours de ses atroces fusillades, tirait dans toutes les directions, par les rues et dans les fenêtres, sur les curieux comme sur les passants.

Quant à la garde nationale, dont le nombre augmentait d'heure en heure, à l'exemple de la troisième légion elle parcourait les rues en suspendant partout les hostilités.

Vers trois heures et demie, un détachement de la cinquième légion, précédé du maire du cinquième arrondissement, déboucha sur les boulevards entre le Château-d'Eau et l'Ambigu.

Des troupes de ligne et de la cavalerie bordaient les deux trottoirs. Tout à coup, et au moment où les gardes nationaux passaient devant les soldats, un officier supérieur donna l'ordre de charger le peuple : des chasseurs s'ébranlèrent, mais les dernières files des gardes nationaux se portèrent aussitôt à la rencontre de la cavalerie, baïonnette croisée, et en même temps un grenadier de la cinquième légion, M. Artot, homme d'une haute stature, se précipita vers l'officier supérieur qui avait donné l'ordre de charger et l'interpella vivement :

« Vous êtes bien coupable, s'écria-t-il, de faire charger des citoyens « inoffensifs sous les yeux de leurs frères armés pour maintenir l'or- « dre et défendre les libertés publiques. Que voulons-nous ? Que veut « la population tout entière ? La réforme électorale et la chute d'un « ministère impopulaire ; car, nous aussi, nous crions : Vive la « réforme ! à bas Guizot ! »

L'officier supérieur, interdit par cette brusque apostrophe, balbutia quelques excuses, tirées de ce qu'il n'était qu'un instrument passif, et les soldats s'arrêtèrent devant la courageuse attitude de la garde nationale.

Tandis que la cinquième légion donnait ce noble exemple sur le boulevard Saint-Martin, quatre ou cinq cents gardes nationaux de la quatrième légion, sans armes, ayant à leur tête vingt-cinq de leurs officiers, se dirigeaient vers le domicile de M. Crémieux, député, escortés d'une immense foule de peuple. Ils voulaient le charger de déposer à la Chambre une pétition pour la réforme électorale et le renvoi du ministère. Ils marchaient trois par trois, dans le plus grand ordre, en s'entretenant avec émotion des événements de la journée. Parvenus rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, où demeure M. Crémieux, ils apprirent que ce député était à la Chambre. Ils se rendirent alors au palais législatif, calmes, dignes, recueillant sur leur passage les témoignages les plus sympathiques de la population.

Les abords de la Chambre avaient été garnis dès le matin de troupes considérables. Sur la place, la cavalerie chargeait. De fortes réserves d'infanterie et de cavalerie occupaient les Champs-Élysées. Sur le pont de la Concorde stationnait un détachement de la dixième légion, en partie composé des amis du colonel, M. Lemercier, qui, le matin, à la mairie, avait témérairement voulu provoquer le cri de: Vive le roi! La légion ayant répondu par le cri de: Vive la réforme! le colonel, conservateur satisfait, dut résigner son commandement. Ce furent quelques partisans de ce colonel qui barrèrent inopinément le passage aux gardes nationaux de la quatrième légion. Sans s'émouvoir de cet obstacle imprévu et sans rien perdre de leur attitude pacifique, ils déléguèrent un des leurs, M. Haguette, pour porter la pétition qu'ils avaient rédigée. Aussitôt on remarqua un grand tumulte dans l'intérieur du Palais-Bourbon. Le bruit se répandit qu'un corps de gardes nationaux réformistes approchait, que l'on voulait envahir la Chambre; et, pâles de terreur, redoutant une scène d'intimidation ou de violence, les députés, dans leur trouble, refusèrent même de recevoir le représentant des pétitionnaires. Alors MM. Crémieux, Marie, Beaumont (de la Somme), se portèrent au devant de M. Haguette et prirent connaissance du manifeste suivant qu'ils promirent d'appuyer devant la Chambre:

« Nous soussignés, citoyens du quatrième arrondissement,

« Déclarons, pour rendre hommage à la vérité, à nos convictions « personnelles, être prêts à soutenir dans les rangs de la garde natio- « nale sa devise: Liberté, ordre public! et à cet effet de prendre les « armes sous les ordres de nos chefs pour maintenir l'ordre dans l'ar- « rondissement; mais nous entendons bien formellement ne pas nous « constituer les soutiens d'un ministère corrupteur et corrompu, et, « dont nous repoussons de toute la force de nos convictions la poli-

« tique et les actes, appelant de tous nos vœux sa mise en accusation « et son renvoi immédiat. »

Cette pétition, couverte de quatre cents signatures recueillies à la hâte, en l'espace d'une heure, était l'expression des vœux de la garde nationale parisienne tout entière. Aussi produisit-elle une profonde sensation. Et pendant que MM. Crémieux, Marie, Beaumont (de la Somme), reconduisaient le délégué au sein des gardes nationaux de la quatrième légion, à qui ils adressèrent des félicitations au sujet de leur pacifique et patriotique démarche, le général Friant prenait au galop le chemin des Tuileries pour informer le roi de ce qui se passait. En apprenant que la garde nationale avait croisé la baïonnette sur la troupe, place des Petits-Pères, et qu'elle venait de se rendre à la Chambre, le roi parut soucieux. Il ignorait encore les autres faits plus significatifs qui s'étaient passés dans Paris.

M. Duchatel était près de lui.

— Vous le voyez, mon cher ministre, lui dit Louis-Philippe, les événements prennent un caractère alarmant.

— Que Votre Majesté se rassure, répondit M. Duchatel, il y a probablement un peu d'exagération dans les récits que l'on fait au roi.

C'est alors que la reine entra, fort émue.

En apercevant le ministre de l'intérieur elle ne put retenir ni ses plaintes ni ses larmes.

— M. Guizot, s'écria-t-elle, nous a rendu de grands services; mais le plus grand service qu'il pourrait nous rendre en ce moment serait de se retirer.

— Mais, madame, répliqua respectueusement le ministre, M. Guizot est prêt à combler les vœux de Votre Majesté. Que le roi daigne faire connaître sa volonté. Le cabinet tout entier sera heureux de donner une nouvelle preuve de son dévouement à la monarchie.

— Eh bien! exclama douloureusement la reine, qui semblait n'être dominée que par l'idée de la retraite de M. Guizot, qu'il se retire! qu'il se retire!

Quelques mots furent encore échangés, et le roi se décida à faire mander M. Guizot au château.

La conduite de M. Duchatel dans cette circonstance fit dire plus tard à M. Hébert et à d'autres membres du cabinet que le ministre de l'intérieur les avait trahis, abandonnés.

Lorsque M. Guizot reçut l'ordre de se rendre aux Tuileries, le président du conseil parut accablé. Soit qu'il se doutât de ce qu'on allait exiger de lui, soit que l'attitude de la garde nationale eût porté de cruelles atteintes à son orgueil et l'eût écrasé sous le sentiment de son insuffisance, de son impopularité, on remarqua qu'en quittant la Chambre il avait l'air profondément abattu, découragé. Quoique portant sa tête avec une fierté affectée, un visible accablement tempérait le sombre éclat de son regard.

Il arriva aux Tuileries. En l'apercevant, le roi ne put réprimer un

mouvement de surprise et de vague inquiétude. Il fut si frappé de l'altération des traits de son premier ministre, qu'il parut ébranlé.

Le doute venait d'entrer dans l'âme de Louis-Philippe. Le visage habituellement si impassible du président du conseil trahissait de secrètes angoisses qui impressionnèrent vivement le roi et le firent gravement réfléchir. Néanmoins M. Guizot ne démentit point son caractère. Il fut sec, dur, fier et presque hautain. A l'amertune des paroles qui tombaient de ses lèvres dedaigneuses, on devinait qu'il devait cruellement souffrir.

L'entrevue fut courte et pénible. Le roi, sans accepter toutefois ni exiger la démission de son premier ministre, se décida à faire appeler M. Molé.

M. Guizot retourna à la Chambre, sans rien laisser transpirer de sa conversation avec le roi. Cet homme succombait dans la lutte qu'il avait engagée, et c'était cette royauté à laquelle il avait tout sacrifié qui l'abandonnait. Il devait donc s'avouer vaincu, subir l'humiliation de tomber, non sous les baïonnettes populaires, mais devant les alarmes d'une monarchie qui faisait de sa chute la condition de son salut. Lui, le ministre altier, le ministre arrogant, on lui arrachait son portefeuille à l'heure même où son orgueil exigeait impérieusement qu'il le conservât. Oh! qu'il dût faire d'amères réflexions sur l'ingratitude des rois en reprenant sa place à ce banc ministériel qui avait été si souvent pour lui un banc de douleur! Et dans cette enceinte, à cette même tribune où il avait renié ses principes, sacrifié ses amis, défié ses ennemis pour complaire à la royauté, il allait être forcé d'avouer sa défaite.

M. Vavin, député de la Seine, qui attendait impatiemment le retour du président du conseil pour interpeller le ministère, s'élança à la tribune en apercevant M. Guizot.

« Messieurs, dit M. Vavin, je viens, au nom de mes collègues les « députés du département de la Seine et au mien, adresser quelques « interpellations au ministère. Depuis vingt-quatre heures des trou- « bles graves désolent la capitale; hier la population entière a vu « avec un douloureux étonnement l'absence de la garde nationale, et « cet étonnement était d'autant plus naturel qu'on savait que l'ordre « de la réunir avait été donné lundi dans la soirée. En ne la voyant « pas concourir hier matin au maintien de la paix publique, on en a « conclu que l'ordre avait été retiré.

« De regrettables collisions ont eu lieu, et elles auraient été préve- « nues peut-être si dès l'abord on avait vu dans nos rues et sur nos « places la garde nationale. Je prie MM. les ministres de nous don- « ner quelques explications à ce sujet. »

M. Guizot se leva au milieu d'un profond silence. Il était plus blême encore que d'habitude. La souffrance était empreinte sur sa physionomie. Mais il avait conservé une attitude hautaine et fière. Par un effort puissant de sa volonté, il cherchait à dissimuler à son



parti les déchirements intérieurs de son âme. C'était l'instant décisif, et d'une voix sonore, dont il enfla le volume à dessein, il se prépara à annoncer sa défaite.

« Messieurs, dit-il, je crois qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt « public, ni à propos, d'entrer en ce moment dans aucun débat sur « les interpellations de l'honorable M. Vavin. »

De violentes rumeurs interrompirent le ministre. On crut que c'était encore une de ces hautaines retraites qui lui étaient habituelles, qu'il voulait se renfermer dans cette fausse dignité du silence dont il avait si souvent réussi à couvrir les faiblesses de sa politique; mais il leva la main, fit comprendre qu'il n'avait pas tout dit. « Ecoutez! écoutez! cria-t-on de toutes parts.

« Le roi, continua M. Guizot d'un ton significatif, en vertu de sa « prérogative royale, vient de faire appeler M. le comte Molé pour « le charger de composer un nouveau cabinet. »

De chaleureux applaudissements éclatèrent aux deux extrémités de la Chambre et dans les tribunes.

Il attendit, froid, impassible, que cette cruelle approbation s'éteignît, et reprit avec un calme effrayant :

« Quant à nous, jusqu'au moment où nous aurons résigné nos pou- « voirs, nous maintiendrons l'ordre suivant notre conscience, comme « nous l'avons fait jusqu'à ce jour. »

Mots pompeux et vides! phrase arrogante et prétentieuse! inutile engagement qu'il ne put ni ne voulut tenir! C'était bien toujours le même homme, hélas! Il parlait de sa conscience, lui qui avait brûlé tout ce qu'il avait adoré, et adoré tout ce qu'il avait brûlé! Il parlait de maintenir l'ordre, et le sang coulait dans Paris, le désordre était partout, grâce à son aveugle entêtement, à son imprévoyance et à son optimisme.

Aussitôt que M. Guizot eut fini de parler, les députés de l'opposition se levèrent en tumulte, et l'Assemblée fut en proie à une agitation indicible. Les centres, un moment foudroyés sur leurs banquettes, se précipitèrent dans l'hémicycle en gesticulant avec fureur. Alors on vit un épouvantable désordre. C'étaient des cris, des menaces, des imprécations effroyables. Jamais la Chambre n'avait donné le spectacle d'aussi déplorables violences.

M. Crémieux déposa les pétitions confiées à son patriotisme sur le bureau du président, et les clameurs redoublèrent. C'est en vain que M. Barrot se faufila à la tribune pour déclarer qu'il était prêt à se soumettre à la convenance de la majorité relativement à sa demande de mise en accusation du ministère, demande à laquelle il aurait bien voulu faire subir le même sort qu'à son adhésion au banquet; c'est en vain que M. Dupin, fidèle à ses précédents, proposa de rappeler au peuple qu'il n'avait ni le droit de délibérer, ni le droit de commander; la Chambre ne voulut rien écouter. M. Guizot eut beau répéter avec une outrecuidance sans égale qu'il saurait main-

tenir et rétablir l'ordre et faire respecter les lois, la Chambre, pour en finir avec tous les phraseurs, refusa d'adopter l'ajournement des propositions déposées la veille et se sépara. Les députés conservateurs ne pouvaient contenir ni leur impatience ni leur colère. Les mots de lâcheté et de trahison furent impitoyablement jetés à la face de ce ministère évanoui, pétrifié. Allons chez le roi, allons chez le roi ! s'écrièrent les plus furieux en se dirigeant vers la porte de sortie. Ces hommes que rien n'avait pu ébranler ni émouvoir lorsqu'il s'était agi des plus chers intérêts de la France, de son honneur, de sa dignité, des droits de la nation méconnus, sacrifiés par un pouvoir liberticide grâce à leur servile concours, devinrent tout à coup féroces, énergiques, menaçants, lorsque leurs intérêts propres furent mis en jeu.

L'égoïsme et la cupidité de cette majorité vénale apparurent soudainement dans toute leur laideur, sans la moindre retenue, sans la moindre pudeur de la part de ces satisfaits qui par leur conduite avaient rendu la dissolution indispensable. Mais le peuple se chargea de ce soin.

A la Chambre des pairs, l'agitation n'était ni moins violente ni moins tumultueuse. La veille, MM. d'Alton-Shée et de Boissy avaient demandé sans succès l'autorisation d'interpeller les ministres sur la situation de la capitale. Ils renouvelèrent leur demande et furent seuls à l'appuyer. Les voix indépendantes restaient sans écho au Luxembourg. Bien plus, tout acte de patriotisme donnait lieu dans cette assemblée à des scènes violentes, à des vociférations, à des apostrophes qui auraient pu faire douter de la qualité de leurs auteurs.

Voici la proposition que déposa M. d'Alton-Shée :

« Des événements graves se sont accomplis; une émotion générale s'est emparée de la population; hier et aujourd'hui des collisions déplorables ont eu lieu entre la troupe et les citoyens.

« De ces événements, les uns font peser la responsabilité sur le gouvernement, les autres sur l'opposition. Je supplie la Chambre, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, de m'autoriser, dès qu'elle jugera le moment opportun, à interpeller MM. les ministres. Il importe d'établir, dans un débat public et contradictoire devant la Chambre et devant le pays tout entier, la part de responsabilité qui doit revenir à chacun. »

La Chambre refusa d'entendre M. d'Alton-Shée.

Alors M. de Boissy déposa à son tour la proposition suivante :

« Attendu qu'hier le sang a coulé sur divers points de la capitale; attendu qu'aujourd'hui encore la population parisienne est menacée de mort et d'incendie, de mort par soixante bouches à feu approvisionnées, moitié à coups de mitraille, moitié à coups de boulets; qu'elle est menacée de dévastation et d'incendie par

« quatre cents pétards, le tout transporté d'urgence et en hâte de « Vincennes à l'Ecole militaire.... »

A ce moment, M. de Tascher interrompit en prétendant qu'on ne pouvait tolérer une pareille lecture. M. de Boissy voulut répliquer, mais cent voix couvrirent la sienne, et la scène de la Chambre des députés fut en quelque sorte renouvelée. Des paroles on en vint aux invectives, des invectives aux défis, aux gestes provocateurs. Le tumulte atteignit les dernières limites du possible. Enfin M. de Boissy, ne pouvant lutter contre tant de féroces hurlements, se résigna à s'asseoir et à se taire. Mais M. Laplagne-Barris s'étant oublié jusqu'à lui dire impérativement : « Taisez-vous ! » M. de Boissy se tourna vivement vers M. Laplagne-Barris.

« Comment, que je me taise ! s'écria-t-il. Vous n'avez pas, mon- « sieur, le droit de m'interpeller ainsi. C'est de la dernière inconve- « nance, pour ne pas dire impertinence. »

L'Assemblée cria : « A l'ordre ! à l'ordre ! » Et M. de Boissy reprit avec force :

« Non. Je le dis à la Chambre, à la face de mon pays, je méprise « les personnalités, et plus que les personnalités ceux qui se les per- « mettent à mon égard. J'en avertis ceux qui m'injurient. »

Voilà l'exemple que donnaient au peuple les grands pouvoirs de l'Etat, voilà les hommes qui parlaient de rétablir l'ordre ! Ils perdaient de vue le point essentiel pour se livrer aux discussions les plus irritantes. Quand le calme, la majesté et la tolérance étaient plus nécessaires que jamais dans les débats des pouvoirs publics, pairs et députés donnaient imprudemment un libre cours à toutes leurs mauvaises passions.

Malgré la patriotique intervention de la garde nationale, la lutte entre l'armée et le peuple se poursuivait avec une sombre fureur dans les faubourgs et au centre de Paris. Les soldats, confondus avec la garde municipale, parcouraient les grandes artères de la capitale, et, rangés sur deux files, ils longeaient les maisons en tirant dans les croisées et dans les rues latérales. Plusieurs citoyens furent ainsi tués dans leurs appartements ou sur le seuil de leur domicile.

Ces sanglantes promenades de la troupe exaspérèrent les plus timides, et firent descendre dans la rue cette classe exceptionnelle de citoyens qui était fermement décidée à ne prendre aucune part au combat. Mais ces massacres inutiles qui se commettaient indignèrent tellement cette population qui avait résolu de rester neutre, qu'elle devint terrible et furieuse. Chaque moment assombrissait le deuil de la patrie.

C'est au milieu de ce trouble, de cette émotion publique, de cette colère, de cette indescriptible agitation, alors que le bruit du canon et de la fusillade redoublait d'intensité, que fut jetée la nouvelle de la retraite du ministère. A l'issue de la séance de la Chambre des députés, des aides de camp et des gardes nationaux à cheval étaient

partis dans toutes les directions pour annoncer que le roi avait fait appeler M. Molé. Ils parcouraient les boulevards, ce long porte-voix de la renommée dans Paris, de la Madeleine à la Bastille, criant partout sur leur passage : Le ministère a donné sa démission ! M. Molé est chez le roi ! la réforme sera accordée ! Et le peuple, fier d'avoir fait plier la volonté du roi, d'avoir renversé ce cabinet qui lui avait lancé un arrogant défi, accueillait les messagers officiels par de vives acclamations. La situation se détendait : les poitrines se dilataient ; les physionomies se tranformaient comme par enchantement; de sombres et soucieuses qu'elles étaient, elles devinrent animées, rayonnantes. La joie illumina soudainement tous les visages. Aux menaces, aux imprécations, aux cris de guerre, aux excitations à la vengeance, succédèrent subitement des paroles de conciliation, des transports d'allégresse.

On criait bien encore : A bas les municipaux ! à bas Guizot ! quoiqu'il fût tombé; mais le cri dominant était celui de : Vive la réforme ! que cent mille voix lançaient dans l'espace. La population était joyeuse et folle ; elle riait, elle chantait, et les hymnes patriotiques, les acclamations les plus diverses, les plus enthousiastes, montaient au ciel comme aux beaux jours de 1830 après la victoire populaire. Tous les groupes étaient confondus en un seul épanchement. Aux fenêtres les femmes agitaient leurs mouchoirs, sur le pavé les mains se cherchaient, on échangeait de fraternelles étreintes sans se connaître ; les chapeaux, les casquettes volaient en l'air, les regards étincelaient de bonheur, et de toutes les bouches s'échappait ce formidable cri : Vive la réforme ! mot stérile qui ne pouvait rien donner au peuple, qu'il ne comprenait même pas. Mais qu'avait-il besoin de comprendre ! avec ce mot il avait renversé un ministère, cela lui suffisait. M. Guizot quittait le pouvoir, que lui fallait-il de plus ? Chose remarquable et bien digne de sérieuses réflexions : pour un nom d'homme ces masses généreuses s'étaient passionnées jusqu'à se dévouer à la mort. Etait-ce bien pour obtenir un simple changement de ministère que tant de sang avait été versé ? Etait-il possible que le peuple se contentât de cette mince satisfaction ?

Il est vrai qu'en politique sous les noms se cachent des idées et des systèmes. A la tête du gouvernement de Juillet, ce nom de Guizot signifiait : contre-révolution ! Le peuple pouvait croire, dans un premier moment d'enthousiasme, qu'en tombant M. Guizot entraînerait dans sa chute le parti conservateur satisfait, issu de la corruption, dont il était le chef, cet odieux parti qui l'avait aidé à faire de la compression à l'intérieur, à fouler aux pieds tous les droits du peuple, à méconnaître tous ses besoins, à dilapider les finances, à restreindre ou à étouffer toutes les libertés, à déshonorer la France en aidant partout à l'extérieur les rois à opprimer les peuples. C'était contre toutes ces choses, personnifiées en M. Guizot, que la nation avait protesté. Fatiguée de faire entendre d'inutiles avertissements, elle

employa la dernière ressource des peuples opprimés : elle courut aux armes. Vainqueur, le peuple devait-il se montrer satisfait de cette concession tardive ? Et quelles preuves avait-il de l'authenticité de la nouvelle répandue? quelles garanties possédait-il contre une trahison ?

En pénétrant des boulevards dans toutes les rues adjacentes, en se propageant avec la rapidité de l'éclair au cœur et à toutes les extrémités de la cité, la magique nouvelle excita des transports d'ivresse ; mais dans certains quartiers révolutionnaires elle rencontra une juste défiance ; de sombres murmures répondirent seuls aux chants de fête qu'on entendait dans le lointain. C'est que sur le théâtre de plus d'un combat il y avait encore des cadavres étendus sur le pavé. Ces frères morts resteraient-ils sans vengeance ? Quoi ! on se serait battu pour M. Molé? C'eût été une dérision. « Il nous « faut mieux que cela ! » disaient les combattants en faisant résonner la crosse de leurs fusils sur les barricades. Et en effet sur le véritable champ de bataille ce n'était pas une question de personnes et encore moins une question électorale qui s'agitait : le principe républicain et le principe monarchique, en lutte depuis un demi-siècle, se trouvaient de nouveau en présence. La lutte une fois engagée, il fallait que l'un triomphât de l'autre.

Dès lors Paris offrit un étrange spectacle. Ici tout était harmonie et fête, rayonnement et liberté ; là tout était sombre et menaçant. D'une part on abandonnait les barricades pour se livrer à l'allégresse, d'autre part on les fortifiait. Aux chants joyeux se mêlaient des cris de guerre, et à deux pas des danses animées on organisait la résistance, on se préparait à vaincre ou à mourir. Il y avait donc deux partis dans la population, deux Paris dans Paris. Au centre, dans l'espace compris entre la rue Vieille-du-Temple et la rue Saint-Denis, se trouvait le parti républicain, armé et résolu, ne prenant aucune part, dans sa forteresse, à l'enthousiasme de la capitale. Des quais et des boulevards on ne pouvait soupçonner l'existence de cette citadelle républicaine. Les oisifs ou les curieux qui se hasardaient dans ces parages reculaient surpris, épouvantés. Chacune des petites rues de ce labyrinthe était fermée à ses extrémités par de formidables barricades que gardaient des sentinelles vigilantes. A toutes les encoignures un rempart, et, en s'avançant vers le centre, des remparts plus forts, plus élevés, plus artistement construits, de véritables bastions, qui permettaient à l'héroïque phalange réfugiée dans ce dédale de lutter avec avantage contre les défenseurs de la royauté. C'est là que les combats les plus meurtriers avaient été livrés pendant la journée, c'est là que la République avait planté son drapeau.

Partout ailleurs, excepté cependant dans les quartiers vraiment populeux, comme les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, le peuple, sur les pas du parti monarchique, jouait avec la victoire

insignifiante qu'il croyait avoir remportée en obtenant un changement de cabinet. Cependant, tout en célébrant son triomphe, il se souvenait de ses frères faits prisonniers et assassinés par la garde municipale. Aussi les colonnes imposantes qui sillonnaient la capitale en compagnie de gardes nationaux placés à l'avant, au milieu et en arrière, délivraient sur tous les points à la fois les prisonniers de la veille et de la journée. Et telle était l'horreur qu'inspiraient les municipaux que la vue seule de leur uniforme rallumait toutes les colères. A la caserne Saint-Martin, où se trouvaient de nombreux captifs, le peuple obtint leur mise en liberté. Ce n'était pas assez : les gardes municipaux, rangés devant la porte, avaient conservé une attitude provoquante, quoique la nouvelle du renversement de M. Guizot eût ébranlé leur sauvage énergie. Quelques coups de feu partirent, un homme fut blessé, et aussitôt un cri de fureur s'éleva dans la foule. A bas les municipaux! prenons la caserne! s'écria le peuple. Et l'avalanche se rua sur les soldats qui, en moins d'une minute, furent désarmés. Heureusement des gardes nationaux accoururent et parvinrent à les arracher à une mort imminente. Un peu plus loin, rue Saint-Martin, les soldats du poste attenant aux Arts-et-Métiers, d'où le plomb avait jailli tout le jour par les meurtrières découvertes, subissaient le même sort, et cent bras destructeurs rasaient complétement le frêle édifice. Les volets, les poutres, la charpente, furent portés sur la place voisine et on en fit un immense feu de joie autour duquel tourbillonna une foule bruyante. Le mouvement révolutionnaire reprenait peu à peu son cours. Singulière bizarrerie! la population exécutait des marches triomphales, entonnait des chants de victoire, et proférait en même temps des cris alarmants. Justement irritée de la conduite odieuse des gardes municipaux, elle les poursuivait sans relâche. Et, chose triste à dire, ces malheureux semblaient prendre à tâche d'attirer sur leur tête la foudre populaire.

Près de la Bastille, vers quatre heures, une colonne d'environ deux mille jeunes gens, en apprenant que le ministère était renversé et que la réforme électorale était accordée, s'empressa de fraterniser avec les troupes stationnées sur la place, après quoi cette colonne se dirigea par le pont d'Austerlitz vers le quartier Latin pour aller fraterniser aussi avec les jeunes gens des Écoles. En tête marchaient des élèves de l'École polytechnique et des Écoles de droit et de médecine. Arrivée à la hauteur de l'Entrepôt et de la rue des Fossés-Saint-Bernard, auprès de la caserne des municipaux, la jeune phalange fut accueillie par un feu de peloton. Dix personnes tombèrent, plus ou moins grièvement blessées, et furent transportées à la Pitié. La garde municipale, accoutumée du reste à ces sortes de boucheries, continuait à exécuter des ordres impitoyables, à assassiner le peuple sans sommations préalables, sans que le plus futile prétexte pût excuser les crimes qu'elle commettait.

Presque à la même heure, une foule compacte se mouvementait, comme dans toute l'étendue des boulevards, aux abords de l'hôtel du ministère des affaires étrangères. Les jardins, la cour intérieure, les trottoirs, étaient garnis de troupes, infanterie et cavalerie, qui depuis la veille comprimaient les velléités agressives du peuple. Contenue par cette force armée imposante, la foule se contentait de gronder sourdement. Mais soudain des clameurs s'élevèrent, et un garde municipal à cheval, malgré de terribles leçons, se détacha seul de son peloton et courut le sabre haut, l'air menaçant, sur un groupe. Il n'en fallut pas davantage pour faire éclater l'indignation de la multitude. Les cris : A bas Guizot! se firent entendre, et le cavalier, pour échapper à la colère qu'il avait soulevée, dut regagner son détachement avec rapidité. Le peuple ne reculait plus, il allait peut-être avancer même, lorsque des gardes municipaux à pied, sur l'ordre de leur chef, s'apprêtèrent à faire feu. Déjà les canons des fusils étaient abaissés. Au moindre cri, à la plus légère pierre lancée contre eux, les soldats auraient envoyé la mort dans les rangs de cette foule désarmée, uniquement composée, dans ce quartier aristocratique, de curieux et d'enfants. A cette même place où le sang devait couler plus tard, on aurait eu, dès quatre heures de l'après-midi, d'incalculables désastres à déplorer. Mais l'heure n'était pas venue. La multitude, épouvantée, se dispersa dans toutes les directions, et le théâtre où dans la soirée devait s'accomplir un horrible crime resta vide à une assez grande distance.

Un peu plus haut, sur le boulevard Bonne-Nouvelle, un trait différent et caractéristique excitait une vive admiration. Un jeune homme arrêté près de là avait été conduit au poste situé en face du Gymnase avec cette brutalité que mettaient les gardes municipaux dans ces sortes d'opérations. La foule indignée le réclamait à grands cris et voulait à tout prix le délivrer. Les soldats, se voyant assaillis, menacèrent de faire usage de leurs armes.

« Peu nous importe! s'écria la multitude; faites votre devoir, nous ferons le nôtre! »

Et, sans se préoccuper des balles ou des baïonnettes, quelques jeunes gens tordirent la grille, l'arrachèrent et parvinrent, à l'aide de l'escalade, sur le toit du corps de garde, qui en un instant fut envahi par les lucarnes. Surpris à l'improviste, les soldats se laissèrent désarmer et le prisonnier fut délivré. Les vainqueurs déchargèrent en l'air les fusils des militaires et les leur rendirent en criant : Vive la ligne!

Emerveillée par tant d'audace et de générosité, la foule laissa éclater son enthousiasme en applaudissements frénétiques. Ce qui étonne à bon droit, c'est que cette scène se passa sous les yeux de forts détachements de troupes campées sur le boulevard, qui, ne pouvant elles-mêmes dissimuler leur admiration, mêlèrent leurs acclamations à celles du peuple. Le général, qui, à la tête de ses

bataillons, était resté témoin impassible de cet acte de courage populaire, essuya furtivement une larme, et le peuple cria : Vive le général !

Plus on avançait vers les grands centres commerçants ou industriels, plus le contraste était frappant avec les quartiers riches et aristocratiques. Rue Saint-Martin et rue Saint-Denis, par exemple, roulaient pêle-mêle des avalanches de peuple et de gardes nationaux. Toute la population voulait visiter les lieux témoins des combats de la journée. Mais là le service se faisait militairement. Les barricades étaient soigneusement gardées. Derrière on criait : A bas le système! et non : A bas Guizot ! Les cohortes joyeuses circulaient aux alentours de la forteresse républicaine sans tenter de pénétrer à l'intérieur. Comment d'ailleurs franchir toutes ces barricades si solidement édifiées, au sommet desquelles apparaissaient quelques visages noircis par la poudre et des yeux remplis de vaillance, étincelants de menaces? Au cœur de ce vieux Paris on rencontrait des tableaux admirables et saisissants à ne les oublier jamais.

Dans la rue Aumaire existe une voûte étroite et obscure qui débouche d'une part dans la rue Transnonain, et d'autre part dans la rue Bailly, à deux pas de la rue Royale-Saint-Martin. Les deux issues étaient fermées par une barricade. Au centre se trouvaient une douzaine de jeunes gens en blouses, en haillons, dont les mains et le visage attestaient qu'ils avaient reçu de rudes assauts. Quelques-uns d'entre eux avaient la tête enveloppée de linges sanglants; ceux-ci étaient étendus sur les pavés avec un fusil dans les bras; ceux-là dévoraient silencieusement un morceau de pain, et tous se trouvaient plongés dans un de ces horizons sombres dont Rembrandt avait seul le magique secret. Et dans ce lugubre espace, perdu au milieu de la grande cité, sur un sol bouleversé et teint de sang, gisaient trois cadavres à côté d'un drapeau portant cette inscription : Barricade des morts!

Lorsque la nouvelle de la chute du ministère arriva rue Rambuteau on combattait encore, comme sur bien d'autres points. Les républicains quittèrent provisoirement leurs barricades et rejoignirent leurs frères au quartier général. Ils comprenaient qu'avant de poursuivre la lutte ils devaient se concerter. Mais partout on s'indignait, on haussait dédaigneusement les épaules en écoutant la foule grouillante et crédule qui faisait retentir l'air de ses chants. L'héroïque phalange républicaine convint de rester ferme et inébranlable en dépit des conseils de la prudence, de la famille, et des paroles conciliatrices d'officieux amis.

« Nos frères sont morts, disaient les plus intrépides, nous les vengerons ou nous irons les rejoindre. Il faut que le sang versé « féconde la liberté des peuples; il faut que la lutte engagée nous « délivre de nos ennemis, de M. Molé aussi bien que des autres ! »

Vainement des voix monarchiques s'enrouaient à crier : Tout est



fini! le ministère est renversé! vive la réforme! D'autres voix se firent entendre. Pressentant le péril et devinant instinctivement le piége tendu à la crédulité du peuple, le parti républicain se multiplia à l'infini, se répandit dans toute la capitale en s'écriant au milieu des masses : Rien n'est fini! tout commence! à bas Molé! à bas le système ! et les bruits de trahison habilement propagés circulaient. On rappelait les promesses de la royauté oubliées le lendemain du danger, on récapitulait tous les crimes de la monarchie, tous ses actes contre-révolutionnaires, tous ses défis lancés à l'opinion. Enfin on éveillait la défiance dans l'esprit des classes ouvrières, on leur inspirait la crainte des vengeances du pouvoir après le rétablissement de l'ordre. Çà et là on niait même avec dessein la retraite de M. Guizot, qu'aucune pièce officielle n'attestait. Puis on s'excitait mutuellement en parlant des victimes, des atroces cruautés commises par la garde municipale. M. Molé! s'écriait-on avec des gestes menaçants, c'est un leurre! c'est une duperie! c'est une insulte au peuple! Et, les esprits s'échauffant, on frappait aux portes des maisons pour requérir des armes.

C'est dans ces dispositions que des flots populaires, affluant par toutes les issues, envahirent la rue Bourg-l'Abbé avec une violence extrême, et vinrent heurter, à la fin du jour, les portes de la maison où sont situés les magasins d'armes des frères Lepage. Cinquante gardes municipaux occupaient depuis la veille au soir le coin de la rue du Petit-Hurleur, d'où ils avaient tiré avec acharnement dans la rue Saint-Denis sur tous les malheureux qui s'étaient aventurés dans ces parages jusqu'à l'arrivée de la fameuse nouvelle. Plusieurs victimes avaient été atteintes par leur feu de tirailleurs, et quelques hommes du peuple, tombés entre leurs mains, n'avaient plus reparu. On savait qu'ils les retenaient prisonniers.

A l'approche des formidables avalanches populaires, qui entraînaient tout sur leur passage, les gardes municipaux se réfugièrent dans la maison des frères Lepage, dont ils refermèrent précipitamment la lourde porte cochère. Des gardes nationaux de la sixième légion en barrèrent l'entrée, et des compagnies du 7e de ligne accoururent de la rue aux Ours. Mais que pouvaient ces gardes nationaux et quelques soldats contre ces masses irritées, augmentant sans cesse avec une rapidité effrayante ? Dieu seul aurait pu mettre des bornes à la fureur de ces vagues impétueuses, qu'il n'était donné à aucune puissance humaine d'arrêter. C'étaient des cris, des hurlements, des vociférations qui glaçaient d'épouvante. A mort les municipaux ! des armes! les prisonniers! exclamait en chœur cette foule menaçante. La situation était plus que périlleuse pour les gardes municipaux. Si un seul se fût montré, c'en était fait du détachement.

Quelques officiers et soldats de la garde nationale comprirent le danger. Ils pénétrèrent dans la maison pour aviser aux moyens de

dérober à la vengeance du peuple ces défenseurs acharnés d'une monarchie expirante. On eut pitié de ces hommes, qui furent inaccessibles à ce sentiment. Le maire de l'arrondissement arriva, ainsi que M. Husson, colonel de la septième légion. Ils se rendirent auprès des municipaux, qui résistaient à toutes les invitations qui leur étaient faites de sortir. Ces hommes qui avaient donné la mort avec sang-froid comprenaient que cette foule frémissante ne leur ferait pas grâce du sang versé. Une clameur immense, prolongée comme un mugissement de tempête, envoyait au ciel un cri qui les faisait trembler et dominait les bruits multiples de cet ouragan déchaîné: A mort les municipaux!

Mais, au fond, le peuple est naturellement bon et humain. Sa colère passe vite. On fit appel à ses sentiments de générosité, et il se laissa attendrir. M. Etienne Arago, qui était présent à cette scène, fit comprendre à la foule que ces municipaux n'étaient que des instruments passifs, aveugles, fanatiques, d'un pouvoir criminel, que c'était plus haut qu'il fallait s'attaquer; il exhorta le peuple à se montrer grand dans sa force, clément dans son triomphe, et, avec le concours de quelques citoyens, il obtint que la vie des soldats serait respectée.

Cette nouvelle fut annoncée aux municipaux qui, après de longs pourparlers et des hésitations nombreuses, consentirent à sortir complétement désarmés et les uns à la suite des autres sous l'escorte d'un citoyen. Depuis longtemps les prisonniers de la journée avaient été délivrés.

La troupe de ligne forma une haie dans la rue, et, suspendus aux bras des gardes nationaux, protégés par eux, les municipaux commencèrent à défiler un par un. En les voyant paraître, la foule ne put retenir un rugissement de rage. L'exaspération, un moment calmée, devint plus intense, plus terrible. Exaspération bien légitime, après tout, et expliquée par la conduite de cette troupe, qui depuis la veille avait amoncelé autour d'elle tant de victimes. Aussi le peuple, tout en refoulant sa colère, demanda-t-il que les soldats missent bas leurs shakos. Ils parurent hésiter.

— Chapeau bas devant le peuple! s'écria M. Etienne Arago. Aujourd'hui c'est le peuple qui commande!

Cet ordre fut exécuté. Les soldats se découvrirent. Le maréchal des logis seul voulut faire quelque résistance. Un enfant de quinze ans s'approcha du récalcitrant et l'étendit raide mort d'un coup de pistolet tiré à bout portant. « Il a tué mon frère, dit l'enfant, et je viens de le venger. » M. Etienne Arago obtint plus tard de M. Duclerc, ministre des finances, un bureau de tabac pour la veuve de ce sous-officier et une bourse à un collége pour son fils. Le cortége se mit en marche. En tête s'avançait un détachement de cuirassiers amenés là par le hasard; quelques soldats de la ligne formaient imparfaitement la haie, et les gardes nationaux, chefs et soldats, entouraient les

municipaux. A droite et à gauche, des flots innombrables de peuple servaient de double escorte. On parcourut ainsi la rue Bourg-l'Abbé, la rue aux Ours, la rue Saint-Denis, la place du Châtelet, le quai de Gèvres, le peuple restant toujours sur les flancs de la colonne, agitant ses armes et adressant des interpellations menaçantes à ces satellites du pouvoir, qui, pâles, frissonnants, sentaient incessamment des souffles ardents, chargés de colères, brûler leurs visages. Des mots terribles, des cris de mort, s'enfonçaient dans leurs cœurs comme des lames aiguës.

— Mourir!... mourir déchiré par le peuple!... être mis en lambeaux!... murmurait avec désespoir le lieutenant Bouvier à l'oreille de M. Etienne Arago, qui faisait un rempart de son corps à cet officier plus menacé que les soldats.

Vainement M. Arago montrait sa croix de Juillet, vainement il invoquait le nom de son illustre frère, conseiller municipal de cet arrondissement, la foule, incessamment renouvelée, devait être à chaque moment amenée à des sentiments de clémence. La nuit était venue; des torches étaient agitées et éclairaient de leurs lueurs blafardes les visages livides des municipaux; des projectiles étaient lancés, des armes étincelaient dans les mains des ouvriers et menaçaient M. Arago lui-même, qui ne cessait de leur dire : « Je suis des « vôtres; mais ces hommes sont sortis sur ma parole, je dois les pro- « téger. » Ces mots étaient à peine entendus, et la foule houleuse vociférait toujours des menaces effrayantes. En présence de cet acharnement populaire, le lieutenant Bouvier se crut perdu.

— Ayez du courage, lui disait M. Arago, je vous ai promis de vous sauver, je vous sauverai. On me tuera avant d'arriver jusqu'à vous.

A l'entrée du quai de Gèvres, où la multitude criait: A l'eau! à l'eau les infâmes! avec des voix et des gestes terribles, une manœuvre de cavalerie, adroitement exécutée, arrêta court le flot populaire sur les trottoirs, et le cortége continua sa marche libératrice jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, occupée par des forces formidables. Là les gardes municipaux désarmés furent en sûreté. Ils remercièrent ceux qui s'étaient exposés pour les protéger, ils entourèrent M. Arago des témoignages de leur reconnaissance, et le proclamèrent leur sauveur. M. Arago les quitta en leur disant : « Celui qui vient de s'ex- « poser pour vous est un républicain ; et il ne vous demande qu'une « chose, c'est de vous en souvenir demain et de ne pas vous battre « contre ses frères. »

Aussitôt après le départ des municipaux de la rue Bourg-l'Abbé, la maison des frères Lepage fut envahie ; les portes des magasins, quoique garnies d'énormes barres de fer, furent brisées, et le peuple se rua sur les armes. Dans une seule pièce du premier il y avait cinq cents fusils qui passèrent du râtelier entre les mains des futurs combattants. Les sabres, les pistolets, tout fut enlevé. Dix-sept portes volèrent en éclats. C'était plus que de l'ardeur, c'était de la rage. Tous

les coins et recoins de la maison furent scrupuleusement fouillés. Il n'y avait plus d'armes qu'on en demandait toujours à grands cris. Sur les escaliers, la foule était si compacte que la rampe en fer céda, et plusieurs hommes tombèrent. On se poussait, on s'écrasait pour arriver dans cet arsenal. Les plus impatients et les plus hardis pénétraient par les croisées au risque de se briser la tête.

L'officier de la garde municipale qui commandait le détachement, le lieutenant Dupouy, ayant refusé de sortir avec ses soldats, était resté dans la maison. Il s'était réfugié à un étage supérieur. Le peuple le savait. Alors des scènes analogues aux précédentes se renouvelèrent. Enfin cet officier, comprenant qu'il serait découvert, se décida à sortir. Il parut sans sabre, sans épaulettes, coiffé d'une casquette, appuyé d'un côté sur le bras d'un commandant de la garde nationale, de l'autre soutenu par un généreux citoyen. Sa figure était livide ; sa tête inclinée sur sa poitrine indiquait qu'il succombait sous le poids d'une invincible terreur. Quand il traversa cette foule non moins irritée, non moins menaçante que sur le passage des soldats, et qui vingt fois se précipita pour le mettre en pièces, on le vit frémir. L'énergique attitude du commandant de la garde nationale et des quelques citoyens qui lui faisaient un rempart de leur corps le sauva.

Presque partout, dans la soirée, les gardes municipaux furent conspués, désarmés, maltraités et chassés de leurs postes. Ceux qui restèrent oubliés du peuple ou protégés par le voisinage de la troupe furent relevés par la ligne. Le pouvoir ne se départissait qu'en apparence seulement des précautions qu'il avait prises. Il ne négligeait pas de faire occuper les corps de garde crénelés de la capitale. Les troupes occupaient toujours le Carrousel, où la circulation était rigoureusement interdite. Sur la place de la Concorde, aucun signal de départ n'était donné. Aux Champs-Elysées, de fortes réserves continuaient à bivouaquer. Toutes les positions principales restaient militairement occupées.

La démocratie, de son côté, ne restait pas inactive. Tandis que des dispositions matérielles menaçantes étaient prises par les républicains, les journaux démocratiques formulaient ainsi les légitimes exigences du peuple :

« Le ministère est tombé dans le sang !

« Il faut qu'il entraîne avec lui l'odieux et infâme système dont il « était l'expression.

« Le peuple français veut être libre. Il l'a prouvé. Il a été grand « comme en 89 et en 1830. Il est toujours digne de la liberté.

« Mais croit-on que le changement d'un Guizot, remplacé par un « Molé ou un Thiers, puisse le satisfaire ?

« Si on le croit, on se trompe.

« Nous qui avons le droit de parler en son nom, car nous ne « l'avons jamais ni abandonné ni trompé, nous nous faisons l'écho « de ses justes réclamations.

« Voici ce que la masse des citoyens demande aujourd'hui :
« La mise en liberté des citoyens arrêtés depuis hier ;
« La mise en accusation des ministres ;
« Le droit de réunion consacré de fait par un banquet pour « dimanche ;
« La réforme électorale assise sur des bases populaires ;
« L'abolition des lois de septembre ;
« Le licenciement de la garde municipale ;
« L'amnistie générale.
« Ces demandes sont justes et modérées.
« Comment détenir en prison des hommes qui ont fait hier isolé- « ment ce que la garde nationale et le peuple unis ont fait ensemble « aujourd'hui ?
« La mise en accusation des ministres est trop justifiée par ce qui « s'est passé depuis deux jours.
« Le conflit s'est engagé entre le ministère et la population sur le « droit de réunion : il faut que ce droit soit consacré par le fait. Les « citoyens l'ont acheté assez cher !
« La réforme électorale a été réclamée pacifiquement par la France « entière. Paris la demande aujourd'hui d'une voix plus haute. Il est « temps de l'écouter.
« La liberté de la presse est la garantie de toutes les autres. Avec « elle, la France ne serait jamais tombée dans l'abîme de fange et de « sang dont elle veut sortir. Les lois de septembre ont mutilé la liberté « de la presse : qu'elles disparaissent.
« La garde municipale s'est signalée par des excès ; elle a violé la « loi en faisant feu sans sommations : qu'elle cède la place à une in- « stitution civique.
« Enfin, l'amnistie générale est dans toutes les bouches et dans « tous les cœurs.
« Avec ces mesures, on rétablira l'ordre promptement. »

Et, pour démontrer l'unanimité des sentiments qui animaient certaines parties de la population, MM. Guinard, Louis Blanc, David (d'Angers), Martin (de Strasbourg), Félix Pyat, Durant Saint-Amand, Recurt, Goudchaux, Jules Bastide, Victor Masson et un grand nombre de citoyens, tous électeurs, lancèrent au nom du comité électoral démocratique le manifeste suivant, dont les idées coïncidaient parfaitement avec les opinions exprimées par les journaux du soir ; ce n'était pas encore la république... :

« Le ministère est renversé : c'est bien.
« Mais les derniers événements qui ont agité la capitale appellent « sur des mesures, devenues désormais indispensables, l'attention « de tous les bons citoyens.
« Une manifestation légale, depuis longtemps annoncée, est tom- « bée tout à coup devant une menace liberticide lancée par un « ministre du haut de la tribune. On a déployé un immense appa-

« reil de guerre, comme si Paris avait eu l'étranger, non pas à ses « portes, mais dans son sein. Le peuple, généreusement ému et « sans armes, a vu ses rangs divisés par des soldats. Un sang « héroïque a coulé.

« Dans ces circonstances, nous, membres du comité électoral et « démocratique des arrondissements de la Seine, nous nous faisons « un devoir de rappeler hautement que c'est sur le patriotisme de « tous les citoyens, organisés en garde nationale, que reposent, aux « termes mêmes de la Charte, les garanties de la liberté.

« Nous avons vu, sur plusieurs points, les soldats s'arrêter avec « une noble tristesse, avec une émotion fraternelle, devant le peuple « désarmé.

« Et, en effet, combien n'est pas douloureuse pour des hommes « d'honneur cette alternative de manquer aux lois de la discipline « ou de tuer des concitoyens! La ville de la science, des arts, de l'in- « dustrie, de la civilisation, Paris enfin, ne saurait être le champ de « bataille rêvé par le courage des soldats français. Leur attitude l'a « prouvé et elle condamne le rôle qu'on leur impose.

« D'un autre côté, la garde nationale s'est énergiquement pro- « noncée, comme elle le devait, en faveur du mouvement réfor- « miste; et il est certain que le résultat obtenu aurait été atteint « sans effusion de sang s'il n'y avait pas eu de la part du ministère « provocation directe, provocation résultant d'un brutal étalage de « troupes.

« Donc, les membres du Comité électoral démocratique propo- « sent à la signature de tous les citoyens la pétition suivante :

« Considérant :

« Que l'application de l'armée à la compression des troubles civils « est attentatoire à la dignité d'un peuple libre et à la moralité de « l'armée elle-même;

« Qu'il y à là renversement de l'ordre véritable et négation per- « manente de la liberté;

« Que le recours à la force seule est un crime contre le droit;

« Qu'il est injuste et barbare de forcer des hommes de cœur à « choisir entre les devoirs du militaire et du citoyen;

« Que la garde nationale a été instituée précisément pour garan- « tir le repos de la cité et sauvegarder les libertés de la nation;

« Qu'à elle seule il appartient de distinguer une révolution d'une « émeute;

« Les citoyens soussignés demandent que le peuple entier soit « incorporé dans la garde nationale.

« Ils demandent que la garde municipale soit dissoute.

« Ils demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'avenir « l'armée ne pourra plus être employée à la compression des trou- « bles civils. »

On s'arrachait les journaux du soir pour avoir des détails sur les

luttes de la journée, pour chercher les noms des victimes et lire le compte rendu de la séance de la Chambre. On était avide de voir en lettres moulées dans une note officielle la confirmation de la chute du ministère et la composition du nouveau cabinet. Mais le pouvoir resta muet.

M. Molé s'était rendu près du roi plutôt par obéissance que pour réaliser l'œuvre impossible qui allait être réclamée de son dévouement.

— Eh bien, lui dit Louis-Philippe, je perds mon ministère, et je compte sur vous, cher comte, pour composer un nouveau cabinet.

M. Molé était visiblement embarrassé. Il craignait d'affliger le roi en laissant apercevoir les appréhensions dont il était tourmenté, et il ne voulait cependant pas prendre des engagements qu'il savait ne pouvoir tenir.

Le roi, quoique modifié par l'accablement de M. Guizot, et tout en consentant à sacrifier les instruments aveugles de sa politique, persistait à demeurer inébranlable dans son système.

M. Molé, comprenant qu'il ne pouvait accepter l'héritage du cabinet du 29 octobre, se hasarda à faire comprendre que la situation était grave, qu'il faudrait faire des concessions, et qu'enfin il y avait un homme plus influent que lui dans les Chambres, plus indiqué, qui seul, peut-être, était capable de parer aux dangers présents. Bref, M. Molé prononça le nom de M. Thiers.

— Thiers! s'écria Louis-Philippe; et l'Europe!...

Mot significatif, qui laissait bien entrevoir combien le roi redoutait, pour sa politique extérieure, tout ce qu'il y avait d'inquiétude belliqueuse, d'honorables susceptibilités, de fermeté vis-à-vis des puissances étrangères, dans l'ex-président du 1er mars. Et, en effet, après ses discours sur la Suisse et l'Italie, l'avénement de M. Thiers aux affaires aurait nécessité un changement radical dans la politique de la France à l'étranger.

M. Molé se retira en promettant au roi de faire des tentatives auprès de ses amis et de venir rendre compte du résultat de ses démarches. Il vit en effet MM. de Rémusat, Dufaure, Passy et quelques autres; mais toutes ses offres furent repoussées.

A sept heures du soir M. Molé entrait chez M. Thiers, bien plus pour réclamer son concours que pour lui offrir sérieusement de partager le pouvoir, car, au premier mot qu'il prononça à ce sujet pour entrer en conversation, M. Thiers l'arrêta court. Il est trop habile et trop fin pour se méprendre sur le sens des visites qu'on lui fait dans des moments de crise.

— Votre collègue? dit-il. Vous savez bien que c'est impossible. Mais mon concours, c'est différent : je vous le promets.

C'était tout ce que voulait M. Molé, et il l'avoua de très-bonne grâce.

M. Thiers n'était préoccupé que d'une seule chose : détendre la situation; et pour atteindre ce résultat il s'engagea à user de toute son influence sur ses amis. Il en est cependant quelques-uns dont il

ne put répondre. Mais il promit, sans espérer réussir toutefois, de ne rien négliger pour les amener à une transaction provisoire. En échange de cet appui, M. Molé déclara qu'il était prêt à céder aux justes exigences qui seraient ultérieurement manifestées par l'opposition constitutionnelle, à faire toutes les concessions qui seraient réclamées.

— Sauvons d'abord la monarchie, répondit M. Thiers, nous verrons après.

Dans cet entretien, la question de la dissolution fut vivement agitée. La violence de la Chambre dans la séance du jour ne permettait pas d'hésiter à prendre ce parti. Avec cette Chambre, tout ministère était impossible.

M. Molé partit. Il fit successivement plusieurs tentatives qui toutes échouèrent. C'est qu'aussi un événement épouvantable avait compliqué la situation, terrifié, frappé de stupeur les plus fermes appuis de la monarchie, dont le sort venait d'être tranché par un mystérieux arrêt du destin. Une horrible catastrophe avait soudainement changé la joie en deuil. Aux chants de triomphe avaient succédé des cris de douleur d'abord, puis d'effrayants rugissements de colère, des imprécations vengeresses, qui glacèrent la capitale d'effroi. De toutes parts on courait aux armes, et le glas funèbre du tocsin conviait à de royales funérailles. Une armée révolutionnaire se levait terrible et menaçante.

M. Molé découragé, comprenant que tout était perdu, rentra tristement chez lui et ne retourna plus aux Tuileries.

Que s'était-il donc passé? Quel est l'invisible tonnerre qui avait allumé cet incendie? Quel est le crime qui avait déchaîné toutes ces fureurs dans la moderne Babylone?

L'aspect de Paris, dans la soirée, avait continué à présenter un contraste frappant. Avec la nuit étaient venues les illuminations, les processions aux flambeaux, les marches triomphales à travers la cité flamboyante. D'une part, le Paris républicain réfugié dans les quartiers sombres, tortueux, fondant des balles, faisant de la poudre et travaillant en silence à ériger sa forteresse. Là tout était sinistre et menaçant. Mais, d'autre part, sur les boulevards, dans les grandes artères de la capitale, à la clarté brillante des torches et des milliers de guirlandes de feux suspendues à toutes les maisons, ondulant à toutes les façades, circulaient des phalanges joyeuses, animées, criant de toute la force de leurs poumons : Vive la réforme! à bas Guizot! (toujours) à bas Molé! à bas le système! chantant la *Marseillaise* et le chœur des *Girondins*. Tous les hymnes patriotiques y passaient. Hommes, femmes, enfants, gardes nationaux, toute la population se promenait à la clarté de ce jour subit et abondant qui inondait les rues. C'était un spectacle féerique. Une foule immense, la physionomie rayonnante, se croisait dans tous les sens. Des colonnes bruyantes, ivres de bonheur, laissaient éclater leur joie, en jetant à

tous les échos, sur un rhythme nouveau, ces mots devenus presque célèbres, répétés en chœur et en cadence : « Des lampions ! des lampions ! » Malheur aux récalcitrants qui ne célébraient pas le triomphe populaire ! Aussitôt des cailloux, des gros sous et toutes sortes de projectiles volaient dans les carreaux, et les cris : Des lampions ! sur l'air du *Ça ira !* ne cessaient que lorsque les signes de réjouissance réclamés apparaissaient aux croisées des retardataires. Plusieurs colonnes se rendirent ainsi aux bureaux des journaux démocratiques pour les féliciter de leur courageuse attitude, et ces enthousiastes pérégrinations de la victoire se poursuivaient pacifiquement dans toutes les directions. Tout Paris prenait part à cette fête improvisée de l'opinion. La blouse et la redingote fraternisaient ensemble. On se prenait le bras sans s'être jamais vus, et on marchait tranquillement en mêlant sa voix à cette grande voix du peuple qui semblait vouloir se venger en quelques heures du long mutisme qu'on lui avait imposé.

Il était environ dix heures. On vit alors s'avancer, venant de la Bastille, quelque chose de solennel : c'était une masse compacte, remarquable, entre toutes celles que l'on avait vues passer, par une certaine harmonie de mouvements qui indiquait une apparence de discipline. En tête marchaient, alignés sur un rang, sept ou huit jeunes ouvriers, porteurs de torches résineuses, de lanternes multicolores et de drapeaux aux trois couleurs. A six pas en arrière, venait, seul, M. Blot, officier de la huitième légion de la garde nationale, l'épée nue à la main. C'était le chef de la colonne. Chacune de ses paroles était un ordre que l'on s'empressait d'exécuter. Derrière lui se trouvait une rangée d'hommes armés de sabres, de fusils et de piques, confondus avec des gardes nationaux ; puis, marchant d'un pas délibéré, en lignes de la largeur des boulevards, et précédée d'un drapeau rouge, une cohorte imposante composée de citoyens de toutes les classes et de toutes les conditions, formant comme les anneaux d'une même chaîne, et tous, à l'envi, prêtant l'éclat de leurs voix à nos grands hymnes populaires. Cette colonne se dirigeait vers la Madeleine, pour gagner la place de la Concorde et longer les quais de la Seine. A la porte Saint-Denis elle rencontra un escadron de cuirassiers qui longeaient les boulevards en sens inverse. Soldats et peuple, comme cela avait déjà eu lieu plus haut, échangèrent le cri de : Vive la réforme ! et chacun continua sa route.

A la hauteur de la rue Lepelletier, l'officier qui dirigeait la phalange populaire lui fit faire une conversion à droite, et prononça le commandement de : Halte ! devant une maison illuminée par de rougeâtres transparents à l'aide desquels on pouvait lire au-dessus de la porte d'entrée : *Le National.* La colonne entonna la *Marseillaise*, et M. Armand Marrast, rédacteur en chef de ce journal démocratique, parut à une des fenêtres du premier étage, où sont situés les bureaux de la rédaction. De sympathiques et bruyantes acclamations accueil-

lirent sa présence. Il fit signe qu'il voulait parler et tout le monde se tut.

« Citoyens, dit M. Marrast, nous venons d'avoir une belle journée,
« ne la gâtons pas : il ne faut pas que la victoire du peuple soit esca-
« motée cette fois, comme elle l'a été si souvent. Le peuple a droit de
« demander des garanties et une réparation. Il faut donc qu'il exige :

« La retraite et la mise en accusation des ministres ;

« Le licenciement de la garde municipale ; les deux réformes élec-
« torale et parlementaire, tant de fois et si inutilement sollicitées.
« Enfin n'oublions pas que cette victoire n'est pas seulement une vic-
« toire pour la France, c'en est une aussi pour la Suisse et pour
« l'Italie. »

Cette allocution, souvent interrompue par des bravos et des tonnerres d'applaudissements, provoqua un enthousiasme irréfléchi. Que signifiaient ces mots : Nous venons d'avoir une belle journée, ne la gâtons pas?... M. Marrast voulait-il dire par là qu'on devait éviter de pousser jusqu'à la République?... Quoi qu'il en soit, lorsque M. Marrast rappela que le triomphe du peuple à Paris allait puissamment servir la cause de l'indépendance au delà des Alpes, le caractère national se révéla tout entier. A voir l'expression de bonheur, l'émotion, la joie empreintes sur toutes ces physionomies, on put juger des généreux sentiments qui faisaient battre ces cœurs vraiment français.

Une colonne de peuple s'était déjà précédemment présentée au *National*, et M. Armand Marrast l'avait envoyée *féliciter* M. Odilon Barrot. Le rédacteur en chef du *National* faisant féliciter le chef de la gauche dynastique par le peuple, le 23 février, c'est assurément un des faits les plus significatifs de la politique hypocrite du journal qui s'était posé en défenseur des radicaux-constitutionnels. Etait-ce parce que M. Odilon Barrot avait déserté le combat après avoir provoqué l'ivresse de la révolte, poussé à la résistance, par des prédications emportées, ce peuple qu'il abandonna au moment décisif, que M. Marrast lui prodiguait des ovations ? Ce n'est pas toujours par son côté le plus sérieux que l'histoire est féconde en hauts enseignements.

Pour qu'on ne puisse révoquer en doute l'inqualifiable conduite de M. Marrast dans cette circonstance, il est bon de faire remarquer que c'est lui-même qui confia à plusieurs personnes, entre autres à M. Merruau, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, ce haut exploit dynastique. Il craignait probablement qu'on doutât de ses sympathies pour les hommes de l'opposition parlementaire. Aussi choisissait-il ses confidents. Dans la soirée il avait rencontré M. Merruau, et il s'était empressé de lui dire :

— Vous avez vu une bande populaire chez M. Odilon Barrot?

— Oui, répondit M. Merruau.



— Eh bien ! c'est nous qui l'avons envoyée, se hâta d'ajouter triomphalement M. Marrast.

Le bruit de l'immense manifestation qui avait fait une halte rue Lepelletier s'était rapidement répandu dans les quartiers environnants. Deux compagnies de grenadiers de la garde nationale se détachèrent de la place de la Bourse, et vinrent dans la rue Lepelletier pour prévenir tout désordre et rétablir la circulation. On comprit la louable intention de la milice citoyenne. De fraternelles acclamations saluèrent sa présence, et la foule s'écarta pour faciliter le passage aux représentants de l'ordre public. La colonne reforma ensuite ses rangs, et, avec le même ordre, avec le même calme, elle reprit sa marche, par les boulevards, dans la direction de la Madeleine.

Sur le boulevard des Italiens, le café du Grand-Balcon, cette seconde façade de l'Opéra-Comique, avait entièrement lâché ses robinets de gaz, et il en jaillissait de magnifiques gerbes de lumière qui jetaient des reflets fantastiques sur la multitude joyeuse qui stationnait à cette place. Là, les chants étaient bruyants, les applaudissements frénétiques. L'imposante colonne qui débouchait par la rue Lepelletier traversa cet épais massif de curieux et entraîna avec elle, sur ses flancs, de longs fragments de l'immobile rassemblement. Elle s'était déjà considérablement grossie, du reste, par les flots de peuple qui la suivaient depuis son point de départ. Arrivée à l'entrée de la rue de la Paix, elle s'augmenta encore d'une autre troupe qui revenait de la place Vendôme, où elle avait trouvé piquant de forcer M. Hébert, ministre de la justice, le despotique inventeur de la complicité morale, à célébrer sa propre déchéance en illuminant la façade de son hôtel.

C'est avec ce nouveau renfort que la puissante colonne continua de descendre les boulevards, se proposant bien d'élever un peu le ton de ses chants de victoire lorsqu'elle atteindrait à l'hôtel des affaires étrangères, la demeure de M. Guizot. Mais elle touchait à peine la limite du boulevard des Capucines, qu'elle vit se former devant elle un impénétrable mur de soldats armés. Un bataillon du 14e de ligne, arrivé récemment de Courbevoie, formait les trois côtés d'un carré allongé devant l'hôtel ministériel. Un des côtés barrait le boulevard dans toute sa largeur, à la hauteur de la rue Neuve-Saint-Augustin, les troupes faisant face à la Bastille; le côté opposé barrait également le boulevard à l'angle de la rue Neuve-des-Capucines, les troupes faisant face à la Madeleine; et ces deux ailes étaient reliées entre elles par une longue ligne de soldats placés en bataille, parallèlement à la rue Basse-du-Rempart, et lui faisant face au pied du trottoir. Donc, tout l'espace compris entre la rue Neuve-Saint-Augustin et la rue Neuve-des-Capucines était libre et formait une vaste enceinte où se promenaient les officiers. Les soldats forçaient les promeneurs à descendre par la rue Basse-du-Rempart s'ils voulaient aller de la Madeleine à la rue de la Chaussée-d'Antin, ou de cette dernière rue à

la Madeleine. La colonne n'en continua pas moins sa route jusqu'à ce que son premier rang, composé d'éclaireurs, de porte-drapeaux, se trouvât en contact avec le premier front de l'infanterie. M. Blot, l'officier de la garde nationale qui dirigeait cette formidable masse de peuple, articula alors le commandement de : Halte! La colonne s'arrêta. L'innombrable foule attachée à ses flancs s'arrêta à son tour, et ce fleuve humain, après avoir oscillé quelque temps encore dans les profondeurs d'un sillage mouvant, demeura immobile. Les flammes des torches, inclinées par le vent de la marche, se redressèrent, et leurs vives lueurs, combinées avec celles plus douces des illuminations qui couraient sur les façades des maisons, jetèrent des reflets bizarres, des teintes fugitives, produites par les combats de la lumière et de l'ombre, sur ce vaste océan populaire qui s'étendait à perte de vue.

Le commandant de la ligne, qui se tenait à cheval au milieu du carré, vint se placer en avant du premier rang de ses soldats, presque à l'angle de la rue Neuve-Saint-Augustin. L'officier de la milice citoyenne poussa droit à lui, et le pria de livrer le passage à sa colonne, promettant qu'il maintiendrait le bon ordre parmi les citoyens qui le suivaient. Le commandant de la ligne refusa. M. Blot renouvela ses instances, il redoubla de prières: tout fut inutile. Pendant les courts instants de ce dialogue, quelques citoyens s'étaient insensiblement rapprochés de leur chef pour joindre leurs insistances aux siennes et protester de leurs intentions pacifiques. Cet empiétement progressif inspira quelques craintes au commandant de la troupe. Redoutant de voir son carré envahi, il voulut faire croiser la baïonnette à ses soldats. Mais ce mouvement, par le fait même du contact réciproque des fantassins et du peuple, ne put s'exécuter avec unité sans altérer l'alignement des premiers et sans briser, par conséquent, leur ligne de bataille. Quelques vides se firent entre les files, et plusieurs de ces hardis enfants de Paris que l'on retrouve à toutes les époques mêlés aux manifestations populaires s'introduisirent malicieusement au milieu de la troupe par cette faible brèche.

Le commandant, croyant alors sa position perdue, sa sûreté menacée, se retira précipitamment, dans un trouble extrême, derrière ses soldats. Ce mouvement de retraite du chef de bataillon et la pression de la foule firent probablement croire à la troupe que le peuple allait forcer la consigne et se livrer un passage par la force, et il est certain que, dans la prévision d'un envahissement, des instructions avaient été données, des ordres positifs transmis, car les soldats reculèrent d'un pas pour se dégager, les fusils se levèrent successivement pour s'abaisser aussitôt, d'immenses éclairs jaillirent, une ligne de feu déchira l'air dans trois directions différentes, et une épouvantable détonation retentit! Ce ne fut pas l'explosion soudaine d'un feu de bataillon, ce qui exclut l'idée d'un commandement fait à voix haute, mais bien un feu déchiré, semblable à un feu de deux rangs. Cette circonstance, rapprochée des pourparlers mystérieux qui

eurent lieu dix minutes avant l'événement entre les officiers et les soldats, fait supposer que l'ordre leur fut donné à voix basse de faire usage de leurs armes dans des cas spécifiés et prévus d'avance.

Cent mille poitrines humaines jetèrent un seul et même cri, un de ces cris déchirants qui glacent d'effroi et font refluer tout le sang vers le cœur. Puis on entendit de sourds gémissements, des cris d'agonie, rauques et sinistres comme des râles de mort. Et quand le fleuve de fumée produit par la terrible explosion se fut élevé vers le ciel en tourbillonnant, on vit alors un horrible spectacle. L'épaisse muraille de spectateurs qui se tenait tranquille et confiante en face de la troupe avait chancelé sur elle-même et était tombée sur le boulevard, couchée comme les mille gerbes d'un champ de blé fauché par une rafale. Les uns étaient tués, les autres blessés. Quelques-uns avaient simplement été renversés par la commotion. Mais le gros de la multitude tomba et resta étendu par terre, comme foudroyé, craignant qu'une seconde décharge ne succédât à la première. Les plus rapprochés de la rue Basse-du-Rempart se précipitèrent dans la rue du haut du boulevard, entraînant avec eux les morts et les blessés, et les personnes venant de la Madeleine, ainsi que celles placées à l'arrière-garde de la colonne, fuyaient follement au hasard. Deux hommes furent tués chez un marchand de vins, au n° 48 de la rue Basse-du-Rempart. Le maître de l'établissement reçut une balle dans sa casquette.

Quand on put croire l'œuvre infernale achevée, la foule, terrifiée, exaspérée, se redressa. On vit peu à peu des têtes livides surgir de ce sol ensanglanté, puis des corps rampèrent sur des amas frémissants d'autres corps, et enfin, en un moment, des milliers de citoyens s'élevèrent, comme du tombeau, pour fuir à toute vitesse la mort qui les avait épargnés, mais qui pouvait encore leur adresser de nouvelles atteintes. Il y en eut, hélas! qui ne se relevèrent pas! Cinquante-deux victimes restèrent sur le pavé, déjà raidies sous l'étreinte subite de la mort. Quant au nombre des personnes grièvement blessées qui s'agitaient avec des cris lamentables pour obtenir quelque soulagement aux atroces souffrances qu'elles enduraient, il ne peut être apprécié.

Cette décharge eût été bien plus meurtrière si un grand nombre de personnes, voyant le mouvement des soldats qui mirent en joue, ne se fussent précipitées par terre, au risque d'être écrasées par les masses de citoyens qui les enveloppaient. C'est à cette action spontanée qu'une centaine de spectateurs doivent la vie. Mais combien eurent à pleurer la perte de leurs proches! Un publiciste, qui donnait le bras à deux de ses amis, tomba comme entraîné par un poids de chaque côté. Quand il se releva, il secoua ses deux compagnons : l'un était mort, l'autre se mourait.

Dans la rue Basse-du-Rempart, il y avait des groupes saisissants et sublimes. Ici on voyait une femme effarée, palpitante et comme

incrustée dans la muraille : un époux ou un frère l'enveloppait de ses bras; là une mère, la tête fièrement tournée vers l'endroit d'où les balles étaient parties, faisait un rempart de son corps à son fils. Et dans toutes les maisons, criblées de balles, on entendait des cris d'effroi.

Le 14ᵉ de ligne restait froid et impassible devant ces flots de sang, ces cadavres, ces blessés, parmi lesquels des vieillards, des femmes et des enfants. Par son attitude il semblait ne pas avoir conscience du crime qu'il venait de commettre en assassinant des citoyens inoffensifs et désarmés. Cependant le lieutenant-colonel, soit qu'il comprît l'immense responsabilité qui allait peser sur lui, soit qu'il fût douloureusement affecté par le spectacle qu'il avait sous les yeux, parut désespéré. Il avait presque les larmes aux yeux, quand un citoyen l'interrogea sur les motifs qui avaient pu déterminer ses soldats à faire feu à bout portant sur une foule compacte et se promenant comme en un jour de fête. « C'est un forfait, un lâche assas- « sinat indigne de soldats français! » s'écria ce courageux citoyen, ne pouvant maîtriser plus longtemps l'indignation dont il était saisi.

Le lieutenant-colonel répondit qu'un coup de feu isolé, parti on ne savait d'où et ayant atteint la jambe de son cheval, avait fait croire à une attaque n'existant pas, et que les soldats avaient tiré sans ordres.

Cette histoire du coup de feu mystérieux, pour faire croire à une provocation, est fausse. Le cheval du lieutenant-colonel ne fut point blessé, et les soldats, sans s'expliquer toutefois sur la nature des ordres qui leur furent donnés, ont énergiquement nié avoir tiré d'inspiration, par frayeur ou par entraînement. Tout le monde sait du reste qu'une troupe quelconque n'exécute aucun mouvement de sa propre autorité. D'ailleurs le témoignage de quelques soldats, recueilli à la hâte, est précis à cet égard : « Nous étions formés en « carré, ont-ils dit, les officiers placés au centre; nous avons reçu « ordre de faire feu, nous avons obéi. » Et ce feu fut fait avec tant de précipitation que les soldats s'entre-tuèrent. Ils eurent parmi eux un mort et deux blessés.

Quoi qu'il en soit de ce drame nocturne, ce fut l'arrêt de mort de la royauté. Sur ce pavé sanglant, chaud de carnage, parsemé de vêtements, de milliers de chapeaux, de morts et d'agonisants, apparurent bientôt des citoyens héroïques dont l'exaspération avait atteint les plus extrêmes limites, et qui, debout, menaçants, les poings crispés par la colère, accablèrent la troupe d'imprécations vengeresses.

On courut aux victimes. La plupart furent transportées chez les pharmaciens des environs, au poste des pompiers rue de la Paix, à l'hôpital Beaujon et dans un grand nombre de maisons particulières, partout enfin où les portes s'ouvrirent pour les recevoir, et où les blessés reçurent immédiatement des secours éclairés. Mais combien

de cadavres parmi les malheureux qu'on releva ! Sur six victimes transportées à la pharmacie anglaise, rue Neuve-Saint-Augustin, M. Blanc, négociant en vins, combattant de Juillet, un des plus stoïques et des plus courageux soldats de la démocratie, était le seul qui respirât encore. Dans les deux pharmacies de MM. Planche, rue de la Chaussée-d'Antin, et Béral, rue de la Paix, on compta trente-six blessés et douze morts. L'hôpital Beaujon reçut cinquante-cinq blessés. Chaque maison, à une distance énorme du champ mortuaire, était devenue une ambulance, et cependant que de blessés furent emmenés par leurs familles, par leurs amis, ou se retirèrent seuls!

Le contre-coup du meurtre avait retenti dans Paris, et une foule consternée, audacieuse, poussant des cris de désespoir et de vengeance, affluait, malgré le danger, sur le lieu du désastre. Les hommes échappés à la fusillade, les habits en lambeaux, la tête nue, semaient de tous côtés la nouvelle et les détails de l'affreuse tragédie.

Vengeance! aux armes! nous sommes trahis! on égorge nos frères! tels étaient les cris qui commençaient à retentir de toutes parts.

Le commandant du 14e, de funèbre mémoire, sentit augmenter sa frayeur avec le danger. Toute l'horreur de ce carnage qu'il avait occasionné reflua en lui, et, pour atténuer l'effet de cet irréparable malheur, il ordonna à un de ses lieutenants d'aller donner des explications au peuple, comme si une langue humaine pouvait expliquer une pareille boucherie. Esclave de la discipline, l'officier partit pour accomplir sa périlleuse mission. Il passa rapidement au milieu des cadavres, entra chez Tortoni, et balbutia l'explication suivante :

« Le commandant a seulement donné l'ordre de croiser la baïonnette, un des fusils était armé, dans le mouvement il est parti : toute la ligne a cru qu'on avait commandé le feu, et a fait feu. »

La contradiction manifeste de cette version avec celle du lieutenant-colonel prouve que les chefs du 14e étaient uniquement préoccupés de l'importance qu'il y avait pour eux à se soustraire à la responsabilité d'avoir commandé le feu en attribuant la décharge meurtrière de leurs soldats à une cause accidentelle et à un malentendu. Mais, dans le premier moment de trouble et d'effroi que leur causait la perspective des conséquences de l'affreuse catastrophe, ils n'eurent ni le temps ni assez de sang-froid pour se concerter sur les excuses à présenter. De là ces explications contradictoires qui ne persuadèrent et ne satisfirent personne, car à peine l'officier eut-il présenté l'incroyable explication rapportée plus haut, qu'un homme, armé d'un fusil à deux coups, se précipita dans le café, la figure bouleversée par l'indignation, écarta les assistants d'un geste de colère et mit le lieutenant en joue. Il allait le tuer à bout portant, lorsque des gardes nationaux relevèrent son fusil, entourèrent l'officier et le ramenèrent à son bataillon.

La population ne voulut admettre aucune explication. Des fusils étaient partis, des cadavres gisaient sur le pavé, il fallait une éclatante réparation. Mais c'est à la royauté que l'on demanda compte de l'assassinat commis, et si une monarchie tout entière ne fut pas jetée au peuple en expiation du crime d'une soldatesque saisie de vertige, on est forcé de reconnaître que la fusillade du boulevard des Capucines fut la cause déterminante de la révolution.

Les blessés et les mourants enlevés, il ne resta plus sur le lugubre champ de carnage que les vaillants et les morts. Parmi ces derniers se trouvait M. Blot, l'officier de la huitième légion, qui fut tué à bout portant à l'angle du boulevard et de la rue Neuve-Saint-Augustin. Il a même été prouvé que les soldats du premier rang de la ligne de bataille, barrant le boulevard de ce côté, ne purent tirer sur les hommes du peuple qui les touchaient qu'en rétrogradant d'un pas au moins.

Toutes les boutiques étaient fermées, les lumières avaient disparu des fenêtres. Le quartier était sombre et triste. Un long manteau de deuil couvrait cette place, un instant auparavant si animée et si bruyante. Un camion des messageries déboucha par la rue Neuve-Saint-Augustin. Quelques hommes le mirent en réquisition et y placèrent pieusement une quinzaine de cadavres. Un détachement de cuirassiers, qui passait en ce moment, parut consterné en voyant cette scène d'horreur.

Le convoi se mit en marche. En avant, en arrière et de chaque côté de ce corbillard improvisé, se tenaient des hommes armés, porteurs de torches, dont les flammes rougeâtres, vacillantes, répandaient une clarté lugubre et jetaient sur cet amas de cadavres sanglants des lueurs blafardes, fantastiques. Debout, sur le char mortuaire, qui laissait partout sur son passage des traces de sang, se tenait un homme dans un attitude effrayante. Il avait la tête nue, les cheveux épars, la physionomie grave et terrible comme le génie de la vengeance. D'une main il brandissait une torche qu'il promenait de temps en temps sur les cadavres. Et alors apparaissaient aux regards de la multitude des corps inertes, des têtes livides. Puis, de son autre main, il soulevait à de courts intervalles le cadavre à moitié nu d'une femme qui avait la poitrine trouée, et lorsque la lumière convulsive de sa torche avait éclairé pendant une minute la terrible vision, il laissait retomber ce corps sur son lit de mort.

Cet épouvantable spectacle, qui aurait pu faire croire à l'évocation soudaine de quelque scène terrifiante de l'Enfer du Dante, fanatisait la colère du peuple. Partout, sur le passage du sombre cortége, on entendait des frémissements de rage, partout éclatait la sombre et terrible explosion des ressentiments vengeurs de tout un peuple bouillonnant et poussant des cris de mort. Les pavés se soulevaient derrière les roues du sanglant corbillard, les lumières s'éteignaient, les arbres des boulevards tombaient, et à toutes les maisons on frappait à coups redoublés pour obtenir des armes, en criant : Vengeance!

on assassine nos frères ! vengeance ! aux armes ! aux armes !

Ce Paris, qui resplendissait un instant auparavant de mille feux allumés par la joie, fut tout à coup plongé dans la stupeur et dans les ténèbres. C'en était fait de la monarchie. Dieu semblait prêter des ailes à toutes ces saintes colères du peuple. A peine commis, le crime était connu de tout Paris, et une armée de vengeurs surgissait de toutes parts.

Après une halte de quelques instants sous les fenêtres du *National*, le sinistre convoi continua sa route par les boulevards, prit à droite la rue Poissonnière, s'arrêta rue Jean-Jacques-Rousseau aux bureaux de la *Réforme*, et gagna les quartiers sombres où l'irritation du peuple n'est jamais descendue en vain, où la haine est plus acharnée parce que la misère est plus grande. Longtemps après qu'il eut disparu, emportant toujours avec lui l'appel à la vengeance, on entendit encore, comme le bruit sourd, prolongé, que produit un tonnerre lointain.

Lorsque la nouvelle de l'événement du boulevard des Capucines parvint à la mairie du deuxième arrondissement, le maire, M. Berger, descendit dans la cour pour se concerter sur le parti à prendre avec les gardes nationaux de la deuxième légion qui s'y trouvaient réunis. Les plus irrités voulaient marcher sur le ministère des affaires étrangères pour demander compte au 14ᵉ de ligne de l'odieux assassinat qu'il avait commis. Mais ils sommèrent préalablement M. Berger de leur faire délivrer des cartouches. Ce fut alors que l'on sut, par l'aveu que fit le maire de l'impossibilité absolue où il était de distribuer des munitions, que le gouvernement avait laissé, avec une perfide intention, les mairies complétement dépourvues. Ainsi, par une secrète défiance, la milice citoyenne était traitée en ennemie, comme une troupe rebelle. Le pouvoir à la dernière extrémité l'appelait à son aide et la laissait avec des armes vides. Force fut donc aux patriotes gardes nationaux de la deuxième légion de renoncer momentanément à engager le combat.

Sur ces entrefaites arriva M. Alexandre Dumas, en tenue de commandant de la garde nationale de Saint-Germain. Il se mêla aux groupes de gardes nationaux, et raconta qu'il avait été témoin de l'horrible fusillade, que c'était une infâme trahison dont il fallait se venger immédiatement. Ses paroles trouvèrent de l'écho. En l'absence de M. Talabot, colonel de la deuxième légion, qui n'avait pas cru devoir se rendre à son poste à l'heure du danger, les soldats citoyens invitèrent M. Alexandre Dumas à se mettre à leur tête, en promettant de le suivre partout où il voudrait. L'auteur de *Monte-Cristo* déclina cet honneur. Les gardes nationaux insistèrent. M. Alexandre Dumas objecta qu'il ne pouvait être colonel à Paris et à Saint-Germain ; puis, après de longs débats, il fit remarquer qu'on n'était pas assez nombreux et proposa d'aller réclamer du renfort et des munitions de son ami M. Perrée, gérant du *Siècle* et comman-

dant de la troisième légion. Pour donner plus d'autorité à ses paroles, il demanda que quelqu'un voulût bien l'accompagner. M. Martin, sténographe de la Chambre, s'offrit. Tous deux se rendirent aux bureaux du *Siècle* où se trouvait seulement M. Chambolle, rédacteur en chef, assis devant son bureau et écrivant un article sur le désastreux événement de la soirée. M. Alexandre Dumas se jeta tout essoufflé dans un fauteuil et raconta ce qu'il avait vu; mais de l'objet de sa visite pas un mot. Le garde national qui l'accompagnait le lui rappela. Alors M. Dumas s'informa de M. Perrée. On lui répondit qu'il était sur la place des Petits-Pères avec sa légion. On se remit en route pour la mairie du troisième arrondissement, où on trouva en effet M. Perrée. M. Alexandre Dumas le prit par le bras et tous deux se promenèrent sous la voûte de la mairie en causant confidentiellement.

Impatienté de ces lenteurs, M. Martin revint à la mairie du deuxième arrondissement, où M. Dumas ne reparut une heure après que pour prendre congé des rares gardes nationaux qui s'y trouvaient. Sa démarche n'avait abouti à aucun résultat, et on avait si peu compté sur lui, que M. Berger à la tête d'un peloton était sorti de la mairie. On battait la générale dans le quartier. Ceux qui répondirent à l'appel du tambour se montrèrent spontanément bien décidés à servir la cause de la révolution. Paris avait une physionomie que la plume est impuissante à reproduire. Les pavés s'amoncelaient dans tous les quartiers, de cent pas en cent pas on construisait des barricades sur les boulevards et dans toutes les grandes rues. Des hommes impatients de combattre couraient de tous côtés, frappant de porte en porte en criant avec une énergie presque sauvage : Aux armes! aux armes! La révolte, sanctifiée par le massacre, s'organisait sur tous les points à la fois. Chaque citoyen était un soldat. La nuit prenait des proportions colossales. Tout devenait un obstacle ou une arme entre les mains de la population. La pensée elle-même marchait à pas de géant; elle fermentait dans toutes les têtes, elle animait tous les bras.

Sur le théâtre de la lugubre catastrophe, d'où les soldats du 14e de ligne avaient jugé prudent de s'éloigner en toute hâte, un officier du 4e dragons faisait enlever les morts dans des fourgons, et, pour que toute trace de ce sanglant épisode disparût avant le jour, il fit laver les mares de sang dans toute la largeur du boulevard et brûler l'innombrable quantité de vêtements abandonnés par le peuple. Après le crime, l'auto-da-fé. Vaines précautions!

Au loin, dans la direction du centre de la capitale, la lutte était de nouveau engagée, avec un redoublement de fureur, entre la Monarchie et la République. On entendait la fusillade. Les cloches s'ébranlaient, l'air vibrait des plaintes du tocsin, et ce glas lugubre, mêlé au bruit du tambour et de la mousqueterie, annonçait que l'agonie de la royauté commençait.

A minuit le roi fit appeler le maréchal Bugeaud et le nomma commandant en chef des troupes de la première division et des gardes nationales de la Seine. On était mécontent aux Tuileries de la conduite des généraux Jacqueminot et Tiburce Sébastiani.

Rue Saint-Honoré, entre onze heures et minuit, le magasin d'armes qui porte l'enseigne de la *Levrette* fut enfoncé malgré les décharges successives d'un détachement de gardes municipaux. La foule ne fuyait plus. Il y avait là de quoi résister aux assassins, des fusils, de la poudre et des balles ; on prit tout ce qu'on trouva et on fit face aux soldats en proférant des cris de vengeance. Des victimes tombèrent !... qu'importaient quelques cadavres de plus ! Le peuple, déterminé à vaincre ou à mourir, loin de déserter le combat le provoquait. Les municipaux parurent épouvantés de cette attitude énergique, de cette résistance désespérée qu'ils rencontrèrent. Ils reculèrent et le peuple resta maître du terrain.

A la même heure, au faubourg Saint-Martin, l'autorisation fut donnée à une partie de la garde nationale qui occupait la caserne des municipaux de s'absenter pendant deux heures et de revenir relever la partie restante. Dès sept heures du soir le commandant de la caserne, en se constituant prisonnier sur parole, avait remis son drapeau à la garde nationale. Les soldats s'étaient rangés par pelotons serrés dans la cour, face en tête, l'arme chargée au bras, prêts à faire feu si l'on enfonçait la porte.

De tous les officiers qui, à onze heures et demie du soir, se retirèrent pour aller prendre un peu de repos, quelques-uns seulement revinrent à leur poste. Les deux chefs de bataillon Baude et Grelet, investis du commandement de la garde nationale, d'une partie des 52e et 34e de ligne et d'un détachement de cuirassiers, restèrent jusqu'à deux heures du matin. Tout était dans un ordre parfait, mais il ne restait plus que les lieutenants Jacquemart et Deschamps, et trois ou quatre chasseurs et grenadiers ; le capitaine Hadrot se reposait avec un petit nombre d'hommes, à quelques pas de là. Le lieutenant Deschamps fit part à son collègue des soupçons qu'il avait sur les deux chefs de bataillon ; M. Jacquemart surveilla les démarches de ces messieurs, et, au moment où ils sortaient de la caserne, il entendit qu'ils disaient aux officiers de la ligne que les municipaux sortiraient avec armes et bagages pour se rendre au fort d'Aubervilliers. Il fallut, dans cette circonstance, toute l'énergie du lieutenant Jacquemart pour s'opposer à ce départ, qui eût été la honte de la garde nationale, des premier et deuxième bataillons de la cinquième légion ; il leur dit qu'ils assumaient sur leurs têtes toute la responsabilité d'une faute aussi grande, et que s'ils osaient accomplir leur projet, il dresserait un rapport contre eux à la nation. Il dit alors à M. Baude de se retirer, qu'il n'était pas digne de commander, ce que fit celui-ci. M. Grelet, voyant la fermeté du lieutenant Jacquemart, s'écria : « Demain je « donnerai ma démission, puisque je n'ai plus d'autorité ! » A trois

heures, M. Grelet appela le lieutenant Jacquemart et lui donna ordre d'aller à la porte de la rue Saint-Nicolas, avec deux hommes, pour empêcher le peuple de l'enfoncer. Le lieutenant, prévoyant une trahison, s'y refusa, en disant que son poste n'était pas là. Il ne s'était pas trompé, car, au même instant, les deux battants de la grande porte s'ouvrirent, et les municipaux apparurent sur le seuil. Le lieutenant s'élança à la tête de la colonne, et supplia les soldats, au nom de l'humanité, de rentrer afin d'éviter l'effusion du sang. Il leur montra la barricade de la porte Saint-Martin et celle de l'église Saint-Laurent, leur laissant le choix entre la remise de leurs armes ou être massacrés, et leur présenta sa poitrine en disant : « Vous me passerez sur « le corps avant de faire un pas de plus ! » Le commandant de la caserne s'approcha de M. Jacquemart et lui dit : « L'humiliation est « trop grande ; mes hommes ne se décideront jamais à un pareil sacri- « fice. » Le lieutenant ne se laissa pas vaincre, conserva toujours la même attitude, lui jurant sur l'honneur qu'il n'y avait rien à craindre pour ses hommes, qu'il les protégerait de tout son pouvoir contre le peuple. Ébranlé par la fermeté du lieutenant, le commandant fit rentrer ses soldats, et les portes furent refermées. Le commandant Grelet et le lieutenant Jacquemart entrèrent à la caserne ; là il fut arrêté que les hommes déposeraient leurs armes dans leurs chambres et sortiraient sous la protection du lieutenant. Il vint annoncer à la foule impatiente le résultat de ce qui s'était passé. Il eut d'abord beaucoup de peine à se faire entendre ; enfin, le calme s'étant rétabli, il dit au peuple que la garde municipale avait remis ses armes entre les mains de la garde nationale, que les hommes sortiraient de leur quartier, et il recommanda de ne faire aucune tentative contre les vaincus. La foule demanda qui lui garantissait l'exécution du fait. — Moi ! répondit M. Jacquemart. Alors les cris de : Vive le lieutenant !... vive la garde nationale !... se firent entendre. Le lieutenant prit trois gardes avec lui, les conduisit rue de la Fidélité, 15, et, passant devant la foule, il s'écria : « Mes amis, je compte « sur votre serment ; lorsque je reviendrai, je vous retrouverai calmes ! « — Oui !... oui, lieutenant, comptez sur nous. » Ils tinrent parole : à son retour, tout était dans le même ordre. Les autres hommes sortirent sans être insultés. Le lieutenant fut dans les chambres du côté gauche, prit toutes les cartouches, en distribua une partie à la garde nationale, et mit le reste dans une chambre dont il garda la clef. A cinq heures il fut lui-même réveiller ses camarades rue Neuve-de-la-Fidélité et rue de la Fidélité.

Mais avec le jour vinrent de nouveaux combattants dont la colère rendit vaines et inutiles les précautions prises par la garde nationale pour préserver la caserne de toute dévastation. En moins de deux heures, comme on le verra plus loin, l'œuvre de destruction fut accomplie.

Un grand nombre d'autres casernes moins importantes furent cap-

turées de la même façon, et la plupart des postes secondaires, oubliés du peuple dans la soirée, furent soudainement envahis ou clandestinement évacués.

Rue Rambuteau, et dans toutes les rues environnantes, vers lesquelles le massacre des Capucines avait fait descendre une armée de combattants, la troupe se livrait à des attaques furieuses. De formidables barricades s'élevaient dans ces parages. Une quantité innombrable de véhicules gisaient en travers des rues : c'étaient d'énormes haquets, des tombereaux, des diligences, des charrettes, et surtout de ces lourdes voitures qui ne traversent jamais que le Paris nocturne. Ces remparts étaient consolidés par des montagnes de pavés entassés avec art, par des pyramides gigantesques, augmentées à chaque seconde d'une pierre de plus.

Les constructeurs et défenseurs de ces travaux stratégiques avaient tous des armes et des munitions. De temps à autre des émissaires du parti républicain apportaient des ordres et faisaient des distributions de cartouches. Malgré cela, dans ces thermopyles redoutables, on fabriquait de la poudre et on fondait des balles. Des matelas étaient préparés pour recevoir les blessés, et des femmes arrachées à leur premier sommeil faisaient de la charpie. Les enfants, les gamins de Paris, échelonnés sur toute la ligne des barricades, s'avançaient en rampant dans les ténèbres jusqu'aux premières sentinelles des nombreuses troupes campées dans toute l'étendue des Halles, et communiquaient entre eux, ainsi qu'une intelligente série de télégraphes humains. A la plus légère alerte, des signaux étaient transmis avec une rapidité électrique jusqu'aux plus lointaines barricades. Ces agiles éclaireurs firent tout à coup parvenir un mot qui, d'oreille en oreille, alla réveiller un écho palpitant au fond de chaque poitrine : Les municipaux !... Quelques minutes après la fusillade commença.

Repoussés avec perte, les municipaux battirent en retraite, et alors les chasseurs de Vincennes vinrent reprendre avec plus de succès l'œuvre abandonnée par la garde municipale. Ces ennemis étaient plus dangereux : habitués à la course, à l'escalade, ils retrouvaient au cœur de Paris cette guerre de tirailleurs à laquelle leur instruction militaire les destinait. La lutte fut acharnée et sanglante. Mais les assaillants durent renoncer à tenter l'assaut de toutes ces barricades inexpugnables, défendues avec un courage héroïque.

Sur la place Saint-Sulpice, lorsque l'incroyable nouvelle de la fusillade du ministère des affaires étrangères eut traversé la Seine, de nombreux attroupements se formèrent. Des démonstrations énergiques attirèrent une escouade de municipaux qui balaya la place par une décharge presque à bout portant. Le peuple s'enfonça dans les rues en criant : Aux armes ! et toutes les mains se joignaient dans de fraternelles étreintes, toutes les bouches murmuraient : A demain ! M. Ledru-Rollin, qui se trouvait dans les environs du Luxembourg,

exhorta plusieurs groupes à se préparer pour la grande bataille, pour la bataille décisive qui allait s'engager le lendemain entre la Monarchie et la République. Dans le quartier des Écoles, l'enthousiasme révolutionnaire n'était pas moins grand. On se procurait des armes et on prenait des mesures pour engager à la pointe du jour une lutte désespérée. Au faubourg Saint-Marceau, au faubourg Saint-Antoine et dans tous les quartiers populeux, sur les boulevards, sur les quais, du nord au midi, de l'est à l'ouest de Paris, partout enfin, le levier, la scie, le merlin, la hache, fonctionnaient aux mains d'un peuple irrité. Les bâtiments en construction, les colonnes et les arbres des boulevards, les postes abandonnés, tout tombait sous les coups multipliés de la colère populaire. Pavés, voitures, meubles, matériaux de toute sorte, bois de toute nature, tout s'entassait, tout servait à élever d'invulnérables obstacles, sous les ordres d'habiles ingénieurs improvisés qui dirigeaient le silencieux labeur plébéien. L'attaque, comme un serpent aux mille têtes et au corps gigantesque, enveloppait la capitale, et chacune de ces têtes était prête à vomir des flammes.

## CHAPITRE V.

### TROISIÈME JOURNÉE (24 FÉVRIER).

**Abdication et fuite de Louis-Philippe. Chute de la monarchie.**

Entre deux et trois heures du matin, M. de Berthois, général du génie, aide-de-camp du roi, sonnait à l'hôtel de la place Saint-Georges. M. Thiers se promenait dans son jardin, en proie à une agitation qu'expliquait la gravité des événements. Dans la nuit il avait parcouru les rues voisines de sa demeure, il avait vu les barricades s'élever, et il s'était entretenu avec quelques combattants. Plusieurs même, exténués de fatigue, épuisés par une longue abstinence, avaient reçu dans la cour de son hôtel du vin et des vivres pour réparer leurs forces. Ainsi, par une de ces bizarreries inhérentes aux temps révolutionnaires, il était l'amphitryon de ces hommes à qui il allait peut-être faire envoyer des boulets et des balles quelques heures plus tard.

M. de Berthois, de la part du roi, venait prier M. Thiers de se rendre immédiatement aux Tuileries. Cette visite n'étonna point l'ex-président du 1er mars. Il l'attendait. Connaissant la retraite de






**GARDE MOBILE ET GARDE MARINE.**

**Juin 1848**

M. Molé après d'inutiles tentatives pour constituer un ministère, M. Thiers savait qu'on ferait appel *in extremis* à son dévouement. Et, malgré sa répugnance à remplir l'office d'un médecin qu'on envoie chercher pour constater un décès, il suivit le général aux Tuileries.

L'agitation était grande au château. Un visible effroi était répandu sur toutes les physionomies. En apercevant M. Thiers, M. de Montalivet lui cria : Ménagez le roi! ménagez le roi! On connaissait le caractère altier, un peu brusque, de M. Thiers; on savait qu'il n'accepterait le pouvoir qu'à de certaines conditions, et on le suppliait de n'être ni trop cruellement franc dans l'exposé de la situation, ni trop exigeant. Qu'on s'étonne après cela de l'aveuglement des rois! M. Thiers, trop affligé pour prêter la moindre attention aux paroles intéressées qu'on lui adressait, promit tout ce qu'on voulut et pénétra dans le cabinet du roi.

Louis-Philippe était en habit négligé, son costume habituel du matin, et assis à son bureau. Il avait un maintien grave, un front soucieux. Son regard contenait presque de la colère. En voyant entrer M. Thiers, il leva vivement la tête et lui dit d'un ton sec, froid, qui eut lieu de surprendre l'ex-président du 1er mars :

— Asseyez-vous.

Quoique très-antipathique aux idées de M. Thiers sur la politique extérieure, Louis-Philippe estimait néanmoins l'incontestable talent et l'esprit gouvernemental de l'ex-président du 1er mars. Il le voyait aux Tuileries avec plaisir et le traitait toujours avec bienveillance, même lorsqu'il avait de légitimes sujets de plainte, comme après l'orageuse discussion, à la Chambre des députés, sur les mariages espagnols, par exemple, si vivement et si justement attaqués par M. Thiers, au grand mécontentement de toute la cour. En cette circonstance notamment le roi fut violemment irrité. Mais cette irritation durait peu : sitôt qu'il se trouvait en présence de celui qui à son point de vue était avec quelque raison l'objet de son ressentiment, toute sa colère s'évanouissait. Si parfois il se laissait aller jusqu'à lui adresser de légers reproches, il savait en tempérer l'amertume par des manières affables et des paroles affectueuses.

M. Thiers fut donc étonné de cette réception inaccoutumée qui lui était faite. Il se sentit intérieurement offensé dans sa dignité; néanmoins il dissimula sous des dehors respectueux cette blessure faite à son amour-propre, et s'assit en face du roi, à une table sur laquelle se trouvait encore l'ordonnance qui nommait le maréchal Bugeaud commandant en chef des troupes et de la garde nationale. M. Thiers, sous toutes réserves cependant, approuva cette nomination. Puis le roi lui dit, toujours d'un ton un peu brusque :

— Avez-vous des ministres?

De plus en plus étonné, M. Thiers répondit qu'ignorant s'il serait chargé de former un nouveau cabinet, il n'avait pu songer à se choisir des collègues.

— Je sais, reprit le roi avec une certaine aigreur, que vous ne vouliez plus servir le règne.

— Non, sire !

Cette réponse nettement et franchement articulée n'était pas de nature à adoucir le roi. Mais, sans s'y arrêter, il continua :

— Qui voulez-vous pour collègues?

M. Thiers prononça le nom de M. Odilon Barrot.

Barrot, soit, fit le roi; mais à une condition, c'est que vous serez chef du cabinet.

Louis-Philippe appuya si vivement sur ces derniers mots, qu'il laissa bien voir combien il avait peu de confiance dans les capacités gouvernementales du chef de la gauche. Il se résignait à subir M. Odilon Barrot par nécessité de situation, rien de plus, ne se doutant pas que, malgré ses répugnances, il devrait l'accepter quelques heures plus tard comme chef de ce cabinet où il ne voulait le laisser entrer que sous le couvert de M. Thiers; nouvelle et inutile concession qui ne put sauver la couronne.

La question ainsi posée et résolue, c'est-à-dire la présidence à M. Thiers, le roi l'invita à faire connaître sur quelles bases il entendait gouverner. M. Thiers fit d'abord comprendre qu'il était devenu indispensable d'accorder la réforme.

— Quelle Chambre me donnerez-vous? demanda Louis-Philippe. Je sais ce que j'ai, mais j'ignore ce que j'aurai.

M. Thiers dut alors lâcher le grand mot et parler des incompatibilités. C'était toucher aux aides de camp du roi et des princes, à tous les protégés du château, aux plus fidèles serviteurs de la dynastie. Aussi la physionomie du roi s'assombrit-elle tout à coup. Il redevint sec et froid. Enfin M. Thiers demanda résolûment la dissolution immédiate de la Chambre des députés. Les violences, les emportements des conservateurs dans la séance de la veille avaient fait comprendre à M. Thiers que si on ne prenait pas ce parti énergique, tout ministère était impossible.

— La dissolution ! s'écria Louis-Philippe. Je ne la veux pas ! je ne la veux pas !

M. Thierst int bon. Le roi ne voulut pas céder, et une longue discussion s'engagea entre ces deux hommes, momentanément rapprochés par un danger commun, mais divisés sur les moyens de le conjurer. Tous deux avaient d'excellentes raisons, l'un pour vouloir, l'autre pour refuser la dissolution. Louis-Philippe ne voulait ni sacrifier ses aides de camp, ni courir les risques de trouver dans une nouvelle Chambre une majorité opposée à son système politique. En accordant la réforme d'une manière vague, indéterminée, il comptait sur les conservateurs, qui étaient tout dévoués à sa personne, pour renfermer dans de certaines limites cette réforme qu'on lui arrachait, et restreindre les concessions qu'il était forcé de faire. Mais en prononçant la dissolution il se mettait à la merci d'une



Chambre nouvelle dont il redoutait à juste titre l'esprit et les tendances. De son côté, M. Thiers refusait de tomber dans le piége qu'on lui tendait en lui offrant le pouvoir avec une assemblée qui avait déjà donné un avant-goût de l'accueil qu'elle réservait à un nouveau cabinet. Il était persuadé qu'une fois l'ordre rétabli, l'insurrection vaincue, car il espérait encore empêcher une révolution, la Chambre, telle qu'elle était composée, le renverserait. Il fut donc inébranlable dans son projet de dissolution. Plusieurs fois même, renonçant à vaincre l'obstination du roi, il offrit de se retirer. Le temps pressait cependant, le péril allait croissant, et rien ne se concluait. Pour en finir avec cette insistance qu'il ne pouvait vaincre, M. Thiers proposa d'ajourner la question de la dissolution jusqu'à la formation du cabinet, promettant de se soumettre à la décision de ses nouveaux collègues. Le roi y consentit, et alors fut rédigée pour être immédiatement envoyée au *Moniteur*, en même temps que la nomination du maréchal Bugeaud, la note qui annonçait que MM. Thiers et Odilon Barrot avaient été appelés par le roi pour former un cabinet. Aussitôt après avoir écrit cette note, M. Thiers quitta les Tuileries et fut lui-même éveiller quelques-uns des députés qu'il désirait s'adjoindre dans le cabinet qu'il était chargé de former.

Il vit successivement MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne qui consentirent avec empressement à venir au secours de la royauté, et tous trois se rendirent chez M. Odilon Barrot, où une espèce de programme fut longuement discuté. A quatre heures du matin ces messieurs se séparèrent en convenant de se retrouver à huit heures chez M. Thiers. Dans l'intervalle, chacun se chargea de prévenir les députés qu'ils désiraient s'adjoindre dans le nouveau cabinet. M. de Rémusat promit de voir M. Cousin, et M. Thiers se rendit chez M. H. Passy qui parut ne pas se soucier d'accepter un portefeuille. Il fit plusieurs objections qui ne laissèrent aucun doute sur sa décision ultérieure. Chargé de voir M. Dufaure, M. Passy apporta bientôt à l'hôtel de la place Saint-Georges un double refus. MM. Passy et Dufaure avaient déjà refusé la veille leur concours à M. Molé avant la fusillade des Capucines, et ils devaient naturellement se trouver bien moins disposés à devenir ministres le 24 au matin. M. Thiers fit également prévenir le général Lamoricière et M. Léon de Maleville.

Quant à Louis-Philippe, plein de sécurité dans la puissance d'un chiffon de papier que nul n'avait songé à signer, il alla se coucher avec la certitude qu'en apprenant l'avénement au pouvoir de MM. Thiers et Barrot le peuple s'empresserait de déposer les armes. Mais la population parisienne, qui aurait dû être prévenue à son réveil, par des affiches apposées sur tous les murs de Paris, de l'avénement au pouvoir de MM. Thiers et Barrot, fut laissée dans l'ignorance de ce changement. Le roi oublia qu'il s'était chargé d'envoyer au préfet de police la fameuse note de la nuit. Quand on songea à réparer cet oubli, il était déjà trop tard. Qu'importait au peuple,

après tout, ce nouveau cabinet? Il ne se préoccupait plus des ministres. C'était la royauté qui fixait son attention, c'était sur elle qu'allait retomber toute sa colère.

Quand le jour se leva sur Paris, il éclaira un de ces spectacles effrayants et sublimes qui éblouissent les regards et frappent d'admiration et de stupeur. En voyant le tableau saisissant qu'offrait la capitale, on fut tenté de croire qu'un tremblement universel avait agité les pavés ou qu'un ouragan impétueux avait exercé les terribles ravages dont on était témoin. Rome n'était plus dans Rome. Les boulevards nus et tristes étaient dépavés dans toute leur longueur et coupés transversalement à cinquante mètres de distance par d'énormes barricades. Toutes les rues qui y aboutissent étaient fermées par de solides remparts qui s'échelonnaient, s'allongeaient et formaient de toutes les extrémités à la circonférence un inextricable réseau, un vaste système de défense et d'attaque dirigé avec un admirable sentiment de stratégie. Au milieu de ces innombrables forteresses toute circulation était remplie de difficultés, et, afin de rendre le passage de l'artillerie ou les charges de cavalerie impossibles, on avait précipité du haut des maisons dans les rues dépavées du verre, des cristaux, de la porcelaine, des bouteilles, de la vaisselle de toute nature et une multitude d'objets propres à empêcher la marche des chevaux.

Avec le jour le mouvement redoubla d'intensité et l'œuvre de la nuit se poursuivit activement. Mais devant la multiplicité des faits, des événements, des catastrophes de cette immortelle journée, l'historien recule effrayé à la pensée de se lancer dans des détails qu'on ne rendrait que très-imparfaitement, même en écrivant des volumes. Et d'ailleurs la mémoire ne s'arrête-t-elle pas troublée, ne se montre-t-elle pas rebelle, au moment d'entreprendre le récit des péripéties qui se précipitaient avec une si prodigieuse rapidité dans la matinée du 24 et qui sont déjà vieilles d'un siècle aujourd'hui ! Qui donc pourrait reproduire ces milliers d'épisodes dramatiques accomplis en moins d'un jour et qui suffiraient à la vie d'une nation ! Pour l'intelligence de certains faits matériels, laissons parler les chiffres, qui ont bien aussi leur éloquence.

De minuit à cinq heures du matin on a établi que seize cents barricades avaient été élevées. En comptant pour chaque barricade l'emploi d'une moyenne de 850 pavés, on trouve que le peuple a arraché en quelques heures 1,360,000 pavés. On avait en outre renversé 4,013 arbres, brisé ou endommagé 3,704 appareils d'élairage, brûlé ou détruit 54 corps de garde, 71 bureaux de surveillance des voitures de place, 41 bureaux d'octroi, 45 guérites, 104 colonnes d'affichage et 292 bancs. On peut juger par ce calcul de l'aspect que présentait Paris dans la matinée du 24.

Organisé comme il l'était derrière les barricades, dans l'épaisseur desquelles la prudence avait ménagé des issues secrètes, des che-

mins de dégagement par où les combattants pouvaient faire des sorties, le peuple se trouvait en état de braver toutes les troupes et de soutenir avec avantage un siége en règle. Une armée entière aurait péri dans ces défilés multipliés à l'infini et gardés par des citoyens pour qui la mort n'avait pas de terreurs.

Paris à son réveil ne vit plus, comme au premier jour, des curieux timides, irrésolus, osant à peine s'aventurer sur le seuil de leurs maisons pour consulter des horizons lointains. Du reste, la physionomie de la capitale fixait toutes les incertitudes. Il n'y avait pas à s'y méprendre. A voir cette ville magiquement transformée en une immense citadelle, on devinait que la lutte était nettement posée entre le peuple et la royauté. On admirait involontairement ce travail gigantesque d'un grand peuple inspiré par le génie de la liberté. Toutes les boutiques restèrent fermées, et sur les volets ou sur chaque porte de maison on pouvait lire ces mots, tracés à la craie ou au charbon de mille écritures diverses et souvent d'une orthographe jusqu'alors inconnue : Armes données ! Qu'importe l'orthographe à un peuple qui sait graver à si grands traits son histoire dans les fastes de l'univers !

Dans les rues, ou plutôt entre tous ces formidables bastions, se répandit bientôt une foule armée de bourgeois, d'ouvriers, de gardes nationaux dont l'attitude, au début, ne laissa plus aucun doute sur l'issue de la journée. Vers sept heures, toute la population fut debout, déversant ses flots révolutionnaires dans les grandes artères de la capitale, d'où ils refluaient vers les centres de résistance occupés par les héroïques combattants de la nuit. Puis, peu à peu, les barricades gardées seulement par quelques sentinelles furent garnies de forces imposantes. Les troupes, renfermées dans leurs casernes ou éparpillées sur quelques points principaux, étaient cernées de toutes parts. Sur les boulevards et sur quelques places, elles fraternisaient avec la garde nationale.

La nomination du maréchal Bugeaud fut la première nouvelle qui se répandit. Une clameur immense, une réprobation universelle s'éleva dans les rangs de la milice citoyenne et derrière les barricades contre ce choix singulier du roi. A bas Bugeaud ! tel fut le cri que poussa la population. Le souvenir de l'affaire de la rue Transnonain, à laquelle le maréchal avait pris part, était présent à tous les esprits, et aux cris : A bas Bugeaud ! se joignirent ceux-ci : A bas le bourreau de la rue Transnonain ! Bref, la garde nationale, pressentant de nouveaux massacres, refusa énergiquement de servir sous les ordres du maréchal. Immédiatement elle décida qu'elle allait demander sa révocation. Jamais homme n'excita un sentiment plus vif, plus unanime, de répulsion. On connaissait le caractère du maréchal, son dévouement à la famille royale, on savait qu'il ferait couler des flots de sang, et la garde nationale, qui avait horreur des massacres, ne poussa qu'un seul et même cri ; Nous ne voulons pas de Bugeaud ! Elle était

indignée qu'on lui donnât pour chef, alors que tout Paris était soulevé, l'homme le plus impopulaire de France. La milice citoyenne, ayant embrassé complétement la cause populaire, ne voulait pas faire de l'ordre à la manière du maréchal, et, après la fusillade meurtrière de la veille, on considérait, avec raison, cette nomination comme une menace, comme un nouveau défi jeté à l'opinion publique.

M. Thiers était rentré chez lui où bientôt arrivèrent MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, de Rémusat et le général Lamoricière. M. Léon de Maleville ne parut pas à cette réunion. La nomination du maréchal Bugeaud, là, comme dans la rue, souleva une réprobation immense. Les députés de la gauche blâmèrent énergiquement cette nomination et refusèrent nettement de faire partie d'un cabinet qui laisserait le commandement des troupes et de la garde nationale au maréchal Bugeaud. Ils comprenaient que leur arrivée au pouvoir devait être présentée comme une satisfaction à l'opinion publique, et non comme un symbole de mitraillade. Pour le peuple la nomination de Bugeaud avait cette dernière signification. En le conservant, il fallait s'attendre à voir couler des torrents de sang, ce qui ne pouvait convenir à des hommes qui voulaient tout d'abord faire cesser le combat. Quoi! ils auraient accepté le pouvoir pour continuer un système de violences contre lequel ils avaient protesté, pour se rendre solidaires des ordres donnés de tirer sur le peuple, sur ce peuple qu'ils avaient fait descendre dans la rue! C'eût été monstrueusement absurde. Ils se seraient rendus odieux et ridicules, sans profit même pour la royauté qu'ils voulaient sauver. Il n'y aurait eu qu'un cri d'indignation pour les flétrir. Chercher à calmer l'opinion, à apaiser les colères soulevées, à faire déposer les armes en usant de l'influence qu'ils croyaient follement avoir encore sur les masses, après leur honteuse reculade du 22, voilà tout ce qu'ils voulurent entreprendre, voilà ce que des hommes vraiment populaires auraient seuls pu tenter avec quelque chance de succès. Mais eux, les députés qui avaient manqué d'énergie et de courage au moment décisif, eux les promoteurs d'une agitation qu'ils avaient reniée à l'heure du danger; eux, ces ambitieux subalternes, qui n'avaient consulté que leurs intérêts, quand le pouvoir qu'ils avaient arrogamment défié faisait mitrailler le peuple dans Paris; eux les complices de la royauté; eux les tristes acteurs d'une comédie impudemment jouée devant la France, de leur part c'était plus qu'une sotte vanité, c'était de l'aveuglement, de la démence. Et d'ailleurs comment auraient-ils pu entreprendre une mission pacificatrice avec le maréchal Bugeaud, avec un homme dont le nom seul ravivait les tristes souvenirs d'avril 1834 et augmentait l'irritation déjà si grande de la population? Voilà bien les hommes! Ils virent l'impopularité du maréchal et non la leur. Ils furent donc unanimes à reconnaître qu'avant tout il fallait calmer l'opinion et cesser le feu. A cet effet, et pour procéder logiquement, ils durent se préoccuper d'enlever préalable-

ment tout prétexte à un redoublement de fureur, de faire disparaître tout ce qui pouvait augmenter ou entretenir l'exaspération publique et faire supposer que le pouvoir voulait la continuation des hostilités. De là l'insistance qu'ils mirent à exiger la révocation de Bugeaud qui était une pierre d'achoppement.

Mais M. Thiers n'avait pas, comme ses amis, des motifs particuliers pour s'abstenir des répressions violentes dont il s'est toujours montré grand partisan. Donc, tout en reconnaissant que MM. Odilon Barrot et Duvergier de Hauranne avaient raison de vouloir entreprendre une œuvre de conciliation, il objectait que si la nomination de Bugeaud était un obstacle à la réalisation de leurs projets pacifiques, que si son nom était fâcheux pour calmer l'opinion, son épée était bonne pour résister. MM. de Rémusat et de Lamoricière restaient assez neutres dans ce débat, et cela se conçoit : le jeune général, sur la proposition de M. de Rémusat, était désigné pour remplacer le maréchal dans le commandement de la garde nationale. On avait d'abord parlé d'un prince, mais ce projet fut abandonné comme étant inconstitutionnel. MM. Barrot et Duvergier de Hauranne seuls furent inébranlables dans leur résolution de demander au roi la révocation absolue du maréchal Bugeaud et de n'accepter le pouvoir qu'à la condition que leur avénement serait le signal de la cessation du feu.

— Essayons de calmer, je le veux bien, dit enfin M. Thiers ; mais si contre toute attente le peuple n'écoute aucune proposition pacifique, s'il refuse de déposer les armes, il faudra cependant bien se défendre, essayer de sauver la monarchie. Eh bien, destituer le maréchal Bugeaud, c'est désarmer le roi. Et si le commandement de la force armée est retiré au maréchal, qui accepterez-vous à sa place?

— Tout, excepté Bugeaud, répondirent-ils.

C'est ainsi divisés sur la nomination du maréchal et sur les moyens à employer pour conjurer la tempête que les ministres en expectative se rendirent aux Tuileries vers huit heures du matin. De la place Saint-Georges aux Tuileries le trajet n'est pas long, mais les barricades étaient nombreuses. M. Merruau, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, et M. de Reims, actuellement rédacteur en chef du *Courrier français*, ouvraient la marche. Plus d'une fois ils durent parlementer pour que les gardiens des barricades livrassent passage aux députés appelés à former un cabinet. Heureusement ils n'eurent à traverser qu'un quartier pacifique, où la population n'avait pas une attitude bien menaçante. Dans l'intérieur du vieux Paris, où les barricades étaient républicaines, ils n'auraient pas fait vingt pas sans courir de graves dangers. Ils descendirent la rue Saint-Georges, et gagnèrent le palais à pied par la rue Laffitte, la rue de Grammont, la rue Sainte-Anne et la rue des Frondeurs, qui débouche en face du guichet de l'Échelle. De ce qu'on enlevait quelques pavés pour

leur frayer un chemin M. Barrot concluait que toutes les barricades tomberaient quand Paris saurait qu'il était ministre.

M. Thiers hochait la tête en signe d'incrédulité, et pour toute réponse il faisait remarquer au chef de la gauche qu'on reconstruisait les barricades derrière eux. Arrivés à l'angle de la rue des Frondeurs et de la rue Saint-Honoré, les futurs ministres furent contraints de s'arrêter. Une fusillade inoffensive, du reste, était engagée sur ce point. Quelques voltigeurs surveillaient les croisées des maisons voisines et tiraient de temps à autre quelques coups de fusil en l'air. Ce n'était qu'une escarmouche.

M. Thiers, connaissant presque tous les officiers supérieurs de la garnison, s'offrit pour aller reconnaître le danger. Il avança, suivi de M. Merruau qui ne voulait pas le quitter, jusque dans la rue de Rivoli.

Le colonel commandant les troupes stationnées en cet endroit aperçut l'ex-président du 1er mars, et, sur un signe de ce dernier, ordre fut donné aux soldats de cesser leur feu de tirailleurs. Alors MM. Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, de Rémusat et de Lamoricière, pénétrèrent aux Tuileries. Le roi dormait. Ils ne trouvèrent là que les ducs de Nemours et de Montpensier, qui faisaient bonne contenance au milieu d'un nombreux état-major. Le duc de Nemours, peu sympathique à M. Thiers, fut froid, grave, mais extrêmement poli avec ce dernier.

Les mêmes objections déjà faites par les députés de la gauche chez M. Thiers contre la nomination du maréchal Bugeaud se reproduisirent avec plus de force. On demanda sa révocation immédiate et on insista vivement pour faire suspendre le feu. Les princes furent de ce dernier avis et ne s'opposèrent nullement à ce que le commandement des troupes, ou tout au moins celui de la garde nationale, fût retiré au maréchal. M. Thiers seul essaya de faire comprendre à ses amis de la gauche qu'on ne faisait pas descendre ainsi un maréchal de France de son cheval au milieu de ses soldats; et, avant de se décider à capituler avec le peuple, il demanda à connaître l'effectif des troupes. C'est alors qu'il sut qu'indépendamment des régiments récemment entrés dans Paris, ou ayant reçu l'ordre d'y arriver en toute hâte, la capitale ne possédait qu'une garnison de 27,000 hommes; sur ces 27,000 hommes, il y en avait dans la cour du Carrousel 3,500, possédant chacun dix cartouches.

— Dix cartouches! exclama M. Thiers de l'air d'un homme qui croit avoir mal compris.

Pour le rassurer, M. le duc de Montpensier lui annonça que des ordres avaient été donnés pour faire venir de Vincennes un convoi de munitions.

— Par terre? demanda M. Thiers.

— Sans doute, répondit le prince.

— Alors, répliqua M. Thiers avec un profond découragement, je ne m'oppose plus à ce qu'on suspende le feu ni à ce qu'on capitule,

n'importe à quelle condition. Quant à votre convoi, monseigneur, ajouta-t-il en s'adressant au duc de Montpensier, il est probable qu'actuellement il est entre les mains des insurgés du faubourg Saint-Antoine.

Et en effet ce convoi fut pris par le peuple.

Dès ce moment M. Thiers comprit que tout était perdu. Ne pouvant faire de résistance avec un chiffre si restreint de troupes presque dépourvues de munitions, il consentit à ce que des négociations fussent entamées.

Il fut alors convenu qu'on allait préalablement donner l'ordre de suspendre le feu, et qu'on aviserait ensuite à calmer l'opinion.

La difficulté était d'amener le maréchal, dont on connaissait le caractère susceptible, ombrageux, à se démettre du commandement de la garde nationale et à adopter la conduite pacificatrice que l'on se proposait de suivre. Le maréchal n'avait jamais témoigné un goût bien vif pour la conciliation. M. Thiers se chargea de le voir. Mais le roi venait de se réveiller, et on se rendit préalablement auprès de lui. Avant d'entrer dans la chambre du roi, les députés virent M. Guizot dans le salon de la reine.

Louis-Philippe consentit à ce que des tentatives fussent faites pour calmer l'opinion; il approuva forcément l'idée de suspendre le feu et de confier le commandement de la garde nationale au général Lamoricière. M. Thiers, accompagné du général, se rendit à l'état-major.

— Ah ! vous voilà, dit le maréchal en apercevant l'ex-président du 1er mars. Eh bien, le feu est engagé; on se bat au cœur de Paris.

— Je le sais, dit M. Thiers, mais, mon cher maréchal, il faut le suspendre et accepter le général Lamoricière sous vos ordres comme commandant de la garde nationale.

Le maréchal reçut cette nouvelle beaucoup mieux qu'on ne l'avait espéré.

— Suspendons le feu, je le veux bien, dit-il, quoique ce soit une trêve inutile. Vous verrez qu'avant deux heures nous serons forcés de le recommencer. Le peuple est trop irrité pour déposer les armes après la cessation de toute hostilité de la part des troupes.

Obligé d'obéir, le maréchal se résigna, tout en se réservant de reprendre la lutte avec vigueur si les barricades ne tombaient pas. Dans ce dernier cas, il déclara qu'il était bien décidé à se montrer impitoyable. Il fut plein de courtoisie pour le général Lamoricière; et comme ce dernier était en habit noir, il lui fit donner l'uniforme d'un de ses aides de camp. C'est ainsi vêtu que le général Lamoricière se montra successivement dans Paris.

L'ordre de suspendre le feu fut donc expédié dans toutes les directions; mais on prescrivit aux troupes de garder leurs positions. C'est ce dernier ordre qui fut mal compris et mal exécuté. Déconcertés par des ordres, des contre-ordres, des proclamations qui leur

annonçaient sans cesse des changements à vue, les soldats se détournèrent de ce pouvoir qui croulait. Ils s'effacèrent de la scène et laissèrent le peuple achever son œuvre. Plus tard, les impuissants défenseurs de la royauté, ne voulant pas attribuer la défection de l'armée à leur impopularité, à leur inintelligente conduite au moment du danger, se renvoyèrent réciproquement la responsabilité de la chute de la monarchie. Les partisans de la résistance, avec leur aveugle obstination à nier la puissance du peuple, accusèrent les partisans des moyens pacifiques d'avoir tout perdu, et ces derniers se défendirent d'avoir donné l'ordre de suspendre le feu. Quoique cette querelle monarchique soit puérile, il faut cependant que la vérité soit connue. Eh bien! celui qui, de tous les députés de la gauche appelés à faire partie du cabinet, fut le plus acharné à demander cet ordre, et à réclamer la révocation complète du maréchal Bugeaud, en des termes violents, ce fut M. Odilon Barrot. Et tous mirent pour condition de leur acceptation ou de leur refus du pouvoir la suspension du feu, sinon la révocation immédiate du maréchal. Après cela, comment faut-il interpréter le désaveu du seul acte qui les honore?...

Un grand désordre régnait aux Tuileries. Les nouvelles qu'on y recevait devenaient de plus en plus alarmantes. Les aides de camp, les généraux, les courtisans, avaient le visage contracté par la violence des efforts qu'ils faisaient pour dissimuler leur émotion. Ils donnaient, retiraient, modifiaient leurs avis selon qu'ils redoutaient de compromettre leur situation devant les princes ou leur responsabilité devant le peuple. Ils semblaient épier avec anxiété sur le cadran de la fortune l'instant où l'aiguille toucherait à l'heure des catastrophes pour ces personnes royales, chères encore à leurs intérêts beaucoup plus qu'à leurs cœurs. Ce qui augmentait encore, sur cette large scène, les images de précipitation inquiète, d'égarement et d'effroi, c'était cette nombreuse famille royale qui semblait avoir été saisie tout à coup de vertige et de démence. Tout cela disait bien haut la redoutable extrémité des circonstances. De pareilles heures ont de quoi faire expier bien des fautes.

Dans la chambre du roi, de longs débats s'engagèrent sur la situation. Enfin, les futurs ministres proposèrent de parcourir la capitale, espérant que leur présence ferait tomber les barricades. M. Odilon Barrot voulut y aller seul. Le chef de la gauche put donc se convaincre de son extrême impopularité. Partout, sur son passage, soit dans les rues, soit sur les boulevards, il fut accueilli par des menaces et par des imprécations. « Il nous faut mieux que des promesses, lui criait le peuple. Pas de trêve! nous avons assez des endormeurs! » Et les cris: A bas Barrot! se multipliaient. Il y eut même des combattants qui lui reprochèrent, en termes très-durs, sa stérile opposition de dix-sept ans et sa honteuse reculade le jour du banquet. Le mot de: Lâche! retentit plusieurs fois à ses oreilles. « Nous « sommes dans la rue, nous y restons, lui fut-il répondu. Nous ne

« voulons pas plus de vous que de MM. Molé ou Thiers. Il nous faut « mieux que cela. » M. Odilon Barrot était accompagné du général Lamoricière, de M. Horace Vernet et d'un aide de camp d'état-major. Ils haranguèrent vainement les combattants des barricades et les colonnes de peuple qu'ils rencontraient. L'éloquence emphatique du chef de la gauche, loin de calmer les colères, ne faisait que les exciter. Devant cette réprobation, il se retira, sans toutefois s'avouer que son rôle était fini. Telle était la vanité de cet homme qu'il se crut encore capable de contenir, de dompter la révolution. Le danger croissait cependant aux abords du château ; le peuple, en marche sur les Tuileries, se disposait à les cerner.

Le mouvement commença dans Paris de tant de côtés à la fois qu'il serait impossible de le saisir dans son ensemble. Pour en donner une idée, il importe de retracer sa marche sur les deux rives de la Seine, d'où le peuple convergea, par colonnes séparées, vers la Chambre des députés et les Tuileries, après s'être procuré toutes les armes qu'il put trouver, soit en désarmant la troupe, soin en fouillant les maisons.

Sur la rive droite, la population du faubourg Saint-Antoine et des quartiers environnants se fortifiait dès le matin derrière ses barricades ; puis peu à peu la foule s'accrut sur la place de la Bastille, cette vieille terre républicaine, et, après avoir essuyé quelques coups de feu de la troupe, le peuple resta maître de la place où s'élève la colonne de Juillet, au sommet de laquelle le génie de la liberté secouait ses ailes d'or sous les premiers rayons du soleil. En quelques minutes la ruche faubourienne devint une armée menaçante devant laquelle la troupe se retira par le boulevard Bourdon, le pont d'Austerlitz, pour aller prendre position devant le Jardin-des-Plantes, d'où elle put voir le pont Louis-Philippe s'abîmer dans la Seine au milieu d'un tourbillon de flammes.

Vers huit heures et demie, la caserne de Reuilly ouvrit ses portes à un bataillon du 16e léger. Les chefs de l'insurrection s'élancèrent au-devant des soldats pour leur barrer le passage. On demanda au commandant quelles étaient ses instructions. L'officier répondit qu'il n'avait aucun ordre de la division, mais que le colonel l'envoyait pour empêcher la construction des barricades et disperser l'émeute.

« Ce n'est plus une émeute, s'écrièrent quelques gardes nationaux ; « c'est une révolution ! »

Le commandant parut hésiter. Une vive discussion eut lieu, et enfin les délégués du peuple obtinrent que la troupe rentrerait dans la caserne. Mais il fut convenu entre l'officier supérieur et M. Recurt, qui fut depuis ministre de l'intérieur, que s'il survenait des ordres supérieurs on ne les exécuterait qu'après en avoir préalablement donné connaissance à la garde nationale. Ces conventions, promptement connues de la foule, furent loin de satisfaire ses justes inquiétudes.

— Et les armes ? disaient les uns.

— Veut-on nous laisser mitrailler comme au boulevard des Capucines? demandaient les autres.

— Il nous faut de plus sûres garanties que des paroles, exclamaient les plus prudents.

— Les armes! les armes!... il nous faut les armes! cria bientôt le peuple d'une seule et grande voix.

A ce moment quatre ou cinq cents ouvriers, dont cent au plus étaient armés, remontèrent le faubourg Saint-Antoine. Des tambours de la garde nationale marchaient en tête. Arrivé en face de la caserne, le rassemblement s'arrêta en demandant à cris redoublés les armes de la troupe. Aucune réponse n'était donnée aux exigences plébéiennes. Les soldats rangés en bataille sur le trottoir restaient silencieux et menaçants. A chaque angle de la caserne la rue était barrée par une immense barricade; derrière chacune d'elles se tenaient des combattants. Une tentative de désarmement eut lieu, les soldats refluèrent dans la caserne et, bientôt, à des coups de feu partis des rangs du peuple répondit une décharge qui sillonna la rue. Quatre victimes restèrent sur le sol. Alors la lutte s'engagea. Un capitaine tomba mortellement frappé et les coups de fusil se succédèrent. Pour essayer de mettre fin au combat, le colonel parut à une fenêtre et demanda les officiers de la garde nationale. MM. Recurt, Grelau, Planche, Meignen, Montariel et quelques autres entrèrent sans hésiter dans la caserne. La foule attendit à l'extérieur et le feu cessa. Mais le temps s'écoulait, aucune nouvelle n'arrivait de l'intérieur, et, impatienté de ces lenteurs, le peuple envahit la caserne où il mit le feu. Cet incendie n'eut pas de suites cependant. Ceux mêmes qui l'avaient allumé l'éteignirent. Le colonel du 16e léger consentit à se rendre, les soldats abandonnèrent leurs armes et la forêt de baïonnettes s'aligna dans les rangs pressés de la multitude victorieuse. La troupe et le peuple fraternisèrent. Soldats, prolétaires et gardes nationaux remontèrent ensemble le large faubourg en chantant des hymnes patriotiques. A la barrière on se sépara en poussant ce double cri : Vive la ligne! vive la garde nationale!

A la caserne des Minimes il en fut de même. Le commandant rendit la place et les armes au peuple. Quant à la caserne des pompiers, les salamandres parisiens répondirent avec enthousiasme à la foule qui demandait leurs armes : Nos fusils marcheront avec vous, frères, mais nous les porterons nous-mêmes.

Pendant que des colonnes couraient ainsi s'armer, les barricadeurs restaient à leur poste, perfectionnant leur travail. Les femmes montaient des pavés dans les maisons. A dix heures le faubourg était impénétrable. Des pièces d'artillerie arrivant de Vincennes furent forcées de rétrograder, et le convoi de poudre qu'attendait le duc de Montpensier fut pris.

Sur la place de la Bastille deux détachements des 23e léger et 74e de ligne étaient venus remplacer le bataillon qui avait regagné



les quais. Le peuple voulut désarmer les soldats, une décharge s'ensuivit et une dizaine de victimes tombèrent. La foule rétrograda. Mais plus tard elle revint en force et armée sous le commandement du capitaine Planche. Les officiers de la garde nationale marchèrent droit sur les soldats, l'épée haute, et la troupe répondit à ce signal en mettant les crosses de ses fusils en l'air. Cependant les heures s'écoulaient, l'impatience faisait place à la colère dans les rangs populaires, où on s'irritait de ne rencontrer aucune résistance sérieuse. On avait hâte d'en finir, de livrer bataille et de vaincre. Or, le combat ne venant pas à lui, le peuple se mit en devoir de le provoquer, et d'un seul bond il s'élança à la rencontre du combat. On marcha sur les Tuileries. Mais, chemin faisant, diverses colonnes aidèrent à désarmer des postes, à envahir des casernes et à s'emparer de tous les points importants.

Sur le boulevard du Temple, le poste du Château-d'Eau était entouré par une foule impatiente et furieuse. Les soldats venaient de tirer par les meurtrières ouvertes de cette petite citadelle. Deux blessés se tordaient sur le sol arrosé de leur sang. Le peuple répondit par une ardente fusillade qui n'ébrécha que la pierre. La garnison assiégée, se repentant déjà de sa cruelle résistance, demanda, par l'organe de l'officier commandant, à sortir avec armes et bagages. Pour toute réponse, la foule se précipita sur les grilles, et les soldats, se voyant perdus, abandonnèrent leurs fusils et s'éloignèrent sans que la moindre vengeance ensanglantât leur retraite. Le peuple se borna à envahir ce poste et à le démolir.

En face, dans la rue du Temple, à droite, à gauche, sur les boulevards dépouillés depuis la veille et qui semblaient avoir doublé de largeur ; en arrière, dans le faubourg du Temple, partout s'élevaient des barricades. Aux portes Saint-Martin et Saint-Denis, sur lesquelles on montait des pavés, vingt barricades, reliées les unes aux autres, formaient d'inexpugnables bastions. A quelques pas de là, au faubourg Saint-Martin, la caserne des municipaux, restée vierge de toute dévastation pendant la nuit, grâce à la présence de la garde nationale, dont la conduite a été relatée plus haut, ne pouvait échapper aux investigations populaires. Il y avait encore trop de bras désarmés, et la foule pressentait toujours au delà des murailles de cette caserne des munitions et des fusils. Aussi, vers huit heures, les portes furent-elles enfoncées. On se précipita dans les cours, on gravit les escaliers, on se répandit dans les corridors. En un instant tout fut visité, tout fut pillé, et l'œuvre de destruction commença sous l'effort furibond de mille bras acharnés. Le bâtiment se démolissait avec une rapidité telle qu'il semblait bouleversé par un tremblement souterrain. Les portes et les volets, les meubles et les boiseries, les dalles et les tuiles, la pierre et le fer, volaient dans l'espace vers les barricades incomplètes. Au dedans comme au dehors, ce n'étaient que chants et rires, hurlements et huées, un tohu-bohu fantastique, une assour-

dissante bacchanale. L'œuvre de destruction achevée, les fusils distribués, on s'écria comme au faubourg Saint-Antoine, comme partout : Aux Tuileries ! aux Tuileries ! Et on se mit en route.

Dans les rues Jean-Jacques-Rousseau et Coquillière, vers neuf heures, M. Etienne Arago, qui dès le matin avait fait élever des barricades avec ses amis MM. F. Flocon, Ribeyrolles et Bonnias, se porta, à la tête de quelques citoyens pleins de cœur et des employés de la *Réforme*, sur l'hôtel des Postes pour désarmer la garde. Introduit dans la grande cour, il demanda les fusils des soldats. Un des sous-chefs de cette administration lui répondit que la garde était partie avec ses armes. Sur le signe négatif d'un employé, M. Arago demanda à visiter les bureaux situés au rez-de-chaussée. Conduit par le sous-chef, il n'y trouva rien. Déjà il disait, il affirmait au peuple que la garde était en effet partie, lorsqu'on lui désigna du doigt la salle des voyageurs. Il s'y précipita aussitôt pour s'emparer des armes et pour faire respecter les soldats. Mais il fit sentir au sous-chef de la poste combien il avait été imprudent en voulant tromper une foule irritée. Le peuple se partagea les fusils et les sabres de ces soldats. Ceux-ci restèrent dans l'hôtel, où, le soir même, M. Etienne Arago put s'occuper de leur sort ; car, après avoir désarmé le matin l'administration des Postes, il vint, quelques heures plus tard, en prendre possession, au nom du peuple, en qualité de directeur général.

De toutes parts on procédait au désarmement des troupes. Dans le haut du faubourg Poissonnière une imposante colonne populaire avait envahi la caserne de la Nouvelle-France. Les soldats furent désarmés ; les armes, les munitions qui s'y trouvaient devinrent la proie des envahisseurs, et, après une exploration minutieuse, on abandonna la caserne, sans y commettre de dégâts, pour marcher sur les Tuileries.

Aux Tuileries ! telle était l'acclamation générale de la population parisienne dans la matinée du 24. A l'appel des tambours qui avaient battu la générale, le patriotisme et l'enthousiasme avaient répondu. Aux abords des mairies, dans chaque arrondissement, la milice citoyenne fraternisait avec le peuple, le guidant, l'encourageant et se répandant avec lui par la ville, où serpentaient de longues phalanges guerrières. Ouvriers, artistes, bourgeois ; blouses, uniformes et habits, se trouvaient confondus dans ces macédoines turbulentes. On criait : A bas Bugeaud ! à bas Thiers ! à bas Barrot ! et enfin : A bas le système ! Puis on entonnait la *Marseillaise*, le chant des *Girondins*, le *Chant du départ*. Tout cela se criait, se chantait ensemble, à la fois et sur tous les tons, sur tous les diapazons possibles. Les gestes de la gigantesque armée populaire étaient à l'unisson de sa parole. Des milliers de bras agitaient des milliers de fusils, de bâtons, de sabres, de drapeaux, de barres de fer, avec un entraînement sublime. On avançait ainsi à travers les pavés, quelquefois à travers la fusillade, car des combats partiels eurent lieu jusqu'à ce que

l'ordre de suspendre le feu fût parvenu aux troupes. Il est vrai que quelques régiments n'attendirent pas cet ordre pour mettre la crosse de leurs fusils en l'air, et que d'autres ne purent résister aux tentatives de désarmement. Que pouvait faire la troupe en voyant la garde nationale embrasser la cause du peuple?

Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, devant le Gymnase, une brigade, sous les ordres du général Bedeau, était campée. Le général, dès sept heures du matin, annonçait à la garde nationale et au peuple que le roi avait fait appeler MM. Thiers et Barrot, et il distribuait de petites listes contenant cette nouvelle et portant la nomination du maréchal Bugeaud. Là, comme ailleurs, la milice citoyenne et la foule protestèrent énergiquement contre ces nominations. Préalablement le général avait voulu faire marcher ses soldats sur la barricade de la rue Mazagran, que commandait le citoyen Sobrier. Voici l'*Avis au public* que l'on faisait circuler : « Le roi, usant de « sa prérogative constitutionnelle, a confié à MM. Thiers et Odilon « Barrot le soin de former un cabinet. En même temps il a remis au « maréchal Bugeaud, duc d'Isly, le commandement en chef des « gardes nationales de la Seine et des troupes. »

Quand on présenta cet avis au citoyen Sobrier et aux combattants, ils répondirent en criant : A bas le tyran ! vive le peuple ! vive la France démocratique ! La garde nationale, indignée d'être placée sous les ordres du maréchal Bugeaud, s'opposa à tout mouvement des troupes contre les barricades. On entendait au loin gronder les colonnes populaires qui sillonnaient la capitale. Le général était dans une situation périlleuse. Enfermé avec ses troupes au milieu d'innombrables barricades élevées pendant la nuit, il ne pouvait se retirer par aucune issue. Les officiers de la garde nationale lui firent comprendre que sa position n'était pas tenable, que d'un moment à l'autre le sang pouvait couler, et ils lui offrirent généreusement de protéger la retraite de sa brigade.

— Je suis soldat, répondit le général, et je ne puis bouger sans ordres.

Deux citoyens accompagnés d'un aide de camp se rendirent à l'état-major, et furent bientôt de retour avec l'ordre demandé, signé du maréchal Bugeaud. Alors le général donna l'ordre à sa colonne de se mettre en marche. L'imposante phalange descendit les boulevards, précédée de deux pelotons de gardes nationaux qui faisaient ouvrir les barricades pour livrer passage aux troupes. Mais, à chaque barricade, les soldats citoyens criaient à ceux qui les gardaient, en échangeant avec eux de fraternelles poignées de mains : Gardez vos barricades ! gardez vos barricades ! Or, les combattants se bornaient à enlever quelques pavés, et les soldats passaient presque un à un par ces étroits défilés, aux cris mille fois répétés de : Vive la garde nationale ! vive la ligne ! vive le général Bedeau ! Le peuple entourait le général, on tenait son cheval par la bride pour le

préserver d'une chute, et on échangeait partout avec lui des paroles amicales. Les soldats, ravis de cette retraite pacifique, fraternisèrent avec le peuple qui les escortait, et mirent la crosse de leurs fusils en l'air. Quant aux quatre pièces de canon qui suivaient la colonne, attardées dans leur marche impossible, elles restèrent entre les mains des combattants de la formidable barricade élevée à l'entrée du faubourg Montmartre. Les artilleurs n'opposèrent aucune résistance. Ils aidèrent au contraire le peuple à faire passer les canons derrière la barricade. Arrivé à la hauteur de la rue de la Paix, le général Bedeau essaya, selon l'itinéraire qu'il avait reçu ordre de suivre, de rejoindre le quartier général par cette rue. Des obstacles infranchissables le forcèrent à continuer sa route par les boulevards jusqu'à la Madeleine pour gagner la place de la Concorde par la rue Royale. Une foule compacte et tumultueuse, allant toujours en grossissant, marchait en tête et sur les flancs de la colonne. Pour éviter toute méprise et afin de prévenir toute démonstration hostile de la part des troupes nombreuses, infanterie et cavalerie, stationnées sur la place de la Concorde, le général expédia un de ses aides de camp en avant avec mission d'annoncer que le peuple était pacifique et que sa colonne s'avançait sous la protection de la garde nationale. On déboucha sur la place de la Concorde. L'infanterie disséminée sur la place avait l'arme au pied. Mais soudain on vit sortir d'un petit poste placé à l'entrée de l'avenue Gabriel, aux Champs-Elysées, devant le jardin de l'ambassade ottomane, une douzaine de gardes municipaux qui se rangèrent en bataille en dehors de la grille du corps de garde. Les chants patriotiques de la colonne les avaient prévenus de l'arrivée du peuple. Les quelques mille hommes campés sur la place ne bougèrent pas, et cela seul prouvait qu'il n'y avait aucun danger à redouter. N'importe! les gardes municipaux apprêtèrent leurs armes.

Un citoyen qui accompagnait le général Bedeau s'élança (1) aussitôt vers le général qui semblait commander les troupes stationnées sur la place, et lui cria :

— Général, faites rentrer les municipaux, ou nous allons avoir un malheur à déplorer.

Le découragement des officiers supérieurs était tel que le général

(1) Dans un opuscule sur la Révolution de Février par M. Deslys, on lit : « M. Charles Robin s'élança, etc. » L'auteur n'a pas cru devoir s'écarter en cette circonstance de la réserve qu'il s'est imposée dans le cours de cet ouvrage toutes les fois qu'il a transcrit des faits dont il a été témoin ou des événements auxquels il a pris part. Il a également cru devoir taire les noms des personnes qui lui ont fourni de précieux renseignements sur des faits inconnus ou infidèlement rapportés jusqu'à ce jour. Ne voulant se servir d'aucun document douteux, l'auteur a remonté à la source même des choses et il a successivement visité les principaux acteurs du grand drame de Février. Par ce moyen il a pu contrôler un récit par l'autre et arriver à la vérité. On peut donc considérer comme authentiques les détails les plus graves et les plus minutieux de cette Histoire.



fit un mouvement qui pouvait se traduire par ceci : Que voulez-vous que j'y fasse ?

Déjà cependant, à la vue des uniformes exécrés, le peuple qui marchait en tête de la colonne commandée par le général Bedeau poussait des cris de fureur : « A bas les municipaux ! à mort les municipaux ! » Tel fut le cri qui sortit à la fois de mille poitrines. Le général Bedeau, voyant qu'une collision allait avoir lieu, fit signe de la main à la garde municipale de rentrer, et conjura le peuple de se contenir. Il envoya même un de ses aides de camp donner l'ordre aux imprudents soldats de se renfermer dans leur poste. Les municipaux restèrent fièrement en bataille. Le général lança son cheval vers ces entêtés soldats, le peuple et les gardes nationaux le suivirent, mais ils étaient à peine à vingt pas du poste qu'une décharge les accueillit. Il y eut un moment de stupeur et d'effroi dont les assassins profitèrent pour rentrer brusquement dans le corps de garde dont ils refermèrent la grille et la porte. Ainsi barricadés, ils tirèrent encore quelques coups de fusil par les meurtrières. Mais déjà chaque fusil populaire avait vomi sa balle. Des chasseurs de Vincennes, placés en face du poste, ripostèrent eux-mêmes au feu inattendu qui aurait pu les atteindre. Ils tirèrent sur les municipaux. Alors ce fut un horrible spectacle. La foule se rua comme un seul homme, le poste croula comme une seule pierre qui tombe. Et ce fut un massacre inouï, instantané, épouvantable. Le poste étant à moitié démoli, on vit les municipaux, les uns baignés dans leur sang, les autres adossés contre les murs croulants et pétrifiés par la terreur. On les tua à bout portant, on les tua à coups de sabre, à coups de baïonnettes, à coups de crosses de fusil. Le peuple, ivre de colère, fou de rage, fut terrible. Il se vengea cruellement !

La brigade du général Bedeau se rangea sur la place de la Concorde, et le peuple reflua vers les boulevards, où des colonnes se préparaient à marcher sur les Tuileries.

Ailleurs, à la prise d'un poste par le peuple, on recueillit un trait qui prouve que l'humanité reprenait ses droits sur l'exaltation populaire. Quelques hommes, échauffés par le combat et irrités par la longue résistance subie, voulaient faire main-basse sur les malheureux soldats qu'ils avaient réduits. Mais bientôt l'exaltation des vainqueurs fit place à des sentiments de concorde : « Pourtant on a tué mon frère ! criait l'un d'entre eux, il faut que je tue quelqu'un à mon tour ! » — « Qui veux-tu tuer qui ne soit pas ton frère aussi ? » répliqua un autre. Ce mot sublime anéantit tout sentiment de vengeance.

Durant cette incroyable matinée, il y eut de nombreux traits caractéristiques. Dans le quartier Saint-Denis, par exemple, un bataillon de ligne, passant devant des ouvriers qui construisaient une barricade, s'apprêtait à faire feu. Un citoyen se détacha aussitôt, courut à l'officier qui commandait les soldats, et lui dit :

— Voyez, commandant, notre barricade n'est pas terminée, et

nous ne serions pas en mesure de nous défendre, mais acceptez notre rendez-vous dans une heure.

L'officier le regarda, sourit et fit défiler sa troupe.

Dans la rue Mauconseil, à quelques pas du centre révolutionnaire, une barricade était attaquée par un détachement de ligne. De temps en temps un jeune homme paraissait au-dessus du retranchement, se découvrait tout entier, ajustait avec sang-froid et faisait feu sur les soldats. En vain le détachement tirait sur cet intrépide combattant, pas une balle ne l'atteignait. Il renouvela dix fois cette manœuvre. L'officier qui commandait le détachement dit enfin à ses soldats de cesser le feu. Lorsque le jeune homme se fut aperçu de la détermination de ses adversaires, il se retira sans recharger son arme et ne reparut plus. Qu'on parle encore de l'ancienne chevalerie!

Aux barricades du marché des Innocents, un jeune étudiant encourageait à une résistance héroïque, haranguait le peuple et les gardes nationaux, et discutait avec une rare logique tous les termes des proclamations que des officiers d'état-major apportaient à tout moment. « Mensonges que tout cela! disait-il; nous voulons un changement de système et non d'hommes. » Un peloton de ligne survint et s'apprêta à faire feu. Ce jeune étudiant s'avança au-devant des soldats, éleva ses bras, découvrit sa poitrine et s'écria : « Vous voulez donc assassiner des citoyens sans armes? » Aussitôt les fusils se relevèrent. Ce trait de courage désarma la troupe.

Le poste des Innocents fut ensuite occupé par le peuple qui, dans sa colère, brisa tout le mobilier du commissaire du quartier des Halles et en fit une barricade.

Sur la rive gauche de la Seine, dans la zone la plus rapprochée des quais, où la résistance avait été organisée avec le jour, la nouvelle de la nomination du maréchal Bugeaud et de la perspective d'un ministère Thiers-Barrot souleva la même réprobation que sur la rive droite. Ouvriers et étudiants avaient construit dès le matin, avec une rapidité et une force vraîment extraordinaires et imposantes, des barricades dans toute l'étendue du quartier Latin. Puis les élèves de l'École polytechnique, unis à leurs frères des Écoles de droit et de médecine, partirent de la mairie du douzième arrondissement pour aller prendre position, en compagnie de la garde nationale, sur la place du Panthéon. Toutes les rues débouchant dans la rue Saint-Jacques et dans la rue de la Harpe étaient, comme ces dernières, barrées de vingt pas en vingt pas par des barricades élevées avec une profonde intelligence et d'après certaines règles stratégiques. Un peloton d'infanterie de ligne parut à la hauteur du Collége de France et voulut les forcer. Il fit feu: un étudiant tomba mort et le fils de M. Lemaire, artiste du théâtre de l'Odéon, eut le genou fracassé par une balle. Les étudiants ripostèrent par une décharge: deux soldats furent tués, et le peloton battit en retraite. Rue de Bussy s'élevait une barricade, véritable forteresse, flanquée

et précédée d'autres barricades, non moins imposantes, dans les rues de Seine, Mazarine, Dauphine, Saint-André-des-Arts et de l'Ancienne-Comédie. Quatre ou cinq cents jeunes gens bien armés, bien disciplinés, occupaient cette place de guerre.

Sur le quai Voltaire stationnait un bataillon de la dixième légion. On vint annoncer qu'une lutte était engagée rue Dauphine entre le peuple et des gardes municipaux à cheval. Les gardes nationaux marchèrent au secours du peuple, mais déjà les gardes municipaux avaient regagné le quartier de la Cité, aux environs de la Préfecture de police. Ils n'avaient pas osé pénétrer dans la rue Dauphine où ils n'auraient pu faire un pas sans être foudroyés par les feux des barricades. D'ailleurs le pavé était jonché de débris de verre, de cristaux, de faïence, qui interdisaient aux chevaux d'avancer, et des détachements de la onzième légion occupaient avec le peuple la rue Dauphine et les rues environnantes.

Le bataillon de la dixième légion reprit donc sa position, l'arme au pied, sur le quai Voltaire. Là, les gardes nationaux demandèrent des cartouches. Mais les chefs n'en avaient pas et déclarèrent ne pouvoir s'en procurer. Ennuyés de ce rôle inactif, des gardes nationaux quittèrent le bataillon et se rendirent, sous le commandement du capitaine Dunoyer, à la mairie du dixième arrondissement, où ils obtinrent quelques cartouches. Il était environ neuf heures. Une douzaine d'élèves de l'École polytechnique arrivèrent, et l'un d'eux annonça que tous les élèves s'étaient subdivisés, par la voie du sort, pour aller dans chaque arrondissement marcher, avec la garde nationale et le peuple, à la conquête des libertés publiques. Ces douze jeunes gens se placèrent dans les rangs de la garde nationale, et le détachement gagna, par la rue du Dragon, la prison militaire de l'Abbaye, où elle rencontra, fraternisant avec le peuple, l'officier du poste et ses soldats désarmés. Les portes de la prison et du corps de garde avaient été brisées, les prisonniers étaient délivrés, et on commençait à démolir cette maison d'arrêt. Sur les représentations de la garde nationale, l'œuvre de destruction cessa. Les insurgés se joignirent à la milice citoyenne, et la colonne, forte d'environ six cent hommes, se dirigea vers la caserne municipale de la rue de Tournon pour procurer des armes à ceux qui en manquaient; mais la caserne était sous la sauvegarde d'un détachement de la onzième légion. Les gardes municipaux l'avaient quittée de grand matin avec leurs armes pour aller prendre position sur la rive droite de la Seine. Pour réparer cette déception la colonne se rendit à la caserne des sapeurs-pompiers, où une cinquantaine de fusils chargés furent passés à travers la grille d'une croisée par le commandant, après qu'il se fut convaincu de l'inutilité de toute résistance. Ces fusils étaient insuffisants, il fallut en chercher ailleurs. Quelqu'un parla du Musée d'artillerie, situé rue Saint-Thomas-d'Aquin. On y courut. Un poste de la dixième légion gardait ce dépôt d'antiques armures, reliques pré-

cieuses des siècles passés. Le Musée fut respecté. Mais il fallait des armes. L'héroïque phalange résolut alors de désarmer la caserne Babylone. Là encore, nouvelle déception. La caserne était vide. Un officier et quelques jeunes soldats seulement la gardaient. L'officier fit proposer à la garde nationale, par l'organe d'un vieux sergent, d'occuper la caserne. « Nous n'avons que faire de votre caserne, cria la « foule, ce sont des armes qu'il nous faut! » Le sergent donna sa parole qu'il n'avait d'autres fusils que ceux des soldats de son poste, et il déclara que si on tentait de le désarmer, il se défendrait jusqu'à la mort. « Vous êtes un brave, lui répondit un officier de la garde nationale, restez à votre poste, la patrie a besoin de défenseurs tels que vous. » Et la colonne s'élança vers la rue du Cherche-Midi, où le peuple avait désarmé le poste des conseils de guerre et délivré les prisonniers. La garde nationale, les élèves de l'École polytechnique qui marchaient dans ses rangs, et les volontaires, furent reçus avec des transports d'enthousiasme. Les combattants de la grande barricade établie à l'entrée de la rue du Regard leur livrèrent passage, et les vainqueurs du poste de l'hôtel des conseils de guerre se réunirent à la colonne; cette phalange continua son mouvement dans le faubourg Saint-Germain qu'elle se décida à abandonner pour marcher sur les Tuileries. Tous les postes étaient pris, toutes les rues hérissées de barricades formidablement gardées et on n'avait à redouter aucune attaque des troupes dans ce quartier. Si toutes ne rendaient pas leurs armes avec la même indifférence, toutes du moins conservaient la plus stricte neutralité, et n'opposaient qu'une faible résistance aux exigences du peuple.

Dans le quartier du Panthéon, par exemple, le peuple demandait à grands cris des armes. Un lieutenant de la douzième légion pénétra, à la tête de quelques gardes nationaux suivis d'une foule immense, dans la caserne située rue du Foin et occupée par le 7e de ligne. Le colonel de ce régiment s'avança pour engager le peuple à se retirer. On voulut se précipiter sur cet officier supérieur pour le désarmer, et ce vieux militaire, qui avait gagné tous ses grades à la pointe de son épée, versa des larmes de désespoir en se voyant dans l'alternative ou de subir l'humiliation dont on le menaçait, ou de commander le feu sur le peuple.

Le lieutenant de la garde nationale, touché de la douleur de ce brave, s'écria : « Non, on ne vous désarmera pas, ou l'on me passera sur le corps; mais vous, colonel, donnez-nous quelques fusils et des munitions; on égorge nos frères et nous voulons les secourir. « Le colonel hésita un instant, puis il donna ordre que l'on délivrât à la foule des fusils et quelques paquets de cartouches. A peine s'était-il laissé arracher cet ordre que, vaincu par les émotions si terribles et si rapides de cette scène, ce vieux militaire s'affaissa sur lui-même, frappé d'une espèce de coup de sang. On s'empressa autour de lui, on le releva, et le chirurgien-major dut le saigner deux fois pour le rappeler à la vie.

La colonne qui avait obtenu quelques fusils du 7e de ligne était déjà loin. Les combattants de la rive gauche, à l'exemple de ceux de la rive droite, se rendaient sur l'unique point où l'on supposait que la résistance était concentrée. Mais en réalité cette résistance n'existait nulle part. N'importe! des bandes héroïques se dirigeaient, avec l'espoir de combattre, sur les Tuileries. Les recrues de la révolution s'accumulaient autour de la royale demeure. Par toutes les issues qui débouchent sur le Carrousel accouraient des phalanges bizarrement et diversement armées. Bientôt les Tuileries furent complétement cernées.

Le roi était toujours dans son cabinet avec les princes, MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, de Lasteyrie, Léon de Maleville et plusieurs autres députés. Louis-Philippe espérait encore que la présence de M. Barrot dans la capitale ferait tomber les barricades. Il ne pouvait croire que la patience populaire avait dit son dernier mot et que la révolution était prête à frapper aux portes de son palais.

La discussion était vive et animée. On insistait pour obtenir la dissolution de la Chambre; mais Louis-Philippe ne donnait son assentiment à aucune des mesures proposées. Sous prétexte d'en référer à sa famille, il allait consulter M. Guizot, qui se trouvait dans le salon de la reine, et rien ne se terminait.

MM. Merruau et de Reims, assis à une petite table, faisaient les fonctions de secrétaires de ce conseil tenu *in extremis*. Ils rédigeaient une proclamation au peuple dont le roi rendait l'achévement impossible par ses hésitations, par des réticences et une opposition déplorables.

M. Duvergier de Hauranne était exaspéré de ces lenteurs et du mauvais vouloir dont on faisait preuve.

— Ces tergiversations sont intolérables, s'écria-t-il. Si on nous a fait appeler pour nous refuser les moyens de détendre la situation, nous n'avons qu'à nous retirer. M. Thiers, à son tour, s'approcha du duc de Nemours :

— Prince, lui dit-il, on perd un temps précieux.

Le duc de Nemours, comprenant le juste mécontentement qui se manifestait parmi les membres du nouveau cabinet et le danger de toute résistance aux exigences de l'opposition, fut trouver le roi et le décida à accorder la dissolution. Mais il fallut en quelque sorte arracher à Louis-Philippe une à une les concessions impérieusement exigées par la situation.

Déjà, en écrivant sous la dictée de M. Thiers les noms des membres de l'opposition appelés à composer un cabinet, Louis-Philippe avait laissé échapper de fréquentes expressions de mécontentement, de visibles marques de répugnance.

Après avoir écrit les noms de MM. Barrot et de Rémusat, M. Thiers nomma M. Duvergier de Hauranne.

— C'est me faire passer sous des fourches caudines, dit le roi en inscrivant ce nom.

Mais quand vint le nom de M. Léon de Maleville, porté l'année précédente à la vice-présidence de la Chambre par l'opposition, Louis-Philippe jeta la plume en s'écriant :

— C'est trop fort!... Fain, écrivez!...

Et le baron Fain, son secrétaire, dut achever la liste commencée.

C'est alors que M. de Girardin entra dans la pièce contiguë au cabinet du roi. Il tenait un papier à la main. Il s'approcha de MM. Merruau et de Reims, occupés à rédiger la proclamation devant annoncer à la population la formation d'un cabinet et la dissolution de la Chambre des députés. M. de Girardin parlait dans son écrit d'un appel au pays. Cette phrase fut adoptée, et la rédaction suivante, en partie due à M. de Rémusat, fut approuvée :

« Citoyens de Paris,

« L'ordre est donné de suspendre le feu. Nous venons d'être chargés par le roi de composer un ministère. La Chambre va être dissoute. Un appel est fait au pays. Le général Lamoricière est nommé commandant en chef de la garde nationale de Paris.

« MM. Odilon Barrot, Thiers, Lamoricière, Duvergier de Hauranne, sont ministres.

« *Liberté! Ordre! Réforme!*

« Signé : ODILON BARROT et THIERS. »

Quoique ne figurant pas nominativement sur cette liste, MM. de Rémusat et Léon de Maleville n'en étaient pas moins ministres au même titre que MM. Lamoricière et Duvergier de Hauranne. Il était dix heures et demie environ. On fit quelques copies de cette proclamation. M. Merruau se chargea de la faire imprimer au *Constitutionnel*, M. de Girardin à la *Presse*, M. de Reims au *National* et au *Moniteur*. Tous trois quittèrent les Tuileries et en firent immédiatement tirer un grand nombre d'exemplaires qui furent répandus dans la capitale. Mais le mouvement se poursuivait avec une telle ardeur que toute tentative pour l'arrêter devait échouer. Les proclamations furent lacérées par les républicains, et M. Ferdinand Flocon répondit aux concessions de la royauté par une affiche d'un autre genre ainsi conçue :

« Louis-Philippe vous fait assassiner comme Charles X.

« Qu'il aille rejoindre Charles X! »

C'est M. Proudhon, ancien ouvrier typographe, qui composa ce placard à l'imprimerie Vinchon, rue Jean-Jacques Rousseau, 8, à défaut des ouvriers de la *Réforme* qui étaient tous aux barricades. Cet imprimé fut immédiatement placardé et distribué dans la capitale sur tous les points où la résistance était sérieusement organisée. M. Marcolino Prat, entre autres, fut chargé par MM. Flocon, Louis Blanc et Vallier, de le propager de barricade en barricade. Cette

action courageuse des chefs du parti républicain leva tous les doutes, fixa les opinions flottantes, irrésolues, et dissipa toutes les espérances que la monarchie aurait pu conserver. La question ainsi posée, en effet, rendait toute équivoque impossible. Ces deux lignes donnaient au prétendu mouvement réformiste une attitude franchement révolutionnaire : c'était la république qui déployait audacieusement son drapeau. Donc toute transaction fut rendue impossible entre les deux principes ennemis. La révolution se dressait menaçante en face de la royauté, et répondait à ses proclamations par un manifeste de guerre, par un ordre d'exil. C'était une lutte d'extermination qui allait s'engager. Le parti républicain ne pouvait plus reculer : son impérieux *ultimatum* lui faisait une loi de vaincre ou de mourir.

Il faudrait écrire un livre spécial pour donner une idée des mesures stratégiques du parti républicain, pour montrer avec quelle habileté il sut déjouer tous les plans de la monarchie et faire avorter toutes les conceptions d'un pouvoir aux abois.

Les bureaux de la *Réforme* servaient de quartier général aux soldats de la démocratie. C'est de là que partaient tous les ordres. M. Flocon avait pris la direction absolue du journal, qui paraissait sur papier blanc, faute d'argent pour le faire timbrer. C'est lui qui donnait l'impulsion. Il était l'âme, la tête du mouvement. MM. Caussidière, Etienne Arago et Lagrange (de Lyon) en représentaient la partie militante. Ce sont eux qui transmettaient les ordres dans le cinquième arrondissement, sur la place de la Bastille et autour de la *Réforme,* où le parti républicain avait concentré toute sa puissance d'action. Ils transmettaient aux combattants les décisions prises dans les bureaux du journal, ils indiquaient les positions à prendre, ils prévenaient les chefs de sections du mouvement des troupes, et servaient incessamment d'intermédiaires entre la pensée qui dirigeait et les bras qui exécutaient.

Le peuple, après avoir mis en pièces la proclamation signée Odilon Barrot et Thiers, ouvrit le feu sur le poste du Château-d'Eau, place du Palais-Royal, à quelques pas des Tuileries. Les nouvelles qu'apportaient de nombreux aides de camp au château étaient de plus en plus sinistres. On y était atterré, consterné, et, de l'aveu même des personnes qui s'y trouvaient, roi, princes, ministres, députés, généraux, tout le monde avait perdu la tête. On allait et venait sans trop savoir pourquoi, et on parlait sans se comprendre. La peur avait troublé tous les esprits. C'est qu'aussi les événements se précipitaient avec une telle rapidité qu'il devenait impossible de les suivre. A une fatale nouvelle succédait immédiatement une autre nouvelle plus fatale encore. Ainsi on apprit successivement que les soldats de la brigade du général Bedeau avaient mis les crosses de leurs fusils en l'air, que le poste de l'avenue Gabriel aux Champs-Elysées avait tiré sur le peuple, que les troupes faiblissaient sur la place de la Concorde, et que la fusillade était engagée sur la place du Palais-Royal.

Cette dernière nouvelle s'annonça elle-même. La famille royale fut frappée de stupeur. Déjà la déplorable persistance mise par les gardes municipaux des Champs-Elysées à exécuter jusqu'au dernier moment les ordres barbares qu'ils avaient reçus avait affecté les princes, car il en était résulté une terrible exaspération parmi les gardes nationaux de la deuxième légion qui servaient d'escorte à la brigade du général Bedeau. A propos de cette sauvage agression le duc de Montpensier s'était écrié :

— Mais qui donc a donné l'ordre de tirer? A-t-on oublié de faire suspendre le feu partout?... C'est une fatalité!...

C'en était fait de la monarchie. Chaque minute qui apportait au château la nouvelle d'une victoire du peuple et de la défection des troupes hâtait sa chute.

Le roi était effrayé de l'inutilité des concessions qu'il se laissait arracher. La fusillade du Château-d'Eau l'épouvanta. Elle était tellement vive que M. de Rémusat crut qu'on se battait dans la cour des Tuileries. Chacun fut saisi d'effroi.

— Mon cher M. Thiers, quel est votre sentiment? demanda Louis-Philippe à l'ex-président du 1er mars avec une visible anxiété.

— Sire, je crois que tout est perdu.

— Comment, tout est perdu! Prenons des moyens, agissons.

M. Thiers tira sa montre.

— C'est une marée qui monte, dit-il : dans deux heures nous serons tous engloutis.

Cette triste prophétie s'est réalisée. Mais s'il est facile de prédire les grandes catastrophes, ne serait-il pas plus sage de les prévenir?...

— Il n'y a donc pas de moyens de salut? reprit le roi.

— Sire, je puis à peine vous donner un conseil, car je n'ai pas de pouvoirs; mais, si je l'osais, j'en donnerais un à votre majesté.

— Parlez!... parlez!...

— A votre place, sire, je quitterais Paris.

— Quitter Paris? C'est bien grave!... En France, vous le savez, quand la royauté abandonne la capitale, tout est perdu.

— Sire, quand on a affaire à une émeute, quelque acharnée qu'elle soit, on la combat corps à corps. Quand c'est un soulèvement général, auquel toute la population prend part, il faut laisser l'émotion se calmer et revenir ensuite. Il faudrait concentrer toute l'armée sur la place de la Concorde, se retirer avec elle à Saint-Cloud, laisser la garde nationale en présence de la révolution, faire venir les troupes du Nord et des départements les plus rapprochés à Saint-Cloud, et rentrer ensuite dans Paris à la tête de 80,000 hommes.

On le voit, M. Thiers ne conseillait rien moins que ce qui fut exécuté plus tard par l'empereur d'Autriche. Le maréchal Bugeaud aurait rempli le rôle de Windischgraetz. Reste à savoir si cette retraite était possible avec des troupes en partie désarmées ou défection-

naires, si des soldats français se seraient faits les dociles instruments d'une royauté répudiée par la nation, et comment la garde nationale et le peuple de Paris auraient accueilli une armée qui aurait tenté de se frayer un chemin par le canon et la fusillade; car il entrait dans le plan de M. Thiers de faire tirer également sur la milice citoyenne et sur le peuple. De pareils projets ne se discutent pas. Ce serait adresser une injure à l'armée et à la nation française que de faire ressortir toutes les impossibilités matérielles, toutes les monstruosités d'un plan conçu par un homme qui n'avait pas la moindre intelligence de la situation. Que MM. Thiers et Bugeaud aient rêvé un instant de sauver la monarchie par le bombardement et la mitraillade, personne n'en doute. Mais ces fanatiques partisans de la force, qui fuient devant le peuple en armes, ne tiennent pas assez compte des exemples du passé. Ils se complaisent dans une erreur fatale en niant la puissance populaire et en comptant sur l'obéissance passive d'une armée intelligente qui a prouvé qu'elle ne défend ni les royautés parjures ni les gouvernements perdus dans l'opinion, réprouvés par la nation entière. L'armée sert la cause du peuple, qui est la sienne, et non les intérêts des ambitieux déçus, de ces hommes qui ont laissé avilir le drapeau de la France à l'étranger, et qui n'hésiteraient pas à donner l'ordre de mitrailler la population parisienne pour essayer de faire triompher une cause perdue. Les succès de MM. Bugeaud et Thiers dans la rue Transnonain et à Lyon leur ont donné le vertige.

Le roi ne parut pas émerveillé du projet de M. Thiers.

— Ne vaudrait-il pas mieux aller à Vincennes? demanda-t-il.

— Vincennes n'est pas une position militaire, répondit M. Thiers, c'est une prison. Et puis il faudrait traverser, pour s'y rendre, tout Paris insurgé.

— C'est grave, c'est grave!... répétait Louis-Philippe.

M. Duvergier de Hauranne intervint dans le débat. Il tint un raisonnement où l'abdication entrait comme une hypothèse.

— D'une affaire perdue, dit-il, il faut sauver ce qu'on peut. Eh bien, par ce moyen, on sauvera peut-être la couronne du comte de Paris.

Le roi prit cela pour une insinuation. Il répliqua vivement :

— Vous supposez donc que le moment d'abdiquer est venu?

— Non, sire, mais il faut bien envisager la situation dans toute sa gravité.

Le roi, troublé par cette allusion faite à une abdication, alla de nouveau consulter sa famille, qui le dissuada de tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'une fuite. Madame la duchesse d'Orléans, entre autres, fit des efforts inouïs pour le faire renoncer à ce projet. Et d'ailleurs n'était-ce pas de Saint-Cloud que Charles X était parti pour l'exil?...

Du reste, Louis-Philippe avait toujours montré une aversion pro-

fonde pour un départ de Paris dans un moment de révolution. Une année auparavant il avait déclaré qu'un roi vaincu dans sa capitale par une insurrection ne devait jamais abandonner son royaume.

« Si j'étais dans le cas de donner un conseil au roi de Portugal, « écrivait-il à Léopold en 1846, je lui donnerais celui que j'ai donné « à Lille à Louis XVIII en 1815 quand je lui représentais qu'il lui « était facile de se retirer à Dunkerque et d'y rester aussi longtemps « qu'il le voudrait, avec la libre communication de la mer, en s'y « rendant par Calais. — *J'irai plus sûrement,* me dit-il, en pas- « sant en dehors de la frontière. — *Alors, sire,* lui dis-je, *votre « majesté n'ira pas du tout, car les frontières sont un Rubicon « qu'on ne repasse plus une fois qu'on les a franchies.*

« J'en dis autant pour nos majestés portugaises : si une fois elles « quittent le Portugal, le sort en sera jeté !... »

Le conseil de M. Thiers ne fut donc pas écouté. Cependant le danger s'aggravait. Deux officiers d'ordonnance, envoyés dans l'intérieur de Paris pour prendre connaissance de la situation, rentrèrent à la hâte, pâles, le visage bouleversé. Ils venaient d'apprendre que des soldats rendaient leurs armes sur la place de la Concorde et que le peuple cernait les Tuileries. Ils firent part au roi de ces faits et de quelques autres non moins alarmants. La nouvelle que la place Louis XV allait être coupée fit qu'on agita de nouveau la question du départ ; on donna même à un aide de camp, M. de Chabannes, l'ordre de faire préparer des voitures, mais cet ordre ne fut point exécuté. La reine, exaltée par l'enivrement du péril, proposa des mesures énergiques de résistance; la princesse Clémentine mêla sa voix à la voix de Marie-Amélie. Une multitude de combinaisons furent discutées.

Le maréchal Bugeaud avait offert de couper toutes les rues qui débouchent sur le Carrousel par des barricades, de déblayer au besoin celles qui existaient avec de la mitraille, de se défendre pied à pied aux Tuileries, et de brûler jusqu'à la dernière cartouche. Rien ne fut adopté ni résolu.

— Montez à cheval, sire, dit la reine, et mourez s'il le faut. Du balcon des Tuileries, votre femme et vos enfants vous regarderont mourir.

Le roi, flottant, irrésolu, comme il le fut dans toutes les circonstances graves de sa vie, n'adopta qu'à demi ce vigoureux projet.

Terrifié par cette fatale nouvelle que, sur la place de la Concorde, des dragons rendaient leurs sabres et des soldats d'infanterie leurs fusils, le roi, ne pouvant se résigner à partir, se décida, pour réchauffer l'enthousiasme des troupes rassemblées au Carrousel et prévenir leur défection, à les passer en revue. Louis-Philippe descendit dans la cour des Tuileries, monta à cheval, et, suivi d'un nombreux état-major, il parcourut les rangs des soldats. Mais déjà l'avant-garde de la révolution était là. Des gardes nationaux s'approchèrent du roi, saisirent la bride de son cheval, et ils étaient tellement exaspérés

qu'ils ne se bornèrent pas à crier : Vive la réforme! ils le menacèrent!... Le roi, pâle, visiblement troublé, descendit de cheval et rentra dans son cabinet en disant à M. Thiers : « Tout est fini! » Quelques instants après, M. Crémieux, député, arriva.

Dès sept heures du matin, le capitaine Cartet, de la quatrième légion, était venu avertir M. Crémieux qu'une grande agitation régnait dans le quatrième arrondissement. Il se rendit, accompagné du capitaine, à la mairie du Chevalier-du-Guet. Là il trouva le maire et le colonel de la garde nationale, M. Chapuis, qui étaient fort alarmés. Les gardes nationaux, violemment irrités, menaçaient leur colonel et demandaient des cartouches à grands cris. M. Crémieux parvint à en faire distribuer quelques-unes, puis il parcourut l'arrondissement avec la garde nationale. A chaque coin de rue, à chaque carrefour, il annonçait que M. Molé n'était plus ministre et que M. Barrot avait été appelé par le roi. Une seule fois il parla de M. Thiers, mais ce nom souleva une telle réprobation qu'il n'osa plus le prononcer. Il est vrai que la population ne se montra guère plus sympathique au nom de M. Barrot. Dans la matinée, l'agitation prit un caractère plus grave. Le colonel Chapuis dut se retirer devant des manifestations peu rassurantes. MM. Ramond de la Croisette et Péan, avoués, prenaient sur les esprits un grand ascendant. Le premier fut depuis nommé colonel de la légion, et le second, élu représentant du peuple, devint un des secrétaires de l'Assemblée nationale.

A midi la garde nationale et les combattants des barricades avaient une attitude des plus menaçantes. C'est alors que M. Crémieux résolut d'aller aux Tuileries éclairer le roi. Il arriva au guichet du Carrousel et pénétra sans difficulté jusqu'à la première pièce qui précédait la chambre du roi. Le duc de Montpensier était là, entouré de députés, de généraux, de pairs de France et d'une foule d'aides de camp. Le prince arrêta M. Crémieux et l'interpella.

— Vous avez des nouvelles du dehors ; dites-moi ce que vous pensez de la situation avant d'aller auprès du roi.

— Monseigneur, dans le quatrième arrondissement, que je viens de parcourir, elle est loin d'être désespérée : Barrot président du conseil, les hommes les plus populaires de la Chambre ministres avec lui, le remplacement immédiat du maréchal Bugeaud, de larges promesses qu'il faudrait tenir, voilà ce qui peut-être arrêtera le mouvement. Ils entrèrent dans le salon où se trouvait le roi. Cette pièce, située à l'entresol, n'a qu'une fenêtre. Louis-Philippe était assis dans un fauteuil appuyé contre le mur, près de la fenêtre. Il était en costume d'officier général de la garde nationale et portait en sautoir le grand cordon de la Légion-d'Honneur. MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, de Rémusat, et plusieurs autres personnes, se tenaient debout dans le salon.

Le duc de Montpensier s'approcha du roi et dit :

— Sire, voici M. Crémieux.

Louis-Philippe s'efforça de paraître calme. M. Crémieux s'inclina et le roi, se tournant vers lui :

— Eh bien, M. Crémieux, demanda-t-il, qu'avez-vous à me dire? quel est votre avis ?

— Sire, la position est difficile, mais je ne la crois pas perdue. Mon avis, je vais le dire au roi. M. Thiers ne peut pas rester président du conseil. Son nom est loin d'être populaire.

M. Thiers, s'approchant du roi, dit avec un parfait abandon :

— Le roi sait que je suis prêt à déposer le pouvoir qu'il m'a confié. Si ma présence est un obstacle, je suis prêt à m'effacer.

M. Crémieux reprit :

— M. Thiers sait bien que ce n'est de ma part ni défaut d'amitié pour lui, ni défiance de ses intentions; mais le peuple parle haut, et c'est au peuple qu'il faut donner satisfaction : Odilon Barrot président du conseil, chargé d'organiser un ministère dont les noms seraient des garanties, voilà, sire, la première mesure que je prends la liberté de conseiller au roi.

— Qu'on appelle M. Fain, dit le roi, pour rédiger l'ordonnance qui fait M. Barrot président du conseil.

Depuis la veille à trois heures de l'après-midi, Louis-Philippe était resté sans ministres constitutionnellement nommés, et la France sans gouvernement légal. Le 24 février, à midi et demi seulement, cette situation anormale cessa. Qu'on s'étonne après cela des fautes qui furent commises. Pendant vingt-deux heures, c'est-à-dire pendant un siècle, la royauté resta à découvert. Les ministres démissionnaires ne donnaient plus d'ordres; les ministres appelés, divisés entre eux, ne donnaient que des avis contradictoires, et ne pouvaient point donner d'ordres. Il en résulta que tout fut abandonné aux caprices de chacun. La révolution était dans la rue et l'anarchie dans le gouvernement. Louis-Philippe avait compté pour assurer l'avenir de sa dynastie sur l'abaissement des caractères, et il fut victime de son système. Par un châtiment à jamais mémorable de l'orgueil, il dut en partie sa chute aux jalousies, aux rivalités, aux rancunes qu'il avait excitées, à cette bassesse même qu'il avait entretenue. Des hommes qu'il avait insultés du haut de la tribune française, les uns le renversèrent, les autres auxquels il eut recours, trop impuissants et trop impopulaires pour le sauver, le laissèrent seul, à sa première défaite, sur les débris de sa fortune.

M. Crémieux avait jugé la situation de la capitale d'après celle de son arrondissement. Il put reconnaître plus tard combien il s'était abusé. S'il s'était donné la peine de parcourir les boulevards sans même pénétrer au cœur de Paris, il est probable qu'il n'aurait pas suggéré au roi la ridicule idée d'appeler M. Barrot à la présidence du conseil. Mais nul ne voyait clair dans cette matinée du 24. Les aveugles semblaient s'être donné rendez-vous dans les appartements des Tuileries.

— Sire, ajouta M. Crémieux, que votre majesté pardonne mon insistance. On a donné au roi un détestable conseil en lui désignant le maréchal Bugeaud pour commandant de la garde nationale. Cette nomination est un déplorable contre-sens. Les souvenirs d'avril 1834 sont présents à l'esprit de ce peuple qui combat.

Il est bon de faire remarquer ici que M. Crémieux ignorait que le commandement en chef des troupes avait également été confié au maréchal Bugeaud, et qu'il était déjà remplacé dans le commandement de la garde nationale par le général Lamoricière. Les paroles de M. Crémieux s'adressaient directement à M. Thiers; mais l'ex-président du 1er mars resta impassible.

— Qui conseillez-vous de mettre en remplacement du maréchal? demanda le roi, qui crut, tant il était troublé, qu'il s'agissait du commandement des troupes.

— Sire, répondit M. Crémieux, ou le maréchal Gérard, dont le nom a conservé quelque crédit, ou mieux encore le général Lamoricière. Mais le général sera probablement, si votre majesté le pense ainsi, ministre de la guerre.

Et en effet le général figurait sur la liste des nouveaux ministres.

— Eh bien ! répondit le roi d'un air distrait, le maréchal Gérard au lieu du maréchal Bugeaud.

Et le roi donna l'ordre d'envoyer chercher le maréchal Gérard.

Les paroles rassurantes de M. Crémieux soulagèrent beaucoup Louis-Philippe. Il se croyait perdu, forcé d'abdiquer ou de fuir, et un député de l'opposition ne réclamait de lui que d'insignifiantes mutations pour satisfaire l'opinion. Aussi les accorda-t-il avec empressement, sans faire la moindre objection. L'illusion dura peu. M. Crémieux sortit avec le duc de Montpensier.

L'ordonnance qui nommait M. Odilon Barrot président du conseil fut présentée à la signature du roi.

Louis-Philippe tendit la main à M. Thiers.

— Je vous avais fait un triste présent, lui dit-il; ce que je vous retire est peu de chose. Mais vous resterez ici, n'est-ce pas? ajouta-t-il tristement. J'aurai besoin de sages avis et vous pourrez m'en donner de bons...

— Tant que votre majesté sera en péril je ne m'éloignerai pas de sa personne.

L'ordonnance étant signée du roi, il fallut la faire contre-signer par un ministre. Quelqu'un nomma M. Guizot.

— Guizot ! oh ! non !... s'écria vivement le roi.

On aperçut le général Trézel, ministre de la guerre; il fut appelé et il contre-signa la nomination de M. Odilon Barrot.

M. Crémieux, ayant appris que le général Lamoricière remplaçait le maréchal Bugeaud dans le commandement de la garde nationale, sortit du château. Le général Gourgaud le prit par le bras, et tous deux se disposèrent à aller apprendre au peuple les changements

sur lesquels ils comptaient pour apaiser les colères populaires.

Dans la cour des Tuileries, sur le perron même, le maréchal Bugeaud montait à cheval et se dirigeait du côté de la place du Carrousel. M. Crémieux s'élança vers lui, l'arrêta par le pan gauche de son habit et s'écria :

— Maréchal, n'allez pas au milieu des soldats, n'allez pas au milieu du peuple.

Le maréchal regarda M. Crémieux avec un étonnement difficile à décrire.

— Non, reprit M. Crémieux, vous n'irez pas. On vous tuera. La vie d'un homme n'est rien dans ces jours de discorde; mais votre présence amènera de grands malheurs.

— Laissez-moi donc, monsieur, dit le maréchal d'un ton de mauvaise humeur, je fais mon devoir.

— Non, vous n'avez plus à le faire, reprit M. Crémieux avec véhémence.

Et, s'adressant au général Gourgaud, il le pria de dire au maréchal qu'il ne commandait plus la garde nationale. Le général Gourgaud confirma les paroles de M. Crémieux, et ce dernier, croyant avoir foudroyé le maréchal en lui annonçant ce qu'il connaissait, s'élança au pas de course sur la place du Carrousel pour annoncer aux troupes le changement de ministère et la nomination du général Lamoricière.

Le maréchal haussa les épaules et se dirigea vers les quais. Il ne dut rien comprendre aux paroles de M. Crémieux.

M. de Reims revint aux Tuileries rendre compte à M. Thiers du résultat de sa mission et lui donner quelques détails sur la physionomie de Paris. M. de Reims avait trouvé au *National* M. d'Artigues, qu'il ramena avec lui pour faire confirmer au besoin les tristes nouvelles qu'il apportait. M. de Reims fit demander M. Thiers, qui était auprès du roi, et sans préambule il déclara que tout était perdu, qu'une seule chose pouvait peut-être encore tout sauver : l'abdication! M. d'Artigues émit la même opinion, et tous deux exposèrent quelle était la situation de Paris. Ils laissèrent entrevoir que tout espoir de conciliation était chimérique, que le peuple marchait sur le palais des Tuileries, déjà cerné par de nombreuses colonnes, et que l'abdication du roi était la seule digue que l'on eût à opposer au torrent populaire.

Le duc de Nemours, sortant de la salle du trône, aperçut MM. Thiers et de Rémusat écoutant les rapports de MM. de Reims et d'Artigues. Il s'approcha et pria M. Thiers de lui faire part des renseignements qu'on lui transmettait. M. Thiers céda au désir du prince et lui donna connaissance du moyen de salut qui était proposé. Avec cette méfiance habituelle des cours, le duc de Nemours entraîna M. Thiers à l'écart pour lui demander si MM. de Reims et d'Artigues étaient des hommes sûrs, si on pouvait ajouter une foi pleine et entière à leurs paroles. M. Thiers répondit affirmativement, et alors le prince l'engagea à

porter à la connaissance du roi les communications qui venaient de lui être faites. L'ex-président du 1er mars, pour des motifs qu'il est facile d'apprécier, déclina la responsabilité de cette grave initiative. Le prince s'adressa à M. de Rémusat, qui à son tour refusa de remplir une aussi douloureuse mission. Ils déclarèrent qu'ils avaient été des serviteurs opposants, mais fidèles au roi, et que jamais le mot d'abdication ne serait dans leur bouche.

— Eh bien! dit le duc, m'engagez-vous à conseiller cela au roi?

Sans se prononcer nettement, MM. Thiers et de Rémusat donnèrent à entendre que si le roi consentait à accomplir ce grand acte d'abnégation on réussirait peut-être à arrêter le mouvement révolutionnaire, ou du moins à apaiser le mécontentement de la garde nationale. Telle était l'opinion de tous les familiers du château. Nul ne songeait, aux Tuileries, que les vœux, les espérances du peuple pussent aller au delà de la régence. C'est bien là l'optimisme de tous ces hommes qui ont gouverné et qui aspirent sans cesse à gouverner la France : ils ne connaissent de l'opinion publique que l'opinion des gens qui les entourent. Il est vrai que les hommes du *National*, en haine des hommes de la *Réforme*, et une partie de la garde nationale, se seraient parfaitement contentés de la royauté du comte de Paris. Mais combien d'autres la repoussaient!...

Le duc de Nemours s'approcha du roi, et avec une émotion contenue, avec une feinte dignité qui imposa à l'entourage du vieux monarque, il apprit à Louis-Philippe que le peuple exigeait mieux qu'un changement de ministère.

— Sire, dit-il, il faut un grand sacrifice pour apaiser l'opinion. Il faut que votre majesté abdique non-seulement pour elle, mais pour moi, car je suis aussi impopulaire qu'elle. Il faut que votre majesté abdique en faveur de M. le comte de Paris, avec madame la duchesse d'Orléans pour régente.

Le roi ne parut ni surpris ni étonné. Il savait qu'on en voulait à sa personne, et on eût dit qu'il s'attendait à ce que ce sacrifice serait réclamé de lui.

Il se tourna vers M. Thiers.

— Mon cher M. Thiers, qu'en pensez-vous? demanda-t-il. Cela sauvera-t-il le trône de mon petit-fils?

— J'en doute, sire.

— Au nom de la France, dit le duc de Montpensier, abdiquez, sire, abdiquez.

— Eh bien, soit! dit le roi, j'abdique, puisque vous le voulez tous.

Et il passa dans le salon de la reine, où se tenaient les princesses de la famille royale.

En apprenant que le roi venait d'abdiquer, la reine et les princesses éclatèrent en sanglots. La duchesse d'Orléans supplia le roi de ne pas donner suite à cette décision, et par un élan spontané d'abnégation elle refusa d'accepter la régence. Elle motiva son refus sur son

inexpérience des affaires gouvernementales, sur son goût pour la vie calme, paisible, et déclara qu'elle n'avait d'autre ambition que de continuer à se consacrer dans la retraite à l'éducation de ses enfants. On était frappé de respect devant le désespoir si vrai de cette malheureuse femme déjà si cruellement éprouvée et dont l'attitude contrastait singulièrement avec celle des autres dames de la famille royale. Seule, dans ce moment suprême, la duchesse d'Orléans montra quelque dignité, quelque grandeur d'âme. Elle fut belle et majestueuse dans sa douleur. Mais la reine fut violente, colère, emportée. Cette femme, que des courtisans ont présentée pendant dix-sept ans comme un ange de douceur et de charité, on la vit dans cette journée se livrer à des fureurs dont on rechercherait vainement un exemple dans les dernières classes de la société. Elle prit le roi dans ses bras et éclata en reproches amers, en invectives qui émurent de pitié les spectateurs de cette scène étrange. De temps à autre elle jetait des regards courroucés sur les personnes qui l'entouraient, et on surprit des éclairs de haine dans ses yeux lorsqu'elle fixait la duchesse d'Orléans. L'altière fille de Caroline prouva que le sang des Bourbons ne s'était point altéré dans ses veines. Les autres princesses témoignaient également une froideur extrême à la mère du comte de Paris. Elles affectaient de s'éloigner d'elle, et sur leurs physionomies, à travers leurs larmes, on pouvait remarquer une sourde irritation. Étrange aveuglement des cours! On croyait fermement, dans le sein de la famille royale, que la révolution n'était qu'une conspiration, habilement ourdie, en faveur de la duchesse d'Orléans. De là cette froideur insultante avec laquelle la reine et les princesses accueillaient la duchesse; de là cette injuste et barbare conduite envers une femme dont le cœur saignait encore de vives et récentes blessures.

M. Thiers descendit près du maréchal Bugeaud. Le maréchal se promenait dans la cour des Tuileries comme un lion enfermé dans une cage. Enveloppé dans son manteau, il était insensible aux balles qui, passant par-dessus la tête des troupes, sifflaient à ses oreilles et allaient briser les vitres du château.

— Eh bien! mon cher maréchal, lui dit M. Thiers, songez-vous à vos derrières?

Le maréchal ne comprit pas la pensée de M. Thiers, qui faisait allusion à une retraite probable du roi.

— Je me moque bien de mes derrières! répondit le maréchal. Si on veut me donner des ordres, je me mets à la tête des régiments et je passe sur le ventre à tous ces...

— Vous ne comprenez pas, reprit M. Thiers : je veux parler du jardin des Tuileries, qu'il faut tenir libre pour protéger au besoin la retraite du roi.

— C'est juste, répondit le maréchal qui ne pouvait dissimuler une sombre colère, et il donna des ordres pour faire passer un régiment de cavalerie dans le jardin des Tuileries. Puis il fut lui-même

placer un bataillon d'infanterie le long des grilles du jardin dans la rue de Rivoli.

On jeta des paillassons, des planches et une grande quantité de sable sur les escaliers qui conduisent du vestibule de l'Horloge au jardin, et on fit glisser les chevaux sur ce chemin périlleux. On les poussait les uns sur les autres avec une telle précipitation qu'il en résulta un désordre effroyable. Le maréchal était dans un état d'exaspération qui augmentait à mesure que ses troupes reculaient. Car la révolution approchait et les soldats commençaient à opérer une prudente retraite. Enchaîné par les ordres qu'il avait reçus d'éviter toute collision, il maugréait contre la faiblesse du ministère en termes énergiques. M. de S....., sortant des appartements du roi, vint rejoindre M. Thiers : « Ces gens-là sont fous, s'écria-t-il ; le roi n'abdique plus. »

Mais le bruit s'était déjà répandu que le roi abdiquait. Le général Gourgaud et M. Crémieux, qui annonçaient sans succès sur la place du Carrousel et dans les rues avoisinantes la nomination de M. Odilon Barrot et du général Lamoricière, revinrent en toute hâte aux Tuileries. Ce fut encore le duc de Montpensier qui les reçut.

— Je viens savoir, dit M. Crémieux, s'il est vrai que le roi abdique!

— On a parlé d'abdication, répondit le prince sans entrer dans aucun détail.

M. Crémieux pénétra dans le salon du roi. Les mots d'abdication et de régence étaient dans toutes les bouches.

— Sire, dit M. Crémieux, la régence n'est sans doute pas confiée à M. le duc de Nemours : en ce moment rien ne serait fait s'il en était ainsi.

Il y avait une telle agitation dans la chambre du roi, que M. Crémieux ne put saisir que ces mots prononcés par une voix qu'il crut être celle du roi :

« C'est madame la duchesse d'Orléans qui sera régente. »

Sans s'arrêter à en écouter davantage, M. Crémieux et le général Gourgaud retournèrent sur la place du Carrousel. La nouvelle de l'abdication s'y répandait avec la rapidité de l'éclair. Un terrible et inutile combat était engagé entre le peuple et le poste du Château-d'Eau, sur la place du Palais-Royal. Le parti républicain, qui ne pouvait pas supposer la fuite honteuse de Louis-Philippe et l'abandon plus honteux encore de ses partisans, avait résolu d'emporter ce poste, pour ne point le laisser derrière lui en marchant sur les Tuileries. Le Château-d'Eau, bâtisse du dix-huitième siècle, œuvre de Robert Cotte, occupait le fond de la place, en face de l'entrée principale du Palais-Royal. C'était une espèce de citadelle carrée, noircie, ventrue, composée d'un fronton soutenu par quatre colonnes engagées, et de deux ailes latérales, percées chacune de trois fenêtres. L'édifice avait deux étages. La façade, d'une quarantaine de mètres de développement, était ornée au centre d'une fontaine

surmontée d'une plaque de marbre noir sur laquelle était gravée en lettres d'or cette inscription : *Quantos effundit in usus.* Cette façade, terminée au sommet par une terrasse entourée d'une balustrade, était, ainsi que les deux côtés latéraux, percée de fenêtres hautes et grillées. Un double escalier conduisait à un perron élevé de quelques pieds seulement au-dessus du sol. Une porte étroite ouvrait sur le rez-de-chaussée de ce vieux monument. Le poste occupait l'aile gauche. C'était un point stratégique d'autant plus important qu'il prenait à revers toute attaque contre le Palais-Royal, et couvrait à la fois les rues de Chartres, de Saint-Thomas-du-Louvre et du Musée, qui toutes débouchent sur le Carrousel. Aussi le gouvernement avait-il fait fortifier soigneusement cette position importante. Les fenêtres, déjà munies d'une double rangée de barreaux, avaient été garnies de volets en chêne massif, troués de meurtrières. Les portes, percées aussi de meurtrières, revêtues de lames de fer, ne pouvaient être enfoncées qu'avec du canon.

Étrange rapprochement, coïncidence fatale ! Le poste était occupé par deux compagnies du 14e de ligne, qui, le matin à dix heures, avaient relevé la garde municipale. La prise des Tuileries était imminente. Toutes les rues aboutissant au Carrousel roulaient une immense et confuse mêlée de gardes nationaux, de bourgeois, d'ouvriers, qui arrivaient instinctivement sur le dernier théâtre de la lutte. On se faisait ouvrir ou on enfonçait les portes des maisons pour se ménager une retraite, et dans un rayon considérable on prenait des mesures stratégiques pour soutenir au besoin avec avantage le premier choc des troupes. Toutes les têtes étaient en proie à une sorte d'ivresse morale dont la parole humaine tenterait vainement de reproduire la physionomie. Mille bruits confus, étranges, entremêlés de coups de fusil et de roulements de tambours, ajoutaient au frémissement universel. On allait livrer bataille à une armée commandée par le maréchal Bugeaud, dont on connaissait le caractère, et on chantait, on causait en chargeant les armes ; d'autres, plus insouciants, allumaient paisiblement leurs pipes, et se répandaient en plaisanteries sur la surprise qu'ils allaient faire au roi, ou sur la leçon qu'ils allaient donner à ses ministres de la veille et du lendemain. Le génie de la nation française fut mis en relief dans tout son éclat et dans toute sa mobilité par ces phalanges héroïques que guidaient l'amour de la liberté et la haine de l'oppression. La rue Richelieu surtout vomissait un fleuve populaire qui se mêlait aux flots tumultueux affluant dans la grande artère Saint-Honoré par toutes les rues qui y aboutissent.

C'est à ce moment (dix heures environ) que les combattants de la *Réforme*, MM. Etienne Arago, Baune, Fargin-Fayolle, Charles Lagrange, Garnaux, Jeanty-Sarre, Tisserandot, Caussanel (de l'Aveyron), arrivèrent sur la place du Palais-Royal, après avoir désarmé la garde de la Direction des postes. Les républicains s'avan-



cèrent sur le perron du Château-d'Eau. Ils parlèrent au capitaine, qui, retranché derrière le devoir et l'honneur, refusa de se rendre; et ces vétérans de la démocratie cherchaient à arracher les fusils que retenaient les soldats entre leurs mains crispées.

— Mais, capitaine, toute résistance est inutile, disait M. Etienne Arago, épargnez à vos hommes et au peuple une effusion de sang douloureuse pour nous tous. Nous sommes peu nombreux en ce moment; mais dans dix minutes nous serons mille, dans une demi-heure il y aura dix mille hommes sur cette place.

Le capitaine persistait dans son refus.

— Allez nous chercher l'ordre de nous replier, répondait-il.

Et les militaires, chefs et soldats, s'enfonçaient un à un dans le corps de garde, comme pour y attirer les républicains qui auraient servi d'otages. Mais, soupçonnant cette intention, ces derniers restèrent sur le seuil de la porte, cherchant toujours à s'emparer des fusils des soldats, auxquels le capitaine criait toujours : « Ne les livrez pas, ce serait vous déshonorer. »

Pendant cette lutte, les républicains avaient tout à craindre des troupes qui remplissaient la place du Musée et le Carrousel. M. Etienne Arago se détacha pour aller surveiller la rue de Rohan. Nul danger immédiat n'apparaissant du côté des Tuileries, il remonta la rue Richelieu jusqu'à la hauteur de la fontaine Molière, où s'élevait une barricade formidable.

Il y était à peine qu'il vit venir le général Lamoricière, suivi d'un aide de camp et de M. Moriceau, officier d'état-major de la garde nationale. M. Arago marcha droit à M. Moriceau, qu'il connaissait, et saisit la bride de son cheval. M. Moriceau le nomma au général qui s'approcha. Aux premiers mots de conciliation qui lui furent adressés, M. Etienne Arago s'écria :

— Il n'y a plus de conciliation possible; nous sommes déterminés à faire une résistance à tout rompre.

— Vous aurez la réforme et peut-être mieux, lui dit le général; que voulez-vous donc?

— Nous voulons la république, répondit résolûment M. Arago. Il ne s'agit plus de réforme ni même de régence aujourd'hui. Vous êtes dépassé, général. La royauté est vaincue.

M. Lamoricière fit un geste d'incrédulité...

— Oui, vous êtes dépassé, reprit M. Arago avec feu. Nous avons la république, et il n'est plus au pouvoir de personne de rétablir une monarchie que le peuple répudie. Vous êtes un brave général, et bientôt vous aurez votre place à la frontière, mais comme soldat de la république. A cette heure il vous faut renoncer à des efforts inutiles en faveur d'une cause perdue, vous ne seriez pas écouté.

Le général Lamoricière, comprenant qu'il n'obtiendrait rien des hommes de cette barricade, tourna bride et reprit le chemin du

Carrousel. M. Arago le suivit jusqu'à la rue Saint-Honoré. Bientôt après il reparut sur la place du Palais-Royal.

Ses prévisions s'étaient réalisées. La foule était immense devant le Château-d'Eau, on ne voyait plus que des têtes, tant les corps étaient pressés, et ces têtes innombrables, houleuses et grouillantes, ressemblaient de loin à une immense vague humaine qui montait, montait toujours, pour submerger le bâtiment, dont la base disparaissait déjà, comme engloutie par le flot populaire. Peuple, soldats, gardes nationaux, étaient confondus et s'agitaient tumultueusement dans un même tourbillon. Mille cris indistincts, confus, se croisaient dans l'air, et ces mots, répétés avec acharnement, avec fureur, dominaient seuls cet étourdissant fracas : Désarmons-les ! désarmons-les ! les armes ! les armes ! Un peloton de gardes nationaux tenta vainement de se frayer un passage à travers cette masse compacte pour parvenir à se placer entre les soldats et le peuple. « Nous allons prendre possession du poste, criaient-ils, laissez-nous « passer; nous allons renvoyer la troupe et vous donner ses armes. » Inutiles efforts ! L'effervescence était à son comble, et il n'était donné à aucune puissance humaine de la calmer. Repoussés violemment, désespérés, ils durent rétrograder jusqu'au milieu de la place.

Un officier général parut sur la place et cria aux soldats d'évacuer le poste. Un tonnerre de bravos accueillit cet ordre. Mais le peuple exigeait plus encore : il voulait les armes; cent voix les réclamèrent. Le général garda le silence. « Devons-nous rendre nos armes ? » demanda la capitaine. On fit silence pour entendre la réponse. Le général resta muet. Il tourna bride et disparut. Aussitôt la lutte recommença avec un redoublement de fureur. Le capitaine, un brave soldat, consentait à partir, mais avec les honneurs de la guerre. A tous les conseils, à toutes les supplications, il opposait l'honneur militaire. Quant aux soldats, profitant de la trêve pour reformer leurs rangs, ils se tenaient adossés et pâles contre la muraille. Tout à coup le bruit d'une fusillade retentit à l'autre extrémité de la place. Les grilles du Palais-Royal avaient été forcées, et le poste intérieur s'enfuyait en déchargeant ses armes sur le peuple qui envahissait la cour. A ce signal de mort, les assaillants du Château-d'Eau quittèrent le perron pour s'enquérir de la cause de cette agression inattendue. Les soldats, se voyant dégagés et libres de leurs mouvements, avancèrent jusqu'à la rampe de fer, apprêtèrent leurs armes, et une décharge générale balaya la place. Les soldats crurent-ils à une attaque ou à l'arrivée de renforts? Peu importe. Ils donnèrent le signal du combat, le peuple accepta le défi.

Ce fut d'abord sur la place une métamorphose complète. La foule avait reflué dans les rues adjacentes, entraînant avec elle les morts et les blessés. Il ne resta sur la place vide qu'un seul cadavre. Comme sur le boulevard des Capucines, on put voir, jonchant le

sol, des coiffures, des vêtements abandonnés dans une fuite précipitée, et des taches de sang. Sur le perron du Château-d'Eau, les soldats rechargeaient leurs armes; à leurs pieds étaient deux des leurs, deux cadavres tombés en croix, que la foule avait fusillés en opérant sa retraite.

Les grilles du Palais-Royal étaient brisées. Le peuple pénétra à l'intérieur. Les masses, qui dans un premier moment d'épouvante avaient fui, honteuses de cet effroi irréfléchi reparurent, sombres et menaçantes, à l'entrée des rues qui débouchent sur la place. Derrière une barricade élevée au coin de la rue de Valois se tenaient des combattants irrités. Tout à coup, des angles de chaque rue s'ouvrit à la fois un feu nourri sur le poste. Les soldats répondirent par une seconde décharge, et rentrèrent précipitamment dans l'intérieur du corps de garde. Alors commença une terrible fusillade entre le Château-d'Eau et la barricade de la rue de Valois principalement; car, de ce côté, le peuple répondait aux décharges de la troupe par un feu persévérant et nourri. Mais cette première lutte ne rejeta hors du combat que de rares victimes. Dans la rue on était protégé par la barricade, dans le poste on était à l'abri derrière d'épaisses murailles, et la plupart des balles n'écorchaient que la pierre ou le pavé. Et puis on tirait avec trop de précipitation, sans même ajuster, comme l'attestèrent les traces de balles au sommet des maisons voisines. De part et d'autre on le comprit, et le feu se ralentit peu à peu, pour devenir plus certain et plus meurtrier. La fumée, condensée sur la place, l'enveloppait d'un nuage sombre, presque impénétrable. On se voyait cependant encore, et le regard et le plomb trouaient tous deux à la fois le crêpe sans cesse épaissi qui flottait dans l'espace et séparait les combattants.

Les soldats tiraient par les fenêtres et se retiraient promptement en arrière pour faire place à d'autres tirailleurs également plongés dans l'ombre. De la rue, on ne pouvait apprécier quels ravages exerçait la fureur populaire. Mais on entrevit des corps qui tombaient, mais on entendit des cris de douleur et de mort. Le nombre des assiégés devait diminuer sous la grêle incessante qui cherchait à éclaircir leurs rangs, ou du moins les munitions du poste ne devaient pas être éternelles, et cependant les balles pleuvaient encore, les balles pleuvaient toujours, aussi nombreuses, aussi rapides, des hauteurs redoutables de ce dernier rempart de la royauté à l'agonie.

Sur la barricade, au contraire, gisaient déjà bien des cadavres; mais derrière se pressait une foule impatiente et désarmée, et chaque fusil qui tombait d'une main expirante était aussitôt ramassé par une main vengeresse. La fureur, la rage s'emparaient du peuple; on oubliait toute précaution, toute prudence; on se montrait follement à découvert, on semblait vouloir la mort à force de la braver.

Aussi, quelle que fût la quantité de combattants, quelles que fussent les recrues survenant sans cesse, toute cette phalange héroïque

allait être couchée sur la barricade, ainsi qu'une moisson sous la tempête.

Des rues Saint-Thomas-du-Louvre et du Musée on tirait sur les deux faces latérales du poste. Rue Saint-Honoré, une barricade élevée à la hâte rivalisait avec la barricade de la rue de Valois. Du recoin de la place, la mitraille s'élançait sans relâche, et, par la disposition même du terrain, on ne courait que peu de périls; car le poste ne pouvait diriger ses feux que de la façade placée sur une même ligne, ou des côtés que protégeait le coin de la rue de Chartres, qui non plus ne restait pas muette à l'appel général.

Là, cependant, la situation était très-critique. Lors de la première panique, une masse compacte se trouva engagée entre la place du Palais-Royal, sillonnée par la mort, et le Carrousel que barraient des forces considérables. Cerné par un double péril, on hésita d'abord. Revenir sur ses pas était impossible; continuer la route pouvait devenir encore plus dangereux. Les troupes du Carrousel allaient-elles vouloir des prisonniers ou bien des victimes? Abattus par cette double crainte, quelques jeunes gens glissèrent leurs fusils sous des portes cochères; d'autres, décidés à mourir les armes à la main, conservèrent leur courage et leur sang-froid, et tout le monde marcha en avant. On laissa passer la garde nationale, on barra l'entrée du Carrousel au peuple. Mais, en ce moment, la fusillade redoubla vers le Palais-Royal; on regarda, on aperçut les barricades garnies et résolues, et tout changea aussitôt. Les physionomies, mornes et consternées, se rassurèrent, rougissantes déjà des terreurs évanouies. On s'encouragea du regard, de la parole; on se jura de vaincre ou de mourir ensemble; on avait payé la dette de la peur, on avait reçu le baptême du sang: restait maintenant à conquérir la victoire.

Tout fut alors organisé avec la plus intelligente promptitude. La rue Saint-Thomas-du-Louvre, la rue de Chartres, le marchand de vin du coin, le renfoncement où se trouve la boutique du grainetier, servirent de refuge aux patriotes qni combattirent en tirailleurs, en partisans. De gré ou de force les portes cochères demeurèrent ouvertes. Une barricade s'éleva avec une guérite renversée et contre laquelle s'adossèrent les devantures du voisinage. Ce fragile rempart servit d'abri pour éviter le feu du poste, qui devenait de plus en plus dangereux, de plus en plus meurtrier. N'importe!... on ne songeait plus à rétrograder désormais.

On le voit, l'imprenable forteresse était entourée d'un cercle de mitraille, et le Palais-Royal, seul endroit muet encore, se garnit à ce moment d'une nouvelle cohorte assaillante, qui, secondée par une centaine de gardes nationaux des troisième et cinquième légions, venait, après avoir pris le poste de la Banque, d'envahir la cour des Fontaines, de briser les grilles et les portes de la galerie Valois, et de pénétrer enfin dans les cours et dans les appartements de la demeure royale. En un instant toutes les fenêtres se garnirent de combattants,

et le palais et le poste engagèrent le combat face à face, ainsi que deux vaisseaux s'abordant tout à coup au milieu d'une mer en fureur.

A cette vue, et de partout, la grande voix du peuple s'éleva pour crier : En avant !...

Et de chaque barricade une multitude frénétique se rua sur la mortelle forteresse; et de chacune des fenêtres les balles tombèrent sur la place, ainsi que la grêle à travers un champ de blé.

Bien des victimes restèrent sur le pavé; le reste recula, puis revint sur ses pas, et, par trois reprises, une compagnie de gardes nationaux, tambour en tête et ralliée toujours par son capitaine, revint héroïquement à la charge. Là se retrouvèrent M. Fargin-Fayolle, ses amis et M. Higonnet.

Cette nouvelle phase du siége dura plus d'un quart d'heure, durant lequel l'arène présenta le spectacle sublime et mouvementé d'un véritable champ de bataille; et mieux encore, car une armée combat ainsi qu'un seul homme, et ne se distingue que par une même physionomie, tandis que dans cette guerre étrange chaque combattant était tout un poëme.

Ici, quelque gamin, à l'allure éminemment parisienne, au collier de cartouches flottant autour de son col amaigri, au casque de garde municipal crânement campé sur sa chevelure en désordre, aux haillons épars et pittoresques, et qui, sanglant, blessé, sautille agilement et comme pour chercher de nouvelles blessures.

Là, un vieux soldat, calme, froid, impassible, qui, à chaque volée de mitraille, pose son fusil encore chaud sur son bras gauche, exhibe lentement son mouchoir et sa tabatière, se mouche et prise, resserre soigneusement les deux précieux objets, recharge son fusil selon les plus stricts commandements militaires, ajuste et tire, le tout sans déroger en rien à ses mathématiques habitudes, sans remarquer que la mort sillonne l'espace autour de lui,

A droite, un soldat, un zouave auquel Paris en émeute rappelle ses souvenirs algériens, et qui tiraille, en enjambant les barricades, ainsi qu'une hirondelle qui va saisir sa proie fugitive au faîte incertain de chaque vague.

A gauche, un ouvrier, avec un sabre pour toute arme. Il attend un fusil, et regarde à l'entour si la mort le lui donne. Mais de seconde en seconde il serre son sabre impuissant entre ses doigts crispés, il le dirige vers le poste, en grondant un mot qui est une insulte, en lançant un regard qui est un éclair. Enfin, un de ses voisins tombe, il s'élance sur le fusil, l'enlève avec transport, et, prêt à tirer déjà, repousse le cadavre du pied, et rugit ce seul mot égoïste et féroce : Enfin !...

Autour de M. Étienne Arago, qui était resté bravement et seul sur la place balayée par le plomb, un jeune ouvrier tailleur de 22 ans, ayant la taille et la figure d'un enfant, le nommé Bayeux, vint voltiger, excitant le peuple et défiant les soldats. M. Arago le voyait

alternativement à sa droite, à sa gauche, vis-à-vis de lui, et, malgré la gravité de sa situation personnelle, il admirait du fond du cœur le courage insouciant de cet héroïque jeune homme dont l'épaule droite avait été fracassée par une balle et qui, après avoir été pansé chez un pharmacien du voisinage, continuait à affronter de nouvelles blessures ou une mort presque certaine. Dans l'impossibilité où il se trouvait de pouvoir faire usage de son fusil, il brandissait un sabre de la main gauche et se tenait au poste le plus périlleux.

La postérité ne voudra pas croire à cette page de notre histoire révolutionnaire, une des plus glorieuses de nos annales. Et cependant que de sang inutilement versé pour un résultat négatif! A quoi servit la prise du Château-d'Eau ? A rien, si ce n'est à prouver encore une fois le courage résolu des républicains. Ils s'étaient dit : « Marchons aux Tuileries! » Une forteresse se présenta devant eux, ils l'enlevèrent.

De vaines sorties furent tentées à maintes reprises par les soldats, et des cadavres sanglants apparaissaient chaque fois que la fumée chassée par le vent dévoilait le perron désert. Plusieurs fois aussi les assaillants osèrent s'aventurer jusqu'aux flancs mêmes du poste. On escaladait les marches, on atteignait la porte, on l'ébranlait à coups de barre de fer. Elle devait finir par céder sous ces fortes pressions, mais la fusillade balayait impitoyablement les intrépides enfants de Paris qui essayaient de la briser. Les soldats avançaient perpendiculairement leurs fusils à travers les grilles, ils les glissaient sous la porte, et, la foule enfuie, il ne restait plus devant la citadelle qu'un rempart de plus, formé par un amas de cadavres. Que de braves citoyens tombés, dont l'admirable courage était digne d'un plus heureux sort!

Rien ne faisait contre les soldats du poste, qui, par désespoir ou par obéissance à des ordres impitoyables, ne cessaient de faire un feu des mieux nourris. Cette résistance fanatisa l'exaspération des assaillants et le combat devint tumultueux, acharné, terrible. Le perron fut envahi. On tenta de pénétrer par les fenêtres ou d'enfoncer définitivement la porte. Mais il aurait fallu du canon pour briser ces invincibles obstacles. Irrités par leurs vaines tentatives, deux citoyens, désespérant d'entrer dans le poste, glissèrent leurs fusils dans les meurtrières et firent feu. Le capitaine fut probablement tué par une de ces malencontreuses balles, car ce fut derrière la porte qu'on retrouva plus tard son cadavre. A cette agression inattendue, audacieuse, la garnison riposta par une décharge et fit une sortie. Une douzaine de soldats s'avancèrent même jusque sur la place. Les malheureux tombèrent comme foudroyés. Un seul fut préservé. L'œil hagard, la tête perdue, il courut à travers les balles jusqu'à la cour du Palais-Royal, où il trouva grâce devant la générosité plébéienne. Quelques autres soldats essayèrent de fuir par les portes latérales du poste : ils furent étendus raides morts sur le pavé.

Il fallait cependant en finir avec cette forteresse. On ne pouvait la démolir, on résolut de la brûler.

Le feu !... le feu au Château-d'Eau ! cria d'une seule voix la foule des combattants. Et, avec cette rapidité d'intention qui n'appartient qu'à lui, le peuple, comprenant qu'il venait de trouver le seul auxiliaire qui pût le faire vainqueur, courut aux écuries du roi, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Il s'attela aux voitures de la cour, les traîna, les poussa sur la place. Les meubles du Palais-Royal furent jetés par les fenêtres; on se procura de la paille, du bois de toute espèce, et bientôt un immense feu s'éleva autour de l'imprenable forteresse. Un tonneau d'eau-de-vie fut roulé au milieu du cratère, et alors on vit un horrible spectacle. Les flammes, courbées par le vent sur les murailles, s'attachaient à tout ce qu'elles pouvaient mordre, elles s'acharnaient aux portes et aux fenêtres, charbonnaient le bois, rougissaient le fer, et, victorieuses, rugissantes, mortelles, s'engouffraient par toutes les ouvertures dans l'intérieur du Château-d'Eau. Et cette œuvre de destruction s'accomplissait au milieu de la fusillade qui sifflait dans l'air. Les dernières splendeurs de la royauté s'en allaient en fumée aux acclamations frénétiques du peuple.

Du côté du café de la Régence, à l'angle de la place et de la rue Saint-Honoré, plusieurs braves s'étaient élancés, et, retranchés derrière les flamboyants équipages royaux, ils recommencèrent le feu. Du corps de garde que plusieurs fois on avait cru vide, on tirait encore, on tirait toujours. Enfin, des citoyens, parmi lesquels se trouvait M. Flocon, et des gardes nationaux qui déjà tiraillaient depuis quelque temps de la barricade de la rue Saint-Honoré au milieu du peuple infatigable, escaladèrent les moellons entassés. Le premier que l'on vit à la tête de sa compagnie, ce fut le citoyen Jouanne, capitaine de la troisième légion. Le citoyen Étienne Arago, qui se tenait toujours sur la place le fusil au poing, courut à sa rencontre et l'aida à descendre dans la lice. Le capitaine Jouanne fut bientôt suivi de toute sa compagnie, et celle-ci ouvrit la voie aux braves du capitaine Lesseré, lequel ne tarda pas à recevoir une glorieuse blessure.

Les flammes poussées par un vent violent montaient toujours et l'incendie ne devait pas tarder à brûler la fusillade. Le général Lamoricière essaya plusieurs fois de forcer le passage et de se porter sur la place du Palais-Royal. En dernier lieu il portait aux combattants l'abdication du roi. Le capitaine Lezeret et quatre autres gardes nationaux à cheval lui servaient d'escorte. Mais à peine le général fut-il parvenu à la barricade de la rue Saint-Honoré qu'un jeune homme s'élança à la bride de son cheval.

« L'abdication ? cria ce combattant. Retournez, général : ce n'est plus l'abdication qu'il nous faut, c'est la déchéance de la royauté. »

La révolution, en effet, touchait aux Tuileries, et ne voulait, ne

pouvait poser les armes qu'après la chute de la monarchie. Le général se présenta successivement sous le feu à divers groupes de combattants en annonçant l'abdication. Tous ses efforts furent inutiles. La fusillade continuait plus vive que jamais. Plusieurs combattants furent mortellement frappés à ses côtés; l'un d'eux tomba même entre son cheval et celui du capitaine Lezeret qui l'accompagnait dans cette périlleuse mission.

Le général dut enfin comprendre que tout était fini pour la cause qu'il défendait. « Partons, dit-il au capitaine Lezeret, il n'y a plus rien à faire. » Au milieu de ce drame terrible il reçut une légère blessure à la main, et les combattants postés devant le café de la Régence, qui précédemment l'avaient laissé pénétrer sur la place, l'arrêtèrent dans sa retraite avec des menaces de mort. Son cheval fut tué sous lui, des baïonnettes et des pistolets furent dirigés sur sa poitrine, on le foula aux pieds. Mais le peuple contint sa colère, et le général, transporté chez un marchand de vins, put ensuite regagner les Tuileries. Non loin de là, à l'abri du feu toutefois, le général Gourgaud et M. Crémieux s'épuisaient également en efforts stériles pour annoncer l'abdication et la régence de madame la duchesse d'Orléans. Leurs voix furent méconnues. M. Crémieux pria un combattant de lui prêter son fusil. Ce brave, croyant sans doute que c'était pour tirer sur la troupe, céda son arme. Mais M. Crémieux déchargea le fusil en l'air, éleva la crosse au-dessus de sa tête, et essaya de parlementer. Nul ne l'écouta, et d'ailleurs les balles qui sifflaient à ses oreilles le forcèrent à rétrograder. La lutte ne pouvait finir que par le triomphe du peuple.

« Il n'y a que des coups de fusil à gagner ici, lui dit le général Gourgaud; partons. Le peuple est le plus fort, nous n'avons plus rien à faire qu'à nous retirer. »

Le général Gourgaud et le député se séparèrent. M. Crémieux reprit le chemin des Tuileries. M. Thiers avait quitté le maréchal Bugeaud pour retourner auprès du roi. Les appartements précédant la chambre royale étaient envahis. Il a été dit plus haut que le roi, cédant à des suggestions, à des prières de femmes et à des conseils intéressés, avait renoncé à abdiquer. Les princes, exaspérés d'un revirement qui les compromettait gravement aux yeux des personnes à qui ils avaient affirmé sur l'honneur que l'abdication du roi était consommée, firent comprendre à Louis-Philippe qu'il ne pouvait revenir sur sa résolution. Le duc de Nemours aborda le roi :

Sire, dit-il, votre majesté ne peut rétracter une parole donnée. Quand le roi a avancé une chose, il faut qu'il la ratifie de sa signature.

Le duc de Montpensier fut plus pressant encore. Il interpella le roi en des termes très-vifs.

Une foule compacte, bruyante, se tenait dans la pièce voisine, et plusieurs voix criaient sur le seuil de la porte de communication





ABDICATION DE LOUIS PHILIPPE 1ER
24 Février 1848.

et dans la chambre même où se trouvait le roi : « Vite! vite! l'abdication. » Parmi cette foule on remarqua M. de Girardin. Il revenait aux Tuileries avec un second papier qu'il agitait en l'air et contenant ces mots : « Abdication du roi ; régence de madame la duchesse « d'Orléans ; dissolution de la Chambre ; amnistie générale. »

« Le temps presse, s'écriait M. de Girardin, il faut tout brûler, ou il faut que le roi abdique. »

Et, apercevant M. Merruau parmi les personnes qui stationnaient dans la pièce contiguë au cabinet du roi, M. de Girardin invoqua son témoignage :

— Est-ce votre avis, M. Merruau?

— Oui, répondit laconiquement le rédacteur en chef du *Constitutionnel*.

A ce moment le désordre, produit par la peur, était si grand que tout le monde put pénétrer dans le cabinet où se tenait la royauté expirante. M. de Girardin y entra avec un grand nombre d'autres personnes.

Le roi était assis à une table surchargée de papiers de toute nature, parmi lesquels on remarqua une lettre de M. Guizot. Le duc de Nemours se tenait debout à sa gauche. Derrière, au fond de l'appartement, M. Thiers, M. de Rémusat, l'air morne, abattu, conservaient une attitude silencieuse. Le prince plaça une feuille de papier devant le roi et lui présenta une plume.

La foule continuait à crier : Vite! vite! l'abdication! M. de Girardin cria plus fort que tout le monde.

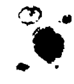
Louis-Philippe avait déjà commencé à écrire. Il s'arrêta, leva la tête dans la direction d'où partaient les cris, et, faisant un violent effort sur lui-même pour dissimuler l'agitation de son âme, il dit lentement, avec beaucoup de calme :

« Je ne peux pas écrire plus vite. »

C'est à peu près tout ce que le roi a dit de bien et de convenable, avec quelque dignité, dans cette mémorable journée. On fut surpris, étonné du rôle passif qu'il joua dans ce drame solennel dont le dénoûment devait être si fatal à sa dynastie. Son inertie, si elle ne détermina pas sa chute, y contribua beaucoup.

Après avoir prononcé ces quelques mots, Louis-Philippe continua à écrire ces mots :

« J'abdique *la couronne que j'ai* reçu *du vœu des Français* en faveur de mon petit-fils le comte de Paris; je désire qu'il fasse le bonheur de la France. » Et il signa. Une faute d'orthographe et un mensonge, voilà tout ce que le dernier acte de la vie politique de Louis-Philippe eut de remarquable. Le duc de Nemours s'empara vivement de ce triste autographe, on en fit quelques copies et on les jeta à la foule qui poussait des clameurs d'impatience à la porte de la chambre du roi. L'original, qu'emporta le général Lamoricière sur la place du Palais-Royal, tomba entre les mains de M. Lagrange.





Cette scène solennelle venait de finir lorsqu'on annonça au roi que le maréchal Gérard, qu'il avait fait demander d'après l'avis de M. Crémieux, était à ses ordres.

— Qu'il entre! qu'il entre! s'écria le roi, et il se leva pour aller au-devant du maréchal.

— Oh! mon brave maréchal, dit le roi, tout tremblant d'émotion, il n'y a que vous qui puissiez nous tirer de là!

— Sire, je n'ai plus que ma vie à offrir à votre majesté, mais elle est bien au roi.

— Allez trouver *ces gens-là*, mon cher maréchal, et dites-leur que j'abdique.

Le maréchal s'inclina et sortit, après avoir été préalablement investi du commandement des troupes. L'ordre avait été donné de lui préparer un cheval; mais tout le monde avait la tête tellement perdue qu'on ne put trouver d'autre cheval que celui qu'avait monté le roi. On l'amena au maréchal, tout caparaçonné de crépines d'or. Il monta dessus en paletot et en chapeau rond, sortit par la grande grille des Tuileries, traversa la place du Carrousel, et marcha droit aux combattants de la place du Palais-Royal. Arrivé à l'extrémité de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, il fut reconnu, et la foule cria : Vive le maréchal Gérard!

— Mes amis, dit-il, je vous apporte une bonne nouvelle et que vous pouvez croire : le roi a abdiqué en faveur de M. le comte de Paris, et la régence est confiée à madame la duchesse d'Orléans.

Le peuple, par respect pour ce vieux brave, ne répondit à cette nouvelle qu'en criant de nouveau : Vive le maréchal! Voilà tout. Et, tout en criant, les combattants le repoussaient sur la place du Carrousel, où ils commençaient à apparaître. Déjà les soldats campés sur la place se retiraient pas à pas sur les Tuileries. Les troupes reculaient devant la révolution.

Il fut même impossible au maréchal de rentrer au château pour rendre compte au roi de sa mission. Comme le général Lamoricière, comme le fils de l'amiral Baudin, comme MM. de Girardin, Merruau, de Reims et quelques autres, qui étaient allés annoncer la même nouvelle dans des directions opposées, le maréchal Gérard comprit que tout était fini. Il descendit de cheval, l'abandonna comme trophée à la foule et s'éloigna du côté du fleuve.

Pendant que les ambassadeurs de la royauté expirante, forcés de reconnaître la puissance du peuple, échouaient sur tous les points à la fois, l'un d'eux, M. Crémieux, les larmes aux yeux, rentrait tristement, en proie à une émotion inexprimable, dans les appartements royaux. M. Thiers, après une violente altercation avec une jeune princesse, était allé rejoindre le maréchal Bugeaud dans la cour des Tuileries.

M. Crémieux rencontra de nouveau M. le duc de Montpensier. Les princes, au lieu de monter bravement à cheval, de se montrer

au peuple, de mourir en combattant s'il le fallait, gardaient les antichambres. Cette fois, sans s'arrêter à un interrogation du prince, M. Crémieux répondit, en continuant de se diriger vers la chambre du roi :

— Tout est perdu, monseigneur, il faut que le roi parte!...

M. Crémieux s'était facilement aperçu que les Tuileries étaient sérieusement menacées, car les troupes qui inondaient la place du Carrousel indiquaient bien, par leur attitude, par un commencement de retraite, qu'elles n'étaient nullement disposées à combattre. Quelques dragons avaient même déjà rendu leurs armes, et de toutes parts les soldats fraternisaient avec l'avant-garde du peuple. Parmi tous ces militaires, esclaves de la discipline, quelques-uns avaient l'âme abattue, le regard fixe et morne; d'autres, au contraire, et c'était la majorité, semblaient avoir hâte de se retirer d'un pouvoir écroulé, perdu. Domptés par la fatigue, épuisés par la faim peut-être, ils s'affaissaient sur leurs armes. Et d'ailleurs n'étaient-ils pas fils du peuple, après tout, fils de ce peuple qui revendiquait ses droits ? Pouvait-on exiger qu'ils se fissent les instruments d'un régime réprouvé par la nation ? Et si la honte de céder était grande, l'horreur de vaincre était plus grande encore.

En admettant qu'ils eussent été en nombre suffisant pour combattre avec quelque chance de succès, ils n'auraient pas engagé la lutte. Cette détermination de leur part ne pouvait échapper à l'esprit pénétrant de M. Crémieux. Le roi courait donc un danger sérieux, et il fallait le sauver. M. Crémieux entra précipitamment dans la chambre du roi.

— Que venez-vous m'annoncer, monsieur? demanda Louis-Philippe.

— Sire, il n'y a pas un instant à perdre, il faut que le roi parte sur-le-champ, le peuple est là en armes et vainqueur.

Défenseurs de la monarchie, arrogants tribuns, qui la veille encore jetiez d'insolents défis au peuple, perfides conseillers, où étiez-vous ? Vous tous qui aviez poussé la royauté dans l'abîme en parlant de votre courage et de votre dévouement, que faisiez-vous à cette heure suprême? Hélas! les appartements royaux étaient déjà vides et déserts. C'était à qui se précipiterait le premier par toutes les issues pour échapper au danger. On fuyait alors devant ce peuple que l'on avait tant de fois bravé. On eût dit les vomitoires d'un théâtre romain, tant la foule des courtisans mettait d'empressement à se soustraire à la colère populaire. C'était un sauve qui peut général.

Sur l'invitation de M. Crémieux, et sans faire aucune observation, le roi, atterré, sous l'empire d'une émotion violente, ôta le grand cordon de la Légion-d'Honneur, le déposa, ainsi que son épée et ses épaulettes, sur une table et se leva de son fauteuil. La reine, toujours dans un grand état d'irritation, s'approcha pour le soutenir. Les

princesses étaient présentes. Elles tenaient chacune un enfant dans leurs bras et versaient d'abondantes larmes. Quant à la duchesse de Montpensier, qui était dans un état de grossesse assez avancé, on redoutait pour elle les fatigues d'un voyage dont on ne pouvait prévoir le terme. Il fut convenu qu'elle resterait à Paris, où aucun danger ne la menaçait. Son mari lui proposa de se réfugier dans la famille de M. de Lasteyrie. La princesse Clémentine fit un signe d'assentiment, et la jeune duchesse prit le bras de M. Jules de Lasteyrie, qui la conduisit chez lui.

Le duc de Montpensier, après avoir pourvu à la sûreté de sa personne, passa avec M. Crémieux dans une pièce voisine où le roi s'était rendu. Il avait quitté son uniforme pour revêtir une redingote noire et un chapeau rond. M. Crémieux, qui entendait le bruit de la fusillade, hâtait les préparatifs de départ. La reine se formalisa de cette sollicitude. Elle se laissa aller à des emportements qui se traduisirent par des paroles amères.

— Ah! madame, dit M. Crémieux, que vous jugez mal mon impatience! Pardonnez-moi si elle blesse votre majesté, le péril du roi est mon excuse.

L'orgueilleuse reine ne répondit pas.

On annonça que des ordres avaient été donnés pour que quatre voitures arrivassent sur la place de la Concorde. Mais ces voitures ne purent s'y rendre. Le peuple cernait le palais. La première qui déboucha sur la place du Carrousel fut criblée de balles. Le piqueur fut tué et les chevaux tombèrent morts.

Le roi avait demandé des clefs, on les lui remit; il avait aussi demandé un grand portefeuille : on le chercha, et quand on l'eut trouvé le cortége se mit en marche dans l'ordre suivant: le duc de Montpensier et M. Crémieux en avant, le roi, la reine et les princesses portant les enfants. Quelques personnes en très-petit nombre, de la maison du roi et des princes, fermaient la marche. Madame la duchesse d'Orléans, presque délaissée, abandonnée, s'était réfugiée avec ses enfants dans une chambre du rez-de-chaussée, entre le pavillon Marsan et la galerie de Diane. C'est là qu'elle fut trouvée par les personnes qui la cherchaient pour la prévenir du départ du roi.

La famille royale traversa les appartements du rez-de-chaussée jusqu'à l'entrée du pavillon de l'Horloge. Arrivé là, le cortége descendit dans le jardin. Des gardes nationaux à pied et à cheval et des dragons occupaient les avenues. La garde nationale porta les armes sans bruit. La cavalerie avait été choisie par M. de Montalivet pour accompagner le roi. Le duc de Montpensier, durant le trajet, se retourna plusieurs fois pour dire au roi : « Sire, pressez le pas. » Louis-Philippe donnait le bras à la reine. Le cheval d'un garde national s'abattit, il en résulta quelque trouble qui causa un moment d'effroi. On crut à une attaque, et chacun s'arrêta glacé d'épouvante.

Le roi, ayant appris la cause de cette fausse alerte, s'approcha du garde national, mais ce dernier s'était remis en selle. Le duc de Montpensier était inquiet.

— Croyez-vous, demanda-t-il à M. Crémieux, que nous courions quelque danger ?

— Le palais arrêtera le peuple, répondit M. Crémieux. Il cherchera dans sa victoire à se venger sur les attributs de la royauté : je ne crois pas à d'autres vengeances.

— Et sur la place de la Concorde ? reprit le prince avec anxiété.

— Personne, monseigneur, ne sait encore sur la place ce qui se passe au Carrousel.

— Au reste, ajouta le duc avec un profond découragement, si j'étais attaqué je ne me défendrais pas, je jetterais mon épée... Mais le roi?..

— Ni le roi ni vous, monseigneur, n'avez rien à craindre.

On arriva à la grille du jardin qui ouvre sur la place de la Concorde.

Toujours dominé par les mêmes terreurs, le duc de Montpensier dit à M. Crémieux :

— Suivez-nous à Saint-Cloud, votre nom connu pourra nous être utile.

Triste retour des choses d'ici-bas ! Un prince français en était réduit à invoquer la protection d'un avocat, d'un de ces députés naguère traités d'ennemis ou d'aveugles par le roi, pour couvrir de sa popularité douteuse la fuite de Louis-Philippe et de sa famille !... Et ce prince qui ne voulait plus se défendre, alors qu'il était vaincu, avait ordonné le transport et l'établissement dans Paris de soixante-douze pièces de canon, comme l'a démontré un billet de sa main, trouvé dans les papiers du ministre de la guerre !...

M. Crémieux, flatté dans son amour-propre par cette confiance que lui témoignait un membre d'une famille à laquelle il était tout dévoué, par cet appel fait à son influence, répondit avec émotion :

— Je ne vous quitterai, monseigneur, qu'au moment où vous me permettrez de me retirer.

Le prince lui serra la main. On était sur la place. Une voiture basse, attelée d'un seul cheval, recevait les princesses et leurs enfants. Elles étaient placées, la voiture allait partir !... Mais Louis-Philippe cherchait la voiture qui lui était destinée. Chacun demandait une voiture pour le roi. Une voiture pour le roi ! tel fut le cri général. Il n'y a pas d'autre voiture, répondit-on. « Comment ! pas d'au- « tre voiture? s'écria le duc de Montpensier. Et le roi ? et la reine ? » Louis-Philippe, le visage abattu, la tête courbée, tristes insignes des dynasties qui tombent, avait été reconnu. Quelques groupes de combattants, ayant aperçu le tumulte produit par cette fuite, s'étaient approchés. Les chevaux des gardes nationaux et des cuirassiers destinés à servir d'escorte caracolaient, et, de plus en plus refoulés par les assaillants où les curieux, devinrent un nouveau péril plutôt

qu'ils ne furent un rempart. Un officier du 2e cuirassiers, croyant la famille royale en péril, s'écria : « Messieurs, épargnez le roi ! » A quoi une voix de stentor sortie de la foule répondit : « Sommes-nous donc des assassins ?... qu'il parte ! »

« Oui ! oui ! qu'il parte ! » fut le cri général. Le peuple avait été trop brave durant le combat pour n'être pas généreux après la victoire. Le roi, les idées troublées, parut s'effrayer. Il y avait de quoi, ne fût-ce que par rapprochement : il se trouvait à dix pas de l'endroit où la tête de son père et celle de Louis XVI avaient roulé sur l'échafaud. Louis-Philippe quitta brusquement le bras de la reine, s'avança vers la voiture qui contenait la duchesse de Nemours, la princesse Clémentine et leurs enfants, en ouvrit lui-même la portière, et dit aux jeunes femmes d'un ton impérieux : « Descendez, descendez toutes, toutes ! » Il fut instantanément obéi. A peine la voiture fut-elle libre, que le roi s'y précipita; la reine le suivit. Tous deux se placèrent au fond. Madame la duchesse de Nemours fut rapidement conduite dans cette même voiture avec l'enfant qu'elle portait. Elle se plaça sur le devant. Le grand portefeuille qu'une personne de la suite portait fut passé par le carreau de la portière que M. Crémieux venait de fermer. Le roi criait au cocher : « Partez! partez! » mais le cocher n'entendait pas. « Partez donc, partez de suite, » lui dit M. Crémieux. Et la voiture s'éloigna, escortée par un peloton de gardes nationaux à cheval, à la tête desquels était M. de Montalivet, et par un escadron de cuirassiers. Une seconde voiture que l'on avait enfin trouvée suivit immédiatement celle du roi. Dans cette confusion, la princesse Clémentine fut séparée de la famille royale, et elle resta oubliée, perdue sur la place. Elle se retira rue de Miroménil, 16, chez M. Jules de Lasteyrie, où était déjà sa belle-sœur, et on lui procura les moyens de rejoindre le roi. Elle l'atteignit à Trianon. La voiture qui emporta le roi appartenait à M. de Graves, l'autre était celle d'un député. M. Crémieux resta seul sur la place. Troublé, éperdu, il se dirigea vers la Chambre.

La duchesse d'Orléans, restée aux Tuileries, était entourée de quelques fidèles, parmi lesquels le général Gourgaud, qui était parvenu à rentrer au château, M. de Montguyon, le duc d'Elchingen, le comte de Vuillaumez, M. de Boismilon, et M. Asseline. Ce groupe, séparé en deux fractions, regardait par deux fenêtres. On vit alors les troupes se replier et venir s'adosser comme un dernier rempart aux chaînes des Tuileries. La foule débordait sur la place du Carrousel. La duchesse d'Orléans jeta un cri. « Mais, dit-elle, j'ai entendu le roi donner l'ordre de cesser le feu. — En effet, cet ordre a été donné, répondit un des officiers, mais on aura oublié de le transmettre aux troupes du palais. » Le roi n'était encore qu'à moitié chemin des Tuileries quand ces coups de canon furent tirés pour protéger sa fuite.

— Général, dit la princesse à M. Gourgaud, général, vous qui êtes en uniforme d'officier d'artillerie, courez donc donner l'ordre

aux batteries de ne pas faire feu. Le général Gourgaud courut transmettre cet ordre. Les mèches des artilleurs furent éteintes, les soldats de la ligne mirent l'arme au pied. Un huissier vint trouver la princesse et lui apprit que le roi et la reine étaient partis. — Comment, partis? exclama la duchesse.

— Oui, madame. Monseigneur le comte de Paris est roi, et votre altesse régente.

— Et le roi n'a trouvé que vous pour me faire annoncer une pareille nouvelle! s'écria la princesse en levant les mains au ciel. L'huissier s'inclina. « M. de Boismilon, dit-elle, voyez donc, courez donc, il est impossible qu'on me laisse seule avec une pareille responsabilité!.. » M. de Boismilon obéit. Il traversa plusieurs chambres solitaires, et revint en disant: « Personne, madame. »

— Eh bien, dit la duchesse avec résignation, je vais aller m'asseoir, mes deux enfants dans les bras, sous le portrait de mon mari; ceux qui viendront me chercher pour me faire régente ou pour me tuer me trouveront là. Et elle se retira. C'est en effet sous le portrait du duc d'Orléans que M. Dupin la trouva.

— Ah! monsieur, dit-elle en s'élançant vers lui, que venez-vous m'annoncer? qu'avez-vous à me dire?

— Je vous dirai, madame, que peut-être vous êtes appelée à jouer le rôle de Marie-Thérèse.

— Disposez de moi, monsieur, ma vie appartient à la France et à mes enfants.

— Alors partons, partons vite, il n'y a pas de temps à perdre.

— Où cela?

— A la Chambre.

— Je vous suis; venez, messieurs, dit-elle au groupe de fidèles qui ne l'avaient point abandonnée.

A ce moment, le duc de Nemours, pâle, défait, entra. Il venait pour accompagner sa belle-sœur et résigner en sa faveur les pouvoirs de régent qu'il tenait d'une loi, et il fuyait devant le peuple, qui entrait aux Tuileries d'un côté tandis que les troupes évacuaient le château par le côté opposé. Voici comment s'opéra cette prise importante:

Le feu continuait sur la place du Palais-Royal. Il était à craindre que les troupes renfermées aux Tuileries prissent les combattants par le flanc. Une reconnaissance avait été faite. On s'était assuré du nombre des soldats renfermés dans l'intérieur des grilles. La cour du château contenait 3,000 hommes d'infanterie, six pièces de canon en batterie, et deux escadrons de dragons, sans compter les gardiens armés et les gardes municipaux qui furent trouvés dans la grande galerie du Louvre. Cette force, protégée par la grille et l'artillerie, pouvait résister longtemps et donner lieu sur cette large place à une sanglante bataille. Tout était à craindre. La cinquième légion, ayant son lieutenant-colonel, deux chefs de bataillon et plusieurs officiers

en tête, était arrivée à la rue de l'Echelle. D'autres légions et une multitude de peuple cernaient les Tuileries. Des quatres points cardinaux de la capitale on marchait sur le château, et à toute minute on voyait apparaître une nouvelle colonne de combattants dans les rues Saint-Honoré, de Rivoli, et le long des quais. Le combat était imminent. Ce fut alors que le lieutenant Aubert-Roche, de la cinquième légion, s'avança près du guichet de l'Echelle, et fit demander le commandant du palais. Celui-ci arriva tout effrayé. « Vous êtes perdus! lui cria le lieutenant; vous êtes cernés, et le combat va s'engager si vous n'évacuez les Tuileries et ne les livrez à la garde nationale. »

Le commandant se retira, mais aucun mouvement de retraite ne fut ordonné. Après quelques instants d'attente vaine, le lieutenant Aubert-Roche, accompagné d'un chef de bataillon, se présenta de nouveau au guichet. Ces deux officiers s'annoncèrent en parlementaires. La grille s'ouvrit, et tous deux seuls, le sabre à la main, pénétrèrent dans la cour. Le commandant du palais les conduisit devant le pavillon de l'Horloge où se trouvaient plusieurs généraux et le duc de Nemours. Les deux officiers furent présentés au prince comme pouvant donner d'excellents renseignements et les moyens d'éviter l'effusion du sang.

— Que faut-il faire ? demanda le duc d'une voie émue.

— Monsieur, répondit le lieutenant Aubert-Roche, il faut évacuer à l'instant même le château, le livrer à la garde nationale, sinon vous êtes perdu. Le combat sera sanglant; les Tuileries sont cernées; la cinquième légion, dont je fais partie, se bat en ce moment au Palais-Royal, elle a ses officiers supérieurs en tête. Prenez garde que le combat cesse avant que ces troupes ne soient parties, sinon la bataille s'engagerait ici malgré nous. La lutte sera terrible, et le sang versé retombera sur votre tête, car ce sont des frères qui s'égorgeront.

— Vous pensez? répondit le duc; je vais faire retirer les troupes.

Et il donna aussitôt l'ordre de la retraite en présence des deux officiers de la garde nationale.

L'artillerie fila par la grille du Pont-Royal, l'infanterie et la cavalerie se retirèrent par le pavillon de l'Horloge. Les dragons durent mettre pied à terre pour faire descendre les escaliers qui conduisent au jardin à leurs chevaux. La retraite se fit avec tant de précipitation qu'on oublia de relever les postes de l'intérieur.

Sur l'invitation du lieutenant Aubert-Roche, les gardes nationaux, la crosse de leurs fusils en l'air, et le peuple, pénétrèrent dans le palais, redoutable forteresse, qui fut rendue sur une simple sommation. Quelques instants auparavant, dans une scène violente qui se passa entre le duc de Nemours et certains officiers généraux au sujet des derniers moyens militaires à employer pour disputer au peuple sa victoire, le prince, hors de lui, avait proposé les dernières rigueurs en s'écriant : « Du canon !... c'est du canon qu'il faut sur

« toute cette canaille!... » Aimable avis, bien partagé de la majorité de la famille. Que ne montaient-ils à cheval, ces princes, officiers généraux, dont tant de bulletins avaient exalté le courage? que n'allaient-ils combattre en personne ce peuple qu'ils outrageaient? Quoi! pas une tentative, pas un acte d'énergie pour s'épargner la honte d'une fuite, pour obtenir une capitulation honorable? Et, à trois cents pas de leur palais, au Château-d'Eau, de braves soldats, après tout, mouraient héroïquement pour défendre une cause qu'abandonnaient ceux qui étaient le plus directement intéressés à la soutenir! Là, des frères, les fils d'une même patrie, cherchaient à s'étreindre dans un embrassement de mort à travers les flammes, les uns par un sentiment de patriotisme, les autres par un sentiment de discipline, d'honneur militaire mal entendu.

Le feu exerçait d'effrayants ravages. Tout à coup un officier parut sur le seuil de la porte du poste à la tête de quelques soldats; une balle l'atteignit, il tomba; ses soldats rentrèrent. Une paillasse fut traînée, avec des éclats de rire féroces, sur le perron. On en couvrit l'officier et on y mit le feu; mais on semait la route de cadavres pour atteindre jusque-là. L'officier n'était pas mort. Il sortit du sein de cette paille enflammée, se traîna sur les dalles brûlantes, se cramponna au mur, et finit par se dresser, pâle, sanglant, au milieu de ce feu qui le dévorait. Un mouvement d'horreur et de compassion se manifesta au sein de la foule. Puis, un seul et même cri, un cri du cœur, retentit: « Sauvons-le!... » Les combattants se précipitèrent... Une décharge les arrêta. Les soldats se battaient avec désespoir. Les flammes enveloppèrent ce martyr de l'honneur militaire, qui, droit, immobile, l'épée à la main, acheva de mourir debout, littéralement debout, comme ce héros romain qui prétendit qu'ainsi devait expirer un soldat.

L'idée populaire eut un plein succès; l'incendie triompha. Peu à peu la fusillade s'éteignit. Les soldats durent mettre bas les armes. Quelques-uns d'entre eux s'élancèrent hors du poste, les yeux hagards, la tête perdue, par une petite porte donnant rue du Musée. On en fit entrer dans des maisons voisines; on les cacha ou on leur donna des vêtements pour se travestir. On dépensa autant d'énergie pour les sauver qu'on en avait déployé pour les vaincre. Admirable exemple de générosité qui prouve qu'un peuple qui agit au nom d'un principe est humain. Il n'est cruel et sans grandeur que lorsqu'il agit au nom des intérêts et des passions individuels. Ce ne sont que les oppresseurs du peuple qui ont inventé les bourreaux. La liberté ne connaît pas la vengeance.

Les combattants populaires vainqueurs les plus exaspérés prirent les soldats vaincus entre leurs bras pour ne les quitter qu'à l'abri de tout péril. Les morts et les blessés furent pieusement transportés au Palais-Royal, dans la galerie d'Orléans, transformée en ambulance. Des lits, des matelas, des canapés, étaient rangés de chaque côté

comme dans une salle d'hôpital. Les médecins allaient et venaient d'un malade à l'autre, avec la même gravité, le même recueillement que dans un service de clinique; et cela à deux pas de l'incendie, du sac du palais, des cris, des hurlements de la foule, au milieu d'un effroyable tumulte qui couvrait la voix plaintive des mourants et des blessés. Que de larmes de pitié et de reconnaissance coulèrent, se confondirent dans cet hôpital improvisé, ainsi que le sang s'était mêlé dans la lutte !

Tandis qu'on soignait comme des frères ou qu'on sauvait les soldats échappés à l'incendie, les soldats restés dans le poste poussaient des cris lamentables. Le peuple essaya de les arracher à l'horrible mort qui les menaçait. A trois reprises différentes, de courageux citoyens tentèrent de se frayer un passage à travers les flammes, trois fois ils durent reculer, à demi brûlés ou asphyxiés par la fumée. Une nouvelle épreuve allait avoir lieu lorsqu'un épouvantable craquement se fit entendre. Une immense colonne de feu jaillit et la terrasse s'affaissa sur elle-même et tout l'intérieur du bâtiment s'écroula. Il ne resta plus qu'une façade meurtrie de balles, page mutilée d'un long combat, que des arceaux de voûtes à moitié rompues, que des poutres brûlantes et des tourbillons de fumée. Lorsque l'incendie fut éteint, on ne retrouva ensevelis sous des monceaux de charbon que des débris informes, des lambeaux humains calcinés... On ne put compter les cadavres !...

Après ce tragique dénoûment, une partie des combattants se précipita comme une lave dans les appartements du Palais-Royal qui furent saccagés, dévastés, incendiés, et l'autre partie s'élança sur la place du Carrousel, se rua, ivre des fumées du combat, sur ce palais abandonné par la royauté en criant, d'ensemble, pour la première fois : Vive la République ! Après la victoire on prononçait librement enfin le mot pour lequel s'était faite la révolution.

Depuis le 10 août 1792, c'était la troisième fois que le peuple chassait la royauté de la forteresse où elle s'abritait derrière ses courtisans. Des colonnes populaires et des gardes nationaux, à la suite du lieutenant Aubert-Roche, y avaient précédé le torrent qui y fit invasion par toutes les issues, brisant, renversant tout sur son passage. Lambris dorés, glaces, tentures, tapis, cristaux, porcelaines, vases de chine, meubles de boule, meubles incrustés d'ivoire ou d'agate, tout ce luxe qui était autant de somptueuses insultes à la misère du peuple, tout cet éclat auquel ses yeux n'étaient pas accoutumés, toutes ces magnificences accumulées réalisant pour lui la royauté extérieure, tout cela fut broyé, déchiré, jeté aux vents par les fenêtres, foulé aux pieds. Livres, albums, dessins, statues, furent mis en pièces. La colère populaire respecta cependant quelques objets, les tableaux notamment, parce qu'il reconnut, comme au Palais-Royal, qu'il ne pourrait pas les refaire. Il y a encore une chose que l'on respecta : ce fut l'or, les bijoux, les diamants.

Des hommes en guenilles montèrent la garde devant des millions.

Au milieu des drames les plus sévères du peuple français, des scènes comiques viennent toujours contraster avec la partie sérieuse ou tragique. En entrant au palais des Tuileries, quelques minutes après la prise du Château-d'Eau, M. Étienne Arago trouva au rez-de-chaussée un registre où s'inscrivaient naguère les visiteurs de la famille royale. Prendre une plume, ouvrir le registre, y écrire son nom, fut pour M. Arago l'affaire d'un instant; et une multitude de citoyens s'amusèrent à continuer cette innocente plaisanterie.

Dans l'ivresse de leur triomphe, les combattants se mirent aux fenêtres et l'air retentit des accents de la victoire.

Dans la salle du trône deux magnifiques faisceaux de drapeaux tricolores paraient le fauteuil royal sur lequel chaque vainqueur venait s'asseoir. Un homme du peuple essuya sur le velours de ce symbole monarchique ses souliers ferrés et couverts de boue. Du haut de cette tribune improvisée, il y proclama la République D'unanimes acclamations, des applaudissements, des bravos frénétiques couvrirent la voix de l'orateur. Nous ne nous sommes pas battus, dit-il, pour nous courber devant le sceptre d'un enfant, sous une régence en quenouille. Non! non! ni royauté, ni régence! s'écria-t-on. Vive la République! Et, comme consécration de ces paroles, une balle fit voler en éclats le buste de Louis-Philippe : on exécuta la royauté en effigie. Puis le trône fut arraché de son piédestal et porté en triomphe sur la place de la Bastille. On le brûla au pied de la colonne de Juillet.

De nouvelles masses arrivaient encore, arrivaient toujours aux Tuileries, et il en résulta une agglomération inouïe, des torrents furieux se heurtant, s'entre-choquant dans les corridors, dans les escaliers, sous les péristyles, dans les appartements où chacun écrivait sa pensée à coups de crosses de fusil, à coups de baïonnettes, à coups de sabres, de piques, de pistolets.

Ce fut un spectacle étrange, une dévastation générale, mais méthodique pourtant. Les portraits du prince de Joinville, du duc et de la duchesse d'Orléans furent épargnés. Ceux des autres membres de la famille royale furent lacérés. Dans la salle des maréchaux on déchira certains portraits qui rappelaient des souvenirs de trahison ou d'odieux servilisme. La figure en pied du maréchal Soult ainsi que celle du maréchal Bugeaud furent mises en lambeaux. La figure du maréchal Grouchy reçut seulement un coup de baïonnette : vengeance anonyme en souvenir de Waterloo.

Du haut en bas le palais semblait rouler des avalanches humaines, et c'étaient des cris, des chants, des vociférations, des gestes destructeurs, un tumulte assourdissant au milieu duquel s'accomplissaient à la fois des enfantillages et des actes de grandeur, des scènes de bouffonnerie et des actions chevaleresques. Ici un homme du peuple mettait un bandeau sur les yeux d'un buste du roi en disant :

C'est toi qui es aveugle ! Là, autour d'une table servie pour la royauté, se pressaient des groupes de combattants qui terminaient le repas interrompu par la révolution; plus loin des hommes, la figure et les mains noircies par la poudre, s'affublaient des délicats vêtements des dames de la cour ; ils se couvraient de riches dentelles, d'élégantes fourrures, de chapeaux à plumes ou à fleurs; dans la chambre du roi un gamin plaçait fièrement sur sa tête le chapeau à cornes de Louis-Philippe, d'autres s'arrachaient des lambeaux d'uniformes, de splendides livrées rouges, et tous se promenaient dans un accoutrement bizarre, lançant ensuite par les fenêtres les royaux insignes.

Quand l'ivresse du triomphe se fut dissipée, quand la colère du peuple se fut pleinement exercée, assouvie, fatiguée sur cette demeure royale, les vainqueurs eux-mêmes ne voulurent pas laisser déshonorer leur victoire. Les mutilations, les barbares et inutiles destructions cessèrent. Le peuple se fit le préservateur du palais et le gardien des immenses richesses qu'il contenait. A part des dégâts inévitables, aucun objet de valeur ne fut soustrait. Le peuple resta donc lui-même, c'est-à-dire honnête et probe. Deux ou trois pillards, ayant été surpris la main dans les secrétaires, furent immédiatement fusillés. Le peuple se surveilla d'une manière admirable.

La minute, la seconde où le château a été pris fut constatée. Un doigt presque aussi puissant que celui de Dieu a arrêté le temps. Le mouvement de l'horloge fut brisé. Et l'aiguille, impassible, inexorable, a marqué l'heure de la victoire du peuple, de la chute de la royauté en France : *une heure et demie!*

Le départ de la famille royale fut si précipité que MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, ne purent faire leurs adieux au roi. Dans ce pêle-mêle de fuyards, ils ne trouvèrent personne pour les renseigner sur ce qui avait été décidé après l'abdication. Dans ce moment suprême, chacun des serviteurs de la monarchie songeait à son salut. Ce fut M. Hernoux qui dit à l'oreille de M. de Rémusat : « Le roi est parti! » Mais M. Thiers et ses amis ignoraient-ils réellement que madame la duchesse d'Orléans était restée aux Tuileries et devait se rendre à la Chambre? Croyaient-ils sincèrement qu'elle avait suivi le roi? N'est-il pas permis de supposer que l'avénement de M. Barrot à la présidence du conseil, et par conséquent l'ostracisme dont ils furent frappés, fut une des causes principales de leur indifférence? Toujours est-il que MM. Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, de Salles et Baroche, jugeant la partie perdue, quittèrent ensemble les Tuileries et prirent le chemin de leur domicile. Une des causes qui déterminèrent surtout M. Thiers à ne pas paraître à la Chambre, ce fut la crainte ou l'ennui d'y être exposé à une multitude d'interrogations auxquelles il se souciait peu de répondre dans ce solennel instant. Mais, arrivé à la grille du jardin des Tuileries, à l'entrée de la place de la Concorde, non loin de l'endroit où avait

été tué M. Jollivet, député conservateur que l'on retrouva quatre jours après enfoui sous un tas de sable, M. Thiers fut séparé de ses amis, reconnu par une bande de peuple, saisi à la gorge et cruellement maltraité. Le peuple voulait lui faire expier les crimes, les trahisons de la monarchie, qu'il avait aidé à commettre. Des baïonnettes furent dirigées sur sa poitrine, des crosses de fusil furent levées sur sa tête, et, sans l'intervention de quelques gardes nationaux, il est probable qu'il eût été broyé sous ces colères. Arraché des mains du peuple, il n'eut d'autre refuge en perspective que le palais Bourbon. Il se décida donc à s'y rendre, malgré ses répugnances, sous la protection d'un officier de cuirassiers, qui le fit passer entre les chevaux de ses soldats échelonnés sur le pont de la Concorde.

## CHAPITRE VI.

### LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — LA DÉCHÉANCE.

Les abords de la Chambre étaient dégarnis de troupes. De la part de M. Odilon Barrot, M. de Courtais avait porté l'ordre à six escadrons de dragons et de hussards et au 42e de ligne de se retirer. Il n'y avait plus, pour défendre l'invasion de la Chambre, que quelques gardes nationaux. Les pelotons de cavalerie qui stationnaient encore sur les quais fraternisaient avec le peuple. Le général Bedeau, entouré de quelques officiers, se tenait dans une attitude passive devant la grille, en tête du pont. M. Thiers comprit qu'il ne serait pas plus en sûreté au palais Bourbon qu'au milieu de la place Louis XV, car le peuple ne pouvait tarder à y arriver. Néanmoins il pénétra dans l'enceinte législative pour y réparer le désordre de ses vêtements. Aussitôt il fut entouré, interpellé, questionné par un grand nombre de députés et par le président lui-même. M. Sauzet, qui fit preuve d'une faiblesse, d'une imprévoyance et d'une inintelligence si grandes durant les courts instants de cette dernière séance, ne semblait pas se douter qu'une révolution s'accomplissait. Habitué, comme tant d'autres, à nier la puissance populaire, ce servile instrument de la monarchie perdit complétement la tête le jour où elle se manifesta.

M. Thiers, qui savait à quoi s'en tenir sur les dispositions du peuple, ne s'amusa pas à satisfaire la curiosité du groupe de

députés qui le pressaient de questions. Il avait hâte de se soustraire au danger qu'il pressentait.

— Que voulez-vous? dit-il d'un ton assez brusque. La famille royale est partie, et je vous engage à en faire autant, car la marée monte, monte... et avant dix minutes vous serez culbutés, peut-être égorgés.

Cela dit, il acheva de rajuster les lambeaux de ses vêtements et se dirigea vers la porte de sortie qui débouche sur la place du palais Bourbon. Mais déjà le peuple était là. M. Thiers rebroussa chemin et tenta de s'échapper par la rue de Bourgogne. Là également le peuple était en armes et menaçant. M. Thiers se crut perdu. Un député conservateur, M. Talabot, vint à lui, le prit par le bras et s'offrit pour l'accompagner. L'ex-président du 1[er] mars refusa tout d'abord, par un sentiment honorable, cette offre généreuse; mais, cédant aux sollicitations de M. Talabot, il accepta. La Chambre étant envahie par toutes les issues, ils entrèrent tous deux dans le jardin de la présidence et parvinrent à gagner le quai par les bâtiments en construction du nouvel hôtel des affaires étrangères. Le quai était presque désert. M. Thiers ôta ses lunettes et fit tout ce qu'il put pour se rendre méconnaissable; puis il longea la Seine jusqu'au pont des Invalides. Sur le pont, des groupes de peuple étaient occupés à jeter à l'eau une foule d'objets provenant des troupes cantonnées aux Champs-Élysées. Il dut donc renoncer à traverser le fleuve en cet endroit. Accompagné de M. Talabot, il continua sa route jusqu'au pont d'Iéna, encombré également par des groupes populaires. Ce n'est qu'à la hauteur d'Auteuil que MM. Talabot et Thiers purent gagner la rive droite. Ils s'enfoncèrent dans le bois de Boulogne, où ils cheminèrent pendant quelque temps sans faire de fâcheuses rencontres. Enfin ils aperçurent une voiture : c'était un négociant de Paris qui rentrait dans la capitale. Il reconnut M. Thiers et devina sans peine pourquoi il le trouvait ainsi errant au bois de Boulogne. L'ex-président du 1[er] mars était exténué de fatigue, épuisé par le besoin, car il n'avait ni bu ni mangé depuis la veille; il était brisé par les émotions violentes, successives de la journée, et tout cela, combiné avec les inquiétudes que lui inspirait le sort de sa famille, l'avait plongé dans un tel état d'accablement qu'il pouvait à peine se soutenir. Il accepta donc avec empressement l'offre qui lui fut faite de monter en voiture jusqu'à la plus prochaine barrière, ou plutôt jusqu'aux premières barricades. Lui et M. Talabot se blottirent le mieux qu'ils purent dans le véhicule providentiel pour échapper à tous les regards investigateurs. Ils arrivèrent ainsi aux Batignolles. Là, il fallut descendre. D'énormes barricades barraient la grande rue dans toute sa largeur. MM. Thiers et Talabot se résignèrent à rentrer à pied dans Paris. Mais l'auteur des lois de septembre fut bientôt reconnu, poursuivi, harcelé et menacé de mort.

Il se mit à fuir dans une rue latérale. C'était une impasse! Que faire? la position était critique, périlleuse.

— Nous allons être massacrés, dit-il à M. Talabot, et vous serez infailliblement victime de votre dévouement à ma personne.

Chaque seconde augmentait le danger. Les cris, les vociférations, redoublaient, et déjà les fusils, les piques, brillaient à l'entrée de ce cul-de-sac. M. Talabot s'élança au-devant du péril. Il harangua cette foule et parvint à calmer ces colères déchaînées contre le ministre de Louis-Philippe. M. Thiers fut encore miraculeusement sauvé. Il reprit sa course vers la barrière; mais, assailli de nouveau, il allait peut-être tomber sous les coups d'une multitude justement irritée, lorsque des gardes nationaux intervinrent et l'arrachèrent à une mort imminente. Reconduit chez lui par la milice citoyenne, il y arriva à six heures du soir.

Certes, si quelque chose pouvait corriger les hommes et les rendre meilleurs, M. Thiers se serait abstenu sous la République de chercher à faire prévaloir de nouveau des idées et un système politique qui faillirent lui coûter la vie en quelques heures. Mais il y a des hommes qui semblent prendre à tâche de faire regretter au peuple sa mansuétude, sa générosité et sa clémence.

La Chambre des députés s'était réunie en séance publique à l'heure où elle devait se réunir dans ses bureaux. C'est à midi et demi environ que M. Sauzet ouvrit la séance. M. de Bussières, un des secrétaires, donna lecture du procès-verbal au milieu de l'inattention générale. M. Charles Laffitte, vu la gravité des circonstances, proposa à la Chambre de se déclarer en permanence; mais M. Sauzet rendit cette proposition inutile en déclarant que la séance resterait ouverte tant qu'il ne serait pas fait motion de la lever. La Chambre était inquiète, agitée, tumultueuse. Les députés attendaient des nouvelles du dehors avec la plus grande anxiété. Ils ne savaient plus ni qui était roi, ni qui était ministre, ni qui commandait la force armée. Ils ignoraient également quelles étaient les dispositions réelles de la garde nationale. Les nouvelles les plus contradictoires circulaient, et il était difficile de saisir la vérité au milieu de ce chaos. Les centres paraissaient frappés de stupeur. Le président, les traits altérés, jetait des regards désespérés sur les bancs des ministres, vides, hélas! de leurs titulaires. Les membres de l'opposition parlementaire sentaient l'ombre et la mort descendre sur eux à mesure que se levait le soleil de la grande, de la sérieuse liberté. Ils cherchaient leur chef, M. Odilon Barrot, qui, à cette heure décisive, était occupé au ministère de l'intérieur à faire jouer le télégraphe pour annoncer à la France son élévation à la présidence du conseil. Après ses infructueuses tentatives à pied ou à cheval auprès des combattants des barricades, on l'avait vu passer en calèche entouré de quelques hommes du *National* qui s'épuisaient en efforts surhumains pour faire décerner des ovations au triste chef qu'ils avaient choisi. MM. Pagnerre

et Degouve-Denuncques, huchés sur la voiture, agitaient leurs chapeaux et s'enrouaient à crier: Vive Odilon Barrot! Le peuple haussait les épaules en voyant les contorsions de ces hommes, et des huées mirent fin à cette honteuse charlatanerie, qui faisait ressembler M. Odilon Barrot, dans cet équipage, à un marchand d'orviétan. Nul ne songeait assurément à le prendre pour un triomphateur. Revenons à la Chambre.

La séance fut un instant suspendue. C'est à ce moment que M. Thiers fit au sein de l'assemblée la courte apparition mentionnée plus haut. Il était à peine sorti, que M. le président annonça l'arrivée de madame la duchesse d'Orléans. Elle avait quitté les Tuileries à l'instant où le peuple y entrait. La princesse se hâtait vers la Chambre, comme si elle eût voulu gagner de vitesse la révolution. Elle tenait le comte de Paris par la main; un aide de camp portait le duc de Chartres. Le duc de Nemours en costume d'officier général, M. Dupin, des généraux, des aides de camp, des officiers et des gardes nationaux accompagnaient cette femme courageuse qui allait tenter en faveur de son fils une conciliation du peuple et de la royauté.

Des huissiers placèrent trois chaises au pied de la tribune. Mais la chaise du milieu fut aussitôt enlevée et remplacée par un fauteuil, simulacre dérisoire de l'autre fauteuil qu'on portait à ce moment-là sur la place de la Bastille où il fut brûlé.

La duchesse d'Orléans pénétra dans l'hémicycle par la porte située en face de la tribune. Aussitôt les centres poussèrent de vives acclamations. La duchesse descendit lentement les gradins de la Chambre et vint prendre place sur le fauteuil qui lui était destiné. Le comte de Paris s'assit à droite et le duc de Chartres à gauche de la princesse; tous deux vêtus de noir, en vestes courtes, avec une collerette plissée autour du cou. Ils regardaient avec plus d'étonnement que d'inquiétude cette scène solennelle dont ils ne pouvaient comprendre ni l'importance ni la gravité. La duchesse d'Orléans portait le deuil qu'elle n'avait pas quitté depuis la mort de son mari. Son voile était relevé sur son chapeau. Sur sa figure pâle, fatiguée, on pouvoir voir encore la trace de larmes récentes. Elle s'efforçait de paraître calme et résignée : la mère cherchait à contenir les émotions de la femme. Le duc de Nemours se tenait debout devant sa belle-sœur. Un grand nombre de personnes étrangères à la Chambre avaient pénétré dans la salle à la suite de la duchesse. La plus vive anxiété était empreinte sur toutes les physionomies. Chaque minute qui s'écoulait emportait un lambeau de la monarchie, et cependant nul ne prenait la parole en faveur de cette femme et de cet enfant qui attendaient qu'on décidât de leur sort. M. Lacrosse se leva au milieu du bruit et demanda que la parole fût donnée à M. Dupin qui avait amené le comte de Paris à la Chambre.

« Je ne l'ai pas demandée, » s'écria M. Dupin.

« N'importe ! parlez ! parlez ! exclamèrent plusieurs voix. Il faut « que nous sachions à quoi nous en tenir. A la tribune ! à la tri- « bune ! »

Enlevé pour ainsi dire par une force morale, M. Dupin parut à la tribune.

« Messieurs, dit-il, vous connaissez la situation de la capitale, les « manifestations qui ont eu lieu. Elles ont eu pour résultat l'abdica- « tion de S. M. Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il « déposait le pouvoir et qu'il le laissait à la libre transmission sur « la tête du comte de Paris avec la régence de madame la duchesse « d'Orléans. » Les centres accueillent ces paroles par de chaleureuses acclamations. Les cris de : Vive le roi ! vive le comte de Paris ! vive la régente ! se font entendre.

« Messieurs, reprit M. Dupin, vos acclamations, si précieuses pour « le nouveau roi et pour madame la régente, ne sont pas les pre- « mières qui l'aient saluée ; elle a traversé à pied les Tuileries et la « place de la Concorde, escortée par le peuple, par la garde natio- « nale, exprimant ce vœu comme il est au fond de son cœur, de « n'administrer qu'avec le profond sentiment de l'intérêt public, du « vœu national, de la gloire et de la prospérité de la France. »

Après avoir prononcé cette tirade monarchique, à la grande satisfaction des conservateurs, M. Dupin descendit de la tribune. Plusieurs députés y appelèrent M. Barrot. Le président du conseil était toujours absent. M. Dupin, habitué à tous les genres d'escamotage, feignit de prendre les applaudissements des satisfaits, espèce de claqueurs officiels, pour des témoignages d'une sympathie générale en faveur de la cause qu'il plaidait. « Il me semble, dit-il de sa place, « que la Chambre, par ses *unanimes acclamations*, vient d'expri- « mer un sentiment non équivoque qui doit être constaté. »

Aussitôt d'énergiques protestations s'élevèrent et vinrent lui démontrer que rien n'était moins fondé que cette unanimité qu'il voulait faire constater.

La gauche demanda qu'on attendît M. Odilon Barrot, et l'extrême gauche proposa un gouvernement provisoire. Sans se laisser décourager ni intimider par les clameurs qui couvrirent sa voix, M. Dupin continua de sa place :

« Je demande, en attendant que l'acte d'abdication, qui nous sera « probablement remis par M. Barrot, soit parvenu, que la Chambre « fasse inscrire au procès-verbal les acclamations qui ont accompagné « ici et salué dans cette enceinte le comte de Paris comme roi des « Français, et madame la duchesse d'Orléans comme régente, sous « la garantie du vœu national. »

Ces paroles produisirent une agitation extrême, un immense tumulte, qui ne fit qu'augmenter lorsque M. Sauzet se leva à son tour pour dire :

« Messieurs, il me semble que la Chambre par ses acclamations « unanimes..... »

Il ne put achever sa phrase. Le peuple qui était dans les couloirs comprit à ces quelques mots du président qu'on voulait recommencer l'escamotage de 1830, et il fit irruption dans la salle en repoussant les huissiers qui lui barraient le passage. Des gardes nationaux, la baïonnette au bout du fusil, allèrent droit au duc de Nemours et l'interpellèrent vivement. Le prince répondit avec sang-froid. Il ne comprit pas que, dans les révolutions, les mouvements du cœur peuvent seuls subjuguer, entraîner les masses. Le peuple, qui venait lui-même s'opposer à ce qu'on décidât de son sort sans son assentiment, reflua jusqu'à l'escalier de la tribune et attendit. Cette colonne populaire était dirigée par M. Emmanuel Arago, qui s'approcha de M. Marie et le poussa à la tribune en lui disant : « Parle donc, mais parle donc. »

M. Emmanuel Arago arrivait des bureaux du *National*, où M. Merruau, venant annoncer l'abdication du roi, l'avait trouvé assis à la table de la rédaction et occupé avec un grand nombre de personnes, parmi lesquelles étaient MM. Sarrans, Bérard et Edmond Adam, à composer un gouvernement provisoire dont les noms étaient proclamés par la croisée, aux applaudissements d'une foule considérable qui stationnait dans la rue. Parmi les noms proposés se trouvait celui de M. Odilon Barrot.

Aux premiers mots d'abdication prononcés par M. Merruau, M. Emmanuel Arago avait demandé : Avec qui?

M. Merruau, ne comprenant pas cette question, répondit : « Le roi a abdiqué en faveur du comte de Paris. » M. Emmanuel Arago objecta qu'un appel devait être fait à la nation, qu'il fallait lui réserver tous ses droits, et la réunion, qu'il semblait présider, continua à s'occuper de la composition d'un gouvernement provisoire. Puis la séance fut levée, et chacun s'écria : Allons à la Chambre ! allons à la Chambre ! Tous les assistants se mirent en marche sur les pas de M. Emmanuel Arago, et ils arrivèrent au palais Bourbon assez à temps pour protester contre les malencontreuses paroles de M. Sauzet.

Sur les instances réitérées de M. Emmanuel Arago, M. Marie s'élança à la tribune. C'était en effet le moment d'appuyer ou de repousser les prétentions monarchiques. La moindre hésitation pouvait être fatale à la cause démocratique. Chaque seconde qui s'écoulait ravivait les espérances dynastiques ; déjà on posait la couronne sur la tête du petit-fils de Louis-Philippe, lorsque le peuple, par l'organe de quelques courageux citoyens, revendiqua ses droits. « C'est le peuple qui est maître ici, crièrent plusieurs voix ; c'est au peuple à se prononcer ! » Les centres poussaient des cris de désespoir. Ne pouvant obtenir le silence, M. Marie se retira derrière la tribune.

M. Dupin insista encore, mais inutilement, pour faire constater avant tout les prétendues acclamations du peuple et de la garde nationale. Il ne put se faire entendre. M. de Lamartine se leva, et de son banc il s'écria d'une voix vibrante :

— Je demande à M. le président de suspendre la séance, par le motif de respect que nous inspire la présence, au sein de la représentation nationale, de l'auguste princesse qui est ici devant nous.

— La Chambre va suspendre sa séance, répondit M. Sauzet, jusqu'à ce que madame la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés.

Un tonnerre de vociférations accueillit cette décision. A l'instant tous les députés descendirent dans l'hémicycle. A droite de la tribune, une lutte s'engagea entre des gardes nationaux et des députés conservateurs.

Le duc de Nemours, plusieurs députés et officiers de la garde nationale s'approchèrent de la duchesse d'Orléans et l'invitèrent à se retirer. Mais la princesse refusa de quitter l'Assemblée. Elle comprit sans doute qu'en partant elle emporterait avec elle la régence, et elle resta debout avec ses enfants devant la tribune, qu'occupait toujours M. Marie. M. Sauzet avait commis une maladresse, le général Oudinot essaya de la réparer :

— Je réclame de la Chambre, dit-il, un instant d'attention. On fait appel à tous les sentiments généreux. La princesse, on vous l'a dit, a traversé les Tuileries et la place de la Concorde seule, à pied, avec ses enfants, aux acclamations publiques. Si elle désire se retirer, que les issues lui soient ouvertes, que nos respects l'entourent, comme elle était entourée tout à l'heure des respects de la ville de Paris. Accompagnons-la où elle veut aller... Si elle demande à rester dans cette enceinte, qu'elle reste, et elle aura raison, car elle sera protégée par notre dévouement.

— La première mesure à prendre, répondit M. Sauzet, c'est d'inviter toutes les personnes étrangères à la Chambre à sortir de l'enceinte. La Chambre ne peut pas délibérer. Messieurs, par respect pour la Chambre et pour la constitution, veuillez vous retirer.

Les personnes à qui s'adressait cette espèce d'injonction refusèrent formellement de quitter l'enceinte législative. Quant à madame la duchesse d'Orléans, elle céda aux nouvelles invitations qui lui furent faites. Précédée du duc de Nemours et suivie de ses deux enfants, elle monta les degrés de la salle par le couloir du centre qui conduit à la porte placée au-dessous de l'horloge. Arrivée aux derniers bancs du centre gauche, elle y prit place, toujours entourée du même cortége. Les députés de l'extrême gauche s'entretenaient avec les gardes nationaux et les personnes étrangères à la Chambre, dont le nombre augmentait à chaque instant. M. Sauzet invita de nouveau ces personnes à se retirer, mais on ne tenait

aucun compte de ses prières. Le peuple se souvenait de 1830, et il surveillait cette Chambre dont il avait raison de se méfier.

M. Marie, les bras croisés sur sa poitrine, occupait toujours la tribune. Il se disposait à prendre la parole lorsque M. Odilon Barrot fit son entrée dans la salle. Il paraissait écrasé de fatigue et surtout de découragement. On lui avait fait boire la lie de la popularité. Il avait l'air abattu, car il comprenait qu'il n'était pas plus sympathique aux masses qui avaient envahi l'assemblée qu'à celles qui l'avaient repoussé dans la matinée aux barricades en lui reprochant sa honteuse défection à l'heure du banquet. Le peuple de Février n'était plus pour lui ce qu'était le peuple de 1830. On le répudiait comme un des ennemis les plus dangereux de la cause populaire. On savait que l'opposition de toute sa vie avait été stérile, qu'elle n'avait eu pour mobile que son ambition, pour stimulant qu'un misérable orgueil. Il apportait l'abdication d'un roi dont le peuple avait violemment brisé le trône, il apportait à un enfant une couronne arrachée par la force de la tête d'un vieillard. Comme ministre, il venait tenter de sauver cette monarchie qu'il avait sapée par la base comme chef de l'opposition parlementaire. Mais il était loin d'être à la hauteur de la tâche qu'il s'était imposée. Le héros des banquets réformistes, habitué à de faciles triomphes, se sentait écrasé sous un fardeau trop lourd pour ses forces. Il était là, hésitant, craintif, entouré d'un grand nombre de députés qui le pressaient de parler, et n'osant franchir pour la défense les degrés de cette tribune où il était monté tant de fois inutilement pour l'attaque. Tous les yeux se tournaient vers lui, ceux de la duchesse d'Orléans comme les autres, plus que les autres, et cet homme, dernier espoir de la régence, restait écrasé sous le sentiment de son impuissance. M. Marie prit la parole.

« Messieurs, dit-il, dans la situation où se trouve Paris, vous « n'avez pas un moment à perdre pour prendre des mesures qui « puissent avoir autorité sur la population. Depuis ce matin le mal a « fait d'immenses progrès, et si vous tardez encore à prendre des « mesures par des délibérations inutiles, vous ne savez pas jusqu'à « quel point le désordre peut aller. Il est donc urgent de prendre un « parti. Quel parti prendre? On vient de proclamer la régence de « madame la duchesse d'Orléans. Vous avez une loi qui a nommé « le duc de Nemours régent. Vous ne pouvez pas aujourd'hui faire « une régence, c'est certain, il faut que vous obéissiez à la loi.

« Cependant il faut aviser; il faut à la tête de la capitale, comme « à la tête de tout le royaume, d'abord un gouvernement imposant. « Je demande qu'un gouvernement provisoire soit constitué. Quand « ce gouvernement aura été constitué, il avisera; il pourra aviser « concurremment avec les Chambres, et il aura autorité dans ce « pays. Ce parti pris à l'instant même, il faut le faire connaître « dans Paris. C'est le seul moyen d'y rétablir la tranquillité : il ne

« faut pas, en pareil moment, perdre son temps en vains discours.
« Voici, messieurs, ma proposition : je demande que sur-le-champ « un gouvernement provisoire soit constitué. »

Ce discours fut accueilli par des applaudissements qui firent tressaillir la duchesse d'Orléans. M. Marie venait de porter un premier coup à la régence, et elle comprit que le trône de son fils était gravement ébranlé.

Entraîné par l'exemple de M. Marie, M. Crémieux monta à la tribune, se plaça près de lui, et dit :

« Dans un pareil moment, il est impossible que tout le monde soit « d'accord pour proclamer madame la duchesse d'Orléans pour « régente et M. le comte de Paris pour roi; la population ne peut « pas accepter immédiatement cette proclamation. En 1830, nous « nous sommes fort hâtés, et nous voici obligés, en 1848, de recom- « mencer. Nous ne voulons pas, messieurs, nous hâter en 1848 ; nous « voulons procéder régulièrement, légalement, fortement.

« Le gouvernement provisoire que vous nommerez ne sera pas « seulement chargé de maintenir l'ordre, mais de nous apporter ici « des institutions qui protégent toutes les parties de la population : « ce qui lui avait été promis et ce qu'il n'a pas pu trouver depuis 1830.

« Quant à moi, je vous le déclare, j'ai le plus profond respect pour « madame la duchesse d'Orléans et j'ai conduit tout à l'heure, j'ai « eu ce triste honneur, la famille royale jusqu'aux voitures qui l'em- « portent dans son voyage.

« Je n'ai pas manqué à ce devoir, et j'ajouterai que toutes les popu- « lations qui étaient répandues sur la route ont parfaitement accueilli « le malheureux roi et sa malheureuse famille.

« Mais maintenant, messieurs, la généralité de la population pari- « sienne, la fidèle garde nationale, ont manifesté leur opinion légale ; « eh bien ! la proclamation qui vous est proposée dans ce moment « violerait la loi qui est déjà portée.

« Nommons un gouvernement provisoire; qu'il soit juste, ferme, « vigoureux, ami du pays, auquel il puisse parler pour lui faire « comprendre que s'il a des droits, que tous nous saurons lui donner, « il a aussi des devoirs qu'il doit savoir remplir.

« Croyez-nous un peu, nous vous en supplions; nous sommes « arrivés aujourd'hui à ce que devait nous donner la révolution de « Juillet. Nous n'avons pas voulu le changement de quelques « hommes. Sachons profiter des événements et ne laissons pas à nos « fils le soin de renouveler cette révolution.

« Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire composé « de cinq membres. »

Souvent interrompu par les bravos des centres lorsqu'il parla de son respect pour la duchesse d'Orléans, par les cris, le tumulte des tribunes, M. Crémieux descendit de la tribune au milieu des

applaudissements de l'extrême gauche et du peuple. On approuvait ses conclusions.

M. de Genoude succéda à M. Crémieux et arracha un fleuron de plus à cette couronne mutilée qu'une majorité dynastique impuissante cherchait à retenir sur la tête d'un enfant. M. de Genoude protesta contre une régence faite sans le consentement de la nation.

« C'est une usurpation des droits du peuple, s'écria-t-il. La Chambre « ne peut pas plus nommer un gouvernement provisoire qu'une « régence. Vous ne pouvez ici que reconnaître les droits du peuple, « car tout le monde est compétent pour cela, et c'est un devoir pour « chacun de vous. Si vous ne le faites pas, c'est au peuple, qui main- « tenant est debout pour reconquérir l'égalité des droits politiques, « à nommer un gouvernement provisoire dont le devoir sera d'appe- « ler la nation.

« Ne renouvelez pas, messieurs, la faute de 1830, quand on a « nommé à l'Hôtel-de-Ville un gouvernement sans consulter la « France; car, je vous le déclare, vous appelleriez sur ce gouverne- « ment les mêmes malheurs qu'ont subis ceux qui viennent de tom- « ber, et vous dévoueriez à des calamités certaines ceux qui sont « devant vous et que vous prétendez servir. »

De violentes exclamations des centres couvrirent la voix de cet organe du parti légitimiste. Le tumulte allait croissant. Chaque instant qui s'écoulait emportait un lambeau de la monarchie. C'était une cause perdue.

M. Odilon Barrot, ce cadavre politique dont on prétendit reconstruire un homme d'Etat, se décida enfin à monter à la tribune, où il essaya de sauver son pouvoir éphémère en prononçant d'une voix sourde la harangue suivante :

« Jamais nous n'avons eu plus besoin de sang-froid et de pru- « dence! Puissiez-vous être tous unis dans un même sentiment : « celui de sauver le pays du plus détestable des fléaux, la guerre « civile. Les nations ne meurent pas; mais elles peuvent s'affaiblir « dans des dissensions intestines, et jamais la France n'a eu plus « besoin de toute sa grandeur et de toute sa force.

« Notre devoir est tout tracé. Il a heureusement cette simplicité « qui saisit toute une nation ; il s'adresse à ce qu'elle a de plus géné- « reux et de plus intime, à son courage, à son honneur.

« La couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une « femme... »

Madame la duchesse d'Orléans se leva et s'inclina. Le comte de Paris, sur l'invitation de sa mère, suivit son exemple. On crut que la princesse voulait parler, et plusieurs députés s'écrièrent : Parlez! parlez! laissez parler madame la duchesse.

M. Odilon Barrot reprit :

— Je fais un appel solennel...

— Vous ne savez ce que vous faites! lui cria M. Larochejaquelein.



Dès que M. Crémieux s'aperçut de la tendance des paroles de M. Barrot, il s'approcha de la duchesse d'Orléans.

Le comte de Paris demandait à sa mère ce que disait M. Barrot.

— Il parle pour toi, mon fils, répondit la princesse.

— Est-ce que tous parlent pour moi? reprit l'enfant.

— Non, dit tristement la duchesse, pas tous.

— Madame, dit alors M. Crémieux, ceux qui se disent vos amis vous perdent. Non, la régence aujourd'hui proclamée par la Chambre n'est pas possible. Le peuple ne l'admettra pas. C'est au peuple qu'il faut s'en remettre.

La duchesse d'Orléans, vivement émue, regardait et écoutait M. Crémieux sans répondre, peut-être aussi sans le voir, sans le comprendre.

— Voulez-vous me permettre, ajouta M. Crémieux, d'écrire quelques lignes? Puisque l'on conseille à votre altesse royale de parler et qu'elle y est décidée, voici ce que je lui propose de dire à la Chambre. La princesse fit un signe de consentement, et M. Crémieux lui passa les quelques lignes suivantes qu'il avait tracées à la hâte :

« C'est de la volonté nationale que mon fils et moi nous voulons « tenir nos pouvoirs. Nous attendons avec confiance, moi la veuve « du duc d'Orléans, mon fils orphelin, la résolution qui sera prise. « Ce qui est certain, c'est que j'élèverai mon fils dans les sentiments « les plus vifs de l'amour de la patrie et de la liberté. »

La duchesse d'Orléans prit ce papier des mains de M. Crémieux et le parcourut du regard. M. Dupin était debout derrière elle.

— Si votre altesse royale veut montrer ce papier à M. Dupin, dit M. Crémieux, son avis la rassurera.

M. Dupin jeta les yeux sur la note que tenait la duchesse, la lut et dit :

— Oui, madame, vous pouvez prononcer ces paroles.

La duchesse sourit et relut une seconde fois.

De toutes parts on persistait à lui crier : Parlez! parlez! Mais quelques députés invitèrent M. Barrot à continuer, et il reprit :

« C'est au nom de la liberté politique dans notre pays, c'est au nom « des nécessités de l'ordre surtout, au nom de notre union et de notre « accord dans des circonstances si difficiles, que je demande à tout « mon pays de se rallier autour de ses représentants, de la révolution « de Juillet. Plus il y a de grandeur et de générosité à maintenir et à « relever ainsi la pureté et l'innocence, et plus mon pays s'y dévouera « avec courage. Quant à moi, je serai heureux de consacrer mon « existence, tout ce que j'ai de facultés dans ce monde, à faire « triompher cette cause qui est celle de la vraie liberté dans mon « pays.

« Est-ce que par hasard on prétendrait remettre en question ce « que nous avons décidé par la révolution de Juillet?...

« Messieurs, la circonstance est difficile, j'en conviens; mais il y

« a dans ce pays de tels éléments de grandeur, de générosité et de « bon sens, que je suis convaincu qu'il suffit de leur faire appel pour « que la population de Paris se lève autour de cet étendard.

« Il y a là tous les moyens d'assurer toute la liberté à laquelle ce « pays a le droit de prétendre, de la concilier avec toutes les néces- « sités de l'ordre qui lui est si nécessaire, de rallier toutes les forces « vives de ce pays et de traverser les grandes épreuves qui lui sont « peut-être réservées.

« Ce devoir est simple, tracé par l'honneur, par les véritables « intérêts du pays. Si nous ne savons pas le remplir avec fermeté, « persévérance, courage, je ne sais quelles peuvent en être les consé- « quences; mais soyez convaincus, comme je le disais en commen- « çant, que celui qui a le courage de prendre la responsabilité d'une « guerre civile au sein de notre noble France, celui-là est coupable « au premier chef, celui-là est criminel envers son pays et envers « la liberté de la France et du monde entier.

« Quant à moi, messieurs, je ne puis prendre cette responsabilité. « La régence de la duchesse d'Orléans, un ministère pris dans les « opinions les plus éprouvées, vont donner plus de gages à la liber- « té; et puisse un appel au pays, à l'opinion publique dans toute sa « liberté, se prononcer alors, et se prononcer sans s'égarer jusqu'à « des prétentions rivales de la guerre civile... se prononcer au nom « des intérêts du pays et de la vraie liberté ! Voilà, quant à moi, quel « est mon avis, quelle est mon opinion ; je ne pourrais pas prendre « la responsabilité d'une autre situation. »

Voilà bien les ambitieux de toutes les époques ! Pour arriver au pouvoir avec sa coterie, M. Barrot avait provoqué dans le pays une agitation qui avait fini par amener des coups de fusil et une révolution. Cette révolution accomplie, ce ministre d'une heure avait la prétention de l'enchaîner, de lui assigner des limites, de faire tourner à son profit la victoire du peuple. Effrayé des conséquences de son propre ouvrage, il prononça, comme toujours, des phrases pompeusement vides, maladroites; il fit résonner de grands mots; il employa des arguments faux; il invoqua des choses sur lesquelles il aurait dû avoir le bon sens de se taire. Il parla de la révolution de Juillet qu'il avait escamotée, de la liberté qu'il avait trahie, de l'ordre qu'il avait troublé, de l'union, lui, l'homme exclusif par excellence. Et, au nom de toutes ces choses, il conviait le peuple à accepter la régence avec un ministère pris dans les opinions les plus éprouvées, c'est-à-dire dans le parti de la gauche dynastique dont il était le chef... Ce fut le coup de grâce de la régence.

A propos de cette tirade de M. Barrot, M. Eugène Pelletan a rapporté qu'un jour, dans les mers des Indes, le grand navigateur Albuquerque fut surpris par la tempête; le navire était désemparé, aucune main ne pouvait tenir le gouvernail ; l'équipage allait sombrer.

Un enfant dormait sur le pont, dans les bras de sa mère ; Albuquerque le saisit, l'élève au ciel la face tournée vers les éclairs : « O « Dieu, dit-il, protége-nous par l'innocence de cet enfant! »

La prière fut écoutée: la lame s'apaisa, la nue se déchira, et l'orage en désordre se replia derrière l'horizon.

M. Barrot voulait aussi élever un enfant dans ses bras pour apaiser une tempête. Mais l'orage des nations ne recule pas ainsi devant une prière ; le flot bondit toujours, et vaisseau de la dynastie, femme, enfant et pilote, tout fut submergé. Dieu exauça les vœux d'Albuquerque, le peuple se montra inexorable pour M. Barrot.

M. Larochejaquelein, qui, depuis quelque temps, se tenait prêt à succéder à M. Barrot à la tribune, prit la place de celui-ci sans trouver la moindre tentative de résistance.

« Nul plus que moi, dit M. Larochejaquelein, ne respecte et ne « sent profondément ce qu'il y a de beau dans certaines situations. « Je n'en suis pas à ma première épreuve.

« Je répondrai à M. Odilon Barrot que je n'ai pas la folle préten- « tion de venir élever ici des prétentions contraires ; non ! mais je « crois que M. Odilon Barrot n'a pas servi, comme il aurait voulu « les servir, les intérêts pour lesquels il est monté à cette tribune, en « s'avançant autant qu'il a fait.

« Messieurs, il appartient peut-être bien à ceux qui, dans le passé, « ont toujours servi les rois, de parler maintenant du pays et de par- « ler du peuple.

« Aujourd'hui vous n'êtes rien ici ; vous n'êtes plus rien ! »

Ces paroles, expression réelle de la situation, soulevèrent un tumulte extraordinaire. Les centres protestèrent par des cris furieux contre ces mots qui terminaient si violemment leur carrière politique. Ils ne voulaient pas être congédiés du même coup que la monarchie. On les vit lever les bras pour soutenir encore la voûte chancelante de l'édifice qui s'écroulait sur leur tête. M. Sauzet rappela le téméraire orateur à l'ordre.

« Quand je dis que vous n'êtes rien, reprit M. Larochejaquelein, « en vérité je ne croyais pas soulever des orages. Ce n'est pas moi, « député, qui vous dirai que la Chambre des députés n'existe plus « comme Chambre. Je dis qu'elle n'existe plus comme... Je dis, « messieurs, qu'il faut convoquer la nation, et alors... »

Le peuple coupa court à cette petite vengeance qu'exerçait, au nom de la nation, le représentant de la légitimité contre la famille d'Orléans. Pauvre peuple ! est-il donc destiné à être perpétuellement un instrument entre les mains de quelques hommes ? M. Larochejaquelein, dont les intentions étaient suspectes, malgré ses patriotiques protestations, ne put poursuivre. Une foule d'hommes armés, de gardes nationaux, d'étudiants, d'élèves de l'Ecole polytechnique, d'ouvriers, pénétrèrent dans la salle et s'élancèrent dans l'hémicycle. Les uns portaient des drapeaux, les autres étaient munis de sabres,

de fusils, de pistolets; quelques-uns avaient seulement des piques ou des barres de fer.

Cette cohorte populaire, à qui le général Gourgaud avait essayé de barrer l'entrée du palais Bourbon sous le prétexte qu'elle apporterait le trouble et le désordre le plus affreux dans l'Assemblée, qu'elle ne pourrait délibérer en présence des baïonnettes, accourait en toute hâte des Tuileries en criant : Pas de régence ! Ces combattants frémissaient d'impatience et de colère.

— Nos pères ont franchi vingt fois les portes de l'Assemblée nationale, dirent-ils au général Gourgaud, nous entrerons bien une fois dans la Chambre des corrompus.

La résistance du général Gourgaud fut vaine. La colonne populaire passa. M. Ramond de la Croisette, chef de bataillon de la garde nationale de service, sembla dire en voyant les représentants du peuple victorieux pénétrer dans l'enceinte législative : « Bravo ! c'est « la justice de Dieu qui passe ! ils l'ont bien mérité ! »

Epouvantés par cette irruption, les députés des centres, qui se tenaient prêts à étouffer la voix des orateurs républicains, se levèrent précipitamment de leurs banquettes et gagnèrent les gradins supérieurs de la Chambre. Le tumulte était à son comble. La foule armée grossissait toujours et poussait des cris violents, des menaces, des vociférations effroyables. Les tribunes avaient été envahies également, et les combattants se laissaient glisser dans la salle. De toutes parts on criait : Pas de régence ! la déchéance du roi ! la déchéance ! à bas la régence ! vive la République ! Ce dernier cri, prononcé pour la première fois dans l'enceinte législative, où se trouvaient encore réunis les derniers débris de la monarchie, augmenta le trouble et la confusion. La hampe d'un des drapeaux enlevés de la salle du trône, aux Tuileries, fut posée sur le marbre de la tribune par le capitaine Dunoyer.

M. de Girardin entra. Il venait de la place du Palais-Royal, où il avait fait d'inutiles efforts pour proclamer la régence. Bien qu'il eût donné sa démission de député, il fut s'asseoir à son banc, mais il le quitta aussitôt pour aller se placer derrière la duchesse d'Orléans, réfugiée au sommet des bancs du centre.

Elle était là, pâle, immobile, palpitante, s'attendant à être engloutie par cette marée qui montait sans cesse. Ses enfants étaient à ses côtés. Le duc de Nemours prenait des notes. Tout à coup des hommes armés se montrèrent à la porte du milieu, près de laquelle se trouvait la princesse. C'était sa seule retraite. Une lutte s'engagea entre les envahisseurs et les personnes qui entouraient le duc de Nemours, la duchesse d'Orléans et les jeunes princes. Placée au milieu de ce flux et reflux de peuple armé qui tourbillonnait en sens contraires, la mère du comte de Paris crut sentir des mains se porter sur ses épaules. Elle leva les bras pour se dégager, et ce mouvement l'ayant obligée de lâcher ses enfants, le torrent qui coulait les entraîna

loin de leur mère. Alors il y eut une horrible confusion. Jetée, par un choc d'une irrésistible impulsion, sur la porte vitrée de la salle des Pas-Perdus, la duchesse passa au travers, et, portée par la même vague, on la vit tomber suffoquée, à moitié évanouie, auprès de la porte qui conduit dans le jardin de la présidence. Saisie d'effroi, les yeux hagards, elle poussa quelques cris ; mais il n'y a nul danger, en France, pour une femme suppliante, pour une mère éplorée : on facilita sa retraite au lieu de l'entraver. La porte du jardin fut ouverte, on y poussa la duchesse, et un garde national lui glissa, par une croisée voisine, le comte de Paris. Le duc de Chartres, renversé dans le couloir, foulé aux pieds, avait été ramassé par un huissier. M. de Rémusat, prévenu chez lui de la séance de la Chambre, s'y était rendu en toute hâte. Il fut un de ceux qui protégèrent la fuite de la duchesse. Il se préoccupa aussi du jeune prince. M. de l'Espée, questeur de l'assemblée, un des plus ardents conservateurs satisfaits, administrateur et actionnaire de plusieurs chemins de fer, apprit à M. de Rémusat que le duc de Chartres était en sûreté. La princesse en fut aussitôt informée. Rassurée sur le sort de ses enfants, elle se retira dans les salons de la présidence.

Le duc de Nemours, entraîné dans un bureau de la Chambre, se laissa dépouiller de son costume militaire par des mains amies qui lui firent endosser des vêtements bourgeois pour faciliter sa fuite. Ainsi vêtu, il rejoignit la duchesse. Quelques instants après cette scène émouvante, une citadine roulait avec vitesse dans la rue de l'Université : elle emportait aux Invalides les derniers débris de la famille royale, qui n'avait plus d'autre perspective que l'exil.

A la Chambre, la tempête était déchaînée. Les banquettes des centres étaient vides, la plupart des députés avaient fui. M. Sauzet, sur l'invitation de M. de Mornay, l'un des fuyards, s'était couvert en déclarant la séance suspendue.

On peut dire que la régence est surtout tombée sous la vaniteuse niaiserie de ses partisans et faute d'un peu de courage, faute de vigueur et d'énergie chez ses défenseurs. La fuite honteuse des satisfaits, naguère si arrogants, acheva de rendre irréparable le désastre que la maladresse, l'inintelligence de M. Barrot et de ses amis avaient causé.

Un orateur étranger à la Chambre, M. Chevalier, ancien rédacteur de la *Bibliothèque historique*, escalada la tribune et tenta un suprême effort en faveur de la régence, malgré de bruyantes interruptions et de nombreux cris de : Vive la République !

« Messieurs, dit-il, croyez à la modération de mes paroles. Je viens « vous proposer le seul expédient qui puisse vous tirer d'embarras. « Si vous voulez sauver la situation, vous n'avez qu'une chose à faire. « Ecoutez-moi ! Gardez-vous de proclamer sans droit le comte de « Paris ; mais que la duchesse d'Orléans et le comte de Paris aient le « courage de se rendre sur les boulevards au milieu du peuple et de

« la garde nationale ; je réponds de leur salut. Si le peuple ne consent
« pas à lui déférer le pouvoir... la seule chose que vous ayez à faire
« dans ce moment, c'est de nous donner un gouvernement, c'est de le
« faire à l'instant même ; vous ne pouvez pas laisser toute une popu-
« lation sans magistrats, c'est là le premier besoin que vous ayez à
« satisfaire... Il faut que le comte de Paris soit porté sur le pavois aux
« Chambres.

« Si vous hésitez, vous êtes sûrs de voir proclamer la république. »

Le comte de Paris était loin déjà, et la voix de M. Chevalier fut couverte par des imprécations. « Assez ! assez ! il est trop tard ! Plus de Bourbons ! à bas les traîtres ! un gouvernement provisoire ! »

M. Dunoyer succéda à ce malencontreux orateur, et, tenant son drapeau d'une main, de l'autre élevant son sabre au-dessus de sa tête, il s'écria d'une voix forte, mais qui ne put dominer le tumulte :

« Le peuple a reconquis son indépendance et sa liberté aujourd'hui comme en 1830. Ce drapeau, pris aux Tuileries sur le trône que nous avons renversé, nous annonce qu'il n'y a plus d'autre autorité que celle du peuple et de la garde nationale... »

MM. Ledru-Rollin, Lamartine, resté jusqu'alors silencieux sur son banc, et Crémieux parurent en même temps à la tribune. M. Ledru-Rollin réclama, au nom du peuple, un instant de silence.

« Un gouvernement provisoire ! un gouvernement provisoire ! lui répondit-on. »

« Soyez tranquilles ! dit M. Mauguin, vous aurez un gouvernement provisoire. »

Des élèves de l'École polytechnique et des hommes du peuple se tenaient de chaque côté de la tribune. Dans l'hémicycle, la foule se croisait, se heurtait, en poussant des clameurs confuses. Sur les banquettes, dans les tribunes, et du centre à ses extrémités, la salle était agitée par l'ouragan de l'invasion. On aurait pu croire à une des plus orageuses séances de la Convention. Ne pouvant obtenir le silence, M. Ledru-Rollin, malgré le bruit, se décida à parler pour précipiter les événements et amener une solution.

« Au nom du peuple, partout en armes, maître de Paris, quoi qu'on
« fasse, dit-il, je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on
« est venu proposer à cette tribune. Je ne fais pas, comme vous, une
« chose nouvelle, car en 1842, lors de la discussion de la loi de régence,
« seul dans cette enceinte j'ai déclaré qu'elle ne pouvait être faite sans
« un appel au pays.

« On vient tout à l'heure de vous parler de la glorieuse révolution
« de 1830. Prenons bien garde que les hommes qui en parlent ainsi
« n'en connaissent pas le véritable esprit et ne veuillent pas surtout
« en respecter la Constitution. En 1791, dans le texte même de la Con-
« stitution, on a déclaré que l'Assemblée constituante, comprenez-le
« bien ! avec des pouvoirs spéciaux, n'avait pas le droit de faire une
« loi de régence, et qu'il fallait un appel au pays pour la faire.



« Or, messieurs, depuis deux jours nous nous battons pour le « droit. Eh bien! si vous résistez, et si vous prétendez qu'un gouver-« nement par acclamation, un gouvernement éphémère qu'emporte la « colère révolutionnaire, si vous prétendez que ce gouvernement « existe, nous nous battrons encore au nom de la constitution de 91 « qui plane sur le pays, qui plane sur notre histoire, et qui veut qu'il « y ait un appel fait à la nation pour qu'une régence soit possible.

« Pas de régence possible, ainsi qu'on vient d'essayer de l'implan-« ter d'une façon que je dirai véritablement singulière et usurpatrice.

« Comment! tout à coup, sans nous laisser délibérer, vous-même « majorité, venir briser la loi que vous avez faite contre nos efforts « en 1842! Vous ne le voudriez pas! C'est un expédient qui n'a pas de « racines dans le pays.

« Au nom du droit, du droit que dans les révolutions mêmes il faut « savoir respecter, car on n'est fort que par le droit, je proteste, au « nom du peuple, contre votre nouvelle usurpation.

« Vous avez parlé d'ordre, d'effusion de sang.

« Ah! l'effusion de sang nous touche, car nous l'avons vue d'aussi « près que personne. Eh bien! nous vous déclarons encore ceci : l'effu-« sion de sang ne peut cesser que quand les principes et le droit « seront satisfaits; et ceux-là qui viennent de se battre se battront « encore ce soir si l'on méconnaissait leurs droits.

« Au nom de ce peuple qui est tout, je vous demande quelle espèce « de garanties votre gouvernement, qu'on intronisait, qu'on essayait « d'introniser tout à l'heure, quelles garanties il nous donne? »

Les bravos, les applaudissements, interrompirent l'orateur. Un personnage, assis sur les bancs du centre, se leva et voulut protester. Mais il fut bientôt saisi et jeté hors de la salle.

« Messieurs, reprit M. Ledru-Rollin, en parlant ainsi au nom du « peuple, j'ai la prétention, je le répète, de rester dans le droit, et « j'invoque deux souvenirs : en 1815, Napoléon a voulu abdiquer en « faveur du roi de Rome, le pays était debout, le pays s'y est refusé. »

— Concluez, nous connaissons l'histoire, dit M. Berryer.

M. Ledru-Rollin jeta un regard d'une signification étrange sur l'interrupteur. Le moment n'était pas encore venu pour lui de conclure, et en voici la raison : la veille, dans une réunion des chefs du parti républicain, il avait été convenu que dans la journée du lendemain on dirigerait le peuple sur la Chambre. La place des Victoires avait été choisie comme lieu de rassemblement. C'est là que le 24, à 11 heures du matin, vinrent aboutir tous les combattants que MM. Caussidière et Charles Lagrange avaient convoqués dans la nuit et dans la matinée. Il était arrêté que M. Caussidière conduirait une colonne par le faubourg Saint-Germain, que l'on savait dégarni de troupes, pour envahir l'Assemblée par la rue de Bourgogne et la place du Palais-Bourbon, tandis que M. Lagrange, de son côté, ferait prendre les quais de la rive droite à une autre colonne qui

devait pénétrer à la Chambre par la place de la Concorde. Le plan d'attaque combiné, on avait décidé que toutes les mesures seraient prises pour que ces deux colonnes opérassent simultanément et avec ensemble l'envahissement à 2 heures moins un quart. C'était l'heure convenue. Voilà pourquoi M. Ledru-Rollin ne concluait pas. Mesurant de l'œil l'heure sur la pendule, il attendait avec impatience l'arrivée des puissants auxiliaires dont la présence devait mettre en fuite les derniers partisans de la monarchie et appuyer les conclusions arrêtées dans son esprit. Sous l'empire de cette préoccupation, au moment où l'aiguille approchait de l'heure décisive, M. Ledru-Rollin reprit:

« Aujourd'hui, le pays est debout, et vous ne pouvez rien faire « sans le consulter. Je demande donc, pour me résumer, un gouver- « nement provisoire, non pas nommé par la Chambre, mais par le « peuple; un gouvernement provisoire et un appel immédiat à une « Convention qui régularise les droits du peuple. »

C'était poser nettement la question et comme elle devait l'être.

Les anciens pouvoirs étant détruits par la révolution, il fallait élever sur leurs ruines un pouvoir nouveau. La Chambre du monopole avait cessé d'exister à l'heure même où le peuple eut reconquis ses droits, et seul le peuple vainqueur dans la capitale pouvait faire acte de légalité en déléguant provisoirement sa souveraineté à des mandataires nommés par lui en attendant que la nation tout entière fût appelée à élire ses représentants.

A mesure que le dénoûment approchait, les républicains déjà réunis dans l'enceinte législative redoublaient d'efforts. Ils étaient triomphants, et ils pouvaient d'autant mieux tout obtenir que nul à la Chambre n'osa les combattre. Les minutes étaient précieuses cependant. Il ne fallait pas laisser aux passions généreuses le temps de se refroidir et de s'éteindre. Il était urgent qu'une force imposante tranchât la question. M. de Lamartine, qui était resté à la tribune, fut invité à prendre la parole.

L'illustre poëte, après avoir contemplé cette catastrophe si soudaine qu'elle ne laissait même pas le temps d'en mesurer la profondeur, n'hésita pas à se prononcer en faveur de l'établissement d'un gouvernement provisoire et contre une régence que repoussait un peuple déchaîné et victorieux. Avec cette vigueur d'esprit qui est l'apanage des intelligences supérieures, il avait envisagé la situation sous toutes ses faces, et il avait compris qu'à cette heure suprême un gouvernement fort, s'appuyant sur le peuple, pouvait seul dominer la crise, sauver la France de la guerre civile et de l'anarchie. Pouvait-on d'ailleurs soutenir une régence abandonnée de tous ? La famille royale était en fuite, la majeure partie des députés dynastiques et les ministres avaient disparu, l'armée et la garde nationale avaient embrassé la cause populaire : Paris était donc au pouvoir du peuple. M. de Lamartine fit signe qu'il voulait parler. Les applau-

dissements éclatèrent, et de tous côtés on cria : Vive Lamartine !

« Messieurs, dit-il, je partage aussi profondément que qui que ce « soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette « enceinte en voyant un des spectacles les plus touchants que puis- « sent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste « se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu « d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple. »

Interrompu par quelques clameurs, M. Lamartine reprit :

« Je demande à répéter ma phrase et je prie d'attendre celle qui « va la suivre. Je disais, messieurs, que j'avais partagé aussi profon- « dément que qui que ce fût dans cette enceinte le double sentiment « qui l'avait agitée tout à l'heure. Et ici je ne fais aucune distinction, « car le moment n'en veut pas, entre la représentation nationale et « la représentation des citoyens, de tout le peuple, et, de plus, c'est « le moment de l'égalité, et cette égalité ne servira, j'en suis sûr, « qu'à faire reconnaître la hiérarchie de la mission que des hommes « spéciaux ont reçue de leur pays pour donner, non pas l'apaisement, « mais le premier signal du rétablissement de la concorde et de la « paix publique.

« Mais, messieurs, si je partage l'émotion qu'inspire ce spectacle « attendrissant des plus grandes catastrophes humaines, si je partage « le respect qui vous anime tous, à quelque opinion que vous appar- « teniez, dans cette enceinte, je n'ai pas partagé moins vivement le « respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours « pour redresser un gouvernement perfide et pour rétablir sur une « base désormais inébranlable l'empire de l'ordre et l'empire de la « liberté.

« Messieurs, je ne me fais pas l'illusion qu'on se faisait tout à « l'heure à cette tribune ; je ne me figure pas qu'une acclamation « spontanée arrachée à une émotion et à un sentiment publics puisse « constituer un droit solide et inébranlable pour un gouvernement « de trente-cinq millions d'hommes.

« Je sais que ce qu'une acclamation proclame, une autre acclama- « tion peut l'emporter, et, quel que soit le gouvernement qu'il plaise « à la sagesse et aux intérêts de ce pays de se donner dans la crise « où nous sommes, il importe au peuple, à toutes les classes de la « population, à ceux qui ont versé quelques gouttes de leur sang dans « cette lutte, d'en cimenter un gouvernement populaire, solide, iné- « branlable enfin.

« Eh bien ! messieurs, comment le faire ? comment le trouver « parmi ces éléments flottants, dans cette tempête où nous sommes « tous emportés, et où une vague vient surmonter à l'instant même la « vague qui vous a apportés jusque dans cette enceinte ? comment « trouver cette base inébranlable ? en descendant dans le fond même « du pays, en allant extraire, pour ainsi dire, ce grand mystère du « droit national, d'où sort tout ordre, toute vérité, toute liberté.

« C'est pour cela que, loin d'avoir recours à ces subterfuges, à ces « surprises, à ces émotions, dont un pays, vous le voyez, se repent « tôt ou tard, lorsque ces fictions viennent à s'évanouir, en ne lais- « sant rien de solide, de permanent, de véritablement populaire et « d'inébranlable sous les pas du pays ; c'est pour cela que je viens « appuyer de toutes mes forces la double demande que j'aurais faite « le premier à cette tribune si on m'avait laissé monter au commen- « cement de la séance, la demande d'abord d'un gouvernement, je « le reconnais, de nécessité, d'ordre public, de circonstance, d'un « gouvernement qui étanche le sang qui coule, d'un gouvernement « qui arrête la guerre civile entre les citoyens. »

Un des hommes du peuple, debout dans l'hémicycle, remit son sabre dans le fourreau en disant : Bravo ! bravo ! plus de royauté !

M. Lamartine continua :

« D'un gouvernement qui suspende ce malentendu terrible qui « existe depuis quelques années entre les différentes classes de « citoyens, et qui, en nous empêchant de nous reconnaître pour un « seul peuple, nous empêche de nous aimer et de nous embrasser.

« Je demande donc que l'on constitue à l'instant, du droit de la « paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du peuple qui « peut être affamé du glorieux travail qu'il accomplit depuis trois « jours, je demande que l'on constitue un gouvernement provisoire... « un gouvernement qui ne préjuge rien, ni de nos ressentiments, ni « de nos sympathies, ni de nos colères sur le gouvernement définitif « qu'il plaira au pays de se donner quand il aura été consulté. Je « demande donc un gouvernement provisoire. »

— Les noms des membres du gouvernement provisoire ! cria-t-on de toutes parts.

On avait hâte d'en finir avec les discours, et plusieurs personnes présentèrent une liste à M. de Lamartine.

M. de Lamartine fit signe de la main qu'il voulait continuer.

« Attendez ! Ce gouvernement provisoire aura pour mission, selon « moi, pour première et grande mission, d'établir la trêve indispen- « sable, la paix publique entre les citoyens ; secondement, de prépa- « rer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer le pays tout « entier et pour le consulter, pour consulter la garde nationale « tout entière, le pays tout entier, tout ce qui porte dans son titre « d'homme les droits du citoyen.

« Un dernier mot : les pouvoirs qui se sont succédé depuis cin- « quante ans... »

A ce moment M. de Lamartine fut interrompu par un violent tumulte qui éclata dans les parties supérieures de la salle. On entendait résonner des coups de crosse de fusil. C'étaient les colonnes attendues par M. Ledru-Rollin, qui enfonçaient les portes des tribunes publiques faisant face à la tribune des journalistes et qui faisaient irruption dans l'hémicycle par les couloirs. Les portes volèrent

en éclats et les combattants envahirent l'enceinte législative en criant : A bas la Chambre ! pas de députés! Vive la République.

M. Sauzet, qui était resté au fauteuil, réclama le silence en agitant violemment sa sonnette ; mais, les clameurs redoublant d'intensité en proportion de ses efforts pour les dominer, il déclara la séance levée.

Un des combattants nouvellement arrivés dans les tribunes se pencha sur la rampe et abaissa son fusil dans la direction du bureau.

— Ne tirez pas ! ne tirez pas ! cria-t-on avec force, c'est M. de Lamartine qui parle !

L'homme du peuple, sur les instances de ses camarades, releva son arme. Mais M. Sauzet, qui avait remarqué cette démonstration hostile, disparut sous son bureau comme si la terre se fût entr'ouverte sous ses pieds. Une lâcheté termina la vie politique de ce patron de toutes les mesures réactionnaires de la monarchie.

Cette brusque disparition du président, à la moindre apparence d'un danger sérieux, fit évanouir la dernière lueur d'existence de la Chambre des députés. Elle mourut comme elle avait vécu, honteusement.

Un long cri s'éleva pour demander un autre président. M. Dupont (de l'Eure) fut désigné. Le peuple s'agitait au milieu des décombres de l'Assemblée législative dispersée, renversée par la tempête révolutionnaire. Et M. de Lamartine, toujours à la tribune, bravant les éclats de la foudre populaire comme un superbe dominateur, concentrait toute la puissance de sa parole pour apaiser cette foule mugissante. M. Dupont (de l'Eure), ce vénérable patriarche de la démocratie, fut porté au fauteuil, soutenu par M. Carnot. M. de Lamartine, le front ruisselant de sueur, luttait avec la vigueur d'un athlète, avec toute l'énergie d'une indomptable volonté pour calmer les fureurs du torrent qui montait et l'enveloppait. Conjurations, prières, supplications, apostrophes véhémentes, tout fut inutile.

— Les noms ! les noms du gouvernement provisoire ! hurlait la foule.

Et chaque fois que M. de Lamartine lançait quelques mots à ce peuple frémissant, encore enivré de l'odeur de la poudre et de l'ardeur du combat, il y avait recrudescence de tumulte. Les interpellations, les bravos, les cris de réprobation, tout cela se croisait, se confondait avec le bruit des armes et produisait un bruit assourdissant, indéfinissable. Chaque combattant semblait être saisi de vertige. Ce n'était ni de la fièvre, ni du délire, mais une exaltation causée par l'ivresse du triomphe, quelque chose de nerveux qui se traduisait par des élancements de patriotisme, par des spasmes de liberté, par un débordement ou plutôt par une explosion de passions longtemps comprimées..

Sur le bureau, dans les tribunes, sur les banquettes, dans l'hémicycle où les lettres étaient représentées par MM. Alexandre

Dumas, Arsène Houssaye et Gabriel Laviron, dans les couloirs, au dedans comme au dehors de la salle, tout était action, cris, combat, menaces, applaudissements, murmures, acclamations. Quelles études du cœur humain contenait ce drame révolutionnaire !

M. de Lamartine profita d'une éclaircie pour dire :

« Messieurs, la proposition qui a été faite, que je suis venu sou-« tenir et que vous avez consacrée par vos acclamations à cette tri-« bune, elle est accomplie. Un gouvernement provisoire va être « proclamé nominativement. »

Bravo ! vive Lamartine ! cria-t-on. Nommez les membres ! nommez-les !

M. Dupont (de l'Eure) lut quelques noms ; mais sa voix était si faible et l'agitation si grande, qu'il fut impossible de saisir ses paroles. Pour la centième fois, peut-être, M. de Lamartine, retiré derrière la tribune, réclama le silence.

« Si vous voulez que les membres du gouvernement provisoire, « dit-il, acceptent la mission que vous leur avez confiée, il faut au « moins que la proclamation en soit faite. Notre honorable ami « M. Dupont (de l'Eure) ne peut se faire entendre au milieu de ce « bruit. »

— Il faut qu'on sache que le peuple ne veut pas de royauté, dit un citoyen d'un ton menaçant et impérieux. La république !

— Assis ! assis ! exclamèrent les combattants. Délibérons immédiatement. Allons nous asseoir ! prenons la place des vendus ! dirent les uns ; des ventrus, ajoutèrent les autres ; des corrompus ! des satisfaits ! répéta-t-on de toutes parts. Ce fut pendant quelques instants un véritable feu croisé d'épithètes énergiques qui provoquèrent de frénétiques applaudissements. Les hommes du peuple, les élèves de l'Ecole polytechnique, les étudiants, les gardes nationaux, qui étaient jusque-là restés debout dans l'hémicycle ou pressés sur les marches de la tribune ou du bureau, prirent place en riant et en criant sur les bancs des ministres et des députés du centre, pour assister et procéder à une délibération régulière. Un combattant agitait un drapeau en criant : Plus de Bourbons ! un gouvernement provisoire et ensuite la république ! — Oui, à bas les Bourbons ! reprit avec force un autre combattant. Les cadets comme les aînés ! — De jolis cadets ! dit un homme du peuple. Et M. de Larochejaquelein, voulant aussi placer son mot et venger la légitimité, s'écria : — Ils ne l'auront pas volé ; c'est un prêté pour un rendu. Cette misérable boutade fut tout ce qu'osa se permettre le parti légitimiste. C'est dans l'ombre, quand le peuple n'est plus armé pour la lutte, que travaillent les partisans de la branche aînée des Bourbons.

Au moment où M. de Lamartine descendait de la tribune sous les cris de : Vive la République ! une belle fille du peuple, brandissant un sabre, tendit la main à M. Arsène Houssaye et le pria de lui montrer l'auteur des *Girondins*. M. Houssaye la présenta à M. de Lamar-

tine. Elle rougit, et, ne sachant que répondre aux quelques mots flatteurs du poëte, elle souleva avec fierté ses seins émus. On aurait pu croire à l'apparition de la France future montrant ses mamelles au nouveau monde. Voici comment M. Arsène Houssaye a enregistré dans *l'Artiste* cette scène originale qu'il a en quelque sorte symbolisée :

« Dans sa république Platon voulait que les femmes secouassent le joug imprimé sur elles par Dieu même. « Comme les filles de Sparte, « elles lutteront toutes nues dans les gymnases, elles iront à la « guerre, elles accompliront toutes les œuvres réservées jusqu'ici « aux hommes. » Qui sait si ce beau paradoxe de la république impossible de Platon ne deviendra pas une vérité? Aujourd'hui tout le monde a fait sa révolution sur la terre, hormis les femmes; peut-être déploieront-elles plus tard leur bannière.

« Du reste, on a vu, le 23 et le 24 février, des femmes devant chaque danger. A la Chambre des députés, une belle fille, Jeanne d'Arc des barricades, est entrée avec nous, armée d'un grand sabre, et a chassé devant elle trois ou quatre députés conservateurs, tout en offrant sa main à Cantagrel, à G. Laviron, à Hetzel, à Bocage, à nous tous qui votions pour la république, armés du mandat de la destinée.

« Elle demanda Lamartine et s'inclina devant lui. Elle était belle, forte, gaie, triomphante : c'était comme une apparition de la France républicaine. »

*Le Moniteur* a reproduit une partie des paroles prononcées dans cette séance tempêtueuse; mais ce qu'il n'a pu ni saisir ni rendre, c'est la physionomie de ce peuple irrité, à l'attitude altière, au geste impérieux, à la voix menaçante, laissant déborder avec une joie farouche ses passions les plus effrénées et nommant ses magistrats, comme la brutale Sparte, en poussant de sauvages mugissements. Ce qui serait l'écueil du pinceau le plus habile, c'est l'ensemble de ce tableau émouvant où tous les éléments du corps social, réunis dans un étroit espace, et représentant la nation, semblaient n'avoir qu'une tête, qu'un bras, qu'un cœur pour lancer l'anathème sur le pouvoir oppresseur que l'on avait brisé et proclamer l'affranchissement de la France. Ce qui est indescriptible ce sont les péripéties de ce drame effrayant et sublime, dont le dénoûment fit frémir la vieille Europe monarchique et apprit aux peuples comment une nation courageuse inaugure le règne de la liberté et procède à l'égard de la tyrannie.

Il y a des temps décisifs dans la vie des nations, il y a des moments où les minutes sont précieuses : malheur aux peuples qui ne savent pas les mettre à profit! La moindre hésitation chez les combattants rassemblés à la Chambre des députés pouvait raviver bien des espérances, donner de l'audace aux vaincus. Toute faiblesse des vainqueurs eût été fatale. Ils le comprirent et les ennemis de la liberté furent momentanément écrasés.

Sous l'empire d'une méfiance légitime, les délégués du peuple persistaient à demander qu'on proclamât la république. « La république! la république! criaient les combattants en agitant leurs « armes. » C'est en vain que M. Dupont (de l'Eure) tenta de nouveau de soumettre les noms de MM. de Lamartine, Arago, Ledru-Rollin, Marie, à l'approbation du peuple. Des voix formidables réclamaient toujours la république. Enfin quelques citoyens proposèrent de faire crier : Vive la République! aux membres du gouvernement provisoire avant de sanctionner leur nomination.

« Nous voulons un gouvernement provisoire sage, modéré, pur de « sang! disaient-ils; mais nous voulons la république. »

Ce qui dominait dans cette séance, c'était la crainte d'un escamotage dans le genre de celui qui fut opéré en 1830.

M. de Lamartine, accablé de fatigue, portant encore sur son visage l'empreinte d'une indisposition récente, se retira dans la salle des Pas-Perdus accompagné d'un grand nombre de citoyens, parmi lesquels étaient M. Bocage et M. Hetzel, éditeur de publications pittoresques, et qui joua un certain rôle dans cette journée. Plus tard il fut nommé secrétaire général au ministère des affaires étrangères.

Après le départ de M. de Lamartine, M. Ledru-Rollin parut à la tribune. Comprenant toute la gravité de l'acte qui s'accomplissait, il voulait éviter des malentendus fâcheux, des surprises dangereuses, et procéder avec une apparence légale à la proclamation d'un gouvernement provisoire. Des noms peu sympathiques à la cause populaire avaient été présentés et de nombreuses réclamations s'étaient élevées. Il fallait donc éviter avant tout des réclamations ultérieures, et profiter de la présence des démocrates dans l'Assemblée pour éloigner les ambitieux sans cœur qui cherchaient à exploiter la victoire du peuple au profit de leur élévation.

« Messieurs, dit M. Ledru-Rollin, dans les circonstances comme « celles où nous sommes, ce que tous les citoyens doivent faire, c'est « d'accorder silence et de prêter attention aux hommes qui veulent « constituer les représentants. En conséquence, écoutez-moi! Nous « allons faire quelque chose de grave. Il y a eu des réclamations « tout à l'heure. Un gouvernement provisoire ne peut pas se nommer « d'une façon légère. Voulez-vous me permettre de vous lire les « noms qui semblent proclamés par la majorité ?

« A mesure que je vous lirai les noms, suivant qu'ils vous con- « viendront ou qu'ils ne vous conviendront pas, vous crierez *oui* ou « *non;* et, pour faire quelque chose d'officiel, je prie MM. les sténo- « graphes du *Moniteur* de prendre note des noms à mesure que je « les prononcerai, parce que nous ne pouvons pas présenter à la « France des noms qui n'auraient pas été approuvés par vous. »

Et M. Ledru-Rollin lut successivement les noms suivants, qui furent accueillis par d'unanimes acclamations, sauf cependant les

noms de MM. Marie et Garnier-Pagès, qui donnèrent lieu à de graves contestations :

MM. Dupont (de l'Eure);
François Arago;
Ledru-Rollin;
Lamartine;
Crémieux;
Marie....
Garnier-Pagès.....

Le nom de M. Marie, quoique repoussé par des non! non! furieux, fut maintenu; mais au nom de M. Garnier-Pagès, prononcé par M. Ledru-Rollin, des protestations s'élevèrent. « Pas de Garnier-Pagès! cria la foule. Il est mort le bon! » Le nom de M. Garnier-Pagès fut donc rayé de la liste. Ce devoir rempli, M. Ledru-Rollin demanda à ajouter un dernier mot.

« Le gouvernement provisoire qui vient d'être nommé, dit-il, a de « grands, d'immenses devoirs à remplir. On va être obligé de lever la « séance pour se rendre au centre du gouvernement, et prendre toutes « les mesures nécessaires pour que l'effusion du sang cesse, afin que « les droits du peuple soient consacrés. »

Aussitôt des cris s'élevèrent de toutes parts : A l'Hôtel-de-Ville! à l'Hôtel-de-Ville! vive la République!

En temps de révolution, les hommes sont soupçonneux :

« Vous voyez, dit un élève de l'École polytechnique, qu'aucun des membres de votre gouvernement provisoire ne veut la république! Nous serons trompés comme en 1830. »

Il est à remarquer que ce triste souvenir de 1830 revenait sans cesse à l'esprit des combattants. En réponse au doute exprimé par cet élève de l'Ecole polytechnique, doute que justifiait le silence des membres du gouvernement provisoire, un combattant monta sur le marbre de la tribune et s'écria en brandissant son arme : « Vive la République! partons pour l'Hôtel-de-Ville! » Vive la République! répéta la foule en s'élançant sur les pas de M. Ledru-Rollin qui se retirait. Plus de liste civile! Plus de royauté!

Déjà la salle était à moitié dégarnie lorsqu'un homme du peuple appela l'attention sur le grand tableau placé au-dessus du bureau et derrière le fauteuil de la présidence, qui représentait la prestation du serment de Louis-Philippe à la Charte. Déchirons-le! hurla la phalange révolutionnaire. Et des combattants, le sabre au poing, la baïonnette au bout du fusil, s'apprêtèrent à mettre en lambeaux cette triste page de notre histoire.

« Attendez, s'écria un ouvrier armé d'un fusil double, je vais tirer sur Louis-Philippe. »

Au même instant un coup de feu éclata : la balle frappa le portrait droit au cœur au milieu du grand cordon. Cette exécution en effigie provoqua, comme aux Tuileries, un tonnerre de bravos. C'était un

commencement de dévastation. Un autre ouvrier, Théodore Six, s'élança immédiatement à la tribune et prononça ces mots :

« Respect aux monuments! respect aux propriétés! Pourquoi détruire? pourquoi tirer des coups de fusil sur ces tableaux? Nous avons montré qu'il ne faut pas malmener le peuple; montrons maintenant que le peuple sait respecter les monuments et honorer sa victoire! »

Ces paroles, prononcées avec énergie et une véritable éloquence, furent couvertes d'applaudissements.

Voilà le peuple français! terrible dans le combat, mais bon, généreux après la victoire, écoutant la voix de la raison de quelque part qu'elle vienne, et mettant autant d'empressement à réparer une faute qu'à la commettre. Toutes les fois qu'on saura trouver l'âme de ce peuple, s'adresser à ses généreux instincts, il n'y a rien de grand, rien de juste, d'équitable, qu'on ne puisse lui demander et en obtenir. La courte harangue de Théodore Six mit fin à l'orageuse séance de la Chambre des députés.

---

## CHAPITRE VII.

L'HÔTEL-DE-VILLE. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE.

C'en était fait de la monarchie de Juillet : son règne venait de finir. Il avait suffi d'une démonstration énergique de quelques républicains pour mettre en fuite les préconisateurs de la régence, les partisans de la forme monarchique. C'est là un fait qui sera éternellement à la honte de quelques hommes qui, plus tard, se ruèrent de nouveau sur le pouvoir : la régence, à l'heure suprême, n'eut pas de défenseurs! Mais, le danger passé, les fuyards revinrent à la charge, et furent pour la république ce qu'ils avaient été pour la monarchie : de perfides amis, à défaut de courage pour se déclarer ouvertement ses ennemis. Vienne une nouvelle tempête, et ils donneront une fois de plus à la France le spectacle honteux d'hommes sans cœur, abandonnant le navire alors que seuls ils devraient le sauver du naufrage. Quel nom donner aux téméraires qui attirent la foudre sur l'édifice social et qui se sauvent lorsqu'elle éclate? Quand on a l'audace de défier, de provoquer incessamment le peuple, on devrait




GARDE RÉPUBLICAINE DE L'HÔTEL DE VILLE.

15 mai 1848. | mars à avril 1848.

au moins avoir le courage de le combattre alors qu'il descend dans la lice.

Le gouvernement provisoire nommé par le peuple se mit en devoir de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, le siége naturel de tout pouvoir révolutionnaire. M. Dupont (de l'Eure), soutenu par M. Crémieux, fut porté dans un cabriolet: son grand âge ne lui permettait pas de faire le trajet à pied. M. Ledru-Rollin rejoignit M. de Lamartine dans la salle des Pas-Perdus, et tous deux, entourés d'un grand nombre de combattants, précédés d'un tambour et de drapeaux, se dirigèrent à pied, par les quais de la rive gauche, vers la Maison Commune. M. Ledru-Rollin marchait en tête avec quelques fidèles; venait ensuite M. de Lamartine, appuyé sur le bras de M. Hetzel, et accompagné de MM. Laverdan et Cantagrel, rédacteurs de la *Démocratie pacifique*. M. de Lamartine était très-pâle, il avait l'air ému et souffrant. Lorsque le cortège fut arrivé devant la caserne du quai d'Orsay, où le 8e dragons était rentré, M. de Lamartine demanda un verre de vin. On le lui apporta. Le poëte y trempa ses lèvres et dit en élevant le verre au-dessus de sa tête: « Amis, voici le banquet. » Des bravos, des applaudissements, saluèrent ce souvenir accordé au banquet qui avait amené et qui inaugurait la révolution; puis on continua sa route vers l'Hôtel-de-Ville, ces Tuileries du prolétaire. Chemin faisant, M. de Lamartine, se rappelant les quelques gouttes de vin qu'il venait de boire, se pencha à l'oreille de M. Ledru-Rollin et dit en riant :

— C'est du vinaigre!

— Ce n'est pas étonnant, répondit M. Ledru-Rollin, nous marchons au calvaire.

L'Hôtel-de-Ville, c'est le palais du peuple, du peuple libre et vainqueur, bien entendu. C'est là qu'il court tout d'abord après chaque victoire remportée sur ses ennemis; c'est là qu'il siége, qu'il trône tant que dure sa puissance. Aussi, le 24 février, s'était-il rendu maître de l'Hôtel-de-Ville à l'heure même où Louis-Philippe était chassé des Tuileries. Mais, avant de décrire le spectacle saisissant qu'offrait la place de l'Hôtel-de-Ville, avant de raconter les scènes bizarres, terribles, qui se passaient à l'intérieur, il importe de faire connaître à la suite de quelles circonstances les principaux acteurs avaient été amenés à y prendre part.

M. de Maleville, quoique prévenu dans la matinée, comme ses collègues de la gauche, de se rendre chez M. Thiers pour y discuter la formation d'un cabinet, n'avait pu se trouver au rendez-vous. Soit qu'il eût été empêché par les barricades d'aller de la rue de l'Université, où il demeurait, à la place Saint-Georges où est situé l'hôtel de M. Thiers, soit tout autre motif, il ne parut aux Tuileries qu'entre midi et une heure. Le roi avait déjà abdiqué. Sur les marches du palais, M. de Maleville rencontra M. de Girardin qui, un papier à la main, se rendait sur la place du Palais-Royal annoncer

aux combattants que la régence était confiée à madame la duchesse d'Orléans.

— On vous cherche partout, dit le rédacteur en chef de la *Presse* à M. de Maleville. Il faut vous rendre immédiatement au ministère de l'intérieur. M. Odilon Barrot désire vous voir à ce poste, et je vous engage à y courir sans perdre de temps.

M. de Maleville ne pénétra donc pas aux Tuileries où sa présence était inutile. Il rebroussa chemin et se rendit au ministère de l'intérieur. M. Antoine Passy le reçut et le conduisit auprès de M. Duchatel. L'ex-collègue de M. Guizot, en proie à une agitation extrême, était dans les salons de l'hôtel ministériel avec sa femme et ne sachant trop que faire.

En l'apercevant, M. de Maleville s'écria : « Que faites-vous ici? Vous ignorez donc ce qui se passe? Comment n'êtes-vous pas parti ? »

— Je vous attendais, répondit M. Duchatel.

— Eh bien ! me voici, et vous allez partir, reprit M. de Maleville. D'un instant à l'autre l'hôtel peut être envahi, et, dans l'état d'exaspération où se trouve le peuple, vous pourriez être victime de sa colère et compromettre la sûreté de toutes les personnes qui se trouvent ici.

M. Duchatel fit quelques objections ; mais M. de Maleville ne voulut rien entendre. Il insista pour un départ immédiat. C'était prudent et sage, car, dans le cas probable d'une invasion populaire, la présence de M. Duchatel pouvait produire chez les combattants une exaspération dont les conséquences eussent été déplorables. Il n'est pas douteux que si MM. Guizot, Duchatel ou Hébert, ces éternels ennemis du peuple, ces partisans de la résistance à outrance, étaient tombés entre les mains de certains combattants le 24 février, alors que les cadavres de leurs frères parsemaient encore les rues de la capitale, ils n'en seraient pas sortis vivants. Telle était du moins l'opinion de M. de Maleville. M. Duchatel, visiblement troublé, inquiet, comprenait parfaitement qu'un danger sérieux le menaçait, mais il se trouvait dans une situation perplexe : rester au ministère l'épouvantait, et sortir, affronter dans la rue ce peuple qu'il avait tant de fois insulté, bravé du haut de la tribune, qu'il avait fait massacrer, fusiller, mitrailler sans pitié, l'épouvantait plus encore. M. de Maleville cependant voulait à tout prix se débarrasser de ce gênant voisin, dont le séjour au ministère de l'intérieur faisait craindre, avec raison, une collision sanglante et d'affreux massacres dans l'hypothèse d'un envahissement de l'hôtel où on ne pouvait songer à la résistance. Les alarmes de M. de Maleville augmentèrent celles de M. Duchatel, qui dut se résigner à fuir. Préalablement il fit prévenir à l'hôtel de l'instruction publique, situé presque en face du ministère de l'intérieur, M. de Salvandy, le moins coupable assurément des membres du cabinet du 29 octobre. M. de Salvandy arriva, et ces deux ex-ministres d'une monarchie qui s'écroulait abandonnèrent

définitivement leurs hôtels ministériels à l'heure même où Louis-Philippe quittait les Tuileries. Le ministère de l'intérieur est relié au ministère du commerce par une porte de communication. C'est par là que MM. Duchatel et de Salvandy s'échappèrent pour gagner la rue Saint-Dominique, dont les abords presque déserts rendirent leur fuite moins périlleuse que par la rue de Grenelle-Saint-Germain. M. Duchatel était tellement ému, qu'il fallut le soutenir pour l'aider à franchir le passage qui communique du ministère de l'intérieur au ministère du commerce.

— Il faut donc quitter Paris ? dit-il tristement.

— Non pas seulement Paris, répondit M. de Maleville, mais la France.

Quelques jours après, on vint demander à M. François Arago, ministre de la marine, l'autorisation de faire passer M. Duchatel à l'étranger sur un bâtiment de l'État. La réponse de M. François Arago ne pouvait être douteuse ; mais il appela son frère Étienne, et lui soumit la demande qui lui avait été faite en faveur de l'ex-ministre de l'intérieur. En 1836, après l'incendie du Vaudeville, dont M. Etienne Arago était directeur, M. Duchatel avait donné le privilége du théâtre incendié à une autre personne. C'est ce qui explique pourquoi M. François Arago voulut montrer à son frère la faveur que l'on réclamait pour M. Duchatel. M. Etienne Arago répondit aussitôt : « Je suis sûr que tu as accordé le passage et je t'en remercie. »

Voilà comment se vengèrent les républicains.

C'est quelques instants après le départ de M. Duchatel du ministère de l'intérieur que M. Odilon Barrot y arriva pour faire servir le télégraphe à la satisfaction de son orgueil. MM. Garnier-Pagès et Gustave de Beaumont l'accompagnaient. Se voyant débordé par le mouvement, menacé d'être renversé du pouvoir dont il n'avait pas encore eu le temps de prendre possession, M. Odilon Barrot s'y cramponnait, s'y fortifiait en s'appuyant sur les radicaux constitutionnels qui, à leur tour, employaient toute leur influence à consolider le pouvoir entre les mains de M. Barrot afin de paralyser les efforts des républicains fidèles à leur drapeau. De là ces jongleries dans la rue, ces congratulations réciproques, ces hypocrites avances faites à M. Garnier-Pagès, notamment, qui avait accepté le portefeuille des finances sous la présidence de M. Barrot, et par conséquent sous la régence qu'il proclama avec toute l'ardeur d'un homme plaidant sa propre cause. Qu'importait aux radicaux constitutionnels la forme gouvernementale? Le dernier terme de leurs espérances était le pouvoir. Pour y arriver, ils s'étaient officiellement ralliés à la monarchie, ils avaient élaboré ce fameux manifeste lancé en 1846 par M. Carnot, afin que nul n'ignorât qu'ils acceptaient la Charte, la royauté, la dynastie d'Orléans et l'hérédité dans cette dynastie. Hommes sans foi, sans stoïcisme, on les vit déserter la cause populaire,

se retirer d'une lutte qui leur semblait devoir durer trop longtemps encore au gré de leur ambition. Avides de dignités, impatients de monter à l'assaut du pouvoir, ils crurent hâter l'heure de leur avénement et se rendre possibles sous la monarchie en cessant de poursuivre le triomphe des principes démocratiques, en abjurant en quelque sorte des antécédents auxquels ils devaient de jouir dans le pays d'une certaine influence. Mais lorsqu'ils eurent résolu de faire servir à leur élévation, d'exploiter au profit de leur fortune, la position qu'ils avaient conquise par de faux semblants de puritanisme, ils durent subir les conséquences de leur coupable conduite. Se traîner à la remorque de la gauche dynastique devint pour eux une nécessité de la fausse situation dans laquelle ils s'étaient placés. Répudiés par le parti républicain qu'ils avaient trahi, ils furent contraints de faire cause commune avec les membres de l'opposition parlementaire pour ne pas se trouver isolés. Ce ne fut donc nullement par sympathie que les hommes du *National* prêtèrent leur concours aux défenseurs de la dynastie. Si au 24 février on a vu M. Garnier-Pagès se ranger docilement sous la bannière de la régence; si la veille M. Marrast avait envoyé quelques hommes décerner une ovation à M. Barrot; si, dans la matinée, MM. Pagnerre et Degouve-Denuncques s'étaient montrés dans une burlesque attitude sur la voiture du président du conseil; si enfin, en dernier ressort, M. Barrot avait été compris sur la liste du gouvernement provisoire arrêtée au *National*, c'était dans le but unique d'empêcher le parti démocratique, représenté par la *Réforme*, de s'emparer du pouvoir. La polémique engagée entre ces deux journaux à la suite de la publication de la brochure de M. Carnot, qui fut le signal de la défection des membres de l'extrême gauche, avait produit une sensation profonde dans le camp républicain. Il en était résulté une rupture éclatante entre les hommes restés fidèles à la cause démocratique et ceux qui l'abandonnèrent. La question ainsi posée sur le terrain des principes, toute conciliation était devenue impossible. On ne transige pas avec les principes. Il fallait qu'un parti dominât, écrasât l'autre. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : la force des choses réunit deux éléments contraires, et l'anarchie régna dans les pouvoirs publics.

Il était important de s'appesantir sur l'origine d'une scission qui eut, en se perpétuant sous la République, des conséquences désastreuses. Déplorable antagonisme, qui se produisit sous toutes les formes, et enfanta des haines, des conflits, des rivalités d'influence dont le pays eut à souffrir.

Qu'on juge de la frayeur des radicaux constitutionnels lorsqu'ils virent succomber cette monarchie à laquelle ils s'étaient ralliés. Impuissants à contenir la démocratie déchaînée, trop faibles pour retenir le peuple sur la pente glissante de la république, ils furent des premiers à exploiter avec habileté, avec cynisme même, une

révolution faite malgré eux, en dépit de tous leurs efforts pour lui assigner des limites. Le pouvoir leur échappant avec la régence, ils s'en emparèrent sous la République avec une audace inouïe. Mais que ne firent-ils pas, ces radicaux constitutionnels, lorsqu'ils se virent dépassés, pour entraîner leurs nouveaux amis de la gauche dynastique dans le mouvement afin de rester seuls maîtres du champ de bataille! Que d'activité ils déployèrent pour éloigner les républicains! C'est dans ce but que MM. Carnot et Marie avaient précipitamment quitté la Chambre des députés pour venir rejoindre au ministère de l'intérieur M. Odilon Barrot, qui continuait à donner des ordres, à expédier des nouvelles télégraphiques dans les départements, comme si aucune révolution ne se fût accomplie. Ce grand agitateur, qui devait rester écrasé sous le poids du fardeau qu'il avait accepté, était vivement sollicité de se rallier au gouvernement provisoire. M. Carnot a avoué cette tentative en ces termes: « Pénétré « d'estime personnelle, a-t-il dit, pour le chef de la gauche, j'insis- « tais vivement auprès de lui pour le rattacher à la cause qui venait « de triompher. Il parut touché de ma démarche; mais sa réponse fut « celle-ci: Ce qui se fait dépasse tous mes vœux, toutes mes prévi- « sions. Je ne puis pas vous suivre; je ne serais pour vous qu'un « obstacle. Laissez-moi rentrer dans l'obscurité, du moins pour « quelque temps. Mais si la France a besoin d'un soldat, vous me « trouverez toujours prêt à combattre à vos côtés. »

N'était-il pas étrange que les hommes qui avaient solennellement accepté la dynastie d'Orléans et la Charte de 1830 s'emparassent du pouvoir et l'offrissent de leur autorité privée, alors que le peuple seul était maître, aux hommes qui, comme eux, avaient déserté la lutte, après avoir donné le signal de marcher en avant? Le fait de la publication de la brochure intitulée : *Les Radicaux et la Charte,* n'interdisait-il pas à M. Carnot de parler au nom du parti républicain? De qui avait-il reçu le mandat de rattacher M. Odilon Barrot à la cause qui venait de triompher? Cette cause était-elle celle de M. Carnot? Le peuple l'avait-il choisi pour le représenter, pour agir en son nom, et surtout pour remplir une mission quelconque auprès de ses ennemis? La postérité jugera sévèrement la conduite audacieuse des ambitieux qui se présentèrent pour conduire le triomphe, après la victoire du peuple. M. Odilon Barrot repoussa les offres inconsidérées de ses amis. Le terrain de la révolution n'était pas assez solide encore pour qu'il osât y poser le pied. Et d'ailleurs il espérait toujours sauver la monarchie du naufrage, car il avait chargé MM. de Maleville, Gustave de Beaumont et *Garnier-Pagès* de se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour y proclamer la régence; mission délicate et périlleuse qu'acceptèrent les trois députés. Ainsi, à quelques minutes d'intervalle, on retrouve les radicaux constitutionnels agissant à la fois pour et contre la régence, et alliés, jusqu'au dernier moment, avec la gauche dynastique. Mais ce qui démontre combien ils redoutaient

cette république qu'ils proclamèrent ensuite avec de faux semblants d'enthousiasme, c'est l'exclamation que laissa échapper M. Garnier-Pagès en se hâtant vers l'Hôtel-de-Ville. S'adressant à M. de Maleville, il lui dit, avec un accent désolé : « Pourvu qu'en arrivant nous « ne trouvions pas la république!...»

En débouchant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un spectacle imposant, unique, s'offrit aux regards de MM. de Maleville, Gustave de Beaumont et Garnier-Pagès.

Le peuple était maître de l'Hôtel-de-Ville. Sur la place, fermée par de fortes barricades et parsemée de cadavres de chevaux de la garde municipale, se pressait une foule compacte, houleuse, qui agitait des armes et des drapeaux en poussant des clameurs confuses, furieuses, en lançant dans l'espace, avec des chants de victoire, de terribles imprécations contre le pouvoir déchu. Quatre pièces de canon avaient été traînées devant la grille de la porte principale où venait se briser le flot populaire. MM. Léon de Maleville, Gustave de Beaumont et Garnier-Pagès se mêlèrent à la foule qui s'engouffrait par la grande porte d'entrée, et, portés en quelque sorte sur cette mer agitée, ils furent jetés par le courant sous le péristyle. Là ils faillirent être écrasés par la masse innombrable amoncelée, resserrée dans cet étroit espace et soumise au choc des avalanches impétueuses qui montaient et descendaient la double rampe conduisant au premier étage. Ils durent se frayer un passage à travers ce peuple armé, inquiet, fiévreux, qui les ballotta dans son perpétuel mouvement de fluctuation et les entraîna en tourbillonnant jusqu'à l'entrée de la salle où siégeait le conseil municipal présidé par M. Thierry. Le conseil était presque au complet. Ses délibérations avaient été interrompues par l'envahissement populaire et toute discussion était devenue impossible au milieu de cette foule irritée, frémissante d'émotions diverses. Les combattants, montés sur les tables, sur les fauteuils, accrochés aux fenêtres et toujours prêts à faire usage de leurs armes, faisaient les motions les plus étranges. Des orateurs improvisés discouraient sur le péril de la situation et demandaient qu'on proclamât immédiatement la république. D'autres voulaient procéder à la nomination d'un gouvernement provisoire. Les membres du conseil étaient atterrés, cloués sur leurs siéges par la terreur que leur inspirait ce déchaînement de passions révolutionnaires. Le président, M. Thierry, avait dû renoncer à dominer cet effroyable tumulte, et surtout à plaider la cause de la régence, car, aux premiers mots qu'il eut l'imprudence de lancer à ce sujet, un tonnerre d'imprécations lui donna la mesure de l'accueil réservé à de nouvelles tentatives du même genre. La république! la république! criait la foule. A ce moment, M. Thierry aperçut MM. de Maleville, Garnier-Pagès et Gustave de Beaumont, qui tentaient de pénétrer dans la salle. Heureux d'échapper aux périls croissants de la situation, M. Thierry s'écria :

« Voici les députés! voici les membres du gouvernement. Messieurs, au nom du gouvernement, je réclame le silence. »

Tous les regards se tournèrent vers les députés. M. Garnier-Pagès fit signe qu'il voulait parler, et cela après le refus de M. de Maleville, qui ne se reconnaissait pas assez sympathique à la population pour en obtenir des concessions.

« La parole est à M. Garnier-Pagès, dit le président. »

Une défiance inquiète se peignit sur toutes les physionomies. Non! non! pas de discours! exclamait-on. Enfin le calme se rétablit peu à peu, et M. Garnier-Pagès prit la parole. Soit que la fatigue eût épuisé ses forces, soit qu'il voulût éveiller quelque intérêt dans le cœur de ses auditeurs, il commença d'une voix faible à annoncer l'abdication du roi, pour qui il demanda presque grâce, et, après des préliminaires qui ne manquaient pas d'une certaine habileté, il proclama la régence, en invitant les combattants à s'y rallier, en implorant la générosité des vainqueurs. Mais sa voix fut bientôt couverte par des clameurs retentissantes, par des gestes impétueux qui le firent pâlir. Pas de régence! tel fut le cri qui partit à la fois de tous les coins de la salle. Et M. Garnier-Pagès dut renoncer à continuer son discours au milieu de tant de colères soulevées. Les uns demandaient le jugement de Louis-Philippe et sa condamnation à mort dans les vingt-quatre heures; les autres insistaient pour qu'un gouvernement provisoire fût nommé et la république proclamée. Il faut le dire à l'honneur du peuple, les paroles de vengeance des plus exaltés ne trouvèrent point d'écho. Pas de sang! fut un cri général. L'orage s'apaisa. On revint sur l'abdication, et beaucoup d'entre les combattants la nièrent. « C'est un leurre, disaient-ils, on veut nous « tromper, on veut escamoter la victoire du peuple. » M. Gustave de Beaumont, voulant répondre aux doutes exprimés, déclara qu'il avait été témoin de l'abdication de Louis-Philippe. « J'étais auprès du roi,» dit-il. Puis, se reprenant : « J'avais l'honneur d'être auprès du roi...» Il n'en put dire davantage. Une explosion de cris, de fureurs, de menaçantes apostrophes, lui coupa la parole. Des armes furent dirigées sur sa poitrine. A bas les royalistes! à bas les philippistes! hurla la foule frémissante d'indignation. M. de Maleville se précipita sur l'imprudent orateur, et, pour le soustraire aux conséquences de sa misérable formule, il le remit entre les mains de quelques hommes du peuple en affectant un air indigné et en leur disant d'un ton impératif : « Emmenez-moi cet homme! » Aussitôt M. Gustave de Beaumont fut saisi et entraîné, jeté hors de la salle. M. de Maleville se pencha à son oreille et lui dit : « Vous voulez donc nous faire égor- « ger!... Fuyez! sauvez-vous! »

Les membres du conseil, profitant du trouble produit par ces divers incidents, s'échappaient les uns après les autres. Il n'en resta bientôt plus un seul dans la salle. M. Garnier-Pagès était extrêmement inquiet, troublé. Il flottait indécis sur la conduite à tenir. « Que

« faire? » demandait-il avec angoisse à M. Léon de Maleville. « La « régence est perdue! Faut il proclamer la république? » — « Nous « ne sommes pas venus ici pour cela, » répondait ironiquement M. de Maleville. « D'ailleurs, ça ne nous regarde pas; c'est au pays à se pro- « noncer. »

La révolution était concentrée à l'Hôtel-de-Ville. Là, comme à la Chambre des députés, on voulait prévenir un escamotage semblable à celui de 1830, et assurer le triomphe des principes au nom desquels on avait combattu.

MM. Garnier-Pagès et de Maleville étaient toujours dans la salle du conseil municipal, au milieu d'une population armée portant sur son visage l'inquiétude et le frémissement du dehors, et dont les passions et les fureurs augmentaient de violence à mesure que disparaissaient, avec les conseillers municipaux, les obstacles à ses volontés. Il régnait là, pour la république, un enthousiasme qui tenait du délire. Le mouvement était irrésistible, les députés durent se prononcer. Pour échapper aux sommations, aux injonctions qui leur furent faites de proclamer la république, et aussi pour se soustraire au danger qui les menaçait, MM. de Maleville et Garnier-Pagès employèrent un stratagème qui leur permit de gagner du temps et de détourner momentanément les esprits de cette république dont le nom seul les épouvantait. M. Léon de Maleville persuada aux combattants qu'avant de se préoccuper de la forme du gouvernement, ils devaient préalablement organiser la mairie, instituer une autorité municipale. — Va pour la mairie ! dit le peuple. Et comme M. Garnier-Pagès était là, sous la main de cette population qui avait hâte d'exercer sa puissance, de substituer un pouvoir nouveau à celui qui était tombé, il fut nommé maire sur la présentation de M. de Maleville, à qui l'on offrit ensuite la qualité d'adjoint. Mais le député dynastique, ne voulant rien tenir d'une révolution dont l'issue était encore douteuse pour lui, refusa la dignité que la crédule générosité populaire voulait lui conférer. Recevoir une autorité d'un peuple qui avait brisé un trône, détruit la monarchie ! M. de Maleville n'y pouvait consentir.

— Acceptez ! acceptez ! lui criait-on. Vous êtes un peu dynastique, mais ça vous passera. Toute insistance fut inutile. M. de Maleville resta fidèle à ses convictions monarchiques. Néanmoins il dissimula habilement le motif de son refus, en se retranchant derrière d'honorables scrupules. Il s'avoua indigne de cet honneur, et prétendit qu'il ne méritait pas la confiance du peuple.

— Eh bien, désignez vous-même les adjoints, cria la foule pressée d'en finir. M. de Maleville se conforma aux vœux exprimés. Il aperçut M. Recurt dans la salle et le proposa à l'assemblée. M. Recurt fut nommé adjoint. On admit également M. Pagnerre, quoique absent, et toujours sur la proposition de M. de Maleville, qui ne pouvait faire moins pour l'homme qui avait eu le triste courage de monter derrière

la voiture de M. Odilon Barrot. Mais le titre d'adjoint n'était pas à la hauteur de l'ambition de M. Pagnerre : il le refusa pour devenir secrétaire du gouvernement provisoire.

Ces nominations faites avec toute la légalité que comportait la situation, MM. Garnier-Pagès et de Maleville furent de nouveau sommés de proclamer la république. La position était critique pour ces partisans désappointés de la régence. Ils avaient fait un fréquent usage de la parole pour désarmer cette foule impatiente, soupçonneuse, au milieu de laquelle on sentait frémir cette sourde haleine de la colère qui est la respiration d'un peuple révolté. Mais il devait venir un moment où la parole ne suffirait plus à la multitude. Des sabres, des baïonnettes, effleuraient leurs poitrines, et un combattant, qui semblait redouter une trahison, tenait obstinément M. de Maleville en joue. M. Landolphe, entre autres, l'apostropha en termes violents, et lui reprocha avec énergie l'hypocrisie de sa conduite. Que faire? M. de Maleville attendait une occasion favorable pour s'esquiver ; mais M. Garnier-Pagès, tremblant à l'idée de se trouver seul en face des audacieux qui l'entouraient, disait à son collègue d'une voix suppliante : — Ne m'abandonnez pas ! acceptez la république ! Et M. de Maleville répondait impitoyablement : — Non ! jamais !

Il fallait agir cependant. L'irritation populaire avait atteint son apogée, et il était impossible que les messagers de la régence songeassent à garder une attitude passive ou à se retirer. Les exclamations, les cris, les menaces qui partaient de tous les coins de la salle avec une violence extrême, les mettaient dans la nécessité de prendre un parti, quand tout à coup une décharge se fit entendre, et quelques instants après on apporta, légèrement blessé, le général Saint-Arnaud dans la salle du conseil municipal. On avait tiré sur lui plus de trente coups de fusil, et son cheval était tombé mort dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Le général, en proie à une émotion qu'expliquait le danger auquel il venait d'échapper, se plaignit amèrement de cette agression. Il prétendit que c'était affreux de traiter ainsi un Français, qu'on serait moins impitoyable envers un Cosaque, et il chercha à toucher ses auditeurs par vingt autres arguments du même genre, sans réfléchir qu'il prononçait sa propre condamnation en se récriant contre une conduite dont il avait donné l'exemple. N'avait-il pas fait tirer sur la population parisienne, sur des femmes, sur des enfants peut-être? On est mal venu à se plaindre d'un manque de magnanimité quand on a fait preuve d'une sauvage barbarie. Aussi les paroles du général Saint-Arnaud produisirent-elles une impression défavorable sur le peuple. Des grondements sourds se firent entendre. M. de Maleville s'approcha du général et l'engagea à se retirer, ce que fit ce dernier à la faveur du tumulte produit par la nouvelle de l'arrivée du gouvernement provisoire. M. Garnier-Pagès respira. Il put se soustraire à ce qu'on exigeait impérieusement de lui : la proclamation de la république !

Ce ne fut pas un gouvernement provisoire, mais bien des gouvernements provisoires, qui vinrent se heurter à la même heure à l'Hôtel-de-Ville, au milieu de cet épouvantable chaos qui régnait dans toutes les parties de ce vaste édifice. Indépendamment du gouvernement provisoire nommé à la Chambre des députés, il y en avait deux autres institués dans les bureaux du *National* et de la *Réforme*, et dont les membres, disséminés dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, se préparaient à diriger la révolution. Ici commence une série d'intrigues, de faits caractéristiques, qui enfantèrent ces luttes déplorables dont les conséquences furent si funestes à la cause qui venait de triompher. Le nombre fut grand des ambitieux de hasard qui aspirèrent à exploiter la victoire du peuple; mais l'oubli est le seul châtiment que l'on puisse infliger aux audacieuses et ridicules prétentions qui se produisirent. Avec les intrigants qui se hâtaient vers l'Hôtel-de-Ville devenu le quartier général de la révolution, affluait de tous les points de la capitale une foule immense que la place fut bientôt insuffisante à contenir. C'était un bourdonnement effroyable dans ces masses, animées de passions surexcitées par les luttes de la journée et composées de tant d'éléments divers. L'intérieur de l'Hôtel-de-Ville n'offrait pas un spectacle moins saisissant ni moins gigantesque. Appartements somptueux, salles splendides, bureaux, corridors, escaliers, cours, de la base au sommet tout était envahi par les flots impétueux de l'océan humain qui mugissait en oscillant sur la place. Une exaltation fébrile, au dehors comme au dedans, faisait battre tous les cœurs. Le trouble, le désordre, la confusion, avaient atteint de telles proportions, que les esprits semblaient être saisis de vertige.

Dans les cours intérieures, des chevaux de cavalerie, abandonnés par les soldats, bondissaient effarés et libres au bruit des détonations d'armes à feu que les combattants déchargeaient dans les corridors. A toutes les croisées on voyait des hommes brandir leurs armes et agiter des drapeaux. De la place, les masses mugissantes qui s'y trouvaient amoncelées répondaient à cette télégraphie significative, et des milliers de voix faisaient retentir l'air de cris confus, d'acclamations diverses. Tout cela se confondant avec le bruit lointain de la mousqueterie, avec des roulements de tambours, produisait une de ces cacophonies assourdissantes dont la sauvage harmonie échappe à toute description.

Le mouvement de fluctuation qui s'opérait dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville ballottait la masse des envahisseurs en sens contraire et produisait parfois l'effet de vagues furieuses qui s'entre-choquent et se divisent en se brisant. C'est ce qui explique la dispersion des membres du gouvernement provisoire épars dans toutes les parties de l'Hôtel-de-Ville et ne pouvant parvenir à se réunir. Le peuple, remplissant en quelque sorte et à son insu une mission providentielle, disjoignait ce qui ne pouvait ni ne devait être uni. M. Ledru-

Rollin, parti de la Chambre des députés avec M. de Lamartine, en fut séparé. Entouré de quelques combattants, il pénétra seul à l'Hôtel-de-Ville et fut porté ou plutôt entraîné dans la salle Saint-Jean où il monta sur un banc et lut à la foule les noms des membres du gouvernement provisoire acclamé à la Chambre, après quoi, par quelques paroles vivement senties, empreintes d'une émotion facile à comprendre, il félicita le peuple de sa victoire et proclama la république (1). M. Ledru-Rollin se mit ensuite à la recherche de ses collègues. Dans une autre salle de l'Hôtel-de-Ville, M. de Lamartine, arrivé là sur un pavois humain, haranguait la foule, sans se prononcer cependant sur une nouvelle forme de gouvernement. M. Crémieux, également séparé de M. Dupont (de l'Eure) par le courant et le contre-courant des masses frémissantes qui se mouvementaient dans toutes les parties de l'édifice, errait de salle en salle pour rejoindre ses collègues. On eût dit les tronçons épars d'un même corps s'épuisant en efforts désespérés pour se réunir. Dans un petit cabinet, où fut entraîné M. de Maleville, se trouvaient MM. Marie, Bethmont et Carnot, occupés à composer un gouvernement provisoire. Ils furent étrangement surpris de voir apparaître le député dynastique. Sur la liste qu'ils arrêtaient entre eux, le nom de M. Carnot avait été substitué à celui de M. Crémieux. MM. Armand Marrast, Ferdinand Flocon et Louis Blanc figuraient sur cette liste, mais après une courte discussion le nom de M. Louis Blanc fut effacé. M. Carnot s'approcha de M. de Maleville et lui dit : « Soyez avec « nous! suivez le mouvement! » La réponse de M. de Maleville fut à peu près celle qu'il avait déjà faite au peuple et à M. Garnier-Pagès. Il refusa. Dans une autre pièce se tenaient MM. Flocon, Marrast et Louis Blanc, occupés de leur côté à agir comme membres du gouvernement provisoire. Tous finirent par s'entendre et se réunir plus tard pour constituer un gouvernement, et nul ne contesta leur autorité, tant il est vrai qu'en temps de révolution le pouvoir appartient à ceux qui s'en emparent.

Tandis que les membres des deux gouvernements provisoires du *National* et de la *Réforme* procédaient séparément à leur installa-

(1) M. Charles Robin, quoique placé seul à la droite de M. Ledru-Rollin sur le mauvais banc qui lui servit de tribune, ne s'en rapporte pas ici à ses souvenirs pour affirmer que l'éloquent tribun a immédiatement et spontanément proclamé la république à son entrée à l'Hôtel-de-Ville. Cela semble résulter d'un passage d'une lettre de M. Félix Pyat adressée à l'auteur quelque temps après les événements de Février.

Voici ce passage : « Je me rappelle, cher confrère, que le 24 février, quand je « suis entré vers trois heures à l'Hôtel-de-Ville avec Guinard et Martin (de Stras- « bourg), je vous ai trouvé là en armes à côté de Ledru-Rollin *qui proclamait la* « *République*. Je vous vois encore, une épée à la main, servant, pour ainsi dire, « de garde à la République. Vous veniez de la Chambre, où vous aviez assisté à la « mort de la royauté, et vous étiez là pour introniser le gouvernement du peuple...

« FÉLIX PYAT. »

tion et travaillaient réciproquement à s'exclure du pouvoir nouveau que le peuple seul avait le droit de constituer, l'assemblée populaire, réunie dans la salle du conseil municipal, continuait ses tumultueuses délibérations. A chaque instant des bruits sinistres venaient remplir les esprits d'inquiétude et augmenter le désordre. Tout le monde parlait à la fois et personne ne s'entendait. Il n'y avait cependant pas deux sentiments dans l'assemblée : le vœu pour la république était unanime. Le président improvisé agitait vainement sa sonnette, le bruit allait toujours en croissant. C'est au milieu de ce pandémonium que se présentèrent les députés du gouvernement provisoire nommé à la Chambre. Après maintes pérégrinations ils vinrent aboutir à ce centre révolutionnaire où les propositions les plus énergiques se croisaient en tous sens. « Le temps presse, « disait l'un, la nuit s'avance, l'ennemi est peut-être dans les forts « détachés, prêt à marcher sur l'Hôtel-de-Ville et à nous égorger « tous ici. Il n'y a pas un moment à perdre; hâtons-nous de pro- « clamer la république et de nous constituer en permanence, afin « d'avoir à opposer ce soir même à la réaction la puissance d'un « centre d'action et d'un signe de ralliement. » Un autre citoyen fit observer qu'il fallait que le gouvernement provisoire adoptât la proclamation. Un avocat, M. P.-E. Laviron, proposa de lancer dans Paris une proclamation ainsi conçue : « Les combattants de Février « présents à l'Hôtel-de-Ville, soussignés, déclarent, au nom du « peuple souverain, que la royauté est abolie et la république pro- « clamée. »

Quelques citoyens objectèrent que le gouvernement provisoire nommé par la Chambre pouvait seul donner à un acte de cette importance un caractère de légalité.

« Qui parle de légalité ici? s'écria un citoyen. Nous ne reconnais- « sons pas, nous ne devons pas reconnaître les nominations faites « par la Chambre des députés. Si on accepte son vote d'aujourd'hui « comme valable, qui l'empêchera demain de se réunir pour nous « replâtrer un trône à l'usage d'une femme et d'un enfant nourris de « corruption et d'orgueil? A l'heure qu'il est, cette Chambre n'existe « plus; le peuple, par sa victoire, a anéanti tous les pouvoirs contre « lesquels il avait pris les armes. En lui seul maintenant réside l'au- « torité légitime; il n'y a plus de légalité que dans sa volonté souve- « raine. Ce n'est que d'une réélection populaire que les membres « désignés par l'ex-Chambre peuvent recevoir un caractère public. »

Ces principes étaient trop incontestables pour soulever la moindre opposition, mais cette orageuse discussion aurait pu durer longtemps encore sans aboutir à aucun résultat, si M. Ledru-Rollin, par son entrée dans la salle, n'y eût mis un terme On s'écarta pour lui livrer passage, et le représentant de la démocratie prit place au bureau, à côté du président de cette tumultueuse assemblée. Des cris de : Vive Ledru-Rollin! se firent entendre. On l'invita à prendre la parole, et,

dans un discours plein de franchise et d'énergie, il infligea une dernière flétrissure aux turpitudes et aux usurpations du gouvernement de Juillet, puis il félicita de nouveau le peuple de Paris du courage qu'il avait déployé pour reconquérir la liberté et relever la France aux yeux de l'Europe.

D'unanimes applaudissements accueillirent ces nobles paroles. Mais le peuple, jaloux de ses droits et soupçonneux, défiant à l'égard de ses mandataires, exigea de M. Ledru-Rollin des réponses catégoriques à diverses questions. On demanda, entre autres choses, au tribun populaire, s'il reconnaissait que le vote de la Chambre des députés lui avait conféré un caractère public, quels étaient ses principes en matière politique, et s'il consentait à proclamer la république.

M. Ledru-Rollin accepta loyalement la discussion sur ce terrain, et, abordant chacune des questions qui lui étaient posées, il reconnut qu'il n'avait de mission à recevoir que du peuple souverain et déclara qu'il n'avait pas besoin d'être provoqué pour proclamer avec empressement la république, car, ajouta-t-il, « je suis républicain de cœur, comme le prouvent les écrits et les discours de toute ma vie, et mon premier acte en entrant à l'Hôtel-de-Ville a été de proclamer spontanément la république. »

La déclaration si nette, si précise, du chef de la démocratie et l'heureuse nouvelle qu'il annonça enthousiasmèrent l'assemblée. Elle reconnut, par acclamation, M. Ledru-Rollin membre du gouvernement provisoire. C'est au bruit de ces applaudissements que M. Dupont (de l'Eure) entra ou plutôt fut porté dans la salle. Cet honorable doyen de la démocratie, vivante personnification de la probité politique, fut hissé dans un fauteuil, sur le bureau, à côté de M. Ledru-Rollin. Il paraissait succomber sous le poids de ses émotions et de fatigues trop fortes pour son grand âge. L'assemblée prit cela en considération, car elle le confirma aussitôt dans son titre de membre du gouvernement provisoire sans exiger de lui aucune profession de foi, malgré les doutes qui furent élevés sur ses opinions républicaines. Ce vénérable citoyen voulut prononcer quelques paroles, mais la chaleur excessive et l'air épais de la salle l'indisposèrent. Il perdit connaissance et on fut obligé de l'emporter. M. Garnier-Pagès parut au bureau et essaya de parler, mais de vives protestations s'élevèrent. L'assemblée, considérablement accrue en nombre par l'arrivée des combattants qui avaient accompagné les membres de la Chambre, fut impitoyable. « Pas Garnier-Pagès ! « cria-t-on. A bas les régentistes ! Il a été repoussé à la Chambre « des députés ! »

La présence de M. de Lamartine mit fin à cet incident. L'illustre auteur des *Girondins*, accueilli par de bruyants applaudissements, parvint à dominer ce peuple travaillé de mille passions. Dans un langage élevé, séduisant, il raconta la scène pittoresque de la

Chambre des députés, et glissa avec beaucoup d'art, avec des précautions infinies, sur la forme du gouvernement à adopter, objectant que cette question était grave, très-grave, qu'il faudrait la soumettre à la nation tout entière, ne se reconnaissant pas le droit de la résoudre lui-même. Enfin il termina en déclarant que dans tous les cas une décision de cette importance ne pouvait être prise qu'après de mûres délibérations. De violents murmures éclatèrent. Vive la République! Nous voulons la république! vociféra-t-on de toutes les parties de la salle. D'ardentes et nombreuses protestations s'élevèrent et il en résulta un tumulte épouvantable. Plusieurs combattants parlèrent à la fois avec une sauvage énergie. « Que signifie, « s'écria M. P.-E. Laviron, cet appel à la nation sur un principe « qui doit rester en dehors de son omnipotence? S'imagine-t-on que « nous avons exposé nos poitrines aux balles de la royauté, que nous « l'avons vaincue aux cris de *Vive la République!* pour permettre « à la tourbe des lâches et des esclaves de traîner cette même Ré- « publique sous les pieds d'un roi cruel et arrogant? Non, certes non! « Si demain la royauté revenait souiller de sa présence le sol de la « patrie, demain nous retournerions à nos barricades pour la chasser « de nouveau. Mais à quel titre une poignée d'égoïstes, secondés par « la masse des idiots, prétendrait-elle nous imposer un maître? « Quoi! il est de principe incontestable que je ne puis pas, moi, « aliéner ma liberté, me rendre pour toujours l'esclave de mon sem- « blable; et il serait permis à d'autres, parce qu'ils se trouvent en « nombre, de le faire pour moi, de m'imposer un tyran à perpétuité! « Non, il n'est au droit de personne, pas même à la *majorité* des « citoyens, de remplacer la république par la monarchie. La répu- « blique est l'expression essentielle de la liberté sociale; c'est la « liberté même organisée pour l'homme vivant en société. La monar- « chie est l'autorité irresponsable d'un homme sur ses semblables; « c'est l'esclavage dans toute la vérité de l'expression. Renverser la « république au profit d'une monarchie quelconque, ce serait arra- « cher à l'homme sa liberté pour le réduire à l'état d'esclave; ce serait « violer en lui le plus sacré des droits; ce serait se rendre coupable « de la plus indigne usurpation. »

Les combattants considéraient la question relative au triomphe du principe républicain résolue en fait et en droit. Ils ne voulaient pas reconnaître aux électeurs le pouvoir de toucher à ce principe, sinon pour l'entourer d'institutions propres à en seconder le développement et à le garantir de toute attaque. A cet égard il y avait dans l'assemblée une telle unanimité d'énergie que la physionomie de ce peuple dominé par le souvenir de l'indigne escamotage de 1830 avait quelque chose d'imposant, d'irrésistible. Opiniâtres, inflexibles dans leur volonté, les vainqueurs de Février se montraient impérieux, exigeants, soupçonneux jusqu'à l'injustice même, tant ils craignaient d'être trompés. M. de Lamartine tenait tête à l'orage. Il éleva la voix

et se prononça en faveur du gouvernement républicain. Quelques instants après MM. Flocon et Louis Blanc, qui avaient envoyé M. Ernest Grégoire à la recherche du gouvernement provisoire nommé à la Chambre, pénétrèrent dans la salle en uniforme de garde national. Tous deux, salués par les acclamations de l'assemblée, prirent place au bureau et firent l'un après l'autre des professions de foi très-claires, très-explicites. Ils se déclarèrent franchement républicains socialistes aux applaudissements de l'assemblée. Un ouvrier les félicita au nom de tous ses camarades, et, dans une petite allocution pleine d'énergie et de bon sens, il demanda qu'outre la proclamation de la république, le gouvernement provisoire prît un engagement formel à l'égard de l'organisation du travail. « Depuis trop « longtemps, dit-il, les ambitieux se servent de nous pour faire des « révolutions, et nous congédient le lendemain de la victoire pour « être seuls à en recueillir les fruits. Il est temps enfin que nous ayons « une part dans le butin commun, que nous participions au bien-être « apporté à la société par chaque progrès de la civilisation. Nous « n'exigeons aucune dépossession ; ce serait injuste, nous le sentons. « Mais nous voulons que le travail de chaque jour nous soit assuré « avec une rétribution suffisante. C'est dans ce but surtout, sachez-le « bien, que nous avons pris les armes, et si nous avons combattu « pour la république, c'est que la république peut seule faire droit « à nos justes réclamations. Un monarque, empereur ou roi, serait « impuissant à nous doter d'institutions protectrices ; ce serait en « vain qu'il chercherait à nous séduire par de belles promesses ; nous « le tiendrions pour un hypocrite et un menteur. Il nous faut la « république, et avec elle l'organisation du travail. » MM. Louis Blanc et Flocon, à la grande satisfaction des démocrates, promirent d'user de toute leur influence pour satisfaire pleinement aux vœux du peuple, et ils furent proclamés membres du gouvernement provisoire. Quant à M. François Arago, arraché de son lit pour venir prendre part aux travaux du nouveau gouvernement, et à M. Marie, ils ne firent qu'une courte apparition au sein de cette assemblée. Mais MM. Crémieux et Marrast n'y parurent point. Errants, perdus dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, ils avaient fini, après bien des tournoiements, par rejoindre la commission dictatoriale qui siégeait déjà dans une pièce envahie, comme toutes celles de l'Hôtel-de-Ville, par le peuple. On passa sur cette apparente irrégularité, et, pour ne pas troubler les délibérations du gouvernement provisoire et retarder la proclamation de la république, si impatiemment attendue, on confirma tacitement ces messieurs dans les fonctions qu'ils remplissaient.

Ils ne passèrent point, comme MM. Ledru-Rollin, Lamartine, Dupont (de l'Eure), Flocon et Louis Blanc, à ce second crible d'une élection faite par une assemblée qui représentait l'opinion armée de la révolution.

Mais, au milieu de cette agitation, de ce peuple fiévreux qui occupait toutes les pièces de l'Hôtel-de-Ville, les membres du gouvernement provisoire ne pouvaient ni opérer leur fusion, ni délibérer, ni prendre aucune mesure décisive. Il était urgent d'aviser cependant à la défense de Paris dans le cas d'un retour d'offensive de la part de la monarchie. C'est ce que M. Félix Pyat fit comprendre à M. de Lamartine. Et, il faut le dire à l'éternel honneur de l'auteur des *Girondins*, c'est lui qui signa, sur la proposition de M. Félix Pyat, le premier ordre du pouvoir issu de la révolution. Il s'agissait, avant tout, de prévenir toute tentative de la garnison de Vincennes sur Paris, et M. de Lamartine expédia l'ordre de couper la route de Vincennes. Sur l'observation de M. Pyat que plusieurs routes aboutissaient de cette forteresse à la capitale, on substitua *les* au mot *la*. Dans l'incertitude où l'on se trouvait sur l'esprit des troupes placées sous le commandement du duc de Montpensier, on devait craindre un coup de tête du prince, dont on ignorait la fuite. Cet ordre était donc d'une haute importance pour la sécurité de Paris.

Les membres du gouvernement provisoire, auxquels s'étaient joints MM. Bethmont, Carnot, de Courtais, Flotard, Pagnerre, Guinard, le général Piat, et plusieurs autres personnes, durent abandonner la pièce où ils avaient vainement tenté de s'installer pour se réfugier dans une autre petite salle. En procédant à ce changement, MM. Marie et Garnier-Pagès virent M. Crémieux, et lui dirent, avec une intonation étrange : « Mais vous n'êtes pas membre du gouver« nement provisoire? » M. Crémieux eut lieu d'être surpris de cette singulière apostrophe des deux seuls hommes qui auraient dû avoir la pudeur, sinon l'esprit, de ne pas soulever de contestations de cette nature. Ces ambassadeurs de la régence, ces compères de la gauche dynastique, n'avaient-ils pas des titres égaux à s'emparer du pouvoir républicain, M. Garnier-Pagès surtout, qui était venu à l'Hôtel-de-Ville dans l'unique but de proclamer la régence? M. Crémieux releva vivement les imprudentes paroles de ses collègues. « Si vous êtes du « gouvernement provisoire, dit-il à M. Marie, ce qui est douteux, c'est « en partie à moi que vous devez votre nomination. Votre nom a été « accueilli à la Chambre par beaucoup plus de *non* que de *oui*, et j'ai « demandé, sans qu'aucune opposition se soit manifestée, comment « on n'admettrait pas celui qui, avec Ledru-Rollin et moi, avait pris « l'initiative de la formation d'un gouvernement provisoire. Quant à « Garnier-Pagès, sa nomination est plus qu'incertaine.... Mais il ne « s'agit plus de tout cela, constituons-nous et agissons. »

Ces petites querelles, futiles en apparence, ont une grande signification. Elles montrent quelle était la pensée dominante des radicaux constitutionnels, dont l'ambitieuse avidité, l'esprit d'exclusion, la mesquine jalousie et les ridicules prétentions d'omnipotence furent si préjudiciables à la République.

Contraint de nouveau de quitter la pièce qu'il occupait, faute de

pouvoir rien faire en présence d'un peuple toujours fébrile, toujours défiant, qui demandait la république en poussant des cris de fureur, le gouvernement provisoire, chassé de corridor en corridor, de salle en salle, par une nuée de combattants à l'attitude menaçante, monta au second étage, dans une pièce obscure, étroite, reléguée au bout d'un couloir. Là, quoique poursuivi, il fut préservé de l'envahissement par une antichambre, où deux portes, s'ouvrant en sens contraire, ne permirent plus à la multitude engagée, accumulée et emprisonnée, de reculer ni d'avancer. Alors le gouvernement, gardé par cette colonne de peuple qui pesait sur la porte de tout son poids et la maintenait fermée, put s'asseoir autour d'une humble table et prendre possession de sa souveraineté. MM. Louis Blanc, Flocon et Marrast avaient déjà pris place autour d'une petite table. M. Crémieux les aperçut pour la première fois, et, ne comprenant rien à leur présence au sein du gouvernement, puisqu'il ignorait leur double nomination par le peuple aux bureaux du *National* et de la *Réforme* et dans la salle du conseil municipal, il demanda à M. de Lamartine ce qu'ils faisaient là. — Je l'ignore complétement, répondit ce dernier. M. Crémieux s'approcha de MM. Louis Blanc, Flocon et Marrast, et leur dit :

— A quel titre, messieurs, vous trouvez-vous ici?

— Nous sommes membres du gouvernement provisoire, répondit M. Marrast.

— Et qui donc vous a donné ce titre?

— Celui qui en avait le droit : le peuple!

M. Garnier-Pagès intervint. « Ces messieurs, dit-il, sont les secré-« taires du gouvernement provisoire. » Aucune objection n'ayant été faite par personne, il en fut provisoirement ainsi. On n'osa pas les évincer, mais on tenta de les reléguer au second plan.

Des élèves de l'École polytechnique gardaient les avenues de la salle des délibérations et contenaient la foule qui affluait sans cesse en demandant la république. On procura avec beaucoup de peine des chaises aux membres du gouvernement provisoire, et ils purent enfin s'asseoir autour de deux tables qu'il y avait là, outre celle occupée par MM. Louis Blanc, Flocon et Marrast. On convint qu'il fallait tout d'abord s'annoncer au peuple par une proclamation, et les termes en furent immédiatement discutés.

Mais déjà un autre pouvoir révolutionnaire avait lancé un manifeste dans la capitale. Des combattants, réunis dans les bureaux de la *Réforme* aussitôt après la prise des Tuileries, avaient nommé un gouvernement provisoire, composé de MM. François Arago, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon et Alexandre Martin, dit Albert, ouvrier mécanicien. Ce premier acte de résolution accompli, M. Etienne Arago avait réclamé la parole.

— Citoyens, dit-il, j'ai la tradition révolutionnaire. En 1830, lorsque je m'installai avec M. Baune à l'Hôtel-de-Ville, le 29 juillet

au matin, nous songeâmes à nous rendre maîtres des deux positions les plus importantes de l'Etat, puisqu'elles peuvent assurer la tranquillité de Paris et des départements ; je veux parler de la Préfecture de police et de la Direction générale des postes. Ce sont deux positions périlleuses, en temps de révolution : souvenez-vous de Lavalette. Aussi faut-il y nommer à l'instant même deux citoyens dévoués.

Cette proposition fut accueillie à l'unanimité, et à l'unanimité on désigna M. Baune pour remplacer l'ex-préfet Delessert, et M. Étienne Arago pour remplir les fonctions de directeur des postes. M. Baune refusa. Alors on indiqua MM. Marc Caussidière et Sobrier, qui se rendirent immédiatement à la Préfecture, en compagnie de M. Cahaigne, tandis que M. Étienne Arago, de son côté, prenait le chemin de l'hôtel des postes.

Voici comment M. Caussidière a raconté, dans ses *Mémoires*, son entrée à la Préfecture :

« Je remis mon fusil et mes pistolets à Sobrier et à Cahaigne, qui « avaient déjà déposé leurs armes, et je ne gardai qu'un sabre atta- « ché autour de mon corps avec un cordon rouge. C'était le sabre « d'honneur de mon père.

« J'étais affublé d'une casquette, d'une redingote crottée, d'un « pantalon noir, et d'une paire de bottes hachées par les nombreuses « pérégrinations que, depuis vingt-quatre heures, je n'avais cessé « de faire au travers des barricades. J'avais sur moi une centaine « de francs.

« Chemin faisant, j'eus l'occasion de remarquer combien l'édilité « de Paris avait besoin d'être immédiatement remise en vigueur. Les « rues étaient partout coupées par des barricades ; mais l'aspect de « la ville n'était point triste : chacun circulait comme un jour de fête. « Les préoccupations de l'avenir n'avaient pas encore assombri les « fronts. Le présent était tout. Aussi les habitants firent-ils bien « volontiers les frais de l'éclairage par des illuminations spon- « tanées.

« Lorsque j'entrai dans la cour principale de la Préfecture avec mes « deux camarades, tout était désordre et confusion. La terre était « jonchée de casques, de selles de chevaux et de divers objets d'équi- « pement militaire. Deux mille sept cents hommes environ, garde « municipale et troupe de ligne, venaient d'évacuer l'enceinte de la « Préfecture. Une compagnie de la onzième légion présentait seule « quelque apparence d'ordre militaire. C'étaient les officiers de cette « compagnie, secondés par l'adjudant Caron et aussi par M. Carteret, « je crois, qui, pour éviter un conflit, avaient obtenu la retraite de la « garde municipale et de la ligne. Grand nombre de citoyens plus « ou moins armés, et encore dans l'ivresse d'un succès obtenu sans « effusion de sang, se promenaient dans les cours aux cris de : Vive « la République ! vive la liberté ! et au chant de la *Marseillaise*. Le « coup d'œil était vraiment pittoresque ; c'était un véritable délire !



« Je priai le capitaine de la garde nationale de rassembler son « monde, et, dans une courte allocution, j'annonçai ma nomination « provisoire au département de la préfecture, en invitant tous les « citoyens présents à m'aider de leur concours pour rétablir l'ordre « et parer aux choses les plus urgentes. La promesse m'en fut faite « avec enthousiasme et exécutée ensuite avec zèle et intelligence.

« Je montai alors, toujours accompagné de Sobrier et de Cahaigne, « au secrétariat général, où je ne trouvai que deux employés et deux « huissiers de service restés à leur poste.

« Je me rappelai aussitôt combien de fois j'avais été mandé dans « cette même salle, lorsque, soumis à une surveillance rigoureuse « comme condamné politique, la susceptibilité du secrétaire général « ou du préfet était éveillée par les rapports des agents de la police « secrète. . . . . . . . . . . . Ce fut assailli par ces souvenirs que je « pris possession d'un hôtel d'où quelques heures auparavant un « mandat d'amener avait été lancé contre moi.

« Je déposai mon sabre sur le bureau, Sobrier ses pistolets, et « nous nous mîmes à l'œuvre sans retard.

« Les chefs de la police municipale et les autres employés étaient « absents; M. Coré, caissier de la préfecture, se présenta seul et me « fit connaître l'état de la caisse. Il s'y trouvait environ 200,000 francs « qu'il mit à ma disposition pour les nécessités du service. Je lui « répondis que, pour l'instant, il n'y avait pas besoin d'argent; mais « qu'il ne devait disposer d'aucun fonds sans un visa signé de moi. « L'économe vint à son tour et reçut l'ordre de fermer à clef toutes « les pièces du second étage, habité par mon prédécesseur, qui, dans « sa précipitation à fuir, n'avait rien emporté.

« Je ne pris possession du second étage qu'au bout d'une huitaine « de jours, et seulement lorsque les domestiques de M. Delessert « eurent enlevé tout ce qui lui appartenait. »

C'est après avoir pris les mesures les plus urgentes et pourvu aux principales nécessités du moment que M. Caussidière fit paraître la proclamation suivante au nom du peuple souverain :

« Citoyens,

« Un gouvernement provisoire vient d'être installé : il est composé, « de par la volonté du peuple, des citoyens F. Arago, Louis Blanc, « Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast, Albert, « ouvrier mécanicien.

« Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront prises par ce « gouvernement, la volonté du peuple a aussi choisi, pour ses délé- « gués au département de la police, les citoyens Caussidière et « Sobrier.

« La même volonté souveraine du peuple a désigné le citoyen « Etienne Arago à la direction générale des postes.

« Comme première exécution des ordres du gouvernement provi-

« soire, il est ordonné à tous les boulangers et fournisseurs de vivres « de tenir leurs magasins ouverts à tous ceux qui en auraient besoin.

« Il est expressément recommandé au peuple de ne point quitter « ses armes, ses positions, ni son attitude révolutionnaire. Il a été « trop souvent trompé par la trahison ; il importe de ne pas laisser de « possibilité à d'aussi terribles et d'aussi criminels attentats.

« Pour satisfaire au vœu général du peuple souverain, le gouver- « nement provisoire a décidé et effectué, avec l'aide de la garde natio- « nale, la mise en liberté de tous nos frères détenus politiques ; mais « en même temps il a conservé dans les prisons, toujours avec l'assis- « tance honorable de la garde nationale, les détenus constitués en « prison pour crimes ou délits contre les personnes et les propriétés.

« Les familles des citoyens morts ou blessés pour la défense des « droits du peuple souverain sont invités à faire parvenir, aussitôt « que possible, aux délégués au département de la police, les noms « des victimes de leur dévouement à la chose publique, afin qu'il soit « pourvu aux besoins les plus pressants.

« Les délégués au département de la police,

« CAUSSIDIÈRE et SOBRIER. »

Cette proclamation, partie de la préfecture de police à l'heure même où le gouvernement provisoire se constituait à l'Hôtel-de-Ville, donnait une liste nominative incomplète et inexacte. M. Recurt y figurait à tort, et les noms de MM. Dupont (de l'Eure), Crémieux et Garnier-Pagès y étaient omis. Soit que le conseil donné au peuple de garder ses armes parût trop révolutionnaire à la partie modérée du gouvernement provisoire, soit qu'on voulût se réserver la faculté d'infirmer la nomination de MM. Caussidière et Sobrier, leur proclamation ne fut pas insérée au *Moniteur*.

Bien avant l'installation de MM. Caussidière et Sobrier à la préfecture de police, M. Etienne Arago s'était présenté, au nom de la République, à l'hôtel des Postes, accompagné de M. Pont, rédacteur du *Haro de Caen*, et de deux autres citoyens. Un grand nombre de gardes nationaux encombraient la cour de l'hôtel ; les rangs s'ouvrirent aussitôt que M. Arago eut annoncé de quelle mission il était investi. Il se dirigea vers le cabinet du directeur, M. Dejean, et lui signifia, au nom de la République, sa destitution. M. Dejean resta interdit.

— Au nom de la République, dit M. Etienne Arago, je viens prendre possession de la Direction générale des postes et vous inviter à me céder la place.

M. Dejean balbutia quelques objections. Il demanda à M. Etienne Arago s'il avait une commission, un titre quelconque.

— Je n'ai rien à vous offrir que ma parole : je me nomme Etienne Arago.

— Enfin, reprit M. Dejean après un moment de silence et d'hési-

tation, avant de quitter la direction des postes je désire qu'au moins vous donniez votre signature, et qu'une pièce quelconque reste ici dans les archives.

— Volontiers ! dit M. Étienne Arago en s'asseyant dans le fauteuil de M. Dejean.

Et il apposa sa signature au bas de quelques lignes qu'il écrivit et qui contenaient la destitution de M. Dejean et sa propre nomination.

— J'ai fait une faute de grammaire, dit-il en relisant ces quelques mots tracés à la hâte... Pour un littérateur, c'est quelque chose de grave... Mais, ajouta-t-il en souriant, il est permis d'écrire en mauvais français quand on s'est battu en bon Français.

— Maintenant, monsieur, dit l'ex-directeur avant de se retirer, il me reste une prière à vous adresser. Une de mes parentes, une vieille dame, est ici... seule dans l'appartement voisin. Puis-je espérer...

— Monsieur, interrompit M. Arago en se levant et avec un ton d'exquise politesse, madame votre parente est sous ma sauvegarde, et je réponds sur ma tête de sa sûreté et de la sûreté de toutes les personnes qui sont à l'hôtel des Postes.

M. Dejean fit un geste de remercîment et sortit de son cabinet.

Sur l'ordre du nouveau directeur, les employés supérieurs s'étaient réunis autour de lui.

— Messieurs, dit M. Arago, il faut que toutes les malles partent ce soir.

Ces messieurs s'entre-regardèrent d'un air stupéfait.

— Les malles... partir ce soir... Mais M. Dejean a annoncé à la Chambre que les lettres ne pourraient point partir.

— Il a dit cela en temps de monarchie ; et nous sommes maintenant en temps de République.

— Mais il y a deux cents barricades échelonnées d'ici jusqu'à chaque barrière... C'est impossible !

— Depuis trois jours le peuple a fait des choses qui prouvent qu'il n'y a rien d'impossible en France. Si demain, à l'heure accoutumée, les lettres, les journaux, les dépêches, n'arrivent point dans les départements, il y aura des flots de sang répandus peut-être sur tous les points du territoire, et la responsabilité de ce sang pèserait sur ma tête... Toutes les malles partiront ce soir. On portera les paquets à dos d'hommes jusqu'aux barrières, et, s'il le faut, je porterai moi-même le premier paquet.

Puis il écrivit au gouvernement provisoire, ignorant encore si ce gouvernement provisoire avait été reconnu, s'il était installé, s'il fonctionnait :

« Citoyens gouvernants, le service de la poste pour les dépar-
« tements se fait ce soir comme à l'ordinaire. »

A sept heures du soir, toutes les malles-postes brûlaient le pavé des routes, emportant avec elles les dépêches qui allaient annoncer

à la France entière la glorieuse victoire du peuple et la constitution du gouvernement républicain.

A onze heures M. Bethmont se présentait à M. Etienne Arago, avec un ordre signé *Lamartine*, *Marie* et *Crémieux*, pour *assurer le service des malles-postes au nom du gouvernement provisoire.*

— Le service est assuré depuis plusieurs heures, dit M. Etienne Arago à M. Bethmont, après avoir lu son ordre; et ce que j'ai fait aujourd'hui, je le continuerai jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à craindre pour la République. Alors je céderai la place.

— Puisque vous êtes ici et que vous fonctionnez si bien, répondit M. Bethmont, je me retire.

L'empressement scandaleux que mirent certains hommes à exploiter une révolution faite sans eux et malgré eux n'est pas un des faits les moins caractéristiques qui signalèrent l'avénement de la république. M. Arago conserva la position qu'il avait conquise, et M. Bethmont retourna à l'Hôtel-de-Ville, qui était devenu le point de mire, le rendez-vous de tous les ambitieux. Là on discutait toujours la proclamation qu'attendait la France. MM. de Lamartine, Louis Blanc, Crémieux, Marrast et Marie écrivaient et chacun faisait ses observations. On jouait littéralement sur les mots, sans se prononcer sur la question principale. La nuit était venue. Dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville et sur la place, le peuple, exaspéré par des atermoiements, par des lenteurs dont il suspectait la cause, se répandait en invectives, en menaces terribles contre les membres du gouvernement provisoire. On ne pouvait comprendre qu'il fallût un temps aussi long pour consigner en quatre lignes la reconnaissance d'un principe dont la formule était dans toutes les bouches. Du sein de la foule volcanisée qui stationnait sur la place, mille voix criaient à la trahison en demandant la république et chacun agitait ses armes. Un orateur proposa au peuple de se rendre au milieu du gouvernement pour surveiller ses actes. On accueillit cette proposition avec enthousiasme. Celui qui l'avait faite fut enlevé par des bras robustes et porté sur un pavois humain au sein du conseil, où les combattants firent une brusque apparition, en dépit des gardiens vigilants qui en défendaient l'entrée. L'invasion de ces hommes à l'attitude énergique, au regard farouche, intimida les membres du gouvernement provisoire. Le délégué du peuple resta seul dans la chambre du conseil, où on dut subir sa présence, dans la crainte d'un conflit inévitable. Les autres combattants, dont on entendait résonner les crosses de fusils sur le parquet, frappaient à de courts intervalles en criant: La république! la république!

Dans la salle du conseil municipal, où le peuple était resté en permanence en attendant la décision du gouvernement provisoire, l'inquiétude, l'agitation, n'étaient pas moins grandes que dans la rue. On s'impatientait, on élevait les soupçons les plus graves sur les inten-

tions de la commission dictatoriale. Les rumeurs, d'abord vagues, s'étaient converties en réclamations violentes, quand tout à coup M. de Lamartine s'offrit aux regards des combattants. Il monta sur le bureau et essaya de dominer, par la puissance de sa parole, cette multitude convulsive et mugissante, bizarrement entremêlée de drapeaux rouges et de torches, sombre cratère d'où les imprécations montaient avec des flots de fumée. Devant M. de Lamartine se tenait un jeune ouvrier élevant en l'air un placard de papier blanc sur lequel étaient grossièrement tracés ces mots: Vive la République! On crut que M. de Lamartine apportait enfin la proclamation de la république, arrêtée de concert avec ses collègues. L'erreur fut de courte durée: M. de Lamartine se borna à dérouler de magnifiques tirades sur les couleurs nationales, sur le tour du monde et du Champ-de-Mars, sur le droit de proclamer la république, sur la souveraineté du peuple, sophismes brillants, fleurs oratoires intempestives, qui furent applaudies, mais qui ne parvinrent pas à faire prendre le change aux masses. A peine M. de Lamartine était-il rentré dans la salle du gouvernement, que les murmures éclatèrent avec plus de violence. L'assemblée populaire nomma une commission pour faire connaître au gouvernement provisoire les vœux du peuple et sa légitime impatience. Une vingtaine de combattants furent désignés et se dirigèrent vers la chambre du conseil. Un élève de l'Ecole polytechnique fut chargé de prendre la parole. Il exposa que le peuple voulait la république, et on lui annonça qu'une proclamation allait paraître.

Il y avait au sein du gouvernement une profonde dissidence sur la question de savoir si on céderait au vœu populaire. D'orageux débats étaient engagés. MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc et Flocon voulaient la république; ils la réclamaient avec ardeur, ils insistaient pour qu'on la proclamât officiellement, solennellement. M. François Arago disait: « Je suis républicain, je l'ai déclaré depuis longtemps, mais il faut que le peuple soit consulté. Je m'oppose formellement à ce que le gouvernement provisoire, de sa seule autorité, proclame la république. Je préfère me retirer que de m'associer à un acte de cette nature. » MM. Dupont (de l'Eure), Marie et Garnier-Pagès protestaient également d'une manière très-énergique contre les impérieuses exigences républicaines qui se manifestaient. A l'exemple de M. Arago, ils ne voulaient pas de la république et menaçaient aussi de se retirer si on la proclamait, sous prétexte qu'ils n'avaient pas de mandat pour prendre une aussi grave détermination. M. de Lamartine penchait pour qu'on cédât au vœu populaire, et M. Crémieux ne faisait qu'une faible résistance. La discussion était vive et animée. Entre autres personnes ne faisant pas partie du gouvernement provisoire, M. Guinard insistait vivement pour la république.

— Taisez-vous, lui dit M. F. Arago d'un ton très-sec.

M. Flocno, qui jusqu'alors était resté assez sobre de paroles, se

tourna lentement vers M. Arago, dit avec une certaine hauteur :

— Qui donc ici a le droit d'imposer silence aux autres?

On avait rédigé plusieurs proclamations qui ne contentaient personne. MM. Louis Blanc, Marrast, Crémieux, Marie et Lamartine présentèrent chacun une rédaction opposée. M. de Lamartine seul avait écrit quatre pages pour tourner la difficulté. Enfin on envoya au *Moniteur* une proclamation qui se terminait ainsi :

« Bien que le gouvernement provisoire agisse uniquement au nom « du peuple français et qu'il soit de cœur et de conviction pour le « gouvernement républicain, ni le peuple de Paris ni le gouverne- « ment provisoire ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion « des citoyens qui seront consultés sur la forme définitive du gou- « vernement que proclamera la souveraineté du peuple. »

Cette proclamation, sur laquelle M. Ledru-Rollin refusa d'apposer sa signature, était signée de MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, A. Crémieux, Garnier-Pagès, Marie, Arago, membres du gouvernement provisoire. Au-dessous on avait mis les noms de MM. Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon (1), Albert (ouvrier), *secrétaires*.

Les énergiques réclamations de MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc et Flocon, la pression du dehors, les menaces des hommes du peuple qui assistaient aux délibérations du conseil, la fermentation extraordinaire des esprits, tout cela fit connaître les espérances monarchiques non encore dissipées de MM. Garnier-Pagès et Marie et vainquit la résistance de MM. Dupont (de l'Eure) et Arago. A ce moment une étincelle suffisait pour tout embraser, et il était évident que les formes restrictives, les termes ambigus de la proclamation allaient faire éclater une tempête. Les têtes s'échauffaient et une explosion était imminente.

Le peuple du reste songea à user de son droit et à faire acte de souveraineté en proclamant lui-même la république. Prévoyant que par leurs tergiversations, leurs sourdes intrigues et leur opiniâtre résistance au vœu populaire, certains membres du gouvernement provisoire cherchaient à gagner du temps pour essayer de clore ensuite la révolution par une régence, les combattants réunis à l'Hôtel-de-Ville imaginèrent de déjouer les tentatives d'escamotage et les trahisons des hommes dont les sympathies pour la monarchie n'étaient un mystère pour personne. M. Garnier-Pagès, compère de M. Barrot, n'avait-il pas proclamé la régence à deux pas de l'endroit où il siégeait comme membre du gouvernement provisoire? n'était-il pas là entouré de ses amis ? Il fallait donc agir avec promptitude et

(1) Sur l'original le nom de M. Flocon, qui avait refusé de signer, est de la main de M. de Lamartine, et c'est M. Crémieux qui écrivit le mot *secrétaires* après avoir biffé les mots : *membres du gouvernement provisoire*. Le nom de M. Louis Blanc, primitivement placé entre MM. Crémieux et Marie, se trouve effacé et reporté avec les secrétaires.



énergie pour triompher du mauvais vouloir ostensible des partisans de la forme monarchique et les placer dans l'impossibilité de remettre en question la forme gouvernementale. A cet effet des hommes du peuple employèrent un stratagème assez ingénieux. Dans un des coins de l'Hôtel-de-Ville ils avaient découvert une énorme bande de toile. Ce fut une trouvaille providentielle et qui leur suggéra l'idée de rédiger eux-mêmes la proclamation que le gouvernement provisoire ne se décidait pas à faire paraître. Ils se procurèrent du charbon et tracèrent sur la toile en lettres colossales cette brève inscription : *La république une et indivisible est proclamée en France.* Bientôt après on vit cette légende, éclairée par des torches, resplendir aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. L'effet que produisit cette magique apparition sur les masses bourdonnantes de la place de Grève fut immense. Un frémissement électrique parcourut les rangs des héros des barricades, et, dans un élan spontané d'enthousiasme, avec une frénésie qui semblait tenir du délire, des milliers de voix envoyèrent au ciel un seul et même cri de : Vive la République ! Cri formidable qui, d'écho en écho, de barricade en barricade, alla retentir aux quatre extrémités de la capitale partout en armes et veillant sur sa victoire.

Selon la pittoresque expression de M. de Lamartine, les choses humaines jouent ainsi entre elles des espèces d'ironies sublimes... Tandis que des hommes éminents investis d'un pouvoir dictatorial luttaient entre eux avec toute la puissance que donne le génie, soit pour fausser le mouvement révolutionnaire, soit pour lui assigner un terme, le peuple, avec un lambeau de toile et un morceau de charbon, inscrivait dans les fastes de l'avenir la pensée pour laquelle il avait combattu. Du haut d'un balcon, à la lueur vacillante de quelques torches, il burinait dans l'histoire une inscription qui devait changer les destinées de la France et remuer le monde.

La résolution énergique du peuple dans cette circonstance fut la conséquence des suspectes lenteurs du gouvernement provisoire à se rendre au vœu populaire exprimé après la victoire. La multitude ne connaissait pas la résistance que rencontrait sa volonté au sein du conseil, mais elle savait que le gouvernement provisoire était composé d'éléments incompatibles, et cela lui suffisait pour qu'elle se méfiât d'un escamotage dans le genre de celui de 1830. Ce souvenir domina le peuple de Février et dicta en maintes circonstances sa conduite. Il n'avait aucune preuve de trahison et cependant il la pressentait. Cette trahison qu'il redoutait, qu'il déjoua à son insu, était manifeste. Vers cinq heures de l'après-midi, M. de Maleville avait pu quitter l'Hôtel-de-Ville d'où il s'était dirigé sur le ministère de l'intérieur. Là se trouvait encore M. Odilon Barrot. M. de Maleville le prévint que de vagues rumeurs circulaient sur la présence de la duchesse d'Orléans aux Invalides, qu'une colonne de peuple était même partie de la place de Grève pour s'emparer de sa personne.

Aussitôt M. Odilon Barrot, qui avait encore l'incroyable prétention de faire aboutir la révolution à une régence, se rendit en toute hâte à l'hôtel des Invalides, accompagné de M. Ferdinand de Lasteyrie, et tous deux firent évader la duchesse. Cette fuite s'opéra avec tant de précipitation que le duc de Nemours fut oublié dans la cour des Invalides, où MM. Biesta et Charles d'Aragon le rencontrèrent errant, égaré, dans l'attitude d'un homme frappé de vertige. Le prince avait un foulard rouge autour du cou, et sur le corps une redingote grise d'assez mauvaise apparence. M. Biesta, aujourd'hui sous-directeur du comptoir national d'escompte, l'emmena chez lui, rue Madame, 30. On verra plus loin comment il quitta la France.

Quant à M. de Maleville, il était resté au ministère de l'intérieur, où il donnait des ordres, et de ce poste important il entretenait avec M. Garnier-Pagès à l'Hôtel-de-Ville une très-curieuse correspondance. M. Garnier-Pagès, en parlant sans doute de M. Ledru-Rollin et des autres républicains, adressa entre autres choses, à son ami, le billet suivant :

« Les fous que vous savez viennent de proclamer la république.
« Empêchez la duchesse d'Orléans de se montrer. Le moment n'est
« pas propice.

« Tout à vous, mon bon. »

Si la présence de M. de Maleville au ministère de l'intérieur dans la soirée du 24 février n'était pas par elle-même un fait assez significatif, le billet de M. Garnier-Pagès suffirait pour expliquer la machiavélique conduite des radicaux constitutionnels, et pour démontrer quelles étaient leurs espérances. Mais la situation de M. de Maleville devint périlleuse au ministère de l'intérieur. Il n'y pouvait rester sans courir des dangers sérieux. Il comprit qu'il devait quitter la place, et il l'écrivit à M. Garnier-Pagès. A dix heures du soir, les adversaires de la république à l'Hôtel-de-Ville expédièrent à M. de Maleville, pour le remplacer, M. Andryane, avec le titre de délégué du gouvernement provisoire. C'était le même homme qui avait été le matin l'ambassadeur de la monarchie auprès de M. de Maleville pour l'inviter à se rendre à la réunion Thiers-Barrot !

On le voit, la conspiration des partisans de la régence au gouvernement provisoire était flagrante. Jusqu'au dernier moment ils tentèrent de faire avorter la révolution. Il ne fallut rien moins que l'indomptable énergie du peuple pour déjouer leurs intrigues.

La scène de la proclamation de la république à l'Hôtel-de-Ville eut vraiment un caractère imposant et solennel. La lumineuse inscription flamboyait sur la façade de l'Hôtel-de-Ville, aux acclamations d'une foule ivre de patriotisme, animée de passions révolutionnaires, et d'autant plus exaltée qu'elle avait une vague prescience des projets contre-révolutionnaires qui se tramaient dans l'ombre. Tout à coup un cri d'effroi s'éleva du sein de cette multitude, puis quelques gémissements dominèrent un instant le tumulte causé par une affreuse catas-

trophe. L'un des combattants qui, debout sur les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, tenaient les coins de la légende républicaine, avait perdu l'équilibre, et ce malheureux était tombé sur le pavé. On le releva les membres brisés et dans un état désespéré (1). La république, pour laquelle déjà tant de sang avait été versé, compta une victime de plus.

Pendant que le peuple inaugurait ainsi la république, la discussion continuait à ne pas aboutir au sein du gouvernement provisoire. Mais l'attitude des combattants mit un terme au débat, et on expédia au *Moniteur* l'ordre de suspendre le tirage de la première proclamation. M. Crémieux proposa de remplacer le paragraphe transcrit plus haut par celui-ci : « Le gouvernement provisoire tout entier « veut la république, sauf ratification par le peuple, qui sera immé« diatement consulté. »

Cette phrase fut débattue, puis enfin approuvée, sauf les mots *tout entier* qui furent effacés (2). Voici le texte de la proclamation qui parut le lendemain dans le *Moniteur* :

« AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

« *Proclamation du gouvernement provisoire au peuple français.*

« Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être ren« versé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce gouvernement s'est « enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend de « revenir jamais sur ses pas.

« Le sang du peuple a coulé comme en juillet; *mais cette fois ce « généreux sang ne sera pas trompé* (3). Il a conquis un gouverne« ment national et populaire en rapport avec les droits, les progrès « et la volonté de ce grand et généreux peuple.

« Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence « par la voix du peuple et des députés des départements dans la « séance du 24 février, est investi momentanément du soin d'assurer « et d'organiser la victoire nationale. Il est composé de :

« MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago (de « l'Institut), Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie.

« Ce gouvernement a pour secrétaires :

« MM. Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, et Albert.

« Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission

(1) Ce martyr républicain survécut à ses blessures, car, une année après ces événements, il se présenta chez M. Ledru-Rollin, le corps horriblement mutilé.

(2) L'original porte la rature, et la phrase entière écrite de la main de M. Crémieux.

(3) Cette phrase en italiques est également de M. Crémieux.

« patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capi-
« tale de la France est en feu, le mandat du gouvernement provi-
« soire est dans le salut public. La France entière le comprendra et
« lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement
« populaire que proclame le gouvernement provisoire tout citoyen
« est magistrat.

« Français, donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la
« France ; préparez-vous par l'ordre et la confiance en vous-mêmes
« aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

« Le gouvernement provisoire veut la *république*, sauf ratifica-
« tion par le peuple, qui sera immédiatement consulté ;

« L'unité de la nation formée désormais de toutes les classes de
« citoyens qui la composent ; le gouvernement de la nation par elle-
« même.

« La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple
« pour devise et mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique
« que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui
« assurer.

« DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, CRÉMIEUX, LEDRU-ROLLIN,
« GARNIER-PAGÈS, MARIE, ARAGO,
« Membres du gouvernement provisoire ;
« ARMAND MARRAST, LOUIS BLANC, secrétaires. »

La lecture de cette proclamation satisfit les combattants de l'Hôtel-de-Ville, et la nouvelle que le gouvernement provisoire voulait la république se répandit rapidement au dehors. Les barricades, conservées intactes, étaient soigneusement gardées. Le peuple en armes bivouaquait dans la capitale. Partout des feux étaient allumés et éclairaient des groupes saisissants. On redoutait une attaque des troupes de Vincennes, et le peuple veillait avec cette infatigable ardeur qui le caractérise. Des patrouilles se croisaient dans tous les sens, et dans le silence de la nuit se répercutait ce cri sinistre : *Sentinelle, prenez garde à vous!* Divers mots d'ordre, tels que *Havre* et *havresac, liberté* et *réforme,* circulaient, et malheur à ceux dont l'allure paraissait suspecte! ils étaient immédiatement arrêtés ou reconduits de poste en poste à leur domicile. Pour faire cesser la confusion qui régnait par suite de la multiplicité des mots d'ordre qui avaient été donnés, M. Alexandre Dumas, en uniforme de commandant de la garde nationale, fut chargé à l'Hôtel-de-Ville de se rendre aux différents postes et de communiquer sur tous les points ce seul mot d'ordre : *Liberté, égalité, fraternité ; maintenez les barricades!*

Tandis que le peuple se tenait dans Paris sur la défensive, le gouvernement provisoire constituait un ministère et rendait décrets sur décrets. D'une voix unanime, la présidence du conseil, sans portefeuille, fut donnée à M. Dupont (de l'Eure). Puis on convint que

chacun des sept membres du gouvernement aurait un portefeuille. Mais comme M. Garnier-Pagès tenait à rester maire de Paris et qu'il y avait plus de six ministères, la partie la moins avancée du gouvernement employa toute son influence pour s'adjoindre dans le cabinet quelques-uns de ses amis, tels que MM. Carnot, Goudchaux et Bethmont. Ce dernier fut proposé par M. Marie; M. Carnot désigna M. Goudchaux pour les finances; on convint d'honorer la mémoire de Godefroy Cavaignac en appelant son frère au gouvernement général de l'Algérie, en remplacement du duc d'Aumale. Tout cela se fit en famille, presque sans contestations de part ni d'autre. On nomma M. de Lamartine aux affaires étrangères par acclamation. Entre MM. Ledru-Rollin et Crémieux il y eut un instant d'hésitation pour le ministère de l'intérieur. La fraction modérée cherchait à s'emparer de ce poste important. M. Crémieux trancha la question en faisant observer qu'il fallait à l'intérieur l'homme qui représentait le mieux le mouvement, et il avoua de bonne grâce que ce n'était pas lui. Enfin l'arrêté suivant fut envoyé au *Moniteur :*

« AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

« Le gouvernement provisoire arrête :

« MM. Dupont (de l'Eure) est nommé président provisoire du « conseil, sans portefeuille;

« De Lamartine, ministre provisoire aux affaires étran- « gères;

« Crémieux, ministre provisoire à la justice;

« Ledru-Rollin, ministre provisoire à l'intérieur;

« Michel Goudchaux, ministre provisoire aux finances;

« François Arago, ministre provisoire à la marine;

« Le général Bedeau, ministre provisoire à la guerre (1);

« Carnot, ministre provisoire à l'instruction publique (les « cultes formeront une division de ce ministère (2));

« Bethmont au commerce;

« Marie aux travaux publics;

« Le général Cavaignac, gouverneur général de l'Algérie;

« Garnier-Pagès, maire de Paris;

« Guinard (3) et Recurt, adjoints au maire de Paris;

« Flotard, secrétaire général.

« Tous les autres maires de Paris, ainsi que les maires adjoints,

(1) M. le général Bedeau refusa et fut remplacé par M. le général Subervie.

(2) L'arrêté a été écrit par M. Marie, mais c'est M. Crémieux qui ajouta la phrase relative à la réunion des cultes à l'instruction publique. Ils avaient appartenu à la justice sans aucune raison logique. On avait parlé d'abord de les joindre à l'intérieur. « Non, dit quelqu'un, ce serait mettre les questions religieuses au rang des affaire de police; leur place légitime est à l'instruction publique. »

(3) M. Guinard refusa cette fonction et fut nommé chef d'état-major de la garde nationale.

« sont provisoirement maintenus comme maires et adjoints d'arron-
« dissements.

« La garde municipale est dissoute.

« La préfecture de police est sous la dépendance du maire de « Paris.

« Le maintien de la sûreté de la ville de Paris est confié au patrio- « tisme de la garde nationale, sous le commandement général donné « à M. le général de Courtais.

« A la garde nationale se réuniront les troupes qui appartiennent « à la première division militaire. »

La seule remarque à faire sur cette répartition des ministères, c'est que les trois journalistes et l'ouvrier déjà évincés du gouvernement provisoire en furent exclus. De même que les députés cependant, ils avaient été délégués au pouvoir par l'acclamation populaire, et leur nomination était aussi légale que celle des hommes qui faisaient tous leurs efforts pour les réduire à l'impuissance. Misérable tactique qui fut déjouée, car MM. Louis Blanc, Flocon, Marrast et Albert ne tardèrent pas à faire officiellement partie du gouvernement provisoire.

Immédiatement après la composition du cabinet, le gouvernement décréta la dissolution de la Chambre des députés, l'interdiction à l'ex-Chambre des pairs de se réunir, et la convocation d'une assemblée nationale aussitôt que les mesures d'ordre et de police nécessaires pour le vote de tous les citoyens auraient été réglées. On rédigea une proclamation à la garde nationale et à l'armée; on pourvut à tous les besoins les plus impérieux du moment, à tous les dangers de la situation, et des prodiges furent réellement accomplis dès le commencement de cette mémorable séance qui ne dura pas moins de soixante heures. Ces dictateurs réunis dans une espèce de mansarde et qui tenaient en leurs mains les destinées de la France, ces hommes qui allaient remuer le monde, mouraient littéralement de faim et de soif; ni les uns ni les autres n'avaient rien pris depuis le matin.

Tous sans exception éprouvaient d'horribles tiraillements d'estomac. La nature reprenait ses droits. Ils interrompirent un instant leur travaux et firent un repas risible. Ils n'avaient ni assiettes, ni verres, ni couteaux. Du pain de munition, un peu de charcuterie et du fromage, voilà tout ce qui était à leur disposition. Le tout fut brisé avec les doigts ou découpé avec un petit couteau de poche fourni par M. Flotard qui le conserve précieusement comme une relique. On leur passa quelques bouteilles de vin qu'ils vidèrent à la ronde; mais ils manquaient d'eau. Un homme du peuple en apporta dans un seau et chacun y puisa à son tour avec un sucrier brisé qui servit de coupe. Ce repas terminé, le gouvernement provisoire se remit à l'œuvre.

M. Etienne Arago venait d'envoyer à l'Hôtel-de-Ville tous les

paquets de dépêches, toutes les lettres à l'adresse de la famille royale et des divers ministres. On dépouilla cette correspondance. Chaque ministre ouvrit les paquets qui concernaient son département, et bien des lettres curieuses furent lues. Mais les précieux renseignements qu'ils obtinrent ainsi les touchèrent peu. Ils avaient d'autres pensées. D'un commun accord les membres du gouvernement provisoire décidèrent qu'aucune lettre autre que les lettres officielles ne serait décachetée. Celles de la famille royale furent renvoyées à la direction des postes. Cet incident rappela au gouvernement que le roi et sa famille avaient quitté Paris, que madame la duchesse d'Orléans y était peut-être encore, que quelques-uns des ministres de Louis-Philippe étaient exposés à être découverts dans la capitale ou arrêtés dans leur fuite, et on se préoccupa sérieusement de ces faits. Le gouvernement décida qu'il fallait que tout ce qui pouvait être un obstacle disparût sans procès contradictoire, surtout sans effusion de sang. Chacun des ministres se chargea de prendre des mesures dans ce sens et d'agir en conséquence. Tous se prêtèrent, dans la sphère de leurs attributions, à épargner au pays dans ces jours de crise de dangereux et pénibles débats (1). On mit même à la disposition de M. de Lamartine, à l'insu de M. Ledru-Rollin et de ses amis toutefois, une somme importante pour qu'il facilitât le départ de la famille royale, et cette décision fut portée à la connaissance de M. de Montalivet, près de qui M. de Lamartine insista vainement pour connaître la retraite de Louis-Philippe. L'ex-intendant de la liste civile avait des nouvelles du roi cependant, mais il refusa obstinément de les faire connaître et repoussa les offres de M. de Lamartine. Par un sentiment d'orgueil, qu'il aurait pu cruellement expier, il voulut sans doute épargner à la famille royale l'humiliation d'être protégée ou de recevoir des secours quelconques du gouvernement provisoire.

(1) Les poursuites dirigées plus tard contre les membres du cabinet du 29 octobre le furent à l'insu du gouvernement et contrairement à ses intentions. M. Crémieux menaça même le nouveau procureur général, M. Portalis, de destitution pour avoir lancé des mandats d'arrestation contre MM Guizot, Duchâtel et leurs collègues. L'affaire, une fois évoquée, n'en suivit pas moins son cours, et ce fut une faute; en ne les poursuivant pas, on les laissait sous le coup d'un jugement à intervenir et on les maintenait en exil.

## CHAPITRE VII.

LA FAMILLE ROYALE PART POUR L'EXIL. — SES PÉRÉGRINATIONS, SON EMBARQUEMENT. — ABOLITION DE LA PEINE DE MORT. — LE DRAPEAU ROUGE, L'ORGANISATION DU TRAVAIL. — LES ATELIERS NATIONAUX.

M. de Montalivet avait quitté le roi à Saint-Cloud et s'était hâté de revenir à Paris. Il se dépouilla immédiatement de son uniforme et se rendit place Vendôme, à l'intendance de la liste civile, où M. Quentin (1) se présenta pour prendre possession, au nom du gouvernement provisoire, de l'intendance de la liste civile, en un mot, pour remplacer M. de Montalivet. M. Quentin, remarquable par un énorme sabre suspendu à sa ceinture ornée d'une paire de pistolets, cherchait à se donner un air martial et à prendre une attitude imposante. M. de Montalivet le reçut avec beaucoup d'égards, lui offrit un fauteuil, et l'éconduisit poliment, après l'avoir entretenu d'une foule de choses étrangères à celles qui faisaient l'objet de la visite de M. Quentin. Ce que M. de Montalivet fit ensuite, lui seul pourrait le dire. Il est probable qu'il mit le temps à profit dans cette vaste administration qui renfermait tant de papiers importants. Dans la soirée il rentra chez sa mère, rue Tronchet, et dans la matinée du 25 il reçut un courrier de Louis-Philippe qui lui apporta des instructions et plusieurs bons sur le Trésor. Ce courrier venait de Dreux, où le roi, après une courte halte à Trianon et à Versailles, était arrivé dans la soirée, entre onze heures et minuit, avec la persuasion que la régence était acceptée et que son petit-fils régnait. C'est dans la matinée du 25 seulement qu'on sut à Dreux que la régence avait été repoussée et un gouvernement provisoire institué. Grande fut la rumeur au château. La famille royale fut saisie d'épouvante et décida immédiatement qu'elle quitterait la France. Des ordres furent donnés pour le départ. M. Maréchal, le sous-préfet, fit atteler une voiture sans armoiries, la famille royale s'y entassa comme elle put, et à neuf heures du matin l'équipage prit la route de Honfleur; à la sortie de la ville, le sous-préfet monta sur le siége à côté du cocher. Préalablement M. de Rumigny, aide de

(1) Il fut compromis dans l'affaire du 15 mai.

camp du roi, avait expédié une estafette à M. de Pertuis qui commandait un petit garde-côte, pour l'inviter à venir prendre le roi à Honfleur.

A Saint-André, les gendarmes de la localité se présentèrent au relais de la poste et demandèrent quelles étaient les personnes que renfermait la voiture de la famille royale. Le sous-préfet descendit immédiatement du siége, dit quelques mots aux gendarmes, et ils se retirèrent. Louis-Philippe avait à peine traversé la forêt d'Anet, que les ouvriers d'une papeterie voisine arrivèrent sur la route avec l'intention de l'arrêter. Le roi était déjà loin et il arriva à Honfleur sans accident.

La famille royale était accompagnée de MM. Mathieu-Dumas, de Rumigny, Dupuis de Paulignes, et d'un valet de chambre. On s'achemina vers une petite maison que possède, sur la côte de Grâce, M. de Pertuis, le frère de l'aide de camp du roi. Cette maison était gardée par un valet de chambre nommé Racine, qui connaissait M. Mathieu-Dumas dont la fille a épousé le fils de M. de Pertuis. M. Mathieu-Dumas se fit ouvrir, et la famille royale prit possession de la modeste habitation où chacun s'installa comme il put. On attendit M. de Pertuis et son garde-côte avec une fiévreuse impatience. Vers deux heures M. de Pertuis arriva dans une barque. Vingt fois il avait manqué de chavirer. Le temps était gros et son bâtiment ne pouvait approcher de la côte. M. de Pertuis se mit à la disposition du roi. On délibéra sur le parti à prendre, et il fut décidé que pendant la nuit on gagnerait Trouville où on tâcherait de s'embarquer. La famille royale n'osait pas aller au Havre dans la crainte d'y être reconnue. Le valet de chambre Racine fut expédié en avant avec mission de se procurer à tout prix une barque pour le passage en Angleterre d'une famille américaine. Le soir la famille royale, escortée de ses fidèles, partit pour Trouville où Racine avait trouvé un patron de barque, nommé Halley, qui, pour cinq mille francs, se chargeait de conduire les passagers en Angleterre, sans s'inquiéter de leurs noms ni de leur qualité. Les fugitifs descendirent à Trouville chez M. Biard, médecin, qui engagea le roi à ne pas s'embarquer sans consulter un patron de barque très-expérimenté, nommé Victor Barbet. Le vent venait du large, et de la maison de M. Biard on entendait la mer battre violemment la côte.

Victor Barbet fut consulté par M. Biard sur la possibilité d'un départ, et il répéta à ce patron qu'il s'agissait d'une famille américaine qui quittait la France par peur. Barbet répondit que l'embarquement était possible, si possible qu'il offrit de conduire lui-même cette famille sur les côtes d'Angleterre. Cette réponse fut portée à la connaissance du roi, qui manifesta le désir de voir Victor Barbet. On s'empressa de faire venir le patron. Louis-Philippe s'était rendu méconnaissable. Il avait coupé ses favoris, ses yeux étaient cachés par d'énormes lunettes vertes, le bas de sa figure disparaissait sous

un cache-nez, et en parlant il affectait l'accent américain. Il essaya de tromper Barbet en lui débitant la fable convenue.

— Je ne vous demande pas votre secret, dit ce brave patron. J'offre de risquer ma vie pour vous conduire en Angleterre, voilà tout.

— Vous êtes un trop brave homme pour que je vous trompe plus longtemps, s'écria Louis-Philippe, et il se nomma.

— Je vous avais reconnu, sire, répondit simplement Barbet.

Le roi lui jeta les bras autour du cou, l'embrassa, et, sous prétexte qu'il ne voulait pas exposer un si brave homme, il le chargea simplement de s'informer si le bâtiment qu'on avait fait fréter pouvait partir.

— C'est selon l'endroit où il se trouve, objecta Barbet : s'il est à la plage, oui, il peut partir; s'il est dans la Touque, il n'en sortira pas.

La Touque est une petite rivière, ou plutôt un petit fleuve qui passe à Trouville et se jette à la mer à cent pas du village. Victor Barbet sortit un instant pour prendre les renseignements qu'on réclamait de lui, et rentra bientôt après pour annoncer que la mer avait grossi, que le vent était plus violent. La barque de Halley se trouvait dans la Touque, et il fallait renoncer à lui faire prendre la mer tant que durerait le mauvais temps. Ainsi Louis-Philippe, se croyant à tort ou à raison poursuivi par la tempête populaire qui régnait à Paris, se voyait arrêté par une autre tempête qui grondait sur l'Océan. Nul ne songeait à lui dans la capitale, sinon le gouvernement provisoire qui prenait des mesures pour que son départ s'accomplît en toute sécurité; mais outre qu'il ignorait cet excès de dédain d'une part, et cette vigilante mansuétude de l'autre, il avait à redouter le contre-coup d'une secousse qui devait ébranler toute la France.

Barbet avait une barque à la côte, il la mit à la disposition du roi et se chargea de la conduire lui-même. Habitué à braver la tempête, l'état de la mer ne l'effrayait pas; il était sorti par de plus mauvais temps et il répondait du voyage. Mais il fallait résilier le marché avec Halley, qui pouvait devenir dangereux si on partait avec un autre que lui. Racine, le valet de chambre qui avait traité avec Halley, fut chargé de négocier cette affaire. Il offrit à Halley la moitié de la somme convenue, c'est-à-dire deux mille cinq cents francs.

— Ah ! ah ! dit le marin, on marchande : c'est le roi !

Et il refusa de transiger. Ce refus effraya le roi. Mais il faisait nuit et il pensa qu'il pourrait partir sans être vu. Malheureusement Halley s'était hâté de prévenir le commissaire, de répandre partout la nouvelle de la présence du roi à Trouville, et quelques personnes se portèrent sur la côte pour empêcher l'embarquement de la famille royale. Il fallut donc renoncer à partir avec Barbet et prendre un autre parti. On se décida à retourner à Honfleur en compagnie de huit ou dix amis bien armés. M. de Pertuis, pour dérouter les malveillants et juger par lui-même de ce qui allait se passer, fut laissé

dans la maison. A peine le roi était-il parti, que l'on frappa à la porte. C'était le commissaire qui venait faire une perquisition. M. de Pertuis le reçut avec un calme qui détruisit les soupçons. Pendant ce temps le roi gagnait du pays. M. Biard, qui était dans le village, rentra, et M. de Pertuis monta à cheval pour rejoindre Louis-Philippe. Il suivit à franc étrier un chemin de traverse qui longe la côte, et arriva à Honfleur presque en même temps que le roi, qui avait de nouveau demandé asile à la masure hospitalière. On songea à se procurer un bateau au Havre. M. de Pertuis se jeta dans une barque et gagna cette ville par mer. Au Havre, M. de Pertuis vit le consul britannique, qui s'empressa de mettre à la disposition de Louis-Philippe le paquebot anglais l'*Express*, qui attendait dans le port les familles anglaises qui voulaient quitter la France. Il était temps que M. de Pertuis revînt à Honfleur annoncer cette bonne nouvelle. Le roi était abattu, découragé, en proie à une fiévreuse inquiétude. Errânt et fugitif comme le roi Lear, comme le roi Lear, selon les expressions de M. Alexandre Dumas, il avait senti le souffle de la tempête, sur une plage déserte, fouetter pendant toute une nuit son visage. M. de Pertuis avait frété pour cent vingt francs le petit bateau à vapeur qui fait la traversée du Havre à Honfleur. Il était là tout chauffé, il attendait. Le roi prit congé de sa faible escorte qui ne le quitta qu'à la planche du bateau, et qui le suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle l'eût vu disparaître dans le port du Havre. Le petit bateau portant la famille royale se rangea bord à bord avec l'*Express*, et, à la vue d'une nombreuse population agglomérée sur la jetée, le 26 février, dans la matinée, le roi, la reine, la princesse Clémentine et quelques enfants mirent le pied sur le navire anglais qui, bientôt après, mit le cap sur la Grande-Bretagne. On rapporte que le roi, dès qu'il fut sous la protection du pavillon anglais, répéta le mot de la situation. Reconnu par un douanier monté sur une des nombreuses barques qui entouraient l'*Express*, il tourna la tête à l'exclamation que poussa l'employé des douanes, et, ôtant ses lunettes vertes, il dit en affectant de sourire : « Il est trop tard ! » Ce fut le dernier adieu de la royauté à la France. Qui sait? peut-être l'*Express* s'enfonça-t-il dans le sillon qu'avaient creusé jadis le *Great-Britain* et le *Charles-Carrol* qui, en 1830, emportèrent sur la terre d'exil une génération de rois. Mais Charles X était parti en souverain, avec éclat, entouré d'une garde dévouée, suivi par de nombreux amis. Il vit des populations accourir sur son passage, verser des larmes sur son infortune ; on eut pour lui des égards, on lui rendit des honneurs !... Lorsque le malheureux signataire des ordonnances de Juillet quitta la France, ce fut quelque chose de triste et de solennel, une cérémonie pleine d'émotions, de larmes, de respectueux témoignages de fidélité. Les gardes royaux remirent à Charles X leurs étendards, et des officiers de régiments d'infanterie baissèrent leurs épées devant les exilés qu'attendaient deux vaisseaux américains.

En un mot, ce fut un pompeux départ qui ne manqua pas d'une certaine grandeur, grâce à Louis-Philippe qui le fit appuyer par une démonstration menaçante pour effrayer celui qu'il était si impatient de dépouiller de sa couronne. La fuite de Charles X fut en quelque sorte glorieuse; celle de Louis-Philippe fut une expiation, un châtiment! L'histoire peut tirer de hauts enseignements du spectacle qu'offrirent, à dix-huit ans de distance, deux monarchies foudroyées par la colère populaire. De ces deux rois parjures, quel fut le plus coupable? quel fut le plus cruellement, le plus justement puni par cette Providence qui ne se manifeste aux hommes que par les événements? La postérité en décidera. Trancher cette question aujourd'hui, ce serait manquer à l'esprit généreux de la révolution de Février qui fut grande et magnanime envers les vaincus. Mais involontairement les esprits philosophiques voient autre chose qu'un accident, qu'un simple effet du hasard, dans cette fuite misérable de Louis-Philippe. Il faudrait nier Dieu et son intervention dans les choses de la terre pour ne pas être frappé de la réprobation qui s'est appesantie sur ce vieillard que repoussait la tempête du ciel après qu'il eut été jeté sur une grève inhospitalière par la tempête du peuple. Cet homme, qui laissait derrière lui une fortune de plusieurs centaines de millions, avait à peine de quoi payer son passage sur un bâtiment dont il invoquait vainement le secours dans son immense détresse. Lui, qu'une charte bâclée avait déclaré inviolable, infaillible, impeccable, lui qui la veille encore commandait en France les forces de terre et de mer, faisait la guerre ou la paix à son gré et tenait en mains les destinées de l'Europe, lui, le maître absolu de la puissance exécutive, promulguant les lois ou leur opposant son véto, lui enfin que l'on avait fait le chef suprême du plus puissant empire du monde, il se vit tout à coup presque seul, abandonné de tous, forcé de courir de village en village sous un déguisement grotesque, contraint de se dérober à tous les regards comme un malfaiteur, de fuir à l'approche d'un commissaire de police sur cette même terre où il avait vu s'incliner devant lui les premiers dignitaires de l'Etat, où ses moindres désirs étaient des ordres, où jamais il n'avait rencontré d'obstacles à ses volontés. Lui, le restaurateur de l'étiquette de cour, de ces puérilités traditionnelles qui composent la majesté des rois, il fut précipité de ses royales demeures, de ses luxueux palais, d'où il insultait par son faste aux misères du peuple, dans une chétive cabane, livré un moment à la merci d'un matelot! Aucune honte, aucune souffrance, aucune humiliation, ne fut épargnée à ce prince. Il fut à la fois frappé comme homme et comme roi dans son orgueil et dans sa dignité. Il semblerait que le doigt de Dieu eût voulu attacher à cette chute profonde le spectacle d'un enseignement à jamais mémorable. Triste Odyssée qui eut pour couronnement un embarquement clandestin sur un bateau anglais!

Dans cette même matinée du 26 et presque à l'heure même où

Louis-Philippe montait à bord de l'*Express*, M. Biesta se présentait chez M. de Maleville pour lui confier qu'il avait recueilli chez lui le duc de Nemours. M. Biesta n'était pas sans inquiétude sur la présence du prince à Paris et il avait hâte de lui faire quitter la France. D'un moment à l'autre ce secret qui lui pesait pouvait être découvert, et, pour parer à des dangers réels ou imaginaires, il réclama le concours de M. de Maleville. Ce dernier, par ses relations avec quelques membres du gouvernement provisoire, était à même de se procurer un sauf-conduit pour le duc de Nemours. M. de Maleville est un esprit fin, insinuant, gouvernemental, véritable homme d'Etat de la bourgeoisie, sans élévation de cœur, cachant sous une apparente bonhomie l'égoïsme froid et calculé de ses opinions. Comme tous les méridionaux, il a une certaine impertinence de langage qu'il déguise habilement sous des formes polies. En l'écoutant on serait tenté de prendre pour de la franchise un peu rude ce qui n'est au fond que l'expression des sentiments passionnés de l'homme de parti. M. Biesta connaissait les opinions monarchiques de ce partisan de la régence, et il crut qu'il ne pouvait mieux faire que de s'adresser à son zèle dynastique pour faciliter au prince les moyens de fuir. M. de Maleville justifia cette confiance. Il se rendit, accompagné de MM. Biesta et Charles d'Aragon, à l'Hôtel-de-Ville pour faire appel à la générosité de ses amis en faveur du duc de Nemours. Mais tous les efforts de ces messieurs pour rejoindre les membres du gouvernement furent infructueux. Il aurait fallu faire un siége en règle pour pénétrer à l'Hôtel-de-Ville, ou être un Hercule pour franchir l'entrée de cette espèce de jardin des Hespérides ; et M. de Maleville, quoique d'une robuste nature, ne se sentit pas de taille à lutter avec les gardiens vigilants qui en défendaient l'accès, avec ce peuple qui ne voulait pas que des mains impures touchassent aux fruits de la République. Cette formidable barrière qui entourait le gouvernement ne se composait pas seulement de soldats de la démocratie, elle était aussi formée par les flots pressés d'une armée de solliciteurs, d'ambitieux vulgaires, de fonctionnaires de tous grades, d'officiers généraux, de magistrats, d'ex-pairs de France, d'anciens satisfaits, et de cette avalanche de gens sans cœur, sans talent, sans conviction, de ces esprits rampants, qui donnent à tous les pouvoirs nouveaux la mesure de leur souplesse et de leur insatiable avidité. C'est surtout après la révolution de Février que l'on vit jusqu'où pouvait aller la bassesse humaine dans les hautes positions. Que de noms mériteraient d'être cloués au pilori de l'histoire ! mais qui donc ignore que les trahisons les plus illustres sont les plus fréquentes ? Quant aux autres, leur nullité les sauve de ce châtiment. Tout ce que l'on peut et doit constater, c'est que la victoire du peuple mit en relief l'ingratitude, l'odieux égoïsme et la lâcheté de tous les courtisans, écuyers cavalcadours, chambellans à broderies, heiduques, pairs de France, députés, poètes de cour, journalistes ministériels, de ces esclaves

enfin qui formaient phalange autour du trône, qui avaient juré de mourir pour la monarchie. La royauté qu'ils avaient précipitée dans l'abîme par leurs perfides conseils ou par leur coupable servilisme, cette royauté à laquelle ils avaient juré fidélité, qu'ils avaient étourdie des protestations de leur dévouement mensonger, elle avait à peine quitté le palais témoin de leurs viles adulations, que déjà ils se précipitaient en foule, avec un cynisme révoltant, sur les pas du pouvoir nouveau issu de la révolution. A l'heure du danger, au moment suprême où les dévouements sincères se révèlent, combien d'entre eux songèrent à cette illustre infortune qui était en partie leur propre ouvrage? Sauf quelques rares exceptions, ils n'accordèrent ni un regret ni un témoignage de sympathie à cette dynastie dont ils avaient imploré les faveurs, à ce roi devant lequel ils s'étaient tant de fois courbés, à ces princes dont ils avaient mendié les regards. Le vide qui se fit autour de Louis-Philippe au déclin de sa puissance, l'abandon absolu dans lequel le laissèrent ses intimes, ses créatures, les hommes en possession de son aveugle confiance, ceux qu'il avait comblés d'honneurs, de titres, de dignités, dont il avait fait la fortune en les pourvoyant de places ou de sinécures, et l'empressement honteux que mirent ces séides monarchiques à porter au gouvernement provisoire les protestations mensongères qu'ils adressaient la veille au pouvoir vaincu, tout cela n'est-il pas un cruel spectacle, un terrible enseignement pour les puissants de la terre, pour ces races éternellement aveugles qui s'appuient sur la corruption et la force dans leur incessante et criminelle conspiration contre l'humanité?

Les infortunes des rois ne touchent guère un cœur républicain, car ce sont les vengeances du droit et les représailles de la liberté. Mais, comme homme, on est triste de voir que ce grand naufrage n'a pas eu une seule larme, une parole, un souvenir. Si encore on ne pouvait reprocher que de l'ingratitude à ces valets si prompts à changer de livrée et de langage en changeant de maîtres! Mais non: pour commencer leur cour au présent, ils accusèrent le passé. Transportés dans l'antichambre du gouvernement provisoire, voici ce que vociféraient en chœur et à l'unisson les serviteurs du pouvoir tombé: Vive la République! fi de la monarchie! plus de Bourbons! un gouvernement corrompu, corrupteur, hypocrite, violent, odieux à tous les gens de bien!.... — Et l'on disait Louis-Philippe habile! — Habile, monsieur! il n'était que fourbe, cupide et artificieux! toujours prêt à sacrifier la France à son intérêt personnel ou dynastique. — Et ce Guizot, monsieur! en voilà un misérable! servant son Louis-Philippe contre ses propres convictions, contre sa conscience! — Sa conscience, dites-vous? Allons donc! est-ce que Guizot avait une conscience? — Ces gens-là nous perdaient, nous menaient droit à l'abîme! — Oui, mais la sagesse et le courage du peuple nous ont sauvés! Vive la République!...

Tous mettaient leur zèle, leur *dévouement*, au service de la patrie. Et en sortant de l'Hôtel-de-Ville ils haranguaient le peuple dans les rues; au lieu de monsieur, madame, ils ne souffraient plus d'autres appellations que citoyen, citoyenne. Tous ces hommes sans âme pour rougir, sans cœur pour se souvenir, qui voulaient mourir pour la République, souillèrent dans son germe la révolution nouvelle et l'empoisonnèrent. Le gouvernement provisoire eut la faiblesse d'accepter leurs services, il n'osa pas les refouler dans le néant, et ils le perdirent, comme ils perdront tous les pouvoirs qui croiront au dévouement ou suivront les conseils des ambitieux qui ne connaissent d'autre loi que leur égoïsme. Pour changer les choses il faut changer les hommes. Quoi! on crut à ces hommages hypocrites et si tardifs au droit, au peuple, à la souveraineté française, on prit au sérieux les protestations de dévouement dictées par la peur et la cupidité des serviteurs de la corruption? Pour avoir le degré de sincérité de ces hommages et de ces protestations, ne suffisait-il pas de les comparer à ceux que les mêmes hommes déposaient aux pieds de la royauté avant leur conversion si spontanément opérée par les balles républicaines? Certes, Louis-Philippe fut cruellement, mais bien justement puni. Il avait inauguré son règne par l'ingratitude et l'égoïsme, et l'ingratitude et l'égoïsme le laissèrent seul, à l'heure de sa chute, se débattre contre les éléments et les peuples déchaînés contre lui. Il fut la première victime de son odieux système, qui consistait à extirper du cœur humain tout sentiment de dignité, tout instinct de générosité qui pousse l'homme à plaindre l'opprimé, à secourir le faible. Il propagea de dangereuses maximes, il rêva une puissance despotique, en spéculant sur les passions les plus basses de l'humanité; et parce qu'au sein d'un peuple libre il avait trouvé quelques valets, quelques esclaves dociles, il crut qu'il pouvait impunément tout oser. Aveuglement fatal! car cet abaissement des caractères sur lequel il avait compté devint l'instrument de sa ruine. Qui le croirait? le maréchal Bugeaud fut le premier des serviteurs de la monarchie à mettre son épée au service du gouvernement institué sur les ruines de celui qu'il avait mission de défendre. Il est inutile de le répéter : le sentiment qui a inspiré les avalanches d'adhésions des autorités monarchiques au pouvoir républicain causa une impression pénible. Tant de lâchetés en si peu d'heures, ce fut véritablement scandaleux.

MM. de Maleville, Biesta et Charles d'Aragon, ne pouvant rejoindre les membres dynastiques du gouvernement provisoire, virent le général Courtais et confièrent à sa loyauté le secret de la présence à Paris du duc de Nemours. Le général, dans cette circonstance, se conduisit avec toute la bienveillance, toute la générosité qu'on devait attendre de son caractère. Non-seulement il prit sur lui de donner immédiatement à MM. Biesta et d'Aragon une mission politique en Angleterre, pour les mettre à même de s'adjoindre le prince en

qualité de secrétaire, et de le conduire ainsi hors de France sous le couvert d'un titre officiel ; mais, avec une délicatesse qu'il suffit de mentionner pour en faire l'éloge, il s'informa si ces messieurs avaient besoin d'argent pour le voyage. « J'en ai peu, dit-il, mais ce peu est à votre disposition. » Cette offre toucha les protecteurs du prince. Ils remercièrent avec effusion et se contentèrent d'accepter le sauf-conduit, pour eux et leur secrétaire, que leur délivra le général. Munis de cette pièce importante, MM. Biesta et d'Aragon retournèrent rue Madame, 30, et, après avoir fait prendre un déguisement au duc de Nemours, ils se rendirent rue Blanche, à la poste aux chevaux, où ils exhibèrent le laissez-passer du général Courtais pour obtenir une berline de voyage. Mais là un incident imprévu les déconcerta. Le gouvernement avait défendu de délivrer des chevaux à quiconque ne se présenterait pas muni d'un ordre signé par trois membres du gouvernement provisoire. La signature du général Courtais était donc insuffisante. Il n'y avait pas un instant à perdre cependant, et, outre que l'obtention de l'ordre exigé présentait des difficultés extrêmes, ils craignaient pour la sûreté du prince pendant le temps qu'ils devraient employer à faire les démarches nécessaires pour recueillir les signatures indispensables. D'ailleurs ils n'étaient pas certains d'obtenir ces signatures, et si le duc était reconnu, s'il tombait entre les mains du peuple, qu'adviendrait-il? le gouvernement provisoire lui-même pourrait-il le sauver? oserait-il le faire officiellement? Ils firent toutes ces réflexions et bien d'autres encore, et finalement ils se décidèrent à faire part à M. Dailly, le maître de poste, de l'embarras de leur situation. Sitôt que M. Dailly sut qu'il s'agissait de sauver un des fils de Louis-Philippe, il donna ordre de faire atteler sa propre voiture, qui était commode et solide, et il surveilla lui-même les préparatifs de départ. Pendant ce temps, le duc de Nemours, vêtu d'un costume en harmonie avec ses fonctions de secrétaire, avait été prié par M. Biesta de se promener de long en large dans la rue pour éviter les regards indiscrets ou par trop investigateurs des postillons et gens de service de la poste. Quand le postillon fut en selle, on courut prévenir le prince, mais on ne l'aperçut pas. On le chercha partout, il avait disparu. Qu'on juge de la surprise, de l'effroi de MM. Biesta et d'Aragon ! Ils furent atterrés. La nuit était venue et ils cherchaient vainement à percer l'obscurité dans toutes les directions, ils n'apercevaient personne qui ressemblât à leur secrétaire. Enfin, après une demi-heure de recherches, ils trouvèrent le duc de Nemours à une assez grande distance de la maison de M. Dailly, adossé à un mur et profondément abattu. En se promenant il s'était égaré, et, n'osant questionner personne, dans la crainte d'être reconnu, il avait infructueusement tenté de retrouver l'hôtel de la poste. A bout de courage, la raison presque perdue, il s'était laissé aller contre une maison où il fut découvert dans un douloureux état de prostration morale et physique. Ce manque d'énergie des ducs de Nemours et de

Montpensier, alors qu'ils auraient dû montrer quelque courage, ne donne-t-il pas la valeur des bulletins pompeux et des complaisantes réclames du *Moniteur* et du *Journal des Débats?* Quoi! rien que de la faiblesse, de l'abattement pendant et après un immense désastre? Ah! sans doute, il faut respecter les vaincus; mais les faits sont impitoyables, et il n'est au pouvoir de personne de les atténuer. Ils parlent d'eux-mêmes avec une éloquence qui rend tous commentaires superflus.

Les terreurs du duc de Nemours, comme celles de Louis-Philippe et des autres membres de la famille royale, étaient folles. La peur leur faisait voir de la colère où il n'y avait que de la pitié. Reconnu presque à tous les relais jusqu'à Boulogne, le duc de Nemours put se convaincre, par l'indifférence qu'on lui témoigna, combien ses appréhensions étaient ridicules. Il arriva à Boulogne, où il apprit par le sous-préfet que plusieurs membres de sa famille venaient d'être embarqués sur un paquebot anglais, par les soins du consul britannique. Le roi, dans ses pérégrinations de Dreux à Trouville et à Honfleur, s'était séparé, pour plus de sûreté, de ses enfants, et ces derniers avaient gagné Boulogne, où le duc de Nemours arriva assez à temps pour les rejoindre et gagner avec eux l'Angleterre, cette vieille terre hospitalière où bientôt toute l'ex-famille royale de France fut réunie, à l'exception toutefois de la duchesse d'Orléans. Cette malheureuse femme se réfugia avec ses enfants en Allemagne, dans son pays natal, que jeune fille elle avait quitté avec éclat, libre, heureuse, entourée d'hommages, escortée de courtisans, pour venir en France, sur cette terre fatale aux princesses allemandes, partager la couche de l'héritier du trône le plus envié, mais aussi le plus chancelant de l'univers. Un mystérieux arrêt du destin changea tout à coup ses joies en deuil, fit évanouir ses espérances, et, quelques années plus tard, un souffle populaire, en brisant le trône échu à son fils, l'éloigna de cette France où on avait essayé de raviver un instant pour elle le culte éteint de la monarchie. Courbée sous le poids de chagrins cuisants, victime de fautes qu'elle n'avait pas commises, en repassant le Rhin, veuve et fugitive, elle dut faire d'amères réflexions sur les réceptions brillantes, les fêtes éblouissantes, les acclamations, les pompeux hommages, les joies bruyantes, et sur tous ces faux élans de sympathie, sur tout cet étalage de dévouement dynastique dont elle fut le prétexte à son arrivée au milieu de ce peuple français qui l'atteignit en se vengeant de ceux qui, ne pouvant le comprendre, tentèrent de l'opprimer. Des chefs indignes de lui méconnurent ses instincts généreux, nièrent son génie, ne surent pas employer tout ce qu'il y a en lui de trésors d'enthousiasme; ils froissèrent ses sentiments les plus nobles, ils calomnièrent ses vertus, ils ne tinrent aucun compte de sa patience, ils furent sourds à ses plaintes, et, dans un jour de colère terrible, il se révolta contre cet excès de dédain, contre cette persistante injustice; il fit un suprême

effort pour reprendre à travers l'histoire sa marche glorieuse, et revendiquer sa part des bienfaits répandus sur la terre par la main de Dieu. Ce fut un merveilleux spectacle de rédemption, ce fut un ébranlement gigantesque des âmes et des choses qui annonça au monde que la vieille société venait de s'écrouler. Mouvement immense d'un caractère encore mal défini, sans précédent dans l'histoire, et qui se manifesta aux peuples par des paroles de paix et d'amour, par l'immortelle devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.* La population parisienne apprit une fois de plus au monde entier qu'il n'est point de puissance matérielle capable de la comprimer quand elle est mue par un sentiment unanime et énergique.

L'odieux gouvernement qui avait placé ses espérances de stabilité dans le nombre des baïonnettes qui l'entouraient se crut dispensé de tout effort pour gagner la confiance des masses, pour se concilier l'opinion en cédant aux vœux exprimés ; il crut pouvoir impunément froisser le caractère national, et il succomba. Le peuple sortit victorieux de la lutte follement engagée par le despotisme. Paris remplit le monde de la renommée de son héroïsme. Mais toutes ces grandes leçons données aux gouvernements qui s'obstinent fatalement à ne pas comprendre que pour s'affermir ils doivent travailler sans relâche à améliorer le sort du peuple, doivent-elles donc revêtir une autre forme pour ne pas rester à jamais stériles? On serait tenté de le croire en présence de l'aveuglement des pouvoirs issus de la révolution de Février, qui devaient le faire par devoir, par intérêt et aussi par reconnaissance, et qui imitent leurs devanciers. Ah ! malheur à ceux qui, saisis de démence, sont assez ingrats pour délaisser encore une fois dans sa misère ce peuple généreux, si prodigue de son dévouement au jour du combat! ils ont à redouter qu'il ne sente pas toujours sa colère s'éteindre et sa défiance expirer au milieu des joies de son triomphe. Que les hommes chargés des destinées de la France y réfléchissent, qu'ils se rappellent avec quel orgueil on vantait l'attitude des ouvriers après le 24 février. Leur conduite ne fut elle pas plus admirable encore le lendemain de la bataille que dans le feu de l'action? Ils ont campé en armes au sein de la cité toute frémissante de la profonde et soudaine commotion qu'elle avait reçue, et leur unique soin fut de veiller avec la garde nationale, qui leur avait prêté la veille son fraternel concours, à réprimer partout ou à prévenir le désordre et à dissiper toutes les alarmes. Il serait difficile de concevoir quelque chose de plus imposant que ce spectacle. L'agitation qui résulte naturellement de toute secousse violente s'apaisa comme par enchantement, sans excès et sans souillure, et les journaux les plus hostiles à la cause populaire furent forcés d'avouer qu'il n'y avait pas dans l'histoire de gloire capable d'effacer celle des vainqueurs du 24 février. A la dignité de leur conduite, à la fierté de leur attitude, on vit qu'ils avaient une foi pleine et entière dans l'avenir. Ils ne voulurent pas qu'on pût penser parmi les nations qu'il

était possible de surpasser la démocratie française en courage ou en magnanimité. Hommes de cœur, ils comprirent que c'était à la capitale de la France à donner tous les nobles exemples. Soldats de la liberté, ils voulurent la faire aimer en la respectant eux-mêmes dans les autres. Sauf de rares exceptions, sauf quelques dévastations commises au château de Neuilly, par exemple, à la maison de campagne de M. de Rothschild et à une ou deux stations de chemins de fer, déplorables excès que les combattants de Février réprimèrent eux-mêmes, le peuple se montra irréprochable, parce qu'il portait en lui la responsabilité de l'avenir.

Pendant plusieurs jours Paris fut splendide d'ivresse et d'enthousiasme. D'heure en heure, de nouvelles proclamations émanées de l'Hôtel-de-Ville venaient satisfaire les espérances et raffermir les esprits. Sans désemparer et dès sa première séance, le gouvernement provisoire, cédant à une impulsion irrésistible, donnait forcément des garanties à ce peuple trop souvent trompé pour n'en pas exiger d'inviolables. On satisfit à la plupart de ses demandes pour qu'il démolît ses barricades, pour qu'il déposât ses armes, et ces concessions hypocrites lui firent croire qu'il avait accompli une révolution dont il avait seulement donné le signal. Son calme héroïque, loin de désarmer ses ennemis, ne fit que les enhardir, et, dès les premiers jours de la révolution, ils prirent des mesures pour escamoter à leur profit la victoire de ce peuple, qui se montra à leur égard sublime de pardon, de clémence et d'oubli. Toujours crédule, confiant et bon, il voulait qu'il n'y eût ni vainqueurs ni vaincus, et il commit la faute de partager avec d'irréconciliables adversaires l'honneur de son triomphe. Trop accessible, même dans sa colère, à la flatterie des grands, il se laissa dompter par l'éloquence enchanteresse des uns et par les perfides protestations des autres. On le combla d'éloges, on l'accabla de caresses, on l'enivra de douces paroles ; et quand il s'aperçut du piége tendu à sa vanité et à sa bonne foi, il était déjà trop tard pour replacer la révolution dans sa voie primitive. La certitude acquise par les ennemis du peuple qu'ils pouvaient tout oser sans péril leur donna de l'audace. Ils abusèrent de tous les sentiments des masses, voire même de leur générosité ; on spécula sur leur ignorance. D'une part, les anciens serviteurs de la dynastie d'Orléans, les partisans de la forme monarchique, remplissaient les colonnes du *Moniteur* du scandale de leurs adhésions à la république ; ils écrivaient dans leurs journaux des articles dont le style dithyrambique révélait les soucis, l'inquiétude de leurs âmes vénales ; ils publiaient pompeusement le chiffre de leurs fastueuses offrandes en faveur des blessés de Février ; et d'autre part, dans l'ombre où les avait rejetés le mouvement, ils répandaient des rumeurs alarmantes et commençaient à pratiquer sourdement le système de calomnies qu'ils employèrent plus tard ostensiblement avec une lâcheté inouïe, pour perdre dans

l'opinion ceux qui par leur conduite donnaient un démenti éclatant à leurs anciennes et déloyales attaques. Ils avaient passé leur vie à déclarer que la république était impossible en France, et elle fonctionnait paisiblement, malgré leurs sinistres prévisions; ils avaient poursuivi les républicains comme des hommes de sang, et ces derniers se gardaient de toute persécution, ils protégeaient toutes les libertés, ils inauguraient leur puissance par l'abolition de la peine de mort! N'y avait-il pas là des causes sérieuses de dépit pour ces royalistes constitutionnels qui avaient tant de fois évoqué les ombres livides de 93? Que devenaient les prophéties de ces grands politiques qui s'étaient donnés pour de profonds génies? La conduite si sage, si modérée de ce peuple qu'ils avaient tant opprimé au nom de l'ordre, n'avait-elle pas pour eux quelque chose d'humiliant? Quelle fut leur confusion! Quoi! les prétendus anarchistes qu'ils avaient persécutés pendant dix-sept ans, en appelant à leur aide l'imposture et le mensonge, ne leur faisaient pas même l'honneur de leur témoigner de la haine! Cet excès de dédain, ou plutôt cette mansuétude qui aurait dû les toucher, les irrita. Blessés au cœur de voir que les événements démasquaient les coupables manœuvres qu'ils avaient dû employer pour tromper le pays, ils résolurent secrètement de se venger.

Ce fut M. de Lamartine qui, le premier, émit au sein du gouvernement provisoire l'idée d'abolir la peine de mort. Quelques objections s'élevèrent, non sur le principe, mais sur l'opportunité de la déclaration, et la question fut momentanément écartée. Les républicains de fraîche date, quoique partisans de la mesure, ne songèrent pas à la remettre sur le tapis. C'était une belle initiative à prendre cependant pour des hommes qui faisaient emboucher toutes les trompettes de la renommée en l'honneur de la modération de leurs opinions. Cette inspiration ne leur vint pas. La question était oubliée lorsque, dans la journée du 26, M. Louis Blanc rappela au conseil la proposition de M. de Lamartine. Il venait de lire un article de journal où, par une calomnie devenue banale, on faisait aboutir la république au gouvernement du bourreau. Superbe d'indignation, il dit qu'il était temps d'en finir à jamais avec ces odieuses attaques, qu'il fallait y répondre d'une manière qui ne s'effaçât plus de la mémoire des hommes, et il proposa à ses collègues d'abolir immédiatement la peine de mort.

M. de Lamartine lui tendit les mains avec effusion et s'écria d'une voix émue : « Ah! vous faites là une noble chose! » Chacun applaudit, et d'un commun élan, avec une joie passionnée, fut rédigé le décret suivant, dont la rédaction appartient à MM. de Lamartine et Louis Blanc :

« Le gouvernement provisoire, convaincu que la grandeur d'âme « est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le « peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philo- « sophique de plus;

« Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'invio-
« labilité de la vie humaine;

« Considérant que, dans les mémorables journées où nous sommes,
« le gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri
« de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple;

« Déclare: que, dans sa pensée, la peine de mort est abolie en
« matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification défi-
« nitive de l'Assemblée nationale. »

Ce décret, voté à l'unanimité par les membres du gouvernement provisoire, qui se jetèrent dans les bras les uns des autres après l'avoir signé, comme pour se donner le baiser de vie, ce décret, qui avait pour but de préserver le drapeau de la République de toute tache de sang, fut accueilli par le peuple avec des transports d'enthousiasme et des larmes d'attendrissement. En inscrivant dans la législation cette grande pensée d'amnistie au nom de la philosophie et de la religion symbolisée dans les grands sentiments, les républicains crurent confondre pour jamais la colère des uns, les terreurs des autres, et briser l'arme des réactions. C'était mal connaître le cœur humain et ses abîmes. Ils ne firent qu'accroître les ressentiments de cette fraction royaliste dont la haine sourde grandissait en proportion de la clémence du peuple, qui faisait l'admiration de l'Europe par le spectacle de sa magnanimité.

Le clergé de France se montra tout d'abord sympathique à la révolution du peuple. Il prit une noble attitude au milieu d'événements où la main de la Providence était visible, et, dès le 24 février, M. Denis Affre, archevêque de Paris, publiait un remarquable mandement, éclatant témoignage des sympathies de l'Eglise pour l'esprit démocratique du temps. Voici la lettre adressée par l'archevêque à tous les curés de son diocèse:

« En présence du grand évènement dont la capitale vient d'être le
« théâtre, notre premier mouvement a été de pleurer sur le sort des
« victimes que la mort a frappées d'une manière si imprévue; nous
« les pleurons tous, parce qu'ils sont nos frères; nous les pleurons
« parce que nous avons appris une fois de plus tout ce qu'il y a dans
« le cœur du peuple de Paris de désintéressement, de respect pour
« la propriété et de sentiments généreux.

« Nous ne devons pas nous borner à répandre des larmes: nous
« prierons pour tous ceux qui ont succombé dans la lutte; nous
« demanderons à Dieu qu'il leur ouvre le lieu de rafraîchissement, de
« lumière et de paix.

« En conséquence, vous voudrez bien faire célébrer le plus tôt
« possible un service solennel, auquel vous donnerez toute la pompe
« que permettront les ressources de la fabrique. La messe sera celle
« *In die obitûs*, avec l'oraison *Pro pluribus defunctis*. Ce service
« devra avoir lieu aussitôt que vous aurez pu en prévenir les fidèles,
« fût-ce même un dimanche. Pendant la messe, une quête sera faite

« pour le soulagement des familles pauvres de ceux qui sont morts « ou qui ont été blessés. Le produit de cette quête sera versé par « MM. les curés entre les mains du maire de leur arrondisse- « ment.

« DENIS, archevêque de Paris.

« *Nota.* Dans le cas où il serait nécessaire ou utile d'établir des « ambulances dans vos églises, vous n'hésiterez pas à les offrir, alors « même que l'office du dimanche devrait être supprimé.

« Si cet office peut avoir lieu, vous chanterez, après la messe « de paroisse, le verset : *Domine salvum fac Populum....* et l'orai- « son : *Deus à quo sancta desideria, recta consilia,* etc. »

Le dimanche suivant, le père Lacordaire, faisant allusion à des hommes du peuple qui avaient porté à St.-Roch le Christ de la chapelle des Tuileries, s'écriait du haut de la chaire de Notre-Dame : « Vous démontrer Dieu ! mais vous auriez le droit de m'appeler par- « ricide et sacrilége ! si j'osais entreprendre de vous démontrer Dieu, « mais les portes de cette cathédrale s'ouvriraient d'elles-mêmes et « vous montreraient ce peuple superbe en sa colère, portant Dieu « jusqu'à son autel au milieu du respect et des adorations ! »

L'*Univers*, à son tour, journal religieux, publiait entre autres articles remarquables, cette significative déclaration :

« Dieu parle par la voix des évènements. La révolution de 1848 « est une notification de la Providence. A la facilité avec laquelle ces « grandes choses s'accomplissent, et lorsque l'on considère combien, « au fond, la volonté des hommes y a peu contribué, il faut recon- « naître que les temps étaient venus. Ce ne sont pas les conspirations « qui peuvent de la sorte bouleverser de fond en comble et en si peu « de temps les sociétés humaines. Une conspiration qui réussit « allume instantanément la guerre civile. Le principe politique atta- « qué et renversé par surprise cherche immédiatement à se défendre. « *Qui songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie? qui « peut y songer? La France croyait encore être monarchique et « elle était déjà républicaine.* Elle s'en étonnait hier, elle n'en est « point surprise aujourd'hui. Revenue d'un premier mouvement de « trouble, elle s'appliquera sagement, courageusement, invincible- « ment, à se donner des institutions en rapport avec les doctrines « qu'elle a depuis longtemps définitivement acceptées.

« La monarchie succombe sous le poids de ses fautes. Personne « n'a autant qu'elle-même travaillé à sa ruine. Immorale avec « Louis XIV, scandaleuse avec Louis XV, despotique avec Napo- « léon, inintelligente jusqu'à 1830, astucieuse, pour ne rien dire de « plus, jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre « et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire. *Elle n'a « plus aujourd'hui de partisans.* Charles X avait encore des amis « personnels et des serviteurs dévoués.

« De nobles cœurs ont porté son deuil, son héritier a pu pendant



« un temps trouver des soldats. Louis-Philippe n'a été reconduit que « jusqu'à la porte de sa demeure. On a protégé sa vie, mais pas sa « couronne, et on l'a laissé se sauver sans lui faire l'honneur de le « croire dangereux. Jamais trône n'a croulé d'une façon plus humi- « liante. C'est que ce trône n'était plus un trône.

« Il n'y aura pas de meilleurs et de plus sincères républicains que « les catholiques français.

« Parmi les principes sociaux qui viennent de triompher et qui « vont se formuler en institutions, quels sont ceux que l'Eglise « repousse? quels sont ceux que sa voix n'ait pas fait retentir « depuis dix-huit siècles à l'oreille des peuples et des rois? Nous n'en « voyons aucun. »

Le *Journal des Débats* lui-même opéra spontanément sa conversion et offrit son concours, sa reconnaissance aux hommes à qui il avait naguère prodigué tous les genres d'insultes. Après avoir lancé tant d'arrogants défis au parti républicain, à la cause triomphante, il publia ces lignes :

« Au milieu des tempêtes par lesquelles Dieu et les peuples mani- « festent leur colère et leur puissance, au milieu du naufrage des « illusions et des rêves, au-dessus des débris des espérances et des « regrets, l'arche sainte de la patrie surnage et poursuit sa marche « mystérieuse. C'est sur elle que nos yeux sont fixés; c'est elle que « nos craintes, nos vœux, notre anxiété, mais toujours notre impé- « rissable amour, suivent et accompagnent. Si ceux qui la conduisent « au milieu des orages du présent et des ténèbres de l'avenir la sau- « vent des écueils et la mènent vers le port, nous ne leur refuserons « point notre part de reconnaissance, et ils auront bien mérité de la « France, de l'humanité et de la civilisation. »

Les légitimistes, de leur côté, disaient : « Point d'arrière-pensée! Tout ce qui est artificiel est mort! » Et M. de Girardin s'écriait dans la *Presse :* « Pas de régence! Point de division! Nous aimons la République parce qu'elle oblige la France a être une grande nation, la nation qu'elle doit être! L'Europe nous regarde étonnée, émue, inquiète, aujourd'hui effrayée, demain menaçante. C'est par l'admiration qu'il faut la vaincre. » A l'exemple de tant d'autres chauves-souris politiques qui oublièrent toute dignité, et dont le manque de courage, la platitude dans ces temps révolutionnaires peuvent donner la mesure de l'insolence qu'ils affectèrent plus tard , M. Chambolle, rédacteur en chef du *Siècle,* n'écrivait plus d'articles incolores, nourris de restrictions ambiguës, mais bien de véritables dithyrambes en l'honneur du peuple, de la République et du gouvernement provisoire. Fidèles à leur égoïsme et à leur lâcheté, les apostats de la liberté et de la servitude épuisaient toutes les injures de leur vocabulaire à l'adresse des vaincus de la veille. Il fallait voir comment on traitait « ces odieux gouvernements qui placent leurs

espérances de stabilité dans le nombre des baïonnettes qui les entourent. » Et quel concert de louanges à l'adresse des ouvriers victorieux! Dans le *Siècle* du 27 février, M. Chambolle s'écriait : « Nous le disons avec orgueil, il n'y aura pas dans l'histoire de gloire qui effacera celle des vainqueurs de Février. » O puissance de la peur! Tant de fourberie n'inspire-t-elle pas aujourd'hui un mépris profond pour tous ces tartufes politiques dont la bassesse en présence du peuple vainqueur n'a d'égale que leur arrogance devant le peuple vaincu ?

Ces adhésions unanimes à la République qui se manifestaient dans tous les rangs, dans tous les partis, qui arrivaient en foule à l'Hôtel-de-Ville de toutes les extrémités de la France, ce lâche empressement des satisfaits de la veille à saluer la nouvelle aurore, ces perfides louanges adressées au courage, à l'héroïsme et à la magnanimité du peuple, endormirent sa vigilance. Mais à toute révolution nouvelle il faut un drapeau. Le peuple arbora le drapeau rouge. Etait-ce, comme on l'a prétendu ultérieurement, un vœu de guerre implacable, un appel à des passions farouches? Quoi! on accusait d'obéir à une inspiration sauvage ce peuple qui amnistiait ses ennemis, qui faisait sentinelle à leur porte pour protéger leur opulence et garder leur sommeil! On osait prêter des sentiments de haine à ces combattants qui saluaient de leurs acclamations le décret abolissant l'échafaud, et qui inscrivaient partout le mot libérateur *Fraternité!* C'était calomnier gratuitement et par un reste d'habitude ce peuple dont la magnanimité sans égale permit même qu'on dénaturât ses plus loyales intentions. En demandant la suppression des couleurs de la royauté, il ameuta contre lui toutes les haines monarchiques. Il savait par instinct, par de vagues traditions, que le rouge était la couleur du peuple, et il voulut la reprendre. Voilà dans toute sa simplicité le motif d'une demande qui suggéra aux vieux partis tant d'attaques violentes, empreintes de mauvaise foi, contre cette malheureuse couleur rouge dont on commenta de tant de manières absurdes l'origine et la signification. M. de Lamartine fit à ce sujet un magnifique discours, il s'opposa de toutes ses forces à ce que le drapeau fût arboré, et il triompha de la volonté du peuple en parant de son éloquence des arguments faux.

Le rouge, selon la définition d'un artiste, est la couleur du sang et du feu; le sang et le feu contiennent la chaleur et le mouvement, sources et siége de la vie d'après les idées des peuples de l'antiquité. Le rouge représente le sang et le feu : cette couleur était le symbole impalpable et par conséquent le plus indestructible de la vie dans son acception la plus étendue et la plus complète. C'est pourquoi les statues des dieux étaient anciennement peintes en rouge, comme le rapporte Plutarque. C'était pour exprimer d'une manière claire, vive et éclatante l'idée de la vie, du mouvement et de l'activité incessante et complète de toute la nature. Le rouge a été la couleur sacrée dans

l'antiquité. Elle était appliquée dans ce sens aux vêtements des prêtres, aux statues et aux monuments d'architecture.

Le rouge, dans le christianisme, est le symbole de la charité, de l'amour. Dieu et Jésus-Christ sont représentés, pendant le moyen âge, revêtus d'une robe rouge. Le rouge est aussi une des couleurs liturgiques ; il est consacré au souvenir des apôtres et des martyrs, presque tous hommes du peuple, ou y tenant par leurs sentiments.

La couleur rouge est consacrée à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la gloire du christianisme à son origine, lorsqu'il était violemment persécuté par l'égoïsme et le privilége. C'est le souvenir de leur intarissable charité, de leur amour pour leurs semblables, que le rouge perpétue. Dans les grands monuments d'architecture religieuse de l'Europe, dans nos belles cathédrales et nos églises, toutes les parties qui concourent à *supporter,* telles que piliers et nervures de voûte, toutes ces maîtresses parties sont peintes en rouge. Elles sont symboliques, elles figurent, représentent la force, la puissance, accompagnées de la charité, le plus puissant auxiliaire de la foi chrétienne et sociale.

On a souvent dit que la couleur blanche était la couleur nationale française. Mais, en soutenant cela, on s'est trompé involontairement ou sciemment pour servir la cause des Bourbons. L'*oriflamme* de France, appelée *signum regale* par Rigord, auteur du douzième siècle, était rouge. Il faut bien distinguer l'oriflamme, la *bannière nationale* de France, d'avec ce que l'historien Froissard appelle la bannière de France, « souveraine bannière du roy, » qui était l'étendard royal d'azur à fleur-de-lis d'or, comme le rapporte bien clairement Guillaume Guiart, dans son ouvrage *la Branche aux royaux lignages,* écrit au quatorzième siècle.

En l'année 1050, le roi Henri Ier envoya en présent une pourpre vermeille pour envelopper les reliques de saint Denis, patron de la France. C'est là l'origine de la bannière nationale des Français, c'est ce morceau d'étoffe rouge, sanctifié, selon les idées du temps, par sa présence plus ou moins longue sur le tombeau du patron de la France ; chaque fois que le roi allait à la guerre, il se rendait en grande cérémonie, avec une pompe militaire, à l'abbaye de Saint-Denis, y prenait le pal, ou couverture du tombeau du saint, qu'on fixait à une hampe ou lance dorée. Et aussitôt on remettait un autre pal neuf, ou couverture nouvelle pour le tombeau. C'est ainsi que l'oriflamme était *éternelle.* Les Français s'inquiétèrent peu de la prise de l'oriflamme à la bataille de Mons-en-Puelle, livrée aux Flamands en l'année 1304. Il y en avait une autre à Saint-Denis. L'oriflamme ne pouvait donc jamais se perdre. C'est ce que signifiait aussi la couleur de l'oriflamme : la couleur rouge, la couleur du sang et du feu, de la chaleur et du mouvement, qui donnent la naissance à toutes choses. Qu'on en soit certain, le rouge n'a pas été préféré aux autres couleurs par son éclat et sa beauté ; on a vu qu'il

exprimait l'activité, la vie et le mouvement que l'on retrouve dans le sang et le feu.

Jeanne d'Arc, cette fille du peuple qui sauva la France, ne combattit pas, comme on l'a prétendu, avec la bannière nationale de France, avec l'oriflamme. L'ennemi tenait Paris et Saint-Denis, et la généreuse et noble fille ne put, pour cette raison, y aller prendre la bannière nationale. Mais elle ne se servit point de la souveraine bannière du roi, de la bannière de famille des princes français ; Jeanne combattit avec son étendard à elle, qui lui avait été ordonné, dit-elle dans ses interrogatoires, par sainte Catherine et sainte Marguerite. Cet étendard était de satin blanc parsemé de fleurs-de-lis avec la représentation de la figure de Jésus-Christ et des anges Gabriel et Michel. Au sacre du roi Charles VII à Reims, Jeanne tenait, non l'oriflamme, mais la bannière royale. La cérémonie du sacre était une affaire personnelle, individuelle. Aussi les couleurs du roi seules y parurent-elles.

Le drapeau blanc date du règne de Charles VII, lorsqu'il institua l'armée permanente, cet auxiliaire si puissant de l'absolutisme, et les quinze compagnies d'ordonnance auxquelles il donna la cornette blanche. L'histoire nous apprend cependant que Louis XI se servit encore de l'oriflamme en 1465 pour aller combattre les Bourguignons.

En 1187, il fut décidé, à une conférence, entre Gisors et Trie, que les Français porteraient la couleur rouge pendant la croisade. Les chevaliers du Temple, ou Templiers, d'origine française, portaient la croix rouge sur tunique blanche, tandis que les chevaliers de l'ordre teutonique portaient la croix noire, et ceux de Jérusalem la croix blanche. Là nous voyons encore le rouge comme couleur nationale des Français. Le vieux drapeau de Normandie était rouge. Les couleurs du tiers-état en France étaient le bleu et le rouge. C'est ce que témoigne surtout l'écusson de la ville de Paris qui est rouge, avec le chef d'azur aux fleurs-de-lis d'or. Le chaperon que le prévôt des marchands mit en 1358 sur la tête du dauphin pour lui sauver la vie était bleu et rouge.

Lorsque, le 13 juillet 1789, on changea à Paris de cocarde, on prit le bleu et le rouge, couleurs du tiers-état; le peuple n'était encore qu'à l'horizon, sur le dernier plan, dans le crépuscule. C'est dans la séance de la Commune, tenue le 16 du même mois, que Lafayette proposa d'ajouter aux couleurs populaires le blanc, qui était la couleur des Bourbons. On voguait vers la monarchie constitutionnelle. La nouvelle cocarde n'exprimait donc qu'un compromis, qu'une alliance entre des partis hostiles, le peuple et le roi.

Chaque fois que le peuple, en France, manifeste la volonté de ressaisir ses propres couleurs, les couleurs nationales, il prend instinctivement le rouge, la couleur de l'amour, de la charité, du désintéressement, la couleur de la chaleur du cœur, de l'activité et du mouvement du feu, de la vie, en un mot. Tous les peuples arborent

cette noble couleur aujourd'hui; c'est que tous ont le droit et le devoir de la porter, d'en faire le signe de ralliement contre le despotisme. Les différents drapeaux de l'Europe sont ceux des familles princières qui ont violemment usurpé le pouvoir. Dans presque tous on voit le rouge, et très-souvent il y domine : c'est le souvenir du peuple. Ces familles ne peuvent tarder à disparaître; car toutes les nations ne doivent faire qu'un seul et même peuple, ainsi que l'Evangile le prêche, ainsi qu'on en eut le spectacle au moyen âge, pendant un moment, quand tous ne firent qu'une seule et même confédération pour aller refouler encore une fois, dans une sainte croisade, le génie destructeur et abrutissant de l'Orient, le génie de l'autocratie, du despotisme, de l'engourdissement de l'intelligence humaine.

Peut-être est-ce sous la glorieuse bannière rouge que les peuples, affranchis du despotisme des rois, iront combattre le Tartare couronné, qui menace d'envahir nos contrées pour détruire la civilisation, le progrès, pour rétablir l'ignorance, l'esclavage et toutes les misères qui en découlent.

Ce ne sera pas la première fois que l'Occident se lèvera contre l'absolutisme de l'Orient. Cinq siècles avant notre ère, les Grecs eurent cette mission, et Cimon sauva la liberté une première fois, et les Perses furent refoulés en Asie. Les Romains, à leur tour, combattirent le génie despotique de l'Orient dans Mithridate, les Parthes et Attila. Plus tard, les Européens eurent à chasser les Arabes de leurs conquêtes occidentales. Ils s'étaient rendus maîtres de toute la côte méridionale de la Méditerranée, depuis Tarse jusqu'à Tétouan; ils possédaient les îles de Chypre, de Crète, la Sicile; ils avaient des possessions dans le sud de l'Italie, à Tarente et à Luzerne. Les îles de Corse, de la Sardaigne, Mayorque et Minorque, leur obéissaient; l'Espagne, presque en entier, leur appartenait; une partie du Languedoc, avec Perpignan, Narbonne et Montpellier, reconnaissait leur suprématie. Ils osèrent même s'avancer jusqu'à Poitiers et Besançon ! Les Francs repoussèrent les Barbares et en purgèrent la Gaule. Ils se maintinrent encore cependant en Espagne jusqu'en 1492.

C'est cette confédération des peuples européens sous la bannière rouge qui est inévitablement destinée à refouler les Russes dans les steppes. C'est ce drapeau rouge, la terreur du despotisme, qui sauvera peut-être la liberté. Le rouge du drapeau républicain, c'est la couleur de l'unité, en contradiction avec le tricolore, l'emblème de la monarchie constitutionnelle, gouvernement bâtard et de corruption, ainsi que les dix-huit années du règne de Louis-Philippe l'ont démontré. Si les trois couleurs ont fait le tour du monde avec nos gloires sous l'empire, il faut se souvenir aussi qu'elles formèrent le drapeau du despotisme le plus détestable, d'autant plus détestable qu'il fut fondé sur les débris de la République, égorgée par un ambitieux parvenu, qui plaça son individualité au-dessus de la France.

Les énergiques insistances du peuple pour que la République

adoptât le drapeau rouge comme l'étendard de l'unité ne purent vaincre les répugnances de M. de Lamartine pour le drapeau des Gaulois, pour cet étendard historique sous lequel nos pères ont lutté contre Rome, et, jusqu'à Jeanne d'Arc, contre les Anglais. Il était dominé par la crainte que l'Europe ne vît dans le drapeau rouge le drapeau d'un parti, et, pour faire renoncer le peuple à ses projets de suppression des couleurs de la royauté, il rappela que le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec nos libertés (les libertés de l'Empire!) et nos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple. M. de Lamartine ne fut ni logique ni vrai. Il manqua de logique en s'attachant à conserver à la France l'emblème d'une souveraineté multiple alors qu'une seule souveraineté, celle du peuple, était proclamée. Et pourquoi un drapeau qui, par la diversité de ses couleurs, rappelle la différence des classes? Pourquoi le bleu, couleur de la royauté, et le blanc des Bourbons sur le drapeau d'un peuple qui a chassé ses rois? Pourquoi a-t-il rappelé l'évènement du Champ-de-Mars sans ajouter que ce furent des mains royalistes qui souillèrent le drapeau rouge dans cette journée funèbre ?

Malgré l'ascendant immense qu'exerçait à ce moment M. de Lamartine sur les masses, il ne put calmer l'effervescence produite par la résistance qu'il opposait à une demande à laquelle la plupart des combattants semblaient attacher une haute importance. Dans la salle dite du Trône, à l'Hôtel-de-Ville, gisaient encore les cadavres de leurs frères tués par les balles monarchiques, et ce spectacle redoublait la haine qu'inspiraient au peuple les souvenirs de la royauté. Le gouvernement provisoire s'émut des colères soulevées contre le drapeau tricolore, et pour le conserver il dut décréter une innovation dans les insignes. Voici la proclamation qu'il publia à ce sujet :

« Le gouvernement provisoire déclare que le drapeau national est « le drapeau tricolore, dont les couleurs seront rétablies dans l'ordre « qu'avait adopté la République française; sur ce drapeau sont « inscrits ces mots : République française, *Liberté*, *Egalité*, *Fra-« ternité,* trois mots qui expliquent le sens le plus étendu des doc-« trines démocratiques dont ce drapeau est le symbole, en même « temps que ses couleurs en continuent les traditions.

« Comme signe de ralliement et comme souvenir de reconnais-« sance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres « du gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la « rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau. »

On vit donc le rouge flotter au-dessus de la bannière tricolore de 1789, et les membres du gouvernement provisoire se montrèrent au peuple avec la rosette rouge à la boutonnière. Misérable subterfuge, concession puérile momentanément faite à la puissance populaire, car quelques jours après les couleurs furent rétablies dans

leur ordre primitif. Il en fut ainsi de toutes les conquêtes réelles ou fictives de la révolution. Mais le 25 février il fallait bien compter avec ce peuple en armes, maître de la capitale, qui avait à la fois le droit et le pouvoir de dicter ses volontés à ses mandataires. On n'osait pas le braver encore, alors qu'il présentait sous forme de demandes ce qu'il pouvait exiger ou ordonner.

Les secrets ennemis de la république qui siégeaient parmi les membres du gouvernement provisoire furent contraints d'agir avec une extrême prudence pour dissimuler leurs tendances réactionnaires. L'état de fermentation des esprits dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville et sur la place de Grève, où le peuple manifestait à chaque instant l'intention de les briser, ne leur permit pas de combattre ostensiblement toutes les mesures qui leur déplaisaient. Ils durent même s'associer officiellement à des actes qu'ils réprouvaient intérieurement.

Que pouvait-on attendre d'hommes dont le premier acte avait été une réticence, presque une trahison, et qui inaugurèrent leur prise de possession du pouvoir par un parjure!

La grande et solennelle lutte engagée entre le parti conservateur et le parti démocratique du gouvernement provisoire à propos du décret relatif à la république fut le premier épisode de cette guerre qui éclata entre les prétendus serviteurs d'une même cause. Chaque décret était l'objet de discussions violentes. MM. Marie, F. Arago, Garnier-Pagès, Crémieux, Marrast et Lamartine, partisans des moyens dilatoires, combattaient toutes les mesures énergiques proposées par MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon et Albert. M. Flocon succomba à la peine. On l'éreinta à plaisir. Quant à M. Albert, qui représentait la classe ouvrière, il fut dès les premiers jours en butte à une sourde hostilité de la part des représentants de la bourgeoisie, qui prenaient vis-à-vis de lui des airs ridicules de supériorité. Le 26, il attira M. Caussidière dans l'embrasure d'une croisée et lui dit:

— Ça ne marche pas: j'ai l'air d'être de trop ici. J'ai bien envie de donner ma démission.

— N'en fais rien, lui répondit M. Caussidière, à moins de remettre tout en question et de recommencer la lutte. Le peuple doit avoir dans ce gouvernement des représentants qui émanent de son sein. Il faut tenir bon et s'opposer énergiquement à des mesures subreptices. Le peuple a payé de son sang le droit d'avoir ici ses délégués; il est vainqueur; tu as donc une grande force; parle en son nom et tu seras écouté.

Ce peuple debout dans Paris, qui secouait sans cesse ses blouses autour du gouvernement provisoire, troublait du bruit de ses armes et inquiétait vivement par son attitude les ennemis de son émancipation. Sans force, sans autorité pour appuyer leur résistance, ils allaient être débordés. Cette situation inspira à M. de Lamartine l'idée de faire de la fraction jeune, intrépide, inoccupée de la révolu-

tion, une puissance compressive, une espèce de garde prétorienne. Par une de ces bizarreries qui sont les poésies de l'histoire, c'est sur un mauvais chiffon de papier que M. Lamartine écrivit le décret qui appela la jeunesse plébéienne à troquer ses vêtements délabrés contre un uniforme. Le général Duvivier fut chargé d'organiser vingt-quatre bataillons de garde nationale mobile.

Les enrôlements se firent dans toutes les mairies avec d'autant plus d'empressement qu'une solde de 1 fr. 50 c. par jour fut allouée à chaque soldat dans le but de les attacher plus sûrement au pouvoir dont ils émanaient. C'était suppléer habilement à l'absence de l'armée qu'on avait dû éloigner de Paris pour éviter des conflits inévitables, et qui ne pouvait y être rappelée sans éveiller dans le peuple des soupçons de trahison. C'était s'assurer provisoirement l'appui d'une force moitié civique, moitié militaire, en attendant la réorganisation de la garde nationale, détruite dans son esprit et dans son cadre avec les institutions monarchiques dont elle procédait. Il fallait, pour éviter un antagonisme entre elle et le peuple armé, qu'elle se retrempât à l'effigie du principe républicain, car elle n'était plus en harmonie avec la révolution, et elle n'avait plus ni autorité ni influence.

Mais la création de la garde mobile ne levait pas les difficultés amoncelées sur la tête du gouvernement provisoire par la grande question du droit au travail qu'il avait été obligé de reconnaître solennellement le 25 février par le décret suivant :

« Le gouvernement provisoire de la République française s'engage « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;

« Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ;

« Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour « jouir du bénéfice légitime de leur travail.

« Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il « appartient, le million qui va échoir de la liste civile. »

L'initiative de cette dernière clause appartient à M. Ledru-Rollin, qui avait également proposé, dans la nuit du 24 au 25, l'abolition de l'impôt du sel et la substitution d'un impôt progressif sur les revenus à l'inique impôt établi sur les boissons. C'est lui aussi qui réclama le premier l'abolition immédiate de l'esclavage, cette grande cause de l'humanité tout entière qu'il avait plaidée avec l'éloquence du cœur quelque temps avant la révolution. Le discours qu'il prononça à la Chambre des députés sur cette importante question eut en Europe un grand retentissement. L'indignation que produisit le récit qu'il fit des infamies, des atrocités impunément commises dans les colonies par les trafiquants et possesseurs d'esclaves, fut immense. Quelques créoles présents à Paris, effrayés du succès obtenu par le discours de M. Ledru-Rollin, vinrent le trouver pour lui soumettre plusieurs propositions. Le gouvernement leur offrait une indemnité. « Hâtez-vous d'accepter, leur dit M. Ledru-Rollin, car si jamais le « parti démocratique arrive au pouvoir, il résoudra la question par

« un trait de plume. » Le conseil ne fut pas suivi et la prophétie se réalisa. Reportant sa pensée sur la condition des travailleurs en France et sur l'ingratitude de la société qui laissait l'ouvrier honnête livré à toutes les horreurs de la misère lorsque l'âge ou les infirmités le rendaient incapable de pourvoir à son existence par le travail, M. Ledru-Rollin demanda, en attendant l'institution d'établissements de crédit, la formation immédiate des invalides civils du travail, et leur installation au palais des Tuileries, qui leur servit d'asile en effet pendant quelque temps. En installant les misères du peuple où avaient été les pompes de la royauté, M. Ledru-Rollin voulait qu'il fût bien constant que la France rompait définitivement avec la monarchie. Il fit décréter également que les biens de la famille déchue, les dots des femmes exceptées, seraient réunis au domaine de l'État. Cette mesure lui fut suggérée par le vandalisme de la liste civile qui avait fait opérer, en violation de la loi, des coupes successives dans les forêts. Ces dilapidations, révélées par M. Lherbette à la Chambre des députés, exigeaient une réparation. M. Garnier-Pagès, maire de Paris, pour préserver les résidences royales, publia lui-même un arrêté où, amplifiant sur la résolution du gouvernement provisoire et parlant des biens de Louis-Philippe, il disait : « Ils doivent être vendus pour leur prix être affecté au soula-« gement des victimes de notre glorieuse révolution et aux dédom-« magements que réclament le commerce et le travail. »

Les ouvriers du *Moniteur*, installés à l'Hôtel-de-Ville, travaillaient jour et nuit à composer les proclamations et les décrets du gouvernement provisoire, rendus sous la pression du peuple. Mais que de décrets furent soustraits par des mains mystérieuses, que de sages résolutions avortèrent, que d'ordres restèrent inexécutés !

Le gouvernement provisoire décréta coup sur coup que la patrie adoptait les enfants des citoyens morts en combattant, que la République se chargeait de tous les secours à donner aux blessés et aux familles des victimes du gouvernement monarchique. Le télégraphe transmit l'ordre de faire mettre en liberté tous les détenus politiques.

Les objets engagés au mont-de-piété depuis le 1er février, et dont le prêt ne dépassait pas dix francs, furent rendus gratuitement aux déposants. Ces témoignages de sollicitude pour les souffrances populaires étaient méritoires sans doute, mais ils ne pouvaient soustraire le gouvernement provisoire aux terribles conséquences de l'imprudent décret par lequel il s'était engagé à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail et du travail à tous les citoyens. Il dut donc adopter une mesure à laquelle on eut recours à toutes les époques de commotions politiques, notamment en 1790 et en 1830 : il décréta l'établissement d'ateliers nationaux ! Le gouvernement se préoccupa aussi des embarras financiers de la bourgeoisie. Le paiement des effets de commerce échus du 22 février au 15 mars fut prorogé de dix jours. Enfin, pour détruire toutes les défiances du peuple et faire oublier les ambiguïtés de sa première proclamation, le gouverne-

ment provisoire, dont MM. Louis Blanc, Flocon, Marrast et Albert avaient définitivement été admis à faire partie au même titre que les députés, en publia une nouvelle, qui était une tardive réparation. Voici comment il s'exprima:

« La royauté, sous quelque forme que ce soit, est abolie:

« Plus de légitimisme, plus de bonapartisme, pas de régence.

« Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessai-« res pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avè-« nement d'une dynastie nouvelle.

« *La République est proclamée.*

« Le peuple est uni.

« Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous.

« La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères.

« Conservons avec respect ce vieux drapeau républicain dont les « trois couleurs ont fait avec nos pères le tour du monde.

« Montrons que ce symbole d'égalité, de liberté, de fraternité, est « en même temps le symbole de l'ordre, et de l'ordre le plus réel, « puisque la justice en est la base et le peuple entier l'instrument.

« Le peuple a déjà compris que l'approvisionnement de Paris exi-« geait une plus libre circulation dans les rues de Paris, et les mains « qui ont élevé les barricades ont, dans plusieurs endroits, fait dans « ces barricades une ouverture assez large pour le libre passage des « voitures de transport.

« Que cet exemple soit suivi partout; que Paris reprenne son aspect « accoutumé, le commerce son activité et sa confiance; que le peu-« ple veille à la fois au maintien de ses droits, et qu'il continue d'as-« surer, comme il l'a fait jusqu'ici, la tranquillité et la sécurité « publiques. »

Mais ce peuple, plus admirable encore dans son attitude après la victoire que dans son courage pendant la lutte, ne s'était pas battu seulement pour obtenir les puérils changements qui lui étaient pompeusement annoncés. Il voulait qu'on améliorât réellement la condition morale et matérielle des travailleurs. Sur ce point il fut inébranlable. Ce problème du travail, qui se dressait tout à coup devant les membres du gouvernement provisoire, produisait sur quelques-uns l'effet du *Manè Thecel Pharès* sur les convives du festin de Balthazar. Eluder la question, ils n'y pouvaient songer. Ils procédèrent donc dans cette circonstance avec cet esprit machiavélique qui prépara un si triste dénoûment au grand drame de Février. A défaut de la force, ils employèrent la ruse.

Une pétition, demandant la création d'un ministère du progrès chargé de préparer l'organisation du travail promise et de réaliser les légitimes espérances du peuple, fut adressée au gouvernement. Puis les divers corps d'état, avec leurs bannières portant pour devise : Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme, se présentèrent le 29 février à l'Hôtel-de-Ville. Le peuple en armes se rangea sur la place de Grève dans une attitude calme, mais déterminée, et des délégués

introduits auprès du conseil formulèrent verbalement leur demande d'un ministère du progrès. Cette démarche épouvanta le gouvernement. On délibéra, et alors éclata une de ces scènes orageuses qui mirent plus que jamais en relief les dissentiments profonds qui existaient entre ces dictateurs improvisés par la révolution. MM. Lamartine et Garnier-Pagès s'élevèrent avec une violence extrême contre les exigences des travailleurs. Ils soutinrent que le gouvernement provisoire n'avait ni le droit, ni le devoir, ni le pouvoir de résoudre des questions de cette gravité ; qu'il fallait attendre, pour prendre un parti, la réunion d'une assemblée nationale. Cette assertion ne pouvait être sérieuse de la part d'hommes qui avaient commis évidemment une illégalité, d'après leur système, en s'attribuant le droit de prendre des mesures pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avénement d'une dynastie nouvelle. Ce n'était pas, mais enfin ce pouvait être le vœu de la majorité de la nation. Ils avaient empiété sur les prérogatives de l'assemblée future, et ils prétendaient réserver tous les droits à cette assemblée. Il faut au moins être logique quand on manque de sincérité.

M. Louis Blanc, que la manifestation désignait naturellement pour occuper le poste dont elle demandait la création, afin qu'il pût mettre en pratique ses théories sur l'organisation du travail, combattait énergiquement les allégations de ses collègues. Il prétendait que le peuple avait conféré au gouvernement provisoire un pouvoir constituant, dictatorial, dont il avait usé, et qu'il avait pour mission de proclamer, le lendemain d'une révolution faite par et pour les travailleurs, l'abolition du prolétariat. Il insista pour qu'un ministère du travail fût fondé, et il déclara qu'il donnerait sa démission si on n'accédait pas au vœu du peuple. M. Albert parla dans le même sens, et le gouvernement provisoire comprit que cette démission collective des deux hommes qui exerçaient un empire absolu sur le peuple serait le signal d'une révolution nouvelle dont le succès n'était pas douteux, car il n'existait aucune force publique pour la réprimer. Il fallait donc employer la persuasion ou transiger. M. François Arago s'approcha de M. Louis Blanc et fit appel à d'anciens souvenirs.

— Moi qui vous ai servi de père, dit-il à son jeune collègue, je vous en conjure, renoncez à cette idée de l'organisation du travail et ne vous séparez pas du gouvernement provisoire... Vous voulez donc nous faire égorger !

De la salle du conseil on entendait le peuple manifester son impatience d'une manière bruyante. MM. Marrast et Garnier-Pagès, retirés à l'écart, se concertaient. Ils cherchaient un moyen de parer au danger du moment sans engager l'avenir, et ils imaginèrent ceci :

« Au lieu d'un ministère, dit l'un d'eux, créons une commission d'étude qui approfondira la chose et fera patienter le peuple. Un ministère implique l'action. Une commission spéciale préparera seulement les matériaux pour l'avenir. »

La présidence de ce comité sans pouvoir, sans budget, sans res-

sources administratives, fut offerte à M. Louis Blanc. Il refusa avec fermeté. M. Arago renouvela ses prières et s'offrit comme vice-président. M. Marrast offrit un palais.

M. Louis Blanc refusait toujours et insistait pour qu'on donnât satisfaction au peuple. D'autres membres intervinrent et, dans la crainte de troubles qui seraient sortis de la persistance de son refus, il céda. Il fut alors décidé qu'il serait créé une Commission de gouvernement pour les travailleurs. Le Luxembourg fut désigné comme siége de cette commission, dont M. Louis Blanc fut nommé président et M. Albert vice-président. Les délégués du peuple furent introduits et la résolution du gouvernement leur fut annoncée.

Le lendemain parut le décret suivant, page mémorable de la révolution, qui a fait naître des espérances évanouies aujourd'hui, mais dont la pensée inspiratrice est vivace au fond des cœurs :

« Considérant que la révolution faite par le peuple doit être faite « pour lui ;

« Qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques « souffrances des travailleurs ;

« Que la question du travail est d'une importance suprême ;

« Qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations « d'un gouvernement républicain ;

« Qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de « résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations « industrielles de l'Europe :

« Qu'il faut aviser sans le moindre retard à garantir au peuple les « fruits légitimes de son travail ;

« Le gouvernement provisoire de la République arrête :

« Une commission permanente, qui s'appellera *Commission de « gouvernement pour les travailleurs*, va être nommée avec mis- « sion expresse et spéciale de s'occuper de leur sort.

« Pour montrer quelle importance le gouvernement provisoire de « la République attache à la solution de ce grand problème, il « nomme président de la *Commission de gouvernement pour les « travailleurs* un de ses membres, M. Louis Blanc, et pour vice- « président un autre de ses membres, M. Albert, ouvrier.

« Des ouvriers seront appelés à faire partie de la Commission.

« Le siége de la Commission sera au palais du Luxembourg.

« Armand Marrast, Garnier-Pagès, Arago, Albert, Marie, « Crémieux, Dupont (de l'Eure), Louis Blanc, Ledru- « Rollin, Flocon, Lamartine. »

En prenant la plume pour signer ce décret révolutionnaire, M. Marrast ne put retenir cette exclamation : « C'est bien fort ! c'est bien fort ! »

La veille du jour où le peuple crut avoir remporté une nouvelle victoire en forçant les membres du gouvernement, hostiles à la question d'organisation du travail, de reconnaître qu'il était temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs,

de résoudre un problème posé chez toutes les nations industrielles, M. Marie, ministre des travaux publics, avait pris l'arrêté suivant :

« Ouvriers ! Par décision en date de ce jour, 28 février 1848, le « ministre des travaux publics a ordonné que les travaux en cours « d'exécution seraient immédiatement repris.

« A partir de mercredi, 1er mars, des travaux importants seront « organisés sur divers points.

« Tous les travailleurs qui voudront y prendre part devront s'adres- « ser à l'un des maires de Paris, qui recevront leurs demandes et les « dirigeront sans retard vers les chantiers.

« Ouvriers de Paris !

« Vous voulez vivre honorablement par le travail : tous les efforts « du gouvernement provisoire tendront, soyez-en sûrs, à vous aider « à l'accomplissement de cette volonté.

« La République a le droit d'attendre, et elle attend du patriotisme « de tous ses citoyens, que l'exemple qu'elle donne soit suivi. De « cette manière, la somme des travaux sera augmentée.

« Que partout donc les travaux reprennent leur activité. Ouvriers ! « après la victoire le travail, c'est encore un bel exemple que vous « avez à donner au monde, et vous le donnerez. »

Le gouvernement provisoire avait décidé également qu'il serait organisé d'urgence des ateliers de terrassement pour déblayer la tranchée de Clamart et porter les terres dans Paris, à l'effet de préparer une gare de chemin de fer de l'Ouest, entre le souterrain extérieur et le boulevard ; pour l'exécution de la gare de Paris, chemin de Paris à Chartres ; pour l'amélioration de la navigation de l'Oise ; pour le prolongement du chemin de fer de Sceaux à Orsay. Des travaux de nivellement de la place de l'Europe, des travaux de terrasse au quai de la Gare, furent exécutés, et enfin on dirigea des ouvriers sur plusieurs routes départementales et nationales.

De son côté, le ministère de la guerre ouvrit des ateliers au Champ-de-Mars, sous la direction du génie. Ainsi, tandis que MM. Louis Blanc et Albert, exilés au Luxembourg, y conviaient les délégués de tous les corps d'état, le gouvernement provisoire, pour contre-balancer au besoin la force de ces associations naissantes, organisait sur tous les points de vastes ateliers. Mais bientôt on fut dans l'impossibilité de trouver du travail pour tous les bras inoccupés, et comme on avait garanti l'existence de l'ouvrier, à défaut de travail, chaque mairie fut autorisée à payer 1 fr. 50 c. par jour aux travailleurs à qui on ne pouvait pas donner de l'ouvrage. Cela constituait une force imposante et dangereuse à la solde de la République. Chaque jour des rassemblements nombreux stationnaient devant les mairies ; les bons ouvriers étaient mécontents de voir que la garantie du travail qui leur avait été donnée n'aboutissait qu'à un secours humiliant ; les administrations municipales, surchargées de besogne par les enrôlements de la garde mobile, par la réorganisation de la garde nationale, par les élections générales, ne pouvaient suffire matériellement

à tant de services divers, et l'impatience des ouvriers, qui attendaient des heures entières sans résultat, se traduisait par des menaces et quelquefois par des voies de fait. Le mécontentement du peuple prenait des proportions effrayantes, l'autorité des magistrats était méconnue, et le désordre allait croissant, lorsque M. Emile Thomas soumit à MM. Marie et Garnier-Pagès la malheureuse idée de centralisation et d'organisation semi-militaire des ateliers nationaux. Le projet de M. Emile Thomas fut adopté avec empressement par la partie conservatrice du gouvernement provisoire. On débarrassa les mairies du lourd fardeau qui les oppressait; on obvia, il est vrai, à des embarras momentanés, mais ces considérations ne furent pas celles qui déterminèrent MM. Marie, Garnier-Pagès et leurs amis à charger M. Emile Thomas d'organiser des ateliers nationaux d'après ses idées. Le véritable, l'unique motif de l'adhésion donnée par MM. Marie et Garnier-Pagès au plan de M. Emile Thomas, se trouve dans la déclaration suivante que fit plus tard ce dernier devant la commission chargée de faire une enquête sur les ateliers nationaux : « J'ai toujours marché avec la mairie de Paris contre « l'influence de MM. Ledru-Rollin, Flocon et autres. J'étais en hos« tilité ouverte avec le Luxembourg. Je combattais ouvertement l'in« fluence de M. Louis Blanc. »

Ainsi, pour enlever aux républicains du gouvernement provisoire la confiance du peuple, pour neutraliser l'ascendant qu'ils exerçaient sur les masses, pour rendre inféconde ou stérile l'étude d'un problème dont la solution avait solennellement été déclarée urgente, nécessaire, on ne craignit pas de créer entre les prolétaires un dangereux antagonisme, de mettre l'existence de la République en péril! Le secret mobile des hommes qui accordèrent tant de primes à la paresse, qui furent si prodigues des millions du trésor public pour constituer une armée de travailleurs hostiles à ceux du Luxembourg, à qui, par parenthèse, on ne voulut jamais accorder une obole, n'est-il pas révélé par ces paroles de M. Marie à M. Emile Thomas : « Attachez-vous sincèrement les ouvriers et ne ménagez « pas l'argent. Le jour n'est peut-être pas loin où il faudra les faire « descendre dans la rue. » Ils y descendirent, en effet, et le pays encore ébranlé de récents désastres fut livré à de nouveaux déchirements. C'est la partie politique occulte, d'où la situation présente est sortie, qu'il importe de faire connaître. Signaler les causes d'un mal quelconque, n'est-ce pas procurer les moyens de le combattre? Que le peuple y songe! il dépend de lui que la politique cesse de faire des victimes. Que les fautes du passé soient la leçon de l'avenir!

---

# TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Paris.—Typographie de E. et V. PENAUD frères, rue du Faubourg-Montmartre, 10.





